FETE DU JOUR: Sainte Colette
Soleil: lever 6 h. 24; coucher 5 h. 47.
Lune: lever 1 h. 45; coucher 4 h. 11.
TEMPS PROBABLE
UN PEU PLUS FROID
Maximum 40; Minimumu 30

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

EXTRA
La "Presse" renseigne sur tout

41e ANNEE—No 118—26 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, VENDREDI 6 MARS 1925 PRIX: DEUX CENTINS

LE DRAME DE VERDUN N'A PAS ÉTÉ PRÉMÉDITÉ

C'est ce que prétend Me Alban Germain, au cours de sa plaidoirie en faveur d'Alfred Deschambault, un des co-accusés du meurtre de F.-X. Beauvais.

UN PRIVILEGE DU BARREAU

La séance des Assises, cet après-midi, s'est ouverte vers 2 heures 15, alors que Me Alban Germain, le procureur de Watkins et de Deschambault, accusés du meurtre de F.-X. Beauvais, de Verdun, a commencé sa plaidoirie en faveur de ses clients.

L'avocat a raconté brièvement les faits et dit qu'alors qu'on allait commencer à croire que le crime était classé, la Providence permit qu'on en découvrit l'auteur.

"En ce qui regarde Watkins, dit-il, je tiens à faire remarquer que ma conduite est semblable à celle que j'aurais tenue, si j'en avais été chargé, dès le début. C'est le privilège des membres du Barreau d'être nommés d'office par le tribunal, pour défendre des clients".

"Watkins a tué un homme qu'il ne connaissait pas. Il vous restera, MM. les jurés, à apprécier si vous trouvez un objet de crime et de dire si celui qui a commis un acte semblable savait ce qu'il faisait".

Me Germain raconta ensuite comment six jeunes gens s'étaient rencontrés et étaient partis, pour faire une randonnée, en automobile. "Il n'y a rien dans la preuve qui démontre que lorsqu'ils sont partis, ils avaient l'intention de commettre un acte criminel", dit-il.

L'avocat donna ensuite quelques explications de la loi au sujet de la complicité, et ajouta que la preuve faite dans la cause n'a aucunement démontré que lorsque l'auto arrêta devant la maison de Beauvais, ceux qui accompagnaient Watkins pouvaient se douter de ce qui allait se passer.

La plaidoirie se continue.

CET AVANT-MIDI

Les petits jurés des Assises rendront probablement leur verdict, cet après-midi, dans la cause de William-George Watkins et Alfred Deschambault, conjointement accusés du meurtre de François-Xavier Beauvais, assassiné à Verdun, le 8 septembre dernier. Ceux qui ont suivi la cause n'entretiennent aucun doute sur le verdict prévu.

Me Alban Germain, au nom de la défense, a déclaré qu'il n'y aurait pas de plaidoyer en faveur de Watkins, et il a ajouté qu'il n'a aucune défense à produire en faveur de Deschambault. Il n'y aurait donc qu'un court plaidoyer et un court réquisitoire dans le cas de Deschambault, mais comme on ne peut parler de l'un sans parler de l'autre, l'hon. juge Wilson a fait remarquer: "La jurisprudence dans ce cas est qu'il n'y ait d'adresse ni pour l'un ni pour l'autre, ce qui serait me renvoyer la balle et laisser le jury à mes seules remarques".

"Je ferai mon devoir", rétorqua Me J.-C. Walsh, procureur de la Couronne. De sorte qu'on ne sait encore si le juge sera seul à parler aux jurés, à 2 heures, quand la séance sera reprise.

La cause a été menée excessivement rapidement et toute la preuve a été entendue en trois courtes séances. La preuve de la Couronne comprend une longue série d'aveux de la part de Watkins, des témoins oculaires et des complices dénonciateurs.

MESURE DE PRUDENCE

La preuve de la défense ne comprend qu'un seul témoin, Mme Watkins-McDonald, qui a parlé sur le caractère de l'accusé Watkins, son fils. Cette preuve, nous dit un avocat de la défense, n'a rien à faire avec la cause. Ce n'est qu'une mesure de prudence, en cas de conviction. Si Watkins était condamné, le département des pardons pourrait baser une commutation de sentence sur cette partie du dossier, que la cour ne peut actuellement prendre en considération.

Mme McDonald dit que son fils fut victime d'un accident, en 1914, et que depuis ce temps, il ne parle que de crimes, menace de tuer tout le monde, ne rêve que d'explosifs et de combats sanguinaires. Il a même tiré un coup de feu sur un constable qui le poursuivait, dit-elle, à l'âge de seize ans. Dernièrement, il allait à l'Oratoire Saint-Joseph, où l'on fait sauter des quartiers de roc pour la construction de la nouvelle église, et disait qu'il essayait d'y voler des bâtons de dynamite.

Les derniers témoins de la Couronne furent le juge Amédée Monet, qui déclara avoir reçu la confession de Watkins, et le sténographe James Vincent, qui a transcrit ces aveux. On entendit aussi M. Donat Lebuis, qui vendit de la gazoline aux accusés, le soir du meurtre.

AUTRE DENONCIATEUR

La défense contre-interrogea longuement le jeune Harold Baker, accusé de meurtre comme complice, à qui la Couronne a promis l'immunité à condition de tout révéler de l'affaire. Il dit comment il avait conduit l'automobile volé des cinq jeunes gens, le soir du meurtre. Il vit Watkins tirer sur Beauvais.

Watkins, dit-il, l'avait menacé de mort comme il avait aussi menacé Jack Currie.

Me Germain:—Pourquoi, quand vous avez vu qu'on commettait un meurtre, dans le magasin, ne vous êtes-vous pas sauvé, avec la voiture? — D'abord, on m'avait dit d'attendre à la porte, puis je ne voulais pas laisser ainsi mes amis.

—Watkins avait dit qu'il vous tuerait si vous vous sauviez?—Oui.

—Alors, vous aviez peur de Watkins?—Non, je n'en avais pas peur.

—Et après que vous eussiez vu le meurtre, après y avoir participé, vous n'avez pas cru bon de prévenir la police?—Non.

—Pourquoi?—Parce que je n'en voyais pas le besoin.

—Et une semaine plus tard, vous vous êtes sauvé à East Angus, où on vous a ensuite arrêté?—Oui.

—Vous vous êtes sauvé parce que vous aviez peur d'être arrêté? Oui, comme je savais que Watkins était décidé à ne pas quitter Montréal, je prévoyais qu'il serait pincé.

Le complice, qui n'a que seize ans, raconta la scène du meurtre, qui, dit-il, dura au plus trois à quatre minutes. Lui et Deschambault, dit-il, s'étaient opposés à l'idée de commettre un attentat à main armée, lorsque Watkins en parla, sur le chemin de Verdun. Le témoin a aussi témoigné, hier après-midi, parlant avec beaucoup d'aisance et de sang-froid, souriant à l'occasion, donnant de nombreux détails sur tout ce que l'on voulait savoir.

HAROLD BAKER

Hier après-midi, on a questionné pendant deux heures ce jeune témoin aux cheveux blonds, à peine un écolier, qui pourtant conduisait l'automobile volé, le soir de la funeste aventure à Verdun et dont ils ne devaient revenir qu'avec une accusation de meurtre sur les épaules.

Me J.-C. Walsh, procureur de la Couronne, annonça aux jurés que le procureur-général avait accordé l'immunité à ce témoin-complice, pourvu qu'il dise toute la vérité. De plus, l'avocat du jeune homme

A suivre sur al page 25

Les trois prévenus accusés du meurtre de François-Xavier Beauvais, le facteur de Verdun qui fut assassiné le 8 septembre dernier. De haut en bas, WILLIAM-GEORGE WATKINS alias DAVIS, qui a avoué avoir tué Beauvais; ALFRED DESCHAMBAULT et SYDNEY HARRISON, accusés de complicité dans le meurtre. Les jurés décideront de la vie ou de la mort des deux premiers, cet après-midi. Quant à Harrison, il a obtenu un procès séparé qui sera instruit d'ici 10 jours.

LA CONSTRUCTION DU PONT VA BIENTOT COMMENCER DU COTE SUD DU S.-LAURENT

Les forages jusqu'à l'île Sainte-Hélène donnent des résultats très satisfaisants.

CE QUE DIT M. HARVIE

On peut s'attendre à ce que les travaux de construction du pont de la rive sud soient commencés de bonne heure, ce printemps. C'est ce qui découle d'informations que nous a données, ce matin, le gérant général du port, M. Thos.-W. Harvie, qui s'occupe personnellement et d'une manière toute spéciale de la préparation de ces travaux. M. Harvie a déclaré que les forages commencés, il y a quelque temps, du côté sud du fleuve ont donné les résultats les plus satisfaisants. Les forages se font sous la direction de M. H.-N. Davy, ingénieur au ministère fédéral des travaux publics. A une certaine distance de la rive du Saint-Laurent, du côté sud, le roc solide a été trouvé à des profondeurs peu considérables. Près de la rive et sur la rive elle-même, ainsi que dans le cours du fleuve, le roc solide se trouve presque à la surface. En approchant de l'île Sainte-Hélène, il faut forer plus bas pour trouver ce roc, mais il n'est pas nécessaire de forer profondément, même là, pour l'atteindre.

Ainsi que nous le disons plus haut, les premiers forages ont été faits, du côté sud, à une certaine distance de la rive, pour les approches. L'on s'est ensuite dirigé vers le nord et l'on est présentement rendu à l'île Sainte-Hélène même. C'est là que l'on est à forer aujourd'hui.

L'on est donc bien renseigné maintenant pour ce qui est de la nature des terrains et de la profondeur du roc solide sur lequel reposeront les piles du pont entre l'île Sainte-Hélène et la rive sud. Les renseignements obtenus permettent aux ingénieurs de la commission du port d'activer la préparation des derniers détails dans leurs plans. C'est cette partie du pont qui s'étendra de la rive sud à l'île Sainte-Hélène qui sera construite la première.

"Quand les travaux commenceront-ils dans cette partie du pont?" avons-nous demandé à M. Harvie.

"Cela dépendra du moment où les glaces qui recouvrent le fleuve partiront", a répondu le gérant général du port.

Or les autorités maritimes à Québec disent que tout indique que le chenal sera ouvert jusqu'à Montréal vers la première semaine d'avril. Cela annonce une débâcle hâtive, et fait prévoir, par suite, d'après les déclarations de M. Harvie que les travaux de construction du pont commenceront de bonne heure ce printemps.

LE CABINET DE LA NOUVELLE-ECOSSE N'INTERVIENDRAIT PAS AU CAP BRETON

Un télégramme du premier ministre au président des mineurs.—Appel pour la protection des intérêts publics.—Le travail aux mines cessera cette nuit.

PREPARATIFS POUR LA GREVE

Halifax, 6.—Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, l'hon. M. E.-H. Armstrong, a télégraphié à M. J.-W. McLeod, président des United Mine Workers of America, à Glace Bay, ce qui suit: "Bien que nous déplorions le résultat des négociations avec la compagnie, comme vous l'avez exposé dans votre télégramme d'hier, nous avons confiance que vous et votre exécutif, vous ferez tout en votre possible pour protéger les intérêts du public." Ce message a été envoyé à la suite d'une réunion du cabinet à laquelle a été étudiée la situation créée par la décision des mineurs de la British Empire Steel Corporation de cesser le travail à 11 heures ce soir. Il indique qu'aucune dernière tentative ne sera faite pour éviter la grève.

A Glace Bay, l'on est à faire sortir les chevaux des mines, et les pompes, dans nombre de cas, ont été enlevées, en vue de l'arrêt prochain du travail.

A Sydney, le vice-président de la British Empire Steel Corporation a annoncé que cette corporation a l'intention de maintenir ses mines de charbon dans le meilleur état possible et qu'elle aura peut-être à demander de l'assistance.

RESOLUTION DES VETERANS

Truro, N.-E., 6. — A la convention annuelle de la section provinciale de l'Association des Vétérans de la Grande-Guerre, une résolution concernant la situation minière a été adoptée hier soir.

Dans la proportion de 90 pour cent, les vétérans du Cap Breton sont employés dans les mines de la "British Empire Steel Corporation".

La situation qui existe depuis quelque mois a donné lieu à du chômage et du dénuement. La résolution demande que les autorités provinciales et fédérales prennent immédiatement des décisions en vue d'accorder un secours efficace à tous les ouvriers sans travail dans les zones affectées par les difficultés actuelles.

LA GREVE IMMINENTE

Glace Bay, N.-E., 6. — Une indication que le travail est sur le point d'être arrêté dans les mines du Cap Breton est vue dans le fait qu'on a enlevé les chevaux et quelques pompes. A la mine numéro 2, les chevaux ont été enlevés, hier soir, et envoyés en wagons de chemin de fer à Sydney où ils devaient être mis en écurie, pour le moment. Les pompes qui ne sont pas menacées de destruction seront laissées dans les souterrains: Il est annoncé, au quartier général des Mineurs Unis que l'ordre d'hier sera exécuté ce soir, comme cela a été convenu.

"Onze mines ayant fonctionné hier et douze aujourd'hui, les mineurs ne peuvent pas loyalement prétendre que la compagnie a recours au lockout". Voilà ce que disait ce matin dans une déclaration, M. J.-E. McLurg, vice-président de la British Empire Steel Corporation.

UN AVERTISSEMENT

Pendant ce temps, le premier ministre Armstrong lisait à la Chambre, à Halifax, deux télégrammes échangés entre lui-même et le président de la compagnie, M. R.-M. Wolvin, actuellement à Montréal. Le premier ministre a demandé au président, sans égard au mérite de la cause, de cesser une conduite troublant le public et imposant des souffrances parmi les mineurs.

M. Wolvin demandait à quoi pouvaient s'attendre les mineurs dans les circonstances en refusant d'accepter une petite réduction de salaires.

Après avoir lu les télégrammes, le premier ministre laissa entendre que le gouvernement interviendrait peut-être.

Lorsqu'on demanda à M. McLeod, président du district, si la décision de l'exécutif concernant les employés proposé à l'entretien des mines, il répondit que la décision parlait par elle-même. Lorsqu'on lui demanda si la décision avait l'approbation du bureau central de l'union, il répondit que oui.

La cessation de l'ouvrage par les mineurs n'aura pas d'effet immédiat sur le fonctionnement des usines sidérurgiques qui travaillent maintenant à toute vapeur. La compagnie aurait assez de charbon pour tenir les usines en marche pendant deux mois au moins.

LE PROPOSEUR

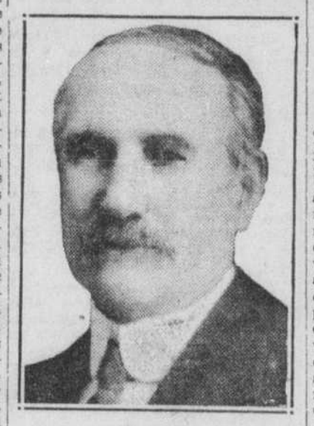

L'HON. M. HENRY MILES, qui proposera au Conseil Législatif le projet de loi décrétant le 24 juin fête légale dans la province de Québec.

BEAUCOUP DE GENS SERAIENT MIS EN CAUSE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6. — Les particularités requises dans l'enquête sur les affaires municipales depuis 1920 jusqu'à 1925 ont été déposées tard hier après-midi entre les mains du greffier spécial, M. Réal Letellier. Le président du tribunal, l'hon juge Blaise Letellier, de la Cour supérieure, en a pris connaissance quelques minutes plus tard. Il pourra maintenant décider s'il y a lieu de continuer les procédures.

Ces particularités seront maintenant signifiées aux personnes qui sont visées, s'il y a lieu, afin qu'elles aient toute la latitude voulue pour se défendre. Elles forment un document de quinze grandes pages. Il y est question d'une foule de contrats qui auraient été signés, de transactions qui auraient été faites, d'entreprises qui auraient été exécutées pendant les quatre dernières années sous l'administration du maire Samson. On y fait une motion toute spéciale de l'affaire des maisons salubres ainsi que du dernier referendum. Le maire est vigoureusement pris à partie, mais il y a trois échevins, des contracteurs, des officiers de la corporation qui sont mis en cause. Mais tous les noms ne sont pas encore dévoilés. L'affaire Bastien reviendra également à l'ordre du jour. Les procédures promettent d'être très intéressantes et de durer plusieurs semaines.

L'hon. J.-N. Francoeur, président de l'Assemblée législative, et Me L.-A. Cannon, qui avaient été choisis par le conseil municipal, vendredi dernier, pour défendre l'administration de la ville de Québec, avec Me Louis-G. Demers, ont accepté cette charge dans une lettre qu'ils ont adressée officiellement au maire Samson, hier.

LES "NOUVELLES SOIREES DU CHATEAU DE RAMESAY

L'Ecole Littéraire de Montréal a définitivement choisi, à sa séance d'hier soir, le titre du volume auquel collabora chacun de ses membres; ce sera "Nouvelles Soirées du Château de Ramesay".

Etaient présents MM. Germain Beaulieu, Lionel Léveillé (Englebert Gallèze), Jean-Aubert-Loranger, René Boisjoli, G.-A. Dumont, Henri Grignon (Valdombre), Joseph Lapointe, Albert Laberge et Albert Maillé (Dreux). M. Albert Maillé fut d'abord élu secrétaire, puis on procéda immédiatement à la routine des séances.

De nombreux travaux furent lus et discutés, entre autres une série de forts jolies pièces humouristiques, de M. René Boisjoli, intitulées "Poèmes" et une pièce en vers libres de M. Maillé: "L'Horloge".

L'on procéda ensuite à la question de l'oeuvre collective que doit publier tout prochainement l'Ecole Littéraire. M. Englebert Gallèze, vice-président, a été chargé de recueillir les manuscrits. Ceux déjà remis à l'Ecole forment une ample matière et l'on prévoit que l'on sera forcé d'en faire un choix très judicieux, ce qui veut dire que le volume attendu sera d'une irréprochable tenue littéraire.

VERDICT DE SUICIDE

Un verdict de suicide a été rendu, ce matin, par le coroner McMahon, dans le cas d'Alphonse Arial, 31 ans, 203, rue Saint-Christophe, qui est mort, hier, après avoir absorbé une forte dose d'acide carbolique. Arial était malade depuis longtemps.

Cours de WALL STREET

New-York, 6. — Les offres considérables d'Atlantic Guld & West Indies, dont l'action ordinaire recula de 4½ points et l'action privilégiée de 4, causa une réaction temporaire, au début de l'après-midi. U. S. Cast Iron Pipe perdit 4¾ points. Plus tard, l'avance de plusieurs spécialités, l'achat de Western Railroad et la hausse à 125 de U. S. Steel provoquèrent un vigoureux rétablissement. Un certain nombre de titres s'améliorèrent de 4 à 8 points.

La clôture fut ferme; les réalisations habituelles de fin de semaine, en plus des ventes provoquées par la chute du prix du blé, eurent pour effet d'amener des reculs de 1 à 2 points des titres haut cotés. Les ventes de la journée ont été d'environ 1,500,000 actions.

Cours de cet après-midi communiqués par H.-M. Connolly & Cie:

Valeurs	Max.	Min.	Clôt.
Atchison	124	123¾	123¾
American Can	185½	182½	184½
American Loco.	144⅞	141⅞	142⅜
Baldwin Loco.	144	140¾	142⅞
C. P. R.	148⅝	148⅛	148⅛
Famous Players	77¼	76	76⅛
Houston Oil.	80⅜	79	79⅜
Inter. Nickel.	27	26½	26⅝
Internat. Paper.	56	54	54
Lehigh Valley.	78⅜	77⅞	77⅞
Marine, Common.	12¼	12	12
Marine, priv.	46⅜	46	46¼
Nevada Copper.	14½	14¼	14½
Overland.	12	11¾	11⅞
Pure Oil.	31	30⅜	30¾
Pullman	142	141½	141⅞
Repogle Steel	18½	18	18⅜
Republic Steel	53⅝		
Studebaker	44⅜	44¼	44¼
St. Paul. Common.	13⅜	13½	13⅞
St. Paul Preferred.	22¾	22⅝	22⅛
Utah Copper	87¼	86½	86½
Westinghouse	74¼	72¾	74
White Motors	65¼	65	65¼
U. S. Steel	125⅝	123⅜	124⅞

A MONTREAL

Liste des ventes de cet après-midi, communiquée par L.-G. Beaubien & Cie:

Steel of Canada—40 de 85 à 85.
National Breweries—175 à 54.
Abitibi P. & P.—280 de 66 à 66½ à 66.
Bell Telephone—14 de 136¾ à 136⅝.
Brazilian Traction—142 de 54 à 53.7.
Brompton P. & P.—25 à 25¾.
B. C. Fishing—65 de 31 à 31½.
Winnipeg Ry pfd.—5 à 98.
Atlantic Sug.—250 de 251 à 25⅜.
Cand. Indus. Alcohol—115 à 18.
Canada Cement—170 de 105½ à 106.
Holly—15 à 14.50.
Detroit United—192 de 19 à 19¼.
Cons. Smelting—40 de 69¾ à 69½.
Can. Cotton—130 à 108.
Dom. Canners pfd.—30 de 94 à 95.
Laurentide Co.—150 de 82¼ à 82.
Montreal Power—95 de 174½ à 174.
Consol pfd.—75 à 99.
Mont. Telegraph—3 à 47½.
Spanish River—1475 de 108 à 108½; 50 de 108 à 109.
Spanish River priv.—75 de 121 à 122½.
Shawinigan—20 à 136.
Winnipeg Ry—103 de 44⅜ à 44½.
Dom. Textile—65 de 70 à 69.
Twin City—424 de 64½ à 66 à 65, 50 de 65 à 67.
Penmans—270 à 146.
Atlantic pfd.—15 à 66½.
Gen. Elect. pfd.—10 à 83.
Wayagamack—150 à 47.
How. Smith pfd.—25 de 88 à 87½.
Howard Smith—95 à 30½.
Cuban Sug.—5 à 87.

VENTES A TORONTO

150 Atl. Sugar 26, 25¾, 25¾; 205 Id. privi. 67, 66, 66¼; 60 B. E. Steel 2e, 9½, 9¾, 9¾; 160 B. C. Fish. 31, 31⅜; 7 Bell Tel. 136¼, 136, 136; 15 Burt 157; 10 Id. priv. 157; 5 Can. Bread priv. 105; 5 Can. Car and Fdy 87; 57 Can. Gen. Elec. priv. 53½, 53, 53¼; 32 C. P. R. 148; 42 City Dairy 79¾; 6 City Dairy priv. 110; 320 Cons. Smelters 70¾, 69¼, 70¼; 100 Dom. Can. 88, 87½, 87¾; 161 Dom. Stores, 33½; 35 Dom. Tel. 49; 20 Int. Milling priv. 100; 18 Cuban Sugar 8¾; 25 Port Hope 59; 94 Rogers priv. 93; 10 Russell priv 81; 10 Sales Book priv 92; 40 Steel of Canada 82¼; 83 Winnipeg Railway 45¼.

Mines—400 Keeley 204; 120 McIntyre 1500; 10 Hollinger 14.50.

Banques—5 Imperial 188½; 111 Toronto 189½; 199, 199½.

Obligations—100 Canadian Bread, 103; 500 Porto Rico Railways 85.

POINT DE MERCI CHEZ LES TURCS

Constantinople, 6. — La Grande Assemblée Nationale d'Angora a donné hier un vote de confiance au nouveau ministère d'Ismet pacha. Les voix se sont ainsi divisées: 153 contre 73. Le nouveau ministre de la guerre, Redjeb bey, a dit, en parlant des mesures d'urgence, proposées par le gouvernement, que l'Allemagne avait été vaincue, dans la grande guerre, parce qu'elle n'avait pas été assez impitoyable. "Nous devons profiter de la leçon", a déclaré Redjeb bey.

Les mesures d'urgence dont il est question comprennent l'établissement d'un "tribunal d'indépendance" dans la zone de la rébellion du Kurdistan et d'un tribunal semblable à Angora, avec droit de vie et de mort. Elles comprennent aussi un projet de loi autorisant le gouvernement à supprimer les institutions et publication dangereuses.

LE PRIX DU BLE BAISSE DE 8¼ CENTS, A WINNIPEG

Winnipeg, 6.—Le prix du blé a dégringolé de 8½ cents par suite d'une avalanche d'ordres de vente sur le marché; l'option de mai a descendu à $1.94¼, le plus bas prix depuis un mois. La baisse commença à l'ouverture de la Bourse et se continua pendant toute la séance; le principal facteur du recul est la baisse du marché de Liverpool.

LE R. P. PIERRE SANSON A NOTRE-DAME DE PARIS

Le R. P. Pierre Sanson, prêtre de l'Oratoire, qui a prêché la station quadragésimale à Notre-Dame de Montréal, il y a deux ans, vient de succéder au R. P. Janvier dans la chaire de Notre-Dame de Paris, comme l'annonce la "Croix" de Paris. Il donnera ses conférences tous les dimanches du carême à 5 heures de l'après-midi.

VIVE OPPOSITION

Toronto, 6. — Le Conseil canadien d'agriculture, en clôturant, hier, son congrès annuel, a formulé son opposition à des octrois de la part du gouvernement fédéral à des services maritimes, considérant cette pratique indésirable et justifiable seulement dans les cas où il est prouvé que la situation du pays est en jeu.

LE SECONDEUR

L'HON. M. FRANK CARREL, qui secondera au Conseil Législatif le projet de loi décrétant le 24 juin fête légale dans la province de Québec.

PROMOTIONS DANS LE CORPS CONSTABULAIRE

On prétend en certains quartiers que de nombreuses promotions auront lieu dans le corps constabulaire de Montréal, peu après que le rapport du juge Coderre, sur l'enquête de la police, sera rendu public. Il y aurait 11 capitaines, autant de lieutenants et de sergents à nommer. Onze constables seraient aussi promus sergents.

Ces promotions sont déjà, pour la plupart, attendues depuis au moins une couple d'années.

ROUTE QUE L'ON DOIT CONSTRUIRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6. — M. J.-A. Savoie, député de Nicolet, et MM. Geo. Vignault, Jos. Lamothe, Louis Guillemette, et l'abbé Melançon, de Saint-Célestin, ont reçu l'assurance du ministre de la voirie que les travaux de la route Drummondville-Annaville-Victoriaville et Sainte-Angèle allaient commencer dès le printemps.

L'ANNIVERSAIRE QUE L'ON VEUT CELEBRER

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6. — Le club Taschereau de Québec, pour célébrer le premier anniversaire de sa fondation, invite l'hon. L.-A. David à donner, le 18 mars, devant ses membres, une conférence à laquelle tous les ministres et les députés seront invités. Cette fête aura lieu au club de Réforme.

LA PRIME QUE L'ON DONNE AUX DELATEURS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6 — L'avis de motion suivant vient d'être inscrit au feuilleton de la Chambre par M. Martell, député de Hans.

"De l'avis de la Chambre, la loi du parlement canadien, qui accorde au délateur une moitié des amendes imposées pour infractions à des lois, n'est pas de nature à assurer une preuve impartiale et est contraire à la justice britannique.

PROTESTATION DE DEPUTES ITALIENS

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse".)

Rome, 6.—Les combattants de la grande guerre membres de la chambre des députés italiens ont décidé, comme protestation contre l'action du gouvernement qui s'est emparé de leur organisation, de ne pas assister à la réouverture de la chambre des députés, lundi prochain. Mais ils seront présents mardi, à la session.

DES PRIX MAGNIFIQUES A GAGNER

GRAND CONCOURS DE NOTRE PROCHAIN NUMERO DE MODES

C'est demain que la "Presse" publiera des précisions complètes sur le grand concours populaire que nous avons décidé d'organiser, sous les auspices du département des ANNONCES CLASSEES DE LA "PRESSE", à l'occasion de la publication de notre numéro extraordinaire de modes printanières qui paraîtra le samedi, 14 mars 1925.

Nous attirons donc spécialement l'attention de nos lecteurs sur les pages des petites annonces de la "Presse", car c'est là que, d'ici au 14 de mars courant, ils trouveront toutes les indications utiles devant leur permettre de prendre part à ce concours attrayant.

Les prix à gagner sont nombreux et magnifiques. N'importe qui, excepté les employés de la "Presse", pourra participer à ce concours facile qui fera époque dans les annales des annonces classées de la "Presse".

Que personne, donc, ne manque de lire la "Presse" demain et chacun des jours de la semaine prochaine.

Qu'on se le dise et l'on rendra ainsi service à ses amis, en leur procurant la chance de gagner, sans effort, des prix d'une valeur exceptionnelle.

AU FIL DE L'HEURE

A celle qui m'écrit

Une jeune fille m'écrit: "Consolez-moi, je m'ennuie à mourir".

Et, après avoir, ainsi, bien voulu disposer de moi, elle m'expose, en des doléances joliment calligraphiées sur papier rose, le vide de sa vie, le trop plein de son coeur, ses rêveries vagues et ses confuses aspirations. Il faudrait avoir le coeur beaucoup moins tendre que je ne l'ai pour ne pas être ému d'un tel ordre, et beaucoup moins présomptueux, pour ne pas tenter d'y obéir.

Voici donc, charmante inconnue, des paroles que vous réclamez avec tant d'aimable autorité de la sagesse que vous supposez au pauvre chroniqueur.

D'abord, ne dites pas: Je m'ennuie, encore moins je m'ennuie à mourir. On meurt de toute espèce de façon, excepté de celle-là. L'ennui est quelque chose d'abstrait qu'il faut se garder de concrétiser par des paroles, car alors, il prend corps, en quelque sorte, et grandit à mesure que vous le nommez. Tant qu'une pensée demeure informulée, elle n'est pas dangereuse, c'est quand les mots l'ont revêtue de réalité qu'il faut craindre ses ravages.

Au lieu de clamer votre ennui, intéressante enfant, niez-le, ou encore demandez-vous pourquoi vous croyez vous ennuyer, car c'est dans votre imagination que ce mal existe. Si vous avez apporté, en venant à la vie, une nature pessimiste, il est temps encore de la modifier; essayez; ce travail vous absorbera, si vous l'entreprenez de toute votre volonté, au point de ne plus laisser chez vous place à la rêverie. La partie se trouvera ainsi gagnée dès que vous l'aurez engagée. Si l'ennui vous vient de causes extérieures, demandez-vous si vous ne pouvez lutter et vaincre et persuadez-vous surtout que, de vous plaindre et de gémir ne remédiera à rien.

Vous avez la jeunesse, peut-être la beauté, probablement la santé. Avez-vous bien pensé quelle richesse tout cela représente, et quelles armes pour combattre le vide des heures? Tout cela pourtant est à vous sans que vous n'ayez rien fait pour le mériter, et si vous ne vous hâtez pas d'en jouir, ces biens seront perdus.

Si vous possédez, avec tous ces dons, le don de l'intelligence, vous chasserez bien vite votre vague à l'âme, vous ne songerez qu'à profiter de ces bienfaits que vous donne la vie et qu'elle ne vous devait pas plus qu'à tant d'autres qui en sont privés et qui, autant que vous les méritaient.

Je ne veux pas savoir d'où vient votre ennui. Il ne faut pas vous-même trop pousser vos recherches à ce sujet. L'analyse exagérée de ses propres sentiments ne sert qu'à les exaspérer. On réagit contre toutes les épreuves. Je sais des êtres qui passent dans la vie, le rire aux lèvres, et que la destinée a accablé d'une succession presque ininterrompue de malheurs. J'en sais d'autres qui promènent partout un front chargé de soucis et qui n'ont rencontré pourtant sur leur chemin que les contretemps ordinaires qui sont le lot des humains. Ne soyez pas comme ceux-ci, petite fille qui devez aimer la sagesse.

Mais qui sait si vous aimez la sagesse; peut-être n'êtes-vous qu'une enfant coquette, désireuse d'aguicher un peu un vieux bonhomme de chroniqueur.

Tenez lui compte, alors, de la bonne grâce avec laquelle il se donne à votre caprice. Mais sachez que l'ennui n'est plus du tout à la mode et que bien rares sont ceux que les airs penchés séduisent encore. Notre temps a gagné cela sur ses devanciers. On fait bonne figure à la vie et malgré les calamités qui, depuis dix ans, se sont abattues sur le monde, l'on a assez bien conservé le sourire.

On a dû, petite fille, vous laisser lire quelques romans de la fin du dernier siècle, où les héroïnes sont pâles et désenchantées, et vous avez cru que le monde en était encore là. O belle candeur!

Vous apprendrez demain que nos heures ne connaissent plus l'ennui; elles sont remplies de préoccupations souvent terre à terre, mais elles passent vite et, s'il en reste quelques minutes pour le rêve, on ne doit pas les gâcher en les romantisant, mais les employer à regarder en haut et à chercher des raisons d'être heureux.

Voilà des paroles un peu graves pour vous peut-être et qui ne doivent pas être celles que vous attendiez. Je crains qu'elles ne vous profitent pas maintenant, mais quand vous aurez savouré à loisir cet ennui, qu'au fond vous chérissez, vous y repenserez peut-être et, alors, vous en reconnaîtrez l'humble bon sens.

Mais vous ne serez plus tentée, alors, de prendre la plume pour raconter à un inconnu, vos petits secrets, et je ne saurai pas le moment où mes paroles auront porté leur fruit.

Qu'importe, si ce fruit murit et si, de vos jolies dents, vous y mordez avec quelque plaisir. Je ne souhaite pas d'autre récompense.

LA VALEUR DES FRUITS

Les fruits peuvent à bon droit être classés parmi les plus délicieux aliments naturels.

Leur arome délicat et leur jus rafraîchissant font appel même aux appétits les plus capricieux:

Et leurs sucres, leurs acides et leurs vitamines sont essentiels au régime alimentaire.

Les fruits sont assurément, de tous les aliments crus, les plus attrayants et les plus alléchants.

Et la moyenne des hommes se porteraient mieux si chaque repas comportait quelque aliment cru.

Childs
144 Rue Peel
232 Rue McGill
292 Ouest Rue Ste-Catherine

LA VIE SOCIALE

—Mme L.-Alexandre Taschereau est attendue en ville, la semaine prochaine.

—L'hon. juge et Mme J.-E. Martin sont revenus d'Ottawa, où ils étaient les invités de Leurs Excellences le gouverneur général et lady Byng de Vimy, à Rideau-Hall.

—M. et Mme Pierre Beullac sont à Québec, les invités de Son Honneur le lieutenant gouverneur et de sa fille, Mme Frank McKenna, à Spencer-Wood.

—M. Luciano Mascia, secrétaire de l'ambassade d'Italie à Washington, et Mme Mascia (Anne de Beaujeu-Domville) étaient au nombre des convives à un dîner offert par

Madame EMILE PIGEON, femme de l'un des vice-présidents de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse.—(Cliché Homier et Lavergne, rue Saint-Denis).

l'ambassadeur d'Angleterre et lady Isabella Howard, à Washington, ces jours derniers. M. et Mme Mascia habitent maintenant à l'hôtel Roosevelt, 16e rue, Washington.

—Mlle Madeleine Thibaudeau fera une causerie, avec projections lumineuses, sur Carthage, à la réunion de couture du cercle des jeunes filles, à l'hôpital Sainte-Justine, mardi.

—Mme Paul-Emile Bousquet est revenue de Québec.

—Mlle Marie-Gertrude Bourbeau recevra, demain soir, en l'honneur de Mlles Madeleine et Louise LaRue, de Québec, et Alice Laframboise, de Saint-Hyacinthe.

—MM. Paul-Emile Ostiguy et Bernier Ostiguy sont à Québec.

—Mlle Pauline Wiallard, de Paris, est revenue de Québec, où elle a passé quelques jours, l'invitée de Mme Adélard Turgeon.

—Mme Adolphe Christin est revenue de Québec, où elle a passé une dizaine de jours.

—Mme Henri Chassé est revenue de Québec, où elle a passé quelques jours chez sa mère, Mme Georges Tanguay.

—Parmi les personnes qui assisteront à la partie de cartes qui aura lieu à l'hôtel Windsor, le 17 mars, au bénéfice de l'hospice Saint-François Solano que dirigent, à Rosemont, les Petites soeurs Franciscaines de Marie, mentionnons: Mmes J.-L. Perron, Pierre-F. Casgrain, J.-B. Archambault, J.-A.-A. Deslauriers, J.-B. Péloquin, J.-M. Pellerin, J.-W. Riel, J.-E. Boivin, J.-A. Leblanc, Joseph Corbeil, J.-A. Sylvestre, J.-F. Cardinal, G.-J. Papillon, J. Caisse, H. Gadbois, J.-C. Ducharme, J.-B. Aubry, J.-A. Chevrier, L.-G. Hétu, A.-K. Malouf, R. Dupuis, G.-E. Mignault, Arthur Tourville, O. Jarry, T. Leduc, G. DeGuire, J.-A. Jarry, J. DeGuise, J. Latreille, F. Laflamme, C. Valois, J.-T. Forest, J. Pominville, J.-A. Forest, E. Blanchard, C.-E. Rivest, A. Pinet, J. Boutin, B. Germain, E. Grégoire, G. Drolet, M. Taschereau, D. Berthiaume, E. Laliberté, J. Dionne, H. Hayes, E. Couvrette, J. Bérard, E. Lussier, J.-O. Bourque, J.-B. Guimont, J.-P. Gadbois, J.-P. Décarie, J.-O. Handfield, L. Lauzon, E. Guilbault, H. Demers, A. Deschamps, Jules Desmarais, H. Benoit, Mme Victor Carmel, rue Saint-Hubert, et Mme A. Jarry, rue Saint-Denis, sont les organisatrices de cette fête de charité.

—Mlle Jeanne Dionne, d'Ottawa, est attendue en ville à la fin de la semaine et sera l'invitée de Mme J.-G. Dionne.

QUEBEC

—Mme Antonin Galipeault a reçu à un dîner de douze couverts, mercredi en l'honneur de Mme J.-L. Perron.

—M. et Mme E.-Laterrière Garneau ont reçu à dîner, mercredi, au Château Frontenac, en l'honneur de M. et Mme Pierre Beullac, de Montréal.

—Mlle Marie-Paule Mercier a reçu quelques amies à une partie de mah-jongg et au thé, mardi.

—Mlle Marthe La Ferrière a reçu quelques amis, à une partie de bridge, mercredi soir, chez sa mère, Mme Pierre d'Auteuil, en l'honneur de Mlle Marie-Paule Mercier, de Châteauguay.

OTTAWA

—M. et Mme J.-A. Machado et Mlle Théodora Machado partiront pour l'Europe, le 17 mars et se rendront en France, où ils seront les invités de Mme M. Oboussier.

—Mme Gustave Lanctot a reçu à déjeuner, hier, en l'honneur de Mme Henri Rainville, de Montréal.

—Mme E.-C. Arnoldi est partie pour Saint-Jean, N.-B., d'où elle s'embarquera, ces jours-ci, pour l'Angleterre.

LE R. P. EMILE LAFOND EST MORT AU BENGALE

Le R. P. Emile Lafond, c.s.c., doyen des missionnaires du Bengale, vient de mourir à Dacca, centre de la mission. Il a succombé à une maladie de coeur, à l'âge de 71 ans, dont 35 années de ministère dans les jungles. Il fut administrateur du diocèse de Dacca pendant la vacance de ce siège, après la mort de Mgr Linneborn, en 1917. Il s'est dévoué depuis à la mission de Solepore avec la générosité et le succès que le Père Omer Desrochers décrit ainsi dans une lettre récente:

"Malgré son grand âge, le Père Lafond fait plus de catéchisme du matin au soir qu'aucun curé des pays catholiques. Dans la matinée, il assemble les jeunes gens pour une demi-heure. C'est ensuite le tour des filles de l'école, au nombre de 70. Les garçons ont leur tour l'après-midi.

"Les gens aiment beaucoup entendre les entretiens du Père Lafond. Il parle le bengali à la perfection, ayant toujours les termes propres et imagés. Trois professeurs hindous vinrent avec leurs élèves les plus brillants pour subir un examen du catéchisme. Quelques-uns d'entre eux avaient dû faire jusqu'à six milles, par des chemins boueux. C'est évident qu'un courant merveilleux de conversion s'établit aux Indes. Surtout à Solepore où les conversions ont toujours été rares; aucun Hindou n'aurait fait de semblable démarche il y a quelques années. Il me fut donné de voir les quelques nouveaux chrétiens convertis par le Père Lafond. La moisson qui s'annonce prouve qu'on ne sème jamais en vain et que les sacrifices des vaillants missionnaires de Solepore ont été agréables au Dieu de toute bonté".

Le défunt était fils de feu le notaire F.-X. Lafond, de Berthier. Le Père Eugène Lafond, C.S.C., décédé en 1919, et le Frère Albert, C.S.C., décédé en 1909, étaient ses frères. De ses proches, lui survivent son frère M. Aristide Lafond, une soeur, Soeur Saint-Ubald, de la Congrégation Notre-Dame et son neveu Wilfrid, connu chez les Franciscains sous le nom de frère Roch.

Après de brillantes études au séminaire de Nicolet, le futur missionnaire avait fait un peu de journalisme. A 26 ans, il entra dans la Congrégation de Sainte-Croix. Ordonné en 1883, il fut d'abord professeur, puis préfet de discipline au collège Notre-Dame, puis supérieur à Valleyfield et à Sorel, jusqu'à son départ pour le Bengale en 1890.

Le Frère Vital, C.S.C., récemment arrivé au pays, en voyage de repos, ne tarit pas d'éloges sur le compte du regretté doyen des missionnaires canadiens qu'il a vu à l'oeuvre ces douze dernières années. "La vie du Père Lafond, dit-il, est une belle page à ajouter à l'histoire déjà glorieuse du Canada apostolique".

LE RAPPORT ANNUEL DU ROYAL AUTOMOBILE CLUB EST TRES SATISFAISANT

Les membres du Royal Automobile Club of Canada présents à la 21e réunion annuelle de cette organisation, hier après-midi, se sont déclarés fort satisfaits de la situation et des progrès du club exposés dans le rapport du président, M. Théodore-G. Morgan, pour l'année 1924. Après la lecture du rapport, les directeurs ont été choisis pour une période de trois années. M. Donat Raymond, le colonel Paul R. Hanson, M. Kenneth-T. Dawes et Me J.-J. Meagher ont été réélus, et M. Grant Hall, vice-président du Pacifique Canadien, a été aussi choisi pour faire partie du bureau de direction. Ce bureau a ensuite réélu, à l'unanimité, le président, M. Théodore-G. Morgan; le vice-président, le colonel Paul-R. Hanson; et le secrétaire-trésorier, M. George-A. McNamee.

Au cours de l'année dernière, le nombre des membres s'est accru de 40 pour cent, et les recettes ainsi que le surplus ont été les plus considérables dans l'histoire du club. Les services rendus par le club à ses membres ont aussi été de beaucoup augmentés et améliorés. Enfin le Royal Automobile Club of Canada déclare que le nouveau pont de la rive sud remédiera à la congestion du trafic.

UNE HEURE DE GARDE

Demain, heure de garde à la Sainte-Vierge chez les Soeurs de l'Immaculée-Conception. Les associées sont invitées à se rendre à la chapelle de la maison-mère, 314, Chemin Sainte-Catherine, Outremont.

Tokio, 6.— Il est compris que les manoeuvres navales d'automne seront restreintes. Elles seront plutôt stratégiques que tactiques.

Message

de joie. Des milliers de gens maintenus en bonne santé, grâce à l'usage abondant du LAIT BORDEN.

BORDEN'S
Farm Products Co. Ltd.
York 5855

LES COURS

COURS DU SOIR A POLYTECHNIQUE

Physique (électricité): professeur A. Wendling, 7 heures 45 p.m., les 6, 10 et 13 mars. Géologie: professeur A. Maillhiet, à 9 heures p.m., les 6, 10 et 13 mars. Béton armé: professeur S.-A. Baulne, à 7 heures 45 p.m., les 17, 20, 24, 27 et 31 mars. Génie sanitaire: professeur Théo.-J. Lafrenière, à 9 heures p.m., les 17, 20, 24, 27 et 31 mars.

* * *

LANGUES VIVANTES

SAMEDI, ALLEMAND: 1. "Heidenroeslein" (GOETHE) (90); 2. "Der Aufseher der Sklaven" (60); 3. "In deiner Brust sind deines Seelenkals Sterne" (Schiller); 4. "Des Menschen Engel ist die Zeit" (Schiller).

* * *

HAUTES ETUDES
LANGUES VIVANTES

Italien: vendredi, 8 h.; allemand: vendredi, 8 h.; français commercial; vendredi, 7 h.

MATIERES COMMERCIALES

Comptabilité: vendredi 7 h.; droit commercial; vendredi, 9 h.; assurances: vendredi, 7.30 h.; publicité; vendredi, 8.30 h.

* * *

HISTOIRE NATURELLE

Samedi prochain, le 7 mars, à 2.30 heures, aura lieu au laboratoire de botanique de l'Université de Montréal la prochaine réunion de la Société canadienne d'histoire naturelle. Le R. P. Marie-Victorin, professeur de botanique à l'Université de Montréal, parlera des "Lycopodes de la province de Québec." Le public est invité.

CONVOCATIONS

CLUB DE REFORME

Le Club de Réforme de Montréal aura comme hôte d'honneur, au déjeuner-causerie régulier de samedi, le 7 mars courant, à une heure précise, l'hon. Jacob Nicol, trésorier provincial.

M. Nicol parlera en anglais de "la régie du commerce des alcools et son fonctionnement dans cette province".

* * *

MONUMENT NATIONAL

La section centrale No 15 de la société Saint-Jean-Baptiste tiendra une assemblée générale ce soir, à 8 heures dans le grand salon de la société, au Monument National. M. J.-Armand LeBeau, avocat, donnera une conférence.

* * *

A S.-PAUL DE LA CROIX

Mardi prochain, 10 mars, à 8 h. 30, dans la salle de l'Académie Saint-Paul de la Croix, aura lieu une grande assemblée de l'association des citoyens de cette région. L'Académie est au coin des rues Prieur et Sacré-Coeur, Saint-au-Récollet.

* * *

DIMANCHE DU PRATICIEN

Le "Dimanche du Praticien", à l'Hôtel-Dieu, sera marqué, le 8 mars, par divers travaux pratiques et la présentation des malades que dirigeront les Drs Dubé, à Saint-Pierre, Bousquet et Gauthier. La séance commencera à 10 h. 30 a.m. Tous les médecins de la ville sont invités.

* * *

YOUNG MEN'S CANADIAN CLUB

Le dîner hebdomadaire du Young Men's Canadian Club aura lieu lundi prochain, 9 mars, à 6.15 heures p.m., à l'hôtel Windsor. L'hôte d'honneur sera le colonel E.-J. Chambers, journaliste, qui donnera une conférence illustrée sur le "Nord-Ouest inexploité".

* * *

CLUB CHENIER

Il y aura une assemblée régulière des membres du club Chénier, rue Adam, près de la rue Darling, dimanche soir le 8 mars. M. G. Marin, sera le conférencier de la soirée. Il parlera de la politique du regretté Honoré Mercier, ancien premier ministre.

SOMME ACCORDEE POUR LA PERTE D'UN VERGER

Il y a quelques mois, l'hon. juge Duclos accordait $10,000 de dommages à O. Delâge, dont le verger, situé à Saint-Hilaire, fut détruit par un feu qui avait été mis par la négligence de certains employés des Chemins de fer Nationaux. Ces derniers admettaient leur responsabilité, mais ils déclaraient que la somme accordée par le tribunal de première instance était excessive.

L'hon. juge Greenshields, qui a rendu le jugement majoritaire de la Cour d'appel, a déclaré qu'il ne croyait pas opportun d'intervenir dans la décision rendue par la Cour supérieure.

LEGERES CONDAMNATIONS

Sous l'accusation d'avoir volé des tuyaux de plomb, dans une maison vacante, un nommé A. Rocheleau a été condamné à un mois de prison, par le juge Perrault.

Pour le vol de doubles fenêtres et de jalousies, dans une maison vacante, un nommé O. Lauzon a été condamné à trois jours de prison.

Léopold Malo accusé d'avoir volé un cheval valant $175, a été condamné à deux mois de geôle.

Deux jeunes gens ont été condamnés à un mois de prison, sous l'accusation d'avoir volé un gramophone et 22 disques, la propriété de M. G. Matte, 82, rue Panet.

Pour Rhumes, Grippes ou Influenza

et comme préventif, prenez les Pastilles Laxatives BROMO QUININE. C'est un remède sûr et éprouvé. La boîte porte la signature de E. W. Grove, 30c. Fabrication canadienne.

Offre Spéciale!

MONTRES-BRACELETS POUR DAMES,— le dernier modèle ovale, boîtier en doublé or blanc gravé à la main, mouvements à levier montés sur 15 pierres, garanties. Dans de belles boîtes à cadeaux. Nombre limité seulement à

$22.50

Mappin & Webb
CANADA LIMITED
353, rue Ste-Catherine O.
Bijoutiers Orfèvres
Joailliers

LE CHEMIN DE FER ACCAPARE CES SUBSIDES

Les crédits supplémentaires demandés aux Communes sont presque entièrement affectés au Canadien National.

DIX MILLIONS DE PLUS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6. — Les crédits supplémentaires ont été déposés en Chambre hier soir, au nom du ministre intérimaire des finances, l'hon. James-A. Robb. Ils s'élèvent à $7,841,442.08, dont la grosse part, soit $7,590,000, va aux chemins de fer Nationaux. Le reste se partage comme suit: administration de l'acte des combines, $20,000; obligations additionnelles contractées par le gouvernement canadien à l'exposition de Wembley, $150,000; allocation aux marins invalides, $25,000; aide aux gens qui portent des secours médicaux aux indigents du Yukon, $6,000; dépenses supplémentaires pour l'administration de l'acte des grains, $10,000; dépenses additionnelles et imprévues, $130,442.08.

A l'heure présente, et sans compter les crédits complémentaires qui seront présentés au dernier mois de la session, les crédits demandés, cette année, dépassent de $10,500,000 le total de la somme exigée l'an dernier. Les crédits demandés l'an dernier, y compris ceux des chemins de fer, s'élevaient à $400,571,850, tandis que ceux que l'on demande cette année sont les suivants: crédits principaux, $342,036,597; crédits supplémentaires, $7,841,442; crédits des chemins de fer, $60,668,000; total, $410,546,039.

M. WILLIAM MELDRUM MEURT A WESTMOUNT

Le président de la City Ice Company Limited, M. William Meldrum, est décédé, hier, à sa demeure, 9

Feu M. WILLIAM MELDRUM.

avenue Willow, Westmount, après plusieurs mois de maladie. M. Meldrum était né à Montréal et était âgé de 66 ans. En 1882, il organisait la firme Hislop, Meldrum and Company qui fut remplacée, en 1890, par William Meldrum and Company. Pour cause de santé, M. Meldrum se retira des affaires actives en 1906, mais conserva les droits qu'il possédait dans diverses entreprises. Il fut nommé président de la City Ice Company en 1908 et le demeura jusqu'à sa mort. Il était aussi directeur de la compagnie Meldrum Bros Limited; de la Saint-Lawrence Waggon Co., et de la National Ice Association. Il laisse sa femme née Duclos (Anna), ainsi que cinq fils: MM. William-Hunter Meldrum, James-John Meldrum, Daniel-Smith Meldrum, Alexander-Robert Meldrum et Walter-Duclos Meldrum, ainsi qu'une fille, Mme Robert Lang, (Irène).

Me C.-A. BARNARD ET CET ACHAT D'ACTIONS DE LA BANQUE INTERNATIONALE

Toronto, 6—La cause des actionnaires de la Home Bank qui veulent être relevés de leur double responsabilité, s'est continuée, hier, à la Cour suprême de l'Ontario, devant le juge Charles Garrow. Me H. Ludwig a longuement contre-interrogé Me C.-A. Barnard, de Montréal, ex-directeur de la banque, au sujet de la transaction en vertu de laquelle la Home Bank acheta des actions possédées par les actionnaires de la Banque Internationale. Me Ludwig rappela que, le 11 décembre 1912, des avances furent faites à Me Barnard et qu'il donna son billet personnel au montant de $300,000 à la banque pour faire l'achat de ces actions. Me Barnard déclara croire qu'un peu moins de ce montant fut employé ce jour-là. Plus tard, Me Barnard expliqua qu'il agissait pour un groupe, mais qu'il n'y avait pas d'entente de la nature d'un syndicat. Il y avait trois ou quatre personnes auxquelles il croyait devoir rendre compte pour les profits. Il dit aussi que la Home Bank s'occupait de l'achat des actions de la Banque Internationale avant qu'il ne s'en occupât lui-même. Quand il s'en occupa, la Home Bank avait déjà entamé des négociations dans ce but. Le colonel Mason devait acheter ces actions s'il était satisfait de l'actif, et Me Barnard dit qu'il aurait alors été dégagé de sa responsabilité pour ce qui est de son billet. Plus tard, Me Barnard déclara avoir acheté les actions pour la Fidelity Trust Company. Les actions furent enregistrées au nom de cette compagnie.

Grippe

Dans tous les cas de longue convalescence après une attaque de grippe ou d'influenza, donnez au malade beaucoup de POISSON FRAIS.

Il contient les éléments nécessaires pour refaire les forces, et de tous les aliments, c'est le plus facile à digérer.

Voyez cependant à ce que le poisson soit FRAIS. Vous feriez bien d'exiger du POISSON HATTON et alors vous n'aurez rien à craindre.

Votre Marchand Local vend le POISSON HATTON

D. HATTON COMPANY
MONTREAL
"La crème de la Pêche"

FEU Mme L'ECUYER

Mardi matin avaient lieu en la chapelle des Soeurs de la Providence, rue Fullum, les funérailles de Mme Isaie L'Ecuyer, née Tremblay (Léopoldine), mère de la Revde Soeur Marie-Léopoldine, supérieure générale des Soeurs de S.-Anne actuellement de passage à la maison de Lachine, de Soeur Marie-Julien, assistante-supérieure générale des Soeurs de la Providence et de M. Arthur L'Ecuyer, fonctionnaire des Postes à Ottawa. Au service funèbre présidait M. l'abbé Therrien, assisté de MM. les abbés Béliveau et Fernet. NN. SS. Deschamps, évêque auxiliaire-élu et LePailleur étaient au choeur ainsi que plusieurs prêtres. La dépouille mortelle a été transportée à Marlboro, Mass., où un autre service funèbre a été célébré. Nos sympathies à la famille en deuil.

Les PETITES annonces dans la "Presse" rapportent de GRANDS bénéfices. Servez-vous-en!

Tremblements de terre

La plupart des gens ne désirent pas en ressentir plus d'un durant leur vie. Il en est de même pour le savon; maintes femmes n'emploient qu'un savon pour toutes les fins—"TOTO", le savon pour la soie et la laine—et le trouvent excellent pour tous les genres de blanchissage. 3 paquets 25c chez votre épicier.

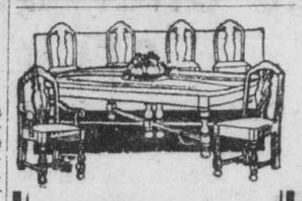

Les Beaux Meubles de St. Jean

SPECIAUX
du mois de
MARS
Choix considérable de
MOBILIERS DE
Salles à Dîner
9 morceaux
$125.00
et au-dessus

L.-G. ST-JEAN
Compagnie Limitée
319 Ste-Catherine Est
PRES ST-DENIS
Téléphone Est 5273

Quakeresses Gloria Swanson
en feutre de belle qualité — 3.95
Modèles plus petits pour jeunes filles.
Etalage spécial samedi
Daviés
CHAPEAUX
Magasin principal:
561 Ouest, Rue Ste-Catherine
Angle rue Drummond.
Aussi à notre succursale de la rue Bleury, entre rue Ste-Catherine et théâtre Imperial.

TED TREVOR
—et—
DINA HARRIS

directement de l'Embassy Club, Londres, donneront une exhibition de leurs fameuses créations chorégraphiques dans la
SALLE DES BANQUETS
Ce Soir et Samedi Soir (11.45 hrs)
avec l'aide des
"CHICAGO RAMBLER" de Paul Freed.
Couvert $1.00
"La danse de Mlle Trevor et de M. Harris est l'inverse de l'ordinaire — rythme parfaitement coordonné — finesse — maîtrise absolue de la ligne plastique — goût impeccable".
S. MORGAN POWELL.
Hotel Mount Royal

FAITES POUR PLAIRE

CONFITURES
RAYMOND

¶ Résultat de vingt années d'expérience et de perfectionnements. Les CONFITURES RAYMOND sont garanties et reconnues comme étant ce qu'il y a de plus pur et de plus parfait. Elles ont une renommée universelle.

Fruits:
Fraises
Framboises
Prunes
Pêches
Ananas

Exigez la marque
RAYMOND

MEILLEURES EN TOUTES OCCASIONS

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

MONTREAL, VENDREDI, 6 MARS 1925

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

LE CHEF DE POLICE GUAY DECLARE QU'EN ARRETANT MESSIER ET DUFAULT, CEUX-CI LUI ONT DEMANDE S'ILS "POURRAIENT S'EN TIRER AVEC 20 ANS"

DES PHENOMENES PRECURSEURS DU SEISME

A Baie-Saint-Paul, quelques jours avant le tremblement de terre, d'étranges perturbations électriques ont été remarquées. —Des fissures.—Bruits terrifiants.

DES FAITS CURIEUX

(Du correspondant de la PRESSE)

Baie S.-Paul, 6. — Le dernier séisme qui s'est manifesté avec une telle persistance à Baie-S.-Paul et dans tout le comté de Charlevoix a permis de faire certaines constatations qui auront probablement un grand intérêt pour les savants.

Environ cinq ou six jours avant la première secousse, on a constaté à Baie S.-Paul que des fils téléphoniques dont on ne se servait plus depuis six mois et dans lesquels ne passait aucun courant électrique se sont chargés soudainement d'électricité comme s'ils étaient venus en contact avec des fils vivants. Ce phénomène se produisit un soir de la semaine dernière et se reproduisit le lendemain matin. Le temps était alors très calme; il n'y avait pas la moindre brise. Il tombait cependant une neige très humide et l'atmosphère était lourde et sombre.

Aux mêmes heures les appareils de téléphone et de radio ont aussi été affectés. Ceux qui voulurent s'en servir entendirent une sorte de grésillement inaccoutumé très intense et d'une nature toute particulière.

On en a conclu ici que l'atmosphère avait dû être surchargée d'électricité ou d'un gaz spécial à la suite de l'effort que faisait le globe terrestre et qui devait produire le tremblement de terre de samedi et les vibrations des jours suivants.

Ces constatations ont été faites par un grand nombre de personnes qui les décrivent toutes de la même manière. Elles ont très impressionné la population.

On a de plus remarqué depuis samedi que plusieurs fissures se produisent dans le sol et se referment presque aussitôt après avoir laissé échapper de l'eau et du sable. La plus grande de ces fissures a été remarquée entre Baie Saint-Paul et Saint-Urbain. Elle avait une largeur de 3 ou 4 pouces.

Pendant la nuit du 28 février au premier mars, les secousses étaient accompagnées tantôt d'un bruit qui ressemblait au mugissement d'un fleuve qui se précipite dans un gouffre; tantôt d'un bruit qui rappelait un train lourdement chargé en marche ou encore le grondement sourd d'un tonnerre lointain. Tous ces bruits semblaient venir du nord ou du nord ouest.

Au camp "La Galette", situé sur un des plus hauts pics des Laurentides, sur le chemin du Saguenay, le gardien a rapporté par téléphone que depuis la première secousse de samedi soir, des petites secousses se sont fait sentir continuellement de dix minutes en dix minutes, très régulièrement.

A Baie Saint-Paul, nous avons encore senti des vibrations, hier, mais elles étaient faibles.

MAISONS SANS CHEMINEES

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Siméon, 6 — La première secousse sismique, samedi a duré dix minutes et a été très forte. Depuis, nous avons enregistré plusieurs autres secousses, mais moins fortes. Des dommages considérables ont été causés dans notre paroisse, principalement dans l'église et dans les magasins. Presque toutes les maisons sont sans cheminées. Plusieurs personnes souffrent encore du choc nerveux qu'elles ont reçu. Les hommes sont en grande majorité dans les chantiers et, dans la plupart des maisons les femmes étaient seules avec les enfants.

DE CURIEUX EFFETS

S.-Alban de Portneuf, 6. — Le tremblement de terre a été très fort ici et a causé une grande frayeur dans la population. On rapporte deux cas très curieux dus au séisme. Lorsque la première secousse se produisit, un jeune homme qui retournait chez lui en voiture vit tout à coup son cheval tomber à deux reprises et se relever presqu'aussitôt sans aide. L'animal semblait cependant avoir perdu le sens de la direction.

Dans le rang S.-Joseph, on rapporte qu'un cultivateur, qui venait de terminer la visite de ses étables où il avait remarqué que tout était en ordre et qu'aucun animal ne donnait le moindre signe de maladie, décida de faire une autre tournée après la première secousse. A sa grande surprise, il trouva une des vaches morte. On croit qu'elle a succombé à la frayeur.

A SAINT-DENIS-DE-KAMOURASKA

S.-Denis de Kamouraska, 6.—La secousse sismique de samedi a beaucoup énervé la population. Plusieurs maisons du deuxième rang n'ont plus de cheminées. La secousse s'est produite à 9 heures et 20. L'horloge de l'église est arrêtée à ce moment. Les fours à pains sont en partie brisés. Ce qui n'a pas peu contribué à l'énervement des gens ce sont les violentes tempêtes de neige et de vent qui ce succèdent depuis samedi. Les plus âgés s'accordent à dire qu'ils n'ont jamais vu une pareille température.

FEU M. LOUIS CLEMENT

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 6. — M. Louis Clément, père, est décédé, ici, hier, en sa demeure, 342, rue Saint-Joseph. M. Clément, homme d'affaires important de Lachine, était un ancien échevin et évaluateur de Lachine.

Agé de 67 ans, il laisse une veuve et trois fils, Adrien, Louis et Frank et quatre filles, Mmes J.-H. Deslauriers, J.-E. Baudette et C.-M. Roche et Mlle Olive Clément.

Les funérailles auront lieu lundi matin.

QUATRE PROCES POUR MEURTRE A HULL

Une session de la Cour d'assises s'est ouverte ce matin, en cette ville, sous la présidence de l'hon. juge Loranger.—Carey, Aurore et Aldège Despaties comparaissent.

LA LISTE DES ACCUSES

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 6—Une session de la Cour d'assises s'est ouverte ici ce matin, au milieu d'une foule qui débordait l'enceinte du tribunal. Le programme des assises est beaucoup plus chargé que d'habitude et quatre causes de meurtre sont inscrites ainsi que 17 offenses de nature grave, surtout des causes de vols, de recels, etc. La Cour était présidée par l'hon. juge Loranger.

En tête de la liste des causes on remarque celle de James Carey, âgé de 25 ans, accusé d'avoir assassiné le ou vers le 24 décembre dernier, Joseph Bouchard, dans une cabane solitaire de Glenlivet. Carey a toujours prétendu qu'une autre personne se trouvait chez Bouchard vers cette date et il a désigné cette personne comme étant Euclide Courville, de Poltimore. Le détective Dalpé, a retracé Courville dans un camp de bûcherons de l'Ontario à Pickerel, mais Courville a établi un alibi à l'épreuve de toute confrontation. Carey cependant a persisté à dire que Courville était bien la personne qu'il avait vue chez Bouchard. Hier, pourtant, il a abandonné sa persistance et il a avoué qu'il a pu s'être trompé sur l'identité de Courville, mais qu'il continue à déclarer qu'un homme du nom d'Euclide Courville se trouvait chez Bouchard, le 24 décembre 1924, dans un état d'ivresse. Et il a ajouté: "L'homme que j'ai vu chez Bouchard ressemblait beaucoup à Courville avec lequel j'ai été confronté, en présence du chef des détectives Lorrain à Montréal."

Les autorités policières auraient de fortes preuves contre Carey et des enquêtes complètes ont été entreprises pour retrouver le lâche assassin du vieillard Bouchard.

Aurore Despaties, 17 ans, de Saint-Pierre de Wakefield, est accusée d'avoir brûlé le corps de son enfant nouveau-né et son frère Aldège est accusé d'inceste.

Sarah MacCastlin, de Low, est sous le coup d'une accusation d'infanticide.

Les autres causes sont celles de Russell Mullin, tentative de vol sur la personne. Robert Wiggins, enlèvement de mineure; John Birch, vol; Max Fuller, obtention d'argent sous de fausses représentations; Lina Saule, vol sur la personne; Jack McKinstry, vol; Hormisdas Bédard, parjure; Olivier Marengère, vol; Edouard Robitaille, vol; Oscar Villeneuve et Roméo Martineau, vol d'un automobile.

Une cause est celle d'Eugénie Harel et de Georges Durand accusés d'avoir tué un soldat du nom de Lawrence dans une maison du chemin de Chelsea en 1919, mais aucun des deux accusés n'a pu être retracé.

R. Mullin, G. Braithwaite et Lina Saule ont été ramenés de Bordeaux hier soir par le détective J.-F. Dalpé. Les autres se trouvaient déjà ici dans la prison de Hull.

Les avocats de la Couronne sont Mes J.-A. Parent et Fernand Major.

Ce sont d'abord les petites causes qui seront étudiées et il est peu probable que la cause de Carey soit entreprise avant deux semaines.

Une foule de personnes, témoins, jurés, spectateurs, accusés étaient dans les abords du palais de justice longtemps avant l'ouverture de la Cour qui ne s'est ouverte qu'à onze heures. Dans la boîte aux accusés, on remarquait tout d'abord James Carey, fort pâli depuis son incarcération et qui s'est laissé croître une moustache. Il paraissait un peu énervé et ses yeux noirs et durs ne cachaient pas l'émotion que pouvait lui inspirer la terrible accusation qui pèse sur lui. A sa droite la petite Aurore Despaties, cheveux coupés court, avait l'air fort déprimée. Avec son air innocent et timide et son jeune âge, 17 ans, et sans en paraître plus de 14, elle attire la sympathie de la foule.

A gauche de Carey se trouvait le nègre Braithwaite, accusé de vivre des produits de la prostitution et qui a été arrêté dans un raid conduit par les autorités policières sur le chemin de Chelsea.

Sarah McCastlin, accusée aussi d'infanticide était aussi au banc des accusés. La figure amaigrie, elle a, paraît-il, perdu 15 livres depuis son arrestation. Elle porte un chapeau qui lui recouvre les yeux et elle est vêtue de noir.

Les grands jurés choisis sont: MM. Moïse Gauthier, James Armstrong, Gaspard Bouvier, Thomas Angus, Eugène Legault, Harry Williams, John Proulx, Ferdinand Perrault, Henri-J. Bélanger, David Benedict, William Allen, Robert Brady, fils; M. Moïse Gauthier a été choisi président du grand jury.

Les détectives Wilfrid Germain et J.-F. Dalpé qui ont été mêlés à plusieurs arrestations étaient en Cour, ce matin, ainsi que les greffiers en charge, MM. R. Beauparlant et J. Kearney.

L'hon. juge Loranger, dans son adresse aux grands jurés, leur a tracé leurs devoirs. Il leur a dit que, pour décider s'il y a matière à procès, il n'est pas nécessaire qu'il y ait unanimité. Une majorité de sept est suffisante.

Après la lecture de l'adresse en français, le juge a lu le même texte en anglais.

Dans la majeure partie des causes le juge a permis de renouveler les cautionnements de certains accusés jusqu'à leur procès, mais les accusés James Carey, Braithwaite, Aurore Despaties, Sarah McCastlin, Mullins sont retournés en prison.

Seize témoins, sous la garde du constable Pressot attendaient en Cour d'être appelés, mais l'audience a été ajournée à lundi, à 10 heures, alors que les grands jurés présenteront leur rapport.

A SE PROCURER DEMAIN

LA "REVUE ILLUSTREE" DE LA "PRESSE"

ALBUM ET MAGAZINE DE LUXE

On se fera une idée de l'intérêt qu'offre la "Revue Illustrée" de la "Presse" de demain, en lisant le rapide sommaire suivant: LES CHOSES DE CHEZ NOUS. — Le nouvel auxiliaire de l'archevêque de Montréal; le roi des Gypsies américains; la plus belle femme du Japon; de beaux bébés; des fiancées; de belles familles canadiennes-françaises; un maire du Lac Saint-Jean; une jeune pianiste; le Conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb; les officiers du Club Gouin; un vétéran pressier; une Canadienne-française de l'Alberta; de belles pièces culinaires; le président de l'Association de la jeunesse libérale de Montréal; le banquet annuel de l'Association des marchands de bois détaillants de la province de Québec; l'assermentation du nouveau shérif de Beauharnois, etc.

Parmi les autres photographies: une descendante de Ponce de Léon, le découvreur de la Floride; un violoncelle du temps du Directoire; un magnifique vase de Sèvres; une belle Autrichienne; la plus belle femme du Japon; la famille de l'ambassadeur japonais à Washington; un magnifique chien d'arrêt; le bras droit de Mussolini; la Bonne Entente sur la plage; la famille de Krassine; la villa qui a été donnée à d'Annunzio par le gouvernement italien; un protégé de la maison royale de Siam; deux nobles Anglaises en Amérique; un traîneau à voile original, etc.

Pour les dames, une belle page sur les dernières modes et autres belles photographies de modes.

A lire dans le Magazine, les articles suivants, entre autres: Une belle institution; Après l'éclipse; Le poète hindou; Enterrements annamites; Le temps qu'il fera; Sorciers esquimaux; Maladies familiales, tares héréditaires, etc.

Puis, nos rubriques toujours fort intéressantes: La Vie au Foyer; Le Coin de Polichinelle; Les Choses Gaies; Ladébauche.

Dans les pages ordinaires de la "Presse", plusieurs articles fort intéressants, illustrés et autres.

Qu'on ne manque pas de se procurer la "Presse" de demain, comprenant la "Revue Illustrée".

LE PRINCE DE GALLES POPULAIRE EN AFRIQUE

Londres, 6. — En Afrique-Sud, on s'intéresse extraordinairement à la prochaine visite du prince de Galles. Une firme de Birmingham a reçu une lettre demandant le prix pour fabriquer une statue d'or du prince de Galles. On ne sait pas de quelle grandeur doit être cette statue.

DES EMPRUNTS QUE LA VILLE VA EFFECTUER

Des projets qu'étudiera le conseil municipal à sa prochaine séance.

SERVICE D'AUTOBUS

Les échevins tiendront leur réunion mensuelle lundi après-midi. Le feuilleton du jour contient dix articles dont sept projets de règlements, deux rapports du comité exécutif et une requête au sujet du garage Morgan.

Les règlements projetés sont: pour la création d'une commission d'embellissement de la ville de Montréal, projet qui est inscrit sur l'ordre du jour depuis le 18 août 1924; pour la circulation des voitures, projet inscrit depuis le 19 mai 1924 et transmis à une commission spéciale; pour amender le règlement concernant les taxes d'affaires imposées aux clubs, auberges, hôtels et restaurants, amendement inscrit depuis le 24 novembre; pour emprunter une somme de $2,500,000 qui sera ajoutée au fonds de roulement, inscrit le 9 février; pour emprunter une somme de $350,000 pour la pose de conduites et de services d'eau ainsi que pour des travaux urgents, inscrit le 9 février également; pour défendre la circulation des voitures lourdes rue de la Montagne, inscrit le 9 février; pour la construction des bâtiments dans le quartier Saint-Eusèbe, inscrit le 9 février.

Les deux rapports du comité exécutif concernant l'expropriation de la rue Hochelaga, l'un pour amender une résolution du conseil en date du 26 août 1924 au sujet de cette expropriation; et l'autre pour procéder à cette expropriation et voter un crédit de $15,000.

—La question des autobus sera discutée prochainement à la commission des tramways. De fait, les membres de la commission doivent avoir une conférence avec les représentants de la ville à ce sujet, d'ici quelques jours. Au conseil municipal, une résolution fut adoptée priant la commission des tramways de faire une étude de ce problème. Il a été suggéré déjà par le maire Charles Duquette qu'une première ligne d'autobus soit établie dans la rue Sherbrooke. Pour décongestionner les lignes qui vont vers le nord, on demanderait d'établir une autre ligne d'autobus dans une rue allant du sud au nord.

LA BELLE AU BOIS DORMANT

"Le service municipal de santé signale un cas de maladie du sommeil". (LES JOURNAUX)

Aux assises de Sorel, ce témoin raconte comment il a opéré l'arrestation de deux des accusés du meurtre de Pelletier, et quels aveux il a reçus d'eux.

MILLETTE SEUL NE PLEURE PAS

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Sorel, 6. — Les trois accusés ont passé une bonne nuit et, ce matin, ils ont pris un déjeuner substantiel.

Dans la soirée, hier, Henri Messier a eu une crise de désespoir qui a duré quelques minutes. Assis sur un banc, dans sa cellule, la tête entre les mains et appuyé contre le grillage de la porte, il a pleuré abondamment.

Quant à Herménégilde Dufault il semble maintenant plus abattu. Il a également pleuré au cours de la soirée.

Le dernier des accusés, David Millette, est le seul qui n'ait, jusqu'ici, donné aucun signe d'énervement.

Comme les jours précédents, longtemps avant l'ouverture de la Cour, ce matin, une foule de curieux stationnait à l'entrée du palais de justice où une équipe de policiers doit monter la garde. La consigne est très sévère et seules les personnes munies de cartes peuvent monter au premier étage du palais.

La Cour s'est ouverte à dix heures et quart. L'appel des accusés et des jurés se fit promptement, puis M. Aimé Chassé fit appeler le chef de police Albert Guay, de Sorel.

LE CHEF ALBERT GUAY

Aux questions que lui pose Me Chassé, il déclare que ce n'est à la demande de personne qu'il s'est rendu à Sainte-Victoire. Il avait été prévenu qu'un attentat avait été commis et que la victime se trouvait là.

"On m'avait affirmé que le crime avait été commis dans les limites de la ville de Sorel. Je me suis rendu chez Félix Antaya où j'ai vu la victime, Emile Pelletier. Le Dr Isaïe Sylvestre se trouvait auprès de Pelletier. C'est à Sainte-Victoire, chez Pelletier, que j'ai obtenu, le 27 novembre, des renseignements qui m'ont amené à déposer une plainte.

"J'avais vu Pelletier qui pouvait parler avec une certaine difficulté, mais il comprenait fort bien tout ce que l'on pouvait lui dire.

"La femme et la fille de Pelletier m'ont alors déclaré que Marie-Rose Dufault, soeur de l'accusé....

Ici Me Bertrand s'oppose à toute preuve par ouï-dire, et la Cour maintient l'objection.

LE DEPOT DE LA PLAINTE

"Quand j'ai obtenu ces renseignements, continue le témoin, j'ai déposé une plainte, ici, puis je me suis mis en communication avec le chef Lorrain, à Montréal, pour faire rechercher Messier et Dufault. On ne parvint pas à les localiser à Montréal. Des adresses avaient été données. On y alla, mais on ne put les retracer là.

"J'ai appris, le 6 décembre, dans la soirée, par le père de la victime Pelletier, que Dufault était rendu à Sherbrooke ou à Saint-Elie d'Orford. Comme je ne connaissais pas les accusés, j'ai amené avec moi Elphège DesRosiers.

"Près de Sherbrooke, nous avons appris du père de Messier que son fils était sur sa terre à Saint-Elie.

CHEZ LE PERE DE MESSIER

"Quand je suis arrivé chez le père de Messier, ce dernier était à harnacher ses chevaux. Il nous déclara qu'il sen allait sur sa terre, à dix milles de là, où un de ses garçons, arrivé récemment des Etats-Unis, était au camp. Il nous déclara qu'il allait "leur" porter des provisions.

"Sur ma question "Comment leur? — est-ce quils sont plusieurs?" M. Messier, père, me demanda pourquoi je recherchais son fils.

"Quand nous sommes arrivés au camp, Messier sortait, puis se sauva à l'intérieur. Quant il est revenu je lui ai dit que nous l'arrêtions pour l'affaire Pelletier. Je ne donnai alors pas d'autres explications, car je savais qu'il y en avait un autre à arrêter.

"Nous sommes entrés à l'intérieur du camp. Nous avons demandé à Dufault ce qu'il cherchait. Il m'a répondu: des cartouches, pour aller à la chasse. Je lui ai alors dit qu'il était trop tard; nous venons t'arrêter pour l'affaire Pelletier. Dufault m'a alors demandé: "Pelletier est-il mort?"

J'ai répondu: non, et je lui ai dit de nous suivre.

Me Chassé. — Jurez-vous n'avoir pas dit à Dufault: "Dis-moi où se trouve l'argent, cela va te sauver"?

—Je jure que je n'ai jamais prononcé de telles paroles.

—Vous le jurez positivement?

—Je n'ai jamais prononcé de telles paroles.

—Y a-t-il eu d'autres paroles échangées.

—Cela se peut, mais rien intéressant directement l'affaire.

Me Bertrand s'oppose alors aux questions que pose Me Chassé au chef Guay, pour savoir si des questions ont été posées par lui aux deux accusés.

Me Chassé retire alors ces questions, puis, il demande: "Avez-vous posé des questions aux deux accusés sur l'affaire Pelletier?

"J'ai pu leur poser des questions, mais, à la suite de renseignements qu'ils m'avaient eux-mêmes donnés.

"Rendu à Sherbrooke, nous n'avons pas immédiatement pris le train, mais le lendemain matin, vers 8 heures. Sur le train, j'ai lu les mandats aux deux accusés et les ai mis en garde. Un quart d'heure après, ils ont continué à parler de l'affaire. C'est alors que j'ai posé certaines questions.

QUESTION IMPRUDENTE

"Ils m'ont demandé si je croyais qu'ils pourraient s'en tirer avec vingt ans.

"La première question que j'ai posée a été: Où l'affaire s'est-elle passée?

Ils m'ont répondu que c'était vis-à-vis le gros cheval, une annonce de bière, sur le chemin allant à Saint-Ours. J'ai aussi demandé à Messier combien ils avaient pris d'argent à Pelletier, où ils avaient pris la barre de fer avec laquelle ils avaient frappé Pelletier, et combien ils avaient eu d'argent chacun.

"En arrivant à Montréal, je les ai confiés au poste de police du carré Chaboillez, en attendant l'heure du train pour partir pour Sorel.

"Plus tard, à mon retour à Sorel, je me suis rendu chez Mlle Parmélie Vandal, qui, m'avait-on dit, avait trouvé une casquette, sur le chemin.

Mlle PARMELIE VANDAL

Me Bertrand déclare qu'il n'a pas de question à poser au chef Guay et fait appeler Mlle Parmélie Vandal.

Aux questions qu'il lui pose, le nouveau témoin affirme reconnaître la casquette qu'on lui présente comme étant celle qu'elle a trouvée, sur le chemin, le 22 novembre, à quelque distance d'un panneau-réclame qu'il y a sur la route. La casquette était humide et à l'intérieur, il y avait des taches rouges.

LE Dr I. SYLVESTRE

Le Dr Isaïe Sylvestre, de Sorel, est ensuite appelé par la Couronne. Aux questions que pose Me Bertrand, il déclare que, le 22 novembre, dans la soirée, il fut appelé auprès de Pelletier, chez M. Antaya.

"Emile Pelletier se trouvait là, étendu sur le plancher. Je fis l'examen du blessé. Il avait de nombreuses blessures à la tête, dont une plus sérieuse que les autres, à la tempe, laquelle indiquait une fracture du crâne. Toutes avaient été causées par un instrument contondant.

"Pelletier me dit qu'il voulait se rendre à sa demeure plutôt qu'être conduit à l'hôpital. J'ai alors téléphoné au Dr Desjardins, de Sainte-Victoire, pour lui demander de

A suivre sur al page 25

CONCURRENCE DELOYALE AU SUJET DE LA VENTE D'UN "ROUGE BRUNETTE"

La maison Dorin avait pris une action en dommages accompagnée d'une injonction contre la compagnie J.-A. Marceau limitée qui aurait offert en vente un "rouge brunette" dans de petites boîtes ressemblant à celles dont elle se servait elle-même.

L'action de la demanderesse reposait sur deux moyens: une concurrence déloyale et l'enregistrement d'une marque de commerce. Cette action fut maintenue par Cour supérieure et ce jugement vient d'être confirmé par la Cour d'appel.

La concurrence déloyale eut suffi pour justifier une demande de dommages, dit l'hon. juge Létourneau. C'est ainsi que l'intimée, tenue à l'enregistrement d'une marque de commerce pour empêcher les contraventions, pouvait néanmoins prétendre à des dommages-intérêts pour une concurrence déloyale antérieure. L'intimée a prouvé qu'elle avait dûment enregistré sa marque de commerce et que cette concurrence déloyale de l'autre partie lui avait fait perdre la somme de $567 qui lui fut accordée par le tribunal de première instance. Ce jugement est bien fondé en faits et en droit et il doit être confirmé, a ajouté le juge.

SYMPATHIES OFFERTES A LA FAMILLE DANDURAND

Parmi les nombreux messages de sympathie reçus par l'hon. sénateur Dandurand, on remarque les suivants: le président de la république française; le maréchal Foch, généralissime des armées alliées; M. Hanotaux, ancien ministre des affaires étrangères et président du comité France-Amérique.

Le message reçu du président de la république française se lit comme suit: M. Dandurand, ministre d'Etat, Montréal. "Je prends vive part au deuil cruel qui vous frappe et vous prie d'agréer l'assurance de ma douloureuse sympathie".

Gaston Doumergue.

ADORATION NOCTURNE

Les adorateurs sont convoqués pour mardi prochain, le 10, à l'Hospice Saint-Joseph, rue Cathédrale, pour 8 heures à l'office des 40 heures.

LES ANNONCES CLASSEES

que vous désirez faire paraître dans les éditions de la "Presse" du samedi doivent nous parvenir avant.

6 heures P.M.

le vendredi précédent. Vous en assurerez ainsi l'insertion et la classification appropriée.

La Vie au Foyer

POUR LE PRINTEMPS

Robe-manteau en crépalga bleu avec revers-écharpe blanche bordée d'un liseré noir.

A TRAVERS LA MODE

Le long fourreau tout uni, tout droit, avec parfois une garniture dans le bas, est ce que nous voyons le plus fréquemment. Cela devient un véritable uniforme. Qui n'a pas sa robe fourreau, sans ceinture, sans fantaisie aucune. La ligne doit être absolument droite,aucune concession pour la taille, pour les hanches; il faut être un fuseau, et ma foi, toutes les femmes élégantes arrivent à posséder cette ligne moderne.

J'ai vu, dans ce genre de robes plates, des choses exquises. Voici, par exemple, un fourreau de velours frisson gris argent, décolleté en rond, sans manches, et orné, dans le bas, d'une haute bande de renard gris. Ce fourreau repose sur un dessous de satin de même ton dépassant de 8 pouces environ.

Il est à remarquer que beaucoup de nos robes actuelles ne vont pas jusqu'en bas; presque toujours un dessous dépasse plus ou moins; cela donne plus de légèreté; nous aimons particulièrement ces effets de tunique.

Les galons s'emploient à profusion; les rubans brodés également; les boutons jouent un rôle important, beaucoup de robes se boutonnent au milieu du devant, sur le côté ou dans le dos.

La garniture très employée est le tissu travaillé à l'envers, qui se retrouve un peu partout; ce sont des bandes verticales ou horizontales, ce sont des incrustations, des pointes, des lanières, en un mot, tout ce que l'on peut imaginer depuis le plus simple jusqu'au plus compliqué.

Sur certains fourreaux très plats, nous voyons assez souvent un volant plissé, un tablier également plissé, des panneaux toujours plissés, car la mode actuelle nous gratifie de beaucoup de fantaisies amusantes qui rompent la monotonie.

Il faut surtout retenir que les effets de tunique sont les plus en faveur; cela est obtenu souvent par un volant monté assez bas sur les hanches.

Les bandes de fourrure font de bien jolies garnitures et cela aussi bien sur nos robes du soir que sur nos robes d'après-midi.

Il est deux courants dans la mode que nous devons suivre avec autant de bonheur:

L'un est la robe étroite, je dirai même exagérément étroite, puisque le bas de la jupe n'a pas plus de 1 verge et 1-3. L'autre, au contraire, nous donne des volants en forme, des volants plissés, mais il faut avouer que ces volants reposent presque toujours sur un dessous, dépassant, très étroit.

La ligne varie cependant assez pour nous permettre des modèles très différents.

Les garnitures de nos robes sont du dernier raffinement, elles sont très souvent de la plus grande discrétion, mais combien elles ont de chic! Ce sont de fines broderies faites de perles, de fils de métal, de ganses; ce sont des passe-poils d'or ou d'argent soulignant une petite poche, un bas de manche ou un décolleté; ce sont des boutonnières bordées avec boutons fantaisie. En un mot, tout ce qui peut donner un caractère soigné et une robe, une préciosité, un chic discret est en faveur; jamais nous n'avions trouvé autant de véritable élégance, celle qui consiste à donner de la distinction et non de l'excentricité de mauvais goût.

Beaucoup de crêpe de Chine; ce tissu souple et tombant est bien dans la note, mais il faut le choisir assez lourd, car pour les robes très légères, nous avons toute la gamme des crêpes fantaisie, des voiles de soie et des mousselines.

Voici, par exemple, une robe de velours de soie noir; elle se compose d'un long fourreau fendu au milieu du devant depuis le bas jusqu'à la hauteur des hanches. Ce fourreau repose sur un dessous de satin noir orné au milieu du devant de broderies argent; ces broderies se voient au moindre mouvement de la tunique fendue, et cela est très chic vraiment. Le décolleté est arrondi et les manches absentes.

Voici une autre robe exquise, en crêpe de Chine violet; le haut de la robe, tout plat, se termine par un haut volant plissé monté sous une riche broderie cerise, violet et noir. Des boutons noirs en jais ornent les côtés et semblent fermer le volant; les boutonnières sont bordées de crêpe cerise. Vous ne sauriez croire, chères lectrices, combien cet ensemble a de cachet; de longues manches collantes se boutonnent jusqu'au coude de la même façon que le volant.

Nous avons vu un gracieux ensemble en jersey blanc garni de vison. Robe toute droite, unie, bordée dans le bas d'une haute bande de vison; veste également toute droite, bordée dans le bas d'une bande de vison un peu plus étroite; les manches sont également ornées de vison. Cette élégante toilette est destinée à la Côte d'Azur; elle est très simple et très chic à la fois.

A côté des robes toutes droites, très serrées, très étroites, nous voyons aussi parfois des soufflets ajoutés dans le bas qui apportent beaucoup de fantaisie. Ces soufflets sont souvent ornés d'une bande de fourrure qui les maintiennent évasés; c'est là encore une nouveauté qui nous amènera petit à petit vers plus d'ampleur.

L'ottoman est en faveur; il compose des robes, des manteaux et des tailleurs d'une haute élégance; il se garnit de fourrure, et nous avons vu des harmonies de gris ou de beige tout à fait réussies.

Une des jolies fantaisies de la Mode est apportée par les blouses qui deviennent de véritables petites robes. Ces blouses, très longues, atteignent très souvent un très haut degré d'élégance; il en est en velours, en crêpe de Chine, en voile, en panne ou en satin; elles s'ornent de riches broderies, de galons chinois, de perles ou de rubans. Parfois, aussi, la fourrure vient en agrémenter le bas.

Parmi les manteaux, nous ne pouvons qu'insister sur leur ligne simple; ils se portent courts et se garnissent de larges bandes de fourrure. Les cols sont fermés, très pratiques; parfois de riches broderies dans les tons camaïeu ornent le corps du manteau.

Beaucoup de velours, aussi bien dans nos robes que dans nos manteaux ou nos tailleurs; les chauds reflets du velours sont toujours très appréciés. Nous le retrouvons aussi très souvent en cape; rien ne saurait avoir plus de chic qu'une belle cape de velours noir ornée de vison, de skungs ou de petit gris. La cape de fourrure est vraiment très pratique aussi; son élégance est extrême; aussi en voyons-nous beaucoup, faites dans les pelages les plus coûteux: chinchilla, zibeline, vison, hermine et petit gris.

LE CONSEIL QUOTIDIEN

Contre la mauvaise haleine

Avant toute chose, consulter le dentiste qui soignera les dents cariées, et veiller à ne manger ni ail, ciboule, échalote si l'estomac fonctionne mal.

Prendre 5 ou 6 tablettes par jour, de cette composition: Poudre de charbon de bois très fine, 50 gr.; sucre pulvérisé, 50 gr.; bon chocolat, 100 gr. Faire fondre le chocolat au bain-marie, y ajouter le sucre et le charbon de bois, bien mélanger le tout et laisser refroidir après avoir étalé la préparation sur une plaque de marbre; découper en toutes petites tablettes et les conserver dans une boîte de fer-blanc et au sec.

LE CHALE ESPAGNOL

Ce fichu-châle est très élégant, il se fait au moyen d'un carré de satin noir plié en pointe, les bords sont cousus ensemble après avoir brodé sur un seul ou sur les deux côtés du fichu quelques motifs en laine. On fixe au bord de longues franges faites avec des brins de grosse soie que l'on plie double, dans le bord du fichu on glisse un crochet d'acier, on saisit le brin plié par le milieu, on tire la boucle dans laquelle on glisse les deux extrémités et l'on serre. On fait ceci sur deux côtés, les franges sont noires et demandent environ ½ livre de soie pour orner un fichu fait avec un carré de 30 pouces de côté.

CONCOURS DE CHARITE ENTRE LES PAROISSES

Le premier concours interparoissial au profit des oeuvres paroissiales est actuellement en voie d'exécution. Ce concours est une preuve de la solidarité qui doit exister entre les diverses paroisses du diocèse de Montréal. En effet, jusqu'à date, les paroisses suivantes y prennent part: Saint-Louis de France, l'Immaculée-Conception, Saint-Eusèbe de Verceil, Saint-Pierre-Claver, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Enfant-Jésus, Saint-Edouard, Saint-Ambroise, Saint-Arsène, Saint-Jean-Berchmans, Sainte-Philomène de Rosemont, Saint-Clément de Viauville, Saint-Anselme, Saint-Pierre, Saint-Henri et Saint-Zotique.

Le concours consiste en un tirage de 25 primes, d'une valeur totale de $800, comprenant un radio complet avec haut parleur valant $300; une laveuse électrique ($130), une fournaise combinée, bois, charbon et gaz ($75), une balayeuse électrique ($65), une coutellerie de 54 morceaux en argent ($55), une machine à coudre ($45), une lampe de table ($35), une horloge en acajou solide ($30), une montre-bracelet ($20), un portrait à l'huile de Mgr Gauthier et quinze autres primes de $5 à $10.

Le concours se terminera par un grand euchre, qui aura lieu le 15 avril, dans le soubassement de l'église Saint-Louis de France. Il a été organisé par l'Union catholique des employés de tramways, qui fournit les primes, les livrets et les pancartes; en retour, les paroisses versent à la caisse en maladie de l'union 40 pour 100 de la vente des cent premiers livrets et 20 pour 100 de la vente des livrets additionnels. Dans les autres paroisses qui ne prennent pas part au concours, le champ reste libre à l'initiative privée. Toute personne qui désirerait devenir zélatrice n'aura qu'à se mettre en correspondance avec l'aumônier des employés de tramways, M. l'abbé Jean Bertrand, 2,000 boulevard Saint-Joseph Est, Belair 9311.

LA CULTURE DE LA FEMME

M. l'abbé René Roblot, prédicateur du carême à Notre-Dame, a choisi la culture de la femme comme sujet général de ses sermons du vendredi après-midi aux femmes. Sa première conférence a porté, cet après-midi, sur la culture de l'esprit chez la femme chrétienne.

FEU M. R. GALIBOIS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6. — M. Robert Galibois, garde-chasse en chef à l'Ile d'Anticosti est décédé hier. Pendant plusieurs années, il avait été à l'emploi du gouvernement provincial, pour le département de la colonisation, des mines et pêcheries. Il était le frère de MM. André Galibois, du Labrador; Napoléon Galibois, de la Rivière à Pierre; Joseph Galibois, de l'ex-échevin F.-X. Galibois, Philéas, J.-Auguste et J. Eugène Galibois, de cette ville. Il est mort à Anticosti.

VICTOIRE D'UN JOURNAL

Regina, Sask., 6. — Un verdict favorable à la "Leader Publishing Company" a été rendu par un jury, hier soir, dans un procès pour libelle intenté par R.-E.-A. Leach, président de la Commission des liqueurs de Saskatchewan, qui demandait $50,000. M. Leach se plaignait de certains articles.

LE CANADA AU CONSEIL PRIVE

Le Manitoba obtient le droit d'appel sur une question de contrat.

PROBLEME FERROVIAIRE

Londres, 6.—Le comité judiciaire du conseil privé a accordé à la province du Manitoba le droit d'en appeler au sujet de son contrat avec le Nord-Canadien. La requête a donné lieu à des observations intéressantes. La province veut savoir si le pouvoir de fixer le tarif sur le réseau septentrional de son territoire lui appartient ou bien à la commission des chemins de fer, vu que les pouvoirs qui furent conférés à la province en considération de la garantie qu'elle promit à certaines obligations du chemin de fer.

La Cour suprême du Canada a statué que la fixation des taux relevait de la commission des chemins de fer. Me Eugène Lafleur, occupant pour le chemin de fer, a informé le conseil privé que la question des taux de chemins de fer était maintenant sur le tapis au parlement fédéral et qu'on avait l'intention d'égaliser les taux pour tout le Dominion. Il serait peut-être malheureux que le conseil intervint, dit-il.

Lord Haldane, membre du comité judiciaire, déclara que le comité n'avait jamais vu d'un bon oeil des gens venir devant le comité après s'être adressé à la Cour suprême du Canada, mais que le comité était prêt à faire exception pour les cas où l'intérêt public est en jeu.

L'appel actuel exige beaucoup de préparation. Les dépenses donnent une idée de la somme en jeu. Si le gouvernement fédéral règle la question, le comité n'aura peut-être pas à entendre la cause.

Me Lafleur demanda si cela voulait dire que le parlement canadien ne devrait pas procéder à la législation ferroviaire.

"Miséricorde! s'écria lord Haldane, comment pouvez-vous poser une pareille question?"

ECHOS DE GRAND'MERE

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère, 6.—M. J. A. Bernier, gérant de notre Cité, a représenté notre ville au congrès de la American Waterworks Association à Montréal.

—Les officiers et les directeurs de la Fairchid Aerial Surveys of Canada Limited ont tenu en notre ville dernièrement leur réunion annuelle.

La réunion fut présidée par son président M. Sherman Fairchild, directeur de la Fairchild Aerial Camara Corporation, de New-York. Les autres directeurs présents étaient MM. Elwood Wilson, ingénieur en chef de la division forestière de la Cie Laurentide, A. G. Lerie, de Grand'Mère, Thos. Hall, de Montréal.

—M. W. H. Smith, de Capetown, Afrique Sud, était en visite à Grand'Mère, ces jours derniers.

—Il y eut jolie fête chez M. et Mme J. Bellefeuille, de la rue DeLaroche, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur fille, Germaine. Il y a eut chant, musique, déclamation et parties de cartes. De nombreux cadeaux furent présentés à Mlle Bellefeuille.

Parmi les personnes présentes on remarquait M. et Mme J. Bellefeuille, Mme veuve G. Quessy, MM. et Mmes Siméon Veillette, de S.-Paulin, Arcadius Veillette, Jos. Tremblay, et leur fillette, Lucille, Mme J. Pichette, Mme T. Gélinas, Mlles Germaine Bellefeuille, Germaine Veillette, Irène Pichette, Alda Ally, Laurette Maltais, Gisèle Lord, MM. Georges et Emile Pichette.

Un goûter fut servi.

—La Chambre de commerce de notre ville a eu une importante assemblée dans la salle de l'hôtel de ville, lundi soir, sous la présidence de M. J. A. Gagnon.

Sur une suggestion faite par la Laurentide Co. Ltd., dans une lettre à la Chambre de Commerce, une résolution fut adoptée pour demander aux autorités du Pacifique Canadien qu'un train-express soit ajouté au service actuel, le dimanche. Copie de cette résolution sera envoyée à M. McTier, gérant de la section de l'est et demande sera faite au conseil municipal d'appuyer cette requête.

Une résolution fut votée appuyant le projet de construire un bureau de poste à Grand'Mère.

Une commission formée de MM. le maire J. Ed. Guilbord, J. A. Gagnon, président de la Chambre de Commerce, J. A. Bernier, gérant de la cité, C. E. Paquet, secrétaire de la Chambre de Commerce, J. H. Cunningham, surintendant à la Laurentide Co., rencontrera les autorités de la Cie Laurentide afin de connaître la politique que cette Compagnie entend suivre au sujet de l'aide qu'elle a promise pour le parachèvement de la route Grand'Mère, Trois-Rivières.

LA POPULATION DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 6. — La population de Trois-Rivières se chiffre à 28,006 âmes d'après le rapport des évaluateurs de la cité. La population stable est de 26,008 âmes et la population flottante est fixée à 2,000. C'est une augmentation d'un millier sur l'année précédente.

Près de la moitié de l'accroissement de la population au cours de l'année écoulée provient de l'excédent des naissances sur les décès. On a aussi constaté le retour de nombreuses familles, qui avaient quitté notre ville, les deux années précédentes, ainsi que l'arrivée de beaucoup de familles nouvelles.

Les PETITES annonces dans la "Presse" rapportent de GRANDS bénéfices. Servez-vous-en!

POUDRE GRASSE MARCEAU
—La plus adhérente—
25c LA BOITE
100-1,M,v,n

Tremblements de terre
La plupart des gens ne désirent pas en ressentir plus d'un durant leur vie. Il en est de même pour le savon; maintes femmes n'emploient qu'un savon pour toutes les fins—"TOTO", le savon pour la soie et la laine—et le trouvent excellent pour tous les genres de blanchissage. 3 paquets 25c chez votre épicier.

Essayez le nouveau bâton à barbe
Cuticura
Fait beaucoup de mousse.
C'est un émollient médicinal.

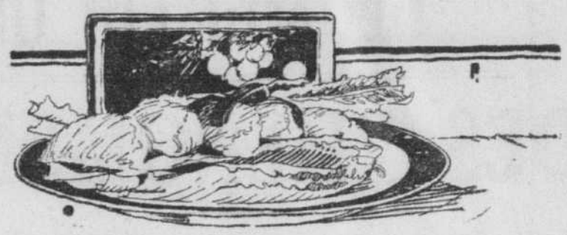

Sealdsweet signifie les Meilleurs de la Floride---

PRENEZ l'habitude d'acheter des pamplemousses d'après leur nom — tout comme vous achetez votre thé favori, vos céréales et votre poudre à pâte.

Le nom à considérer quand vous achetez des pamplemousses est Sealdsweet, le meilleur pamplemousse que produise la Floride.

Sealdsweet est une marque de qualité. C'est la garantie du Florida Citrus Exchange de vous fournir un fruit de première qualité, trié à la main et mûri sur l'arbre.

Aucun autre pamplemousse n'est comparable au pamplemousse de la Floride et aucun pamplemousse de la Floride n'est comparable au Sealdsweet. Car c'est le meilleur de la Floride.

Mangez plus de pamplemousses pour votre santé et mangez des pamplemousses Sealdsweet si vous voulez goûter quelque chose de bon.

FLORIDA CITRUS EXCHANGE, *Tampa, Floride.*

Seald Sweet

Le meilleur pamplemousse de la Floride

Où l'on goûte bien les joies de l'hospitalité

A femme qui sait bien recevoir répand autour d'elle une atmosphère d'amabilité indescriptible. Sa maison est un chef-d'oeuvre de bon goût et la correction du service n'a d'égale que l'affabilité charmante de l'hôtesse.

Autrefois, seules les riches pouvaient se permettre de bien recevoir. Maintenant, toutes les femmes en sont capables, si elles savent chaque jour embellir le foyer où de nombreux amis viendront semer de la gaieté.

Toutes les maîtresses de maison sont en mesure d'agir ainsi: elles n'ont qu'à lire les Annonces de La Presse. Elles y découvriront les choses nouvelles et jolies qui s'adaptent bien aux habitudes changeantes de la vie moderne. Les Annonces, en effet, renseignent sur l'évolution des coutumes que l'opinion publique approuve.

La femme qui reçoit bien et qui veut garder sa réputation d'hôtesse doit donc se faire un devoir de lire les annonces de La Presse.

Elle se tiendra ainsi au courant..... tout en ménageant sa bourse. Car les annonces de La Presse font plus que de faire passer devant vos yeux, les nouveautés de la mode élégante, elles constituent aussi des occasions d'économie fort appréciables.

Lisez les Annonces de

LA PRESSE

elles vous disent le dernier mot de la mode— elles vous permettent l'économie élégante.

PIANOS

Grande Vente de Pianos Usagés

OCCASIONS EXTRAORDINAIRES

offertes à ceux qui désirent se procurer un piano légèrement usagé à un prix très bas. Tous ces pianos ont été réparés à notre manufacture et toutes les parties défectueuses n'ont pas seulement été réparées, mais elles ont été remplacées par des neuves. Ces instruments ont donc la valeur des neufs.

PRATTE

HAZELTON BROS.

WESER BROS.

SWICK & KELSO

CHICKERING

HEINTZMAN & CO. AUTOMATIQUE

HEINTZMAN & CO.

ATTENTION

Le fait de fabriquer nous-mêmes nos pianos, nous place au premier rang dans le commerce du piano au Canada; en effet, s'il s'agit d'un piano neuf, nous vous donnons une plus grande valeur pour votre argent parce que nous éliminons les bénéfices d'intermédiaires. S'il s'agit d'un piano usagé, nous vous donnons un meilleur instrument puisqu'étant fabricants nous possédons l'outillage, la machinerie et la main-d'oeuvre experte, ce qui nous permet de réparer plus parfaitement un instrument usagé. Songez-y bien. Venez examiner nos pianos et pratiquez une grosse économie.

$5.00 COMPTANT

et $1.00 par semaine d'après nos conditions de paiements faciles, sera accepté pour quelques-uns de ces modèles.

HATEZ-VOUS — COMME TOUJOURS LES PREMIERS ARRIVES SERONT LES PREMIERS SERVIS.

SHEARINGTON

ARION

MANHATTAN

LES VIGNETTES NE SONT QUE DEMONSTRATIVES

J. Donat Langelier LIMITEE

368 RUE SAINTE-CATHERINE EST

LE PLUS GRAND MAGASIN DU GENRE AU CANADA

Le Coin des Enfants

JEU DE COLORIAGE

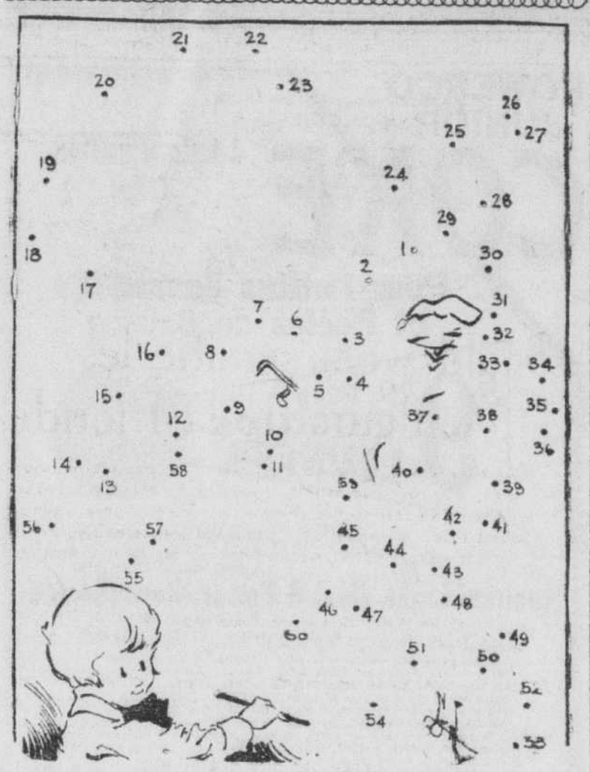

REUNISSEZ les chiffres, suivant l'ordre établi, par une ligne droite et vous exécuterez ainsi un dessin que vous colorierez.

L'ENTREE DANS LE MONDE

Le rideau est tombé et le jeune écolier se trouve en face du grand théâtre du monde. Que dis-je en face, plus que cela, plus que spectateur, lui-même prend part au drame qui se déroule sur cette vaste scène. Il se mêle à ce grand mouvement où l'on rencontre tant de contrastes, tant d'épines et si peu de roses, suivant les expérimentés. Changement immense! Jeune tige que l'on vient d'arracher de ces hauteurs de science, de poésie et de vertu où les brises les plus agréables se plaisaient à te caresser et t'embaumer de leurs parfums, on te transplante dans le terre-à-terre, dans ces vallées où souffient des haines, les jalousies et l'égoïsme. Ce souffle empesté va-t-il te flétrir, te faire courber le front et te donner la mort? Jeune homme, au milieu de cette fange, seras-tu le fruit sain jeté parmi des fruits gâtés et qui se corrompt comme eux, ou seras-tu le bon grain jeté en terre que le fumier, loin de le faire périr, nourrit et engraisse? A toi de choisir.

Mais tu crains d'être englouti au sein de cette mer du monde, dis-tu. Mon ami conserve tes bonnes habitudes de collège; cherche des coeurs vertueux, sympathiques et remplis d'amour pour toi. Rends-toi digne d'eux; fais ta force de leur amitié et de leurs conseils et tu auras des jours heureux. Soutenu par ces nobles âmes tu surnageras et la tempête ne pourra rien contre toi.

GUSTAVE DE JUILLY.

Mon secret est mon esclave: s'il m'échappait, il deviendrait mon maître. (Maxime orientale.)

Le Mélange Par Excellence

Les thés

"SALADA"

H630FR

provenant d'à peu près trente différentes plantations, sont mélangés de manière à donner au "SALADA" cette saveur exclusive.

LOURD BUDGET DE L'ONTARIO

Le déficit de la province-soeur sera réduit à $3,000,000.

NOUVELLES TAXES

Toronto, 6. — Dans le discours du budget qu'il a prononcé à la législature, hier après-midi, l'hon. W.-B. Price, trésorier provincial, propose deux nouvelles formes de taxes: une de trois cents le gallon sur l'essence et une sur les boissons, y compris la bière de 4.4 pour cent. Les détails de la dernière taxe ne sont pas encore arrêtés, mais la province en attend $2,300,000 de revenus et $2,200,000 de la taxe sur la gazoline.

La seule taxe qui sera abolie sera celle sur les salles de pool et de billard, qui sera laissée aux municipalités. L'abandon de cette taxe fera perdre $100,000 à la caisse provinciale.

M. Price parla pendant deux heures et demie.

Avant de prononcer son discours, le trésorier provincial déposa les crédits supplémentaires de l'année et les comptes publics.

Voici les prévisions qu'il donna: crédits ordinaires, 1924, $52,546,778; 1925, $51,298,685; crédits supplémentaires, 1924, $16,950,388; 1925, $2,187,592; totaux, 1924, $71,149,452; 1925, $52,486,278. Il y aura d'autres crédits supplémentaires pour 1925, mais il ne peut encore en préciser le montant. M. Price affirme que le déficit pour l'exercice 1924 fut de $8,468,674, comparativement à $15,195,226 en 1923.

Cette année, il s'attend que l'augmentation des revenus provenant des taxes sur l'essence et les boissons et la réduction des dépenses réduiront le déficit à $3,000,000. Il fait observer que seulement un tiers des dépenses est contrôlable et qu'en 1924, Ontario a payé plus de $16,000,000 en intérêt sur placement de capital. La dette nette est de $118,500,000, soit $39.50 par habitant.

Le trésorier annonce que l'on est à établir un bureau de statistique, d'actuaire et d'échange dans le département du trésor et que le gouvernement songe sérieusement à établir un fonds d'amortissement pour la dette consolidée. Cela nécessiterait $2,000,000 par année.

M. Price déclare que la taxe sur le revenu est de nature tout à fait provinciale, mais que le gouvernement n'a pas l'intention de changer l'ordre des choses actuel. En Ontario, en 1923, le gouvernement fédéral a prélevé $25,500,000 en impôts sur le revenu, et en 1924, un peu plus encore.

Si les taxes sur le revenu, la taxe sur les immeubles, etc., étaient imposées en Ontario comme dans les autres provinces, les revenus de la province seraient de $40,000,000 de plus. Six millions de dollars perçus en taxes dans Québec ne sont pas touchés en Ontario.

LE FOYER "CHEZ-NOUS"

Les dames patronnesses et les amis de l'oeuvre du foyer "Chez nous" sont spécialement invités à se rendre lundi soir au collège Excelsior, 123 rue Saint-Hubert, pour la réunion mensuelle à laquelle Mlle Claire Daveluy répétera son intéressante causerie "Les fondatrices religieuses au Canada" et à laquelle un programme musical sera exécuté.

IL Y AURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse" du 7 mars 1895

C'est aujourd'hui le dernier jour pour le désaveu, par le gouvernement fédéral, de la loi scolaire adoptée par le gouvernement du Manitoba en 1894. Elle ne l'a pas été et ne le sera pas.

* * *

M. Calixte Goyette est nommé maître de poste d'Iberville, en remplacement de M. J.-A. Louquet, démissionnaire.

* * *

Le maire de Toronto, à la requête de plusieurs personnes, convoque une assemblée publique où l'on discutera la question des écoles du Manitoba.

* * *

M. Rémi Guertin est élu président de la section Saint-Charles de la société Saint-Jean-Baptiste; M. Joseph Denis, 1er vice-président; M. Z. Hudon, 2e vice-président; M. Charles Duquette, secrétaire; M. le Dr B.-H. Leblanc, trésorier; M. Tancrède Dansereau, officier-ordonnateur.

LE VAINQUEUR DU CONCOURS AVICOLE

Le 6 février, 1925, avait lieu au Marché de Maisonneuve, un concours d'abattage de volailles pour la province de Québec, ouvert à tous. Une vingtaine de concurrents se disputèrent la première

M. ARMAND LAURIER, le vainqueur du concours d'abattage, lors de la récente exposition avicole tenue au marché de Maisonneuve.

place qui fut gagnée par M. Armand Laurier, suivi de très près par M. Adolphe Dagenais; ces deux heureux vainqueurs font partie du personnel de la Maison P. Poulin & Cie, Limitée, de Montréal. Les vainqueurs reçurent de jolies coupes et médailles souvenirs. Nos félicitations aux heureux gagnants. Une coupe spéciale sera disputée tous les ans et ne sera la propriété du vainqueur qu'après la troisième année. Cette coupe est maintenant sous la garde de la maison plus haut mentionnée.

POUR LE FOYER S.-JOSEPH

En la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, angle Rachel et Bordeaux, un euchre sera donné, à la mi-carême, le 19 mars, au profit du Foyer Saint-Joseph, avenue Delorimier. Des prix seront distribués aux gagnants. Pour tous renseignements, s'adresser au presbytère de l'Immaculée-Conception ou au Foyer Saint-Joseph, avenue Delorimier.

FEU M. FORTUNAT COUILLARD

Les funérailles de M. Fortunat Couillard ont eu lieu, lundi dernier, à l'église Saint-Irénée. M. le curé Horace Bellerose fit la levée du corps. M. l'abbé Antonio Gagné a chanté le service, assisté de M. le curé Bellerose et de M. l'abbé Hector Girard, comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction

Feu M. FORTUNAT COUILLARD

du Dr Edgar David, a chanté la messe de Yon. Mlle E. Remington touchait l'orgue. Solistes: Dr M. Gosselin, le notaire L.-D. Clément, M. Moreau.

Le deuil était conduit par le père du défunt, M. Hormisdas Couillard; ses frères: Cyrille, Albert, Alfred, Lorenzo; ses beaux-frères: T. Doy, C. Massé, W. Brault; ses neveux: J.-A. S.-Julien, Antonin Couillard, Henri, Emile et René Massé.

Dans le cortège: MM. Louis Quevillon, N. Deslauriers, Juste Roy, C. Courtemanche, Dr M. Gosselin, A. Paquette, D. Giroux, A. Laurent, R. Belair, A. Roy, E. Bougie, C. Daunais, C. Pilon, A. Castonguay, R. Marsil, M. Turgeon, M. Sabourin, D. Quevillon, P. Laniel et nombre d'autres.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, sa femme, née (Bernadette) Sicard; son père, sa mère, ses frères, ses soeurs: Mme T. Roy (Clementine), Mme veuve J.-A. S.-Julien (Marie-Anne), Mme C. Massé (Eugenie), Mme W. Brault (Amabelle), sa belle-mère, Mme veuve A. Sicard; ses beaux-frères, E. et Z. Sicard. Nos sympathies à la famille.

ECHOS DE LEVIS

Du correspondant de la PRESSE:

Lévis, 6. — Mme Georges Ouellet, née Adèle Laflamme, est décédée, à Lauzon. Mme Ouellet était la mère du frère Joseph Ouellet, des Clercs S.-Viateur, à Montréal, de soeur Marie Hermance du Sacré-Coeur, des soeurs Franciscaines, à la Baie S.-Paul, de Mmes Alfred Guay, Arthur Bellefeuille, de Lauzon, Joseph Gosselin, de Lévis, de MM. Edouard Ouellet, de Lauzon, Arthur et Onésime Ouellet, de Montréal.

—Ces jours derniers ont eu lieu à S.-Romuald, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, les funérailles de M. Théophile DeMontigny. La croix était portée par M. Gérard Vermette. Tenaient les coins du poêle, MM. Joseph, Oscar et Ovila Lambert, Willie et Harold Slater, tous petits-fils du défunt.

Le deuil était conduit par MM. Joseph et François DeMontigny, fils du défunt, Joseph Lambert, Malcolm Slater, P.-W. Vermette, ses gendres, Arthur Almanzor, Lionel, René et Marcel Lambert, Malcolm, Maurice, Richard et Donald Slater, Albert, Lucien, Georges, Henri et Omer DeMontigny, Armand Laval et Elie Vermette, ses petits-fils, Pantaléon, Arthur et Magloire Roberge, ses beaux-frères, le maire W.-J. Kiely, MM. Fortunat Hamelin, Joseph Lamontagne, Omer Roberge, Joseph Hallé et Alphonse Hallé, de Québec, ses neveux.

La levée du corps fut faite par M. le curé Samson, qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés Philéas Gagnon et P.-E. Pelchat. Le chant a été fait par la chorale du collège

Chaque Jour à Chaque Foyer!

—l'on a besoin de cette crème qui calme et rafraîchit.

"Indispensable", voilà comme l'on juge la Crème Hinds dans les foyers par toute l'étendue du continent.

La mère en garde une bouteille dans sa chambre à coucher et une autre dans la cuisine. Elle en use maintes fois par jour car elle trouve que de fréquentes applications de cette crème adoucissante et épuratrice lui conservent le teint frais et clair, les mains douces, souples et belles malgré les travaux domestiques et le séjour au vent et soleil. Elle sait aussi que sa poudre de riz adhérera mieux quand la Crème Hinds lui servira de base.

Le papa emploie la Crème Hinds pour prévenir l'irritation qui suit le passage du rasoir. Les enfants l'aiment parce qu'elle adoucit et soulage rapidement les mains et les figures qui ont souffert de gerçures ou des atteintes de la chaleur et du soleil. Le bébé lui-même apprécie la Crème Hinds parce que, diluée, elle produit un effet rafraîchissant et calmant qui lui donne le parfait confort de la peau.

Cette crème merveilleuse devrait réellement se trouver à chaque foyer.

En vente à tous les comptoirs d'articles pharmaceutiques et de toilette.

Crème Hinds

au Miel et à l'Amande

Indispensable dans Tout Foyer

Si vous désirez un échantillon d'essai, envoyez 5c. en timbres pour frais de poste, à Stenhouse Limited, seuls distributeurs au Canada, 35 rue Saint-François-Xavier, Montréal.

7F

Ste-Catherine — The John Murphy Company Limited — angle Metcalfe

SAMEDI — VENTE DE SPLENDIDES ROBES DE SOIE

Toutes nouvelles et superbement confectionnées dans les modèles du printemps

Deux Modèles Illustrés — **18.75** — Tailles 16 à 40

Imaginez une vente ne comprenant que les succès printaniers d'un grand dessinateur! Ce fabricant, célèbre par la merveilleuse confection de ses robes, a réservé cette série exclusivement au magasin Murphy, à Montréal. En donnant une très grosse commande nous avons obtenu un prix exceptionnel—la moitié de ce que vous pourriez vous attendre de payer.

Beaux crêpes de soie plats et crêpes satin, dans de gaies couleurs qui brilleront aux réceptions d'après-midi et de soirée—*chrysanthème, tarragone, pomme sauvage, palissandre, nasturce, alcazar, blond, bleu français, eucalyptus,* ainsi que *marine* et *noir.*

Tailles 14, 16, 18, 20 et 36 à 40.

Murphy—Troisième étage.

Nouveaux Plissés de Couleur

Georgettes légers avec dessins de perse imprimés, soies quadrillées froufroutantes, georgettes ombrés — voilà quelques item choisis au hasard dans la variété infinie exposée chez Murphy. Satin et georgette à effets de deux tons, garnis de dentelle et de ruban, ainsi que georgettes unis — appropriés pour jabots, plis de côté et panneaux. La verge

1.50 à 3.00

Articles de Cou pour le Printemps

Comme ils apparaîtront sur les robes d'une seule pièce ou sur les costumes.

ELEGANTES PARURES EN TOILE — Collet Peter pan garni de véritable dentelle filet . . 2.25

Parures de collet et manchettes crème — avec bordure en véritable dentelle filet 1.75

PARURES EN PIQUE BLANC — Avec bordure de dentelle et motif triangulaire en dentelle guipure 1.50

PARURES EN TOILE DE COULEUR — Nuances printanières, avec bords unis ou festonnés. 1.50 et 2.25

Murphy — Deuxième étage

Cordé Bengaline de Soie

Il donne un air de grand luxe à l'élégante mante de toilette ou à la robe droite. Vous pouvez vous fier à la qualité supérieure de cette bengaline — et ses couleurs sont on ne peut plus jolies: *mexicain, blond, noir,* etc.

3.95

Murphy — Deuxième étage

Nouveaux Gantelets Français

Effets de deux tons, dessins découpés, poignets retournés brodés en soie.

Splendides gants de chevreau français, ajustement parfait, coutures piquées, dessus brodés. Couleurs: *brun, castor, gris, marine, noir* et *blanc.* Pointures 5¾ à 7¼.

3.50

Gants de Chevreau Français "La Maye"

Faits spécialement pour nous par un des premiers gantiers français. Légers et de la plus belle qualité. Appropriés pour porter immédiatement. Coutures surjetées, deux boutons-pression. Couleurs: *tan, brun, castor, gris, noir, blanc.* Pointures 5¾ à 7¼.

2.00

Murphy — Rez-de-chaussée.

Gants de Chevreau Français pour Dames, 1.59

Echantillons de 2.00 à 3.50.

Nouvelle broderie, dessins découpés, poignets évasés et retournés. Une vente spéciale de ces gants de chevreau français de belle qualité. Rien que 200 paires. Nouveaux gantelets et gants courts. Couleurs: *gris, champagne, tan, brun, noir, blanc.* Pointures assorties dans le groupe.

Pas de commandes par téléphone.

Murphy—Rez-de-chaussée.

Serviettes de Table en Toile Brodées à la Main. Chacune, .39

840 seulement! Toutes des serviettes à lunch ou à thé des Iles Madère, à des rabais de 33⅓% à 40%. Jolis dessins brodés de façon exquise sur toile de belle qualité. Bords festonnés à la main. Les dessins comprennent des paniers, roses, guirlandes et des effets découpés. On peut les assortir par demi-douzaines ou par douzaines. Grandeur 12 x 12 pouces.

Murphy—Deuxième étage.

Reefers de Laine pour Garçonnets et Fillettes

Nous n'avons qu'une quantité limitée de ces reefers—achetés à un prix très spécial. Votre garçonnet ou votre fillette en aura besoin d'un avant longtemps—venez donc de bonne heure. Ils sont en cheviote de laine Fox bleu marine, avec doublure en serge de laine. Emblème brodé sur une manche. Devant croisé. Boutons de cuivre.

2 à 9 ans 5.95
10 à 14 ans 6.95

Commandes par téléphone—Up. 6010.

Bérets pour Fillettes Samedi—1.49

En duvetine de très belle qualité, avec élastique en arrière, ce qui fait qu'ils s'ajustent à n'importe quelle tête. *Copen, fauve pâle* ou *foncé, brun, écarlate, castor* et *marine.* Pointures pour 2 à 10 ans.

Murphy—Cinquième étage.

Rég. 2.98 et 4.95

Sacoches

En cuir, en soie et en velours. Soldes d'un manufacturier.

1.98

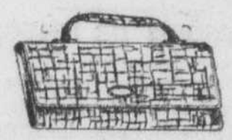

Nouvelles versions des sacoches sous-le-bras, swagger et giberne, offertes à ce prix remarquablement bas. Parmi les trois cents sacoches étalées ici vous en trouverez certainement une qui ira avec votre costume de printemps. Couleurs: *noir, bleu, brun, gris, tan.* Toutes joliment doublées. Une valeur exceptionnelle.

Murphy—Rez-de-chaussée.

1000 Verges de Crêpe Canton de Laine 1.69

Rég. 2.50—Presque à moitié prix.

Une grosse consignation de ce tissu populaire achetée à des conditions extrêmement favorables. Belle qualité tout laine, et un favori pour robes jumper, ensembles et robes d'après-midi. *Noir, marine, poudre, sable, tourbillon, cacao, henné, rouille, amande, phoque, mexicain, tan,* 54 pouces de large.

Murphy—Deuxième étage.

Jupons Princess en Soie Habutai—3.95

Ces jupons ont été faits spécialement pour nous en soie Habutai très épaisse, et constituent une excellente valeur. Haut opéra à point d'ourlet et bretelles. Ourlet en soie opaque de 20 pouces. *Blanc, sable, brun, rose pâle, argent, bleu poudre.* Tailles 36 à 44.

Commandes par téléphone — Uptown 6010.

Sous-vêtements de Printemps à Prix Spéciaux

Camisoles—.39

En coton uni et à côtes suisses, modèles réguliers avec haut fantaisie ou fini passe-ruban uni. Aussi haut opéra. Tailles 36 à 40.

Bouffants—.69

Beau tricot de coton jersey, rose pâle et blanc. Amples et bien renfoncés. Tailles 36 à 40.

Commandes par téléphone — Uptown 6010.

Murphy — Cinquième étage.

Nouveaux Tissus Lavables

VOILE A MAILLE TOMBEE .89

Ce charmant voile à rayure ajourée est extrêmement joli. Nous avons toutes les couleurs à la mode: *poudre, pêche, abricot, chair, tangerine, sable, orange, Nil, réséda, orchidée, bobolink, canari, orange brûlée, citron, lilas, maïs, marine, noir, blanc, bleu pâle.* 36 pouces de large.

BROADCLOTH ANGLAIS RAYE .89

Convient à merveille aux vêtements de sport avec ses rayures de couleurs vives combinées. Valeur très spéciale. 36 pouces de large.

RATINES NOIRES ET BLANCHES .89

A carreaux et rayures — très chic dans la combinaison favorite de noir et blanc. Qualité supérieure et très bas prix. 38 pouces de large.

Murphy—Deuxième étage.

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 61 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 6 MARS 1925

AMATEURS DE RADIO, DEBOUT !

Les amateurs de radio sont légion aujourd'hui dans notre province. Ce sont des amateurs enthousiastes, à bon escient d'ailleurs, car il est difficile d'apprécier convenablement le bienfait social, autant que l'agrément individuel, de ces concerts de radio.

Savent-ils, tous ces braves gens, que l'artificieux bill No 2 présenté à Ottawa, et que nous avons dénoncé dès que nous en avons eu connaissance, ne vise, et délibérément, qu'à étrangler cette initiative bienfaisante et réconfortante ?

Ces émissions de radio, dont la "Presse" a été le pionnier à Montréal, exigent des dépenses considérables d'installation et d'entretien. Financièrement, elles ne rapportent rien.

Tout le monde qui a réussi à se munir d'un appareil récepteur — et il y en a pour toutes les bourses! — bénéficie gratuitement de ces émissions et concerts. Il n'en coûte rien aux citoyens, pour, grâce au radio, en quelque lieu qu'ils soient, aussi bien dans le grand nord de la province que dans les comtés voisins, participer à tous les plaisirs musicaux mis à la portée des citadins.

Or, si le détestable bill, véritable instrument de sotte persécution, venait à être adopté, il en résulterait que les postes d'émission seraient soumis à la perception de droits d'auteur qui rendraient fort onéreux ces concerts procurés gratuitement au public.

Ainsi, pour encourager cette œuvre vraiment sociale qui, si singulièrement, contribue à tant de points de vue à rendre la vie à la campagne plus attrayante, à faire cesser l'isolement des ruraux, à permettre la diffusion de tant d'idées utiles et à former le goût, l'instigateur de cette fumisterie, décorée du nom de Bill, voudrait imposer une surcharge de frais dont la conséquence ne pourrait être que de décourager les meilleures volontés et, en fin de compte, supprimer ces émissions de radio, déjà suffisamment coûteuses par elles-mêmes.

Qu'en pensent les milliers de citoyens qui, par toute la province, ont pu apprécier et chaque jour apprécient davantage les bienfaits de cette invention nouvelle ? Ce sont eux qui seront punis.

Laisseront-ils faire sans protester ?

Qu'ils réalisent donc le péril qui les menace et signifient sans tarder à leurs représentants à Ottawa leur opposition déterminée à l'adoption de ce bill détestable.

LES BESOINS DE L'HYGIENE

Une rumeur circule à l'effet que le gouvernement fédéral canadien songerait à réduire cette année les crédits accordés d'ordinaire au département de l'Hygiène publique du Dominion. Espérons que la nouvelle se trouvera sans fondement et que le Parlement d'Ottawa continuera de participer aussi largement que possible à la campagne entreprise pour promouvoir la cause de l'hygiène au sein de nos populations. C'est une des fonctions les plus importantes qui incombent à un pouvoir public et nos parlementaires d'Ottawa sauront la remplir.

Rien ne servirait aux provinces de dépenser ensemble plusieurs millions tous les ans afin de mieux faire connaître et observer les principes de l'hygiène, si le gouvernement fédéral se refusait à accomplir ce qui dépend de lui pour coordonner les différentes activités locales et en tirer le plus grand avantage possible. Les maladies contagieuses, la tuberculose principalement, sont des fléaux qu'on ne peut combattre avec succès que par une action d'ensemble. La chose est facile à comprendre. Il est inutile de lutter contre l'ennemi sur un point de notre territoire si nous lui donnons la chance de se développer et de se fortifier sur les autres points.

Le gouvernement d'Ottawa sera donc bien inspiré de consacrer comme d'habitude une somme de $200,000 au moins pour assurer la coopération du bureau fédéral d'hygiène au travail qui s'accomplit dans les différentes provinces par les organisations locales. Le montant n'est certes pas exhorbitant, surtout si on le compare avec les immenses besoins de la communauté. Une économie de ce côté résulterait ni plus ni moins qu'en une recrudescence des maladies contagieuses avec des suites autrement coûteuses que toutes les allocations au département d'Hygiène.

Nous avons besoin que notre population soit saine et forte, afin de pouvoir remplir les tâches ardues qui l'attendent. Prenons les moyens d'y arriver, et organisons toutes nos forces de manière que l'hygiène soit en honneur dans chacun de nos foyers canadiens. Nous ne tarderons pas à apercevoir les avantages d'une pareille politique, conforme aux meilleurs intérêts de la population du Dominion. L'argent affecté à une propagande méthodique en faveur de l'hygiène est de l'argent on ne peut mieux placé, parce qu'il sert à conserver et à enrichir notre capital humain, le plus précieux, assurément.

NOUVEAU PONT NECESSAIRE

Dans son rapport à l'assemblée annuelle des membres du "Royal Automobile Club of Canada", hier, le président de cette importante association a déclaré catégoriquement que le seul remède pour améliorer les moyens de communication entre les deux rives du Saint-Laurent était la construction du nouveau pont décidée par le Parlement fédéral et confiée à la Commission du port de Montréal.

Cette opinion, ajoutée à toutes les autres qui ont été formulées pendant les derniers mois, doit encourager les directeurs de l'entreprise à commencer les travaux dès le premier moment favorable. Du reste, l'hon. M. Cardin, ministre de la Marine et des Pêcheries, à Ottawa, puis le docteur McDougald, président de la Commission du port, en ont donné l'assurance formelle au cours de réunions publiques. On a promis alors que le nouveau pont aboutirait dans la partie Est de Montréal et qu'il serait commencé dès le printemps prochain. Le public a confiance que semblables promesses seront tenues fidèlement.

La construction immédiate du nouveau pont est chose absolument nécessaire. Le seul pont Victoria n'est plus capable de suffire aux exigences de la circulation pendant les mois d'été. Nous devons dès maintenant nous occuper de remédier à la congestion qui va toujours en augmentant. Et ce n'est pas par des palliatifs, comme ceux de passerelles ajoutées aux ponts déjà existants, que l'on arrivera à supprimer les inconvénients graves dont le public voyageur se plaint depuis plusieurs années, surtout depuis que le tourisme est devenu plus intense chez nous. On a besoin d'une nouvelle voie de communication, moderne, permanente et sûre, qui ne peut être obtenue que par la construction d'un nouveau pont.

Retarder plus longtemps cette entreprise constituerait non seulement de la fausse économie, mais serait à n'en pas douter une grande imprudence. Tous ont confiance que, sous la direction experte des directeurs et ingénieurs de la Commission du port de Montréal, les travaux commenceront sous peu et qu'ils seront poussés vivement à leur terme. Car, ne l'oublions pas, le plus tôt nous pourrons utiliser le nouveau pont, le mieux ce sera pour ce qui a trait aux affaires et au tourisme. Ne nous laissons pas prendre au dépourvu. Agissons tout de suite, sans cesser d'agir sagement !

ÇA DEVIENT HORRIPILANT

Est-ce donc une épidémie? Voilà maintenant qu'un Monsieur Martell, député de Hants à Ottawa, annonce son intention de réclamer la suppression des bazars qui se tiennent au profit des œuvres pieuses.

Quelle mouche pique ces braves législateurs ? Quel microbe leur injecte ce virus ? Croient-ils donc que leur rôle en Parlement, c'est d'embêter leur prochain ?

Se figurent-ils avoir pour mandat de faire passer la morale sous le laminoire de leurs partis pris? Se figurent-ils être en Parlement pour jouer le rôle de Saints des Derniers Jours et pourchasser de leur inquisition puritaine ceux qui ne partagent pas leurs aperçus sociaux ?

N'ont-ils pas assez à faire, en bonne vérité, à s'efforcer de remplir leur mandat parlementaire, celui que leur a confié l'électorat, leur seule raison d'être à Ottawa, et qui est d'administrer les affaires du pays ?

Il semblerait, pourtant, qu'il y a là, pour le moment, de quoi accaparer exclusivement leur attention et leurs préoccupations !

Au lieu de s'ingénier à embêter les autres, à organiser des brimades, que ce soit au nom des droits d'auteur ou à celui de la morale, n'ont-ils pas de quoi s'occuper, et plus qu'amplement, avec la tâche de réduire notre dette, d'économiser sur nos dépenses, de diminuer nos impôts, de ramener l'activité et la prospérité dans le pays, de résoudre la question des taux de transport, de sauver enfin de la faillite ces pauvres chemins de fer nationaux ?

La loi, en Canada, interdit les loteries sous toutes les formes. Elle édicte des pénalités sévères pour tous ceux qui, d'une façon ou de l'autre, y contribuent ou y participent.

Elle ne fait d'exception qu'en vertu "des râfles et bazars d'église", en délimitant d'ailleurs les conditions et les soumettant à l'approbation préalable des conseils municipaux ou maires de la localité.

En fait, la loterie n'est là qu'un incident, un moyen, et fort pratique, pour faciliter l'œuvre de charité.

Tout le monde s'en trouve bien; tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes; mais il n'y a pas moyen, paraît-il, de vivre en paix, dans ce pays, sans qu'aussitôt surgisse, comme le cri du huard sur les lacs, au milieu des grands bois, interrompant la joie de vivre dans la beauté du soir, le cri de protestation discordant d'une voix qui s'imagine avoir pour mission de sauver l'humanité plongée dans l'iniquité.

LE FOND DU SAC

Bien qu'ils s'en défendent, il est apparent qu'un certain groupe de progressistes, en Canada, parmi lesquels il faut citer Messieurs Woodsworth et C. Good, sont en sympathie plus ou moins consciente, nous voulons le croire, avec les théories bolchevistes. Ils sont hantés, en effet, par les mêmes cauchemars.

Pour eux, le capital, sorte de bête apocalyptique, doit être poursuivi, enchaîné, détruit. A ce prix seul l'humanité pourra échapper aux catastrophes épouvantables qui la guettent. Ce sont eux qui l'affirment !

Or, en Canada, comme partout, les banques sont la personnification du capital et ses instruments. Les banques sont donc la bête noire de M. Woodsworth et de ses copains. Il ne perd, quant à lui, chaque session, aucune chance de le leur faire savoir.

D'après M. Woodsworth, ce qui est pardessus tout abominable, c'est que le contrôle de la situation bancaire serait entre les mains de six à sept financiers de Montréal, qui, dès lors, tiendraient le pays à leur merci. De plus en plus, Montréal fait figure, aux yeux des gens de la secte progressiste, de Babylone canadienne. C'est le thème favori de ces prédicants!

D'ailleurs, pour peu qu'on écoute attentivement ces vitupérations, on s'aperçoit vite que leur raison d'être réside dans la conviction qu'ont ces progressistes farouches d'être, ainsi que tous les gens de l'Ouest, victimes d'une conspiration des banques pour leur dénier les crédits auquels ils estiment avoir droit, ou plus exactement, qu'ils estiment être leur dû, peut-être pas exactement de droit divin, mais peu s'en faut !

Ces assauts contre les banques, contre le monopole bancaire, contre les potentats financiers de Montréal, se peuvent résumer en cette formule: le système actuel est mauvais, détestable, épouvantable, parce qu'il ne permet pas aux cultivateurs de l'Ouest d'obtenir tous les crédits auxquels ils estiment avoir droit.

C'est pourquoi M. Woodsworth demande que le contrôle de la distribution des crédits soit laissé au Parlement.

Ce par quoi nous revenons, une fois de plus, à la marotte qui forme le pivot de toutes ces théories progressistes ou bolchevistes : l'Etat maître de tout, distributeur de tout, accaparateur de tout, l'Etat nombril du nouvel univers socialiste: l'Etat pieuvre sociale !

Honte à ceux qui sont assez encroûtés pour ne pas apercevoir la lumière du dogme nouveau: ce sont des réactionnaires, des retardataires, des infirmes, des bons à rien, enfin !

Que notre bonne étoile nationale nous préserve à jamais de l'expérience dont rêvent ces progressistes, et, pour leur propre bien, qu'elle en préserve surtout les braves cultivateurs de l'Ouest, qui, d'ailleurs pour la plupart, pour tous ceux du moins qui sont susceptibles de profiter de l'expérience, se rendent compte aujourd'hui qu'en fait de crédits, ce qui leur a été le plus pernicieux, c'est l'abus et non point l'absence.

Notre système bancaire en Canada, comme toute œuvre humaine, est perfectible, et nous devons sans cesse chercher à le perfectionner. Mais, tel qu'il est, nous pouvons et devons lui rendre ce témoignage qu'en fin de compte il est encore de beaucoup le meilleur en existence autour de nous.

SACHONS ETRE JUSTES

C'est un travers assez répandu par toute l'espèce humaine que d'adopter une tête de Turc sur laquelle déverser les rancunes et les indignations dont la vie nous sert un tel et si copieux menu.

Depuis la guerre, c'est la société qui est devenue la tête de Turc favorite. C'est elle, et ses codes et ses routines et toute sa séquelle qu'on prétend tenir responsable des multiples déceptions encaissées.

Ce qui provoque chez un de nos confrères parisiens les justes réflexions suivantes :

Il reste vrai qu'il y a du bon dans la nature humaine, et qu'on n'a pas tort, pour aller au mieux, de faire appel souvent aux sentiments élevés de l'homme et de leur faire confiance. Il faudrait seulement comprendre que jamais la société ne sera bonne, totalement bonne,aussi longtemps que l'homme sera mauvais, et prendre garde aussi que celui-ci est un extraordinaire composé de bien et de mal. Le progrès consiste, non dans la destruction des organismes que notre race a formés lentement et d'un si rude labeur pour y mettre sa vie en quelque sécurité, mais dans la lente éducation des hommes et des peuples. Il en est d'eux comme des enfants : laisser s'épanouir les meilleurs instincts, refréner les pires, c'est là toute la tâche des éducateurs. On a grand tort quelquefois d'accabler les enfants sous des reproches et des méfiances qui ne font que les animer de passions violentes, et il faut, pour qu'ils conservent leur idéal intérieur et s'efforcent de le réaliser dans leur conduite, accorder un large et constant crédit à leur conscience. Mais on n'a pas raison non plus de permettre à tous leurs défauts de se donner libre carrière. L'encouragement est nécessaire, la punition juste l'est aussi.

LETTRE DE QUEBEC

LES VIEILLES CHOSES

(Service spécial à la "Presse")

Québec, 6. — Le 16 janvier, 1911, les accents indignés d'un maître éloquent, l'une des gloires littéraires dont s'honore l'Institut de France se sont élevés pour défendre les églises de nos ancêtres menacées dans leur existence et dans leur destination. Beaucoup de Français, artistes, savants, lettrés, sans distinction d'opinion, politique et religieuse, ou confessionnelle, unirent leurs efforts à ceux de l'éminent écrivain dont la parole autorisée les entraînait vers le bon combat; et bientôt, toute une armée de pacifiques protecteurs des anciens monuments religieux de la France se rangea, dévouée, sous la bannière du chef. A Maurice Barrès, dont la France pleure encore si douloureusement la perte, revenait l'honneur de cette noble croisade en faveur des vieux temples, de ce mouvement patriotique où l'esthétique et le respect des traditions françaises occupent une si large place.

Et nous aussi, du pourtant jeune Canada français, nous avons été appelés à participer à une croisade de même objet, mais pacifique, et qui ne mériterait pas même ce nom belliqueux, où il n'y a aucun ennemi à pourfendre, aucune législation à combattre ni sectarisme à dénoncer; tout au plus un peu d'indifférence à secouer.

Mais si la nature du mouvement protecteur des vieilles églises de France et l'objet de la campagne de protection en faveur des quelques vieux temples qui restent encore du Canada Français, sont différents, les obstacles n'existent que là-bas; le but est le même: garder intacte l'âme des vieilles églises qui symbolisent l'âme de la patrie, l'âme du vénéré patrimoine des aïeux.

La vieille église n'est-elle pas un peu comme le drapeau du pays qui garde en ses plis de marbre et de granit le coeur du peuple, avec ses trésors d'art, de patriotisme et d'histoire?

Classées désormais parmi nos monuments historiques, certaines de nos vieilles églises du Canada Français présentent, encore que peut-être primitivement d'architecture uniforme et simple, une intéressante variété d'ordres très différents et successifs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; elles sont les témoignages irrécusables des années et même des âges qu'elles traversèrent, même des intempéries qui les assaillirent comme, entre autres dégradations, ces traces d'incendie revêtant d'un crêpe funèbre certains de leurs reliefs, ou même ces blessures de boulets et de balles qui évoquent si mélancoliquement un âge guerrier disparu de longtemps.

Et nous avions le droit d'être émus lorsque, l'autre jour, dans la somptueuse salle or et rouge du Conseil Législatif, nous entendions deux des distingués membres de notre Sénat québécois nous rappeler ce que la Commission de Conservation des Monuments Historiques dont le président est celui-là même du Conseil Législatif, avait déjà accompli, depuis sa nomination pourtant si récente, en faveur non seulement de nos vieilles églises du temps du régime français mais de toutes nos autres vénérables reliques d'un temps déjà si éloigné.

SAINTE-FOY.

CHRONIQUE D'OTTAWA

Scandale en miniature

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 6. — Tous les anciens soldats n'ont pas oublié le referendum tenu parmi les vétérans pour la disposition des fonds de cantines militaires. Le gouvernement, paraît-il, reçut alors 22,000 réponses et celles-ci contenaient d'aussi nombreuses suggestions. C'est alors que le ministre du rétablissement civil des vétérans prit sur lui d'élaborer un projet de loi pour remettre aux ex-membres de l'armée les profits accumulés, durant la guerre, sur les ventes de différents produits aux pious-pious non satisfaits du menu spartiate de la caserne ou des camps.

Mais si l'Etat éprouve certaines difficultés à recueillir son argent en cette circonstance, du moins il a trouvé qu'il n'est pas toujours facile de le dépenser. L'hon. Dr Béland, homme pacifique et débonnaire au premier chef, a subi de rudes attaques aux mains des agressifs conservateurs, hier, lorsqu'il a présenté son bill pour l'allocation des fonds de cantines que les ex-soldats des forces expéditionnaires ont abandonnés, en principe, à ceux qui ont été le plus grièvement frappés par la guerre.

L'opposition, dont plusieurs membres ont des grades de l'armée canadienne, y compris le général Ross, de Kingston, le général Clark, de Burrard; le général Newburn, d'Hamilton-Est; le major Manion, décoré à Vimy-Ridge et le lieutenant-colonel Arthurs, de Parry Sound, s'est lancée à fond de train contre le ministre pour l'allocation d'une somme de $25,000 à la "Dominion Veterans Alliance". Ce montant a été versé à M. Grant MacNeill, secrétaire des Vétérans de la grande guerre, pour l'organisation d'un bureau de réclamations militaires.

Or il existe deux fonds dont le gouvernement peut tirer des subsides nécessaires pour subvenir au secours des soldats: le fonds des invalides et celui des cantines. Le premier a été souscrit par des citoyens généreux du Canada, entre autres M. James Carruthers, de Montréal, qui a laissé son nom au fonds dont M. Scammell, actuellement assistant sous-ministre du département, est le fiduciaire. Le second est celui des cantines confié à la garde du gouvernement.

L'allocation de $25,000 a été faite par arrêté-en-conseil, au mois de septembre 1924, et elle a été prélevée sur le fonds des invalides, quitte à la remettre lorsque le montant de $100,000 demandé cette année par le Dr Béland dans son projet présenté, hier, aura été voté. Mais voilà. L'arrêté-en-conseil n'a pas été publié dans la Gazette Officielle. Les $25,000 ont été tirés d'un fonds dont le gouvernement n'était pas fiduciaire et enfin seul M. MacNeill en a reçu le bénéfice, ainsi que les membres de son association, sans que les autres groupements de vétérans en aient eu connaissance, ce qui soulève chez les ex-soldats de Toronto un tolle général.

Toute la querelle et le scandale se résument à beaucoup plus de bruit que d'importance véritable. Le gouvernement a pris de l'argent dans un fonds réservé aux soldats pour le donner aux soldats. Rien de plus régulier et de plus opportun, surtout quand l'ancienne administration a adopté des arrêtés-en-conseil sans nombre après la guerre pour les mêmes fins, et quand les soldats en ont besoin. Sir Arthur Currie, que l'on est toujours quelque peu étonné de voir mêlé à ces questions gouvernementales, a d'ailleurs accordé son approbation au projet, mais il n'est pas sûr que l'hon. M. Meighen s'incline devant l'autorité de celui que certain journal anglais de Montréal voulait lui substituer comme chef du parti, et le ministre devra peut-être amender l'article de son bill qui autorise l'allocation des $100,000 à l'Association des Vétérans du Dominion.

FULGENCE.

OPINIONS de JOURNAUX

"LA GAZETTE DE LAUSANNE" :

On assiste à ce spectacle décevant: la France doit aux Etats-Unis 74 milliards de francs et à l'Angleterre 54 milliards. Quant à l'Allemagne, elle ne lui doit que 72 milliards, moins que la seule créance de l'Amérique.

C'est un joli bilan. Il est même si joli que nous nous refusons à le croire définitif.

"LE TEMPS" :

La logique commande de faire dépendre le remboursement des dettes interalliées, contractées pour soutenir la guerre faite en commun, des payements effectués par le Reich au titre des réparations. Si l'on veut trouver une solution équitable dans ce sens, il faudrait la chercher dans une formule renforçant encore la solidarité franco-britannique en ce qui concerne l'intérêt commun qu'ont les Alliés à contraindre l'Allemagne à s'exécuter.

—Je suis un de ceux qui ont toujours cru à la nécessité de l'instruction religieuse, et je sens aujourd'hui plus que jamais qu'aucune institution n'est digne de ce nom si elle ne comporte pas l'élément religieux; j'affirme qu'aucune instruction ne peut être complète sans une base religieuse. **(M. John TIGERT).**

Les Vieux COGNACS Monnet
V.O. (*****) Très Vieux Cognac $3.75
V.V.S.O.P. Très Vieux Cognac Extra $5.50
Etiquette Jaune

POWERCO JUNIOR COKE
Le Combustible Idéal
Pour Petites Fournaises et Poêles de Cuisine
$9.50 POUR 2,000 LBS LIVRÉES
COKE JUNIOR POWERCO
Adressez-vous à votre fournisseur ou téléphonez à Clairval 0397.
Le coke vous fait économiser 35% de vos dépenses de combustible.
Montreal Light, Heat & Power, Consolidated
Immeuble Power, 83 ouest, rue Craig. Main 4040.
605 rue Ste-Catherine, angle Mountain. Uptown 6000-6001.
447 rue Ste-Catherine, chez Dupuis Frères. Est 2935.
2575 Est, rue Ste-Catherine, près Lasalle. Clairval 1850.
1657 Avenue Papineau, près Mont-Royal. Amherst 6863.
858 rue Saint-Denis, près Duluth. Bélair 7378.
1945 avenue du Parc, près Laurier. Bélair 7359.
5622 ouest, rue Sherbrooke, N.D.-G. Walnut 0100.
1328-C, rue Wellington, Verdun. York 1650.
NOTA: Notre succursale et notre salle d'exposition à 447 rue S.-Catherine Est, seront à 1407, RUE S.-DENIS, (un peu plus haut que S.-Catherine), le ou vers le 1er avril prochain.

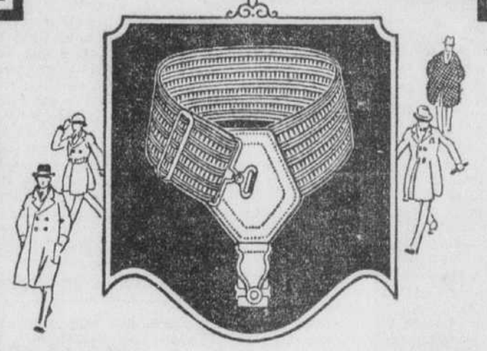
Jarretières qui "SE SALISSENT" avant de S'user
Les jarretières de Qualité Currie jouissent de la faveur populaire à cause de leur confort, de leur longue durée et de leurs jolies et attrayantes couleurs.
Le confort, la longue durée et la beauté des jarretières Currie font qu'elles sont sans égales et des plus élégantes.
Cinquante cents et plus, chez tous les marchands d'articles pour hommes au Canada.
CURRIE QUALITY GARTERS
GUARANTEED OF COURSE
A PRODUCT OF E. & S. CURRIE LIMITED, TORONTO

GRANDS et PETITS
Une Compagnie de Fiducie n'est pas, comme on le croit quelquefois, une organisation conduite pour le profit des capitalistes, seulement—
C'est une corporation financière dont l'objet est de servir tout le monde et d'administrer sagement les biens, successions et fidéi-commis confiés à garde.
Si votre succession est petite, raison de plus d'en confier l'administration à un exécuteur compétent et digne de confiance comme la Compagnie Royal Trust.
Consultez nos officiers ou procurez-vous notre pamphlet:
"Observations sur le sujet des testaments"
THE ROYAL TRUST Co
Exécuteur testamentaire et fiduciaire
Siège Social : Montréal.
CALGARY EDMONTON HALIFAX HAMILTON OTTAWA QUEBEC ST. JOHN, N.B. ST. JOHN'S NFLD. TORONTO VICTORIA VANCOUVER WINNIPEG

ECHOS MONDAINS

—M. et Mme A. Latour, rue Gilford, ont été l'objet d'une fête, ces jours derniers à l'occasion du 20e anniversaire de leur mariage. Des cadeaux et des fleurs leur furent offerts. L'adresse fut lue par leur fils, Paul; les fleurs furent présentées par leur fille, Germaine. Le programme musical fut exécuté par Mlles H. Nault, A. Nantel, G. Latour, M. Pichette, MM. M.-P. Ally, P. Dubé, A. Bourguignon. A minuit un goûter fut servi. Les invités étaient: MM. et Mmes Napoléon Nantel, Joseph Morel, F. Cardinal, M. Donat Blanchette, MM. et Mmes Dubé, Henry Pichette, M. Emery Paiement, Mlles Ida Leblanc, Bernadette Larivière, MM. et Mmes Omer Gravel, Arthur Piché, Emile Leblanc, Mlles Annette Leblanc, Simone Leblanc, E. Emery Pichette, de Saint-Benoit; Mlle Marguerite Pichette, MM. Antonio Bourguignon, Edouard Latour de Québec; F. Pronoveau, Mlles Berthe Bourguignon, Laurette Paiement, MM. Roland Paiement, Paul-Emile Paiement, Ernest Leblanc, Henri Bertin, Mlle Annette Nantel, Berthe Miron, Gilberte Nantel, Lucienne Miron, MM. Baril, Daudelin, Réné Nantel, Mlles Jeannette Jodoin, H. Nault, Gertrude Bois, Cécile Pichette. Le salon était décoré de verdure. Il y eut chant, musique et danse.

—M. et Mme A. Désautels, rue Christophe-Colomb, ont reçu dernièrement. Les invités étaient: M. et Mme J.-A. Desautels, M. J.-H. Lusignan, MM. et Mmes Joseph Guyol, Raphael Jourdenais, Mlles Aurore Jourdenais, Yvonne Beauregard, Jeanne Beauregard, Simone Beauregard, Jeanne-Marie Desautels, Camille Desautels, MM. Joseph Rochon, Adrien Jourdenais, Irénée Demers, Louis-Philippe Désautels.

—Mlle Roy d'Outremont a reçu à l'heure du thé, ces jours derniers. Etaient invités: Mlles Blanche Roy, G. Précourt, Jeanne Roy, Lucienne Blondin, Blanche Leclaire, Cécile Blondin, Pauline Sauvé, Annette Gariépy Quintal, Marguerite Claude, MM. A. Claude, A. Morneau, E. Larocque, R. Bisaillon, A. Avon, O. Gauthier, A. Robillard.

—Une jolie fête eut lieu, lundi dernier, chez M. et Mme Edmond Pilon, de Grande Frenière, à l'occasion de leurs noces d'argent. De nombreux cadeaux leur furent offerts. M. Paul Savard lut l'adresse; il y eut chant, musique et danse. Un goûter fut servi. Parmi les invités: MM. Damien Pilon, Anthime Pilon, Léon Pilon, Mme Honoré O. Saint-Hilaire, MM. et Mmes Edmond Pilon, U. Saint-Amand, Arthur Daoust, Elzéar Leduc, Godefroy Lebrun, Ferdinand Gauthier, Harry Taillefer, Damien Aubin, Albert Lavigne, Hormisdas Lavigne, Mlles Léona, Jeanne, Eva, Malvina et Lucienne Pilon, Cécile Ouellette, Antoinette Latour, Cécile Saint-Hilaire, Jeanne Leduc, Béatrice Meilleur, Flore-Anna Meilleur, Carmel Lamarche, Armandine Laurin, Antoinette Laurin, Jeanne Villeneuve, Lucienne Mondoux, MM. Léon, Camille et Magloire Pilon, Gérard-M. Saint-Hilaire John Curran, Paul Savard, Albert Aubin, Roméo Lamarche, Paul Brunet, Henri Aubin, Rodrigue Charbonneau, Hervé Mondoux, Horace Vauthier, Napoléon Filion, Lucien Mondoux, Hubert Leduc, Paul Leduc, Charlemagne Mondoux.

—Mme O. Leroux a reçu, dernièrement, à une partie de cartes, en l'honneur de ses filles, Germaine et Jeanne. Les salons étaient décorés de jonquilles, de tulipes et de fougères. Les invités étaient MM. et Mmes J. Dionne, G. Leroux, H. Leroux, Mlles Berthe Chartrand, Jeannette Bourcier, Esther, Bernard, Gabrielle Audette, Simone Chamberland, Germaine Racine, Rolande Lemieux, Laurette Daoust, Juliette Moreau, Magella Bouchard, Elianne Paquette, Lucile Paquette, Evangéline Gauthier, Rachel Bouchard, Blanche Lefebvre, Aline Savard, Alice Carrière, Germaine Gougeon, Gabrielle Dionne, Muriel Schick, Bertha Léonard; MM. Guillaume Monat, Henri Cinq-Mars, Ferdinand Lemay, Réal Smith, Paul Desiauriers, Robert Pontbriand, Paul-Emile Gingras, Roger Descaries, Roméo Daoust, Joseph Toupin, Alide Trahan, Adrien Morin, Gérard Brunelle, Philippe Paquette, Joseph Roy, Donat Marleau, Armand Zappa, Lorenzo Martin, Léo Léonard, Lionel Leroux, Henri Leroux, Paul Leroux.

—M. et Mme Georges Careau ont été l'objet d'une fête, ces jours derniers, chez M. Philémon Couture, à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage. Une adresse leur fut lue par Mlle M.-A. Couture. Des fleurs et une bourse leur furent offertes par Mlle Yvette Sénécal. M. Careau remercia les organisateurs. Il y eut chant par Mlles Leatitia Guérard, Germaine Careau, MM. et Mmes Rosaire Guérard, Wilfrid Noël, MM. Amédée Careau, Louis Moreau; déclamation par M. Paul Mailloux, Mlles Y. Sénéchal, M.-A. Couture. Un programme musical fut exécuté; un goûter fut servi. La table était décorée de roses et de verdure. Etaient présents: MM. et Mmes Georges Careau, Amédée Careau, Frédéric Guérard, de Québec; Joseph Sénéchal, Cléophas Rainville, Alphonse Rainville, Wilfrid Noël, de Trois-Rivières; Mlle Lucienne Guérard, MM. Rosaire Guérard, Eugène Lafrance, Oscar Paquette, Philémon Couture, Joseph Moreau, Roméo Moreau, Gaudias Guérard, Pierre Caron, Georges Dorval, Alm. Paradis, de Buffalo; MM. et Mmes Elzéar Côté, Arthur Paradis, Georges Bédard, Cléophas Rainville, Rodolphe Gagnon, Alfred Duclos, Lachance, P. Couture, Jules Brière, le Dr Camille Bernier, MM. Paul Lachance, Deschênes, Mlles Rose-Délima Moreau, Marie-Anna Moreau, Yvette Sénéchal, de Québec; Mlles Marie-Anna Nadeau, Alpheda Arpin, M.-A. Couture, Célina Dorval, Antoinette Godin, Laetitia Guérard, Germaine Careau, Thérèse Sears, MM. et Mmes Pierre Careau, Antonio Dumas, Georges Noël, Pothier, Willie Rivet, Ulderic Dugal, Arthur Noël, Odilon Dompierre, Mme A. Guérard, MM. Louis Moreau, Joseph Sénéchal, de Québec; Emile Paquette, Napoléon et J.-B. Godin, Paul-Emile et Roméo Paquette, Lucien Fortier, Paul Mailloux, Achille Guérard. Il y eut sauterie.

—Mlles Bernadette et Cécile Vigeant, de Saint-Mathias-sur-Richelieu, sont les invitées de Mlles Germaine et Béatrice Dubreuil, de Notre-Dame de Grâce.

—M. et Mme Alfred Chabot, de Sainte-Hénédine, étaient de passage en ville, chez Mme Georges Dagenais, rue de Saint-Valier, ces jours derniers.

—M. et Mme J.-A. Chevrier, rue Saint-Denis, ont reçu, ces jours derniers, en l'honneur de leur fille, Mlle Berthe Chevrier. Les salons étaient ornés de jonquilles et de tulipes. Le goûter fut servi par Mmes J.-C. Ducharme, J.-B. Larin, L. Boire, aidées de Mlles Fernande Chevrier, Jeanne Boire, Florence Ducharme. Parmi les invités: M. le Dr et Mme J.-C. Ducharme, MM. et Mmes J.-B. Larin, L. Boire, Mlles Suzanne Alain, Jeannette Brien, Jeanne Boire, Marguerite et Florence Ducharme, Fernande Chevrier, Dorina et Jeanne Jarry, Jacqueline Laurent, Irène et Gertrude Lévesque, Lucie McClean, Reina Girard, Mariette et Lucienne Boire, Myrtha Berti, Annette Therrien, Nellie et Mabel Bowen; MM. Emilien Ducharme, Gustave Gratton, Emile Lefrançois, Edouard Bourdon, Roméo Boire, le Dr Adélard Groulx, Bernard Picotte, Hormisdas Saucier, Delphis Benoit, Yvauine Chevrier, Roger Therrien, Armand Bonin, Charles-Aimé McClean, Marcel Therrien, Wilfrid Chevrier, M. Charbonneau, M. Brunet.

Introduisant

Madame Expérience

Madame la Ménagère: Permettez-nous de vous introduire Madame Expérience. Comme son nom vous l'indique, Madame Expérience est une ménagère accomplie et pratique possédant beaucoup de savoir-faire, surtout en ce qui concerne les affaires du ménage. Chaque semaine, dans ce journal elle aura quelque chose de très intéressant à dire aux ménagères modernes. Cherchez Madame Expérience toutes les semaines.

S-51F

Savon Sunlight

AMENDEMENTS QUI DIMINUERAIENT LA FRAUDE ELECTORALE

L'échevin H.-A. Quintal, de retour de Québec, s'est montré fort satisfait de voir que le comité des bills privés ait adopté la clause relative à notre loi électorale. En vertu de l'amendement que le comité a approuvé, les avis que le greffier de la ville envoie aux électeurs seront livrés à ceux-ci par un messager ou bien sur lettre recommandée. Dans les deux cas, les électeurs devront signer un reçu. De plus, quand viendra le moment de voter, l'électeur devra remettre l'avis au président du scrutin. Celui-ci la gardera en sa possession. Et ce n'est que sur réception de l'avis que le président du scrutin remettra au votant un bulletin de vote. "Cette nouvelle procédure, déclare l'échevin Quintal, est un acheminement vers la carte d'identité". On espère ainsi réduire au minimum la fraude électorale pour ce qui est de la personnification d'électeurs.

Le comité des bills a adopté une autre des suggestions du docteur Quintal, celle qui a trait au groupement des bureaux de votation dans les salles publiques, des écoles ou autres locaux. Un constable sera placé à la porte de la salle, pour faciliter la circulation. On prononcera à haute voix le nom de l'électeur, et celui-ci sera dirigé vers le bureau où il doit déposer son bulletin. C'est encore un moyen que l'on pourra utiliser pour mettre fin au travail des "télégraphes".

DANTE RENCONTRE DIOMEDE ET ULYSSE

Voici le résumé du 22e cours de l'abbé Henri Jasmin sur la Divine Comédie:

Emu de l'immense ORGUEIL de Florence sur "terre" et du grand NOMBRE de Florentins en "enfer", Dante vient de constater "encore" que sa patrie a fourni un fort contingent de VOLEURS dans la 7e fosse. Indigné et humilié, il souhaite à la cité florentine qu'elle ressente, "le plus tôt possible", ce que lui prépare PRATO. Dans ce souhait, on reconnaît facilement un amour toujours tendre pour sa misérable patrie; car Dante ne voudrait pas que les années passent et le forcent à voir, dans la VIEILLESSE, les malheurs qu'il appréhende. Il en serait d'autant plus accablé.

Pour quitter la 7e fosse (des voleurs) et remonter sur le pont qui domine la 8e fosse destinée aux CONSEILLERS FRAUDULEUX, les deux pèlerins doivent suivre une route "solitaire, malaisée, dangereuse". Sans tarder, Dante est douloureusement frappé par le spectacle des réprouvés. Il en a toujours gardé le souvenir. Plus tard, dans son exil, il n'a pas négligé la leçon qu'il en a dès lors tirée et sur laquelle il a ensuite longuement médité. Consulté à la cour des princes, il a su mettre un FREIN à son "génie" et à sa langue pour ne pas donner des conseils frauduleux dont il devait garder toute la responsabilité. Il n'hésite pas à se féliciter de cette disposition.

S'avise-t-il à nous représenter le nombre incalculable de pécheurs qui expient maintenant les conséquences de leurs mauvais conseils, Dante rappelle ces nuées de lucioles que le "paysan aperçoit, vers le soir dans les plus longs jours d'été" (lors qu'il prend son repos), là où se trouvent sa vigne et son champ". Ainsi en était-il des innombrables FLAMMES dont chacune "cachait un pécheur", comme autrefois le feu "déroba", aux yeux d'Elisée, les chevaux et le char qui transporta Elie vers le ciel. Placé à l'endroit le plus élevé du pont, Dante regardait ces flammes avec une telle attention, qu'il faillit perdre l'équilibre et tomber dans l'abîme. Ce que voyant, le maître lui affirme que chacune des flammes renferme un damné et lui donne ainsi la certitude de ce qu'il avait déjà soupçonné et de ce pourquoi il désirait précisément l'interroger.

"Quelle est donc cette flamme qui s'avance vers nous et qui, divisée au "sommet", rappelle celle qui enveloppa les cadavres d'Etéocle et de Polynice ?", demande Dante à son maître. "C'est celle qui garde ULYSSE et DIOMEDE", répond Virgile. Tous deux se sont élevés contre Dieu et tous deux subissent la vengeance divine. Dans une même flamme, ils expient leurs RUSES et leurs CONSEILS. On reconnaît ici comment sont punies l'invention du "CHEVAL DE BOIS à la guerre de TROIE (alors que l'ancêtre de la race romaine fut obligé de fuir), l'astuce qui fut cause de la séparation entre DEIDAMIE et ACHILLE, la supercherie qui permit l'enlèvement du PALLADIUM ou statue de Minerve, protectrice de Troie. Avec grande insistance, le disciple supplie son maître d'obtenir que les deux célèbres esprits, captifs dans une même flamme, puissent parler quelque peu.

Bien que le désir de Dante agrée à Virgile, celui-ci demande à son disciple de vouloir bien se taire, de le laisser parler SEUL, car ces GRECS pourraient fort bien REFUSER toute réponse.

Dès que la flamme fut assez rapprochée, Virgile s'adressa aux deux illustres héros de l'histoire grecque en leur rappelant solennellement quelques passages de son ENEIDE à leur sujet et en invitant l'un d'eux (ULYSSE) à faire la relation de ses EGAREMENTS et de sa MORT. La "corne" la plus élevée de "l'antique flamme" commença à s'agiter et à gémir, puis elle se mit à PARLER.

L'exposé que le héros grec fait de ses voyages et de sa mort appartient en propre, presque tout entier, surtout pour quantité de détails, à l'auteur de la Divine Comédie. Il est clair que le but de Dante est de représenter Ulysse comme le modèle du chercheur INFATIGABLE et comme le plus brillant exemple de l'esprit opiniâtrement attaché à l'acquisition de la SCIENCE, qui est, comme il le dit lui-même : "L'ultime perfection de notre âme, et, ainsi, notre ultime FELICITE".

Une fois libéré de la déesse et de la magicienne CIRCE (auprès de laquelle il demeura plus d'un an, non loin de Gaëte), Ulysse ne se laissa convaincre ni par l'amour paternel, ni par l'amour filiale, ni par l'amour conjugal (les plus fortes affections de la nature), mais se lança sur la haute mer, sur une seule embarcation, avec une poignée de compagnons fidèles, afin de connaître le MONDE, ainsi que les VICES et les VERTUS des hommes. Sillonnant dans toutes les directions la Méditerranée, il "vit" les côtes d'Europe et d'Afrique, la Sardaigne et autres îles, jusqu'à l'Espagne et le Maroc. Enfin, âgés et affaiblis, lui et ses compagnons parvinrent aux colonnes d'Hercule.

Ici, Ulysse crut bon d'adresser à ses compagnons une courte harangue et en même temps pleine de éloquence la plus pénétrante, afin de leur inspirer, au "soir" de leur vie, d'aller faire, au delà de Gibraltar et de Ceuta, l'EXPERIENCE d'un monde INHABITE. Il les invita à bien considérer la dignité de la nature HUMAINE, si élevée au-dessus de celle des BRUTES et si bien faite pour la VERTU et pour la CONNAISSANCE. Ce discours enthousiasma tellement l'équipage, que le navire fut poussé dans l'Océan par des rames qui semblaient le porter comme sur des AILES. Un nouvel hémisphère parut; le voyage se poursuivit, vers la GAUCHE, durant cinq LUNES (mois), lorsqu'une MONTAGNE apparut d'une hauteur inconnue jusqu'ici et à une très grande distance. La JOIE que les marins en ressentirent se changea bientôt en TRISTESSE. Une violente tempête fit tourner trois fois l'embarcation, et à la quatrième elle fut engloutie par les vagues, conformément à la volonté de Dieu qui ne voulut pas qu'aucun VIVANT n'osât approcher de la montagne déjà aperçue dans le lointain.

LA MORANDIERE

M. Ed. Grondine, blessé dans un accident de chantier, est complètement rétabli.

—Mlle Mannie Gagnon est arrivée ces jours derniers chez ses parents. Elle est malade.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTREAL

Boulevard Rosemont, quartier Montcalm, 1 maison formant 2 logements, 25 x 45, à 2 étages; coût, $3,800. Propriétaire, A. Laperre, 2252, avenue Delorimier.

—Rue Saint-Denis, quartier Villeray, 1 maison formant 5 logements, 25 x 68, à 3 étages; coût, $9,000. Propriétaire, Georges Bésner, 2968, rue Saint-Denis.

Rue Masson, quartier DeLorimier, une maison formant 3 logements, 21 x 46, à 3 étages; coût, $6,000. Propriétaire, F.-X. Prouix, 2012, Masson.

Boulevard Rosemont, quartier Rosemont, une maison formant 5 logements, 30 x 50, à 3 étages; coût, $8,000. Propriétaire, J. Léonard, 2152, Moison.

Rue Chabot, quartier Montcalm, une maison formant 5 logements, 25 x 43, à 2 étages; coût, $4,000. Propriétaire, V. Cardinal, 2481, Cartier.

6ième avenue, quartier Rosemont, une maison formant 2 logements, 25 x 38, à 2 étages; coût, $3,800. Propriétaire, E. Boisvert, 5429, 6e avenue, Rosemont.

6ième avenue, quartier Rosemont, une maison formant 2 logements, 25 x 38, à 2 étages; coût, $3,800. Propriétaire, A. Legaré, 5649, 6ième avenue, Rosemont.

Rue Saint-Denis, quartier Villeray, une maison formant 5 logements, 25 x 45, à 3 étages; coût, $8,000. Propriétaire, D. Fortin, 2261, boulevard Gouin.

Rue Dorothée, quartier Saint-Paul, une maison formant un logement, 27 x 27, à un étage; coût $1,800. Propriétaire, Mme L. Robert, 166 Briand.

Boulevard Décarie, quartier Notre-Dame de Grâce, 2 maisons formant 4 logements, 25 x 42, à 2 étages; coût, $9,000. Propriétaire, M. Tessier, Les Cèdres, Qué.

L'UNION DES EGLISES

Toronto, 6.—Le vote sur la question de l'union des églises protestantes donne jusqu'ici le résultat suivant:

Provinces	Pour	Contre
Colombie Britannique et Yukon	195	23
Alberta	102	26
Saskatchewan	455	12
Ontario	450	354
Québec	76	38
Nouvelle-Ecosse	93	35
Ile du Prince-Edouard	42	13
Total	1,413	501

L'ELARGISSEMENT DE LA RUE SAINTE-CATHERINE

Des ouvriers sont en train de jeter bas la façade de l'édifice que la ville a exproprié en partie pour pouvoir élargir la rue Sainte-Catherine, à la rue Mackay. Le propriétaire de l'immeuble est M. J.-W. Shaw, et le coût de l'expropriation a été de $35,000, somme fixée par la commission des services publics. La lisière exproprié a une superficie de 553 pieds carrés; elle mesure 10 pieds de profondeur par 54.6 pieds de front.

Les PETITES annonces dans la "Presse" rapportent de GRANDS bénéfices. Servez-vous-en!

SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

—MM. Almanzor Longtin et Wilfrid Vaudrin ont acheté l'atelier de forge de M. Aimé Galipeau. Celui-ci s'en va demeurer à Valleyfield.

—M. Arthur Laflamboise a vendu sa ferme à M. U. Boissonneau, de Saint-Timothée.

—Le gouvernement provincial a pris à sa charge l'entretien de 19 milles de chemin moyennant $2,500 par année.

—Les élèves dont les noms suivent sont arrivés premiers pour le mois de février: 6e année, Germaine Lefrançois; 5e année, Jeanne Vachon; 4e année, Claire Poirier; 3e année, Patricia Brault.

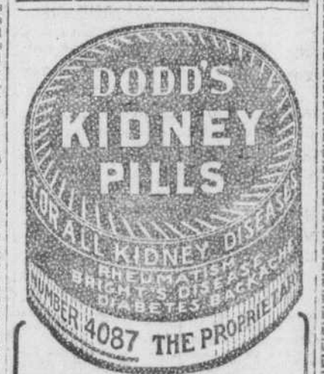

Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS. 88-1.m.v.n yw

Tremblements de terre

La plupart des gens ne désirent pas en ressentir plus d'un durant leur vie. Il en est de même pour le savon; maintes femmes n'emploient qu'un savon pour toutes les fins—"TOUT", *le savon pour la soie et la laine*—et le trouvent excellent pour tous les genres de blanchissage. 3 paquets 25c chez votre épicier.

CONTRE LE

RHUMATISME

¶ Le rhumatisme sous toutes ses formes peut être soulagé. Infortunés rhumatisants, bonne nouvelle!

¶ L'illustre Dr. Weil a inventé un remède "AREX COMPOUND", qui soulage pour longtemps, dès les premières doses. C'est le remède idéal, l'une des plus utiles découvertes de la science!!!

Chez tous les pharmaciens

Prix $1.00

The Arex Company, Léris, P. Q.

Henry Morgan & Co. Limited

CAMISOLES ET BOUFFANTS TRICOTES POUR DAMES, .25 A 1.45

Valeurs de .65 à 5.25.

Camisoles et bouffants de bonne qualité — produits de fabriques canadiennes et américaines bien connues — en lille, laine, soie et laine et Union.

Ajustement parfait dans toutes les tailles. 250 vêtements en tout.

Prix .25 à 1.45

—Rez-de-chaussée.

TELEPHONEZ AU SERVICE DES EMPLETTES — PLATEAU 6861.

"REX" — LES NOUVEAUX BAS

avec le Coin de Paris

Les bas "Rex" sont fabriqués par un bonnetier de renommée mondiale, avec la soie la plus pure, et de plus ils se distinguent par le magnifique coin de Paris.

Ces bas sont exclusifs et par conséquent ils sont les préférés de toutes les élégantes difficiles à contenter.

Couleurs nouvelles pour le printemps — pêche, mauresque, argent, beige, gris et noir. Pointures 8½ à 10.

La Paire 3.50

—Rez-de-chaussée.

TELEPHONEZ AU SERVICE DES EMPLETTES — PLATEAU 6861.

NOUVEAUX GANTS de SOIE pour DAMES

des Fameuses Fabriques "Kayser"

1.75

La mode favorise les gants de soie pour le printemps, et en voici un premier assortiment qui jettera toutes les femmes dans l'ébahissement—tellement ils sont nouveaux et artistiques avec leurs poignets fantaisie et leurs dessus brodés. Couleurs: mode, pongée et gris. Pointures 5½ à 7½.

La Paire 1.75

—Rez-de-chaussée.

TELEPHONEZ AU SERVICE DES EMPLETTES SI VOUS NE POUVEZ PAS VENIR EN PERSONNE. PLATEAU 6861.

150 COMPLETS TOUT LAINE POUR GARÇONNETS

Avec Deux Culottes

12.75

Rég. 17.50 et 18.50.

Complets durables et jolis — confectionnés avec le plus grand soin.

Chaque complet a deux culottes, ce qui en double réellement la durée.

Tous des tissus importés—tweeds, cheviotes bleues et herringbones. Confection parfaite. Vestons entièrement doublés.

Tailles pour 8 à 16 ans.

Samedi, une valeur Remarquable à 12.75

—Rez-de-chaussée.

Présentation des Nouvelles Modes Printanières dans une Vente Spéciale de

NOUVEAUX CHAPEAUX DE PRINTEMPS---6.85

Valeurs de 10.00 à 12.00

QUATRE MODELES ILLUSTRES

Pour présenter les nouvelles modes printanières nous avons décidé de lancer une vente très importante—où toutes les dernières tendances de la mode seront exposées et offertes à un prix qui mettra la beauté et l'exclusivité à la portée de toutes les bourses.

Il y a ici des chapeaux faits de divers matériaux—La paille Pédaline est très en vogue avec le chanvre, la paille et le taffetas de soie fantaisie affirment leur éligibilité, et la paille de Milan assume la prédominence.

Quant aux couleurs, elles sont des plus ravissantes: rouge castillan, fleur de chardon, pêche, vert, fauve et combinaisons de couleurs habilement agencées.

Modèles pour tous les types — pour la jeune fille et la femme d'âge mûr, chapeaux à calotte haute, avec petits bords ou sans bords du tout — ornés de rubans, unis ou parsemés de fleurs.

6.85

—Deuxième étage.

UNE GRANDE VENTE DE

BOTTINES et SOULIERS pour HOMMES

Pointures 5½ à 11 — **SAMEDI 5.95** — *Prix rég. 10.00*

HOMMES! Voici une vente à laquelle vous voudrez venir. Voici les faits qui la concernent:

1. Des chaussures en cuir solide vous sont présentées, toutes de la meilleure qualité, faites par un des meilleur manufacturiers du Canada.
2. Une grande variété vous est offerte — veau brun, tan noir, ainsi que chevreau noir.
3. Toutes les plus nouvelles chaussures pour le printemps.
4. Cette vente est la résultante d'un achat avantageux.

Samedi — 5.95

—Rez-de-chaussée.

Véritable Verre Taillé-2.95

Valeurs de 4.00 et 7.50.

Véritable verre taillé étincelant et d'une rare beauté. Chaque article est une valeur remarquable—chaque article est décoratif autant qu'utile.

Grand choix de vases, compotiers, pots, plateaux, plats à céleri, bols sur pied, services à fruits de 7 morceaux, et beaucoup d'autres.

Eminemment appropriés comme cadeaux

Spécial – 2.95

—Quatrième étage.

TELEPHONEZ AU SERVICE DES EMPLETTES — PLATEAU 6861.

Nouveaux Tissus de Printemps et d'Eté à la Mode

VOILE SUISSE QUADRILLE

Un tissu ravissant et très nouveau pour robes. Les couleurs vous charmeront: bleu, rose pâle, azur, palissandre, amande, avec rayure superposée en cordé blanc. 38" de large.

La verge 1.25

Un Tissu de Soie et Coton pour Robes

Une des dernières nouveautés de France — superbes couleurs et dessins combinant le nouvel effet de quadrillé et rayé tout à la fois.

Les couleurs comprennent: rouille, buet, vert, brun et alice. 36" de large.

La verge 1.50

REPS RAYE

Une contribution de la Belgique à notre collection variée. Un tissu beau et bon dans les plus nouvelles couleurs: rose, jaune, gris, tan et rose pâle—avec rayure à l'avenant. 36" de large.

La verge 1.50

—Rez-de-chaussée.

Un Nouvel Assortiment du Printemps de

Robes d'Après-Midi

PRIX SPECIAL 29.50

Ce premier assortiment du printemps de robes nouvelles sollicite votre visite au plus tôt. Non seulement les robes sont nouvelles et très désirables, mais le prix est tel qu'il offre des économies remarqaubles.

Les crêpes plats, crêpes Pussy Willow, crêpes fleuris, crêpe Corréen, Bengalines et Georgettes sont les tissus employés dans la confection de ces robes.

Prix Spécial–29.50

PRIX SPECIAL 29.50

On trouve chez elles les dernières tendances de la mode; nouveaux évasements, nouvelles encolures, nouvelles manches et nouvelles garnitures.

Tandis que leurs couleurs exotiques ou douces accusent l'influence du mystérieux Orient.

Prix Spécial–29.50

—Deuxième étage.

LES NOUVEAUX ESCARPINS ET OXFORDS POUR DAMES

Entrent dans la Saison Printanière avec de Jolies Nervures, des Effets de Deux Tons et des Noeuds de Matelot.

Nouveaux Modèles Exclusifs Fabriqués Expressément pour Henry Morgan & Co. Limited

La mode présente de nouvelles caractéristiques comme la pointe latérale, l'escarpin "step-in", le talon espagnol et le talon "clou".

Nous offrons ici les meilleures variétés à notre clientèle particulière — tous des souliers fabriqués à la main, tous dans un assortiment complet de pointures.

Nous vous ajusterons correctement — et la vente n'en sera conclue que lorsque nos experts seront entièrement satisfaits sous ce rapport.

Pointures 2½ à 10 — Largeurs AAA à E.

La Paire 10.00 à 12.00

—Deuxième étage.

NOUVELLES OUVRIERES

Perspectives encourageantes de travail, pour les métiers du bâtiment, à Montréal.

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Les perspectives les plus encourageantes, pour la reprise de l'activité du travail, dans les métiers de la construction à Montréal, le printemps prochain, sont indiquées dans un rapport qui vient d'être transmis au syndicat catholique et national des pombiers et poseurs d'appareils de chauffage, par M.

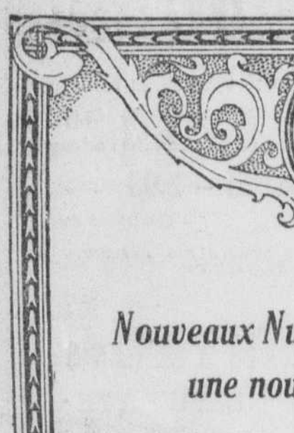

M. R. LAJOIE, élu président du syndicat catholique et national des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage, de Montréal.

Martial Dieumegarde, agent d'affaires et organisateur de ce syndicat. D'après ce rapport, le chômage est moins intense et un bon nombre de travailleurs ont trouvé de l'emploi en ces derniers temps, grâce aux méthodes en usage dans les syndicats catholiques pour le placement des hommes.

Le syndicat catholique et national des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage, à sa dernière assemblée, a procédé à l'élection de ses officiers pour le terme 1925 avec le résultat suivant: président, M. R. Lajoie; vice-président, M. J. Doyon; secrétaire-archiviste, M. J.-O. Lafrance; assistant-secrétaire-archiviste, M. A. Dubois; trésorier, M. Albert Durand, président sortant de charge; inspecteur, M. A. Lortie; sentinelle, M. L. Niquet. Comité exécutif: MM. J.-O. Lafrance, R. Caron, G. Durand, A. Lortie, L. Niquet, R. Dubois. Comité des réclamations: MM. M. Dieumegarde, A. Doucet, F. Leclair, J.-A. Lafontaine, R. Niquet. Visiteurs des malades: MM. R. Lajoie, R. Caron, A. Dubois. Vérificateurs: MM. G. Durand, V. Contant et J. Doyon. Délégués au conseil de construction: MM. A. Gibeau, R. Lajoie, A. Durand. Examinateurs-steamfitters: MM. A. Durand, J.-O. Lafrance, V. Contant, L. Niquet, R. Caron, J.-A. Lafontaine. Examinateurs-plombiers: MM. A. Dubois, A. Groleau, R. Lajoie, M. Rochette, M. Dieumegarde.

Le syndicat a décidé d'organiser un concert-boucane à l'occasion de l'installation des officiers. Ce concert-boucane aura lieu à la salle des syndicats catholiques, lundi soir 9 mars. Il y aura un joli programme de musique et de chants. Plusieurs orateurs porteront la parole. Tous les plombiers syndiqués ou non y sont invités.

* * *

CHEZ LES CORDONNIERS

La grève partielle qui a éclaté, la semaine dernière, à la "Lepage Shoe Co.", ruelle Savoie, dans le département des cordonniers "treesers", est encore dans le "statu quo". Les grévistes, au nombre d'une dizaine, font tous partie des syndicats catholiques et nationaux. Ils ont réclamé un rajustement des salaires et ils ont déclanché la grève, parce que, d'après les rapports, les autorités de la compagnie ont refusé de négocier avec les officiers des syndicats.

A l'occasion de cette grève, une assemblée générale de tous les syndicats nationaux catholiques des cordonniers de Montréal est convoquée pour ce soir, aux quartiers généraux des syndicats catholiques, 655 Demontigny, coin Beaudry, dans le but de discuter la situation en commun avec les grévistes.

A cette même assemblée, la question de l'assurance collective sera régiée définitivement, et il y aura rapports des exécutifs des syndicats et de l'agent d'affaires, M. G. Laurier.

DANS LA FOURRURE

M. Charles Stetsky, organisateur général de l'union internationale des travailleurs en fourrure du Canada et des Etats-Unis est arrivé à Montréal, dans le but de prêter main forte aux officiers des unions locales, dans le différend pendant entre l'union et les manufacturiers de la fourrure. M. Stetsky assistera à l'assemblée du local No 66 des travailleurs en fourrure, ce soir à 8 h. à la salle des employés de commerce, 149 Berri, et il adressera la parole.

MACONS NATIONAUX

L'union canadienne des maçons, en assemblée générale, mardi soir dernier, a définitivement fixé le taux des salaires que ses membres exigeront sur les chantiers de la construction, pour la prochaine saison. Ce taux de salaires est de $1.00 de l'heure. Avis de cette décision a été donné officiellement aux entrepreneurs et autres intéressés, dans les travaux de la construction à Montréal.

MIREURS D'OEUFS

L'union internationale des mireurs d'oeufs tiendra son assemblée régulière, ce soir, à 8 h. à la salle Prince-Arthur, 37 Prince-Arthur. D'importantes questions concernant les conditions de travail, seront discutées. M. A. Bastien, organisateur général de la Fédération Américaine du Travail, et plusieurs autres orateurs adresseront la parole. L'union des mireurs d'oeufs tient ses assemblées régulières le 1er et le 3me vendredis, à la salle Prince-Arthur.

CHEZ LES WAGONNIERS

La loge Sainte-Marie No 234 des wagonniers des usines Angus convoque ses membres en assemblée générale, pour ce soir, à 8 h. aux quartiers de la Construction. Un vote sera pris sur une question de haute importance. Tous les membres sont expressément invités à prendre part à ce vote. Qu'on se le dise.

CHARPENTIERS-MENUISIERS

Une assemblée ouverte à tous les charpentiers-menuisiers, unionistes ou non, sera tenue, ce soir, à 8 h. à la salle Lafetière, coin Aylwin et Sainte-Catherine, sous les auspices du local No 1558 de la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique. Au cours de cette campagne de recrutement, les taux d'entrée dans les unions des charpentiers-menuisiers est réduit, jusqu'à nouvel ordre, à $5.00, et les contributions de trois mois sont comprises dans ce montant. Des orateurs d'expérience adresseront la parole.

BRIQUETEURS NATIONAUX

L'union canadienne des briqueteurs incorporée, tiendra une assemblée d'un extraordinaire intérêt, ce soir, à 8 h. au Temple du Travail. Le trésorier, M. Ed. Berthiaume soumettra son rapport pour l'année écoulée. Le comité du euchre et bal du 18 avril prochain fera son premier rapport. Les membres sont informés que les contribution du mois de mars sont dues à partir du 7 courant, et que les livrets doivent être présentés à qui de droit, pour vérification, à dater de ce jour. Par ordre.

CONSEIL DE CONSTRUCTION

Le conseil syndical catholique des métiers de la construction se réunit ce soir, à 8 h. 15, à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655 Demontigny Est. Tous les délégués sont priés d'assister. Par ordre.

CONFECTION POUR FEMMES

Une grande assemblée générale des ouvriers canadiens-français de la confection de robes, manteaux, et autres vêtements de femmes, sera tenue, ce soir, à 8 h. à la salle Prince-Arthur, 37 Prince-Arthur, sous les auspices de la "International Ladies Garment Workers Union". Le but de cette assemblée est de fonder une union spéciale aux canadiens-français, de cette industrie. L'entrée est libre, et l'assistance à cette assemblée n'engagera à aucune obligation. C'est l'intérêt qui parle. Le meilleur accueil est assuré à tous, unionistes ou non. Des orateurs très au courant de la situation adresseront la parole en français.

REUNIONS POUR CE SOIR, 1er VENDREDI DU MOIS:

TEMPLE DU TRAVAIL, 303 Saint-Dominique: Union canadienne des briqueteurs, incorporée. Union canadienne des électriciens (linemen).

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario Est: Union internationale No 33 des plâtriers. Union 178 des charpentiers de navires. Loge Sainte-Marie No 234 des wagonniers des usines Angus.

SALLE GAREAU, 243 Maisonneuve. Union No 249 des tailleurs de cuir de la B. & S.W.U.

SALLE DU COMMERCE, 149 Berri: Union internationale No 66 des travailleurs en fourrure.

SALLE LAFETIERE, 87 Aylwin, coin Sainte-Catherine: Union No 1558 des charpentiers-menuisiers.

SALLE PRINCE-ARTHUR, 37 Prince-Arthur: Union internationale des mireurs d'oeufs.

QUARTIERS DES SYNDICATS CATHOLIQUES, 655 Demontigny Est: Conseil syndical catholique des métiers de la construction. Syndicat catholique et national des cordonniers.

QUI SUCCEDERA AU PRESIDENT EBERT ?

Berlin, 6. — La question suivante se pose dans tous les camps politiques: "Qui sera le prochain président de la république allemande?"

Les cléricaux et les démocrates espèrent que les socialistes se joindront à eux pour appuyer la candidature du Dr Wilhelm Marx, ancien chancelier, ce qui permettrait de présenter un front uni d'éléments républicains. Mais cet espoir est rendu illusoire pour le moment par la déclaration de l'organe socialiste "Vorwaerts". Ce journal dit que les socialistes qui ont fondé l'Etat républicain et qui sont les défenseurs les plus sûrs de l'idée républicaine se proposent de nommer un candidat des partis moyens, candidat pris dans leurs rangs.

COUR SUPÉRIEURE

5 mars 1925, séance du matin. Président: Hon. juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Eiol Lacelle vs Marie-Hélia Lacasse. Motion de la défenderesse pour provision de frais; accordée, provision de $25, payable $5 par mois, dépens à suivre.

Dame Rosanna Rondeau vs Ukrège Albert. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps et domicile; accordée, dépens à suivre.

Howard Fish & Game Co. Corporation. En liquidation et Georges Duclos, liquidateur. Requête pour autorisation à payer $600, à M. E. Masson; accordée.

Idias Caisse et al. vs Antonio Gariépy et al. vs Halifax Fire Ins. Co., T.S. Requête du défendeur Antonio Gariépy pour casser saisie. Requête maintenue, avec dépens.

J.-G. Côté vs W.-B. Gilmour. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Buston Rogers Co. vs Canada Sales & Supplies Limited et Office Specialty Manufacturing Co. et Mary-J. Smith, opposants. Jugement relevant les opposants de la saisie. Bruneau, juge.

Louis Robidoux vs Jos. Denis et Dame Donalda Pelletier et al., T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S.

Aldas Caisse et al. vs Delle Lucile Gariépy et al. et Halifax Fire Ins. Co., T.S. Requête de la défenderesse Lucile Gariépy pour casser saisie; main levée accordée pour $650; dépens à suivre.

V. Racpelle vs Anglin Norcross Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour $150.

Anna Juneau vs George-William Faust. Requête de la demanderesse pour ester en justice, en séparation de corps et domicile; accordée, dépens à suivre.

Forest, Lalonde, Coffin vs La Compagnie de la "Patrie" Limitée. Motion de la défenderesse pour permission de plaider; accordée, en par défenderesse payant frais de motion et de défaut.

O. Baillargeon vs Mlle G.-Bearmard Gratton. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

5 mars 1925: séance de l'après-midi. Prés.: Hon. juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Richard-R. Steeves vs Lillian-Marguerite Delay. Motion du demandeur pour appeler défenderesse par les journaux; accordée.

Adanac Electric Co., en liquidation volontaire. Assemblée des créanciers; Lawrence-Edgar Osborne nommé liquidateur et Milton-L. Hersey, George Simpson, Gustave Chauvin et Geo. Issenman nommés liquidateurs.

Dame Alphonsine Caron vs Alphonse Baron. Jugement suivant rapport du praticien.

Dame Elizabeth Chapados vs Joseph Huard; motion de la demanderesse pour interroger W.-D.-B. Scott, suivant l'article 591, C.P.; accordée.

Charles Bertrand vs A.-H. Barette et Jacob Nicol et al., T. S. Motion du demandeur pour appeler défendeur par les journaux; accordée.

Jos.-Armand Lanctôt, requérant; requête pour corriger les registres de l'état civil; accordée.

Jeanne Pedvis vs Beth. Israel Congregation et rabbin Hirsch Cohen et al. mis-en-cause. Requête pour corriger les registres de l'état civil; accordée.

General Investment and Finance Co., vs Arthur Zappa. Motion de la demanderesse pour forclore défendeur; accordée, sans frais.

Egide Lemay & qual., vs Maisonneuve Box and Lumber Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour $350.00 sans intérêt et sans frais.

Frank-H. Murphy vs James-J. Power. Motion du demandeur pour appeler défendeur par les journaux; accordée.

E. Legault et al., vs J.-B. Ranger. Motion des demandeurs pour production de pièces. Les pièces produites; motion accordée quant aux frais à suivre le sort de la cause.

Georges Robinson vs The Metropolitan Life Ins., Co., et Alphonse Brunet, mis-en-cause. Motion du demandeur pour le rejet de la réplique; accordée avec dépens.

SAINT-CASIMIR

Le notaire Lacoursière est allé ces jours derniers à Trois-Rivières.

—Un commencement d'incendie a éclaté chez Adelina Paquet.

LES ELEVES FINISSANTS DU COLLEGE DE SAINT-JEAN, COURS CLASSIQUE

Rangée du haut, de gauche à droite: MM. Alcide Côté, président; Georges Langlois, vice-président; Léonidas Lebrie, secrétaire; Eméril Poirier, Guy Mineau, Euclide Paré, Gérald Caza, Roland Pellerin, Morand Nantel. Rangée du bas, de gauche à droite: MM. Alfred Lecuyer, Lucien Roux, Ls de G. Lajoie, Gilbert Brisebois, Lucien Gagnon, Jean Marcoux, Maurice Prévost, Damien Trudeau, Lucien Viau. (Clichés Albert Dumas, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis).

NOUVELLES DE LA NAVIGATION

Le "Marloch", du Pacifique Canadien, partira demain de Saint-Jean, N.-B., pour Liverpool et Glasgow avec presque autant de passagers de cabine que les plus gros et les plus populaires vaisseaux de cette compagnie ont coutume d'en transporter. Ces passagers viennent de toutes les provinces du Canada et de différents endroits des Etats-Unis. Le "Marloch" n'est arrivé que mercredi à Saint-Jean. Il y avait à bord 247 passagers.

Le "Montroyal", du Pacifique Canadien, qui est actuellement à faire une croisière aux Antilles, fera un voyage spécial entre New-York, Liverpool et Cherbourg, après cette croisière. Il arrivera à New-York le 22 mars, et en partira pour Liverpool et Cherbourg le 22 mars.

LA FIN DU SERVICE

Il est annoncé officiellement que la Royal Mail Steam Packet Company, n'ayant pu arriver à une entente avec le gouvernement canadien pour un renouvellement de son contrat pour le transport du courrier entre le Canada et les Antilles, cessera le service de transport de passagers, entre le Canada et les Antilles à l'expiration du contrat actuel, le 31 mars. Le service du transport du fret sera continué.

MOUVEMENT MARITIME

Le "Montclare", Pacifique Canadien, est attendu vers midi demain à Saint-Jean, N.-B., de même que le "George Washington" gouvernement américain, était attendu cet après-midi à New-York; le "Suffren" Compagnie Générale Transatlantique, est attendu tard demain après-midi ou dimanche matin à New-York; le "Bremen", North German Lloyd, était attendu aujourd'hui à New-York; le "Westphalia", United American, était attendu cet après-midi à New-York; le "Lithuania", Baltic-American, est attendu lundi matin à New-York; l'"Aquitania", Cunard, est attendu lundi matin à New-York.

"LA COCARDE DE MIMI PINSON"

Quand une oeuvre séduit le public et s'impose pendant plusieurs années il faut bien, à tout le moins, qu'elle condienne quelque chose! Et de fait, il y a de tout dans l'oeuvre de Henri Goublier, fils, il y a de tout ce qui produit de l'effet au théâtre.

D'abord, il y a une pièce, c'est-à-dire une action, avec des incidents, des coups de surprise, de la couleur locale, de jolis costumes, des décors bien faits, une figuration nombreuse et à ces éléments de succès s'ajoute une partition des mieux harmonisée. Il y a aussi des romances, des duos et quelques numéros de danse. On y trouve aussi les grâces, la jolisese, l'enjouement, la simplicité et l'émotion.

Goublier fils, dans son oeuvre de "La Cocarde de Mimi-Pinson" aspire à la force, à la mélodie nerveuse qui jaillit, qui bondit, qui franchit la rampe, s'imprègne aussitôt dans l'oreille et remue non seulement le coeur, mais toutes les fibres de la sensibilité.

Chez ce musicien, combien d'idées directes, impérieuses, des idées qui éclatent à bout portant.

On ne saurait trop vanter cette oeuvre qui a eu plus de cinq mille représentations en Europe, et que nous verrons pour la première fois à Montréal les 10 et 12 mars alors que "La Société Canadienne d'Opérette" nous la représentera dans les meilleures conditions possibles.

La distribution de La Cocarde de Mimi-Pinson est fort intéressante. Qu'il nous suffise de mentionner les noms suivants pour en être convaincus. Mmes Elisa Gareau, Lucile Turner, Fernande Bissonnette, L. P. Demers, Dolorès Viau, Jeanne Pelletier, Fleurette Beauchamp, A. M. Tremblay, Charton, MM. J. Fournier de Belleval, Gaston St-Jacques, Paul Emile LeBlanc, Marcel Noël, Lucien Quintal, Thos. Chamberland, etc.

A tout ceci viennent s'ajouter un choeur de quarante voix mixtes et un orchestre de trente-cinq musiciens le tout sous la baguet de M. J. J. Goulet.

Les soirées des 10 et 12 mars prochains nous laissent entrevoir un autre succès pour La Société Canadienne d'Opérette qui depuis sa fondation travaille sans relâche pour le développement de nos artistes lyriques.

"ZEEBRUGGE" AU PALACE

M. S.-W. Smith, à qui l'on doit la représentation de "Zeebrugge", dans tout le Canada, vient de recevoir avis du commissaire britannique du Commerce, que Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec a gracieusement accordé son patronage pour la représentation de ce film à Montréal.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur, l'honorable Narcisse Pérodeau, assistera à une représentation spéciale de "Zeebruge", qui sear donnée au théâtre Palace lundi, le 9 courant, en matinée.

Les PETITES annonces dans la "Presse" rapportent de GRANDS bénéfices. Servez-vous-en!

Théâtre Canadien-Français
CETTE SEMAINE
SAPHO
pièce en 5 actes d'Alphonse Daudet et A. Belot 114-5E

PRINCESS
Excellent Vaudeville Deux fois par jour
George Whiting & Sadie Burt
TED TERVOE et DINA HARRIS
Autres excellents numéros. 113-6E

FrançaiS
Ancien Loew's Court
CE SOIR: SOIREE DE CABARET
TWO SHALL BE BORN
avec Kenneth Harlan. Titres français. Aussi "Beyond the Crossroads" avec Ora Carew. Comédie et vaudeville. Matinée 10c et 15c. Soirée, 15c et 25c.

FILM DE LUXE
I. N. R. I.
(LA PASSION)
GRAND PROLOGUE
CHANT
ST-DENIS
2,3,4,6E

CHACUN POUR SOI!
La direction du Capitol profite de cette occasion pour avertir les Montréalais qui ne peuvent résister à l'hystérie, qui ne peuvent supporter un fou-rire continuel pendant une heure et demie et qui ont peur d'avaler leur dentier, de ne pas voir
"CHARLEY'S AUNT"
COMMENÇANT DEMAIN
CAPITOL
Pour la dernière fois aujourd'hui
"The Goose Hangs High"
Et YVETTE et son orchestre.

LOEW'S
MAINTENANT AU PROGRAMME
Une fascinante histoire d'amour par l'auteur des "QUATRE CAVALIERS"
"ARGENTINE LOVE"
avec
BEBE DANIELS, RICARDO CORTEZ
— AUSSI —
6 BONS NUMEROS DE VAUDEVILLE 6
— comprenant —
ARTURO BERNARDI
Le grand artiste protégé
Jouant 35 rôles différents dans 3 scènes, telles que représentées devant le roi et la reine d'Angleterre.

ORPHEUM
Cette semaine seulement jusqu'à dimanche soir inclusivement
POLICE EN QUETE
Prix: 25c, 50c, 75c, 1.00
Matinées: Jeudi et Samedi 116-4E

HIS MAJESTY'S
Direction THEATRICAL ENTERPRISES LIMITED
Semaine prochaine commençant LUNDI, 9 MARS
Billets maintenant en vente. Soirées 50c à $3.00. Mat. merc. 50c à 2.00. Mat. sam. 50c à $2.50.
THE DOLLY SISTERS
Directement de Londres et Paris dans une gaie comédie musicale
"SITTING PRETTY"
avec FRANK McINTYRE et la fanfare de danse de Vincent Lopez.
Troupe de 70. Choeur de véritables beautés 117-2E

PASSE-TEMPS
AUJOURD'HUI A DIMANCHE
NORMA TALMADGE, EUGENE O'BRIEN dans la SEULE FEMME. Titres en français 117-3E

MAISONNEUVE VAUDEVILLE
Aujourd'hui — Grand programme double. "THE AGE OF INNOCENCE" avec Beverly Bayne et toute une troupe d'étoiles. Harry Carey dans "TIGER THOMPSON". Edna Marion dans "Her daily dozen". Excellent vaudeville. 116-3E

DOMINION
PAPINEAU AU COIN MT. ROYAL
"NONE SO BLIND"
avec toute une troupe d'étoiles.
Enoncé en français
RICHARD TALMADGE dans "LAUGHING AT DANGER"
Comédie BUDDY MESSENGER
EXCELLENT VAUDEVILLE. 116-3E

ELECTRA
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Programme double. VIRGINIA VALLI et NORMAN KERRY, dans "THE PRICE OF PLEASURE". Titres français. En plus, NORMA SHEARER dans "MAN AND WIFE". Titres français. Comédie et autres.
VERA GUILAROFF au piano

LORD NELSON & NAPOLEON PALACE
Aujourd'hui et demain
POLA NEGRI dans "FORBIDDEN PARADISE"
Titres en français
En plus: "JACQUELINE" avec Marguerite De La Motte et Lew Cody

ALEXANDRA
Aujourd'hui, 3 grandes attractions
RICHARD DIX dans "A MAN MUST LIVE"
DOUGLAS FAIRBANKS dans "WHEN THE CLOUDS ROLL BY"
Jack Dempsey dans "Fight and Win".
Comédie Larry Semon et Gazette.

FORUM UPTOWN 9112
Mardi le 10 Mars
A 8.30 P.M.
Joute pour la Coupe Allan
Les Champions d'Ontario vs Victoria
(Les champions de Québec)
Loges et promenade, $1.50; sièges réservés, $1.00; non réservés, 75 cts.
Admission générale:
Adultes, 50 cents; Enfants, 25 cents
Billets en vente lundi à 9 a.m. 118-4E

IMPERIAL
— CE SOIR —
CABARET
DANSE
CHANT
COMEDIE
En plus de
SIX NUMEROS KEITH-ALBEE
"THE FAMILY SECRET"
Tiré de "Editha's Burglar", le sensationnel roman de Frances Hodgson Burnett
MATINEE SPECIALE SAMEDI
De 1.00 à 2.30 25c
SPECIAL, DIMANCHE
De 1.00 à 2.30—800 sièges à 25c

"THE SWAN"
Aujourd'hui à samedi
Le fameux succès théâtral
Une merveilleuse vue
ADOLPHE MENJOU, RICARDO CORTEZ, FRANCES HOWARD
PALACE
DIMANCHE
"ZEEBRUGGE"
pour une semaine seulement

S.W. SMITH Presents The GLORIOUS NAVAL EPIC
ZEEBRUGGE
Le récit de l'exploit le plus extraordinaire de l'histoire
Une plus belle histoire n'a jamais été filmée ni mieux réussie.
Montrée sans interruption durant trois semaines à Toronto devant des salles pleines.
Produite avec le concours de l'Amirauté Britannique
Représentation ininterrompue de 12.30 à 11 P. M.
4 représentations De Luxe par jour
Heures des représentations
2.15 — 5.15
7.15 — 9.15
avec
ORCHESTRE COMPLET
COMMENÇANT DIMANCHE
8 DE MARS
POUR une SEMAINE SEULEMENT
Pas d'augmentation de prix
PALACE

United Amusement Theatres (Titres français)
STRAND
Auj. et samedi. Programme double
Helene CHADWICK dans "TROUPING WITH ELLEN"
Tom Moore, Edith Roberts, William Russell, dans "ON THIN ICE"
Comédie: "Tons of trouble" William Eckstein — Armand Morris
RIALTO
Auj. et samedi. Programme double
"THIS WOMAN IS MINE" avec toute une troupe d'étoiles
Glen Hunter et Bessie Love dans "THE SILENT WATCHER"
Comédie: "Seeing Things". Eugène Maynard au piano
Ce soir: SOIREE DE GALA
REGENT
Auj. et samedi. Programme double
Jack Holt et Lois Wilson dans "NORTH OF 36"
Toute une troupe d'étoiles dans "TROUBLES OF A BRIDE"
The Gumps—"A Day's Rest" Casse-tête, etc.
MT. ROYAL
Auj. à samedi. Programme double
Eileen Percy et Pauline Garon dans "TURMOIL"
Helene Chadwick et Tony Moreno dans "Border Legion" de Zane Grey
Alberta Vaughn — "The Go-Getters"
BELMONT
Auj. et samedi. Programme double
CORINNE GRIFFITH dans "LOVE'S WILDERNESS"
EDMUND LOWE dans "PORTS OF CALL"
"Are Blonde Men Bashful?"
Samedi: LES MELODY KINGS
PAPINEAU
Aujourd'hui et samedi
"CAPTAIN BLOOD" avec Jean Paige et Warren Kerrigan
HAROLD LLOYD "EASTERN WESTERNER"
Comédie: "Hell Roaring Reine" Fables, Gazette Fox et autres vues
Ce soir: LES MELODY KINGS
PLAZA
Aujourd'hui et samedi
"CAPTAIN BLOOD" avec Warren Kerrigan et Jean Paige
LARRY SEMON dans "KID SPEED"
Samedi: Soirée de Gala
CORONA
Aujourd'hui et samedi. Superbe programme double
Blanche Sweet et Conrad Nagel dans "Tess of the d'Urbervilles"
VIOLA DANA dans "THE BEAUTY PRIZE"
Comédie: "Love's Sweet Piffles"
Samedi: LES HARMONY GIRLS

Théâtre National
AUJOURD'HUI—VENDREDI
"TOUT LE MONDE RIT"
Comédie musicale avec PIZZY-WIZZY et troupe de 50 personnes. Grande vue "LE TRAIN DE MINUIT". Titres en français. CE SOIR—GRAND CONCOURS DE DANSES, avec prix

TWICE DAILY GAYETY COLUMBIA BURLESQUE 2.15 & 8.15 P.M.
"THE TALK OF THE TOWN"
Mercredi soir—Concours des choristes
Vendredi soir—Soirée d'opportunité
Matinée spéciale des dames tous les jours—25c 114-6E

Théâtre Saint-Denis — 19 Mars
HEIFETZ
Le violoniste universellement réputé
Les billets seront en vente lundi matin, le 9 mars chez Archambault.
Prix—$1.00, $1.50, $2.00, $2.50, $3.00
Direction: LOUIS H. BOURDON 117-3XE

ORPHEUM
Semaine 9 mars comm. lundi
OUVERTURE de la SAISON DE COMEDIE ANGLAISE
sous la direction de M. LEO G. CARROLL
"ANN"
Comédie en trois actes de Lechmere Worrall
Interprétée par
M. MURRAY KINNELL
M. LAWRENCE STERNER
M. HARRY GREEN
Mme BETTY MURRAY
Mme JANE SAVILE
Mme ELEANOR HUTCHISON
Prix des sièges (taxe comprise)
Le soir ..... de 80c à $1.50
L'après-midi (jeudi et samedi) 25c à 75c 118-2

Nouveaux Numéros de Danse qui donneront une nouvelle vie à votre Victrola
sur les
Records - Victor
"La Voix de Son Maître"
Tous les records à double côté, 75c
19570 All Alone — Fox Trot
Orchestre International Novelty
Peter Pan — Fox Trot
Waring's Pennsylvanians
216475 Put away a Little Ray of Sunshine—Fox Trot
We Don't Get Much Money — Fox Trot
Trio Harry Thomas
19519 Me and the Boy Friend — Fox Trot
Orchestre Dan Gregory
Let Me be the First to Kiss you Good-Morning — Fox Trot
Orchestre Chapman's Drake Hotel
19553 I'll see you in my Dreams — Fox Trot
When the One you Love Loves you — Waltz
Paul Whiteman et son Orchestre
1951 Indian Love Call — Fox Trot
Tell Her in the Springtime — Fox Trot
Paul Whiteman et son Orchestre
Victor Talking Machine Company of Canada Limited
"La Voix de son Maître"
Victor

Le Courrier de Colette

—Comment peut-on laver du crêpe Chine blanc pour qu'il ne jaunisse ?—MARTHA.
—Mettez un peu de sel dans l'eau rincez-le dans une eau légèrement ée.

—Quelle est la recette du caramel crème ?—ROSETTE.
—Je demande pour vous cette re- te à nos lectrices.

—Combien de temps faut-il porter voile pour le deuil d'une mère ?—EUR BRISE.
—Six mois.

—De petites robes de coton jaune dées en fil de couleur pour des fil- de 8 et 9 ans seraient-elles de goût ?—PAQUERETTE.
—Oui, ce serait très jolie.

—La femme de mon patron venant ourir, devrais-je envoyer des fleurs? NE BRUNETTE.
—Si vous la connaissiez personnel- ent, oui ; autrement, vous pourrez en dispenser.

—Je suis institutrice et je désire- suivre les cours de langue à l'Uni- sité ; croyez-vous que cette étude e trop de travail et que je compro- a ma santé en l'entreprenant avec autres travaux de ma carrière ?—CELSIOR.
—Mais non ; si vous avez une santé naire. La plupart des personnes qui vent ces cours ont, par ailleurs, tres occupations, souvent ardues.

—Pensez-vous que je puisse porter chapeau de taffetas et de paille, après mois de deuil d'une mère ? Pouvons faire un peu de musique en famil- —FAMILLE DE MUSICIENS.
—Voyez ma réponse à Fashienne. pouvez faire un peu de musique l'intimité.

—Pour un voyage de noces, préfé- vous la Floride ou un pèlerinage à en mai ?—FUTURE MARIEE.

—Pour moi, je préférerais le voya- Rome.

—Quelle est l'oeuvre des soeurs inicaines de Québec ?—SOPHIE de CHESTER.
—Les soins d'intérieur à donner au porel des séminaires et l'hospitalisa- sacerdotale.

—Est-ce qu'il y a plusieurs bureaux registrement à Montréal et quelle l'adresse du principal ?—E. D.
—Il n'y en a qu'un, au numéro 9 Saint-Jacques.

—Que pourrais-je employer pour la monture d'un rouleau pour ca- les oreillers d'un lit.—H. S.
—Il se vend, dans les magasins de bles, des armatures de fil de fer monter ces rouleaux, avec des cer- de quart, si vous en avez, vous pou- aussi en faire un, en reliant les les à l'aide de minces planchettes ois.

—Au bout de neuf mois de deuil mère, puis-je garnir une robe de ine de laine en satin, et, à l'été, rais-je porter une robe de taffetas georgette; les perles seront-elles ses comme garnitures; puis-je aus- ter un petit col de vison ?—FA- NNE
ui; après six mois, on relache un grand deuil, et on peut porter es étoffes noires.

ai dix-sept ans, mais je suis ande pour mon âge, croyez-vous costume tailleur me vieillirait De quelle couleur pourrais-je le ?—QUI AMOTE.
Non, vous pouvez fort bien por- n tailleur. Choisissez le d'une e un peu claire : vert amande, s ou pain brûlé. Ce sont les nuan- la mode pour les jeunes filles.

Colette.

s bains à la moutarde enraient les rhumes

ardez toujours une boîte de moutarde à la main pour cet usage

e bain chaud à la moutarde est des remèdes de famille à l'an- ne mode pour prévenir les rhu- et repousser les attaques de la chite et de la pneumonie, les ux de reins et les rhumatismes se produisent quand on s'est ex- é aux intempéries.
i vous rentrez frissonnant et rbu, plongez-vous dans un bain ud à la moutarde. Mettez l'eau si chaude que vous pouvez l'en- rer. On mêle quatre cuillerées à le de moutarde sèche avec de u froide en une pâte molle que dissout ensuite dans l'eau ude.
estez dans le bain chaud jusqu'à que tout frisson soit disparu et votre corps soit réchauffé. Puis tez dans votre lit, couvrez-vous deusement et, d'ordinaire, il ne tera plus trace de votre rhume endemain matin.
a meilleure moutarde sèche, qui vend en boîtes métalliques rouge jaune, et que vous emploiez pour re cuisine est aussi la seule à ployer pour la préparation de ns complets à la moutarde, de lures à la moutarde et de mou- s de moutarde.

ployez la Moutarde Keen

MERE SEULE S'Y CONNAIT AU SUJET DES RHUMES ET DES TOUX DES ENFANTS

est difficile d'empêcher les en- ts de contracter le rhume. Ils t peut-être dehors ayant trop rop peu de vêtements; joueront coup, s'échaufferont et subiront refroidissement subit; ils se lleront les pieds; se débarras- nt de leurs couvertures la nuit ront une douzaine de choses que ère ne peut prévenir.
prompt recours au

SIROP DE PIN DE ORVEGE du Dr WOOD

vera le rhume ou la toux et échera le développement de ique sérieuse affection des pou- s.
e Everett E. Keetch, R.R. No 2, ckerickton, N.B., écrit: — "Mon t garçon, âgé de neuf ans, avait gros rhume qui le faisait tousser coup. J'essayai le sirop de Pin orvège du Dr Wood et après lui oir fait prendre trois bouteilles ait complètement soulagé. Je conseillerais à toutes les mères de mer de ce remède à leurs en- ts car il est des plus efficaces." vente chez tous les pharma- ns et marchands.
E T. MILBURN CO. LIMITED, TORONTO, ONT.

GYMNASTIQUE INTELLECTUELLE
CARRELAGE

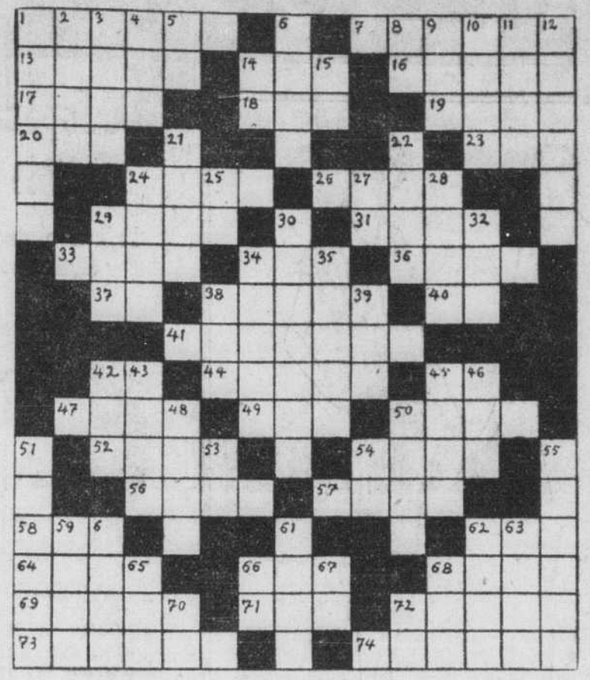

Solution demain.

HORIZONTAL

1. Fils d'Apollon.
7. Eplucher le drap (à un temps).
13. Qui n'est pas commun (Plu.)
14. Principe de la vie.
16. Tristesse.
17. Qui n'est pas doux, sucré.
18. Titre.
19. Qui rappelle le 25 novembre.
20. Propre.
23. Aride.
24. Immersion dans un liquide.
26. Dans les roues d'engrenage.
29. Titre.
31. Lieu de délices, de joies.
33. Qui n'est pas coloré.
34. Sorte de poche.
36. Petit dieu.
37. Note de musique.
38. Nom donné à un enfant.
40. Verbe être (à un temps).
41. Mets.
42. Partie qui forma la charpente de l'homme.
44. Hausser.
45. Langue ancienne du Midi de la Loire.
47. Prendre (à un temps).
49. Epoque.
50. Dans les cheminées.
52. Créateur (Latin).
54. Viande.
56. Dire qu'une chose n'est pas vraie.
57. Adverbe de temps.
58. Langue ancienne.
62. Légume d'une odeur forte.
64. Nom poétique de l'arc-en-ciel.
66. Parcourir des yeux (à un temps).
68. Sorti de.....
69. Gai.
71. Colère.
72. Fruit.
73. Epreuves.
74. Qui parcourt des yeux.

VERTICAL

1. Fruit.
2. Mesure du papier.
3. Disposé à faire quelques chose.
4. Titre donné en Allemagne.
5. Verbe être (à un temps).
6. Dignitaire turc.
7. Négation.
9. Verbe avoir (à un temps).
10. Attachés.
11. Département Français.
12. Durée de temps.
14. Héros de l'air.
15. Terminaison de verbe.
27. Ile sur les côtes de France.
28. Nom propre masculin.
29. Préposition.
30. Inanimé.
32. Pronom possessif (Plu.)
34. Propriété des eaux de la mer (Sing.)
35. Céder (à un temps).
38. Durillon.
39. Terme de musique.
42. Sale, vilain.
43. En propre.
45. Animal polaire.
46. Pièce fameuse de Corneille.
48. Suivre (à un temps).
50. Bonne constitution.
51. Défense d'éléphant.
53. Pronom personnel.
54. Parcourir des yeux (à un temps).
55. Marque de civilité.
59. Partie de l'oeil.
60. Attachés ensemble.
61. Fruit
62. Une des cinq parties du monde.
63. Venant de.....
65. Transpira.
66. Nom chinois.
67. Pronom personnel.
68. Pronom personnel.
70. Rire (à un temps).
72. Posséder (à un temps).

(Envoi de Pierre-Paul Boisseau, 1838a rue Châteaubriand, Montréal).

Solution du problème d'hier

FEU Mme J.-B. LAPORTE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme J.-B. Laporte, née Paiement (Malvina), survenue à sa demeure, 483 rue Centre à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les funérailles ont eu lieu samedi, 28 février, à l'église Saint-Charles. Le service fut chanté par M. l'abbé Fournier, assisté de MM. les abbés Dulude et Gagnon, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient Mmes

Feu Mme J.-B. LAPORTE

G. Côté, V. L. Rousseau, S. Côté, A. Bélair, C. Poupard, C. Quintal, A. Dorais, D. Landry. La défunte laisse pour pleurer sa perte, neuf enfants, dont trois fils MM. Joseph, Henri, et Adélard Laoprte, et six filles, Mme E. Wilgig (Joséphine), Mme R. Corbeil, (Rosanna), Mme A. Beauchênes, (Ida) de Boston, Mass., Mme J.-H. Bissonnette (Clerinda), Mme A.-D. Armand (Merisa) et Mlle Métilda Laporte, ainsi que deux soeurs: Mme Vve Chartrand, et Mme J. Ricard; deux frères, MM. Hyacinthe Palement, de North Virginia, Col. et Joseph Palement, de Boston, Mass.; deux beaux-frères: Sir Hormisdas Laporte et M. A. Rousseau. En outre elle laisse 43 petits-enfants, et 37 arrières-petits enfants.

Le deuil était conduit par MM. Joseph, Henry et Adélard Laporte, ses fils, A. Beauchemin, L.-H. Bissonnette, A. P. Armant et E. Wilgeg, ses gendres, M. A. Rousseau, son beau-frère, H. G. Picard, A. Beauregard, H. Paquin, Jos. Laporte et Dr Lecavalier, ses neveux, L. Royer, A. Corbeil, E. Corbeil, O. Corbeil, A. Cromp, E. Wilgeg, A. Lafléche, L. Laporte, D. Laporte, H. Laporte, O. Laoprte, B. Parent, O. Lambert, L. Bissonnette, A. Bisonnette, R. Bissonnette, L. Bissonnette, R. Armand, G. Laporte, ses petits-fils, P. Corbeil, A. Cromp, R. Cromp, P. Cromp, ses arrières-petits-fils.

Suivaient le cortège: MM. G. A. Armand, G. B. Binette, N. Vien, A. Vien, C. Allard, E. Binette, A. Binette, A. Briard, T. Baune, J. Bissonnette, H. Belec, J. Bissonnette, P. Bourdeau, D. Baune, J. Beaudoin, P. Bruneile, P. Boutin, J. Colbert,, G. Collerette, B. Cardinal, T. Collerette, T. Collette, M. Collette, F. Cardinal, E. Choquette, P. Demers, J. Delongchamps, Geo. Delongchamps, C. Denoyer, A. Demers, A. Dorais, J. Faubert, M. Faubert, A. Faubert, A. Fréchette, C. Fréchette, C. Favreau, W. Grégoire, A. Claude, E. Grenier, O. Grenier, A. Emond, V. Jarry, T. Joly, G. A. Lazure, T. Laroche, A. Labelle, A. Legault, J. Lebrun, J. Lapointe, P. Lapointe, C. Legault, Dr A. Noël, capitaine, J. N. Sullivan, capitaine P. Maloney, lieutenant G. A. Grégoire, J. Lefebvre, P. Pruneau, J. Caron, F. Marcelin, E. Marchand, J. Malboeuf, A. Patenaude, P. Proulx, L. Poitras, E. Quérier, E. Rivard, A. Sabourin, D. Séguin, R. Sareault P. Saucier, E. Séguin, A. Sabourin, A. L. Sareault, A. L. Sareault, jr., R. Thériault, A. Therien, A. Tanguay, F. D. Turcotte, U. Trudeau, R. Châle, E. Bernard, A. Bissonnette, E. Bissonnette, H. Sicotte, L. Caouette, L. Laberge, L. Beauset, J. B. Saint-Aubin, H. Legault, et un grand nombre d'autres.

ECHOS DE JOLIETTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 6—M. Charles Marchand, le chanteur canadien, a obtenu un très grand succès dans le concert qu'il a donné conjointement avec M. Octavien Asselin, violoniste, et son orchestre, dans la salle du marché. Dans le nombreux auditoire on remarquait Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette, le chanoine Alphonse Piette, curé de la cathédrale, l'abbé J.-E. Clermont, curé de Saint-Pierre de Joliette, le maire J.-E. Ladouceur, etc. M. Marchand a été très applaudi dans une série de chansons canadiennes. M. Asselin a joué de beaux solis de violon, et son orchestre a fait de la jolie musique. M. Ernest Patience accompagnait M. Marchand au piano. Il a aussi joué deux de ses compositions. Mlle Alma Asselin accompagnait au piano M. Asselin et son orchestre.

—Mlle Maria Leduc, fille de M. Joseph Leduc, chef de police, était chez son père, cette semaine.

—Les RR. PP. Faure et Laberge, O.M.I. prêchent la retraite annuelle des femmes et jeunes fille.

—Dans la salle publique, à Crabtree Mill ont été données des conférences sur l'horticulture, par MM. Alexandre Bardou, Hector Laplerre et par l'agronome du comté de Joliette, M. J.-Ant. Charbonneau.

—M. Siméon Lafrenière, député du comté de Berthier à la législature, était de passage à Joliette, ces jours derniers.

—Ces jours derniers, à Saint-Lin des Laurentides, il y a eu grande réception chez M. Pierre Leclerc. Après le souper, des artistes de Montréal firent de la jolie musique. Etaient présents, les nouveaux mariés, M. Stanislas Leclerc et Mme Stanislas Leclerc, née Roma Gauthier, les parents du marié, et Mme Joseph Leclerc et ceux de la mariée M. et Mme Rodrigue Gauthier, ainsi que MM. et Mmes Télesphore Leclerc, Joseph Leclerc, Cyprien Leclerc, Pierre Leclerc,, Camille Leclerc, Léandre Forget, Louis Lauzon, Henri Lauzon, Aquila Léveillé, Charles Gagnon, Mathias Leclerc, Florian Leclerc, Louis Lauzon, Wilfrid Lauzon, Léopold Léveillé, Albert Brisebois, Athanase Brisebois, Arthur Hamelin, Philias Piché, A.-G. Nolseux, Alfred Morin, Ernestphat Gagnon, Rodrigue Lusignan, Joseph Roch, Antonio Lauzon, Josaphat Leclerc, Onésime Léveillé, Mme Philias Morin, Mme veuve L. Therrien, MM. Germain et Bernard Gauthier, Mathias Lauzon, John Thuot, Emile Marin, Lucien Lauzon, Emmanuel Martel, Henri Gauthier, Clovis Leclerc, Oscar Therrien, Léopold Vézeau, Léopold Lauzon, Paul-Emile Leclerc, Isidore Leclerc et Ferdinand Therrien, Mlles Alice Gauthier, Hermine Lusignan, Régina Leclerc, Léonie Leclerc, Marie-Jeanne Leclerc, Lucienne Leclerc, Léa, Germaine, Yvonne, Marie-Anna, Irène, Dorina, Simonne, Emilia et Irène Leclerc, Rollande Hamelin, Aurore Gagnon, Yvonne Therrien et Albertine Lauzon.

Les PETITES annonces dans la "Presse" rapportent de GRANDS bénéfices. Servez-vous-en!

$5 vous fera Livrer n'Importe quelle Carpette Axminster, Wilton ou Française actuellement en Magasin

RABAIS DE 20% A 50% —achetable d'après notre système de Club pour Equilibrer le BUDGET Domestique —aux Prix Réduits du Comptant —sans frais supplémentaires.

Un Choix Merveilleux

WOODHOUSE & CO., —*les Grands Marchands de Meubles Anglais*
79-83 Ste-Catherine Ouest, Montréal

WOODHOUSE & CO.

Heures d'affaires: 9 a.m. à 7 p.m.—à 10 p.m. le samedi —à 9 p.m. le vendredi.

—*les Grands Marchands de Meubles Anglais*
79-83 Ouest, Rue Ste-Catherine, Montréal.

Tél. Plateau 6113-4-5

DEMAIN EST LE DERNIER JOUR DE NOTRE GRANDE VENTE DE LITS

Lits Fameux Simmons Garantis, Sommiers, Matelas, Oreillers, Lits de jour, sofas et Lits d'Enfants offerts à des Rabais de

20% à 60%

et achetables d'après notre système de Club pour équilibrer le Budget domestique, sans frais supplémentaire.

10% *comptant — le reste en 18 paiements mensuels égaux — sans extra ni intérêt.*

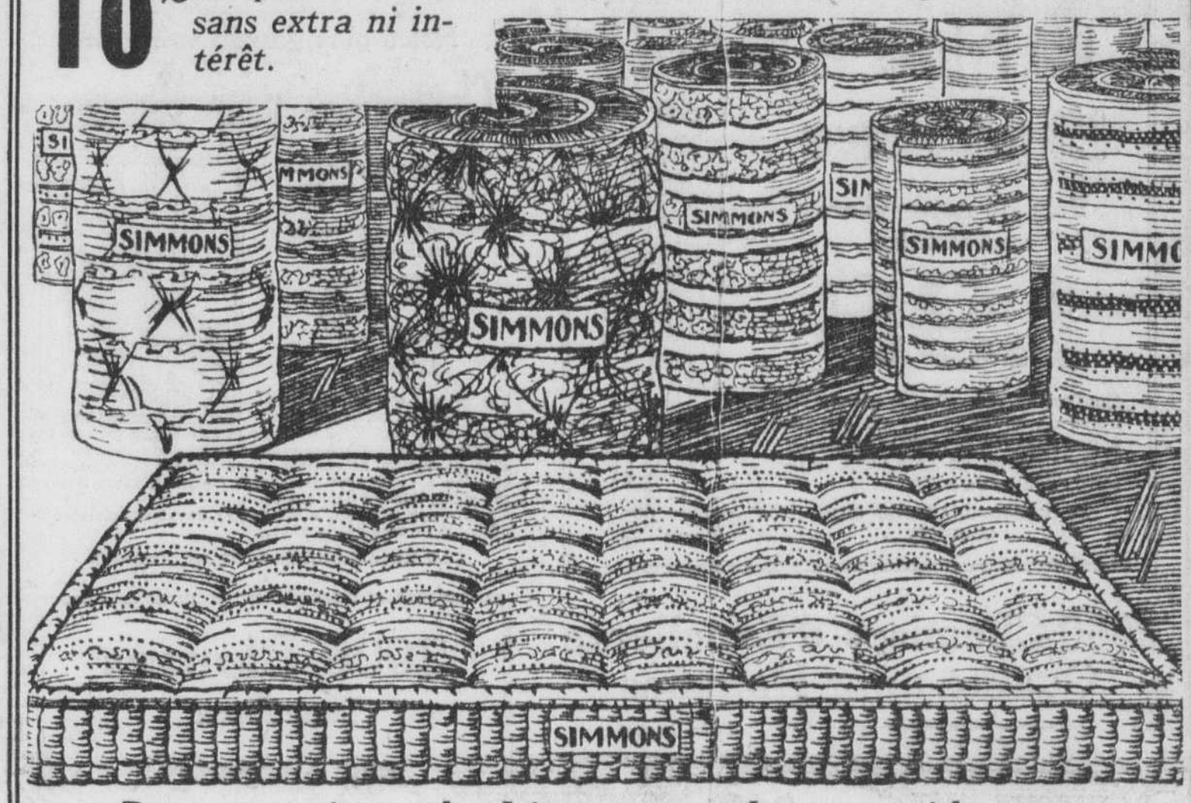

Des centaines de Lits se vendant rapidement

Un merveilleux assortiment des fameux lits Simmons, différents jolis modèles, différents finis ivoire, gris français, noyer. Jolies et délicates décorations — vous trouverez certainement les lits dont vous avez besoin. Grandeurs: 4'6", 4" et 3'3". Prix ordinaires $18 à $35. Tous se vendent rapidement à, chacun **11.95**

Oreillers
Oreillers Simmons tout en plume. Prix ordinaire $1.75 — Prix spécial, chacun . **69c**
Oreillers Simmons tout en plume. Prix ordinaire $4.00. Une offre spéciale à la paire **$2.50**

Matelas- Chaque matelas garanti par Simmons. Procurez-vous le vôtre tout de suite. Venez avant 9 heures ce soir.
Grande valeur—Matelas épais et souple, durable. Rég. $11.50. Spécial—**$7.95**
Le Lauder—Fameux pour ses bonnes qualités. Rég. $14. Spécial—**$9**
Le Aird—Régulier $21 et c'est une valeur exceptionnelle à ce prix. Spécial—**$14**
Le Fife—Une valeur encore meilleure. Rég. $22. Spécial— **$14.50**
Le Balfour—Un triomphe Simmons—il a le bord roulé impérial garanti. La meilleure couverture de coutil anglais. Rég. $25. Spécial— **$19**

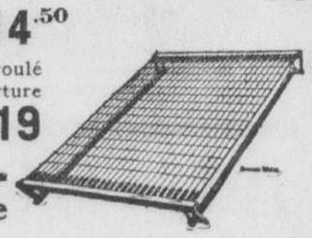

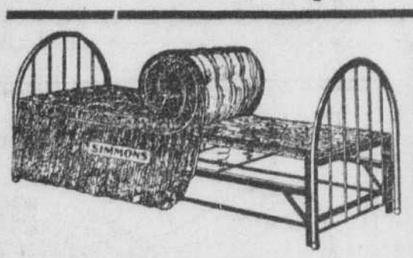

Lit de Jour Windsor
Tel que ci-dessus illustré. Noyer, gris, ivoire — n'importe quel fini. Coussin recouvert de cretonne. Draperie tout le tour. Rég. $30. Spécial — **$19.95**

Sommiers à l'Epreuve de la Rouille GARANTIS NE PAS BAILLER
Splendide sommier Simmons qui se vend d'ordinaire $12.50. Spécial — **$7.95**
Sommier en fil métallique tressé Simmons. Toute grandeur. Supports solides. Rég. $8.50. Spécial — **$5.95**
Sommier à ressort en spirales Simmons. Belle valeur au prix régulier de $9. Spécial — **$6.50**

Lit pour Bébé
Lit Simmons émaillé blanc pour bébés. Barreaux élevés. Côtés retombant. Tel qu'illustré ci-haut. Sommier en tissu métallique maillé. Matelas de feutre souple. Régulier $18.00. Spécial — complet **$10.95**

Canapé à Coulisse
Canapé à coulisse Simmons tel qu'illustré ci-dessous. Garanti ne pas bâiller. Sommier en tissu métallique maillé à l'épreuve de la rouille. Ressorts en spirale au centre. Coussin double recouvert de jolie cretonne. Rég. $18.00. Spécial — **$14.50**

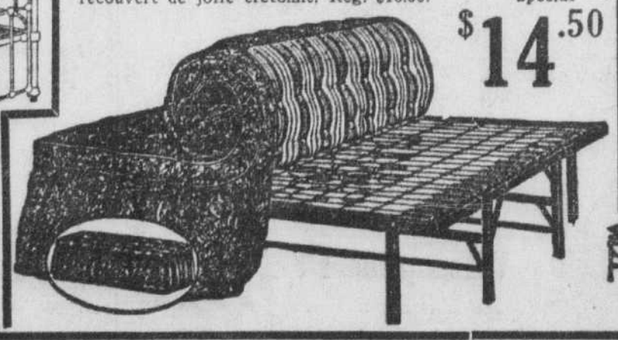

Canapé à Coulisse
Canapé à coulisse Simmons. Bon coussin double recouvert de cretonne. Rég. $12.50. Spécial — **$9.45**

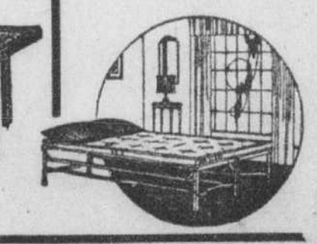

Très Spécial Lit et Sommier
Beau lit et beau sommier. Grandeurs 3'3" et 4'6". Fini noyer seulement. Rég. $30. Très spécial complet— **$14.95**

Nous ne pourrons peut-être jamais plus vous offrir une pareille occasion de renouveler votre intérieur à ces rabais remarquables—et avec les avantages de notre système de club pour équilibrer le budget domestique — aux prix réduits du comptant tels qu'annoncés — sans intérêt ni un sou de frais supplémentaires. Prenez votre part de ces occasions. Venez ce soir, notre magasin est ouvert jusqu'à 9 heures. Ouvert demain soir jusqu'à 10 heures.

Marchandises emmagasinées et assurées gratis jusqu'à demande.

Soigneuse attention donnée aux commandes postales. Transport payé.

VENTE ANNIVERSAIRE GOODWIN

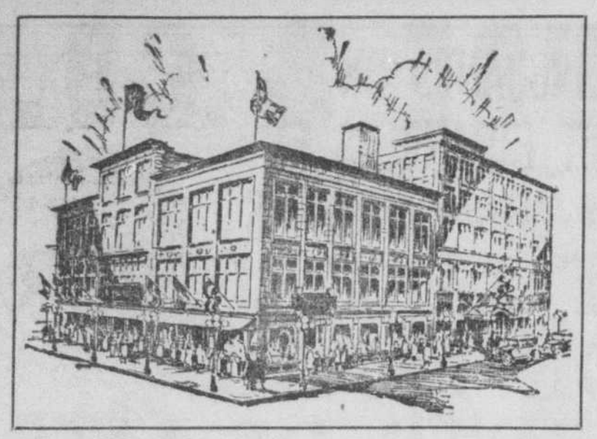

La Journée de l'Economie

Nous sommes à une époque d'économie. Les économistes publics et politiques ne cessent de recommander: "Epargnez, Epargnez!" Eh bien, s'il fut jamais une occasion de pratiquer l'économie, vous la trouverez demain chez Goodwin. Nos moyens financiers nous ont permis d'acheter de grosses quantités de marchandises au comptant; c'est pourquoi vous trouverez demain, à nos rayons, ce dont vous avez besoin maintenant ou dont vous aurez besoin bientôt, offert à des prix réellement économiques.

Complets de 30.00 pour Hommes

Deux Pantalons

Prix de notre vente anniversaire

21.75

Complets en étoffes tout laine — modèles à devants arrondis et pantalon large, modèles pour jeunes gens, avec devant plus droit et pantalon plus étroit, modèles plus unis pour hommes plus âgés. Tous avec devant Hymo et col fait à la main. Nouvelles teintes et rayures de fantaisie en gris, fauve, sable, brun et olive. Tailles 34 à 44.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

200 Charmantes Robes de Soie Fuji pour Dames

Prix de notre vente anniversaire **7.45**

La raison!

Les dessinateurs et les manufacturiers ont coopéré avec nous à tel point que nous pouvons offrir ces robes à un prix étonnamment bas pour une telle qualité. Car, réellement, elles sont tout à fait ravissantes, comme vous pourrez en juger. Elles sont ornées de fils tirés, broderie, col Peter Pan, poches variées, et ceintures nouées. Les unes avec col rabattu en soie Fuji blanche. Couleurs unies: pêche et bluet, rayures en jaune, rose, rouge, bleu et noir. Tailles 14 à 44.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

300 Jupons-Combinaisons de Soie pour Dames

Prix de notre vente anniversaire

2.99

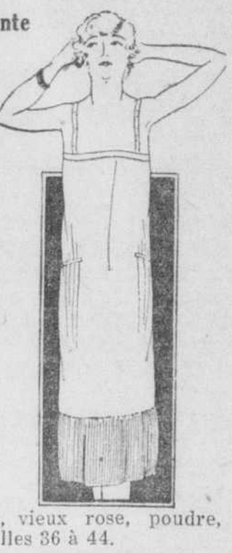

Rég. 3.95 à 10.95

En crêpe de Chine, soie japonaise froufrou et satin lavable, la plupart avec bord de 22 pouces. Modèles à taille longue avec bandelettes sur les épaules, ourlets à jour et ruban coulissé. En noir, marine, sable, blanc, cerise, vieux rose, poudre, pourpre et vert. Tailles 36 à 44.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

1000 Pyjamas de Finette de 3.50 pour Hommes

Prix de notre vente anniversaire

1.98

Confection soignée en souple finette de couleurs qui résisteront à des lavages répétés. Garnis de brandebourgs de soie. Col militaire. Tailles 34 à 48.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Notre plus grande vente de

Chaussettes pour Hommes

3,800 paires— Rég. .85 à 1.50

Prix de notre vente anniversaire

.59

la paire

Toutes de qualité parfaite et de fabrication supérieure. Chaussettes tout laine ou laine et soie telles que: cachemire brodé de fantaisie, cachemire de couleurs avec flèches, cachemire de couleurs avec rayures verticales, cachemire à côtes avec flèches de couleurs, laine Botany par côtes, laine et soie par côtes. En fauve, gris, brun, marine, noir, lovat et teintes chinées. Pointures 9½ à 11½.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Un achat spécial à Paris

Nouveaux Gantelets pour Dames

Prix de notre vente anniversaire, la paire **2.65**

Valant 3.50 et 4.50

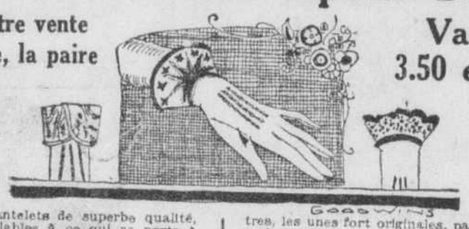

1008 paires de gantelets de superbe qualité, tout à fait semblables à ce qui se porte à Paris actuellement. En suède ou chevreau de souple qualité, à manchettes d'effets variés et charmants: Rabattues et garnies de soie moirée, avec plissés, perforées, brodées, en tons japonais, évasées, et une foule d'autres, les unes fort originales, parfois bizarres, mais toujours du goût le plus parfait.

Les couleurs: un gris doux, bleu minuit, gris bûché, vert Nil, cacao, blanc, noir, gris pierre, tan et castor. Pointures 5¾ à 7¼.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Etuis Vanité Français de 10.00 à 30.00

Prix de notre vente anniversaire

6.95

Nous avons pu avoir, à prix ridicules, la collection d'échantillons d'un importateur, et nous voulons vous faire profiter de cet heureux achat. Les modèles sont tous superbes.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

2000 Chemises d'Excellente Qualité pour Hommes

Prix de notre vente anniversaire

2.29

chacune

ou 3 pour 6.75

Rég. 3.00, 3.50 et 4.00 chacune

Ce sont toutes de nouvelles chemises — ce qu'il y a de mieux pour les modèles, la confection, les couleurs, les dessins et les tissus. Broadcloth anglais, reps, cordé russe, Tobralco, soisette à dessins, et zéphir écossais. En bleu, mauve, crème, blanc et gris ainsi qu'une belle variété de rayures et dessins Jacquard. Un certain nombre à fond bleu avec rayures et carreaux. Encolures: 13½ à 17.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

2000 Blouses *"Little Prince"* pour Garçonnets

Prix de notre vente anniversaire,

.95

chacune

Rég. 1.35 et 1.50

Un achat spécial pour notre vente anniversaire.

Blouses impeccablement taillées et confectionnées, avec manches d'une longueur généreuse. Nouveaux dessins teinte fauve unie. Pour garçonnets de 6 à 16 ans.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

948 paires de

Bas pour Dames

Prix de notre vente anniversaire, la paire

Echantillons en pure soie ou laine et soie **1.00**

Ceux en soie en brun, noir, veau de Russie, suède, pongée, argent, beige, nu, bûche, chameau, coucher de soleil — ceux en laine et soie en noir, noir et blanc, brun et blanc, gris et blanc, Coating et blanc. Toutes les pointures.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Jupes par Plis en Crêpe de Laine

Prix de notre vente anniversaire

2.95

En marine, noir, fauve, gris et brun. Sur corsage. Tailles 14 à 40.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

AU SOUS-SOL DES BONNES OCCASIONS GOODWIN

Robes de Guingan et avec Culotte pour Fillettes

Prix de notre vente anniversaire

Rég. 1.70 à 3.00

.98

C'est un assortiment de banqueroute. Robes de guingan Anderson et canadien pour fillettes de 8 à 14 ans et enfants de 2 à 6 ans. Grand choix de modèles et couleurs.

Les robes avec culotte sont en satinette noire, guingan ou chambrai, en les plus gentils modèles. Confection soignée.

Manteaux "Reefer" pour Fillettes

Prix de notre vente anniversaire, Rég. 5.00 et 6.00. **3.29 et 3.99**

En bonne cheviote tout laine bleu marine, avec emblème sur la manche. Pour fillettes de 2 à 8 ans **3.29**—9 à 14 ans **3.99**.

1200 paires de

Bas "Monarch" à Rayure verte pour Dames

Prix de notre vente anniversaire la paire **.98**

Voyez comment ces bons et beaux bas sont tricotés sur la tricoteuse "Monarch" au sous-sol. En pure soie et fibre également mélangées.

Toutes les pointures — toutes les couleurs.

750 paires de Souliers de 4.00 pour Dames

Prix de notre vente anniversaire **1.98**

Souliers lacés et à lanières, en cuir verni ou chevreau noir, avec ou sans talons de caoutchouc, bouts mi-ronds très confortables, talons cubains et militaires. Pointures 2½ à 7.

1500 paires de Caoutchoucs pour Dames et Enfants

Prix de notre vente anniversaire, la paire

Rég. 1.00 et 1.50 **.39**

Une fraction du prix actuel de la manufacture. Formes nouvelles et talons variés. Pointures 2½ à 8 pour dames.

Pour enfants, bouts ronds et talons bas, pointures 4½ à 10½ et 11 à 2.

750 paires de Bottines de 5.00 pour Hommes

Prix de notre vente anniversaire la paire **2.95**

Bottines genre Blucher, noires ou brunes, à semelles doubles, trépointe Goodyear, mi-talons de caoutchouc.

600 paires de

Gants en Chevreau pour Dames

Prix de notre vente anniversaire **1.59**

Echantillons valant de 2.50 à 3.00

Quelques-uns sont légèrement imparfaits mais la plupart sont de première qualité. C'est le moment d'acheter vos gants pour Pâques. Gants et gantelets unis et de fantaisie en nombreux modèles. Pointures 5½ à 8.

Vous devriez venir à 9 heures demain pour ces

Manteaux Demi-Saison de 13.50 pour Dames

Prix de notre vente anniversaire 6.95

80 manteaux seulement, tous entièrement doublés, en drap velours, drap Polo ou tissu croisé, en les nuances nouvelles pour le printemps, de bons manteaux pratiques. Tailles 16 à 40.

Robes Tricotées en Laine, en Soie, ou en Soie et Laine

Prix de notre vente anniversaire 7.69

Echantillons valant de 11.75 à 19.75

Une occasion extraordinaire. Elégants modèles de sport en marine, acier, chameau, castor, rennes, oriental, noir et blanc, marine et perle, chameau et brun, poudre et rayures variées. Tailles 34 à 44.

41e ANNEE — No 118
MONTREAL, VENDREDI, 6 MARS 1925

2e SECTION

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

PAGE 11

Négociantz, en annonçant dans la "Presse", vous atteignez toute la clientèle de langue française du Canada et des Etats-Unis.

AU JOUR LE JOUR

La dette fédérale.

Elle subit une autre diminution.

Une diminution du reste fort appréciable : $3,275,156.

On constate également une baisse importante dans le chiffre des dépenses.

Le gouvernement du Canada continue de prêcher l'économie, la sage économie qui ne doit avoir rien de commun avec la parcimonie.

Notre monde littéraire s'intéresse vivement à la mesure qui a pour but d'obliger les commissions scolaires à affecter à l'achat d'oeuvres du terroir la moitié des sommes d'argent dépensées en prix de fin d'année. On sait que le Conseil législatif a déjà honoré le livre canadien d'un débat fort intéressant.

Touchante aventure que celle de ces deux enfants de Sainte-Hénédine, sept et quatre ans, qui, égarés dans les bois, ont été ramenés à leur foyer par un chien fidèle. Ce trait ajouté à tant d'autres doit nous rappeler les devoirs que nous sommes tenus d'exercer à l'endroit de nos frères inférieurs. Soyons bons pour les animaux !

"La régie du commerce des alcools et son fonctionnement dans cette province" : tel est le sujet que traitera l'honorable Jacob Nicol, demain, au diner qui lui sera offert au club de Réforme. L'opposition provinciale, après cette conférence, ne sentira peut-être plus le besoin de réclamer d'enquête touchant l'administration de la Commission des liqueurs.

C'est ce soir que l'Association de la jeunesse conservatrice de l'Est de Montréal offre un diner à l'honorable Rodolphe Monty, au club Cartier-Macdonald. L'ancien secrétaire d'Etat du gouvernement Meighen recevra à cette occasion les hommages de l'association politique qui groupe les jeunes conservateurs de la métropole auxquels il ne cesse de porter le plus vif intérêt.

Ministériels et oppositionnistes se sont unis dans une agréable manifestation d'estime à l'adresse de l'honorable Alexandre Taschereau dont c'était hier le cinquante-huitième anniversaire de naissance. M. Arthur Sauvé s'est aimablement joint à l'honorable M. Caron pour offrir au chef de l'Exécutif provincial des voeux de circonstance. Bref, une séance de paix et d'harmonie. Il serait à souhaiter que ça fût tous les jours la fête du premier ministre à l'Assemblée législative.

Il est annoncé — et pour de bon cette fois — que le rapport de M. le juge Louis Coderre sera lu vendredi prochain. S'il se trouve par hasard des gens superstitieux qui peuvent s'attendre à être bousculés dans ce rapport promis depuis si longtemps, ils ne manqueront point d'attribuer leur malchance à cet inquiétant rapprochement: vendredi le 13. Mais rien ne signifie que l'exposé de l'enquête que soumettra M. le juge Coderre soit nécessairement le mot de la fin de la tapageuse affaire.

REELU PRESIDENT

M. THEODORE-G. MORGAN, réélu président du Royal Automobile Club of Canada.

LA FRANCE SURVEILLERA LES INDESIRABLES

Le nouveau projet de loi concernant les étrangers a évidemment du bon, mais il soulève aussi de graves protestations.— Touristes mécontents.

LES CARTES D'IDENTITE

Paris, 6. — Le "Matin" comprend que le gouvernement a présenté un projet de loi réglant d'une façon plus efficace la surveillance des étrangers, en France, et l'émission des cartes d'identité. Le décret actuel, qui doit être remplacé par le projet de loi, est considéré comme inutile par le "Matin", parce que les infractions ne comportent pas de pénalités suffisantes.

Toute personne indésirable trouvée à présent sans carte d'identité, dit le "Matin", s'expose à une amende d'un à cinq francs et à l'expulsion. Une pénalité semblable frappe ceux qui forgent ou falsifient les cartes, tandis que la loi mentionnée permettrait la comparution des délinquants devant un tribunal correctionnel ayant le pouvoir de les condamner à quelques jours de prison et à une amende pour ne pas avoir de cartes; quant au forgement et à la falsification des cartes, il y aurait application des articles 153 et 154 du code pénal.

La question de la taxe et de la surveillance policière des visiteurs étrangers continue de préoccuper les associations de touristes, les hôteliers et plusieurs classes d'hommes d'affaires. Les dépêches de la Riviera et d'autres centres de touristes disent que les visiteurs venant de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis se plaignent de l'augmentation projetée du coût des cartes d'identité et que plusieurs d'entre eux se préparent pour retourner dans leurs foyers, si le projet devient loi. D'autres touristes ayant l'intention de passer l'été en France déclarent qu'ils iront sur une autre partie du continent plutôt que de payer une taxe qu'ils considèrent comme exorbitante. Un autre point du budget voté par la Chambre des députés cause quelque émotion parmi les hommes d'affaires étrangers, à Paris. C'est un article obligeant les résidents étrangers à déclarer leurs sources de revenu, hors de la France. Si cela est ratifié par le Sénat, les étrangers dirigeant des affaires ou une fabrique en France et à l'étranger auront à payer une double taxe, c'est-à-dire une taxe en France et une taxe à l'étranger, ce qui, prétend-on, rendrait leur position intenable. Il est plus que probable que le sénat fera disparaître cet article du projet de loi sur le revenu.

EXEMPTION VOULUE

Bruxelles, 6. —M. Buyl, député libéral, a demandé aujourd'hui au ministre des affaires étrangères s'il ne songerait pas à faire des représentations auprès de l'ambassadeur français en vue de l'engager à demander à son gouvernement que les Belges soient exemptés totalement ou partiellement de la taxe sur les étrangers votée récemment par la Chambre des députés de France.

GRAVE MALADIE QUI MENACE NOS TROUPEAUX LAITIERS ET QU'IL IMPORTE D'EXTIRPER

Une étude de la plus haute importance économique pour les cultivateurs, préparée par le Service Sanitaire des Animaux du Ministère fédéral de l'Agriculture.

LA TUBERCULOSE BOVINE

Le Service Sanitaire des Animaux du Ministère fédéral de l'Agriculture nous adresse l'importante communication suivante sur la Tuberculose bovine:

Lorsque Robert Koch découvrit la tuberculine en 1890, il crut avoir trouvé un remède contre la tuberculose; cependant, de nouvelles recherches démontrèrent que la tuberculine n'a aucune propriété curative, mais qu'elle est un agent précieux dans le diagnostic de la maladie.

Depuis la découverte de la tuberculine, des savants, sur tous les points du globe, ont continué sans relâche leurs recherches sur la tuberculose. Le but qu'ils se proposaient variait suivant la fréquence de la maladie dans leurs pays respectifs.

En Europe, la tuberculose bovine est, depuis bien des années, beaucoup trop répandue pour que l'on puisse appliquer des mesures d'extirpation, et les savants européens se sont attachés principalement à la découverte d'un agent d'immunisation, qui leur paraissait être le seul moyen de vaincre la maladie.

COOPERATION NECESSAIRE

Au Canada et aux Etats-Unis, où le pourcentage moyen de tuberculose chez les vaches ne dépasse pas 10 et 15 pour cent respectivement, il est possible et même tout à fait pratique d'extirper cette maladie et d'en préserver nos troupeaux, à condition que le propriétaire de bestiaux soit prêt à prêter son concours aux autorités à porter une part des pertes. Dans ces deux pays, des initiatives à cet effet ont été mises sur pied, dont l'éleveur peut profiter; le seul obstacle qui puisse en retarder la marche est le manque de fonds.

Aux Etats-Unis, cette lutte contre la maladie fait des progrès rapides, parce que les municipalités, les comtés et les Etats concourent avec les autorités fédérales, au point de vue financier aussi bien qu'au point de vue pratique. Elle a même déjà pris une telle envergure qu'il n'est pas à prévoir que les rapports de découvertes nouvelles puissent la faire abandonner ou en retarder la marche. Si le Canada désire profiter du marché des Etats-Unis, au cas où il offrirait à tout moment des avantages spéciaux, il est indispensable que nous ayons au pays un grand nombre d'animaux sans tuberculose.

A suivre sur la page 19

SUR DIX DELINQUANTS ON COMPTE HUIT ETRANGERS ET SEULEMENT DEUX CANADIENS

Voilà ce que révèlent pour 1923 les statistiques fédérales sur la criminalité. — Les arrestations pour ivresse augmentent en Ontario et baissent dans la province de Québec.

PROGRES SUR L'ANNEE 1922

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6. — Le rapport de la statistique de la criminalité vient d'être publié pour l'année 1923 et les renseignements qu'il contient sont du plus haut intérêt. Des détails sont d'abord fournis sur les criminels et les délinquants adultes, puis sur le nombre des jeunes délinquants, sur l'abus des drogues narcotiques, les grâces et les détentions.

La province de Québec a enregistré une diminution considérable de crimes graves, mais en Ontario on constate une forte augmentation du chiffre des arrestations pour ivresse, tandis que ce chiffre est à la baisse dans Québec.

Durant le cours de l'exercice terminé le 30 septembre 1923, les cours et tribunaux criminels du Canada ont, tous ensemble, jugé 164,-151 causes, comparativement à 163,930 en 1922, soit une augmentation de 221. En 1923, les acquittements se sont élevés au nombre de 4,899, au lieu de 5,590 en 1922 et les condamnations à 159,252 au lieu de 158,340 en 1922, soit une augmentation de 912.

En 1923, les accusations pour crimes et délits graves se sont élevées à 19,759, comparativement à 21,032 l'année précédente, soit une diminution de 1,273 ou 6.05 p. c.; le nombre des condamnations a été de 15,188 en 1923 au lieu de 15,-720 en 1922, soit une diminution de 532 ou 3.38 p. c.

Dans les trois provinces maritimes, considérées collectivement, les condamnations ont diminué de presque 50 p.c.; dans Québec et au Manitoba, cette décroissance est limitée à environ 8 p. c. et dans Ontario elle est légèrement inférieure à 2 p. c.; par contre, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique voient s'accroître les condamnations.

Sous les quatre chefs d'homicide (assassinat, tentative d'assassinat, homicide non prémédité et infanticide) on constate une diminution de 45 accusations et de 29 condamnations, c'est-à-dire que les accusations sont tombées de 224 à 179 et les condamnations de 109 à 80. Quant au viol et autres attentats à la pudeur, les accusations se sont abaissées de 650 à 624, mais les condamnations, qui étaient en 1922 au nombre de 350, sont passées en 1923 à 365. Enfin, les condamnations pour voies de fait sont descendues de 1,882 à 1,582.

Les condamnations pour cause de cambriolage ont diminué de 33 p.c. et le vol qualifié de près de 38 p.c.

Pour le vol sous ses différents aspects, les changements sont insignifiants.

Les condamnations ont augmenté de 26 p.c., tandis que dans le Ve catégorie elles ont décru de 33 p.c.

Les délits variés ont fait l'objet de condamnations plus nombreuses; ce qui frappe surtout, c'est la distillation illicite, avec une augmentation de 66 p.c.; pour l'ensemble de cette catégorie, le taux moyen d'augmentation est de 28 p.c.

C'est en l'année 1923 que se trouve le plus minime pourcentage des causes jugées par jury au cours de cette période, mais le pourcentage des condamnations prononcées dans les mêmes causes n'avait jamais été aussi élevé depuis 1914. Toutefois, comme de coutume, les causes jugées par les magistrats de police fournissent un pourcentage de condamnations plus considérable que les causes portées devant les tribunaux d'un ordre plus élevé. En 1923, 83-2 p.c. des prévenus traduits devant les magistrats furent trouvés coupables; 67-3 p.c. de ceux ayant comparu devant un juge sans jury et 60-5 p.c. de ceux ayant comparu devant la cour d'assises. Au point de vue du sexe, les condamnés pour crimes et délits graves en 1923, se répartissent ainsi: 13,579 du sexe masculin et 1,609 du sexe féminin, au lieu de 14,111 et 1,609 respectivement en 1922; on voit donc une amélioration chez le sexe fort mais nul changement chez le sexe faible.

Dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, de Québec et de la Colombie Britannique, on remarque une augmentation de la proportion des femmes condamnées, quoique le nombre absolu des condamnations frappant les femmes ne se soit accru que dans Québec et la Colombie Britannique; dans toutes les autres provinces, on constate une diminution, tant numérique que proportionnelle.

Les criminels nés au Canada sont proportionnellement beaucoup moins nombreux que ceux nés ailleurs. En 1923, sur 100,000 individus nés au Canada, 141 seulement ont été condamnés pour crimes et délits, comparativement à 923 par 100,000 pour ceux nés ailleurs, soit dans les autres parties de l'empire britannique 209.9, aux Etats-Unis 260.6 et dans les autres pays étrangers 452.9.

Au point de vue de l'état civil, les criminels condamnés en 1923 étaient mariés dans la proportion de 30 p.c.; 41.1 p.c. d'entre eux étaient célibataires, 1.1 p.c. veufs; enfin, on ignorait l'état civil de 24.8 p.c. En 1922, cette proportion était: mariés 33.1 p.c.; célibataires 50.6 p.c.; veufs 1.4 p.c.; état civil inconnu 14.9 p.c.

Considérés selon leur degré d'instruction, les criminels condamnés en 1923 se classifient ainsi: illettrés 3.3 p.c.; instruction primaire 74.1 p.c.; instruction plus développée 1.4 p.c.; inconnu 21.1 p.c. En 1922, la même classification avait été: illettrés 4.2 p.c.; instruction primaire 80.4 p.c.; instruction plus développée 2.1 p.c.; inconnu 13.3 p.c.

Sur 100 condamnés, 84 comparaissaient devant les juges pour la première fois, 8 y revenaient pour la seconde fois et 8 étaient des récidivistes.

Des 15,188 personnes condamnées au cours de l'année pour crimes et délits graves, 4,916 ont échappé à la prison en payant une amende; 4,658 furent condamnés à la prison sans option; 949 furent envoyés au pénitencier pour une durée de deux à cinq ans; 223 pour une durée supérieure à cinq ans; deux ont été condamnés au pénitencier à perpétuité; 105 ont été envoyés dans les maisons de correction et enfin 4,320 ont vu leur sentence suspendue ou, quoique coupables ont échappé à la condamnation. En outre, parmi les condamnés 60 ont dû subir la peine du fouet et 21 ont été condamnés à être déportés en sortant de prison.

CONDAMNATIONS SOMMAIRES

La seconde partie de ce rapport est consacrée aux menus délits portés devant les magistrats de police ou autres juges de paix statuant en vertu de la loi sur les condamnations sommaires. Le nombre des condamnations sommaires prononcées durant 1923 fut de 137,493, comparativement à 136,322 l'année précédente, soit une augmentation de 1,171.

L'augmentation proportionnelle la plus considérable se trouve dans la Saskatchewan et la diminution la plus sensible, tant numériquement que proportionnellement, appartient à la province de Québec.

En 1923, le chiffre des condam-

A suivre sur al page 25

Sur la SCÈNE de L'ACTUALITÉ

L'hon. M. JACOB NICOL, trésorier de la province de Québec, qui sera l'hôte d'honneur au déjeuner-causerie du Club de Réforme demain et qui y traitera de LA REGIE DU COMMERCE DES ALCOOLS ET DE SON FONCTIONNEMENT DANS CETTE PROVINCE.—(Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

POUR ACTIVER LE COMMERCE BRITANNIQUE

MM. L.-C. McOuatt et J. Forsyth représentent le Canada dans le comité économique impérial.

SIR HALFORD MacKINDER

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6.—A la suite d'une conférence des divers gouvernements de l'Empire Britannique, une résolution a été adoptée pour qu'un comité soit nommé et chargé de veiller à la distribution et à la vente des produits des colonies en Grande-Bretagne, afin d'accroître la consommation de ces articles de préférence aux produits étrangers, dans l'intérêt des producteurs comme des consommateurs.

C'est l'ex-premier ministre Ramsay MacDonald qui a donné le branle au mouvement, lors de la conférence économique de 1923, alors qu'il suggéra la formation d'une telle organisation pour la distribution des viandes et des fruits, à l'exclusion des mesures tarifaires. Le gouvernement de Stanley Baldwin a offert de plus des allocations pour la mise sur le marché de différents produits venant des colonies et pouvant être vendus en Angleterre sans nuire aux producteurs anglais.

Tous les dominions se sont entendus pour organiser un tel comité, qui sera appelé le comité économique impérial et qui sera d'un caractère temporaire.

Il sera composé de quatre représentants de la Grande-Bretagne et de deux de chacun des dominions, y compris les Indes. Les représentants de la Grande-Bretagne seront sir Halford MacKinder, élu président, sir Thomas Allen, sir Algernon Firth et M. W.-S. Crawford. Les deux représentants du Canada sont MM. L.-C. McOuatt, du département des bestiaux au ministère de l'agriculture, et J. Forsythe, membre du service des commissaires commerciaux et qui est depuis quelques années commissaire des fruits canadiens en Angleterre. Ce comité commencera immédiatement son travail.

BANQUET, CE SOIR, EN L'HONNEUR DE L'HON. M. R. MONTY

Un banquet sera offert à l'hon. Rodolphe Monty, ancien secrétaire d'Etat dans le cabinet Meighen, ce soir. Ce banquet est donné par l'Association de la jeunesse conservatrice de l'est de Montréal, en reconnaissance de l'intérêt que lui a toujours portée l'hon. M. Monty. C'est un tribut d'hommage au chef du parti conservateur du district de Montréal. Ce banquet sera donné dans les salles du club Cartier-Macdonald, 1582 rue Saint-Denis (nouvelle adresse), à 8 heures, ce soir.

TENTATIVE DE SUICIDE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6. — Nick Tucker, un Autrichien de Montréal, travaillant dans les chantiers de Parry-Sound, a voulu se couper la gorge, hier, sur le train le conduisant à Ottawa. Son état est grave. Tucker est âgé de 55 ans et sa femme demeure en Autriche.

DES VICTIMES QUE LE SEISME A FAITES DANS LA PROVINCE

LE COMMERCE IMPERIAL

SIR HALFORD MACKINDER, élu président du comité économique impérial qui est composé de trois autres représentants de la Grande-Bretagne et de deux représentants de chaque dominion et des Indes.

IMBROGLIO MUNICIPAL A COATICOOK

Depuis plus de deux mois le conseil municipal n'a pas siégé.

LES QUESTIONS EN JEU

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 6. — Un imbroglio municipal sérieux existe à Coaticook. En effet, il y a plus de deux mois et demi que le conseil municipal ne s'est pas réuni, et les affaires de cette ville en souffrent. Les difficultés que la population déplore proviennent du fait que, l'automne dernier, le conseil, sur division de quatre membres contre trois, décida de faire approuver ou non par les contribuables l'achat de tous les barrages et pouvoirs hydrauliques qui sont en amont de l'usine électrique appartenant à la ville. Cet achat fut ratifié par les contribuables et un bill présenté à la Législature. Mais les choses n'en finirent pas là. La faction opposée à l'achat des pouvoirs d'eau se mit à l'oeuvre et trouva des irrégularités dans le bill; ces irrégularités furent indiquées aux législateurs qui déclarèrent le bill illégal.

Les difficultés se compliquèrent encore lorsque, quelques semaines plus tard, des procédures furent prises contre deux membres du conseil, procédures qui eurent pour effet de faire démissionner ces deux échevins. Le groupe qui était en majorité devint alors en minorité, et depuis ce temps un bill privé a été présenté à la Législature, au sujet des barrages, et adopté par le comité des bills privés à Québec après avoir subi quelques amendements.

Depuis ce temps, au moins trois assemblées importantes auraient dû avoir lieu, en janvier, en février et en mars, mais toutes les fois qu'une réunion fut convoquée, le groupe dissident refusa de se rendre à l'appel. De là un manque de quorum chaque fois.

On croit cependant que des développements importants dans cette affaire sont sur le point de se produire.

Plusieurs personnes ont succombé au choc nerveux qu'elles ont subi.

A RIVIERE-DU-LOUP

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6. — Hier, ont eu lieu les funérailles de Mme Alphonse Auger, décédée à l'âge de 29 ans, qui a succombé, lundi dernier, au choc nerveux qu'elle ressentit samedi soir, pendant le tremblement de terre. Le service a été chanté en l'église Saint-Jean-Baptiste, en présence d'une foule immense. Le R. P. Déchêne a officié, assisté des abbés Paquet et Gagné, comme diacre et sous-diacre. Conduisaient le deuil, le mari de la défunte; son père, M. Jos. Charland, et ses deux frères, MM. Lucien et Ephraim Charland.

A RIVIERE-DU-LOUP

(Du correspondant de la PRESSE)

Rivière-du-Loup, 6. — On a enregistré une mortalité causée par le tremblement de terre de samedi. M. P. Marcotte, père de M. Jos. Marcotte, agent d'assurance, a succombé, le 3 mars au choc nerveux qu'il avait subi. M. Marcotte était resté presque inconscient depuis samedi soir.

—Les dommages causés par le séisme sont considérables dans notre ville. L'église de Saint-François-Xavier a subi des dommages assez sérieux, ainsi que la manufacture de meubles. A cette dernière, on évalue les dommages à près de $2,000. Des dégâts ont été aussi causés dans les maisons privées.

A BLACK LAKE

(Du correspondant de la PRESSE)

Black Lake, 6. — Le tremblement de terre a grandement effrayé toute la population de Black Lake et a causé la mort d'une personne, Mme H. Grenier, qui depuis quelques mois était malade. Elle fut prise d'une telle frayeur qu'elle perdit presque connaissance, samedi soir. Son état s'améliora, cependant, dimanche, et elle put même prendre le souper avec sa famille. Vers 7 heures 30, elle se sentit très mal et eut une hémorragie, qui fut suivie d'une seconde, puis d'une troisième. Enfin, elle succomba dans la soirée. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté dans l'église de Saint-Désiré du Lac Noir, par M. le curé D.-M.-A. Magnan.

A S.-STANISLAS-DE-CHAMPLAIN

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Stanislas de Champlain, 6. — Mme Lboire Asselin, qui était malade depuis quelque temps, mais qui était convalescente, d'après son médecin, a succombé au choc nerveux que lui a causé le tremblement de terre.

LA TAXE SUR L'ESSENCE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6. — On a distribué, hier soir, à la Chambre, le bill et les résolutions relatives à la loi concernant la gazoline. Comme on le sait déjà, il s'agit par cette mesure d'élever la taxe qui existe depuis l'année dernière sur la gazoline de deux à trois sous par gallon.

Cette mesure sera discutée vers le milieu de la semaine prochaine et tout indique qu'elle soulèvera une forte discussion, car les membres de la gauche y sont fortement opposés.

UNE PERTE SENSIBLE

Paris, 6. — M. Jacques Rivière, fondateur de la "Nouvelle revue française", dont il était le directeur, est décédé.

PROGRES DE L'INDUSTRIE DU LIVRE CANADIEN

A LEVIS

M. I.-E. DEMERS, qui a été réélu maire de Lévis, hier, par acclamation.

TROIS QUALITES QUE LES SAVANTS DOIVENT POSSEDER

M. Pierre Lecomte du Nouy a traité, mercredi soir, devant l'Alliance française, de la psychologie de la recherche scientifique et de la théorie de la relativité depuis Démocrite jusqu'à Einstein.

Il a démontré ce qu'est véritablement les progrès qu'elle a accomplis et a remonté plusieurs milliers d'années pour expliquer son évolution remarquable. Il dit que, grâce à des théories avancées et confirmées, il y a de nouvelles sciences vraiment reconnues, telles que la biologie, la chimie, etc., mais il prétend que la médecine n'est pas encore rendue au stage d'une science, parce qu'elle a bien des transformations à subir avant d'arriver à connaître et maîtriser les maux qui accablent l'humanité.

Le conférencier explique les recherches scientifiques que les savants poursuivent à l'institut Rockefeller, de New-York. Il dit leur joie quand ils ont obtenu une découverte, souvent après bien des fatigues et des nuits blanches. Par contre, bien des découvertes sont le résultat du hasard. Il note la collaboration insoupçonnée entre les théoriciens et les expérimentateurs. Suivant lui, le savant doit posséder trois qualités essentielles au succès de ses recherches: l'enthousiasme, l'imagination et l'esprit de méthode, de patience, de tenacité et d'ingéniosité. Ces trois grandes qualités sont indispensables.

Puis, le conférencier explique ensuite la théorie de la relativité d'Einstein, qu'il tient pour un génie indiscutable, dont la théorie très élaborée a simplifié bien des problèmes. Il termine en citant les traits caractéristiques des savants qui sont très humbles, laborieux, enthousiastes et d'une moralité exemplaire.

LORD CURZON RETABLI

Londres, 6. — Le marquis Curzon de Kedleston, qui a eu une défaillance, hier, à Cambridge, en faisant sa toilette pour aller à un banquet où il devait prendre la parole, était assez bien aujourd'hui pour revenir à Londres.

Nos livres en état de concurrencer les livres français.—Initiative de la Librairie Beauchemin.—Nouvelle collection de trois cent mille volumes.

UNE MESURE A ADOPTER

Les principaux obstacles au développement de la littérature canadienne ont été jusqu'ici la difficulté de publier les oeuvres de nos auteurs à des prix à la portée des petites bourses et le manque de lecteurs. Ces obstacles n'existent pratiquement plus maintenant. En même temps que la population a augmenté, l'instruction s'est répandue dans les villages ruraux aussi bien que dans les grandes villes. Cependant les livres de France, coûtant très peu en comparaison des livres canadiens, il y avait peu de chance de lutter contre la concurrence.

On apprendra avec beaucoup de satisfaction que cet état de choses n'existe plus, grâce à l'initiative de la Librairie Beauchemin, qui vient d'éditer 300,000 volumes comprenant 75 ouvrages différents de quelques-uns de nos principaux écrivains. Cette collection se répartit en six séries ou formats. Le plus petit format renferme des livres de 24 titres différents. Le prix de gros en est de 16 sous et demi l'unité; la 2e série a 26 titres, prix de l'unité, 20 sous; la 3e, 11 titres, 26 sous; la 4e, 15 titres, 33 sous; la 5e, 15 titres, 47 sous, et la 6e, 8 titres, 66 sous.

Comme depuis la guerre, le prix des livres français a doublé et triplé, nos livres canadiens se vendent au moins à prix égal. Nous avons vu les livres dont nous venons de parler. Ils sont bien faits et sont très intéressants. Ce prodige a pu se réaliser par le fait qu'ils sont publiés en série considérable.

Cela démontre bien l'essor prodigieux que prendrait l'industrie du livre, si le gouvernement le favorise en encourageant les libraires. Cette industrie prendrait des développements considérables, les auteurs seraient plus intéressés à produire des oeuvres de valeur nombreuses; les artisans en retireraient des profits; l'industrie de la reliure s'en ressentirait aussi et le peuple prendrait goût à la culture de l'esprit.

Actuellement, on envoie chaque année $74,000 en Europe pour acheter des livres de prix. Pourquoi ne pas consacrer la moitié de cette somme aux livres canadiens? Il importe d'encourager les lettres et même la publication d'ouvrages pratiques, tels que les livres techniques. On sait l'embarras qu'offrent aux Canadiens-français les ouvrages techniques où les mesures sont uniquement du système métrique. Il y a bien les livres américains qui sont d'accord avec les systèmes en usage au Canada, mais ces livres sont en langue anglaise.

Une autre nécessité qui s'impose dans tous les villages et les paroisses de la province, c'est l'établissement de bibliothèques paroissiales. Ces bibliothèques, pourvues de livres canadiens, contribueraient à intéresser les jeunes gens et les jeunes filles, à la fin de leurs études, et à les retenir chez leurs parents.

Le Conseil législatif a été saisi dernièrement d'un intéressant projet de loi pourvoyant à l'acquisition par les municipalités d'un certain nombre d'ouvrages du terroir et imposant l'attribution d'une somme proportionnelle à cet effet. Nous ne saurions qu'encourager l'adoption de cette mesure, sachant ce qu'elle représente d'avantages par le développement que sont susceptibles d'en tirer les auteurs.

1o. La question du livre de récompense se pose de deux façons: il faut un sujet parfaitement adapté à la mentalité de l'enfant qui le reçoit; 2o. le prix doit s'accommoder du budget souvent modeste qui lui est approprié.

Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu, sur le premier point, de comparer un instant un livre de provenance européenne avec un ouvrage canadien, le sujet de ce dernier comme la façon dont il est traité convenant naturellement mieux au milieu et à l'éducation de l'élève qui recevra le volume. La collection qu'il nous a été permis de voir chez les éditeurs de la Librairie Beauchemin limitée, comprend six séries correspondantes de formats et de titres aux différents cours qui composent le cycle scolaire. Deux d'entre elles plus spécialement destinées aux jeunes comprennent des titres convenant à leur âge: contes, légendes, anecdotes, à côté de quelques biographies de nos grands hommes et de nos héroïnes des deux régimes. Les autres comptent parmi leurs titres les oeuvres de l'abbé Casgrain, Crémazie, de Gaspé, Larue, Gagnon, DeCelles, Mascicotte, etc., traitant de littérature, d'histoire, de musique, de sciences, etc. Variété des matières comme qualité des auteurs, voilà, croyons-nous, de quoi satisfaire les plus difficiles.

Le second point prêtait à contestation jusqu'à ces dernières années, une production fortement restreinte ne permettant pas à l'éditeur canadien de lutter comme bon marché avec l'éditeur européen. La guerre, les conséquences économiques de toute sorte qui en ont résulté, ont cependant détruit cette objection, étant venues compenser la différence de prix.

ELU MAIRE D'EARDLEY

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6. — M. A.-J. Payne a été élu par acclamation, hier, maire d'Eardley.

MORT D'UN SENATEUR

Paris, 6. — On annonce la mort de M. Paul Magny, sénateur de la Seine. Les honneurs militaires ont été rendus par le 5e régiment d'infanterie.

UNE PROMOTION

Le constable ALBERT FORGET, depuis 5 ans membre du corps de police de S.-Lambert, qui vient d'être promu capitaine.

TARIF

des annonces classées de

LA PRESSE

(En vigueur depuis le 28 février, 1925)

Naissance	3 centins par mot avec minimum de 50c par insertion.
Emploi demandé	2 centins par mot avec minimum de 20c par insertion.
Fiançailles	3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.
Prochain mariage	3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.
Mariage	3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.
Décès	2 centins par mot avec minimum de 50c par insertion.
Remerciement In Memoriam	3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.
Service anniversaire	3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.
Toutes autres annonces classées	3 centins par mot avec un minimum de 30c ou de dix mots par insertion.
En-tête en noir	50 centins par insertion pour une ligne en caractère gothique, 9 points (24 lettres à la ligne). L'annonce elle-même 3 centins du mot

Ce tarif n'est que pour du comptant seulement.

Les abréviations, signe de piastre ($), comptent pour un mot et les mots composés, pour autant de mots.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 900 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

AVIS

Nous ne pouvons garantir pour le même jour l'insertion des annonces classées reçues après 10.30 h. a.m. et pour l'édition du samedi ces annonces devront nous parvenir la veille, avant 6 h. p.m.

LA PRESSE.

DEMANDES

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

BLANCHISSAGE, tapissage, imitation, peinture, plastrage garanti, prix modéré. Plateau 7091. 114-12

5297F. 118-6

CHARPENTIER menuisier demande ouvrage, heure, contrat, réparations générales. Calumet 3264J. 114-6

CHAUFFEUR mécanicien, 6 ans d'expérience, demande emploi sur truck ou char privé. S'ad. Paquette. West. 3412w. 117-3

CHAUFFEUR mécanicien sobre et honnête demande emploi sur truck ou char privé. S'adresser à 1904a Chateaubriand. 116-4

CHAUFFEUR licencié demande ouvrage sur truck ou voiture d'épicerie, fournira bonnes références. 1848a Chateaubriand, Amherst 5059.

CHEF cuisinier demande emploi, hôtel ou restaurant. 368 St-André. Tél. Est 3094W. 118-2

COMPTABLE bien qualifié pourrait disposer d'une partie de son temps, correspondance dans les deux langues ; bonnes relations dans le gros et les institutions. Boîte postale 2844.

COUPLE français acceptera proposition gardien propriété campagne ou louerait, connaissances diverses, jardinage, mécanique, cuisine. Boîtier postal 865, Montréal.

COUPLE désire place comme concierge. S'ad. 207 Champ de Mars. Main 3963. 116-3

DEMANDE réparages d'enduits à l'heure ou au contrat. 2169 Boyer. Calumet 3268W. 115-6

JARDINIER marié, cherche place ville ou campagne, connaissant les couches et serres. Ecrire 1222 Parthenais. 117-3

JEUNE homme 7 ans d'expérience dans comptabilité, connaissant clavigraphie, les 2 langues, meilleures références, boîte 428 la Presse. 118-2

PEINTRE blanchisseur, imiteur, tapisseur, plastrage à l'heure ou contrat. Vermandel, Est 9351. 2,4,6,7

STENO-dactylo, jeune homme, sténographe bilingue, instruction parfaite, rapide dactylographe, expérimenté, références. Appeler Est 8341. 117-3

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

COIFFURE à domicile 75 cts; chez-moi 50 cts, appelez matinées, soir 5543F. 118-2

COUTURIERE fait à domicile, aussi [illegible]rages, perlage et broderie. Est [illegible]7M.

DAME demande emploi à domicile comme perleuse. 259B S.-Ambroise. 118-2

DEMOISELLE, bonne cuisinière et comptable, cherche bonne position permanente chez médecin ou commerçant pour 14 mars. Boîte 434 la "Presse". 118-2

FILLE demande position comme cuisinière ou fille générale dans famille anglaise. 4 Laval. Est 9692W.

FILLE campagne demande position dans bonne maison privée. 3071 Lafontaine.

JEUNE fille de la campagne demande emploi dans famille sans enfants. S'ad. 139 Berri. Tél. Est 9575.

JEUNE FILLE honnête demande position dans maison privée, 1ères références. Belair 6928F.

JEUNE fille demande position dans maison privée, prendra position immédiate. Tél. Est 3160J.

MENAGERE générale désire position presbytère, références. 700 Ste-Catherine Est. 117-2

NOUS perlons robes à bon marché. Amherst 5361. 1282 Delorimier, près Mont-Royal. 113-7

PERSONNE âgée, fiable demande emploi dans bonne famille, 1963 Orléans.

PERSONNE âgée et fiable demande emploi dans bonne famille, 1963 Orléans.

SERVANTE demande position dans bonne famille privée, pas lavage. Clairval 3882f.

ELEVES DEMANDES

A BAS mauvaises sténographies! Sténographie Perrault-Duployé bilingue, 3 mois. Approuvée Conseil Instruction Publique. Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance ou sur place. 151 sténographes officiels. Institut Sténographique Perrault, 3 Ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 239-306

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité, leçons privées, attention spéciale élèves arriérés. 503 St-Denis. Est 5734F. 109-11

ANGLAIS, spécialité. Cours commercial complet strictement individuel, jour et soir; télégraphie et administration des gares. Département spécial de préparation aux brevets universitaires. Collège Commercial Elie, 1 Carré St-Louis. Est 2539. 115-6

ANGLAIS : prononciation, grammaire, conversation, succès garanti en 3 mois. 1481C St-André. 4,6,7,10,12,14

ANGLAIS, sténographie, clavigraphie, 2.00 par mois. 908 Sainte-Catherine Ouest. 114-6

CONVERSATION anglaise, arithmétique commerciale, privée ou à domicile, appointements. Belair 3603J. Spécial cette semaine. 118-2

INSTITUT LAROCHE, collège classique, commercial, brevets, cours strictement privé. Cours spéciaux d'anglais et sténographie, deux sexes. 303 Saint-Denis. Est 7496 2,4,6,9,11,13

MUSIQUE POPULARE ET RAGTIME

enseignée sur piano en trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Pas de gammes ni exercices. Chansons populaires enseignées immédiatement. Brochurette gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 124 rue Stanley. Uptown 2250 276-306 F

NOUVELLE méthode. Anglais par correspondance, 20c la leçon; succès garanti en 2 mois. Ecrire pour détails à S. A. Fortier, Saint-Ubald, Portneuf, Québec 281-188

PIANISTES, apprenez à jouer la musique populaire. Professeur expérimenté. Antonio Desaulniers, 1062a rue Bordeaux. Est 7769. 115-5

AGENTS DEMANDES

AGENT, homme ou femme dehors de la ville pour vendre colliers importés, pour particularité, écrire John Morril, 2 rue Church, Montréal

AGENTS DEMANDES

AGENTS. Nouvel article patent pending, coûtant 10 cts, se vendant .25, 883 St-Urbain. 117-2

BON agent, les deux langues pour prendre contrats dans les décorations en plâtre, bonne commission payée. D. Dorval, 7a Parker, Montréal. 117-3

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec capital 200, 1000 à 1500, pour investir dans une manufacture de produit pharmaceutique, voyageur d'expérience préféré. Ecrire Casier 373 La "Presse". 118-3

ASSOCIE demandé avec capital 2000 à 1500, pour investir dans une manufacture de produit pharmaceutique, voyageur d'expérience préféré. Ecrire Casier 378 la "Presse". 117-3

ASSOCIE demandé avec capital pour entreprise très sérieuse. S'adresser au directeur de l'Institut LaRoche, 303 St-Denis. 117-3

DEMOISELLE demande associé avec capital. Informations 633 Notre-Dame ouest.

HOMME sobre disposant d'au moins 2,500, sera accepté comme associé dans une industrie établie depuis nombre d'années. Revenu très intéressant, capital garanti. Ecrire de suite casier 429 la Presse. 118-2

POSITION d'avenir pour jeune homme connaissant un peu comptabilité, surtout clavigraphie. Devra s'intéresser pour 3,000 ou plus dans cie établie. Références exigées. Casier No 273 la "Presse". 113-7

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

AIDE forgeron demandé dans voitures. 1805 St-Jacques. 117-2

APPRENEZ l'automobile, cours jour ou soir, position assurée. Ecole Coulombe, 700 Demontigny. Est 4344. 194-306

APPRENEZ le métier de briqueteur en quelques semaines, gagnez $10.00 par jour. 563 St-André. 116-4

ATTENTION, cours de chauffeur mécanicien, expert d'automobile, en 3 semaines, $15, position assurée; licence garantie en 6 jours. W. Desrosiers, meilleur professeur à Montréal, 275 Visitation. Est 9889M. 118-3

AUTOMOBILE cours complet, mécanisme électricité, tous genres de moteurs. Ateliers les mieux outillés. Seule école à Montréal autorisée par Gouvernement Provincial faire passer examens de "chauffeurs", "mécaniciens en véhicules-moteurs". Nos diplômés recherchés. Pas de promesses irréalisables, mais des faits. Venez, écrivez Ecole Technique, Montréal, 70, Ouest Sherbrooke. 111-306

AVONS BESOIN huit hommes intelligents pour apprendre le métier de barbier chez Hemphill, seule école dans la province de Québec qui détient une charte du gouvernement. Soyez payé tout en apprenant. Gros salaire. Outils gratuits. Diplôme accordé. N'allez pas apprendre ailleurs. Ecrivez ou venez chercher brochurette gratuite. Hemphill's College, 143 Saint-Laurent, Montréal. 115-6

BARBIER demandé immédiatement, apportez vos outils. 1340 Ste-Catherine Est.

BARBIER demandé immédiatement, 108 Vinet.

BARBIER demandé pour samedi. 60 Bonsecours.

BARBIERS. Apprenez le métier de barbier, meilleur système en Amérique, vous apprenez ce qu'il y a de plus nouveau, clippers, passages et shampooings électriques, tout en 4 semaines. Chance exceptionnelle. Professeur Garrett, 808 Notre-Dame Ouest. 118-3

BARBIER demandé pour samedi. 148 Blvd St-Laurent.

BARBIER demandé pour vendredi et samedi. 1008 Ontario Est.

BARBIER demandé 1ère classe vendredi soir et samedi immédiatement, 2813 Masson, Rosemont.

BARBIER d'expérience demandé pour le samedi. 693 Louis-Veuillot, N.-D. des Victoires.

BARBIER demandé pour samedi. 504 Cuvillier.

BARBIER pour samedi. 280 S.-Christophe, de 7 à 8 hrs ce soir.

BARBIER demandé, homme compétent. 276 Hickson, Verdun.

BON barbier demandé pour vendredi soir et samedi. 2675 Cartier, près Bellechasse.

BON barbier demandé. 870 St-Laurent.

10 BONS solliciteurs demandés. S'ad. 139 Panet. Samedi entre 1 à 5 p.m. 118-2

BON couturier demandé immédiatement. 443 Wellington. 118-2

BOUCHER avec expérience demandé pour samedi. S'ad. 1458 Ontario est.

COMMIS pharmacien d'expérience, références. Pharmacie Rastoul. 115-5

COMMIS pharmacien, 3 à 4 ans d'expérience demandé immédiatement. Références exigées. Pharmacie Gauvin, 851 Ste-Catherine est. 115-5

COMMIS pharmacien d'expérience demandé pour demi-service, parlant les 2 langues, références exigées. S'ad. St. Georges Medical Hall, Calumet 0721, le soir, Atlantic 3181.

CONTREMAITRE actif demandé dans manufacture de lits et sommiers en acier. Expérience et références exigées. St. Louis Bedding Co., 15 rue Craig O. 118-2

COUPEUR expérimenté pour manteaux et costumes de dames. H. Taffert Son, 282 ouest, Ste-aCtherine.

COUPEUR de chemises expérimenté demandé. S'adresser à M. Charest, Princely Shirts Ltd, 45, rue Côté.

COUPEURS expérimentés demandés dans les manteaux et costumes de dames. Harry Rother Co. Ltd, 242 Ste-Catherine ouest. 118-2

COUTURIER, faiseur de vestes de 1ère classe, pas perte de temps. A. Villeneuve, 136 Ste-Elisabeth. 118-2

COUTURIER demandé chez J.-A. Lanoix, tailleur. Téléphone 18, Berthierville. 117-3

ELECTRICIEN dans l'auto demandé. Devra parler les deux langues et être capable de vendre. Aussi un apprenti demandé. 1124 Bleury.

ETUDIANT pharmacie d'un an demandé d'expérience, parlant anglais, avec bonnes références. Pharmacie Cousineau, 2835 Ste-Catherine Est. 118-2

HOMMES, garçons, sans expérience, pour conduire camions de livraison et chars privés pour une nouvelle compagnie de transport, apprentissage moderne. S'ad. immédiatement, 865 Saint-Christophe, près Roy. 114-6

HOMMES et femmes pour faire $5 à $25 à la maison. Pas de sollicitation; expérience pas nécessaire; distance sans importance. Pour détails écrire à The Auto Knitter Hosiery Co. Ltd, Dépt. C 29, Toronto.

HOMMES AMBITIEUX

Nous offrons des situations intéressantes à plusieurs hommes, âgés de 25 à 40 ans, bilingues, et se présentant bien, qui veulent devenir vendeurs, dans une sphère fertile en profits et bien rémunérée. Quelles que soient votre expérience passée, en affaires, ou votre présente occupation, si vous croyez que "le succès" ne dépend que du "travail", notre système vous permettra, si votre candidature est acceptée, de gagner $4,000.00 par an, et plus. D'autres le font, pourquoi ne le feriez-vous pas? Les hommes choisis reçoivent les instructions nécessaires et tout l'aide possible. S'ad.: Chambre 64, Immeuble S.-Denis, coin des rues Ste-Catherine et S.-Denis, de 9.30 a.m., à 11.30 a.m. 118-2 F

HOMME demandé sachant traire les vaches. Ferme Elmwood, Longue Pointe, prendre le char terminal, arrêt Elmwood. 118-2

HOMME expérimenté demandé pour réparer les pneus. 448 rue Guy.

HOMME marié pour service de garage, soirs et dimanches, logement fourni. S'ad. 2282 Notre-Dame Ouest.

QUATRE hommes inexpérimentés demandés pour apprendre à conduire camions et taxis. Bon salaire. S'adresser Hemphill, 143 St-Laurent, Montréal. 115-6

HOMMES désirant position, consultez-nous. 1228 ou 4576 St-Denis, jour-soir. 115-5

HOMME, jeune gens, expérience pas nécessaire pour conduire automobile, ouvrage à l'année, license du gouvernement garantie en quelques jours. Garage Plessis, 222a Plessis, près Ste-Catherine. 115-6

HOMMES garçons faites 25 à 30 piastres par semaine comme barbier, système moderne, payé en apprenant. Position garantie. Etablie depuis 32 ans. Succès assuré. N'allez pas apprendre aux écoles secondaires. Informations, Collège de Barbier Moler, 62 Saint-Laurent, Montréal. 3,6,10,13,17,20,24,27,31

20 HOMMES DEMANDES

désirant travailler durant peu de temps sous expert mécanicien pour se qualifier pour travailler dans garage et ateliers de réparations et chauffeurs ingénieurs. Gros salaire. Position assurée. Diplômes accordés. Catalogue gratuit. S'ad. Hemphill's Auto Tractor and Electrical School, 143, S.-Laurent, Montréal. Succursale dans toutes les villes importantes du Canada. 115-6 F

JEUNE homme travaillant voulant apprendre ligne ferronnerie; références exigées. Leduc, Lepage Ltée, 895 Mt-Royal.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

JEUNE homme demandé comme voyageur pour compagnie de bois de construction au détail pour la ville et les banlieues. Les deux langues. Mentionner expérience. Répondre à case 433 la "Presse".

LA MONTREAL Motorists League, hôtel Windsor, délivre, tous les jours, de 9 à 9 et le samedi de 9 à 6, des certificats d'enregistrement et des permis de conduire. Elle remplit les formules, les assermente et fournit toute l'assistance voulue. Ce n'est là qu'un des nombreux services qu'elle rend à ses membres. Téléphonez Uptown 7175 ou 2880 et elle vous enverra un représentant avec les documents voulus et les plaques d'immatriculation. 116-24

LAVEUR d'automobiles d'expérience avec licence de chauffeur, position permanente, inutile de se présenter sans expérience. Clermont Motor, 4450 St-Denis.

MAISON sérieuse établie depuis 4 ans faisant de bonnes affaires, est à la recherche d'une personne fiable disposant de 500 à 1000 dollars, bon salaire à la personne voulue. Ecrivez à Casier 437 La Presse, pour entrevue. 118-2

MANOEUVRES demandés pour plâtriers. 552 Alma, entre 6 et 7 p.m.

MECANICIENS pour réparer les machines à tricoter Scott & Williams Model K. Aucun autre que des Canadiens français pourront faire application. Ouvrage de nuit. T. B. H. Co. Ltd, tiroir 207, Drummondville, Qué. 116-6

MENUISIER demandé. Inutile de se présenter si non compétent, 26½ Ste-Elizabeth.

MESSAGER demandé immédiatement pour faire les messages dans pharmacie. S'ad. Pharmacie Lachance. 454 Ste-Catherine est.

ON DEMANDE vendeur d'obligations expérimenté. Salaire $35.00 par semaine, plus commission. Mentionner références. Confidence absolue. Casier 404 La Presse. 117-2

ON demande deux mireurs d'oeufs avec expérience, très bon salaire, position permanente homme marié seulement. Ecrire casier 419 la "Presse". 118-2

OPERATEUR à la machine, demandé, dans les costumes, manteaux pour dames, bon salaire, emploi toute l'année. S'adresser à Cohens Limited, 569, Ste-Catherine Est. 118-4

OPERATEUR d'expérience, aussi un presseur pour manteaux de dames et enfants. Elite Cloak, 166 Clarke. Tél. Plateau 1491.

OPTICIEN diplômé moyen âge pour répondre comptoir, réparations horloge et bijouterie, expérience et compétence requises, position permanente, références. A. L. Cusson, 1899 Ste-Catherine Est.

PATISSIER boulanger demandé pour ouvrage permanent. S'ad. 31 Côte Place d'Armes, entre 9 et 11 hrs a.m. et 2 à 6 hrs p.m. 118-2

PEINTRE tapissier demandé, bon dans les couleurs. S'ad. 599 Notre-Dame O., entre 5½ et 6½ hrs p.m. M. Phaneuf.

PHARMACIEN demandé pour venir s'établir au Sault au Récollet, sera seul dans place. S'ad. 4 rue Dupont.

PIQUEUR de pierre pour fabriques de peinture demandé. S'ad. A. Ramsay & Son So., 12, rue des Inspecteurs. 118-2

POUR découvrir emploi, améliorer situation, renseignez-vous au "Registre", 266-1550, Saint-Denis. 118-2

PRESSEUR expérimenté dans les manteaux pour dames. 51a Ouest, rue Craig.

PRESSEUR de robes demandé. S'ad. à M. Wilanski, 311, nouvel immeuble Caron, 2050 rue Bleury.

PRESSEURS expérimentés demandés dans les manteaux et robes de dames. Dominion Dress, 321 Bleury, immeuble Wilder. 118-2

PRESSEUR de manteaux de dames expérimenté demandé. S'ad. 4ème étage, 324 ouest Notre-Dame. 117-3

SOLLICITEURS, personnes recommandables possédant connections pour s'occuper de la vente des actions d'une Cie en voie d'organisation. Pour détails, écrire Casier 409 La Presse. 118-2

SOLLICITEURS. Vendeurs d'expérience demandés par Compagnie d'assurance-vie progressive. Salaire et commission suivant capacités! Vendeurs en partie de temps aussi considérés. S'adresser à J.-A. Héon, gérant local, chambre 60 édifice St-Denis, de 8.30 à 10.30 hrs a.m. 118-2

VENDEUR ambitieux, anglais et français exigés, position permanente, salaire et commission. Voir soir, 7 à 9, 2526B Chateaubriand.

VENDEUR de spécialité de premier ordre, parlant les deux langues, demandé pour la ville de Montréal. Devra être entreprenant, persuasif et avoir fait ses preuves comme vendeur. Nous avons une excellente proposition à offrir à un homme ainsi qualifié. Rémunération: strictement à commission. Répondez en donnant tous les renseignements qui vous concernent, et on vous fera rencontrer le gérant des ventes pour la province. S'ad. par lettre seulement à Wayne Tank & Pump Co. of Canada, Limited, Immeuble Phillips Place, Montréal. 118-2

VENDEURS audessus 25 ans, sachant les deux langues, position permanente, salaire et commission. 634 Champagneur, 5 à 8 aujourd'hui et demain.

VENDEUR de 1ère classe pour s'occuper de la vente de pianos, gramophones et radios dans le boulevard et le nord, preuves de capacité exigées, à salaire ou commission. Compagnie Royale, 185 Beaubien. 118-2

VENDEURS D'ACTIONS

Deux hommes expérimentés pour émission exceptionnelle. Rémunération libérale. Donnez votre numéro de téléphone. Ecrire confidentiellement au président, casier postal 2662, Montréal. 117-3 F

VENDEUR de pianos, expérimenté, demandé. Bonne position à l'homme qualifié. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest. 117-3

VENDEUR d'actions. Une position est offerte à un vendeur ambitieux avec une maison de New-York des mieux cotée. Expérience et anglais non nécessaires. Pour informations, s'adresser à bureau No 35, Hôtel Mont-Royal. 116-3

VOULEZ-VOUS gagner 60. par semaine ?—vous dirons comment en venant à Ecole Canadiennne de Télégraphie et Radio, 217 Ste-Catherine Est. 117-6

VOYAGEURS. Des bons vendeurs demandés. S'ad. 1780A Denormanville.

VOYAGEUR voulant prendre nos pipes comme (side line), à commission. 1048 Ontario. Est 0273J. 117-3

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BIDEUSES de Trench Cord demandées avec bonne expérience. S'ad. Lacasse Shoe Co., 2063 ave Aird. 118-2

BONNE femme d'expérience, pour les manteaux de femmes. S. Livin, 149 Ste-Catherine Est. Chambre 404. 118-6

BORDEUSES demandées, sur machine cylindre, avec expérience dans la chaussure. S'ad. Lacasse Shoe, 2063 Ave. Aird 117-2

BRODEUSES de 1ère classe pour manteaux. 1386 St-Hubert.

COUTURIERES d'expérience demandées pour robe lavable, aussi fille pour machine à point d'ourlet. S'ad. à Mlle M. Collier, Cole & Whitaker Ltd., 240 Craig ouest. 117-2

COUTURIERES à la machine demandées dans les robes en drap et en soie, doivent être expérimentées, bon salaire, emploi continu. National Garment Mfg., 339 S.-Urbain. 116-3

COUTURIERES à la machine expérimentées seulement demandées dans les manteaux et robes de dames. Dominion Dress, 321 Bleury. 116-4

COUTURIERES à la machine expérimentées dans les robes et blouses de soie demandées immédiatement. S'ad. chez Gregory's Limited, 242, Ste-Catherine ouest, chambre 107. 117-2

COUTURIERE demandée dans les habits d'hommes. 200A Gauthier.

COUTURIERES à la machine demandées dans les robes en soie, 25.00, bon salaire, des expertes seulement. Darling Dress Co., 425, square Phillips, 2ième étage. 118-2

COUTURIERES d'expérience demandées dans la lingerie pour dames, bon salaire à la semaine. S'adresser Montreal Whitewear, 197 Notre-Dame Est.

COUTURIERES à la machine expérimentées dans les blouses pour dames. S'adresser à Mlle Beauchamp. The Canadian Converters Co., 294 Lagauchetière O. 118-2

COUTURIERES à la machine demandées dans les pantalons, ayant de l'expérience dans les poches, doublures et l'examen. S'adresser à S. Rohrlick & Son, 36a, rue Notre-Dame O. 118-2

COUTURIERES à la machine pour confection de robes. Textile Skirt, 282, Ste-Catherine Ouest.

COUTURIERES à la machine demandées dans la lingerie pour dames, emploi continu. A. B. Finnie & Co., 124, Côte du Beaver Hall.

COUTURIERES à la machine expérimentées pour confection de costumes. H. Taffert Son, 282, Ouest, Ste-Catherine.

COUTURIERES à la machine expérimentées dans les robes. H. Taffert Son, 282 ouest, Ste-Catherine.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERES A LA MACHINE

expérimentées seulement dans robes de dames demandées. Canadian Waist, 3e étage, immeuble Dubrule. 117-4 F

25 COUTURIERES A LA MACHINE

expérimentées. Couturières à la machine expérimentées demandées dans les blouses, les robes en soie et flanelle, guingans et coton, dans une fabrique éclairée et hygiénique, emploi continu et bon salaire. Seules des expertes doivent se présenter. S'ad. à M. Barry, Hampton Manufacturing Co. Limited, rues Colonial, Elmire et Cadieux. 114-6 F

DEMOISELLES ou dames pour prendre charge (gérante) de chacune des succursales de notre entreprise. Références exigées. Bon salaire et pourcentage. Expérience pas nécessaire. Ecrivez ou adressez-vous à chambre 402, 99 S.-Jacques 116-4

DEMONSTRATRICES. Jeuns femme intelligente pour vendre parfums et préparations pour la toilette de première classe. Doit être vendeuse experte et parler les deux langues. Bonne position. S'ad. Palmers Limited, 100 rue Latour. 117-2

DESSINATRICES expérimentées demandées immédiatement pour perlage. Clairval 1642W.

DESSINATRICE demandée dans les robes. Textile Skirt, 282, Ste-Catherine Ouest. 118-2

DESSINATRICE pour robes de soie, pour prendre charge d'un manufacture, chambre 305, édifice Wilder. 117-2

EMPESEUSE expérimentée demandée. New Ideal Laundry, 139 S.-Pierre. 118-2

FAISEUSE de remplis sur machine Wilcox demandée dans les robes de dames. Dominion Dress, 321 Bleury, immeuble Wilder. 118-2

FAISEUSES de ceintures de pantalons demandées. S'adresser 731 Mt-Royal E. 118-2

FEMMES, filles désirant position, consultez-nous. 1228 ou 4576 St-Denis, jour-soir. 115-5

FILLE de table expérimentée, 2 langues. 536 Ste-Catherine Est.

FILLE, bonne vendeuse, dans magasin de fleurs, parlant anglais et français. 294 Ste-Catherine Est.

FILLES expérimentées demandées pour cravates et boucles d'hommes. S'adresser à Majestic Neckwear, 7, rue Sainte-Catherine est. 118-2

FILLE de 18 ans ou plus demandée pour aider aux travaux du ménage et prendre soin de deux petites filles, une ayant quelque expérience préférée, bon chez-soi, 2 mois au bord de la mer. Téléphoner à Walnut 1359.

FILLE demandée avec expérience, pour magasin marchandises sèches, doit parler anglais et français. 673 Mt-Royal E.

FILLE pour ouvrage de costumes tailleurs pour dames. S'ad. immédiatement 4541 Park, coin Mt-Royal. 118-2

FILLES d'expérience demandées pour département de fleurs, et plumes de fantaisies. Bon salaire à fille compétente. Joseph Leone & Company, Limited, 17 rue Ste-Hélène. 118-2

FILLES demandées comme caissière. S'ad. à Jos. Simard, boucher, 1640B St-Jacques. Tél. Westm. 7578.

FILLES de table aussi filles de lunch avec expérience. 60 Carré Youville, Mme Leduc. 116-4

FILLES d'expérience demandées dans les robes de fil et de flanelle, bons salaires. Voyez notre contremaîtresse, F. C. Paul Co., 314 Notre-Dame Ouest. 116-3

FINISSEUSE demandée pour les costumes, expérience seulement. 410 Ste-Catherine Est. 117-2

FITTEUSES demandées, avec expérience dans les préparages et dans le nettoyage sur doublure, et bordeuses. S'ad. Lacasse Shoe, 2063 Ave. Aird. 117-2

JEUNES filles demandées comme finisseuses dans la lingerie. S'adresser 124 Beaver Hall Hill, 5e étage.

JEUNES filles demandées pour l'hôtel Mont-Royal pour samedi, devront avoir belle apparence et bon parler. Bonne paye. S'ad. après 4 heures à chambre 622, édifice New Birks, Carré Phillips.

MODISTE vendeuse demandée parlant les deux langues. 64 Ste-Catherine Est.

ON DEMANDE une bonne coiffeuse pour dame à 275 St-Denis, expérience exigée.

OPERATRICES expérimentées dans les pardessus pour hommes. Siverman & Spector, chambre 304, édifice Wilder, 1435 Bleury.

OPERATRICES et presseuses d'expérience demandées dans robes de coton pour dames et enfants. S'ad. S. Friedman, 425 Philip Square, Chambre 71. 116-3

OPERATRICES d'expérience pour robes demandées. Dominion Cloak, 183A Delaroche.

OPERATRICES avec expérience dans les blouses et robes de coton. S'ad. National Waist Co., 1620 Clarke. 116-4

75 OPERATRICES

Nous avons encore besoin de 75 opératrices d'expérience dans les blouses. Très bon salaire payé. S'ad. de suite, Mlle Choquette, D'Allaird Mfg, 20 ouest, Laurier. 116-4 F

OPERATRICES d'expérience sur machine Union Overlock. S'ad. Fisher and Sourkes, 1620 Clarke.

PAROISSE St-Hilaire demande institutrice. Traitement, $30 par mois. Engagement : dimanche, le 8 mars courant, vers midi. Les Commissaires d'écoles de la paroisse de St-Hilaire. 117-2

PERLEUSES au crochet d'expérience demandées. 3981 Drolet, Calumet, 2331J.

POUR découvrir emploi, améliorer situation, renseignez-vous au "Registre", 266-1550, Saint-Denis.

PREPAREUSE de chapeaux demandée, avec références. 64 Ste-Catherine Est.

PREPAREUSE de chapeaux demandée avec expérience, salon Delphine, No 157 Ste-Catherine est. 117-2

10 PREPAREUSES d'expérience pour chapeaux de dames. Paris Hat Co. Ltd, 229 Notre-Dame ouest. 117-2

PREPAREUSES demandées. Inutile de se présenter sans expérience. S'adresser Mlle Robillard, Vyse, Sons & Co., 91 St-Pierre. 117-2

QUELQUES femmes intelligentes peuvent gagner $25.00 et plus par semaine. S'ad. entre 10-4, 265 Boul. St-Joseph O. 118-2

SAUCEUSE de chocolats bien expérimentée pour magasin de détail. Devra parler les deux langues. Ecrire Case postale 227, station "B". 118-2

SAUCEUSE de chocolat d'expérience, 735 ave Laval. 6,9

VENDEUSE de gâteaux. S'adresser chez Walter, rayon des gâteaux, angle des rues Bleury et Sainte-Catherine.

VENDEUSES expérimentées seulement confection pour dames. Maison Canadienne, 561 Ste-Catherine Est. 116-13

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE fille demandée pour la maison. Rosenfeld. 2703 St-Hubert, près St-Zotique.

BONNE personne fiable demandée, préférence âgée, 133 Plessis.

BONNE d'enfant, légers travaux, 15.00, 770 St-Denis. 118-2

BONNE servante générale demandée, sachant bien faire la cuisine. 342 Sherbrooke est. 118-2

CUISINIERE générale demandée, expérience et références requises. Bons gages. S'adresser à 418 ave Clarke, Westmount, trois portes plus haut que Sherbrooke. 117-2

DAME âgée pour légers travaux de maison. 1217B St-Denis.

FEMME de chambre sérieuse demandée. Références exigées. S'ad. personnellement Prince of Wales Hotel, 17 McGill College Ave.

FILLE demandée pour léger travail de ménage ; doit parler anglais. 218 Villeneuve O. Bélair 9373w.

FILLE demandée pour ouvrage général. S'ad. 1740 rue Hutchison, Atlantic 4329w. 6,7

JEUNE fille de 15 ans pour soins du ménage. 195 Decourcelles.

JEUNE FILLE pour ouvrage légers de maisons, famille 2, avec enfant. 2506 Hutchison, appt. 7. 117-2

JEUNE fille demandée pour soins du ménage, famille canadienne. 1990 St-Urbain. 118-2

JEUNE fille pour ouvrage général de ménage, petite famille. 730 Laurier Est.

JEUNE fille demandée pour aider, famille privée. 674 Visitation.

JEUNE fille de campagne demandée, légers travaux de maison, petite famille, 1535 Esplanade.

JEUNE FILLE demandée, ouvrage général, références exigées. S'ad. 791 St-Denis, près Duluth.

JEUNE fille distinguée de 14 à 16 ans pour très léger travail de ménage et comme aide maternelle. Bon chez soi à la personne voulue. 40 Querbes, app. 6, près Laurier.

SERVANTE demandée, famille 3 personnes, passera l'été à la campagne. 2034 Boul. S.-Laurent. Bélair 5339.

SERVICE DOMESTIQUE

ON DEMANDE une servante générale, pas de lavage. Bon salaire à personne pouvant fournir références. S'adresser à 1102 rue Marie-Anne Est, près Delorimier. 117-3

SERVANTE générale parlant le français et l'anglais et recommandée. 4579 Ave du Parc. 118-2

SERVANTE demandée, petite famille, références exigées. 3646 St-Denis, vis-à-vis Cherrier. 117-3

SERVANTE demandée pour famille 3 personnes. 4723 S.-Denis.

SERVANTE générale sachant faire la cuisine, pour petite famille, références demandées. 343 Ave Querbes, Atlantic 0610W.

SERVANTE pour ouvrage général et cuisine demandée. Références. S'adresser à 317 Ave Marlowe, téléphone Walnut 1923w.

SERVANTE demandée pour soin homme et enfant, avec références. 1100A Henri-Julien. Bélair 2469.

SERVANTE demandée pour ouvrage maison parlant un peu l'anglais. 2339 S.-Urbain.

SERVANTE demandée pour travail léger dans maison, parlant un peu l'anglais. S'ad. 730 Ste-Catherine Est.

2 SERVANTES demandées, 2 soeurs, références exigées. 360 Sherbrooke E.

SERVANTE générale demandée dans famille canadienne, 5.00 par semaine, 154 Bernard.

SERVANTE parlant l'anglais demandée immédiatement. Bon salaire. 37 boul. St-Joseph ouest. 118-2

SERVANTE générale demandée. 75 Bienville.

SERVANTE demandée. S'ad. 1212B Hôtel de Ville. Belair 8799.

SERVANTE générale immé. Bon salaire à personne expérimentée. Bonnes références. 27 Ave Nelson, coin Villeneuve, 2 rues ouest d'Ave du Parc.

SERVANTE générale demandée, bon chez-soi. S'adressez 259 Dorchester Est.

SERVANTE générale demandée, pas de gros lavages, peu de cuisine. 19 Ave Joyce, Outremont. Atlantic 3370J. 117-2

SERVANTE demandée. S'ad. 276 ave Outremont. 116-3

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE ou partie de plain-pied, confort du chez-soi, près Bleury. Ecrire à 144 Ste-Catherine ouest.

CHAMBRE demandée immédiatement, non meublée, avec téléphone, plancher couvert prélart. Bélair 3575J.

DAME et demoiselle demandent chambre avec usage de cuisine, dans famille privée. Tél. West. 8979.

DEUX ou trois chambres demandées dans masion privée, pour docteur qui voudrait pratiquer, rues St-Denis, Ave. du Parc ou Sherbrooke, sera préférable. Ecrire casier 422 la "Presse. 188-2

JEUNE homme désire chambre avec eau, près St-Viateur et Parc. Ecrire Casier 27, 210 St-Viateur Ouest.

MONSIEUR distingué demande pour 1er avril, chambre confortable dans bonne famille privée, sans enfants, téléphone. Entre Amherst, Bleury, Dorchester, Roy. Ecrire Boîte 365 La Presse. 117-3

ON DEMANDE A LOUER

COTTAGE pour le mois de mai, moderne, situé à Outremont; louera pour trois ans. Tous détails, boîte postale 2844.

MAISON de 4 appts pour 2 adultes, paroisses St-Stanislas, Immaculée-Conception; bonnes références. 301 Fabre.

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS meublés ou non meublés, chauffés, électricité, téléphone, taxes payées. Concierge, 106 Notre-Dame Est. 4,6

APPARTEMENTS Masson — 860 S.-Denis, appartements chauffés, 3 à 5 chambres et chambres de bain en tuile, $35 à $65, taxe d'eau payée, eau chaude à l'année. S'ad. au concierge ou au bureau dentaire. 96-1,M.v.a.

AVENUE Bloomfield, 615, angle Bernard, six grandes pièces éclairées, chauffées, eau chaude à l'année, salle à manger particulière. 118-2

CENTRE de la ville, appartement moderne contenant vivoir, chambre double à coucher, cuisine et bain. Nouvellement décoré et complètement meublé. $35.00 par mois, comprenant gaz et électricité, eau chaude et taxes. Plateau 0421. 6,7,9,11,13

CLAREMONT, 340, appartements de 5 pièces, chauffés, taxe d'eau payée. Loyer $50.00 à $60.00 par mois. S'ad. au concierge ou 97 St-Jacques, chambre 200. Main 4428. 115-6

ROY est, 512-514, appartements chauffés, taxe d'eau payée, 5 et 6 pièces. De 40.00 à 55.00 par mois. S'ad. au concierge ou 97 St-Jacques, chambre 200. Main 4428. 115-6

ST-DENIS, 180, appartements meublés ou non meublés, 1 et 2 pièces, avec cuisinette et chambre de toilette. Est 2140*. 118-2

SANGUINET 228, 3 et 4 appartements meublés ou non, possession immédiate. S'ad. au concierge, appartement 8. 112-8

SHERBROOKE Est, 224, près St-Denis. Magnifique appartement contenant trois grandes chambres, bain et cuisine, très modéré, et confortable. Chauffage, concierge et taxes comprises. Loyer très modéré. Une visite convaincra. Concierge, appartement No 1, ou Main 6284. 118-2

SHERBROOKE ouest, 5109, appartements de 5 et 6 pièces, chauffés, eau chaude toute l'année. Loyer $55.00 à $75.00 par mois. S'adresser au concierge ou 97 St-Jacques, chambre 200. Main 4428. 115-6

APPARTS MEUBLES A LOUER

APPARTEMENT meublé, convenable pour docteur, près université McGill. Téléphoner à Plateau 4984 après six p.m. 118-2

APPT. meublé à louer, 434 St-Hubert près Demontigny, 1 pièce et cuisine meublés, eau chaude, téléphone, 20.00, 23.00, 28.00, concierge. 118-3

4 APPARTEMENTS meublés, ustensiles de cuisine, gramophone, grand miroir bon marché. S'ad. 1203 Sherbrooke Est de 7 à 8 p.m. 118-2

PETIT appartement meublé à louer. S'ad. au concierge, 166 Wolfe. 118-3

ST-DENIS, près Roy, appts 5 pièces, bien meublées, grande veranda 60.00, sérieuses références exigées. Est 4068. 116-4

SHERBROOKE, 5109 et Avenue Claremont, 340. Chauffé taxe d'eau payée, 5 et 6 pièces, $55.00 à $75.00. S'adresser chambre 200, 97 St-Jacques. Main 4428. 115-6

UNE ou deux pièces, cuisinette, bain, meublé ou non meublé. Administration, 3434 Park Ave, près Sherbrooke. Plateau 2933. 115-6

A LOUER

BONSECOURS. Nous avons deux étages à louer dans l'immeuble des débardeurs. Superficie 1er étage, 6,600 pds carrés, 2ième étage 6,180 pieds carrés. L'immeuble est absolument à l'épreuve du feu et de là assurance à prix minimes. Près de la gare Place Viger et du port. Convenable pour fabrication de toutes sortes ou marchands de produits. S'adresser à The Eastern Trust Company, Main 2196. 118-2

BOUTIQUE et écurier à louer, près avenue Union. Téléphoner après six heures p.m. à Plateau 4984. 118-2.

COIN St-Pierre et St-Paul, espace de plancher à louer à prix raisonnable. Eclairé sur trois côtés. Chauffé, extincteurs, assurance peu élevée, monte-charge. Approprié pour bureaux ou petite manufacture. S'ad. The Merchants Fur Co. Limited, 420, St-Paul ouest. 117-3

COUR pour contracteur, 13,000 pieds carrés avec hangars spacieux, commodes pour garages ; localité centrale. Upt. 4608. 118-2

ESPACE nécessaire pour rayon de tabac et papeterie dans magasin très achalandé rue Mont-Royal. Ecrire Casier 416, la Presse.

ENTREPOT convenable pour importateurs, square Youville, quatre étages et sous-sol, avec élévateur. Pour détails, s'adresser à 355, rue Saint-Pierre. 118-2

ESPACE A LOUER

Etages supérieurs coin Craig et Clark, sera divisé au gré du locataire. Succession J. Barsalou, 172, Av. DeLorimier. Est 1034. 118-3 F

ETAL de boucher avec tout outillage et logement, bon coin. Bélair 0850. 116-4

GRANDE boutique, coin ruelle Mont-Royal. 188 Marquette.

BUREAUX A LOUER

IMMEUBLE S.-DENIS

Sainte-Catherine et S.-Denis, petits et grands bureaux. S'ad. à M. Louden, Main 5102, ou au surintendant, Est 2406. 116-6 F

BUREAUX A LOUER

BUREAU de quatre pièces. S'adresser au No 19, rue St-Jacques. 118-2

CHAMBRES A LOUER

AMHERST 568. Chambre devant, propre, garde-robe, 2.50 semaine. 118-2

AVE VIGER 511, appt. 3, salon double, toutes commodités, autre petite. 118-2

AVE. VIGER, 353. Chambre avec ou sans poêle à gaz. 114-6

BELLE chambre près Mt-Royal, garde-robes. 504 Mentana. 117-3

BELLE grande chambre, confort de chez-soi, eau chaude, lavabo. Est 6467J.

BERRI 479, près Cherrier. Chambre pour une personne ou deux, bon marché pour personne désire bons chambreurs. Est 3389w. 117-2

CHAMP DE MARS 194, 2 grandes chambres, et une petite, eau chaude. Téléphone Main 8534. 118-2

CHAMBRE à louer, pension si désiré dans famille privée. 319 St-André. Est 7680. 118-2

CHAMBRE double bon chez soi pour fille tranquille, sofa ou lit, 3.00, téléphone, pension, 545 Mentana. 118-2

DEMONTIGNY, 415A, grande chambre et une avec cuisinette pour couple.

DES ERABLES 1261, chambre sur devant, téléphone, bain, maison privée.

DORCHESTER Est 328, grande chambre confort chez soi, téléphone. 117-2

DORCHESTER est 335, chambre-salon, piano, aussi petite chambre, bon marché.

DORCHESTER Est 465(A). Jolie chambre confortable dans famille privée. Prix modéré. 117-2

DORCHESTER Est 472. Jolie chambre chauffée, poêle, bain, téléphone, électricité.

DORCHESTER EST 327. Chambres bien éclairées, pas de déménagement, références.

DORCHESTER Est 497. Grande, petite chambres, poêle gaz, téléphone. Est 6510J.

DORCHESTER est 312, près St-Denis, grande chambre, bain, électricité, téléphone, eau dans la chambre. 118-2

DORCHESTER est, 326, chambre bien éclairée, une chaude, et usage du téléphone. Est 6777W. 116-3

DULUTH, 293. Chambre, cuisinette, bon marché. Bel. 2394W. 118-2

GRANDE chambre, étage du bain, maison tranquille. 398 St-Denis. 118-2

GRANDE chambre, téléphone, famille privée, près des Pères S.-Sacrement. 1112 Berri. 118-2

LOGAN 859. Chambre confortable dans famille privée seul chambreur. Est 1609F. 118-2

MARQUETTE 228, près Mont-Royal, chambre devant, usage téléphone et salon, un ou deux messieurs seulement. 118-2

NOTRE-DAME O. 349. Chambre, poêle gaz, électricité, téléphone, 4.00 par semaine.

DUFRESNE, 19, pour 1 ou 2 personnes honnêtes, maison privée, téléphone, commodités.

FABRE, 189, coin Mont-Royal, chambre, usage cuisine, eau chaude, pas déménagement, téléphone.

ONTARIO ouest 37, grande chambre, poêle gaz 3.00. Plateau 4688.

ONTARIO Est 200-349. Grandes chambres propres, bain, gaz, téléphone.

ONTARIO Est 361. Belle grande chambre sur devant tout confort désiré aussi autre chambre. 118-2

PAPINEAU 544, devant Parc Lafontaine, chambre, 3.00, déjeuner si désiré, téléphone. 118-2

RACHEL Est 375, suite de 2 pièces bien meublées et cuisinette, toutes commodités, références exigées, 6.00 par semaine. Belair 7273. 118-2

ST-ANDRE 513, coin Ontario, chambre devant, confort moderne, usage bain, eau chaude. Est 5656M. 118-2

ST-ANTOINE, 466, coin Vinet, 8 grands appartements éclairés, chauffés, 468 St-Antoine. Upt. 9382. 118-2
A vendre ou à louer

ST-ANTOINE, 559. Chambre double et simple à louer. Tél. Uptown 2566F. 116-3

STE-CATHERINE EST 809. Poêle gaz dans les chambres, confort.

STE-CATHERINE, 243. Grande et petite chambres, avec ou sans poêle à gaz, téléphone, eau chaude.

STE-CATHERINE Est 788, grande chambre, gaz, bain, prix modéré. Est 5768w.

STE-CATHERINE est 342, chambre, étage du bain.

ST-DENIS 375. Chambre sur devant, poêle à gaz, prix modéré. 117-3

ST-DENIS 612, chambre, cuisinette, lavabo, garde-robe, téléphone. Est 6938W. 118-2

ST-DENIS 779. Grande chambre, gaz, étage bain, chaude, moderne. 116-4

ST-DENIS 3810, près Roy, chambre pour 1 ou 2 personnes, pas de déménagement. 116-3

ST-DENIS 503, salon double ensoleillé, tél.; autre chambre, cuisine; bon marché. 114-6

S.-DENIS, 531, face carré S.-Louis, grande et petite chambres, téléphone, eau chaude. 118-2

S.-DENIS, 744, jolie grande chambre, aussi petite, confort chez soi.

ST-DENIS, 634. Chambre bien meublée, maison tranquille, prix raisonnable. 118-2

ST-DENIS, 729. 3 grandes chambres pour messieurs respectables, famille privée, téléphone. 118-2

ST-DENIS 99. Jolie chambre simple, bien éclairée, lavabo, électricité, références.

ST-DENIS, 357. Grande chambre, 5.00 moderne, possession immédiate.

ST-DENIS 140, belle chambre au premier, toutes commodités. 118-2

ST-DENIS 152, chambre à louer, poêle à gaz, 4. 118-2

ST-DENIS 68. Grande chambre propre, bien meublée, loyer raisonnable. 118-2

STE-ELISABETH 144, chambre à louer avec cuisinette. Est 2079M. 118-2

STE-FAMILLE, 29, près Sherbrooke. Grande chambre propre, tranquille, téléphone. 118-2

S.-HUBERT, 618, chambre-salon richement meublée, pension si désiré.

ST-HUBERT 431, chambre à louer avec usage de cuisine. 118-2

ST-HUBERT 205. Appartement double 5.00 autre chambre, 4.00 téléphone.

ST-HUBERT 213, grande et petite chambres avec usage de cuisine.

ST-LAURENT 1645. Grande chambre dans famille privée pour personne distinguée. 117-3

ST-LAURENT 161, grande et petite chambres meublées à neuf, confort du chez soi, aussi pour couple. 117-3

STE-ROSE 23B, coin Champlain, chambre dans famille privée.

ST-TIMOTHEE 476, chambre avec poêle à gaz, téléphone, bon chez-soi. 117-3

ST-TIMOTHEE 84, grande et petite chambres, bas prix, gaz, téléphone.

SALON double à louer. 763 Mont-Royal est, confortable, téléphone. 118-2

SALON double richement meublé, commodités modernes. 571 M.-Royal est, 2ième. Bélair 9550J. 118-2

SHERBROOKE Est, 240. Grande chambre devant, balcon, bien meublée, tranquille. Est 7427. 118-2

SHERBROOKE EST, 268, coin St-Denis, salon double, richement meublé, aussi grande chambre, prix modéré. 118-2

SHERBROOKE E. 558, grand salon double, eau chaude, tél.

SHERBROOKE Est 428. Grande chambre sur devant, pension si désirée. 117-3

SHUTER 685, près Sherbrooke, une chambre, cuisinette, chambre bain. S'adresser concierge. Plateau 5961. 116-4

VISITATION 277, près Ste-Catherine, petite chambre, eau chaude, téléphone.

VISITATION 275. Chambre sur devant $3.00 par semaine. Téléphone. 118-2

VISITATION 100. Belle grande chambre sur devant avec poêle à gaz. 117-2

CHAMBRES ET PENSIONS

BERRI 475, salon double avec pension, aussi pension table, prix modéré. Est 5176. 115-5

CARTIER 386, chambre et pension pour homme, famille privée.

GARDE-MALADE ayant un bon chez-soi prendrait couple âgé ou deux messieurs comme pensionnaires. Bélair 0770J.

MARQUETTE, 154. Chambre et pension, maison privée, sans enfants, téléphone. 118-2

ST-ANDRE 371. Chambre et pension. Monsieur, bon chez-soi, téléphone. 118-2

ST-DENIS 385. Grandes, petites chambres, eau chaude, froide, bain, bonne pension. Est 6678F.

ST-DENIS 1712, chambre et pension, téléphone Est 3938W. 117-2

STE-ELISABETH, 184a. Chambre et pension française dans une famille privée.

CHAMB. et PENSION D'ENFANT

DAME prendra bébé en pension, expérience, soins garantis, 175 Plessis, licence 47.

PENSION enfants tous âges, 684 Notre-Dame Est. Est 9369w, Mme Clément.

PENSION d'enfants. 336 Panet.

PENSION de bébé licenciée. Mme Deneau, 1347 Berri. 118-2

COTTAGES A LOUER

BLVD. GOUIN est, 650, 10 chambres, garage fini moderne. Bélair 0850. 116-4

ROY, 162, coin Henri-Julien, 14 pièces, garage. S'ad. 95 Saint-Jacques. Main 3365. 117-3

ST-JULES, 400, Viauville, 12 pièces modernes. Bon marché. S'ad. 95 St-Jacques. Main 3365. 117-3

MAISONS A LOUER

LA SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE

35 rue St-Jacques

La liste des maisons à louer que nous tenons à votre disposition comprend : Résidences, appartements chauffés, bureaux, logements et magasins de tous prix, dans les différentes parties de la ville.

Venez consulter cette liste aux bureaux de "La Société d'Administration Générale", 35 rue S.-Jacques. 117-5F

AHUNTSIC 6490 avenue Ste-Claire, 7 appartements, fournaise à eau chaude, moderne. Tél. Main 1762. O. Raymond. 118-2

AHUNTSIC, un six appartements à louer, au No 510 Blvd Perras, à prix modéré. S'adresser à M. Armand Monette, 516 Blvd Perras, tél. Calumet 5183, sonnez 2. 118-2

A LOUER

Cherrier, 47, 3 appartements chauffés, fixtures électriques, poêle à gaz, glacière, chambre de bain, plancher en bois dur. S'ad. 49 Cherrier. Est 0603, soir; Est 0834, jour. 118-2 F

A LOUER rue St-Denis, angle Lagauchetière, plain-pied 8 pièces chauffées eau chaude à l'année, électrollers, poêle à gaz, réparations. S'adresser à 50 St-Paul Ouest. Main 6730. 118-3

4 APPTS modernes, chambre de bain, fixtures électriques, gaz, 17.00, aussi garage moderne 5.00. 141 Denormanville, tél. Cal. 4651F. 118-2

ARRIERE boutique ou entrepôt, 27 x 45. Amherst 4446.

ATWATER 390, St-Henri, 5 logements 4 appartements avec électricité, gaz, $13.00 à $16.00. 117-2

3ième AVENUE, 340, Verdun, maison neuve, 2 logements. Tél. York 1277W.

4ème AVENUE, Nos 2 et 4 Ville St-Pierre, angle St-Jacques, 2 plain-pieds de coin, 6 grandes pièces chauffées, planchers en bois dur. Loyer 30 et 35. Propriétaire, Uptown 8220. 117-3

BLOOMFIELD 747a, Des Erables, 1131 Jeanne D'Arc 3471, Orléans 445, Parc Lafontaine 430, St-André, 1169, Berri 583, Rivard 384, Laval 511. Pierre Desforges, Main 8553, soir Est 1899. 117-3

BLVD S.-Laurent 3935, 6 appts, bien éclairés $18.00. 118-2

BORDEAUX, 1113, 5 et 6 appts, bas, 2ème et 3ème, tank à eau chaude, lavabo, hangar à même la maison, bien chaud, fixtures, beau balcon, belle localité. Idéal pour jeunes mariés. S'ad. sur les lieux. 1113 Bordeaux, entre Gauthier et Sherbrooke. 118-2

BOYER entre 32 et 33ième Ave. 5 et 6 appts, plancher bois franc, chambre de bain, prix $20. S'ad. 3603 Boyer ou Atlantic 5631F. 118-2

BOYER 2358, haut 4 appts, bain, électricité, tout moderne, bas prix.

BOYER, près Beaubien, 1816A, 6 appts, 1816B, 5 appts, 1812B, 3 appts, 1761 St-Laurent. Bélair 1840. 117-4

BOYER 1997A, entre St-Zotique et Bélanger, logement de 6 appartements, deuxième, procre, bien éclairé et chaud, fixtures électriques, bain émaillé, près église et école, bon marché à petite famille tranquille. 113-7

CARRE St-Louis, 2 logements chauffés, fixtures électriques. S'ad. 14 Carré St-Louis. 118-2

CARTIER, près Masson, 3 pièces finies acajou, bain, fixtures, chaud. Bélair 9810w.

CARTIER 2202, 3 appartements, bain, fixtures, 17. S'ad. 1519 Des Erables. Amherst 5571.

CARTIER, 2034A, 4 appts, bas, 19.00, bien propre. S'ad. le soir, 753 Bordeaux. Est 4500J. 117-2

CHAMBLY 561, bas, 8 pièces ; Adam 2171, deuxième étage, 7 pièces ; Adam 2050, bas, 5 pièces. S'ad. 190 Cuvillier. Clairval 6540w.

CHAMBLY, 427, près Ontario, 1 milieu, 6 appts, bain, électricité, gaz, réservoir, eau chaude, beau logis, moderne, 25.00. Bel. 6612w.

CHRISTOPHE-COLOMB 2459-2467, 6 et 7 chambres, installation moderne. 118-2

COTES-DES-NEIGES

878 Lacombe, 2ième et 3ième, 7 appartements modernes. Atl. 4972F. 117-2 F

DANDURAND, 2029, près Delorimier, bas, 5 apparts, fixtures, bain, $22.00. Clairval 3776W.

DE L'EPEE 769. Logement 6 pièces $40. S'adresser Walnut 0946. 118-2

DELORIMIER, entre St-Jérôme et Masson, 3 pièces, possession immédiate, 6 pièces, pour mai, 2ième étage, Mercure. Amherst 3850.

DELORIMIER 1107, 1111, 1359, 1358, près Mont-Royal et Marie-Anne, système chauffage, 8 pièces, 45.00. Est 8400. 117-3

DES ERABLES, 1632, 4 apparts, bain, électrollers. Bélair 2840J. 118-2

DES ERABLES, 1222, deux chambres, téléphone. Amh. 5394. 118-2

DE ST-VALIER, 1109, Blvd St-Denis, 6 apparts, bain, fixtures, gaz, cour, 35.00; No 1111A, 4 apparts, bain, fixtures, gaz, balcon, 20.00.

DORION, près Sherbrooke, 946, 3 pièces, 18.00. Bl. 1708-5589. 118-2

DROLET Nos 2799A 2801B, 7 chambres 27.50 mois. Geo. Tuck. Main 5748. Plateau 6443.

DROLET, près Mont-Royal. Quatre chambres. 683A Drolet. Belair 3164J. 118-2

DU ROSAIRE 870, 4 appartements, séparés, éclairés, près église Villeray, 18. Belair 8749.

3IEME ETAGE, 7 appartements, tank eau chaude, près église et des chars. S'ad. 3122 Henri-Julien.

FLAT chauffé, 7 et 8 chambres, localité idéale pour chambre, loyer 100.00. Bel. 8725w. 117-3

HENRI-JULIEN 1882B, 6 appts, bain, eau chaude, 22.00. Cal. 2686M. 118-2

HENRI-JULIEN, 1796B, près Beaubien, 4 appts, moderne, 18.00. Cal. 1987w. 117-2

JACQUES HERTEL 2156, un bas de 4 appts, bien propre, près église. Est 0834.

JEANNE MANCE 1760, et Boulevard St-Joseph, grand logement de 8 appartements bien chaud avec garage. Bélair 9038—Bélair 1891. 118-2

LAURIER 789, près Garnier, six et sept pièces, en bon ordre. Bélair 0787w. 117-2

LAURIER Est 371, beau logement 5 appts, 25.00. Bél. 1503, 37 Boyer.

LEJEUNE, 40, près Laurier, 3 appts, bain, fixtures électriques, prix 17.00.

LOGEMENT et magasin chauffés à louer. 174 Delaroche. Bel. 3104. 118-2

LOGEMENT à louer, 4 appts bien éclairés, coin Sherbrooke et Monsabré. Tél. Clairval 7155J. 118-2

2 LOGEMENTS, 616A et 616B Fullum, près de l'église Saint-Eusèbe, 5-6 pièces, réservoir eau chaude. Clairval 3949.

3 LOGEMENTS 5 appartements, modernes, un de 7 appartements avec garage chauffé à eau chaude, 2513 Rouen. Clair. 1152W. 116-3

LOGEMENT neuf, 6 et 4 appartements, possession immédiate si désirée. 1029 Bourbonnière, Clairval 7076W. 118-2

MAGNIFIQUE logis, 4 pièces, une fenêtre dans chaque pièce, planchers bois dur, gaz, fixtures électriques, bain, eau chaude, garage si désiré. $19. Cal. 5864J. 1388 St-Zotique Est.

2 MAISONS, 6 et 8 pièces, 4245-4553 Saint-Denis. S'ad. 4564.

MARCIL, 260, beau flat, 6 pièces, plancher bois dur, fournaise, près Sherbrooke. Walnut 4538W. 118-2

MARIE-ANNE 1117, 8 appartements ensoleillés, système chauffage, plancher bois franc. Amherst 6477. 116-4

MARQUETTE, logement double, 6 appartements, garage, réservoir à eau chaude, bain, lavabo, électrollers, $35. S'ad. 1664 Cartier.

N.-DAME, 6 et 7 pièces, 20 pieds, neuf, avril gratuit; Poupart 4 et 5 pièces, bain, 11 hrs à 5. 234 Iberville ou matin. Atlantic 3932. 118-2

NOTRE-DAME ouest 1689, 3ième étages, 6 pièces, chauffés, chambre de bain, mensuellement $40. 118-3

NOTRE-DAME ouest 2105, maison moderne de sept pièces éclairées. Tél. Main 0247. 118-2

ONTARIO est et les environs, entre S.-Hubert et Fullum, plusieurs plain-pieds de 3 à 7 pièces. Occupation 1er mai. Téléphoner à Main 6278 ou Belair 5914. 118-3

MAISONS A LOUER

LA SOC. NATIONALE DE FIDUCIE

DES ERABLES, 2009 à 2023, près Dandurand, 5 pièces, bas et deuxième, $15.

AV. DU PARC, 5375, près Fairmount, 7 pièces, bas, planchers bois dur, eau chaude, etc.

FORTUNE, 235-239, Pte St-Charles, 5 pièces, loyer $23.00.

BLVD DECARIE, 318, 7 pièces, chauffé, $45.00.

BOURBONNIERE 645, 647, 649, 651, 653, 5 et 6 pièces.

ST-JULES (Viauville), cottage, bon marché; 30, 34 et 38, $31.00.

ROY EST, 162, cottage, $30.00.

STE-CATHERINE EST, 1762B à 1776B, 5 pièces, $25.00 et $20.00; 2208, 7 pièces, $28.00.

LASALLE, 226B et 232, logements 7 pièces, $30.00.

BERGER, 16A, 3 pièces, $11.00.

AIRD, 78 et 78A, deux logements, 7 pièces, $35.00.

S'ADRESSER à 95 rue S.-Jacques. Tél.: Main 3365. 117-3 F

OUTREMONT, 242 Laurier ouest, 2 magnifiques logements neufs chauffés; cave, 6-7 pièces toutes éclairées. S'ad. 240 Laurier ouest.

OUTREMONT, McEachran Ave. Flats, 5, 6, 7, 8 pièces, construction neuve, finis très moderne, garages si désirés, aussi flats chauffés. S'ad. Armand Boileau, 859 McEachran Ave. Atlantic 2688. 116-5

PAPINEAU 2618, 5 grandes pièces, garage ou écurie. Loyer raisonnable. Cal. 3430J. 118-2

PAPINEAU, coin St-Jérôme, 5 et 7 pièces, maison neuve, ménage fait. Tél. Bélair 6888W. 117-3

PARTHENAIS 1314, près Mont-Royal, 8 appartements, bain séparé, cuve, électricité. 114-6

PARTHENAIS 1435B, logement de 4 appts, prendre possession immédiate. Adresser 1439 Parthenais ou Est 4062. 116-4

2 PLAIN-PIEDS propres 7 et 8 pièces, 187 et 187A Versailles. S'ad. 90 rue St-Denis, nouveau No 1068. Tél. Est 0682. 118-2

PLAIN-PIED de six pièces chauffé, bien éclairé, large vérandah à l'arrière, 263 Sherbrooke Est, coin St-Denis. Visites de 10 à 12 hrs. 118-8

PLESSIS 120. Maison à louer 4 pièces. 781 Dorchester Est.

PLUSIEURS logis modernes de 5, 6 appts, entrée seule, $26, $27, $28. Nos 694 à 708 Panet. 118-2

POSSESSION immédiate. S'ad. 24 Chateaubriand près Duluth. Bel. 8284F.

RACHEL E., près St-Denis, 321, 323B, 7 apts, moderne, système eau chaude. S'ad, J. B. Vermette, 290 Rivard. Bél. 1613J. 118-2

RUE ST-HUBERT, près Beaubien, 8 appts, moderne, troisième étage. S'ad. 1799 Boyer. Calumet 0783J, possession immédiate. 118-8

RUE ST-HUBERT 869, près rue Roy, comprenant deux étages, neuf grands appartements, chauffage à l'eau chaude, planchers en bois dur dans le principal étage, tapissage au choix du locataire, électrollers fournis. S'adresser à la Succession J.-A. Masse, 50 rue Notre-Dame ouest, chambre 34, téléphone Main 2608, soirs Walnut 1852J. 6,9

ST-ANTOINE, 7 appts, plancher bois dur, fixtures électriques incluses, chauffage eau chaude, boutique de menuisier peut être louée avec un logement. Informations, s'ad. 406 St-Antoine. 116-4

ST-DENIS et Rachel, 9 appartements, système à chauffage, loyer $50.00. Est 0727. 117-3

ST-DENIS 1230A. Plain-pied 8 pièces chauffées $50 par mois. 480 St-Denis. Est 7498w. 117-3

ST-DENIS, 903, entre Duluth et Rachel. Magnifique grand logement, 11 pièces, prix modéré. Lancaster, 6673. Soir, Bélair 6910. 118-2

ST-DENIS 2928, coin Isabeau, magnifique bas 8 appartements modernes, système chauffage, cave cimentée, garage chauffé, 60. Calumet 2597J. 118-2

ST-DENIS, 2181-2181A, près Beaubien, 2ième et 3ième, 5 et 6 appts, ménage fait $30.00. Est 1783. 118-2

ST-DENIS 2930, coin Isabeau, milieu 4 appartements, chambre bain, dépense froide, plancher bois franc, moderne 25. Calumet 2597J. 118-2

ST-DENIS 1295, logement, 3ième, 9 appartements éclairés. Belair 9186. 118-2

ST-DENIS 7821-23-29-31, 6 appartements modernes. Bélair 5611w. 116-4

ST-DENIS 6634, près Beaubien, magnifique plain-pied, 8 apts, plancher bois dur, électrollers. Walnut 3065w. 118-2

ST-DENIS 6583, nouveau numéro. Haut de 8 pièces, chauffé par le propriétaire. S'ad. J.-A. St-Amour, 2173 St-Denis, Calumet 0128. 4,6,7

ST-GERMAIN 533. Bas et deuxième, quatre pièces—$15 et $13. 118-2

S.-HENRI, Delinelle, 247, 4 appts, passage, électricité, $15.

ST-HUBERT 825, 3ième étage, 7 appartements, entre Cherrier et Roy, bon ordre, $42. Est 5974W.

ST-HUBERT, près 33ième, 3 logis, 4 appts, modernes, 18. Calumet 5562J.

SAINT-HUBERT 2482, maison de six pièces éclairées. Téléphoner à Main 0247 ou Belair 5355W. 118-2

ST-HUBERT 1177, 7 appts, système chauffage, électrollers, possession immédiate si désiré. 50.00. 118-2

ST-HUBERT, 482,—9 appartements — deux étages — système chauffage. Informations: Téléphonez: Amherst 2636. 113-7

ST-TIMOTHEE 66, 2 appts, 4.00 gaz. Est 3275J.

S.-URBAIN 2480. Coin Bernard, 7 pièces, fournaise, plancher bois franc. Bélair 8771J.

ST-URBAIN 309 près Ste-Catherine, six pièces, $35.00. Main 2385. 117-2

ST-URBAIN, 2296, coin St-Viateur, beau logement, 8 chambres, 2 balcons, plancher bois franc, P. P. Boileau, 225 Mont-Royal O. 118-2

S.-VALIER, 929, près S.-Zotique, bas 6 appts, bien moderne. Prix 30.00. Bélair 7944J. 118-3

SANGUINET, près Ste-Catherine. Plain-pied moderne. Tél. Est 5805. 118-2

SHERBROOKE Est 995, 7 appts chauffés, près Parc Lafontaine. Est 0175W.

THEODORE et Bénard, Maisonneuve, 2 à 5 pièces et chambre de bain. De $15.00 à $35.00 par mois, chauffé. S'ad. 2031 Théodore ou chambre 200, 97 St-Jacques. Main 4428. 115-6

VERDUN, maisons chauffées sur Chemin Lasalle, 6 et 7 pièces, 50. 4 et 9 pièces, 16. à 35. Si vous êtes locataire ou propriétaire, voyez Metcalfe. York 6458. 1367a Wellington. 2,4,6

VIAUVILLE, 9 appts, plancher bois franc, système chauffage. Amherst 6135. 118-3

VILLERAY, 3 beaux logements, bain, électrollers, un de 3 appts, 15.00; un de 4 appts, 15.00; un de 4 appts, cave cimentée, 19.00. 3714 Bénoni, Cal. 5145W.

VISITATION 269, près Ste-Catherine, 9 appts, 47.00, gaz, électricité. 118-2

WOLFE 523, 4 appts avec 5 places d'écurie et remise. 568 Wolfe. 118-2

WOLFE 568, logements de 3, 4, 7 appts à louer. 118-2

WOLFE 178, plain-pieds 2, 3, 4 pièces, bas, fixtures, cuves; loyer 15.00, 18.00, 25.00. 117-2

MAISONS MEUBLEES A LOUER

MAISON meublée 3 appartements, 506 Montcalm.

MAGASINS A LOUER

BERNARD, coin Outremont, poste d'affaires extraordinaire. Atlantic 0928W. 115-5

BOULEVARD St-Laurent 1556, bonne clientèle de disques juifs de phonographe, radios, articles d'automobiles, etc. Loyer $65.00. S'adresser à La Société d'Administration Générale, 35 S.-Jacques, Main 2557. 117-5

COIN St-Denis et Rachel, 40 x 100 et soubassement, au complet ou divisera pour accommoder locataire. Est 0727. 117-3

ENTRE S.-PIERRE ET McGILL

magasin de la rue Notre-Dame à louer avec ou sans les deux autres étages audessus. S'ad, ou surveillant des Immeubles de la Banque Royale du Canada, 140, S.-Jacques. 116-6 F

EPICERIE à louer, établie depuis 30 ans, coin Notre-Dame ouest, St-Henri. West 6068W. 117-4

GRAND et petit magasins, situés coin Mt-Royal et Delorimier, et autres, prix modérés. Est 4361W. 117-3

LAGAUCHETIERE, près gare Windsor, petit magasin, chauffé, $30. M. J. McCrory & Co., 205 St-Jacques. Main 3870. 115-4

MAGASIN de William Albert, 89 Saint-Hubert, établi depuis 20 ans, très approprié pour modiste, magasin de fourrures. Fixtures comprises et chauffé. S'adresser Main 3425, A. Bernard, après 6 hrs, Westmount 5989. 113-7

MAGASIN, coin Rivard et Mt-Royal, près St-Denis, 20 x 28, fixtures fournies. 338 Mt-Royal Est. 117-3

SOUS LES AUSPICES DES ANNONCES CLASSEES

Grand Concours du Numéro de Modes que la "Presse" Publiera le 14 Mars

ENCORE D'AUTRES BEAUX PRIX, POUR LES GAGNANTS

Chaque année, le numéro spécial de modes du printemps que publie la "Presse" suscite un intérêt extraordinaire.

C'est l'époque où les annonceurs rivalisent d'activité pour faire connaitre les innombrables nouveautés qu'ils ont à offrir au public, pour le printemps qui arrive.

C'est aussi le temps où toute la population du Canada français se dispute la "Presse" pour se renseigner sur les dernières productions de la Mode souveraine.

Pour célébrer cet événement, nous avons décidé d'organiser un grand concours populaire dont seuls les employés de la "Presse" seront exclus et qui sera sous les auspices du département des annonces classées de la "Presse".

Qu'on veuille bien lire les précisions qui paraîtront demain dans la "Presse" au sujet du grand concours de notre prochain numéro de modes. Les prix qui seront décernés aux gagnants seront d'une valeur exceptionnelle. Ainsi notre premier prix sera un marconiphone valant $350.00. Et il y aura d'autres prix très attrayants, tels que ceux donnés par la "Canadian General Electric Company Limited" : un gril à pain Hotpoint et un fer à repasser Hotpoint.

La" United Amusement Co." donnera une passe double, bonne, pour une année, dans n'importe lequel des théâtres suivants : Corona, Rialto, Belmont, Strand, Mont-Royal, Plaza, Régent, Papineau.

Voici les pièces que comprendra le magnifique appareil Marconiphone qui sera donné en premier prix : 1 Récepteur Marconiphone, 1 Amplificateur, 3 Valves, 1 Téléphone, 3 Piles, 1 Pile Burgess, 200 paquets de fil d'antenne, 30 paquets de fil flexible, 4 Insulateurs, 1 Fil d'entrée, 1 Prise de terre, 1 Parafoudre, 1 "Shunt of Grill", 4 Bornes, 2 Livres d'instruction.

D'autres maisons généreuses, ayant entendu parler de notre intéressant concours, veulent l'encourager en donnant elles-mêmes de riches cadeaux aux gagnants.

Ainsi la maison Paquin & Cie, qui, seule, distribue à Montréal les Phonolas, a décidé d'en donner un magnifique (valeur de $135.00) à l'un des vainqueurs de notre concours. C'est un superbe PHONOLA musicien No 2 avec compartiment pour radio.

De son côté, la compagnie Westinghouse a bien voulu faire cadeau d'une chaufferette "Cosey Glow", qui deviendra la propriété de l'un des gagnants de notre concours.

Qu'on ne manque donc pas de lire la "Presse", pages des petites annonces classées, demain.

MAGASINS A LOUER

LA SOC. NATIONALE DE FIDUCIE
STE-CATHERINE EST, 1764, $45.00; 1772, $35.00.
BLVD S.-LAURENT, 286, magasin, 20 x 121, chauffé.
S'ADRESSER à 95 rue S.-Jacques. Tél.: Main 3365. 117-3 F

MONT-ROYAL, 854, Magasin à louer, chauffé, possession immédiate. Amherst 1836. 118-2

NOTRE-DAME Est 28, deux étages et cave cimentée, possession immédiate P.-A. Gagnon, Main 4912. 118-2

N.-DAME Est, 1387, 1389. Magasin 12 à 15 cents pieds plancher, pour petite manufacture, 11 à 5 hrs. 234 Iberville ou matin, Atlantic 3932. 118-2

ONTARIO Est 879, chauffé, grande office, fixtures électriques, auvent et enseignes. Adresse, 881, Est 4586. Vendrait cette propriété. 2,4,6,7

PAPINEAU, coin St-Jérôme, magasins à louer, de $50.00 à $60.00. D. Ménard, Bélair 6888W. 117-3

PETIT magasin rue Parthenais, près Marie-Anne, 1212 Marie-Anne.

QUARTIER Rosemont, 6243, 1ère Ave. Cal. 2271W.

RUE DROLET 869, près Laurier, magasin avec quatre appartements en arrière, très propre, $30.00 par mois. S'ad. 8302 rue St-Denis. 118-2

RUE Ontario est et environs, deux magasins, occupation de 1er mai. S'ad. Main 6278 ou Bélair 5914. 118-2

ST-HUBERT, grand magasin carré donnant sur 2 rues. Cal. 5353. 6,7,10

ST-HUBERT 2585. Magasin et logement, 782 St-Denis. 118-3

ST-VIATEUR, 72, beau magasin, cave cimentée, système de chauffage, centre commercial. S'adresser 225 Mont-Royal O. 118-2

MANUFACTURES A LOUER

CLARKE, 1615 au nord de Mont-Royal, très beau plancher approprié pour manufacture. Construction en béton, bon centre pour la main-d'oeuvre. Possession immédiate. S'ad. au secrétaire-trésorier, Tooke Bros. Ltd., St-Henri. West 3600. 117-3

1048 ONTARIO Est, 4 planchers, 30 x 60, élévateur, échelle sauvetage, système eau chaude, bureaux spacieux. Est 0273J, soir Atlantic 2202J. 117-3

PROP. de CAMPAGNE A LOUER

COTTAGE, petits appartements modernes, très confortables, près de la ville. 34 Martin, Dorval. Plat. 0545.

LAVAL DES RAPIDES, logis à louer, bord de l'eau. S'ad. 308 Blvd des Prairies. 118-2

MAISON de campagne 12 appartements meublés à Percé. S'adresser York 0016J.

STE-AGATHE. A louer ou vendre bonne maison d'hiver, parterre avec arbres, belle vue, meublée si préférée. Alfred Reid, Ste-Agathe des Monts. 118-2

STRATHMORE 9 appts, meublés, terrains 100 x 150, garage, jeu de tennis. Boyer, Bélair 6517. 118-2

DIVERS

ACHAT CREANCES, COLLECTION

HYPOTHEQUES et balances prix de vente achetées à des rabais raisonnables. Montreal Finance Corp. Ltd., 224 S.-Jacques. 118-22

AUX MALADES

2000 certificats de femmes sauvées des opérations pour maladies féminines. Les Médicaments St-Germain, 728 Rivard, Bélair 4210, Montréal. 105-306

AVIS DE RESPONSABILITE

APRES cette date je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit. Dorius Gervais, 1844 Cartier. 118-3

JE NE serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé de ma main. Emile Prevost, S.-Jean. 116-3

DIVERS

ECZEMA et toutes maladies de la peau traitements nouveaux efficace par pommade Salox, .75. Laboratoire Unica, 399 Ontario Est. 114-30

HOPITAL privé du Parc Lafontaine, 710 Parc Lafontaine, coin Marquette. Directeur, Dr Jos. N. Chaussé. Clinique électricité, médical, Rayon X, confort, soins attentifs. Chambres, 3.50. Téléphones Amherst 2096-5450. 114-8

HOPITAL privé pour dames et jeunes filles. Mme Danis, 380 Champlain. Est 8077. 114-6

REMERCIEMENT au Sacré-Coeur et la bonne Sainte-Anne, pour guérison obtenue. Mme F. L.

INFORMATIONS DEMANDEES

MME CHOQUETTE est priée de donner de ses nouvelles immédiatement. Cause départ pour l'Ouest. Je demeure chez Georges. 118-2

OBJETS PERDUS

CHIEN, licence No 500, ville Outremont. Récompense, Atlantic 1458.

CHIEN St-Bernard brun et blanc, collier cuir, nom "César", Bélair 1543J, 750 Rivard.

CHIEN noir Policier Belge, récompense, téléphone Atlantic 2426, celui qui le retiendra sera poursuivi.

PERDUE une somme d'argent dans un petit porte-monnaie. Téléphoner à Clairval 3289J, récompense.

OBJETS PERDUS

MONTRE-bracelet en or, montée sur ruban gris, mardi soir; initiales G. M., entre théâtre Papineau à 1082 Rachel. Réc. Amherst 1283.

PERDUE une épingle dorée, tournée avec brillant, de 133 Plessis au Théâtre National, jeudi p.m. bonne récompense. 133 Plessis.

PORTE-MONNAIE perdu lundi dans les rues, près église St-Pierre Claver ou à l'église. Rapportez, Mme Vertefeuille. 1743 Cartier, récompense.

OBJETS TROUVES

ARGENT trouvé, la personne seule qui a perdu 21.00 au magasin Electra Naton Cohen peut le réclamer elle-même. 564 Ste-Catherine Est.

REMBOURRAGES

M. MYERS anciennement chez Henri Morgan. Rembourrages, palissages et réparages faits par experts. Bélair 6485. 2012 St-Laurent. 116-4

REPARATIONS

ADRESSEZ P. PEPIN
314, Panet, réparage meubles, rembourrage, polissage; nous emmagasinons vos meubles jusqu'à demande; livraison gratis. Est 0210. 116-306 F

MATELAS refaits, .75; plumes désinfectées; meubles rembourrés. Boyer, 5043 Saint-Denis, Bélair 8328, Bélair 6517. 91-306

MATELAS refaits, ouvrage garanti. Plumes lavées, désinfectées. Matelas lavés. Place d'excellence pour matelas, lit de plumes. Maison de confiance. Fiset 129 Beaubien. Cal. 2240. 167-306

MATELAS refaits, plumes nettoyées, désinfectées, meubles rembourrés. Watier, 174 Delaroche. Bélair 3104. 113-26

POUR vos ménages, peinture, blanchissage et tapissage. S. Gagnon, 427 S.-André. Est 4285. 117-3

REPARAGE, meubles rembourrés, vernis, polis Beauparlant Enrg., 1220 Parthenais. Amherst 5523. 296-306

TRANSPORT

APPELEZ Est 5608. Bourassa Express camion, voiture double, transport tout genre, storage. 371 Papineau. 99-2?

CHAMBERLAND Frères, truck, transport général, piano, 4.00, ménage, 2.00 Amherst 3940. 292-306

APPELEZ Est 5909 (Blanchard Express) pour votre piano, 4.00; prenons déménagements au contrat ou 2.50 heure, 2 hommes ou camion. Vous êtes entièrement couverts par le assurances. 65-306

TRUCK Ford à l'heure ou au contrat. Bélair 1458J. 115-5

ON DEMANDE A ACHETER

ALLANBY'S achète à des prix raisonnables tout ameublement de maison, pianos, fournitures de magasin, caisses enregistreuses, coffres-forts. Téléphonez Est 8760. 115-10

A. RICHARD paye plus haut prix pour meubles, tapis. Clairval 3645. 115-5

ON demande à acheter ronde de lait avec laiterie. A. Laviolette, Cal. 2161F.

ON DEMANDE acheter hôtel meublé de campagne préféré. Adresser correspondance. P. Guérin, 5994 Notre-Dame est, Pte-aux-Trembles, Laval, Québec. 116-4

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES

BEAU loup, de prairie, à vendre, bien apprivoisé. S'ad. Bélair 3505. 118-2

VACHE Holstein fraîchement vêlée. 1650 Denormanville. Cal. 4475. 115-5

8 VACHES, fraîches vêlées, ou vendre ou échanger pour vache grasse. 412 Christophe Colomb. Bel. 0405J. 118-2

ACCESSOIRES D'AUTO

ACCESSOIRES et assortiment énorme de parties pour toutes marques de chars tout en fait d'automobiles. Soudons garantis vos morceaux brisés, faisons peinture, rembourrage, mécanique générale, électricité et batterie, magnetos, démarreurs, générateurs, pneus usagés ou neufs. Echange de chars gros ou petits; bargain de toutes sortes. Toujours ouvert, bon mécanicien la nuit. Automobile Ltée, 232 Sanguinet, en arrière du théâtre Saint-Denis. 3,6,9

BATTERIES réparées, rechargées, debossage, radiateur réparé, peinture et verni, couverture et bourrure, réparations générales, renseignements gratuits. Leduc Garage Cie, 1299 Demontigny. Clairval 6460w. Clairval 0329. 88-30

PARTIES autos usagés de toutes marques en stock, 19 DeNormanville. Calumet 3447. 116-4

PARTIES d'autos neuves et usagées, pour des milliers d'autos, les meilleurs prix, le plus gros assortiment du Canada. Montreal Automobile Salvage, 977 Saint-Denis. 114-6

RADIATEURS nid d'abeilles garantis, remplacés pendant que vous attendez. Ceux de Ford pris en échange, carrosseries et gardes-boues neufs et réparés. La Cie de Radiateurs Détroit, 219 Ontario Ouest. Tél. Plateau 2653. 114-6

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTO réparé à votre garage .75 l'heure, Chamberland Frères, Amherst 3940. 115-5

AUTO Chandler, 7 passagers, cause départ, aussi articles ménage, poêle, table, chaises. S'ad. Cal. 3161F.

AUTOMOBILES A VENDRE

A BON MARCHE 2 Chevrolets touring 150.00 chacun, Gray Dort touring 375.00, Overland touring 225.00, Overland touring 275.00, Saxon 6 cylindres 175.00, Ford runabout 225.00, Studebaker spécial 6 neuf 1750.00, McLaughlin touring 450.00, McLaughlin touring 530.00, truck 2 tonnes 750.00. Ces autos se vendent ½ comptant et 12 paiements. Morin Garage, 1094 Wellington, Verdun. York 2399. 117-4

ASSISTEZ A NOTRE VENTE
d'autos usagés. Une grande variété de modèles à des prix réduits. Venez les voir: Chevrolet 490 touring 1921, 490 sedan 1922, Superieur touring 1923, sedan 1923, Baby Grand touring 1921, Studebaker spécial 6 touring 1920, sedan 1921 Hudson touring 1921, sedan 1922, coach 1922-23-24, Essex coach 1923-24, Willys-Knight roadster, Dodge touring 1919, 1923, Packard touring 1920, Franklin touring 1920, Reo sedan 1920. Tous en bon ordre de marche. Termes libéraux. Ouvert tous les soirs. Legaré Auto, 1545 S.-Laurent. Bélair 2446-9560. 113-6 F

AUTOS usagés remis au point, tous les modèles, remis en bon état et garantis. Voyez ces autos avant de vous décider et économisez de l'argent. Justified Used Cars, 5, Ave. du Parc, Plateau 4328, ouvert le soir. 114-6

AUTOMOBILES à bon marché, faut vendre, faute d'espace, Ford sedan 280.00, Ford Roadster 165.00, Willys Knight limousine 7 passagers, 185.00, Hudson super 6 touring 5 passagers, 290.00, Dodge touring 225.00, Briscoe 230.00, Chevrolet sedan, moteur tout neuf 425.00. Chevrolet touring 225.00, Grand Six roadster 100.00, 2 Gray-Dort touring et roadster, 135.00 chacun; 8 Gray-Dort, 4 et 6 cylindres, tourings et sedan 200.00 et plus. Tous ces autos sont garantis vrais bargains. Paiements faciles, 658 Dorchester ouest, Uptown 6920-6921. 118-2

AUTOBUS usagé G.M.C. modèle 1924 avec transmission 6 vitesses, 25 passagers, en très bon ordre. Conditions exceptionnelles. S'adresser à Josephat Desjardins, Ste-Thérèse. Tél. 22. 116-4

BEAU Sedan Ford 1923, comme neuf, vendrai à bon marché et à bonnes conditions. Dacier, 2155 St-André, Cal. 3194J après 6 p.m.

BONS AUTOS USAGES
Nous faisons de splendides offres de bons autos usagés. Garantie de remise d'argent, marques régulières comprenant Willys-Knight, Overland, Chevrolet et Dodge. Voyez-nous aujourd'hui pour avoir de réelles occasions. Willys-Overland Sales Company, Ltd., angle des rues Notre-Dame et S.-Philippe. Ouvert le soir. F

BONS camions Ford en parfait ordre garanti, à partir de 150 comptant, balance facile, tous modèles, 1 tonne et 1½ tonne. Lefebvre. Bél. 0918F. 114-6

BONS AUTOS USAGES CHEZ PETTIT
Achetez maintenant aux prix d'hiver. Faites un dépôt. Livraison au printemps. Les meilleures aubaines. Toutes les marques. Paiements faciles. Pettit's Ltd, 482 rue S.-Denis. 117-4 F

CAMION Ford, une tonne, en parfait ordre, à sacrifice, conditions faciles. Alex. Coderre, Bél. 3951. 2,4,6

CAMIONS Ford en bonne condition. Appts. M. Le Gallois. York 0903.

CAMION Ford, avec carrosserie à ridelles, le moteur vient d'être remis au point et tout l'auto est en parfait état. Prix pour prompt acheteur avec conditions pour convenir. Just Motor Co., 5 Park Ave, Plateau 4328, ouvert le soir. 114-6

CHARS usagés en parfaite condition, paiements très faciles, 3483 Parc. 118-2

CHARS usagés, touring, Sedan, roadster, Star Durant, Dodge, Chevrolet, Ford, etc. Garage Leonard Ltd, 2240 Boul. St-Laurent. Bélair 1592. 118-2

CHEVROLET sedan, modèle 1924, ayant servi trois mois, en parfait état, complètement équipé $825.00, à termes. Bélair 2514W. 118-2

DODGE à vendre, en bonne condition. 380 Champlain. 117-3

DODGE Sédan 1923, coupé McLaughlin 1922, Ford coupé 1922, en parfait ordre, à vendre ou échanger, 2854 St-Laurent. Cal. 1097. 117-3

DODGE en parfait ordre. S'ad. 6470, 1ère Ave, Rosemont.

DODGE Sedan, Coupé et Touring dans les modèles 1924; Chevrolet 1923, touring Gray-Dort 1923, Sedan Ford 1924, Coupé Dodge 1923, touring et 1922, Dodge 1932, Sédan, et beaucoup d'autres marques. Termes si désirés. S'ad. à M. King, Plateau 4367, Montreal Motor Sales Limited, 230 Sherbrooke ouest. 118-6

DURAND Sedan 1600.00, 2 Star Sedan 625.00, Coupé 550.00, Ford touring 290.00, 2 Gray Dort, 190.00 et 299.00, 2 Sedan Ford 350.00, 2 motocyclettes 450.00, aucune condition de paiement refusée. P. Plante, 791 Berri. Est 9247.

FORD, batteries, peinture, radiateurs réparés, storage, lavage, overhaulage, moteur 25. Magneto rechargée, 3.50. Genereux Motor, 39 Balmoral. 114-1,M,v

FORD coupé 1922, vendra bon marché, cause départ. S'ad. 2031 St-Denis.

FORD touring $90.00, $125.00, $150.00. Ces machines sont sacrifiées à ces prix à cause de manque d'espace. M. Forest, 268 Ontario O. 115-4

FORD Coupé 1924 en parfait ordre. Obligé de vendre. Facilités de paiements. Cal. 3076w.

FORD Sedan en parfaite condition, peinture neuve, modèle 1923, $600.00. Plateau 6700.

GRAY-DORT 6, 1924, comme neuf, prix d'occasion, 409 Darling, Clairval 7016j. 118-2

AUTOMOBILES A VENDRE

FORD Coupé 1925, en bonne condition; speedomètre, shock absorbers en avant et derrière; faut vendre immédiatement, bon prix. H. Leroux, 327 Lagauchetière, Up. 8647.

FORD touring en bon ordre, propre. Bon marché, 567 Beaudry.

HAYNES touring 1924 comme neuf, échangera. Bélair 3839J. 118-2

HUDSON Super Six 1921, verni à neuf à vendre d'ici 10 jours. Bél. 0657 ou 956 S.-Denis. 116-4

HUDSON Coach 23. Willys-Knight 24. Ford Tudor 24. Maxwell Sedan 23. Essex Coupé, Chevrolet Sedan 23. Studebaker Duplex. McLaughlin 23, et 20 autres. Tous de bons chars, venez faire votre choix avant qu'ils soient tous vendus. Termes si désirés. Canada Motor Car Company, coin des rues S.-Laurent et Sherbrooke. 116-5

JORDAN sedan 5 places, comme neuf, à sacrifice. Lamontagne, 854 Ontario E. 118-2

LES CAMIONS White reconstruits de une et deux tonnes, sont garantis donner satisfaction à prix raisonnables. Nous avons aussi un bel assortiment de camions Reos, Fords et autres plus gros que nous offrons à prix raisonnables et avec facilités de paiements. White Coy. 3 avenue du Parc. Demandez M. O'Brien. 114-6

LICENCES d'autos et de chauffeur facilement obtenues de la Montreal Motorists League, hôtel Windsor, en tout temps, tous les jours de 9 a.m. à 9 p.m. les jours de semaine, et de 9 a.m. à 6 p.m., le samedi. Le service des licences n'est qu'un de nos nombreux services pour les membres. Des formules de demandes seront remplies, assermentées et toute l'aide rendue. Téléphonez-nous à Uptown 7175 ou 2880 et notre représentant spécial ira vous voir et apportera les formules de licence et les plaques. 116-24

McLAUGHLIN, 7 passagers 1922-23, comme neuf, petit comptant, balance facile, 3483 Park, près Sherbrooke. 118-2

OCCASION, Gray-Dort neuf, vendrait ou échangerait pour petit Sedan. Cal. 2643M. 118-2

OVERLAND Sedan Champion 1924, comme neuf, toujours conduit par propriétaire, sacrifiera 750.00. Bélair 6951. 118-2

PLUSIEURS camions, 1 à 3 tonnes. 221 Préfontaine. 118-4

ROUTIERE STUDEBAKER
Spécial 6, comme neuf. Beaucoup d'extras. Une véritable aubaine à $700. Comptant ou facilités de paiements. Pettit's Ltd, 482 rue S.-Denis. 117-4 F

RUNOBOUT Cleveland presque neuf à vendre bon marché. S'adresser 34, 14e avenue, Lachine le soir ou téléphoner à 284. 118-2

SEDAN Chevrolet en bon ordre, une occasion, soir 562 Garnier. 117-3

SEDAN, 5 places, presque neuf, valeur 2000.00, avec 2000.00 comptant, échangera contre bonne maison de rapport. Adresser pour détails, F. Marien, 6875 Avenue Terrebonne, Notre-Dame de Grâce. 118-2

STUDEBAKER Coach spécial six tout neuf, livré de la fabrique en décembre dernier. Equipement complet. Prix: $3375.00 à sacrifier à $2500.00. 17 rue Windsor, Sherbrooke, Qué. Tél. 1560.

TOURING Ford comme neuf et aussi Sedan, pour démonstration. App. M. Leblanc. York 0903.

TOURING Chevrolet, dernier modèle, à sacrifice, cause mortalité, termes si désiré. 500 Fullum.

TRUCK Ford ½ tonne, très bon marché faut vendre cette semaine. 4048 Berri. 116-4

TRUCK Ford, livraison, à vendre, bon marché, 257 Lagauchetière Est. 117-2

TUDOR Ford, a servi 3 mois, comme neuf, garanti 30 jours, à bas prix, termes si désiré. Alex. Coderre, Bél. 3951. 2,4,6

UN BON auto usagé ou un auto neuf inférieur? Studebaker gros Six Sedan et Touring à 7 places; coach et Speedster Hudson; McLaughlin de Tourisme; Peerless 8, tourings à 7 places; Sedan Star; aussi plusieurs autres occasions. 973 Sainte-Catherine Ouest, Uptown 8606. 115-5

AUTOMOBILES A LOUER

THIBAULT Taxis, Clairval 3720, baptêmes, 2.50, funérailles, 5.00, mariage, 2.50 de l'heure. 390 Frontenac. 4,6

A VENDRE, DIVERS

BEAU carrosse en rotin comme neuf, 12.00. 247 Delaroche. 118-2

CAISSES enregistreuses "National" seconde main, garanties 2 ans; réparations. "Landry & Berthiaume Limitée", 4 St-Laurent. Main 4357. 90-306

CARROSSE en rotin, bon marché. 294 de S.-Valier, près de Fleurimont.

CHAISES de barbier à vendre, 450 Workman.

COFFRE-FORT en bonne condition, grandeurs 51" x 38" x 28". S'adresser 336 St-Laurent. 118-2

DENTISTE
chaise, engin, table, cabinet, meubles, etc. 1806 Est, Mont-Royal. 117-3 F

DEUX beaux paradis noirs, armoire vitrée pour modiste, stands, lot de chapeaux à sacrifier, 729 St-Denis. 118-2

FONTAINE à soda bon marché n'a servi que 4 mois, 951 Ontario Est. 117-3

FOURNAISE avec réchaud et waterfront, lit plume. S'ad. 3182 Henri-Julien.

LAINE chandalls .75, 1.00, 1.50 la livre. 2539 St-André, près Beaubien.

A VENDRE, DIVERS

SET de télégraphie sans fil. S'ad. le soir. 1506 Visitation.

ARTICLES DE MENAGE

A BON MARCHE, set boudoir, lits plumes, bureaux, prélarts, poêles, etc, 40 Marin.

A BON MARCHE. Spécialités: tapis, prélarts, meubles. Nos prix sont connus comme les plus bas de la ville. Joseph Lagarde, 828 St-Denis, angle Duluth. 117-6

AMEUBLEMENT 6 appartements meublés, 200.00, aubaine, cause maladie. 357 Emery.

AMEUBLEMENT 11 chambres, loyer 25.00. 1269 S.-Laurent. 118-2

AMEUBLEMENT à vendre, continuation bail, chambres toutes louées, gros revenu, cause maladie. 431 Ave Viger.

AMEUBLEMENT maison pension à vendre, 8 appts meublés, cause, départ pour la campagne, 2006, St-Laurent.

AMEUBLEMENT 7 appartements, très propre, chauffé à eau chaude, continuation du bail. Cause départ pour l'Europe. 253A Sherbrooke est.

AMEUBLEMENT avec bail, 4 appts, richement meublés. 3132 St-Denis. Calumet 2604F.

AMEUBLEMENT Chesterfield, chambre noyer, salle diner, set boudoir, tapis Axminster, rideaux, piano droit acajou. Chance exceptionnelle. Peu usagé. 4869 avenue du Parc près Boul. S.-Joseph. 115-5

AMEUBLEMENT 7 appts, 4 chambres louées, eau chaude. 268 Beaudry.

AMEUBLEMENT Chesterfield, chambre coucher noyer noir, salle diner, rugs Axminster, lampe piano, piano excessivement bon marché, peu usagé. 5870 Parc Avenue, près Bernard. 115-5

AMEUBLEMENT à vendre, continuation du bail si désiré, 495B St-Timothée. Est 2593w. 118-2

AMEUBLEMENT à vendre bon marché continuation du bail, 4 chambres louées, loyer $45, près Windsor. 209 rue Mountain.

AMEUBLEMENT 8 appartements à vendre immédiatement pour cause de départ, complet ou séparément, loyer 35.00, 230 Lagauchetière ouest Lancaster 6848. 118-2

AMEUBLEMENT 8 appartements pour louer des chambres, bonnes conditions à prompt acheteur. 195 S.-Louis.

AMEUBLEMENT 3 appts à vendre, bon marché. 1650 Bordeaux. 118-2

AMEUBLEMENT 18 appartements, ménage fait, cause maladie. 150 Berri. 117-2

AMEUBLEMENT six appartements, très bien meublé, privilège du bail si désiré. 246 Ontario Est. 117-3

A SACRIFICE, 5 appts, sans réserve, conditions à gens responsables. 367 Sanguinet, près Sherbrooke. 117-3

A VENDRE poêle combiné, vacuum et meubles. 420 Ste-Catherine Est. Tél. Est 2170.

BALAYEUSE vacuum à vendre presque neuve, bon marché. 423 Duluth. 117-3

BANC de passage avec miroir, tapis, vacuum cleaner, pardessus pour homme. 2355 Hutchison. Atlantic 1377.

BEAU Chesterfield mohair, lit cuivre, chaise Morris, chaufferette. 174 Poupart.

BON poêle de cuisine, No 8. S'ad. 1742 Delorimier. 118-2

BUFEFT monsieur, couchette, sommier, matelas, poêle à gaz, à sacrifice, 36 Torrance.

CHEMIN, tapis velours, tapis table velours, coupon étoffe pour habit, osprey noir. 265 St-Christophe.

CHESTERFIELD salle à diner, chambre à coucher, toutes qualités acajou ou noyer. Prix du gros. Harristown Furniture Co, salle d'échantillons, 4569 Park Ave. 117-3

CONTENU de 4 pièces $175. Mobilier de salle à manger de 9 morceaux, mobilier de salon en acajou, mobilier de chambre à coucher, sofa en cuir, machine à coudre à tête basculante, fauteuils, lits en cuivre, belle horloge, lampe de piano, porte-chapeaux, sleigh blanc, sofa-lit, table, poêle à gaz; on vendra séparément, 714 St-Antoine. 118-2

JOLI ameublement Chesterfield mohair, salle diner, chambre coucher noyer aussi Victrola payé 325.00, très propre, presque neuf; bonne occasion. 674 S.-Hubert. 114-6

LIT de plume, porte-chapeau avec miroir, 1707E Chateaubriand. 118-2

LIT et chiffonnier, étagère en acajou, safon, tapis de salon et d'escalier, fixtures électriques, etc. 172 Parc Lafontaine. 118-2

MACHINE à coudre, basculante, 10. 1200 Bordeaux.

MACHINES A LAVER
électriques ou autres, vendues à termes $2.00 comptant, balance $10.00 par mois. J. & P. Davignon, Ltée, 1030 Est, Ontario. F

MAGNIFIQUE set salle à diner bon marché, 1392a St-André.

MAGNIFIQUE porte-manteau, set de boudoir, etc. 922 St-Denis. 117-3

MAGNIFIQUE bureau de médecin, secrétaire chêne. 1806 Mt-Royal est. 117-3

MENAGE à vendre. S'ad. 1593L Chateaubriand. Sonnez à droite.

MEUBLES DE SECONDE MAIN
Divanettes, Davenport, lits-meubles, pupitres roll-top, sets de salon, bureaux, chiffonniers, lits fer et cuivre, carrosses et lits d'enfants, tables extension, chaises et berceuses, poêles à gaz, porte-chapeaux, glacières, garde-robes. E. Germain Fils, 963 Ste-Catherine Est. 114-6 F

MEUBLES de toutes sortes, glacière, tapis, prélarts, etc. S'ad. matin 590 rue Sherbrooke Est. 116-3

MEUBLES pour 5 chambres à coucher et 3 salles à manger, les plus nouveaux modèles, divanette, set boudoir, table panneaux, chaises, poêle à gaz, 395 Cartier. 114-6

MEUBLES de chambre à coucher, porte-chapeaux en chêne. 26 Boyer. 118-2

Meubles Direct de Manufacture
Grande vente durant ce mois, une visite à notre magasin vous paiera, le plus grand établissement de meubles de l'Est. Les marchandises achetées seront emmagasinées et assurées jusqu'à demande. National Stove Mfg Co., 1044 Est, S.-Catherine. Est 1150. 102-1,M,v F

MOBILIER de salle à manger de neuf morceaux et davenport, $100 à prompt acheteur, ainsi que lits double en cuivre et simple en fer. 5815, Av. du Parc. Cal. 5284W.

MOBILIER Chesterfield en beau mohair, mobilier de salle à manger en noyer, 2 mobiliers de chambre à coucher, table-bibliothèque, gramophone, lampe de piano, lit simple, carpettes, gravures, peintures à vendre. 181 ouest Mont-Royal. 117-6

MOULIN à coudre William, couchette double, fixtures électriques, poêle à gaz. S'ad. 543 Bourbonnière. 118-2

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES
Assortiment complet en ameublements de maison. Nous défions toute compétition. E. Germain & Fils, 963 Est, Ste-Catherine. Est 2244. 114-6 F

NOUS vendrons 25 sideboards de tous les finis pour 10.00 chacun, 963 Ste-Catherine Est, près Papineau. 114-6

PIANO Sidebooke chêne doré, ménage à sacrifice. 313 Fabre, à gauche.

POELE en fonte, pupitre avec deux chaises, chêne doré, solide. 1061 Dorion. 118-2

POELE cuisine Etoile, parfaite condition, bargain $20.00. 2677 S.-Hubert.

SALLE à diner, tapis passage, draperies velours, poêle gaz, cabinet. 2728A Lafontaine. Clairval 0016F.

SET de salle à diner, bon marché, 1794 Henri-Julien. Cal. 1787W. 117-2

SET salle à diner, beau fini, à sacrifice. 1787 Chateaubriand. 118-2

SET de salle à diner et set de chambre, tapis et autres meubles. 2127 Esplanade. 118-2

SET de salle à diner à vendre bon marché, cause maladie. Tél. Clairval 3692F. 152B Valois.

SET salon poêle gaz 4 ronds, 2 fourneaux, bon marché. 975 St-Hubert. 118-2

SET de chambre chesterfield, miroir, tapis, bureau, banc, passage. 411A St-Denis. 118-2

TABLE extension, poêle à gaz, pupitre. 397 Amherst.

TROUSSEAU bébé, beau poêle gaz, lampe plancher, glacière, table, chaises de cuisine, petite pharmacie. 1163 Parthenais.

UN SET de chambre en chêne, $80, un set Chesterfield $50. 3019 rue Christophe-Colomb, près St-Zotique. 117-3

VENTE D'INVENTAIRE
10 à 30 pour cent sur meubles et tapis. Nous échangerons vos meubles usagés. Moïse Laurin, 815 Est, Mont-Royal. Bélair 8767. 117-6 F

VIEUX tapis transformés en superbes carpettes reversibles. Canadian Oriental Rugs, 239 rue St-Hubert. Est 6908. 118-v,a,l

290 VOLUMES 5c chacun, meubles, rugs, radio, 906 Sherbrooke est, app. 1. 118-2

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

BITHEL, 773 St-Laurent, harnais, voitures tous genres, valises, couvertes, etc., aussi articles de sport. 94-26

BONNE jument rouge, pesanteur 1250, 7 ans, $45. 467 Plessis.

2 CHARRIOTS à pain, 15 express, 10 lorries, 7 voitures à lait couvertes. 335 Mentana.

CHEVAUX gros et petits, voitures, harnais, en bon ordre. 1650 Denormanville. Cal. 4475. 115-5

CHEVAL, 1,300 lbs, lorrie d'hiver, lorrie d'été, attelage. 94 Laurier est.

CHEVAL gros train 1100 livres, garanti. 211 Desjardins, Maisonneuve. Clairval 4962W.

CHEVAL gros train 9 ans, 40. Cheval 1300, 50, essai. 333 Amherst. Est 8101.

2 CHEVAUX, harnais double, sleigh double, express double, sacrifiera cause maladie. 553 Joliette. Tél. Clairval 7188W. 118-2

15 CHEVAUX à vendre. S'ad. Brunet, 179 Workman. 117-10

ETALON percheron noir, pesant 2000 lbs. S'adresser à Montréal, M. R. O'Donnell, 110 Bridge. 117-3

EXPRESS avec caoutchouc en parfait ordre, 30A Old Orchard. 118-2

EXPRESS pour épicier, $60.00, et auto Ford combiné, $175.00, à vendre. E. Valade, 809 Charlevoix. York 0707F.

EXPRESS, dompeuse, tabarois, bois de sciage, bon marché. Calumet 5004F. 118-3

7 BONS jeunes chevaux garantis, vendra $50 à $100. 460 Plessis. Est 5742W.

MAGNIFIQUE cheval café, sain, 1200 lbs, pas défaut, 65.00; cheval 1000 lbs, pas défaut, 35.00. 1839 St-Jacques. West 1139. 117-2

15 VOITURES doubles et simples, de toutes sortes. 335 Mentana.

COMBUSTIBLE

ACHETEZ le coke spécial junior $9.50, vendu par Chamberland Frères. Amherst 3940. 117-3

BOIS de corde, de l'érable, 12.50 la corde. S'ad. 1888 Châteaubriand. Cal. 1188w.

ROGNURES de boites 2.50 et 3.50 le voyage. 1483 Chateaubriand. Bél. 2702. 118-2

COMMERCE A VENDRE

23 APPARTEMENTS meublés licence bière et vin, bien situé près gare Viger. Chemin des touristes, Hôtel Royal, 354 Notre-Dame Est. 117-3

A VENDRE, plusieurs épiceries, aussi plusieurs autres commerces, pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 2218 Papineau, près rue Laurier. 114-5

A VENDRE commerce de bière, d'épicerie et viandes situé dans un des meilleurs sites de Montréal, faisant $1,200.00 par semaine. Comptant $4,000.00. Loyer bon marché. Cause maladie. S'adresser E. Couvrette. Atlantic 5243W. 4,6

BOIS et CHARBON, foin et grain. Commerce établi avec clientèle. Dufour, 694a Mont-Royal, Bélair 3491. 115-4

BONNE épicerie établie depuis 20 ans. Adressez-vous 479 S.-Denis. West 3138. 218-2

BONNE place connue pour réparer chaussures, 4 chambres, possession immédiate. 71 Sicard, Viauville.

BOULANGERIE à vendre, cuisant 1200 pains par semaine, pour cause de maladie. Ecrire Casier 1807 La Presse. 117-2

BOUTIQUE de cordonnier avec machineries à vendre. 15 Coursol, coin Fulford. 118-2

BOUTIQUE barbier, 1 chaise, clipper électrique, cause réelle maladie. 478 Bellechasse.

BOUTIQUE de barbier à vendre, 1238 avenue de l'Eglise, Côte St-Paul.

BOUTIQUE de barbier, à vendre, avec 2 chaises, etc. Cause départ, 1937 St-Laurent.

BOUTIQUE de barbier située dans un quartier idéal à vendre, bonnes conditions, cause de vente départ pour l'Amérique. Ecrire casier 430 la Presse. 118-2

COMMERCE de bijouterie à vendre, avec bonne clientèle, boîte 437 la "Presse". 118-3

BOUTIQUE de cordonnier à sacrifice, cause de départ, bonnes affaires. 2576 Ontario est. 118-2

BOUTIQUE de cordonnier, bonne clientèle, cause départ. 406 Notre-Dame O. 118-2

DESIRE vendre d'ici à la fin de mai, un beau magasin, un beau garage d'automobile avec maison privée, un moulin à scie avec maison privée. Prière de s'adresser chez David Ethier, Stottsville, Qué. 116-28

EPICERIE à vendre par inventaire, avec logement 4 apparts. en arrière et garage faisant au-delà de 300.00 d'affaires par semaine, cause maladie. Cal. 6017W. 115-5

EPICERIE, beau coin, conditions faciles. 71 Rielle, Côte St-Paul. 116-5

EPICERIE, bonne place d'affaires, cause maladie. S'ad. Calumet 2746J. 115-5

EPICERIES LICENCIEES et non licenciées, dans différents quartiers de la ville. Dufour, 694a Mont-Royal. Bélair 3491. 115-4

EPICERIE stock frais bon marché avec logement, loyer bas, pas d'agent. S'adresser 2373 St-Hubert. 118-2

EPICERIE, petit logement, bon centre, chance exceptionnelle. Clairval 4757w. 118-2

EPICERIE, près Beaubien, faisant bonnes affaires, avec logement propre, cause maladie. 5176 St-Denis, près Laurier. Bélair 0437.

EPICERIES licenciées, beau et bon coin, avec beau logement, cause départ, possession immédiate. Informations, Ludger Beauchamp, 5176 St-Denis, près Laurier. Bélair 0437.

EPICERIES rue Sherbrooke, avec licence et boucherie: affaires comptant, échangerait. 5176 St-Denis, près Laurier. Bélair 0437.

EPICERIE licenciée et boucherie à vendre à sacrifice, cause: mortalité. 31 Laurier O., tél. Bélair 7893. 115-5

EPICERIE et restaurant à prix très raisonnable; tout doit être sacrifié pour cause de maladie; tout prix raisonnable sera accepté. 105 rue Richardson. 116-3

ETAL DE BOUCHER bien localisé, avec clientèle. Dufour, 694A Mont-Royal, Bélair 3491. 115-4

ETAL de boucher à vendre, cause: vendant les affaires. S'adresser 46 Laurier Ouest, Bélair 2840. 117-2

FERRONNERIES, magasins bien situés avec clientèle. Dufour, 694a Mont-Royal. Bélair 3491. 115-4

GARAGE Boulevard St-Denis, contenant 100 machines, en opération, construction béton armé, échangera pour propriété. Petit, 743 Mont-Royal Est. 118-2

IMPRIMERIE, clientèle établie, installation, machineries, etc. Dufour, 694a Mont-Royal. Bélair 3491. 115-4

LIBRAIRIE à vendre, bonne place d'affaires. Cause départ pour la campagne. 298 Mont-Royal près S.-Denis. 115-5

MAGASIN tabac, cigares, cigarettes, papeterie, jouets, etc., fixtures comprises. Amherst 4298. 113-6

MAGASIN de tabac, liqueurs, bonbons, près église, loyer $15. S'ad. 631 Beaubien. 118-2

MAGASIN coupon et épicerie, 450.00, 2795 St-Laurent. 114-6

MAGASIN de tabac, articles de fumeurs. 18 Chemin Côte S.-Paul. 118-2

MAGASIN de fer, bon endroit, à côté de l'église, 193 Blvd Monk. Pas un sou comptant, responsable. Venez me voir immédiatement. E. Paquette, 158 Dumas, Ville Emard. 117-9

MAGASIN, tabac, bonbons, jouets, papeterie, articles religieux, établi depuis 20 ans, logement 7 appartements, face église, école, coin Gilford, Delanaudière. 118-2

MAGASIN de coupons, petit logement, échangerait pour hypothèque ou argent. Est 4669J. 114-6

MERCERIES, 6 ans établi, quartier industriel, échangerait. 2809 Ste-Catherine Est. 114-6

MULTIGRAPHIE, atelier à vendre avec grosse clientèle, cause autre commerce. Amherst 6715.

PHARMACIE, nord de la ville. Dufour, 694a Mont-Royal, Bélair 3491. 115-4

PHARMACIE, Sherbrooke Ouest, coin de correspondances; cause de vente: autre commerce. A.-H. Deland, Main 2423, Cal. 1404M. 116-4

RESTAURANT bonne clientèle 1052 rue Villeray coin Berri. 116-3

RESTAURANT à vendre, place connue et bonne clientèle assurée, 457 Fullum. 2,3,6,7

RESTAURANT à vendre, ouvert jour et nuit, $8,000, acheteurs sérieux seulement. Bonnes conditions. Houle et Frère, 2311 St-Jacques. West. 3254. 117-3

RESTAURANT, stock, fixtures, à sacrifice, cause départ. 480 Frontenac.

RESTAURANT à vendre, logis en arrière, 222 Wolfe.

RESTAURANT, avec 2 appartements, sur un coin, 1210 Marie-Anne.

RESTAURANT logement, cause départ pour campagne, accepterait propriété en échange, aussi comptoir, fixtures, fournaise. Est 6870j.

COMMERCE A VENDRE

RESTAURANT épicerie à vendre. S'ad. 2124 Létourneux, Maisonneuve. 118-2

RESTAURANT à vendre, bon coin d'affaires. 90 Lagauchetière est. Est 4441. 117-2

RONDE de buanderie à vendre, voiture, cheval, attelage. 1092 S.-André. 115-3

RONDE de lait, 50 gallons, adresser 284 DeVilliers, Côte St-Paul.

RONDE de lait, 40 gallons, bonne clientèle, bon stock, 8 bonnes vaches Forstein fraîches vêlées, obligé de vendre bien bon marché, en bloc ou séparément, cause maladie. S'ad. St-Laurent, 136 rue Principale. 118-2

SALLE billard à vendre, comptant ou termes faciles, 7 tables, 1 life. 2830 St-Hubert. 118-2

SALONS DE TOILETTE, 3 chaises, avec clientèle. Dufour, 694 Mont-Royal. Bélair 3491. 115-4

SALON DE BEAUTE, situé Ave. du Parc, près St-Viateur, site idéal. S'ad. à J.-A. Dufour, 694A Mont-Royal, Bélair 3491. 115-4

STOCK d'épicerie avec fixtures à vendre. 1041 Henri-Julien. 118-2

EFFETS BUREAUX, MAGASINS

AVIS—Caisses enregistreuses National, neuves et usagées, $75.00 en montant. The National Cash Register Co. of Canada Limited. J. C. Laird, agent des ventes, 122 Ste-Catherine ouest. Plateau 0136. 95-30s

BARBIERS désirant acheter accessoires de barbier. 1031 Gouin, Bordeaux.

CAISSE enregistreuse National et garde-robe en chêne, 14 sections, pour complets. Bon marché. S'ad. Gray et Boucher, 1431 Bleury.

COMPTOIR et deux tables à vendre, 2692 Boyce, Notre-Dame Victoires.

FIXTURES d'épicerie, balance Dayton, comptoirs, show-cases et tablettes, à bon marché. 3085 Casgrain. Tél. Cal. 3337. 118-2

GLACIERE Fabien pour épiciers, bouchers, restaurants, fleuristes. Termes faciles. 31, Ste-Cunégonde. York 1590. 111-29

UNDERWOOD portatif à vendre, parfaitement neuf, une occasion, téléphone Clairval 5549 le jour, ou écrire casier 143 Terrebonne. 118-2

SHOW CASE wallcase, caisse enregistreuse, balance, glacière à sacrifice. 1307 De St-Valier. 117-3

FOURRURES

A SACRIFICE magnifique paletot de castor piqué, presque neuf. S'adresser à 1233 St-Denis. Bélair 8206w. 4,6,7

ATTENTION. Renard brun lucille, 20.00; gris drab, 15.00; grand choix costumes, 19.00; manteaux toutes couleurs, 15.00; parures écureuil, seal, 10.00; manteau mouton garni Alaska, 195.00; seal uni, 90.00. Réparations. 1465 Gilford, Bél. 9137, Robitaille. 6,7,10,12

BEAU lot de renards bruns Lucie, extra large. Valeur $90.00 pour $60.00. O. A. Tremblay, 300 Beaubien.

BEAU manteau mouton garni Alaska, dernier modèle, buste 40, tout neuf, sacrifiera 1841 Papineau.

BEAU manteau mouton Perse, sacrifiera, besoin d'argent. 6470, 1re Avenue, Rosemont. 117-2

BELLES peaux de mouton de Perse, le plus grand choix à Montréal. Prix spécial par quantité, gros et détail. McComber, 361 ouest, Ste-Catherine. 4,6,9

EXTRA beau manteau mouton garni Alaska, buste 40, très long, comme neuf 75.00. 458 Elm Ave, Westmount. 117-2

MANTEAU de seal, obligations, besoin d'argent. 38A Labelle, près Ste-Catherine. Est 4027. 3,6

MANTEAU printemps et robe pour fillette 16 ans, aussi valise de voyage coûtant $60.00, vrai bargain. 1489 rue Saint-Hubert.

MANTEAU de sealette noir, très propre, aussi plusieurs robes de toilette, grandeur 38 et 40. S'ad. 1113 Bordeaux. 118-2

MANTEAU mouton garni Alaska. Buste 42, long, peu d'usure, sacrifiera 90.00. 2946 St-Hubert, près Bélanger.

OCCASION exceptionnelle, manteau mouton, $110. 142 Laurier Est. Bélair 6132w. 3,6

OCCASION, renards, martres, visons, écureuils, etc., réduit, réparations. 262 Plessis. 118-2

PARDESSUS en beaver noir, collet loutre, tout neuf 25. S'ad. 145 St-Viateur est. Calumet 7514. 115-5

PARDESSUS beaver noir, collet loutre, tout neuf, $25, 145 St-Viateur ouest. Bélair 7514. 117-2

RENARDS de 15.00 en montant, ne manquez pas de voir. York 2843, 1248 Wellington, Verdun. 3,6

SPECIAL renard brun coco, valeur 50.00, cette semaine, 35.00; réparations. Robitaille, 1465 Gilford, Bél. 9137. 118-2

TOURS DE COU en vison, écureuil, hermine, taupe, etc., 8.00 à 14.00; meilleure qualité, 20.00 à 36.00; martre de roche, 25.00. O.-A. Tremblay, 330 Beaubien.

GRAMOPHONES

GRAMOPHONE 25.00, beau cabinet, 60 sélections. 773 Est Ste-Catherine. 281-306

GRAMOPHONE gros cabinet style Victrola, ressort double, automatique, diamant, 58 sélections, 35.00, garanti. 342 Mont-Royal, près Berri. 142-306

GRAMOPHONE Victrola records. Conditions faciles. Réparations. P. A. Phaneuf, 610 est, Mont-Royal. 175-306

GRAMOPHONE $25.00, beau cabinet, 62 sélections, après souper. 1172 Wellington. 281-306

GRAMOPHONE, style Vctrola, hauteur 42 pouces, bonnes conditions, pour 25.00 avec 60 sélections. 169 St-Denis. 297-176

GRAMOPHONE et records, vendra 15.00. 5318, nouveau numéro, St-Denis, près Laurier.

GRAMOPHONE cabinet avec 100 sélections, $20.00. S'adresser en tout temps, 1376 St-André, près Mont-Royal. 118-2

GRAMOPHONE style Victrola cabinet, coûté 105.00, sacrifiera 35.00 avec records. 1654 St-Denis, près Laurier.

GRAMOPHONE style Victrolas pas usagé 175, pour 49., besoin d'argent, 390 Delanaudière.

GRAMOPHONE gros cabinet style Victrola, beau son, sacrifiera 25.00, avec 64 sélections, 306 Visitation, près Ste-Catherine. 169-306

GRAMOPHONE, magnifique cabinet acajou avec quantité de records, sacrifiera à prompt acheteur. 309 Galt, Verdun. 114-6

GRAMOPHONE cabinet acajou tout neuf a coûté 150 vendre $45, aussi 1 radio 1 lampe $20, à 95 Laurier Ouest. 108-12

GRAMOPHONE cabinet acajou, valeur 150, vendra à sacrifice $45, besoin d'argent. 95 Laurier ouest. 106-14

GRAMOPHONE, gros cabinet, 98 sélections, 20.00. 342 Mont-Royal, près Berri. 4,6,7

GROS et riche cabinet, payé 140.00 pour 80.00. 288 Orléans, Clairval 6514W.

PHONOGRAPHE gros cabinet, moteur, double, 100 sélections, le tout $25.00 comptant ou termes, 562 Mont-Royal Est. 114-26

PHONOGRAPHE $18
Columbia modèle A, excellent état. Paiements faciles, $5.00 comptant et $1.00 par semaine. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 118-3 F

PHONOGRAPHES cabinets neufs et usagés à partir de 1.00 par semaine. Langelier, 368 est, rue Ste-Catherine. 113-6

SUPERBE Brunswick presque neuf, régulier 150.00 avec radio une lampe pour 100.00. Cie Royal, 186 Beaubien. 4,6

SUPERBE gramophone, chance exceptionnelle. S'adresser 3259 Casgrain, près de Villeray. 117-3

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

A BON MARCHE pianos droits et carrés, plusieurs marques à partir de 50.00. Langelier, 368 est, Ste-Catherine. 113-6

BARGAIN pour piano de seconde main. J. O. Lauzon, 610 Mont-Royal. 114-6

BON piano automatique, très beau son avec radio, une lampe valant 150.00, 95.00 comptant ou à terme. Compagnie Royale, 185 Beaubien. 118-2

CORNET si bemol, or-argent, haut et bas diapason. Le soir 34A Désery. 117-3

HARMONIUMS — OCCASIONS
Nous avons un certain nombre d'harmoniums usagés pour églises ou salons. Prix depuis $25. Liste envoyée sur demande. Facilités de paiement. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 118-3 F

HEINTZMAN piano carré, une occasion. 209 rue Mountain.

MASON & RISCH
Piano droit en parfait état, $275. Paiements faciles, $15 comptant et $7.00 par mois. C. W. Lindsay, Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 118-3 F

PIANO carré Webb, peu usagé, bargain. 428 Mentana. Bélair 1104J. 118-2

PIANO à vendre, cause: départ, 326 Marquette.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS DE PRATIQUE
Très bon état, depuis $70. Paiements faciles, $5 comptant et $1.00 par semaine. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 118-3 F

PIANO à vendre. S'ad. 543 Bourbonnière. 118-2

PIANO droit, corde en cuivre, en parfait ordre. 1707E Chateaubriand. 118-2

PIANO cottage et cabinet de musique à vendre. S'ad. 1233A St-Denis. Tél. Bélair 8206. 118-2

PIANO automatique acajou avec rouleaux, usage 3 mois seulement, sacrifiera, 5660 Parc Ave., appt. 1. 114-6

MACHINERIES

MOTEURS de ¼ c.v., remarquablement bon marché. Fabrication de premier ordre. Voyez l'excellent assortiment de diverses qualités que nous en avons. Electric Motor & Machinery Co. Limited. 417, St-Jacques. 108-1,M,v

MOTEURS ELECTRIQUES 5 C.V.
marque Robbins & Myers, 3 phases, 60 cycles, 1800 révolutions, $70.00 chacun. D'autres moteurs de 10 c.v. à 75 c.v., à très bas prix. Tarshis & Sons Ltd, 184, rue McGill. F

MATERIAUX de CONSTRUCTION

A VENDRE
Sable et gravois par lots de wagons. Prompte livraison. Voie d'évitement de chemin de fer Canadien National, à Montréal. Bonner Sand & Ballast Ltd, 110, rue Bridge. Tél.: York 2054. 112-3 F

MOTEURS ET YACHTS

MOTEUR 20 forces, moulage Vessot, 18 pouces, presque neuf, bon marché. Calumet 5004F. 118-2

MOTEURS marins Buffalo, Evinrude et Kermath. Pour plaisance ou industrie. Drolet, agent spécialiste, 137 McGill. 296-306

MOTOCYCLETTES ET BICYCLES

BICYCLE Harley-Davidson, 2 cylindres sport modèle. Bargain. 428 Mentana. Bélair 1104j. 118-2

OEUFS ET VOLAILLES

COUVEE d'oeufs Rhode Island Rouge à vendre. S'adresser Alfred Casgrain, Pont-Viau.

INCUBATEUR et éleveuse Buckeye à vendre bon marché, cause départ. S'ad. 453 Wurtele. 118-2

500 POULES demandées, quel que soit le prix. Venez ou écrivez. Canadian Poultry. 90 Roy. Est 1891. 118-2

OUVRAGE DE FANTAISIE

ROBE perlée à prix modéré. Amherst 5361. 1282 Delorimier, près Mt-Royal. 113-7

RADIO

ECOUTEZ: Radio à cristal, rien de plus fort à Montréal, et fini de luxe, $5.00. 18 Notre-Dame de Lourdes, près coin Dorchester et St-Denis. 116-4

POSTE 3 lampes, très bien fait et sélectif, bon marché. Amherst 2974, 684 Parc Lafontaine. 117-2

RADIO Uncle Sam, 3 lampes, 35. avec lampes. S'ad. 793 Beaubien Est. Calumet 1399W.

RADIOS fabriqués et réparés, antennes érigées, ouvrage garanti. Téléphone Est 7174J. 118-2

RADIO 3 lampes 2,000 milles complet, batteries A.-B. bon marché. 651 Berri, après 9 hrs p.m.

RADIO crystal, antenne dehors pas nécessaire, garanti pour entendre tous les concerts de Montréal à la perfection, équivalent au radio à une lampe, $3.00. 95 Laurier Ouest. 117-15

VETEMENTS, ETC., ETC.

$5 ACHETENT
Complets et paletots pure laine pour hommes et jeunes gens, derniers modèles, vêtements pour garçonnets à des prix merveilleux, la plupart neufs. Young's Clothing Shop, 373 S.-Georges, plus bas que Ste-Catherine ouest. F

COMPLETS et pardessus neufs ou d'occasion. Parfait ordre. Tout laine, toutes couleurs, toutes tailles. Véritables aubaines. 19A, Ontario Est. 118-2

COSTUME tailleur bleu marin, pèlerine fourrure, chapeaux tout neuf, bon marché, 245 Brébeuf. 116-3

GROS lot de pardessus de printemps pour hommes $3.00 plus, lot d'habit $5.00, robes $2.00 plus, manteaux de printemps pour dames, neuves, meilleur marché qu'ailleurs, 1693 Notre-Dame Est, près Désery. 115-5

PARDESSUS printemps, paletot, imperméable, grandeur 38-40, Sherbrooke est, 906, app. 1. 118-2

ROBE satin, costume printemps, 34 ou 36, bas prix. 232A St-Hubert. Est 5230.

IMMEUBLES

A ECHANGER

A ACHETEUR anxieux; Lafontaine, près Théodore, façade pierre, 3 étages, 3 logements, 8 appartements, système chauffage dans le bas. Prix $9,500, a coûté $11,000. Duclos, 97 St-Jacques. 117-3

A ACHETEUR anxieux. Fabre près Beaubien, maison brique 2 logements, 5 appartements, ménage fait, libre à l'acheteur. Prix $3,900. Comptant $1,700. Balance 3 ans. Duclos, 97 St-Jacques. 117-3

CLARKE, près Mozart, trois étages, trois logis. Revenu $540.00. Echangerons pour terrain, auto et argent. Campeau Denis, 68 St-Jacques. Main 6467. 117-2

MAGASIN de tabac, articles de fumeurs, pour auto ou autre valeur. 18 Chemin Côte S.-Paul. 118-2

ST-DENIS, entre St-Zotique et Bélanger, côté ouest, magasins et logements. Revenus $1440. Prix $13500.00. Bélair 7370J. 117-3

A VENDRE OU A ECHANGER

BLOOMFIELD, 9 appts, garage moderne, vendra bonnes conditions, terrain acompte. Est 7378W.

CARRE ST-LOUIS, cottage 11 appartements, moderne, échangera pour propriété rapport. Petit & Petit, Limitée, 743 Mont-Royal Est. 6,10

CAUSE majeure, 10 logis, vendra ou échangera pour 3 plain-pieds, avantage pour particulier ayant capital. 210 Boyer. 117-3

CHRISTOPHE-COLOMB, près Bellechasse, 5 logements modernes, prendrait terrain acompte. Est 7378W.

DeNORMANVILLE près Bellechasse, 3 logements, en bon ordre, revenu $40.00, prendra terrain bien situé, auto, commerce. Bélair 7286W.

MONTREAL-EST, terrain clair, près Blv. Sherbrooke, échanger, piano, phonographe, etc, 922, Gaston, Calumet 1826. 118-2

ONTARIO, coin Visitation, vacant, superficie 5,200 pieds, échangera pour Duplex à Outremont. Petit & Petit, Limitée, 743 Mont-Royal Est. 6,10

RUE Beaubien, 1909, 1911, 1913, 3 étages 25 x 90, coin ruelle, éclairé sur 3 côtés, rapporte clair et net 1500. par année. A vendre ou à échanger. S'ad. West 4077. 118-2

A VENDRE OU A LOUER

COTTAGE rue Laval, vendra ou louera. 1352 Delorimier. Amherst 5869. 116-4

ST-CHARLES, 220-222, 2 logements, 18 appts, écurie, remise, garage, 500 comptant. Bel. 1708-5589. 118-2

ARGENT DEMANDE

AI plusieurs petites hypothèques à vendre à réduction, 294 Ste-Catherine Est, chambre 55. 118-2

A 8% emprunterai 500.00 et 1000.00, première hypothèque. 1491 St-Denis, près Laurier, soirs seulement. 118-2

DEMANDE 2000 première hypothèque sur maison 3 étages. Clairval 6274M. 118-2

DEMANDE 1000, paiera 8%, première hypothèque, casier 436 la "Presse". 118-2

$3000 demandées, première hypothèque, évaluation municipale $5000, revenu 768. propriété à 2 étages, 4 logements paiera 7% d'intérêt. 1450 St-Denis, près Laurier. Bélair 4226J. 118-3

EN PREMIERE hypothèque à 6½%, bâtisses neuves rue St-Denis, $6000 à $11,000. Est 1700W. 118-2

LA MUNICIPALITE Scolaire de Notre-Dame des Quinze, demande à emprunter 1,500 pour sept années, intérêt 6%, remboursement 200.00 par année et intérêts 300.00 la dernière année. S'ad. Napoléon Vaillant, sec.-trés., B.P., North Temiskaming, Qué.

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablis 1885. Prêts première et deuxième hypothèques, propriétés en construction; achetons hypothèques, balance de prix de vente. 90-306

ARGENT A PRETER

ACHETE bijoux, fourrures, etc., privilège de rachat. W. Gauvin, 15 Saint-Jacques. 114-27

ACHETONS automobiles, privilèges de rachat. 804 S.-Hubert. Est 2105. 115-5

ADRESSEZ-VOUS Crédit Financier, 120 St-Jacques: cultivateurs, marchands, industriels. Paiements faciles; consultations gratuites, confidentielles. 114-26

A PRETER $6000, en première hypothèque. Tél. Clairval 6271M. 118-2

ARGENT à prêter sur hypothèques aux taux courants. Tél. Main 6399. Severs & Co., 190 St-Jacques. 110-10

ARMAND BELANGER, notaire, 30 St-Jacques. Main 1859. Prêts hypothécaires. 42-306

A 6½%. MONTANT quelconque, première ou deuxième hypothèque. L. Bell, Canadian Metropolis Securities Ltd, chambre 602, 260 St-Jacques. Main 5614, Atlantic 5355. 169-306

A 6½, 1ère, 2ème hypothèques, propriété ou terre; achète hypothèques, débentures. Notaire Legault, 90 St-Jacques. Main 8589. 219-306

AVONS $3000, $5000, $6000, $8000 et $15,000.00. Taux courants. On diviserait les montants. Morin et Morin, 97 St-Jacques. 118-3

NOTAIRE BOHEMIER. Prêts hypothécaires négociés, créances hypothécaires achetées. 99 St-Jacques. Main 7383. 49-306

NOUS réglons vos dettes marchand, particulier, cultivateur, n'attendez pas d'être poursuivi, condition facile, confidentielle, compagnie d'accommodation générale, 4576 St-Denis, ancien numéro 1228, près Mt-Royal. Ouvert jour-soir. 115-5

PRETS première, deuxième hypothèque, Montréal, en construction ou finis. Notaire Meunier, 16 St-Jacques. 167-306

PRETS HYPOTHECAIRES positivement 6½%, commission 1%. J.-Samuel Lepage, 30 St-Jacques. Main 6226. 135-306

PRETS SUR PREMIERE HYPOTHEQUE. Tout montant au-dessus de $1000. Taux les plus avantageux. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Crédit Foncier Franco-Canadien, 35 rue St-Jacques. Tél. Main 4001. 94-76

1,000 à 9,000, première, deuxième, 6½, 7. Simard, 315 St-André. Est 2583. 118-29

$2000 à prêter, 1242 Des Erables, Amherst 1851. 118-2

5,000, 20,000, autres montants, première hypothèque, Montréal. Notaire Lippé, 1 Place d'Armes, Main 2228. 118-6

$3000 à 20000 sur hypothèque. Bélair 8376w. 116-3

10,000 première hypothèque, 7%, maison finie. Main 9146. Soir Cal. 2643w. 117-3

COTTAGES A VENDRE

ADDINGTON, 343, N. D. G. semi-détaché, fini chêne, très moderne, bonnes conditions. Soir, Bélair 6663W.

BOULEVARD Perras, Montréal-Nord. Cottage, bon marché, conditions faciles, près des chars, écoles, église. Millen Frère, 288 Blvd Gouin Est. Cal. 1754-1506W. 115-6

COTTAGE à vendre, 8 appts, 181 Boul. Gouin Est, moderne; conditions faciles. Appelez Cal. 4587J. 6,7,10

COTTAGE moderne à vendre. 224 St-Christophe. Tél. Est 2341. 116-6

COURCELETTE, 74, Outremont, briques solides, 8 chambres, finition en chêne. S'adressez sur les lieux, téléphone, Calumet 3108J. 118-4

DORCHESTER, près Atwater. Deux étages, rallonge, neuf pièces, chambre de bain en dalle, planchers chêne; garage. Conviendra médecin. M. J. McCrory & Cie., 206 St-Jacques. Main 6870. 115-4

MAPLEWOOD, 46, 19 appts, 3 chambres de bain, 3 cheminées, finition acajou et chêne, très beau local. J.-P. Tremblay, Walnut 4344. 118-2

OUTREMONT, encore un cottage brique solide détaché sur une des avenues les plus populaires, grands appartements, 2 foyers, 2 chambres de bain, galerie, chemin privé ou garage, plancher en noyer, 751 Rockland Ave. Propriétaire. Calumet 5574w. 118-2

OUTREMONT, 675. Davaard Cottage, brique solide semi-détaché, grandes chambres, 2 foyers, chemin privé ou garage, propriétaire, Calumet 5574w. 118-2

OCCASIONS D'AFFAIRES

SALLE de pool, comptoir cigares, devant peut être employé comme salon de barbier, bonnes affaires, considérant placement, 100 et plus de profits par semaine, ouvrage facile, propriétaire partant pour les Etats, termes faciles. 1534 St-Laurent.

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce vous trouverez toujours des acheteurs en voyant immédiatement O. Jutras, 2218 rue Papineau, près rue Laurier. Tél. Bélair 4490. 114-5

PROPRIETES DEMANDEES

ACHETERA 2, 3 logements, 5, 6 apts, donnera 1500.00 comptant. Bél. 7286w. 117-6

ACHETERONS propriété bien située, donnerons 3,000.00 comptant, si bon marché. Petit & Petit, Limitée, 743 Mont-Royal Est. 118-4

2 ou 3 LOGEMENTS demandés nord Mont-Royal, 500. à 1000. comptant. Boîte 435, la "Presse". 118-3

SI VOUS voulez vendre votre propriété, commerce, terre, terrain, voyez immédiatement, Martin et Compagnie, 2547 Ontario Est, Clairval 4569. 118-6

PROPRIETES A VENDRE

A BON MARCHE: Bordeaux, trois logements, 6500.00, revenus 720.00. Dufour, 694a Mont-Royal, Bélair 3491. 4,6

AIRD, 78F. Propriété à vendre avec garage. Bonnes conditions. 108-12

A MONTREAL-NORD, coin Leblanc et la ligne des tramways, maison un étage, 30 x 42, vendra bon marché. S'adresser Roméo Trudel, rue Leblanc près station d'Ottawa. 118-2

A QUI la chance, deux magasins, un logis, maison neuve, bon marché. 2140 Orléans, près Masson. 118-2

A QUI la chance ? Propriété 2 étages, 3 logements, rapporte 720. petit comptant requis 4,500. S'ad. 1804 Boyer. 118-2

AUBAINE, Chateaubriand, 3 logements, bon ordre, garage, 5,700.00, revenu 720.00. Comptant 1,000.00, balance facile. Propriétaire, 1347 Hôtel de Ville, Bélair 7286w. 6,7

AVE. BLOOMFIELD 504, cottage avec façade en pierre, 11 pièces, 5 chambres à coucher, vestibule, chambre de bain en tuiles, 2 foyers et toutes les dernières améliorations, garage double, chauffée et eau chaude, bon passage à vendre à prix très raisonnable. Téléphoner à Plateau 1389 ou Atlantic 1789.

AVE DES BELGES, près Jarry — 6 logements neufs, 4 appartements modernes, 11,000 — revenus 1440.00. Propriétaire, Walnut 3805. 118-2

AVE DU PARC 6047, 5 logements neufs, système chauffage, garage, prendra hypothèque. Bél. 0605J. 118-2

AVENUE METCALFE 366, près du Parc Westmount, maison détachée de 12 pièces, 2 chambres de bain. Jardin. Aubaine. Tél. Main 6386. A.-G. Ross & Co.

5e AVENUE, Rosemont, près Masson, 2 logements, 2 étages, bon ordre, 9000.00. Clair 2865w. Alix, 5257, 5e Avenue.

A VENDRE, propriété, rue Delanaudière, près Mont-Royal, 2 étages, 4 logis, aussi rue Chabot, près Mont-Royal 2 étages, un magasin et 2 logis, aussi plusieurs autres propriétés, à vendre bon marché, pour faire un bon marché, voyez immédiatement O. Jutras, 2218 rue Papineau, près rue Laurier. 114-5

BARGAIN, Panet, entre Demontigny et Ste-Catherine, maison à 2 étages, 9 apparts, système de chauffage, avec garage pour 5 machines. Rapporte 1,020 par année. Libre le 1er mai. Prix 9,000. S'ad. Alfred Gadbois, 862 Ste-Catherine. Est 3971. 117-2

BARGAIN, Mont-Royal, côté nord, propriété d'avenir, échangera pour terrain à Outremont, peu de comptant. Petit & Petit, Limitée, 743 Mont-Royal Est. 118-2

BARGAIN, De Lanaudière, près Beaubien, 2 logements, 6 appartements, maison neuve, revenu 600. Prix 5,500, comptant 2,000, balance pour 5 ans. Laframboise, 383 ave. Viger. Soir, Cal. 3125M. 117-2

BON CHEZ-SOI, BON MARCHE

DeLanaudière 1645, près Beaubien, deux magnifiques plain-pieds, construits récemment pour propriétaire actuel, sept grands appartements chacun, moderne, cave, cour, grandes pantries; près église, écoles, endroit commode, paisible, possession immédiate d'un logement si désiré. S'ad. sur les lieux, jour ou soir, pour cette aubaine extraordinaire. 117-3 F

BLVD St-Laurent près St-Zotique, 3 étages, 1 magasin, 2 logements 7 pièces, propriété toute neuve, plancher en bois franc, cave 7 pieds cimentée, chauffage, moderne partout, charpente de fer sur béton armé. Aubaine à $13,800, faut vendre cette semaine, 1450 St-Denis, Bélair 4226J. 116-3

BEAU coin, rue Robin, près Amherst, 1 grand magasin, 3 logis, 43 x 75. Revenus 1236.00, comp. $5000, hyp. 3200. Est 1457J 117-3

BON MARCHE, deux étages, trois logements, cave cimentée. Revenu 760. 3226 Casgrain. Calumet 4997w.

BOULEVARD Gouin, cottage moderne 8 grandes chambres, garage. 15,000 pieds, face rivière, bargain. Echangerait. Rigler, Walnut 0432M, Main 2827. 118-2

BOUL. ST-JOSEPH, 12500.00. Revenus 1416.00. Dufour, 694a Mont-Royal, Bélair 3491. 4,6

BOURBONNIERE 635 à 645 — 45 façade revenu 1500, 6 grands logements, sacrifiera 12,000, comptant 2,000. 2463 Adam. Clairval 4016. 118-2

BRIQUE, 1 étage, 4 apparts, cave, conditions faciles. Calumet 5927J.

CARTIER, 4 logements, 11000.00. Revenus 1224.00. Dufour, 694a Mont-Royal, Bélair 3491. 4,6

CARTIER, 8 logements, prix 16,000, loyer 2,050, comptant 5,000. Verièpe, 291 Ontario est, matin seulement. 118-2

CARTIER près Boulevard Rosemont, 2 logements, 7 appartements, cave, 6,500, comptant 2,000.00. Mme Langlois, 638 Notre-Dame Ouest. 118-2

CHAMPAGNEUR 50 pds front, 3 logements, moderne, bas pour acquéreur. A.-H. Deland, Main 2423, Cal. 1494M. 116-2

CHANCE—Amherst, 6 logements près Robin, gros revenu, information avant-midi, soir, 578 Sherbrooke, Est 6833w. 115-3

CHATEAUBRIAND 2208, 2210, 2210A, maison neuve, 2 étages. Calumet 1846w. 115-5

CHATEAUBRIAND 2448, 2 étages, bois et brique avec lot vacant, 3,500, 1,000 comptant. 118-2

CHATEAUBRIAND, 3 logements, bon ordre, garage, revenu 720.00. Prix 5850.00; comptant 1000.00. Bélair 7286W.

4505, Delanaudière, 2 flats, 5 chambres, comptant 1000.00. Bélair 9328.

DELANAUDIERE, 266B, 3 étages, système chauffage, rapportent 1260, vendrait 12,000. 117-2

DELANAUDIERE, 180, 2 logements, 6, 7 apparts, revenu 804, prix 7,000. S'ad. sur les lieux. 118-2

DELAROCHE, 9500.00. Trois étages, revenus 1140.00. Dufour, 694a Mont-Royal, Bélair 3491. 4,6

DELORIMIER, 4 logements, 10000.00. Revenus 1248.00. Dufour, 694a Mont-Royal, Bélair 3491. 4,6

DELORIMIER, trois logis modernes, 7-8 chambres, fournaises, construction premier ordre. Prix $16,000.00. Campeau Denis, 68 St-Jacques. Main 0390. 117-2

DENORMANVILLE 133, propriété neuve ou en construction, fini au goût de l'acheteur. 118-2

DES ERABLES, Immaculée-Conception, 2 grands flats chauffés, eau chaude. 2105 Mont-Royal. Amherst 6455. 116-4

DEUX logements et boutique, front 2 deux rues, conditions faciles. J. Larivière, 677 Visitation. Est 7657. 113-7

ELM, 4500.00. Revenus 624.00, comptant 500.00. Dufour, 694a Mont-Royal, Bélair 3491. 4,6

ESPLANADE près Bernard, 4 logements bien situés, rapporte 960.00, prix 8,500, pas d'agent. 224 Marquette. 118-2

FABRE 475A, près du boul. S.-Joseph, 30 pieds, 5 logements, fournaise, cave, garage, peu comptant. S'ad. sur les lieux au propriétaire. 114-6

FRONTENAC, 814-816, angle Rachel, maison à 2 étages à vendre, 7 pièces chacune, avec bain.

GARNIER 792. Bon marché, deux étages, 3 logements, 4500 comptant. 117-3

GARNIER, 675, près Laurier, 3 logements rapportant $600.00 annuellement, prix modéré. 118-2

GARNIER près Laurier, 8 logements, 50 pieds front, 2 garages avec sortie sur la rue, bon marché, prendra propriété campagne en échange avec 5,000.00 comptant. 453 Brébeuf. 6,10

GIROUARD AVE. 15500.00, revenus 1620.00. Dufour, 694a Mont-Royal, Bélair 3491. 4,6

HENRI-JULIEN, 3261, propriété un étage, écurie, garage chauffé, prix 2200.00. 118-2

HENRI-JULIEN, 5000.00, 1500.00 comptant. Dufour, 694a Mont-Royal, Bélair 3491. 4,6

LAJEUNESSE, 6200.00. Trois logements, comptant 1800.00, revenus 768.00. Dufour, 694a Mont-Royal, Bélair 3491. 4,6

7500. 5 logements, 3, 6 apparts, comptant 500.00. Bélair 9328.

5 LOGEMENTS, cave cimentée, chauffage air chaud, rapporte 1,450.00 annuellement. Pour informations, York 2664J.

MAISON à vendre à bonnes conditions, à cause de départ. S'ad. 359 rue Camille, Ville S.-Pierre. 114-6

MAISON à sacrifice, située en arrière de l'église St-Paul de la Croix, rue Sauriol, 2 étages, 4 appartements, terrain 48 x 92. Conditions faciles. S'ad. 864 Sauriol.

MAISON 1 étage en brique 500.00 comptant balance conditions faciles. S'ad. 616 Beaulieu.

MASSON, 9000.00. Trois étages, comptant 1000.00, revenus 1200.00. Dufour, 694a Mont-Royal, Bélair 3491. 4,6

MONTREAL-NORD, 2500, maison deux étages, 800.00 comptant, balance comme loyer. F. Lavoie, rue Leblanc, près 45ème.

MONT-ROYAL Est, 377 à 381, 3 flats, 7 et 8 chambres, fournaise, pierre et brique solide, parfait ordre. S'ad. propriétaire. Atlantic 0928W. 115-5

NOTRE-DAME OUEST, 8000.00. Un magasin, deux logements, rev. 1020.00. Dufour, 694a Mont-Royal, Bélair 3491. 4,6

OUTREMONT—Durocher 841, flat moderne, 3 étages, 2 garages chauffés, 15,200, 6,200 comptant. S'ad. 841 Durocher. 117-3

OUTREMONT, 859 à 897 McEachran Ave., maisons neuves de 4 flats chacune et 2 garages, finis très moderne, terrain 25 x 103. Construction 25 x 90. S'ad. Armand Boileau, 859 McEachran Ave. Atlantic 2688. 116-5

PARC MOLSON, à vendre, maison de 6 pièces lambrissée en brique, chauffage à l'eau chaude, bonne cave, garage. Facilités de paiement. 6680, 31ème Avenue. 118-2

PARTHENAIS près Gauthier, 3 étages, 3 logements, façade pierre, prix 11,000, loyer 1300 facilité de paiement. Verièpe, 291 Ontario est. matin seulement. 118-2

PARTHENAIS, quartier Delorimier, 3 flats modernes. Accepterais automobile partie paiement. 2105 Mont-Royal. Amherst 6455. 116-3

PLESSIS, 3 étages près Ste-Catherine, revenu 720, prix 5,000, dont 2,500 comptant. Laframboise, 383 Viger. Soir, Cal. 3425M. 117-2

PRIX 60,000.00, revenu 8,436.00, rue Beaudry, 39 logements, 185 pieds front, règlement de succession. Petit & Petit, Limitée, 743 Mont-Royal Est. 6,10

PROPRIETE 6 logements. Deuxième Avenue, Verdun. Prix: $10,500. Revenu $1,524. par année. S'ad. au propriétaire J.-P. Girard, 1571 Ave Delorimier, tél. Bélair 8793J. 115-5

PROPRIETE 6 logements, 3 étages, construction neuve, moderne, 11,500, revenu 1,500, avec garage. Propriété 3 étages, 3 logements, construction moderne, cave, système chauffage, 7 appartements 9,800, revenu 1,200. Lalonde, 313 Galt, Verdun. 118-2

PROPRIETE rue St-Hubert avec commerce si désiré. Calumet 0483W.

PROPRIETE 3 étages, 2 logements, 1 magasin, rue commerciale, construction neuve, très moderne, cave, système chauffage, 12,000, revenu 1,500, hypothèque 7,000, 5 ans, comptant 2,000. Lalonde, 313 Galt, Verdun. 118-3

PROPRIETE de $20,000, 8 logements, vendrait $15,000, besoin d'argent. Piché, Atlantic 0194w. 118-2

PROPRIETE à vendre au mois, sans intérêt, information le soir. 63A Bromboy, York 3861F. 115-5

425 et 427 QUERBES, Duplex. Nouvelle construction, très moderne, 7 appartements chacun. Revenu $2400.00. Atlantic 1912w. 118-2

ROSEMONT, plusieurs propriétés variant de 3000 à 15000, avec 500.00 comptant et plus. Dufour, 694a Mont-Royal, Bélair 3491. 4,6

ROSEMONT, 4 logis, bon revenu. S'adresser le soir entre 7 et 8 hrs. Est 6532. 118-2

RUE Chateaubriand, 2521-2521a, à vendre, deux étages, 3 logements, bas: 8 appartements, système eau chaude, cave cimentée; 2e étage, 5 appartements avec bain; pour informations, 600 St-Valier. Cal. 5165W, pas d'agent.

RUE OXFORD près Sherbrooke, deux logements modernes, système chauffage chacun, planchers durs partout, 7 appartements, revenu 1,300.00, prix 9,000.00. Propriétaire, Bélair 2219F. 118-2

S.-DENIS, superbe propriété, 30 pds front, 5 logements, fini chêne, lumière chaque pièce, garage, bas acquéreur. A.-H. Deland, Main 2423, Cal. 1494M. 116-2

ST-DENIS près 35ème, 18 logis en bloc ou séparément, modernes et bon marché. Gohier et Bigras, Main 3220. 116-3

ST-DENIS 9500, 3 flats, 6 chambres, planchers durs. Bélair 9328.

PROPRIETES A VENDRE

ST-DENIS 1491J, 5 logements neufs, garage, système chauffage, logis pour acheteur, prendra hypothèque. Bél. 9095J. 118-2

ST-DENIS 2326 (ancien numéro) près St-Zotique, maison neuve, 5 logements, bas 8 pièces finies en chêne. Visible tous les jours y compris dimanche après-midi. Bélair 5429. 118-2

ST-HUBERT, 2365, magasin et logement, $35.00. Nap. Thibodeau, St-Jean, P. Q. 118-12

ST-HUBERT 3 étages, 6 pièces, 2 garages, sortie sur la rue, revenu 1164.00, prix 9500.00, pas d'agent. Calumet 4299M. 118-2

S.-JACQUES 269, coin 41ème Avenue, Ville S.-Pierre, près Montréal-Ouest. Terrain 54 x 85. Coin commercial, 3 magasins, quatre plain-pieds, loués très bon marché, $2,700 par année, à de bons locataires. Prix $16,500, $4,500 comptant; occasion rare. Propriétaire: Uptown 8814. 115-6

ST-JEROME, quatre logis, trois et six chambres, fournaise dans le bas, garage. Bon marché. Campeau Denis, 68 St-Jacques. Main 6467. 117-2

ST-VALIER, 2 logements modernes, 3187 St-Valier. 117-3

TETRAULTVILLE, petite maison 2 étages, finie, 100, comptant 15.00 par mois, tout 1,500. 134 Papineau. 118-2

VERDUN ave, coin, 6 logements, 4 pièces chacun, bois franc. Construction été. Revenu 1610. Assez terrain pour une autre maison, 5000 comptant. Metcalfe, York 6458. 1367a Wellington.

PROP. CAMPAGNE A VENDRE

A TETRAULTVILLE, coin Baldwin et Bellerive, cottage 7 apts, chambre de bain, avec garage, en face du fleuve. S'ad. 568 Wolfe. 118-2

CHATEAUGUAY maison bord de l'eau, beau site, vendrait bon marché. S'adresser J. G. Dubeau, No 912 St-Hubert. Tél. Est 2866. 118-2

MAISON 2 logements, 30 x 42, boutique bien installer, machines de toutes sortes, écurie, hangar, grand terrain, vendra à bonnes conditions. S'ad. Arthur et Maurice Leboeuf, St-Casimir. 114-6

STE-MADELEINE, Maison deux étages, très bien bâtie, solage ciment, dépense, hangar, électricité, grand terrain. Conditions faciles. S'ad. 1209 Gertrude. York 4019. 117-3

ST-VINCENT PAUL, 2 logements, bord de l'eau, grand terrain, construction neuve, moderne, 4,500.00. Petit, 743 Mt-Royal Est. 118-2

TERRAINS A VENDRE

A CARTIERVILLE, terrain à vendre, 40 x 165, sur le bord de l'eau, 2 minutes des chars, de l'église et des écoles. S'ad. West. 4077. 118-2

AHUNTSIC

Station Larivière. Nos terrains à $50.00, $70.00 et $80.00 chacun sont le plus grand bargain offert sur l'île de Montréal aujourd'hui, pour les raisons suivantes: 1ère, les rues sont améliorées; 2ème, un seul billet de tramway; 3ème, grand développement de pouvoir hydraulique en construction, près de la propriété; 4ième, nous vous avançons l'argent pour vos matériaux de construction que vous payez mensuellement comme un loyer. Notre bureau à la station Ahuntsic est ouvert tous les samedis et dimanches. J. A. Davis & Co. Ltd, 86 ouest, Notre-Dame. Main 4200. 4,6 F

AVENUE DES ERABLES, au sud de Mont-Royal, 4 terrains de 25' x 94', 1 terrain de 33' x 94'. $1.25 le pied. A.-G. Ross & Co. Tél. Main 0380.

A VENDRE 3ème avenue, Rosemont, lot entre murs mitoyens, bon marché. 2218 Chateaubriand.

BARGAIN, N.D.G., rue Sherbrooke coin Montclair, 78 x 155. Park Ave entre Van Horne et Bernard. A. Grisé, 6249 Sherbrooke Ouest. Walnut 4815. 117-3

BEAU terrain à Montréal Nord, près des tramways et de l'église, à vendre bon marché et à conditions faciles, très peu comptant, 5 ans pour la balance. Tél. Est 8457J. 117-3

COIN Beaconsfield et Sherbrooke, bonne place pour magasin et appts. J. P. Tremblay, Walnut 4344. 118-2

COIN Fullum et terrasse Guindon, 48 x 120; prix 3,500. S'ad. Robert, 723 Mt-Royal Est. 117-3

DESERY et Ontario, coin nord-est, 35 x 100, plus beau site pour médecin, commerce, etc. Quand la rue Desery sera ouverte jusqu'à Sherbrooke, cette rue sera la grande artère partant du fleuve. Cie Immobilière, Pte St-Charles, 481 Centre, York 1976. 118-2

DROLET, paroisse Ste-Cécile 25 x 94, cave creusée, canaux payés. Atlantic 4241w. 117-3

LYALL AVENUE

A vendre, lot No 22. Bargain. Quartier Longue-Pointe. Ecrire boîte 71, 2600 Est, Ste-Catherine. 118-2 F

MAISONNEUVE, 3 terrains, rues Cadillac, Mousseau et Desmarteaux, conditions faciles. G. Corriveau, 1508 ave de l'Eglise. Tél. York 1368w. 115-5

N.D.G. Avenue Manhattan, 5 terrains, sacrifiés pour 1,325.00, 20% comptant, termes faciles. Propriétaire, Petit & Petit, Limitée, 743 Mont-Royal Est. 118-2

ST-GERMAIN et Desery, terrain près Ontario, superficie 30 x 100, convenable pour 6 flats, plus belle partie d'Hochelaga, choix premier acheteur. Cie Immobilière Pte St-Charles, 481 Centre, York 1976. 118-2

TERRES A VENDRE

A BOUCHERVILLE, rang du lac, 26 arpents du village, bonne terre munie de toutes dépendances. Elzéar Dubois. 28,5,6,7

BELLE terre à jardinage à vendre. René Emile Dagenais, Cap Saint-Martin, comté Laval. 5,6,7,10

FERME 86 acres, à 7 milles de la ville, à louer prix raisonnable, bail longue durée pour locataire raisonnable. S'ad. 4564 Saint-Denis.

RICHELIEU. Terre à vendre ou à échanger, avec 30 vaches à lait, près des chars électriques, 16 milles de Montréal, chemin ciment, pas d'agents. S'ad. J. Capistran. 6,7,14

ROUTE nationale, L'Assomption, 135 arpents, construction moderne, beau bois, belle sucrerie, avec restaurant sur le chemin rapporte 3,500.00 clair par année, roulant complet, endroit superbe pour les touristes, les recettes du commerce augmentent toujours. Bargain 23,000.00. Petit & Petit, Limitée, 743 Mont-Royal, Montréal. 118-3

TERRE 140 arpents, bien située, près du village St Paul l'Ermite. Mme Lebeau. 114-6

VALLEYFIELD. Terre à jardinage 88 arpents, 4½ large sur rue du Marché, 20 arpents en profondeur avec beau verger, eau de l'aqueduc à la maison, à l'étable et au pâturage. Une bonne maison, forme cottage, comprenant 11 pièces et belle cave et aussi belle dépendance. Vendra d'ici au 15 mars. S'ad. à Alfred Bélanger, casier 9, Valleyfield, Qué. 3,6

BELGO CANADIAN PAPER COMPANY LIMITED

Dividende No 7 des Actions Privilégiées

Il est porté à la connaissance des actionnaires de cette Compagnie, qu'un dividende de 1¾% pour les trois mois finissant le 31 mars 1925, c'est-à-dire au taux de 7% par an a été déclaré sur les actions privilégiées, entièrement libérées et que ce dividende sera payé le 1er avril 1925, aux actionnaires enregistrés le 12 mars 1925.

Par ordre du Conseil,
A. DEHAUFFE,
Secrétaire-trésorier

Montréal, le 3 mars 1925 117-2

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées et adressées au Révérend Père Pie, de la T. S. T. de la paroisse St-Jean de Matha, de MONTREAL, seront reçues jusqu'à 5 heures p.m. mardi le 17 mars 1925, au presbytère, No 505 rue Dumas, pour la construction d'un soubassement d'église et d'un presbytère.

Les plans et devis seront visibles aux bureaux de CARDINAL & BEAUCHAMP, architectes, 26 rue St-Jacques, MONTREAL, tous les jours de 9 heures a.m. à 6 heures p.m.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumissionnaire devra accompagner sa soumission d'un chèque accepté, payable à l'ordre de la Fabrique St-Jean de Matha, de Montréal, et égal à dix pour cent (10%) du montant total de sa soumission.

Par ordre,
CARDINAL & BEAUCHAMP,
architectes.

NOUVELLE AMBASSADE

Rome, 6. — Le gouvernement italien a décidé d'élever la légation italienne à Varsovie, Pologne, au rang d'ambassade.

Si vous avez la gorge délicate

Recommandées par 10,000 médecins.

Gardez-la à l'abri des germes.

Dès que votre gorge semble être le moindrement rude ou en tout autre temps où vous êtes exposé à contracter une maladie contagieuse, commencez à lui donner un traitement antiseptique continu — et non un simple gargarisme le soir et le matin.

Les pastilles Formamint sont un antiseptique puissant, sûr et d'un goût plaisant qui détruit les germes de la gorge plus efficacement que n'importe quel gargarisme ou douche parce que: Elles gardent leur action assez longtemps pour tuer véritablement les germes.

Elles peuvent facilement s'emporter et être prises assez fréquemment pour que le traitement en soit continu.

Parlez-en à votre pharmacien.

Formamint

Pastilles germicides pour la gorge

PROFESSIONS

AVOCATS

MARSAN, G.-A., avocat, C.R., 20 Saint-Jacques. Main 1957. 284-306

MERCIER, W. F., avocat, 71A St-Jacques, Montréal. Main 8297. Bureau de soir, 743 Mont-Royal est. Bélair 9651. 94-L.M.v

BREVETS D'INVENTIONS

PIGEON & LYMBURNER, édifice Power, Craig ouest, Montréal. Main 1925. 102-306

DENTISTES

DR L'ARCHEVEQUE (Junior), 468, Parc Lafontaine, Angle Christophe-Colomb. Bélair 1201. 117-306

MEDECINS

DOCTEUR DEMERS, des hôpitaux vénériens, Londres et Paris, spécialités maladies vénériennes et complications, syphilis, guérison rapide, traitements électriques modernes, accommodations spéciales aux clients de campagne. 1075 Delorimier. Tél. Amherst 1544. 183-306

DR DORVAL, ex-assistant chirurgien de l'Université de Rome. Consultations privées, de 5 à 9 p.m. 920 Sherbrooke, près Papineau. 219-306

Dr LAMONTAGNE. Maladies vénériennes, peau, voies urinaires. 224 Saint-Denis, près Ste-Catherine. 93-26

Dr LAPORTE, spécialiste, maladies vénériennes, guérison rapide, maladies de peau, chancre, blennorragie, syphilis, cancer, rayons X, 1ère consultation gratuite. Plateau 0329. 215 Ste-Catherine, coin Bleury. 132-306

Dr OSCAR LERICHE hôpitaux Londres, Paris, Membre Société Médicale Angleterre. Eczéma, peau, maladies vénériennes. Toutes maladies secrètes, femmes, jeunes filles, maternité. Appartements pour tous cas privés. Patients traités par correspondance également, 770 St-Denis. Est 5955. 167-306

Dr ALBERIC MARIN, hôpitaux militaires vénériens, France, Angleterre, maladies de peau, voies urinaires, syphilis. Est 6958. 295 St-Denis. 221-306

Dr PREVOST, des hôpitaux de Paris, Londres, New-York, aussi hôpitaux militaires. Spécialistes. Guérison rapide. Maladies sexuelles, peau, maladies vénériennes, voies urinaires. Clinique privée, 460 Saint-Denis, coin Sherbrooke. Est 7580. 245-306

Dr TESSIER (clinique privée) peau, syphilis, gonorrhée, chancres, rhumatismes, bright, diabète. Traitements modernes, électricité. 4152 St-Denis, près Rachel. Bélair 8407. 1ère consultation gratuite. 242 706

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN

LACHINE

De la Côte St-Paul: service 15 minutes de 5.65 a.m.
De la Place d'Armes (Bureau de poste) service de
15 minutes de 5.30 a.m. à 6.00 a.m.
7 minutes de 6.00 a.m. à 8.00 a.m.
15 minutes de 8.00 a.m. à 4.30 p.m.
7 minutes de 4.30 p.m. à 6.45 p.m.
15 minutes de 6.45 p.m. à 12.00 a.m.
40 minutes de 12.00 a.m. à 12.40 a.m.
Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m.
De Lachine (Stoney Point) service de
15 minutes de 5.30 a.m. à 5.45 a.m.
7 minutes de 5.45 a.m. à 8.53 a.m.
15 minutes de 8.53 a.m. à 4.23 p.m.
7 minutes de 4.23 p.m. à 7.38 p.m.
15 minutes de 7.38 p.m. à 12.53 a.m.
40 minutes de 12.53 a.m. à 1.30 a.m.
Dernier tramway pour Lachine à 12.40

BORDEAUX — MONTREAL-NORD

De Lachine (Stoney Point) service de
10 minutes de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
20 minutes de 9.00 a.m. à 9.20 a.m.
15 minutes de 9.20 a.m. à 4.50 p.m.
10 minutes de 4.50 p.m. à 8.00 p.m.
20 minutes de 8.00 p.m. à 8.20 p.m.
15 minutes de 8.20 p.m. à 1.07 a.m.
Dernier tramway de Bordeaux à 1.07 a.m., à Ahuntsic seulement.
De Montréal-Nord service de
10 minutes de 5.35 a.m. à 8.45 a.m.
15 minutes de 8.45 a.m. à 4.45 p.m.
10 minutes de 4.45 p.m. à 7.45 p.m.
15 minutes de 7.45 p.m. à 1.15 a.m.
Derniers tramways de Montréal-Nord à 1.00 a.m. et 1.15 a.m. à Ahuntsic seulement.

ST-LAURENT ET CARTIERVILLE

Des avenues Mont-Royal et du Parc service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 5.45 a.m.
10 minutes de 5.45 a.m. à 8.40 p.m.
15 minutes de 8.40 p.m. à 12.00 minuit
30 minutes de 12.00 minuit à 1.00 a.m.
Dernier tramway pour Cartierville à 1 a.m.
De Cartierville service de
15 minutes de 5.30 a.m. à 6.30 a.m.
10 minutes de 6.30 a.m. à 9.20 p.m.
15 minutes de 9.20 p.m. à 12.40 a.m.
30 minutes de 12.40 a.m. à 1.40 a.m.
Dernier tramway de Cartierville à 1.40 a.m.

BOUT DE L'ILE

Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de
60 minutes de 5.00 a.m. à 12.00 minuit
Du Bout de l'Ile, service de
60 minutes de 6.00 a.m. à 1.00 a.m.

TETREAULTVILLE

15 minutes de 5.00 a.m. à 8.30 a.m.
30 minutes de 8.30 a.m. à 3.30 p.m.
15 minutes de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.
30 minutes de 7.00 p.m. à 12.00 minuit

POINTE AUX TREMBLES
(par Notre-Dame)

De la rue Notre-Dame et 1ère Avenue, service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 4.00 p.m.
7 minutes de 4.00 p.m. à 6.45 p.m.
15 minutes de 6.45 p.m. à 7.30 p.m.
20 minutes de 7.30 p.m. à 12.10 a.m.
30 minutes de 12.10 a.m. à 1.40 a.m.
Dernier tramway pour Pointe-aux-Trembles à 1.40 a.m.
Dernier tramway de Pointe-aux-Trembles à 2.10 a.m.
De 7.00 à 8.45 a.m. et de 4.45 à 6.15 p.m. Tramways supplémentaires à la Place d'Armes et de la Place d'Armes.
242-m,v,n

Caisses d'Emballage

demandées par The Thos. Davidson Mfg. Co., Limited, 187 rue Delisle. Téléphonez York 1492 et le charretier les prendra. 118-2 FF

LE JEU DE DAMES

No 91—Série: "LE MIROIR DES HOMMES"
Par M. E. Saint-Maurice, père.
Noirs—15 pièces.

Blancs—17 pièces.
Les Blancs jouent et gagnent.

No 92—Série: "LE MIROIR DES HOMMES"
Par M. E. Saint-Maurice, père.
Noirs—13 pièces.

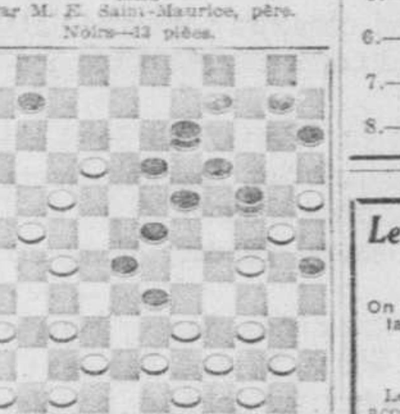

Blancs—19 pièces.
Les Blancs jouent et gagnent.

ACADEMIE ROUSSIN, VS MONTREAL-EST

Après avoir triomphé il y a quinze jours, du Laporte-Martin, champion probable de la Ligue Commerciale, le club de l'Académie Roussin se mesurera ce soir avec le Montréal-Est, champion de la Ligue Montréal-Est. Le Montréal-Est n'a perdu aucune partie de la saison et voudra sauvegarder sa belle réputation. De son côté, l'Académie Roussin prétend pouvoir lui disputer la palme. La lutte sera sûrement acharnée et les fervents du hockey peuvent être assurés d'une belle joute. La partie commencera à 8.30.

Alignement des clubs:

Académie Roussin		Montréal-Est
E. Archambault	buts	Lalonde
F. Séguin	défense	Gratton
A. Séguin	défense	Lefebvre
A. St-Jean	centres	Ranger
M. Archambault	ailes	Désy
R. Lapointe	ailes	Mathieu
E. Mongeon	substituts	St-Amour
A. Filteau	substituts	Valois
L. Charest	substituts	Lapointe

Dimanche, à 2 heures, l'Académie Roussin recevra le C. P. Verdun, et à 4 heures, le Sainte-Elisabeth se rencontrera avec le Balmoral.

L'Académie Roussin demande un bon club pour mercredi soir prochain.

UNE SOIREE POUR LES VETERANS INVALIDES DE S.-ANNE-DE-BELLEVUE

Le Club Kiwanis, sous la direction du Kiwanien Jack Wilson, donnera, ce soir, un grand concert pour les patients de l'hôpital militaire de Sainte-Anne-de-Bellevue. Les cigarettes seront gracieusement données aux patients par M. H.-C. Fortier. Un train du Pacifique Canadien quittera la gare Windsor à 6 heures 15, ce soir, portant les artistes et organisateurs du concert. Tous les Kiwaniens sont priés de s'y rendre, pour égayer nos vétérans invalides. Le programme suivant, arrangé par M. Cuddhy et les élèves de l'école Belmont, rue Guy, sera donné:

1.—Piano: M. W. Doyle.
2.—Chant: "Welcome", "The Wind", "Irish Airs"; choeur.
3.—Récitation: I love Mince Pie.
4.—Danse: "The Irish Jig"; 6 garçons.
5.—Chant: "God Bless You"; Gerald Bennett.
6.—Chant: "Just Laughing"; Douglas Harney.
7.—Joute de boxe: James Brady et Alex. Génois.
8.—Chant: "When Irish Eyes are Smiling"; Chas. Finnegan.
9.—Récitation: "The Lie"; Stephen Gannon.
10.—Solo de cornet: le jeune J. French.
11.—Chant: "The Fiddler", "The Traffic Cop"; choeur.
12.—Piano: J.-Leslie Kelly.
13.—Joute de boxe: les frères Bennett.
14.—Chant: en costume, "The Wedding"; Mlle Rose Harney et M. Ernie Mundey.
15.—Récitation d'ensemble: "The Baseball Pitcher"; 6 garçons.
16.—Danse en costume: Mlle Power.
17.—Récitation: "The Frenchman and the Flea Powder"; Gerald O'Neil.
18.—Joute de boxe: deux poids-lourds.

Les gaz dans l'estomac sont dangereux

On recommande l'usage journalier de la magnésie pour avoir raison des dérangements causés par la fermentation des vivres et de l'indigestion acide.

Les gaz et les vents dans l'estomac, accompagnés de cette sensation de lourdeur et de gonflement après les repas, signifient de façon presque certaine la présence d'acide chlorydrique excessif dans l'estomac, créant ce qu'on appelle "l'indigestion acide".

Les estomacs acides sont dangereux parce que trop d'acidité irrite la membrane délicate de l'estomac, conduisant souvent à la gastrite, accompagnée de sérieux ulcères de l'estomac. Les vivres fermentent et surissent, créant les gaz affligeants qui dilatent l'estomac et nuisent aux fonctions normales des organes vitaux internes, affectant souvent le coeur.

C'est la plus grande des folies de négliger une condition aussi sérieuse ou de la traiter avec des moyens digestifs ordinaires, qui n'ont aucun effet neutralisant sur les acides de l'estomac. Au lieu de cela, procurez-vous à n'importe quelle pharmacie quelques onces de Bisurated Magnesia et prenez-en une cuillerée à thé dans le quart d'un verre d'eau aussitôt après les repas. Cela expulsera immédiatement du corps les gaz, les vents et les gonflements, purifiera l'estomac, neutralisera l'excès d'acide et préviendra sa formation, sans aigreur ni douleur. La Bisurated Magnesia (en poudre ou en pastilles—jamais en liquide ni lait) n'est nullement nuisible à l'estomac, est peu coûteuse à prendre et c'est la meilleure forme de magnésie pour l'estomac. Elle est employée par des milliers de personnes qui savourent leurs repas sans plus de crainte de l'indigestion.

INTERNATIONAL DRUGGISTS and CHEMISTS LABORATORIES INC., LONDON, ONT.

UNE MISE AU POINT

M. Wilfrid Piquette, autrefois de Joliette, et demeurant actuellement au No 767 avenue Delorimier, n'a jamais été à l'emploi de la Commission des liqueurs comme agent, et n'a jamais fait pour elle aucun service de quelque nature que ce soit.

Les PETITES annonces dans la "Presse" rapportent de GRANDS bénéfices. Servez-vous-en!

Tremblements de terre

La plupart des gens ne désirent pas en ressentir plus d'un durant leur vie. Il en est de même pour le savon: maintes femmes n'emploient qu'un savon pour toutes les fins—"YOTO", le savon pour la soie et la laine—et le trouvent excellent pour tous les genres de blanchissage. 3 paquets 25c chez votre épicier.

Instituteurs, Etudiants, Artistes, Gens de Bureaux et de Profession

(Section Spéciale pour Dames)

VOYAGES EN A PRIX D'ECONOMIE **EUROPE**

par des navires du Pacifique Canadien qui partiront de Montréal les 1er et 29 juillet.

24 jours toutes dépenses comprises **$250.00**

38 jours toutes dépenses comprises **$325.00**

Pour autres renseignements s'adresser à Hone's Tours Inc., 95 rue S.-Jacques ou à n'importe quel agent du chemin de fer Pacifique Canadien.

PACIFIQUE CANADIEN

SES SERVICES COUVRENT LE MONDE

Marlborough-Blenheim

"L'hôtel qui a l'atmosphre du foyer domestique"

Plan américain et plan européen

Site central avec deux blocs de façade sur l'océan.
Particulièrement intéressant durant

La Grande Saison du Printemps à Atlantic City

Janvier à Mai inclusivement.

Bains de ressac, golf, équitation, chaises roulantes, jetées, théâtres, cinéma et une infinité d'autres amusements. Radio par le poste W.P.G.

Sous la direction des propriétaires : Josiah White & Sons Co.

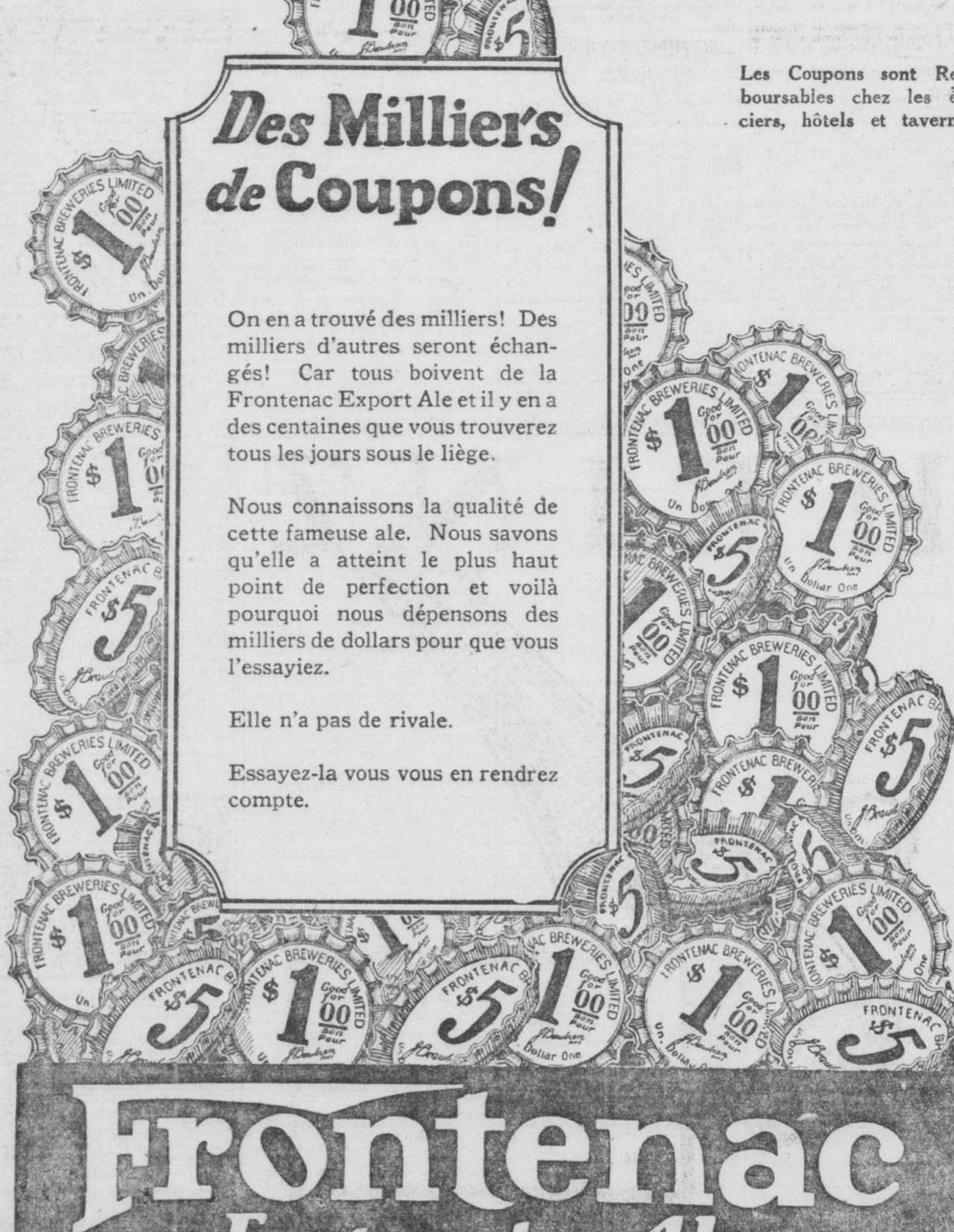

Des Milliers de Coupons!

On en a trouvé des milliers! Des milliers d'autres seront échangés! Car tous boivent de la Frontenac Export Ale et il y en a des centaines que vous trouverez tous les jours sous le liège.

Nous connaissons la qualité de cette fameuse ale. Nous savons qu'elle a atteint le plus haut point de perfection et voilà pourquoi nous dépensons des milliers de dollars pour que vous l'essayiez.

Elle n'a pas de rivale.

Essayez-la vous vous en rendrez compte.

Les Coupons sont Remboursables chez les épiciers, hôtels et tavernes.

Frontenac Export Ale

NOUVELLES DE NOS VILLAGES

MARIEVILLE

La retraite pascale est prêchée ici par un Dominicain.

—Un commencement d'incendie a éclaté ici chez M. Victor Benoit, épicier.

TROIS-PISTOLES

Un triduum a été prêché ici par le R. P. Prospère.

—M. le curé Pelletier, parti pour Terre Sainte, s'est fait remplacer par M. l'abbé J. Dumas, ancien curé de Montmagny.

—M. le curé D'Auteuil, de Sainte-Françoise, est passé au presbytère.

SAINTE-MADELEINE

Le mariage de M. Armand Rousseau, de Saint-Victor, Sask., avec Mlle Rose-Alma Bienvenue, de cette paroisse, a eu lieu ces jours derniers. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le curé de cette paroisse. Le chant a été fait par M. Alp. Poirier, Mlles Françoise et Jeanne Guertin et Mme Alphonse Poirier. L'orgue était tenu par M. Letourneau. Après la cérémonie, il y eut réception à la demeure de M. et Mme N. Bienvenue. Au retour de leur voyage de noces dans la province de Québec, les nouveaux époux habiteront à Saint-Victor, Sask.

PETITE MATANE

A l'Académie Préville le euchre annuel pour les parents des élèves a eu lieu. Il y eut distribution de plusieurs beaux prix et M. le vicaire Charles-Hector Lepage et M. J.-A. Harrison, ont été les heureux gagnants des premiers prix pour les hommes et Mlle Marguerite Philibert a gagné le premier prix des dames. Un goûter a été servi par Mlles Juliette et Ida LeBel et Yvette Desrosiers. Il y eut chant, musique et déclamation.

—M. et Mme Georges Dionne, de l'Ile Verte, ont passé ici quelques jours chez leur père, M. Louis Tremblay, puis sont retournés dans leur foyer.

—Mlle Ida LeBel, de Saint-Octave, est venue chez sa tante, Mme D.-L. Préville.

—M. Lambert Saint-Louis est décédé à Québec, à l'âge de 44 ans. Il était le gendre de M. et Mme Otis de cette paroisse.

SAINTE-MONIQUE-DE-NICOLET

Mmes Joseph Descoteaux et Arsène Descoteaux, ont fait une promenade à Drummondville, chez M. Philippe Lupien.

—M. et Mme Laurent Pinard, de Trois-Rivières, sont venus ces jours derniers chez M. Evariste Pinard.

—M. et Mme Maurice Lupien, de Trois-Rivières, sont venus en promenade chez MM. Hermène Cardrand et Omer Girard.

—En visite chez M. Antonius Pinard ces jours derniers : MM. et Mmes Henri et Pierre Houlé, de Sainte-Perpétue; Léon Farly, de Saint-Zéphirin, ainsi que Mlle Cécile Camirand, de Sainte-Brigitte.

—Mlle Alma Guimond est de retour d'une promenade à Montréal, chez sa soeur Mme Emile Chicoine.

—M. et Mme Amédée Gamache, du Cap Saint-Ignace, sont venus ces jours derniers, chez M. Amédée Guimond.

—MM. Albert et Maurice Julien, de Trois-Rivières, ont été ici les hôtes de M. Pinard.

—M. Joseph Hébert, de Saint-Valère, est venu dans la famille Beauchemin.

—M. et Mme Nestor Lupien, de S.-Zéphirin, sont venus chez M. Joseph Guérin.

PIKE RIVER

Mme veuve N. Smith a passé quelques jours à Montréal.

—MM. Conrad et Aurèle Duquette sont allés, dernièrement à St-Albans, Vt.

—M. J.-A. Molleur, de Montréal, est venu chez M. Régis Molleur.

—Mlle Ozélia Guertin, de Saint-Ours, est venue en promenade chez ses soeurs Mmes Oscar et Alfred Desranleau.

—Mlle Bernadette et M. Marc.-L. Rhéaume ont passé le dimanche gras à Bedford, chez Mlle Antoinette Nadeau et M. Mme notaire Fortin.

—M. et Mme Lachance, de Bedford, sont venus chez M. Hertel Rocheleau, dernièrement.

—M. et Mme E. Brouillette, de Farnham, ont visité ici M. Oscar Desranleau.

—Mme Louis Dagesse, de Winooski, Vt, est venue ces jours derniers chez son père, M. Alfred Bllodeau et chez M. Joseph Dagesse.

—M. Armand-L. Boudreau, de S.-Albans, Vt., a été l'hôte de Mlle Bern. Rhéaume.

M. Marc.-L. Rhéaume a passé quelques jours à Burlington et Winooski, Vermont.

—Mme T. Grondines est à Montréal.

—M. Alphérie Tougas, d'Essex Jct., Vt., est venu en visite chez ses frères.

FOSTER

—Le toit de la salle Pavillon, appartenant à M. Alex. Menard, a été défoncé à la suite d'une tempête de neige.

—M. Paul-Emile Benoit était malade ces jours derniers.

—M. Joseph Doucet, de Saint-Paul, Alberta, en voyage ici, à Shawinigan, à Trois-Rivières, à Montréal, est allé ensuite à Saint-Joseph de Makinac, chercher sa vieille mère, Mme veuve Zéphirin Doucet, qu'il a ramenée ici chez M. Paul Doucet. M. Joseph Doucet est retourné en Alberta. Il n'était pas venu depuis 9 ans.

—M. et Mme Jos. Bourbeau et Mlle Yvette Bourbeau ont visité M. et Mme Weller Potvin, à South Stukley.

—Le dimanche gras il y a eu réunion de parents et d'amis chez M. et Mme Jos. Dionne. On remarquait : MM. et Mmes Stanislas Beauregard, Weller Gagné, Oslas Beauregard, Arthur et Aurore Beauregard, tous de Waterloo; MM. et Mmes Eucharist Beauregard, Georges Beauregard, Mlles Bernadette et Jeanne Beauregard, de Frost Village, M. et Mme Jos. Bourbeau, Mlle Yvette Bourbeau, de Foster. Il y eut partie de cartes et à minuit le réveillon a été servi.

—M. Léo Bourbeau est allé à Farnham ces jours derniers.

—M. Paul Doucet et son frère M. Joseph Doucet, ont visité à Knowlton M. Georges Larocque.

SAINTE-ADELE

Etaient au presbytère ces jours derniers : MM. les abbés E.-T. Maréchal, curé de Saint-Ambroise-de-Montréal; H. Lachapelle, curé de S.-Emile; E. Goyer, de S.-Sauveur; C.-H. Robillard ainsi que Mlle Marguerite-M. Robillard, de Sainte-Thérèse.

—Le cercle Lesage a donné un euchre qui a rapporté $100.00.

—Mlles Clarisse et Cécile Corbeil, du presbytère de Saint-Ambroise, sont venues dans leur famille, ces jours derniers.

—Mlles Marie-Louise Coallier et Jacqueline Maisonneuve, sont aussi venues dans leur famille.

—Ces jours derniers a eu lieu le mariage de M. Jos.-Adélard Sarazin avec Mlle Laura Fournier, de Montréal. M. Victor Fournier accompagnait sa fille et M. Joseph Sarazin servait de témoin à son fils.

—M. J.-H. Beauchamp a loué ses maisons d'été à MM. Henri Bourassa, Dr Laurin et M. Coursol.

—M. et Mme Eusèbe Nolin sont allés à la ville ces jours derniers.

—M. Mathias Longpré a été engagé comme secrétaire-trésorier de la municipalité du village et de la commission scolaire.

—MM. A. Boyer et J.-E. Julien, de Saint-Jérôme, ont été de passage.

—M. Treffié Quevillon, de Mont-Rolland, est revenu demeurer dans sa maison du bas du village.

—M. le curé J. Lesage est allé à Sainte-Marguerite et à Saint-Sauveur, ces jours derniers.

GORE

—Mme A.-M. Cooke et sa petite fille Patricia, de Melbourne, ont été de passage chez Mme Richard Desjardins.

—Mlle Rosa Gauthier, des Etats-Unis, a visité ici ses cousines, Mlles Florida et Lydia Surprenant.

—Mlle Marian Husk est retournée au couvent de Sainte-Martine après avoir passé ici deux mois chez ses parents, M. et Mme Ben Husk.

—M. Royal Walker est allé à Sherbrooke ces jours derniers.

—Elton, de Richmond, a été de passage ainsi que M. J.-A. Thibodeau, de Québec.

—M. et Mme F. Mixon est allée à South Durham ces jours derniers.

—Mme R. Desjardins est allée à Acton ces jours derniers.

—Mlle Yvonne Poirier est retournée à Richmond.

—M. et Mme Henri Poirier sont allés à Victoriaville ces jours derniers.

—M. et Mme Bertrand Stimson ont pris part à une audition de radio chez M. R. Desjardins, ces jours derniers.

—Mlle L. Banfield, de Richmond, est venue chez sa soeur, Mme G. Randlett.

—M. Josaphat Cloutier, de Kingbury, est venu chez M. A. Surprenant.

—Mlle Olive Stimson était malade ces jours derniers.

—M. Ben Husk s'est fait installer un radio.

—Mlle Antoinette Deslauriers, de Lisgar, a visité son frère M. Sem Deslauriers, à Danby.

—Mlle Juliette Deslauriers, de Danby, a visité sa tante Mlle Antoinette Deslauriers, à Lisgar.

—Mme Aimé Demers, de Lisgar, est allée à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

—M. Lindsay Bogy, de Montréal, a visité sa mère, Mme R. Bogy, Lisgar.

—Les funérailles de Mme Xavier Brasseur, née Addaffe Robillard, ont été célébrées à Sainte-Marie chez sa fille, Mme Lussier, à l'âge de 93 ans, ont eu lieu à Sainte-Marie d'Ely. La défunte laisse trois fils: André, Xavier et Pierre Brasseur, trois filles, Mmes Louis Lussier, née Adélaïde, Hormidas Dumoulin, née Adéline, Wilfrid Lapierre, née Victoria. Parmi ceux qui assistaient aux funérailles, on remarquait: Adélard Brasseur, Barthélemie Lussier, Stanislas Lussier, de Montréal, André Brasseur de Sainte-Christine, Mlle Marie Lussier, de Montréal.

SAINT-PIERRE-DE-SOREL

Ces jours derniers une soirée a eu lieu chez M. Narcisse Caplette. Il y avait plus de soixante invités.

—Mme Auguste Landry, de New Haven, Conn., après avoir passé quelques jours ici chez M. Olivier Caplette, est retournée dans sa famille. Elle a aussi visité quelques parents à Montréal. Mme Landry n'était pas revenue au Canada depuis 47 ans.

—M. Olivier Caplette est de retour d'une promenade à Montréal.

—M. et Mme Napoléon Caplette, de Montréal, ont fait une promenade à Bridgeport, Conn., où ils ont assisté aux noces d'argent d'un de leurs parents.

—Mlle Joséphine Champigny, institutrice de l'école No 1, a passé les jours gras dans sa famille à Saint-Aimé.

—M. Isidore Cournoyer, de Plainfield, Conn., est décédé. Il était le frère de Mme Olivier Caplette.

—M. Joseph Quéry a démissionné comme commissaire d'école.

—Un nombreux groupe d'amis ont passé la soirée chez M. Edward Tucker, ces jours derniers. Il y eut chant, déclamation, musique et danse. Un goûter a été servi.

Parmi les personnes présentes, on remarquait : M. et Mme Joseph Lemoine, M. et Mme Delphis Lemoine et leur fille, Mlle Yvonne Lemoine, Mme Pierre Leduc, M. Adélard Leduc, Mlle Mary-Jeanne Tucker, MM. Zéphirin et Hervé Larochelle, M. Louis Cournoyer, Mme Naz. Poirier et ses trois filles, Mlles Marie-Louise, Béatrice et Germaine Poirier, M. Cléophas Lemoine et sa soeur, Mlle Orise Lemoine, M. Alcide Poirier, Mme Paul Larochelle, M. Joseph Caplette, M. Adélard Aussant, son fils, M. Ovide Aussant et sa fille Mlle Yvonne Aussant, M. J.-B. Plasse, et ses soeurs Mlles Marie-Louise et Maria Plasse, Mme Joseph Cournoyer, M. Rosario Peloquin et sa soeur, Mlle Aurore Peloquin et M. A. Salvas, tous de S.-Robert; de Sorel : MM. B. Lafrenière, D. Peloquin, H. Gauthier, P.-C. Paulet, G. Guévremont, G. Larivière, C. Gallen, A. Lavallée, H. Chapdelaine, W. Côté, N. Chevalier et Léa Larochelle, ainsi que Mlles E. Béliveau, B. Boucher, A. Houle, G. Chapdelaine, L. Mongeau, A. Robitaille, A. Blais et R. Robitaille, ainsi que M. et Mme A. Côté et Mme Joseph Ethier, de Saint-Pierre-de-Sorel; M. Narc. Caplette et son, M. Henri Caplette, ainsi que M. Evariste Peloquin, violoniste, qui a été fort applaudi au cours de la soirée.

—Est décédé, M. Pierre Cournoyer, époux de Geneviève Cournoyer.

—M. Georges Robidoux, décédé à Trois-Rivières, a été inhumé ici.

Mme Louis Lamothe, de Plainfield, Conn., est venue en promenade chez son frère, M. Pierre Peloquin.

—M. Pierre-G. Lavallée, des Etats-Unis, est arrivé ici avec sa famille pour demeurer. M. Lavallée est propriétaire d'une scierie à Jonction Bellevue.

—M. Félix Lemoine a été réélu maire.

VALCOURT

Une soirée a eu lieu au couvent sous le patronage de la ligue du Sacré-Coeur. Elle était donnée au profit des oeuvres paroissiales. M. l'abbé Etheir, curé de la paroisse, était présent avec MM. les abbés Ledoux, vicaire, Gervais, de Racine, et Robin, de Laurencville. On a joué au euchre, puis un programme musical a été exécuté par les dames et jeunes filles du village avec le concours de M. René de Cotret. Les prix ont été gagnés comme suit : 1er prix de dames, par Mlle Amanda Boisvert; le 2e prix, par Mlle Annette Bernier, le 3e prix, par Mlle Léa Beaudry; le 1er prix des hommes, par M. Donat Labrecque; le 2e, gagné par M. Louis Dupaul; le 3e, par M. Alexis Catudal. Raflée, une berceuse a été attribuée à M. Jos. Roussin. Dix autres cadeaux tirés au sort ont été gagnés par MM. Théodore Boisvert et Treffié Bombardier.

Le concours pour la vente d'une statue du Sacré-Coeur a donné le résultat suivant : les deux candidates en lice étaient Mlles Rosa Boisvert et Marie-Jeanne Dupaul. Mlle Boisvert a rapporté $80.60, soit $11.00 de plus que sa concurrente. Elle a mérité un $5.00 en or.

Le prix d'assistance, $5.00 en or, a été gagné par M. René de Cotret qui avait offert ce prix. La recette nette de la soirée a été $256.30.

—M. et Mme Octave Bissonnette ont vendu leur maison à M. Henri Balthazar.

—MM. et Mme Bissonnette s'en vont bientôt demeurer à Montréal.

—Mme Georges Cousineau est allée à Saint-Hyacinthe ces jours derniers en visite chez sa fille soeur Cousinault, à l'Hôtel-Dieu, et son fils, Pierre-Paul, élève du séminaire.

—M. Maurice Millette, de Danville, a été de passage.

—De passage ces jours derniers, M. Jean Pellerin, de Princeville; M. Routhier, de Sherbrooke; M. Boucher, de Montréal; M. Talbot, de Montréal.

—Mme veuve Télesphore Fontaine, de Montréal, a visité ici sa mère, Mme Saint-Onge, et sa soeur Mme A. Fontaine.

—Mme A. Fontaine est allée à Sherbrooke ces jours derniers.

—Un groupe d'amis sont allés chez M. Joseph Robin ces jours derniers. Ils y ont passé la soirée. Parmi les personnes on remarquait : M. J.-O. Boisvert, M. C.-Auguste Emond, MM. Lionel et Victor Cousinault, Mlle Albertine Quintal, Mlle Rosa, Amanda, Aurore et Palma Boisvert, Mlle Eugénie Houle, M. et Mme Oct. Archambault, M. et Mme Emile Robin.

—M. et Mme Charles Fournier, nouveaux mariés, ont passé quelques jours au presbytère de Valcourt pour visiter leur mère, Mme Fournier. A l'occasion de cette visite il y a eu une soirée. Les invités étaient : M. et Mme Phédime Langlois, M. et Mme Albert Houle, Mlle D. Authier, Mme A. Fontaine.

—M. Wilfrid Houle et M. et Mme Théophile Dupont sont allés à Winsord, ces jours derniers.

—M. Armand Daignault, de Montréal, a été ici l'hôte de son oncle, le Dr Archambault.

—Paul Charbonneau, enfant de M. et Mme J. Charbonneau, est à l'hôpital.

ARTHABASKA

M. Gustave Picher est de retour d'un voyage à Nicolet.

—M. et Mme Wilfrid Girouard ont passé quelques jours à Montréal.

—M. Joseph Labbé, de Coleraine Station, est venu visiter sa fille, Mme McCarthy, malade à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

—M. Donat Houde, fils de M. Albert Houde, a épousé ici Mlle Marie-Louise Denault, fille de M. Louis Denault. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Elphège Houde, frère du marié. M. Houde servait de témoin à son fils et M. Denault, à sa fille.

—Mlle Annette Gendreau est revenus d'une promenade à Victoriaville.

—M. A. Baril, d'Abitibi, est venu visiter ses enfants à l'orphelinat de cette ville.

—M. l'abbé Elphège Houde, du séminaire de Nicolet, est venu en visite chez son père, M. Albert Houde.

—M. Poirier, de Walkers Cutting, était chez M. F.-X Labbé ces jours derniers.

—Mme Ovide Lemieux est allée à Montréal.

—M. Cyrille Hudon est allé à Notre-Dame-de-Ham ces jours derniers.

—Mme Maurice Pepin, de Warwick, a visité ici son père, M. Adélard Maheu.

—Sr Saint-Thècle, supérieure des Dames de la Congrégation, a passé quelques jours à Montréal.

—Mme Alfred Proulx, de Victoriaville, a passé quelques jours ici chez Mme Gustave Picher.

—Le Dr Henri Bécotte est de retour d'un voyage à Québec.

—Mlle Joséphine Hardy est allée à Québec ces jours derniers.

—M. J.-V. Marceau est allé à Drummondville ces jours derniers.

—Mme Casgrain, de Saint-Aubert, est venue en promenade chez sa soeur, Mme Gustave Baril.

—M. Adélard Picher est revenu de Princeville où il a visité son frère, M. Adolphe Picher.

—M. Honoré Girouard, de Drummondville, a visité ici son père, M. J.-E. Girouard.

—M. et Mme J.-E. Hudon ont fait une promenade à Ham Nord.

—M. et Mme Hercule Bergeron, de Warwick, sont venus chez Mme Amédée Bergeron.

—M. Alfred Croteau et son fils Gédéon, d'Holyoke, Mass., ont visité ici M. Télesphore Croteau.

—M. J.-B. Prince, de Shawinigan Falls, a été de passage chez M. Désiré Houle.

—M. et Mme Joseph Rochefort sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis. Ils ont passé quelques jours chez Mme Willie Croteau et retourner ensuite à Saint-Cyrille-de-Wendover.

—Mme Hector Beauchesne est revenue d'une promenade à Montréal.

—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Sinaï Daigle, née Rosanna Letire, décédée après une longue maladie. Elle laisse son mari et plusieurs enfants. Elle était âgée de 58 ans.

—Mlle Marie Saint-Pierre et Mme D. Saint-Pierre, sont allées à Kingsey Falls, ces jours derniers.

—M. Gilles Pepin, de Warwick, après avoir subi une opération à l'hôpital de cette ville, est retourné chez lui.

—Mlle Ricard, de Grand'Mère, a passé quelques semaines chez Mlle Marie Boucher.

SAINT-ROCH-SUR-RICHELIEU

Les RR. PP. Séguin et Dionne, rédemptoristes de Sherbrooke, sont venus prêcher une retraite.

—Mme R. Lacroix, institutrice officielle du gouvernement de Québec, et Mlle Germaine Cormier, de Contrecoeur, ont visité ici Mme J.-B. Dupuy.

—M. et Mme Eugène Lafleche, d'Adam's, E.-U., sont venus en promenade chez M. Philippe Lafleche.

—M. Alphonse Roy, des E.-U., a été ici l'hôte de Mlle Claudia Duhamel.

—M. et Mme Larose, de Verchères, ont passé quelques jours ici chez M. Omer Péloquin.

—Mme Sergius Duhamel, est allée ces jours derniers à Saint-Joseph de Sorel, chez sa fille, Mme Dieudonné Péloquin.

—Mme veuve Jos. Giard et sa famille sont allés demeurer à Laprairie.

—Mme Edmond Roy reçu quelques parents et amis à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Ed. Roy. Présents : M. et Mme Jos. Roy, M. et Mme T. Péloquin et leur fille Marie-Reine, MM. Omer Péloquin, Alfred Dufault et Auguste Perron, de Saint-Roch. M. et Mme Aréène Roy et leurs fils Maurice et Laurier, M. et Mme Nap. Biertz et leurs filles Marie-Anna et Dolorès, MM. Léopold, Armand, Ovide, Wilfrid, Carmel Biertz. M. et Mme Eucher Perron, Mlles Léona et Cécile Piché, M. Carolus Chrétien, Mlle R.-Anna Jones, tous de Contrecoeur, M. et Mme Auguste Lecours, de Sainte-Victoire.

—Ces jours derniers eu lieu le mariage de Mlle Gertrude Gravel avec M. Donat Duhamel. M. Arc. Gravel accompagnait sa fille, et M. Art. Duhamel servait de témoin à son fils. Le R. P. Duhamel, frère du marié, a fait une allocution et béni le mariage, assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé Clément Berthiaume, curé de Saint-Sulpice, et de M. l'abbé Richard, vicaire à Saint-Ours. Pendant la grand'messe un programme musical a été exécuté par M. J. Charpentier, E. Bertrand, Georges Mathieu, D. Potvin, O. Vouvier. Deux cantiques, composés par Mlle R.-H. Mathieu, organiste, de Saint-Ours, ont été chantées par Mlles Antoinette Duhamel et Marie-Anna Allard, Yvonne Lagrade, Berthe Duhamel et Marie-Ange Péloquin. Après la cérémonie il y eut réception chez le père de la mariée. Au nombre des invités, on remarquait : le R. P. Duhamel, C.S.V., de Lauzon, MM. les abbés Clément et Arthur Berthiaume, oncles de la mariée, MM. et Mmes Arthur Duhamel, Alphonse Gravel et Alcide Duhamel, Mme Raphaël Duhamel et Mme veuve P. Martin, de Saint-Roch, MM. et Mmes Adélard Pérodeau, de Saint-Ours, Xavier Dansereau, de Verchères, Ovila Berthiaume, Mme Arcidas Berthiaume, de Contrecoeur, MM. et Mmes Albert Duhamel, Joseph Bourgeois, de Saint-Antoine, Rosaire Martin, J.-B. Duhamel, Mlles Germaine et M.-Ange Duhamel, Cécile Saint-Jacques et M.-Anna Allard, de Saint-Roch, Thérèse, Berthe, Malvina, Marie-Ange, Anne-Marie et Marguerite Berthiaume, de Contrecoeur, Diana et Germaine Leclerc, et M. Arthur Leclerc, de Saint-Bernard, MM. Albert, Paul, Conrad, Joseph, Euchère Clément, Jean-Marie, Charles-Edouard et Jos.-Arthur Berthiaume, de Contrecoeur, Phillas Berthiaume, de Montréal, Ignace et Albert Saint-Jacques, Philémon et Louis-Philippe Duhamel, Hercule Gravel, Georges Dupré et Odélard Lavallée, de Saint-Roch.

QUATRE GENERATIONS

1.—M. NARCISSE DUPONT, 83 ans; 2. M. ALCIDE DUPONT, son fils, 52 ans; 3.—M. ALCIDE DUPONT, 29 ans, son petit-fils; 4.—ALCIDE DUPONT, 9 ans, son arrière-petit-fils, de Montréal.

FEU M. O. JANELLE

(Du correspondant de la PRESSE)

Feu M. J. GAGNON

Drummondville, 6.—M. Ovide Janelle est décédé à l'âge de 72 ans. Il avait été pendant plusieurs années maire de la municipalité du canton de Grantham. Il laisse son épouse, née Délima Bergeron, trois filles, Mmes Zéphir Grisé, Wilfrid Gadbois, de Biddeford, Me., et Joseph Racine.

Les funérailles ont eu lieu à Drummondville, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par l'abbé Geo. Melançon, curé de la paroisse et le service fut chanté par l'abbé E. Poirier, assisté des abbés Melançon et Laurendeau, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Alfred et Eldéric Grisé, petits-fils du défunt et Joseph et Wilfrid Janelle, ses neveux.

Dans le cortège on remarquait HH. Alfred Barnabé, E. Malihot, E. Grisé, Z. Grisé, L. Grisé, A. Janelle, M. Bergeron, D. Généreux, A. Courchesne, R. Lemire, G. Dumaine. La famille a reçu beaucoup de marques de sympathies.

LA CRIMINALITE

Paris, 6. — Il est dit que la criminalité d'un pays augmente en raison directe de la quantité d'alcool qu'on y consomme.

Les PETITES annonces dans la "Presse" rapportent de GRANDS bénéfices. Servez-vous-en!

ARRIVEE D'HIER A MONTREAL ---
Toute Une Quantité de Cabinets de Cuisine "SELLERS"

Pour distribution immédiate dans des centaines de foyers montréalais

Naturellement toutes les ménagères sont intéressées, mais seulement celles qui se décideront promptement pourront acheter un véritable cabinet de cuisine "Sellers" à prix spécial et aux avantages exceptionnels de notre vente.

DEMONSTRATION à notre REZ-DE-CHAUSSEE à 9 heures DEMAIN MATIN

10 Beaux Réceptacles en verre fournis avec le Cabinet "SELLERS"

Avec chaque Cabinet nous donnons 31 articles d'EPICERIE d'Excellente Qualité

CE QUE TOUTE MENAGERE DEVRAIT SAVOIR

Concernant le CABINET de Cuisine "SELLERS"

UN CABINET DES PLUS MODERNE

Ne manquez pas cette chance d'acheter le meilleur cabinet de cuisine au monde. Les uns sont blancs, d'un blanc immaculé en émail pur—les autres sont d'un chêne huilé à l'épreuve de la fumée, de la vapeur et des taches. Tous possèdent les fameuses caractéristiques du Sellers, dont voici quelques-unes:

Boîte à fleur s'abaissant automatiquement.
Etagère glissante automatique.
Table glissante avec tiroirs.
Table en porcelaine blanche à l'épreuve des taches.
Roulettes à l'épreuve des fourmis.
En tout 15 fameuses caractéristiques.

UNE AIDE MERVEILLEUSE

En plus d'être commode un cabinet de cuisine aide merveilleusement à alléger le fardeau de l'entretien d'une cuisine. Comme avec un cabinet Sellers tout est à portée immédiate, le travail de la cuisine devient moins embarrassant. Madame! voilà votre chance d'acquérir le moyen merveilleux qui conservera votre santé et votre jeunesse.

Illustration et Liste détaillée des 31 Excellents Articles d'Epicerie

Articles d'EPICERIE qui vont dans votre maison avec le Cabinet "SELLERS"

DONNES GRATIS avec chaque Cabinet "SELLERS"

Liste des Epiceries Données avec chaque Cabinet

1 boîte d'empois Linet, 1 bidon d'huile Mazola, 1 boîte Corn Starch Canada, 1 boîte sirop de blé-d'Inde "Canada", 1 savon Barsalou, 1 paquet de Flocons de Velours Barsalou, 1 boîte de Poudre Barsalou, 1 chaudière de Graisse Gunn's, 1 boîte de Corn Beef Gunns, 1 bouteille d'essence de Vanille Victoria, 1 boîte de café Victoria, 1 boîte de lessive Gillets, 1 boîte de poudre à pâte Magic, 1 boîte de soda à pâte Magic, 1 paquet de Macaroni Hirondelle, 1 boîte de Cocoa Walter Baker, 1 boîte de chocolat Walter Baker avec livre de recettes, 1 boîte de biscuits Sommor, 1 boîte de Son Kelloggs, 1 boîte de lait Carnation, 1 boîte de fleur d'avoine Robin Hood, 1 boîte de sel Sifto, 1 Savon Fels Naphta, 1 bouteille d'Olives Club House, 1 boîte de Thé Victoria, 7 lbs, Fleur Regal, 1 boîte de poli à poêle Coddards, 1 bouteille Katchup Clark, 1 boîte de soupe Clark, 1 boîte de Pâté de Viande Clark, 1 livre de recettes Clark, 1 tube de pâte à dents Carega, 1 boîte d'onguent Zam-Buk, 1 bouteille de Brillantine Edwards, 1 boîte d'Harlem Edwards.

SEULEMENT

$1.00 UNE PIASTRE COMPTANT $1.00

comme premier paiement

Place un Cabinet de Cuisine "SELLERS" dans votre cuisine ainsi que les 31 articles d'épicerie.

La Vente Commence Demain (Samedi) à 9 a.m.

N. G. Valiquette LIMITEE

471-477 STE. CATHERINE EST.

LE GRAND PALAIS DE L'AMEUBLEMENT

HEINZ

UNE DES 57 VARIETES — COMBIEN EN CONNAISSEZ-VOUS ?

Avez-vous déjà comparé le goût d'une tomate fraîche avec celui d'une tomate cueillie depuis une semaine?

Le ketchup Heinz a ce goût de tomates cueillies le matin, et de fait il s'écoule moins d'un jour du moment où le fruit est cueilli à celui où il est transformé en ketchup et embouteillé.

Ketchup aux tomates

(Tous les produits de tomates Heinz vendus au Canada sont emballés au Canada)

PENMANS RECULE A 145 ---- ATLANTIC SUGAR S'ELEVE A 26

A la Bourse des MINES

Cours fournis par Mount Co. Limited, courtiers en mines, Montréal.

Valeurs.	Offre.	Dem.
Atlas	4½	4¾
Argonaut Gold	33	39
Baldwin	5⅜	5½
Beaver Consolidated	33	33¾
Bidgood	11½	11¾
Buckingham	4⅞	5
Castle Tretheway	83	84
Clifton-Consolidated	19½	21
Coniagas	1.99	..
Cons. West Dome	18	18¼
Crown Reserve	44¼	44½
Dome Mines	15.80	16.10
Gold Dale	20¾	21¼
Hattie Gold M. Ltd.	1⅜	1¾
Hollinger Cons.	14.45	..
Indian	10½	11½
Keeley	2.02	..
Kirkland Lake	45	46
Lake Shore M. Ltd.	5.75	5.80
La Rose	43	43½
Lorrain	17½	17¾
McIntyre	17.85	18.95
Moneta	15¾	16
McKin Dar. Savage	36	36¼
Nipissing	6.25	6.45
Mining Corp. of Can.	2.85	..
Newray Mines Ltd.	27	29
Peterson Lake	10	10¼
Porc. Crown	6	..
Preston East Dome	9⅜	9½
Rouyn Gold	8	8¾
Temiskaming	28	30
Teck-Hughes	1.47	1.49
Tough Oakes	36½	37
Vipond Cons.	1.24	1.25
West Tree	3¼	4
Wright Hargraves	4.75	4.80

CAUSE DE L'INSTABILITE DES ACTIONS ARGONAUT

L'instabilité des actions Argonaut Gold à la bourse est attribuée à certains vendeurs d'actions représentant différentes compagnies minières, qui approchent les actionnaires de l'Argonaut Gold et leur proposent d'échanger leurs titres. Les actions qu'ils obtiennent ainsi sont aussitôt jetées sur le marché, ce qui a pour résultat d'en déprécier le cours. M. J.-H. Rainville, président de l'Argonaut Gold, fait remarquer que cette manipulation donne une impression défavorable de la valeur des actions de la compagnie au moment où celle-ci reprend son activité sous les auspices les plus brillants, avec de l'énergie électrique en abondance et une installation améliorée. Dans sa déclaration, M. Rainville fait remarquer que la compagnie est parvenue à compter un nombre considérable d'actionnaires qui, depuis les débuts de l'entreprise, ont eu foi au succès; il serait regrettable qu'au moment où les perspectives de la compagnie sont les plus favorables, ces actionnaires se voient privés du fruit de leur persévérance.

C'est pourquoi M. Rainville met les actionnaires de l'Argonaut Gold en garde contre les gens qui cherchent à échanger leurs titres et leur assure que le moment est proche où la production permettra une répartition de profits.

L'activité a repris au moulin de l'Argonaut lundi dernier; l'énergie électrique fournie par la nouvelle ligne de transmission est des plus satisfaisante. Le traitement du minerai est commencé et on attend incessamment un rapport du surintendant.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Avis est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars cinquante cents par action, sur le capital appelé et versé de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau principal à Montréal, le et après mercredi, le premier avril prochain, aux actionnaires enregistrés samedi, le quatorze mars prochain, à midi.

Par ordre du conseil d'administration,

A.-P. LESPERANCE, Gérant-général.

Montréal, le 23 février 1925. 113-28 a

Quartiers Généraux pour Obligations Gouvernementales et Municipales

ALLEMANDES, FRANÇAISES, BELGES, ITALIENNES, POLONAISES ET RUSSES

Spécialité

C. M. CORDASCO & COMPAGNIE

290, rue Saint-Jacques. Immeuble Marcil Trust

Téléphone Main 4924-4925. 54-n.s.A

MONTREAL TRAMWAYS & POWER CO., LIMITED

Aux porteurs d'Obligations Or 5 ans 6%, garantie collatérale, de la Montreal Tramways and Power Company Limited, échéant le 1er mars 1929.

AVIS est par les présentes donné que, conformément aux articles du contrat fiduciaire fait par la Montreal Tramways and Power Company Limited en faveur de la Royal Trust Company en date du 1er mars 1924, lui assurant la possession des obligations Or 5 ans 6%, garantie collatérale, de la Compagnie, toutes lesdites obligations qui d'après leur teneur devraient échoir le 1er mars 1929 seront rachetées par la Compagnie le 1er avril 1925 à 101% du capital d'icelles, avec l'intérêt accumulé sur icelui, et les détenteurs desdites obligations sont requis de les produire et de les livrer le et après le dit 1er avril 1925 au bureau de la Banque de Montréal à Montréal ou Québec ou Toronto ou à l'agence de la Banque de Montréal dans le quartier de Manhattan, ville de New-York, E.U.A., pour paiement et rachat audit prix de 101% du capital d'icelles avec intérêt accumulé jusqu'au 1er avril 1925.

Daté à Montréal, P.Q., le 27ème jour de février 1925.

Par ordre des Directeurs,

JAMES WILSON,

Secrétaire-trésorier pour le Canada de la Montreal Tramways and Power Company, Limited.

117-2 a

DOME MINES A FAIT UN PROFIT DE $2,151,092

Toronto, 6.—Le rapport financier de Domes Mines, Limited, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1924, indique une réduction des frais d'extraction d'environ 18½ cents la tonne, comparativement à 1923, et une augmenetation de près de 29½ cents la tonne du coût de traitement. On considère le rapport comme satisfaisant, bien que le surplus ait été baissé de $200,000 à $2,419,277 pendant l'année.

Après toutes les défalcations, les profits de l'exercice se sont élevés à $2,151,092; le rapport précédent, pour les trois mois terminés le 31 décembre 1923, accusait des bénéfices de $618,544, soit au taux annuel de près de $2,500,000. Les recettes ont été de $4,307,720 et les revenus de sources diverses de $204,981, un total de $4,512,702. Les frais d'exploitation et d'entretien se sont élevés à $2,258,649, et l'impôt sur le revenu, à $102,960, laissant les profits plus haut mentionnés de $2,151,092.

Les quatre versements de dividendes, comprenant celui du 20 janvier 1925, ont absorbé un montant de $1,906,668.

M. Jule-S. Bache, président de la compagnie, en soumettant le rapport aux directeurs, déclara que l'excédent de l'actif liquide sur le passif exigible, y compris le dividende payé le 20 janvier dernier, s'élève à $3,489,719; janvier dernier, s'élève à $3,489,719; ce montant inclut le fonds d'assurance des dividendes, de $2,065,993. Ce fonds, au 31 décembre 1923, se totalisait par $2,022,063. M. Bache fit remarquer que le capital d'exploitation était en augmentation sur l'année précédente et que la compagnie avait plus que réalisé les dividendes versés au cours de l'exercice. Un montant d $431,035 a été porté à la réserve pour dépréciation.

On a donné plus de renseignements que d'habitude sur les titres que possède la compagnie dans son fonds d'assurance des dividendes: la liste complète de ces titres est annexée au rapport. Il semble que les directeurs aient suivi la suggestion des actionnaires faite à l'assemblée annuelle précédente que les fonds de la compagnie soient placés dans des valeurs canadiennes de tout repos. Ces achats ont apparemment été faits pendant l'année; ils comprennent $400,000 de fonds publics et $100,000 d'obligations de la ville de Montréal. De plus, la compagnie possède $100,000 d'obligaions du Pacifique Canadien. La valeur totale au pair des titres détenus par Domes Mines, au fonds d'assurance des dividendes, est de $3,176,000; le coût d'achat a été de $3,131,671.

FLUCTUATIONS DE LA MATINEE

Communiqué par Geoffrion et Cie, agents de change, 101, rue Notre-Dame ouest.

	Haut	Bas	Clôt.	Ven.
Abitibi	66¼	66	66¼	440
Asbestos	44	44	44	10
Atlantic Sugar	26	24½	26	1350
Atl. Sugar prix	66½	66	66½	465
Bell Telep.	136½	136¼	136¼	34
Brazilian	54½	54⅜	54⅜	112
British Col. Fis.	32	32	32	25
British E. Steel	3	3	3	305
Brompton	29	29	29	115
Can. Cement	106	105½	105½	250
Can. Cement pr.	112	112	112	5
Can. Converters	83½	83½	83½	100
Can. Cottons	108	108	108	75
Dom. Glass	114	114	114	5
Dom. Textile	70	69½	69½	12
Indust. Alcohol	18⅛	18	18	630
Lake of the W.	188	188	188	5
Laurentide	83½	83½	83½	25
Mont. Power	174⅝	174½	174½	50
Mont. Tram.	169	169	169	72
Nat. Breweries	53¾	54¾	53¾	105
Penmans Ltd.	145	145	145	15
Smelters	70½	69½	70½	550
Spanish River	108¾	108	108¾	150
Steel Co. of Can.	84¾	85	85	115
Steel C. of C. pr.	110	110	100	50
Twin City	64¾	64¼	64¾	115
Winn. Electric	45	45	45	70

LES CAFES

New-York, 6.—Le marché des cafés futurs variait entre dix points en baisse et 2 points en hausse. On estime les ventes à 51,000 sacs. La cote indiquait: mars, 20.83; mai, 19.68; juillet, 18.50; septembre, 17.60; décembre, 17.00. L'option immédiate du café était soutenue.

AMERICAN TELEPHONE

New-York, 6.—Les directeurs de l'American Telephone & Telegraph Company vont demander aux actionnaires d'autoriser une augmentation de $500,000,000 dans la capitalisation de la compagnie, à l'assemblée annuelle qui sera tenue le 31 mars prochain.

The National Breweries, Limited

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

AVIS est donné par la présente, que l'assemblée annuelle générale des actionnaires de "The National Breweries Limited" aura lieu au siège social de la compagnie, au numéro 36 Carré Chaboillez, Montréal, mercredi, le dix-huit mars, mil neuf cent vingt cinq, à midi, afin de recevoir le rapport des directeurs pour l'année passée et pour l'élection des directeurs pour l'année courante, et la transaction de telles autres affaires que l'on peut régulièrement transiger à cette assemblée. L'assemblée sera alors ajournée à mercredi 15 avril 1925, aux mêmes heures et lieu. Par ordre de la direction.

A. D. JOHNSTON,

Secrétaire-trésorier

Montréal, 4 mars 1925. 117-10 a

AFFAIRES DE BOURSE

New-York, 6.—Les cours manifestèrent une grande activité, à l'ouverture de la Bourse, et les ordres d'achat étaient répartis sur un grand nombre de valeurs. Baldwin, Dudium Steel, Southern Railway, Savage Arms, Allis Chalmers, Baltimore & Ohio, Loose Wiles Biscuit, California Petroleum, General Electric et Sears Roebuck enregistrèrent une avance initiale de 1 à 7 points. Goodrich Rubber se hissa à 54⅜, un nouveau maximum.

Les opérations de couverture activèrent la hausse, qui porta sur tous les compartiments. Les pools étaient dirigés d'une manière agressive sur un grand nombre de titres; ils bénéficialent du taux peu élevé des fonds, de développements favorables quant aux dividendes et de rapports commerciaux améliorés. General Electric porta son gain à 6 points; American Can grimpa à 135, un nouveau sommet; Federal Light & Traction, Baldwin, Remington, Typewriter, Nashville, Chatanooga & Tennessee, Jersey Central, Texas Gulf Sulphur et Pullman se vendaient en hausse de 2 à 5 points sur la clôture d'hier. Plus de douze titres étaient cotés au plus haut prix qu'ils aient atteint depuis un an ou plus, entre autres Wabash ordinaire, Independant Oil & Gas, American Locomotive et Goodyear Rubber de priorité. Les changes étrangers étaient fermes; le sterling à demande était coté autour de $4.76⅝.

Pendant toute la matinée, la hausse se continua et l'intérêt des spéculateurs alla d'un groupe à un autre. La plupart des fabriques de matériel roulant améliorèrent leurs gains d'ouverture; Baldwin et Railway Steel Spring étaient cotés en hausse de 4 points sur la clôture d'hier. American Car & Foundry fit exception; il recula de 2 points sur les réalisations. Les fabriques d'automobiles étaient actives et à cours de hausse; Willys Overland de priorité était à la tête de l'avance avec un gain de 3 points. St. Paul redevint lourd et eut un effet restrictif sur les autres chemins de fer, bien que Wabash et quelques-uns des réseaux payant des dividendes manifestassent une vigueur considérable. Au nombre des valeurs cotées en hausse de 2 à 3½ points se trouvaient Laclede Gas, Macey, Allis Chalmers, Allied Chemical, Columbia Gas, May Department Stores et National Lead. Les fonds à demande étaien à 3½%.

Cours d'aujourd'hui, de dix heures à midi, communiqués par H.-M. Connolly & Cie:

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Clô.
Atchison	123¾	124	123¾	124
Am. Can.	182½	184½	182½	184
Am. Loco.	143⅝	144½	143⅝	144
Baldwin Loco.	140⅛	141	140⅛	140¾
Fam. Players	100⅝	101	100⅝	101
Houston Oil	79	79½	79	79½
Inter. Nickel	26⅞			
Inter. Paper	55			
Lehigh Valley	78⅜	78⅜	78	78⅜
Marine Pref.	46⅛	46¾	46⅛	46¾
Nevada Copper	14⅛			
Overland	11½	12	11½	12
Pure Oil	30⅝	31	30⅝	31
Pullman	142	143	142	142½
Replogle Steel	18			
Studebaker	44⅝	44¾	44⅝	44¾
S. Paul Common	13⅝	13⅝	12½	12⅞
St Paul Pref.	22⅝	22⅝	21⅝	21⅝
Union Pacific	148⅝			
Westinghouse	72¾	73¾	72¾	73¾
White Motors	65⅛	65⅛	65	65
U.S. Steel	124	124½	124	124¾

* * *

A MONTREAL

La séance de ce matin, à la Bourse locale, a été encore plus tranquille que celle d'hier, c'est-à-dire que le total des ventes n'a pas dépassé 4,000 actions.

Les Atlantic Sugar ont de nouveau repris la direction du marché. L'action ordinaire a été de beaucoup la plus active de la liste et sous la poussée de cette excellente demande, la cote est remontée à 26, un gain de deux points. Vers midi, cependant, une légère réaction a eu lieu, à 25¾. Le titre de priorité a aussi attiré beaucoup d'attention et s'est élevé à 66½, une avance d'un point. On dit dans les coulisses de la Bourse que l'enquête au sujet de la hausse précédente de ces valeurs n'a rien révélé d'irrégulier et que toutes les transactions étaient parfaitement légales.

Consolidated Mining & Semlting a aussi fait preuve de vigueur, en s'élevant à 70½, comparativement à une fermeture précédente de 69½. Les Canada Cement ordinaires continuent leur ascension; la cote a touché 106, un nouveau maximum et un gain additionnel d'une demie.

La seule autre vedette méritant une mention a été Montreal Tramway Debenture; un nouveau maximum a aussi été enregistrée à ce compartiment, à 92⅞.

Chez les utilités publiques, Twin City a fléchi à 64, quoique le rapport de la Commission des Utilités Publiques, qui doit fixer les taux de cette compagnie, soit attendu d'un jour à l'autre, et qu'en toute probabilité il sera favorable à la compagnie.

... par L.-G. Beaubien & Cie.

10 à 11 heures

Steel of Canada—125 de 85¼ à 85.
National Breweries—70 à 53¾, 10 à 53⅞.
Abitibi P. & P.—420 de 66 à 66¼.
Bell Telephone—20 de 136¼ à 136½ à 136¼.
Brazilian Traction—112 de 54¼ à 54½ à 54⅜.
Brit. Emp. Steel—180 à 3.
Brompton P. & P.—100 à 29, 15 à 29.
Canad. Indus. Alcohol—540 de 18.1 à 18.
Canada Cement—240 de 106 à 105½.
Cons. Smelting—450 de 69½ à 70½.
Dom. Glass—5 à 114.
Laurentide Co.—25 à 83½.
Montreal Power—50 à 174½.
Spanish River—75 à 108.
Winnipeg Ry—50 à 45.
Steel Pfd.—50 à 110.
Atlantic Sug. Pfd.—325 à 66.
Cement Pfd.—5 à 112.
Lack of the Woods XD—1¾.
Mont. Tramways—112 à 169.
Lake of the Woods Pfd.—10 à 125.
Dom. Textile—3 à 70.
Twin City—5 à 64¼.
Can. Converters—10 à 83½.
Can. Cotton—75 à 108.
Asbestos—10 à 44.
Atlantic Sug.—1255 de 24¾ à 25.1.

11 à 11.45

National Breweries—15 x 53¾; 20 à 53¾.
Bell Telephone—15 à 136¼; 6 de 136½ à 136¼.
Brompton P. & P.—25 à 29.
Canad. Indus. Alcohol—205 à 18.
Cons. Smelting—60 à 69.7.
Spanish River—75 à 108¾.
Winnipeg Ry—100 à 45.
Dom. Textile—10 à 69½.
Twin City—85 de 64¾; 60 à 64⅛.
Penmans—15 à 145.
B.C. Fishing—25 à 32.
Atlantic Sug. Pfd—16 de 66½ à 66.
Atlantic Sug.—215 de 251 à 26; 26 à 25¾.
Wayagamack—20 à 49.
How.-Smith—90 30
Crown Reserve—3000 à 44.
Can. Cott.—15 à 108.

BANQUES	Acheteur	Vendeur	Ventes
Montréal	248	248½	36 x 248
OBLIGATIONS			
Tram. Deb.	92.5	92.6	5100 de 92.5 à 92½ à 92¾
Quebec Bonds			1 x 92¼
COTES HORS-LISTE			
Belgo pfd.			160 de 97¾ à 98
East Engineering			25 x 3⅞

Tokio, 6.— La production mondiale de la soie artificielle a été, l'an dernier, de 100,500,000 livres et l'on s'attend à ce qu'elle augmente de 30% cette année.

BAISSE DE 6.9% DES VIREMENTS BANCAIRES

Les virements bancaires de 29 villes canadiennes, pendant la semaine terminée hier, se sont élevés à $290,448,323, en diminution de $21,758,335 ou de 6.9% sur ceux de la semaine correspondante de 1924.

	Semaine terminée hier	Différence avec 1924
Montréal	$ 91,854,008—	$14,202,748
Toronto	87,716,158—	7,074,778
Québec	5,735,754+	545,757
Ottawa	5,641,872—	771,780
Hamilton	4,408,079—	670,457
Halifax	2,969,802+	251,877
Windsor	2,547,561—	816,738
London	2,542,521—	197,616
St John	2,462,375—	1,173
Brantford	963,861+	52,531
Kitchener	851,233—	98,649
Sherbrooke	846,203+	130,767
Peterboro	766,241—	41,974
Kingston	594,880—	34,066
Moncton	563,662—	236,468
Winnipeg	$ 44,756,649+	$ 3,444,346
Vancouver	14,275,913—	1,424,253
Calgary	5,821,615—	42,740
Edmonton	4,717,307+	354,999
Régina	3,120,332—	80,880
Victoria	1,866,702—	228,665
Saskatoon	1,389,510—	200,889
Moose Jaw	1,022,106—	86,476
Fort William	706,010—	153,855
N. Westminster	621,098+	29,168
Brandon	514,821—	24,252
Lethbridge	498,806—	134,923
Med. Hat	356,989—	2,284
Prince-Albert	323,065—	62,115
Total	$290,448,323—	$21,758,335

CONDITIONS D'ACHAT DE LA RIORDON PULP & PAPER

L'International Paper Company ne se propose pas de faire une émission d'actions prochainement, sauf pour le paiement partiel des propriétés Riordon et Gatineau dont l'achat est projeté; cependant le conseil d'administration aura recours à ce mode de financement dans l'avenir. Les actionnaires auront à ratifier un contrat avec la Canadian International Paper, Limited, lequel, par l'acquisition des actions et des obligations de cette compagnie, donne à l'International Paper Company les propriétés Riordon et Gatineau.

Des actions ordinaires supplémentaires, $5,000,000 seront transférés à la Canadian International Paper, Limited, et seront offerts au président Graustein, aux autres membres de l'exécutif et aux employés de l'International Paper Company.

Les actionnaires seront aussi appelés à voter sur la proposition d'autoriser les directeurs à émettre, quand ils le jugeront à propos, tel montant d'actions non encore émises. Ils devront aussi se prononcer sur le projet de porter le nombre des directeurs de 13 à 18.

Les porteurs d'obligations 8% première hypothèque et de remboursement de la Riordon Company recevront en échange de chaque $1,000 d'obligations et l'intérêt couru, $1,000 des nouvelles obligations 6% de l'International Paper et 2 actions privilégiées 7%. En tenant compte de certaines réclamations antérieures sur le moulin de Kippawa, cette opération absorbera $6,912,250 en obligations et $1,382,450 en actions privilégiées 7%.

Les détenteurs des obligations hypothèque générale de la Riordon Pulp & Paper Company ne sont pas dans une situation aussi favorable. On leur demande de verser $500 en argent pour chaque obligation de $1,000 qu'ils possèdent actuellement et on leur remettra en échange dix actions privilégiées 7% de l'International Paper Company. Cependant s'ils préfèrent ne pas verser d'argent, ils recevront trois actions privilégiées et une garantie leur donnant droit à sept actions additionnelles sur versement de $500.

NECESSITE D'UNE METHODE UNIFORME D'EXPORTATION

Dans une conférence au Board of Trade, hier, devant les membres de l'Association des marchands de produits de Montréal et de l'Association d'exportation de produits laitiers de Montréal, M. W.-A. Wilson, agent des produits agricoles pour le Dominion à Londres, a fortement insisté sur la nécessité pour l'exportateur canadien de ne négliger aucun détail afin de pouvoir faire une concurrence heureuse aux autres pays sur le marché britannique.

M. Wilson remarque que les exportateurs canadiens ne donnent pas toute l'attention suffisante aux menus détails dans leur commerce d'exportation. Par suite de la grande concurrence que font la Nouvelle-Zélande et d'autres pays sur le marché britannique, il est nécessaire, dit-il, de ne négliger aucun de ces détails.

M. Wilson cite comme exemple, la commerce d'exportation des produits de la Nouvelle-Zélande qui est grandement systématisé et standardisé. Le travail est tellement centralisé que les colis sont toujours étiquetés d'une façon uniforme, ce qui rend leur manipulation et leur examen facile aux importateurs anglais. Les colis canadiens ne sont pas standardisés; ils sont étiquetés de diverses façons, ce qui oblige à les manipuler séparément suivant la façon dont ils sont étiquetés. Ce sont peut-être des considérations insignifiantes, mais prises en un tout, surtout avec la grande concurrence des autres pays, elles peuvent affecter considérablement le commerce, même avec des produits de qualité égale.

Le marché britannique des produits laitiers et autres grandit constamment et les exportateurs canadiens ne peuvent pas ignorer ce que la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Sud-Afrique et d'autres pays font pour perfectionner leurs méthodes d'étiquetage.

La Russie et la Sibérie sont revenus sur le marché anglais. La Sibérie a exporté d'Angleterre 40,000 caisses de beurre en 1922, 200,000 en 1923, et les estimés de 1924 sont de 450,000 caisses, de sorte que la Russie doit être considérée dorénavant comme l'un des plus grands concurrents sous ce rapport. La qualité du beurre canadien, cependant, est considérée satisfaisante.

Quant au fromage, le fromage canadien de haute qualité passe encore pour le meilleur en son genre, mais sous ce rapport la Nouvelle-Zélande a fait des progrès, grâce à la plus grande uniformité de ses produits. Le mauvais empaquetage a nui beaucoup aux exportateurs canadiens.

La conférence de M. Wilson a été suivie avec beaucoup d'intérêt par les marchands de produits. Un vote de remerciement fut proposé par le président, M. A.-J. Hodgson.

à la BOURSE des GRAINS

Winnipeg, 6.—Les prix étaient faibles, à l'ouverture de la bourse; le marché continua sa marche descendante à mesure que la séance s'avança et, une fois de plus, les cours tombèrent à moins de deux dollars. L'option de mai fléchit à 1.98⅝, une perte nette de 4 cents depuis la clôture d'hier. Les options futures différées subirent des reculs similaires; on les attribue aux nouvelles peu favorables du marché de Liverpool, où les cours étaient de 2⅝ pence en baisse. Les transactions n'étaient pas nombreuses; le pouvoir d'achat était restreint et les vendeurs à découvert, très actifs. Les gros grains étaient fermes.

Winnipeg, 6. — Blé: mai, de 201 à 199½; juillet, 195⅝ à 196½; oct., de 166 ¼à ¾.

Avoine: mai, de 61¼ à 60⅝; juillet, 61⅞.

Orge: mai, 95½.

Lin: mai, de 266 à 265; juillet, 265.

Seigle: mai, 158⅞.

A CHICAGO

Chicago, 6.—Une chute de plus de 6 cents le boisseau s'est produite aujourd'hui, sur le marché du grain, moins d'une heure après l'ouverture. L'option de mai, sous la pression des vendeurs, tomba à 186¼, de 191⅝ qu'elle était cotée hier. On attribue cette dégringolade à d'importantes expéditions de l'hémisphère méridional.

Chicago, 6.—Blé: mai, 190½; juillet, 1.67⅝.

Maïs: mai, 1.30⅝; juillet, 1.32⅞.

Avoine: mai, .53⅝; juillet, .55¼.

LE MARCHE DU COTON

New-York, 6.—Les futurs ont été soutenus.

Janvier	2550
Avril	2585
Juin	2606
Août	2578
Octobre	2553-55
Mars	2572-74
Mai	2598-99
Juillet	2615-17
Septembre	2563
Novembre	2550
Décembre	2548-50

L'option immédiate a été soutenue. Haut middling 2605

Liverpool, 6.—Il y avait une bonne demande pour l'option immédiate. Les prix étaient soutenus.

Americain middling	1549D
Bon middling	1469D
Middling	1424D
Bas middling	1364D
Bon ordinaire	1264D

Les ventes ont été de 10,000 ballots, dont 6,300 américains.

EMPRUNTS DE L'ETAT

... fournis par L.-G. Beaubien et Cie.

BONS DE LA VICTOIRE

	Achet.	Vend.
1923	100.95	101.20
1943	102.25	102.40
1927	102.90	103.15
1933	106.70	106.90
1937	108.90	109.10
1934	104.35	104.50
1927 nov.	102.10	102.40
1932	103.75	104.
1941	96.35	96.55

EMPRUNTS DE GUERRE

	Achet.	Vend.
1925	100.30	101.15
1931	102.35	102.55
1937	104.35	104.50

LE COMMERCE LOCAL

Le début du mois n'a pas fait voir une amélioration du mouvement commercial et les acheteurs sont encore très prudents, sauf peut-être en ce qui concerne les épiceries et les produits alimentaires.

Le seul fait remarquable du commerce de nouveautés est une avance générale de 5% sur toutes les cotonnades domestiques.

Le marché local du fer ne semble pas devoir bientôt sortir de sa torpeur; les transactions sont très peu considérables. Le prix du fer de fonderie No 1 est inchangé à $31.20.

Il n'y a pas de changements dignes de mention dans le commerce d'épicerie. Le marché des sucres bruts est faible et tous les raffineurs locaux cotent le granulé type à $7.00 le cent livres. Le prix de la mélasse a tendance à baisser parce qu'on est d'avis que les approvisionnements provenant de la nouvelle récolte coûteront, à l'ouverture de la naviagtion, environ 52 cents. On rapporte une nouvelle hausse des thés sur le marché de Londres; de même les cafés sont à des prix plus élevés.

L'industrie de la chaussure est encore bien tranquille.

On se plaint de la lenteur des remises; mais la liste des faillites de cette semaine est très légère on n'en rapporte que huit dans le district, avec un passif de $106,000.

PAS D'ANTHRACITE A LA RIVIERE AU MOUTON

Ottawa, 6.—Il n'y a pas d'anthracite dans la région de la rivière au Mouton, s'il faut en croire le rapport de M. James McEvoy, le géologue de Toronto, chargé par la commission fédérale du combustible, de faire rapport sur la question. Il y a un excellent semi-anthracite et un bon charbon gras, mais pas d'anthracite. C'est sur cette région que porta la controverse à propos de l'affaire Hoppe.

EXERCICE FAVORABLE DE LA MUTUELLE DU COMMERCE

Le rapport financier de la Compagnie Mutuelle du Commerce contre l'incendie, dont le siège social est à Saint-Hyacinthe, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1924, est des plus satisfaisants. Les répartitions reçues pendant l'année se sont élevées à $212,683; cette somme ajoutée aux intérêts, $23,406, et à la réassurance, $12,731, forme des recettes totales de $248,822. Les déboursés, qui comprennent les dépenses d'administration, $59,520, la réassurance, $44,961 et les pertes payées pendant l'année, $95,205, se totalisent par $199,687, de sorte que le profit net de l'exercice a été de $49,134.

La compagnie a un actif total, y compris le capital souscrit de $180,000, de $1,935,263; si on en soustrait le passif y compris le capital payé de $20,000, on obtient un surplus aux porteurs de polices de $1,910,738.

LE COURS DES CHANGES

Cours fournis par la maison Bruneau et Rainville, membres de la Bourse de Montréal:

Cours sur	Devise	Val. au pair	Montréal
Londres	Livre S.	$4.86⅔	4.775
Paris	Franc	19.3c	.0515
Bruxelles	Franc	19.3c	.0508
Rome	Lire	19.3c	.0409
Genève	Franc	19.3c	.1927
Amsterdam	Florin	40.2c	.4003
Madrid	Peseta	19.3c	.1425
Stockholm	Couronne	26.8c	.2702
Oslo	Couronne	26.8c	.1530
Copenhague	Couronne	26.8c	.1796
New-York	Dollar		5/32 prime
Brésil	Milreis	32.4c	.1114

DIVIDENDES DECLARES

La Brasserie Frantenac, 1¾% sur les actions privilégiées, payable le 1er avril aux actionnaires enregistrés le 16 mars.

Goodwins, Limited, 13% payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 20 mars.

LES OEUFS BAISSENT

Les oeufs ont subi encore une baisse considérable depuis mardi. Au marché Bonsecours on les vend aujourd'hui, dans le détail, à raison de 45c la douzaine pour les "extras frais", et de 40c pour les "premiers".

Les PETITES annonces dans la "Presse" rapportent de GRANDS bénéfices. Servez-vous-en!

BANQUES NATIONALES

BANQUE DE FRANCE

Parais, 6.—Le rapport hebdomadaire de la Banque de France accuse les changements suivants en francs:
Od en caisse, aug.: 610,000.
Argent en caisse, aug.: 416,000.
Billets en circulation, aug.: 94,925,000.
Dépôts du Trésor, dim.: 3,317,000.
Autres dépôts, aug.: 90,900,000.
Effets escomptés, aug.: 1,366,189,000.
Avances, aug.: 24,452,000.
Les prêts à l'Etat demeurent les mêmes.

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 6.—Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants en livres sterling:
Réserve totale, aug.: 1,000.
Circulation, aug.: 24,000.
Lingots, aug.: 24,315.
Autres valeurs, aug.: 5,649,000.
Autres dépôts, aug.: 13,562,000.
Dépôts du gouvernement, dim. 6,319,000
Billets en réserve, dim.: 4,000.
Valeurs du gouvernement, aug.: 1,680,000.
Le rapoprt de la réserve de la banque à son passif, pour cette semaine, est de 18.25 pour cent; la semaine dernière, il était de 19.34 pour cent.
Le taux d'escompte a été porté à 5 pour cent.

L'ARGENT EN BARRE

Londres, 6. — L'argent en barre est coté à 31⅛ d. l'once.

Montreal Tramways Company

Obligations-Or 5%

Echéance 1955

PRIX: au marché et intérêt couru

RENDEMENT: environ 5.70%

Particularités sur demande

GEOFFRION & CIE

Membres de la Bourse de Montréal

101, RUE NOTRE-DAME (OUEST)

Téléphone: *MA in 3268

Montreal Tramways Company

Obligations-Or

5%—30 ans

Nous recevons les commandes AU PRIX DU MARCHE

RENDEMENT 5.70%

L. G. Beaubien & Cie, Limitée

Banquiers en Obligations

50, RUE NOTRE-DAME OUEST — MONTREAL

TELEPHONE: MAIN 4705

Nous recommandons

L'Emprunt Canadien de la Ville de Paris

CAPITALE DU MONDE

comme placement de tous repos, au rendement exceptionnel de

6% - échéant 5 ans

Remboursable en or canadien le 1er mai 1930 dans tous les bureaux de la Banque Provinciale du Canada, de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque de Montréal.

La CORPORATION des OBLIGATIONS MUNICIPALES LIMITÉE

RENE DUPONT *President* — 66 CÔTE de la MONTAGNE, QUÉBEC — *Téléphone* 6932

DEBENTUR MIHI

J.W. SIMARD *Vice-Président* — 7 PLACE D'ARMES MONTRÉAL — *Téléphone Main* 1624

OBLIGATIONS ET ACTIONS

GEOFFRION & CIE

(Membres de la Bourse de Montréal)

101, rue Notre-Dame Ouest, — Montréal.

60-v.n.a

AVEZ-VOUS DES OBLIGATIONS

non cotées à la bourse?

Si vous voulez en disposer, donnez les détails suivants: Nom de la Cie, taux d'intérêt et date d'échéance.

ECRIRE A CASIER 387 LA "PRESSE"

McDougall & Cowans

(Membres de la Bourse de Montréal)

130 rue St-Jacques Montréal

Succursales:

Halifax, St-Jean, N.-B., Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg

Raccordées par fils privés.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(BANQUE D'HOCHELAGA)

Une Etude

EXEMPLAIRE SUR DEMANDE

BRUNEAU & RAINVILLE

Membres de la Bourse de Montréal

101 RUE SAINT-JACQUES

Main 1075* Main 0210

113-3a

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

(MONTREAL TRAMWAYS COMPANY)

A MM. LES DETENTEURS DES BONS DU TRESOR, A CINQ POUR CENT, DE LA "MONTREAL TRAMWAYS COMPANY"

(EMIS EN VERTU DES DISPOSITIONS D'UN ACTE DE FIDUCIE, EN DATE DU 1er OCTOBRE 1911, PASSE ENTRE LA DITE "MONTREAL TRAMWAYS COMPANY" ET "THE ROYAL TRUST COMPANY", FIDUCIAIRE.)

AVIS EST DONNE PAR LES PRESENTES qu'à une assemblée régulièrement convoquée et tenue au siège social de la "Montreal Tramways Company" à Montréal le 27e jour de février 1925, la majorité requise des porteurs des Bons du Trésor (Debenture Stock) de la Compagnie a adopté une résolution extraordinaire engageant tous les porteurs des dits Bons du Trésor aux termes de laquelle a été approuvé l'échange proposé par la Compagnie de la totalité des Bons du Trésor (Debenture Stock) ci-dessus mentionnés contre des Obligations-Or de consolidation comportant Hypothèques Générales et Fonds d'Amortissement, à 30 ans, qui seront créées et émises par la "Montreal Tramways Company". Les Obligations qui seront ainsi délivrées en échange seront les Obligations de la Série "A" des dites Obligations-Or de consolidation comportant Hypothèques Générales et Fonds d'Amortissement. Elles porteront intérêt au taux de Cinq pour Cent par an, et la somme globale de la dite Série "A" ne dépassera pas le montant principal de dix-sept millions huit cent vingt-six mille cinq cents dollars ($17,826,500.00).

Le dit échange s'opèrera sur la base de $101.00, valeur au pair globale de la dite Série "A" des Obligations-Or de consolidation comportant Hypothèques Générales et Fonds d'Amortissement, pour chaque $100.00, valeur au pair, des dits Bons du Trésor. Toutes ces Obligations de la dite Série "A" (ou des Obligations ou Certificats Intérimaires ou Provisoires échangeables pour les Obligations Définitives de la dite Série "A") seront délivrées à "The Royal Trust Company", en sa qualité de Fiduciaire, pour la dite émission de Bons du Trésor le 1er jour d'avril 1925 ou antérieurement, et "The Royal Trust Company", sur réception de telles Obligations les distribuera au "pro rata", à tous les détenteurs des dits Bons du Trésor conformément à la méthode d'échange ci-dessus décrite. Des Certificats Fractionnaires, d'une valeur au pair de $10.00 l'unité, seront émis pour tous montants multiples de la somme de $10.00 mais se totalisant à moins de $100.00, et toutes moindres fractions seront déterminées et réglées en espèces sur la base de la cote-demande de telles Obligations, à la Bourse de Montréal, le 1er avril 1925. Les Certificats Fractionnaires seront échangés pour des Obligations Définitives de $100.00 l'unité ou en coupures plus fortes, et les détenteurs de tels Certificats devront régulariser leurs droits par l'achat ou la vente de Certificats Fractionnaires. La Compagnie elle-même n'achètera ni ne vendra tels Certificats Fractionnaires.

En vue de cet échange, tous les détenteurs de Bons du Trésor, déposeront le ou avant le 1er jour d'avril, au bureau de "The Royal Trust Company", à Montréal, ou aux guichets de la Maison "Aldred & Company Limited", 24-28 Lombard Street, London, England, les certificats, dûment endossés en blanc, attestant leur propriété de ces Bons du Trésor.

Faute par le ou les détenteurs de tels Bons du Trésor, de déposer leurs certificats pour cet échange, les Obligations-Or de la Série "A", émises par la Compagnie, (et, le cas échéant, les espèces), auxquelles tel ou tels détenteurs de Bons du Trésor de la Compagnie auraient droit en raison de cet échange seront alors conservées en fidéicommis par "The Royal Trust Company" comme Fiduciaire, sauf comme moyen de preuve du droit de tels détenteurs de Bons du Trésor de recevoir livraison des Obligations-Or, de la Série "A", (et, le cas échéant, les espèces) auxquelles leur donne droit leur possession de ces Bons du Trésor, tous Bons du Trésor qui ne seront pas ainsi déposés pour échange seront nuls et de nul effet, et leurs détenteurs ne jouiront plus d'aucun droit sinon du droit de recevoir livraison des Obligations-Or de la Série "A", (et, le cas échéant, des espèces) auxquelles tels détenteurs de bons du Trésor pourront avoir droit sur dépôt de leurs certificats de Bons du Trésor. L'intérêt sur les Bons du Trésor, déposés ou non, sera servi jusqu'au 1er jour d'avril 1925, aux détenteurs enregistrés, et, après cette date aucun intérêt ne courra ni ne sera payable sur ces bons.

Sur dépôt, par la Compagnie, entre les mains de "The Royal Trust Company", le dit 1er jour d'avril 1925 ou antérieurement, des dites Obligations-Or de consolidation comportant hypothèque générale et fonds d'amortissement, de la Série "A", (et, le cas échéant, des espèces) jusqu'à concurrence d'un montant principal global suffisant pour effectuer intégralement le dit échange conformément aux conditions susmentionnées, la dite "The Royal Trust Company", en sa qualité de Fiduciaire de la dite émission de Bons du Trésor, sera autorisée à acquitter, et libérer, la "Montreal Tramways Company", ses entreprises, actif, et propriétés, de la totalité ou de partie de toutes sommes — principal ou intérêts — en souffrance relativement à l'émission de la dite Compagnie de Bons de Trésor à Cinq pour Cent en circulation et de toutes hypothèques, créés par ou tous nantissements ledit Acte de Fiducie du 1er octobre 1911, et tous Actes supplémentaires.

Fait à MONTREAL, ce 27 février 1925.

PAR ORDRE DU CONSEIL,

PATRICK DUBEE

Le secrétaire-trésorier.

3,6,10,13

Transactions de Bourse

VENTES D'HIER A TORONTO

		Max.	Min.
110	Atl. Sugar	24	23⅞
85	Do. pfd.	65	64
25	Abitibi	66	....
182	Brazilian	54⅛	54
300	B. C. Fishing	31¼	30⅞
8	Bell Tel	136	....
65	Burt, F. N.	157	155
1	Do. pfd.	155	....
20	Can. Bread	110	....
10	Can. Cement	105¼	....
107	C.G. Elec. pfd.	53⅞	52¼
10	Can. Loco. pfd.	87⅛	....
2	C. P. R.	148	....
180	City Dairy	79¾	79½
7	Do. pfd.	110	....
100	C. Smelters	69¼	69
20	Con. Gas	165	....
65	Dom. Canners	87	86½
3	D. Stores pfd.	100	....
81	Dom. Teleg.	49	....
25	Duluth Sup.	40⅝	40½
20	Goodyear pfd.	99	98¼
10	Int. Mill. pfd.	100	....
10	East Theatres	75	....
64	Mackay	117	116⅞
29	Do. pfd.	69½	69
5	Dom. Rad. pfd.	100½	....
50	Rogers	61	....
10	Sales Bk. pfd.	92	....
30	Steel of Can.	85	....
25	Sterling Coal	52	....
90	Winn. Ry.	45	....
	MINES		
200	Crown Res.	45	....
400	Vipond	1.21	....
300	Keeley	2.01	2.00
55	McIntyre	18.00	....
2,000	Trethewey	21	....
120	Hollinger	14.40	14.40
	BANQUES		
45	Commerce	198½	198
43	Dominion	195	194½
65	Imperial	188½	....
17	Montreal	248½	248
18	N. Scotia	267	....
18	Royal	236	....
15	Standard	173	....
50	Toronto	159	....
6	Union	109½	109⅜
	PRETS, FIDUCIES		
20	Can. Landed	86½	....
10	Toronto G. T.	212	....
	EMPRUNTS DU GOUV.		
2,000	V. L. 1934	104.40	....
	OBLIGATIONS		
1,000	Cement	103¼	....
	HORS-COTE		
1,000	McKinley D.	39	....
2,400	T. Hughes	1.48	1.47
2,500	Castle	83¾	81
800	Indian	11½	11
131	B. A. Oil	40½	....
50	Imp. Oil	31	....
5	Can. Convert	84½	....
200	Int. Petrol	27	26⅝
100	Int. Utilities	12⅜	....
25	Asbestos C	44½	....
25	Do. pfd.	81¼	....
500	North Star pfd.	4.20	....
600	Mining C.	2.80	....

Les PETITES annonces dans la "Presse" rapportent de GRANDS bénéfices. Servez-vous-en!

VENTES D'HIER A MONTREAL

		Ouv.	Ferm.
210	Abitibi	66½	65¾
40	Asbestos Corp.	44	44
35	Do. pfd.	84	84
1,070	Atl. Sugar	22¼	24
275	Do. pfd.	64½	65½
164	Bell Telephone	135	136¼
360	Brazilian	54	53¾
150	B.C. Fishing	31	31
10	B.E. Steel	3	
5	Do. 2nd pfd.	10¼	
75	Brompton	29	29
70	Can. Car	52½	52½
10	Do. pfd.	87	
1,347	Can. Cement	104½	105½
22	Do. pfd.	111	111½
5	Can. Converters	84	
60	C.G.E. pfd.	53	53
6	Do. Rights	75	
200	Can. Ind. Alcohol	18½	18¼
10	Can. Steamship	12⅝	
255	Con. Smelting	69½r .	reta
420	Detroit Ry	19	18
10	Dom. Bridge	88¼	
55	Dom. Canners	86	86
360	Dom. Textile	69	69
4	Holt. Renfrew pfd.	75	
110	Howard Smith	30	30
55	Do. pfd.	88	88
10	L. of the W. pfd.	125	
65	Laurentide	82½	82½
10	MacDonald	9	
275	Mont. Power	175	175
65	Mont. Telegraph	47	47
10	Mont. Tramways	169½	
655	Nat. Breweries	54¼	53¾
15	Ont. Steel	43⅛	
5	Ottawa Power	101	
2	Do. pfd.	105	
150	Penmans	146	145
25	Price Bros.	40	
1	Prov. Paper	97¼	
62	Shawinigan	136	136
135	Sher. Williams	129	129
150	Spanish River	107¾	108
25	Do. pfd.	121⅛	121⅛
5	St. Law. Flour	53	
72	Steel of Canada	85¼	85¼
50	Do. pfd.	110	110
5	Tuckett pfd.	101	
20	Twin City	64½	..
100	Winnipeg Ry	45	45
	MINES		
200	Crown Reserve	.44	.44
340	Hollinger	14.50	14.50
	BANQUES		
5	Canadienne	148	
22	Montreal	248½	248½
17	Union	108½	..
	OBLIGATIONS		
$4,200	Vict. Loan 1927	102.90	102.95
5,150	Do. 1933	106.75	106.75
6,750	Do. 1934	194.40	104.40
2,600	Do. 1937	108.90	108.90
200	Renewal 1927	101.90	...
3,100	Do. 1932	103.90	103.90
1,000	Refunding 1928	101.20	101.20
1,900	Do. 1944	96.50	96.50
172,000	M. Tram. Debs	91½	92⅝
1,000	Quebec Ry.	90¼	90¼
	HORS-COTE		
.500	Argonaut	.38	.38
100	Belgo	84⅞	81⅞
80	Do. pfd.	97⅝	97⅝
200	B. C. Oilfields	5.25	5.25
35	Eastern Eng.	9	8½
25	Ottawa-Hull	41½	41⅓

*Ex-dividende.

VENTES D'HIER A NEW-YORK

		Max.	Min.
300	Abitibi Paper	66½	66½
4,800	Allis-Chalmers	76½	75
5,900	Allier Chemical	89¾	88¼
1,300	Am. Agri. Chemical	19⅛	18⅜
400	Am. Beet Sugar	40¾	40¾
1,000	Am. Bosch Magneto	39	38¾
37,900	Am. Can.	183	178¼
5,400	Am. Car and F.	229	218
600	Am. Inter. Corp.	36½	36½
40,500	Am. Locomotive	144¼	140½
1,200	Am. Ship and Com.	13¼	12⅝
3,900	Am. Smelting	101	99⅞
3,200	Am. Steel Foundries	53½	52½
10,900	Am. Sugar	65⅞	64¾
1,300	Am. Sumat. Tob.	16⅝	16
2,800	Am. Tel and Tel.	134⅞	134½
4,600	Am. Woollen	50¾	49⅞
1,600	Anaconda Copper	42½	42½
8,800	Atchison	124	123
3,200	Atlantic Gulf and W.I.	39⅞	38¾
20,500	Baldwin Loco.	140	137⅝
59,900	Baltimore and Ohio	83¼	80⅞
12,900	Barndale Corp.	28⅞	27⅞
6,300	Bethlehem Steel	46¼	45⅛
1,300	Brooklyn Man. Tran.	41	41
15,800	California Petrol	30⅜	29½
300	Canadian Pacific	148⅜	148
2,100	Central Leather	18⅝	17¾
2,700	Cerro de Pasco	51⅞	51¼
1,000	Chandler Motors	33½	32⅝
3,300	Chesapeake and Ohio	97¼	96
22,400	Chicago M. and St. P.	13⅜	11¾
58,300	Do pfd	22⅜	20
8,300	Chicago Rock Island	52¾	51⅛
3,900	Chile Copper Co.	35	34⅝
300	Chino Copper	24¾	24¾
1,600	Colorado Fuel and I.	44½	43¾
8,500	Columbia Gas	57¼	55½
5,300	Congoleum	41⅜	40¼
2,800	Con. Gas	76⅝	76⅜
1,700	Continental Can	65⅝	64⅞
2,000	Corn Products	40¼	39⅜
7,900	Cosden Oil	34½	33⅜
7,400	Crucible Steel	76¾	74½
800	Cuban Am. Sug.	32	31⅜
400	Cuba Cane Sugar	13½	13⅜
2,100	Do pfd.	59⅞	59¼
2,600	Davidson Chem.	45	43
1,000	Delaware & Hudson	143¼	140¾
3,000	Dupont Motors xd.	149	146¾
600	Erie Railroad	32¼	32¼
1,800	Do. 1st pfd.	43	42¼
10,600	Famous Players	100¼	98¼
2,400	General Asphalt	56¼	56
1,000	General Cigars	100⅞	99½
8,200	General Electric	252½	247
13,200	General Motors	74⅞	73½
23,300	Goodrich	54½	51¼
2,400	Great North. pfd.	70	69
1,800	Great North. Ore	38	37⅛
700	Gulf States Steel	90	88½
1,400	Houston Oil	79½	78¼
400	Inspiration Copper	27¼	27⅛
3,400	Internat. Nickel	27	26½
500	Int. Merc. Marine	12	12
1,600	Do. pfd.	46⅜	46
1,200	Internat. Paper	55	54⅛
1,700	Kansas C. South	38¾	38
700	Kelly Springfield	16⅝	16⅜
9,400	Kennecott Copper	53¾	52⅝
2,800	Lehigh Valley	78	77
2,700	Loew's Theatre	23¼	23
8,200	Marland Oil	43	42⅛
8,600	Miami Copper	16⅞	16⅜
12,300	Missouri K. & T.	39⅜	38
2,600	Missouri Pacific	39½	39⅞
700	National Lead	158	157
13,900	New Haven	35	34
300	N.. Air Brake	51	50⅜
2,000	Norfolk & Western	129¼	128
4,400	Northern Pacific	70	69⅛
7,800	Pacific Oil	62½	61⅜
5,400	Pan. Amer. Petrol	82¼	80⅛
57,600	Pan. ePte B.	83	80⅞
3,100	Pennsylvania R.R.	47⅛	46⅞
200	Pere Marquette	70½	70
10,100	Philips Pete	43⅞	43⅜
300	Pierce Arrow	13⅛	13
600	Pressed Car	59½	59½
1,000	Prod. & Ref.	28½	28
1,000	Public Ser. Corp.	69⅞	69½
1,400	Pullman	140⅜	138
200	Punta Sugar	44¼	44
5,700	Pure Oil	31	30⅝
4,800	Reading	78⅜	77¾
1,600	Republic I. & S.	53¼	52½
2,100	Royal Dutch	54⅞	54⅝
6,200	Shell Union Oil	26	25½
6,700	Sears Roebuck	160⅞	156¼
800	Simmons Bed	34¾	34¼
7,300	St. Louis and S. F.	72¾	71½
4,900	St. L. S. W.	52⅞	51½
9,900	Sinclair Cons.	21⅞	21½
3,100	Skelly Oil	28½	27⅞
11,200	Southern Pacific	105	104⅜
6,600	Southern Railway	90¾	89
100	Do pfd.	89⅜	89⅜
5,800	Stnd. Oil N. J.	44⅜	43¾
4,800	Stand. Oil. Cal.	63¼	62½
100	Stromberg Cr.	70	70
6,600	Studebaker	44⅜	43¾
400	Tennessee Copper	8½	8⅜
4,600	Texas Oil	47⅜	46⅞
4,700	Texas Pacific	55¼	54
5,300	Tobacco Products	79¼	77½
4,000	Trans Cont. Oil	5	4¾
100	Twin City	64½	64½
2,500	Union Pacific	149⅜	148¼
300	United Fruit	215	215
2,600	U. S. Cast Iron Pipe	234¾	226
5,800	U. S. Indust. Alcohol	83¾	82
6,700	U. S. Rubber	42⅞	41½
28,500	U. S. Steel	123⅝	122½
200	Utah Copper	88	87⅛
500	Vanadium Steel	28⅞	28½
4,000	Wabash "A"	64¾	63⅝
3,700	Westi-ghouse	73	72½
2,200	White Motor	64¾	64
9,700	Willys-Overland	11½	11⅛
1,000	Woolworth Co.	116½	115¼
	OBLIGATIONS INTERNATIONALES		
$18,000	Belgique 8%	107½	107¼
36,000	Belgique 6½%	94	93⅞
6,000	Bordeaux 6%	84⅞	84½
16,000	Canada 5½% 1929	102⅞	102¾
2,000	Canada 5% 1926	101	101
34,000	Canada 6% 1931	102⅛	102⅛
73,000	Canada 5% 1952	104	103¾
19,000	France 8%	103	102⅝
44,000	France 7½%	99¼	99
75,000	France 7%	89⅞	89⅝
11,000	Lyon 6%	85	84½
6,000	Marseille 6%	84⅞	84⅞
12,000	P., L. and M. 7%	86	85¾
5,000	P., L. and M. 6%	77	77
8,000	Seine 7%	88½	88
9,000	Soissons 6%	85	84⅞
12,000	R. U. 5½% 1929	115¾	115¾
26,000	R. U. 5½% 1937	106⅛	106

Tremblements de terre

La plupart des gens ne désirent pas en ressentir plus d'un durant leur vie. Il en est de même pour le savon; maintes femmes n'emploient qu'un savon pour toutes les fins—"TOTO", le savon pour la soie et la laine—et le trouvent excellent pour tous les genres de blanchissage. 3 paquets 25c chez votre épicier.

Nous avons constamment en mains des chevaux de trait pesants, 1500 à 1800 lbs, âgés de 5 à 7 ans et sains. Hongres et juments pour la ferme, l'express et fins générales. S'il vous faut quelque chose en fait de chevaux voyez-moi avant d'acheter.

Marché aux Chevaux O. Donnells

Tél.: York 2054 110, Rue Bridge

4,6

VENTE SPECIALE A L'ENCAN DE 160 CHEVAUX LUNDI, 9 MARS à 10 heures A.M. au C.P.R., coin Iberville et Mont-Royal

J'ai reçu instructions de MM. Lewis & Morris de vendre 3 pleins wagons de chevaux venant d'arriver d'Ontario, tous de bons jeunes chevaux de 5 à 8 ans, de 1200 à 1800 livres. Tous prêts à prendre l'ouvrage et plusieurs chevaux d'express pour fin générale pour être vendus strictement sans réserve.

Pour informations s'adresser I. SMITH Clairval 3280. **P. VANDELAC**, Encanteur.

118-2

"LICITATION"

Avis public est par les présentes, donné qu'en vertu d'une Ordonnance rendue en la Cour Supérieure du District de Montréal, le quatre mars courant, il sera procédé par Me Albert Jolicoeur, notaire soussigné, en son étude, au No 68 de la rue S.-Jacques, en la cité de Montréal, lundi, le vingt-trois mars courant, à dix heures de l'avant-midi, à la vente à l'enchère et adjudication de l'immeuble appartenant à Dame Jeanne Royer, veuve de René Jacques Levy, interdite, étant "Un lopin de terre vacant ayant front sur l'Avenue de l'Epée, en la ville d'Outremont, mesurant soixante pieds de largeur sur quatre-vingts pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, composé des subdivisions deux cent huit et deux cent neuf du lot originaire numéro trente-trois, aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Montréal, avec les servitudes y attachées".

Pour les conditions de la vente, s'adresser au soussigné.

Donné à Montréal, ce 5 mars 1925.

ALBERT JOLICOEUR, Notaire.

HILLS & UNDERWOOD

FAMED

TRADE H & U MARK

LONDON DRY GIN

Le Gin que vous redemanderez—le type du Gin pur depuis plus de 160 ans.

$2.50 la bouteille

Le Gin que vous devriez adopter est "H. & U."

MARIUS — IL MANQUE SON COUP

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Quartier Notre-Dame de Grâce

Avenue Plamondon No 220, lot No 51-172, terrain 41.8 et 43 x 124. Lawrence Patrick Brady à Wilfred Denver Diggens, $3935—73994.

Avenue York, vacant, lot No pte 215-51-4, pte 215-50-4, terrain 75. The Royal Trust es qualité à Dame Hyman Livinson, $25.—74024.

Quartier St-Michel

Rue Waverley Nos 2468 à 2470, lot No ½ N. O. 11-797, terrain 25 x 88. Thos F. Falhurst à John J. Conroy, $10300—73982.

Rue St-Urbain Nos 2168 et 2170, lot No 11-589-1, terrain 25 x 100. Jos. Erbile à Samuel Goldstein, $7100—73988.

Rue Clark Nos 2364 à 2374, lot No pte S.E. 11-499, ½ N.O. 498, terrain 50 x 88. Balin Corporation Ltée à Morris Levine, $23950—74009.

Quartier Ste-Marie

Rue Panet No 330, lot No 731, terrain 20 x 90. Hene Rosenfeld à Alfred Omer Gadbois, $8000—73939.

Rue Joachim Nos 11a, 15, 17 à 21, lot No 1510, pte 1509. Dame H. de Laboissière à Omer Gauthier $12,000—73981.

Quartier St-Edouard

Rue Christophe Colomb No 3081 à 3089 lot No 488-486, terrain 25 x 130. Nelson Raymond à Narcisse Hamelin $17700—73961.

Rue Boyer No 1157, lot No 5-402, terrain 25 x 114. Raoul A. Lauzon à Arthur Normandin, $5550—73974.

Rue DeLanaudière, lot No 4-500 vacant. Jos. Giacora à Achille Portelance, $750—73976.

Quartier Mercier

Rue Duquesne, lot No ½ ind. 29-278. Cie Foncière Suburbaine de Montréal à Osias Neveu, $390—74021.

Ville Lachine

18ème avenue, bâtisse, lot No 350, terrain 40 x 106. Jos. Henri Bédard à Dame Arthur Robert, $6250—74019.

Quartier Lafontaine

Rue St-Christophe Nos 618 à 641, 611 à 617, lot No 1194-33 à 36, 1153-13. Dame La Laberge à La Pierre Lussier, $18000—74006.

Quartier St-Jean-Baptiste

Rue Duluth, lot No 15-97-1, 15-96-1, 15-95-1, 12-169-1, 12-170-1, 12-171-1. Edouard Cloutier et al à Mlle Henriette L. Pastore, $3300—73996.

Quartier St-Louis

Rue Drolet Nos 157 et 159, lot No 903-112. Moses Rudolph et al à Wolf Wolfson, $4600—73987.

Quartier Ahuntsic

Rue Faillon Nos 820 et 824, rue St-Hubert Nos 3335 et 3337, lot No 489-179-1, terrain 30 x 89,2. Chs McCaughan à Adélard Asselin $14300—73977.

Rues Bickerdike et Hopper, vacant, lot No 637-321 et 322, terrain 47 x 88. Ernest A. Piché à Ambroise Larose, $1800—74600.

Ville Pointe Claire

Avenue Valois, lot No 57-690 à 692 vacant, terrain 11070. Arthur H. Milroy à Dame A. S. Macdonald, $5251—73962.

Verdun

1ère avenue Nos 167 à 171, lot No 4669-310, 4669-316-26, 4461-2. Georges Desrosiers à Orphin Lalonde, $3800—73965.

1ère avenue Nos 161 à 165, lot No 4669-309, 4669-316-25, 4661-3. Georges Desrosiers à Pacifique Desjardins, $8300—73967.

Rielle Nos 91 à 95, lot No 4636-3. Julien Paquin à Pierre Barrière $12000—73970.

LES SUCRES

New-York, 6. — Le marché à terme des sucres bruts était sans changement. L'option immédiate de Cuba était cotée à 4.71, tandis que la livraison plus éloignée était légèrement plus élevée. On n'a vendu que 6,000 sacs de sucre cubain à un manipulateur, pour livraison pendant la seconde moitié de mars, à 4.74 cents.

L'estimé du ministère de l'agriculture de Cuba évaluant la récolte cubaine à 4,474,300 tonnes, contre des prévisions précédentes de 4,7090,000 tonnes, a causé plus de fermeté sur le marché à terme des sucres bruts. Sous la poussée des achats, les prix ont avancé de 4 à 5 points; mais les prises de bénéfices ont arrêté la hausse, de sorte que les prix étaient sans changement pour l'option de mars et en hausse de 2 à 4 points pour les positions plus éloignées. Mars était à 2.94, mai à 3.05, juillet à 3.21, septembre à 3.36.

Il n'y a pas eu de changement sur le marché des sucres raffinés et la granulé type était côté entre 6.00 et 6.10, bien qu'un raffineur acceptât encore des commandes à 5.90 cents.

Le raffiné futur était nominal.

UNE COMPAGNIE D'ONTARIO ETABLIT UNE SUCCURSALE DANS MONTREAL

Montréal accueille dans la Province de Québec un autre de ses amis d'Ontario, la Frost Steel and Wire Co., Ltd., de Hamilton, qui a acheté les fonds de la Page Fence & Wire Products Ltd., avec bureaux au numéro 505 Notre-Dame Ouest, se propose de continuer la fabrication à Montréal pour l'avantage de sa clientèle de la province. M. H. M. Skelton, autrefois de Westmount sera en charge, et M. Flynn de la Compagnie Page restera dans l'emploi de la nouvelle organisation.

Puissantes Ressources de la France

Liquidation de la dette extérieure.—Les derniers rapports indiquent que la France commencera bientôt à liquider ses emprunts en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Ce geste, dans l'opinion des banquiers internationaux, sera un facteur puissant de la hausse du franc. On peut avoir une idée des conséquences d'une telle liquidation dans la manière dont se comporte la livre sterling, qui vient d'atteindre son plus haut niveau depuis la guerre, soit $4.80, ou, près de 6 cents de sa valeur nominale.

Le franc, au commencement de janvier, a fait preuve de vigueur, et à en juger par l'amélioration de la situation actuelle, nous sommes d'opinion qu'une telle hausse n'est que le prélude d'un fort mouvement ascensionnel. Comme le taux courant du change détermine la valeur future des obligations 6% du gouvernement français, les personnes qui achètent actuellement réaliseront des profits substantiels d'ici à quelques mois.

Réparations. — La France doit recevoir de l'Allemagne comme réparations de fortes sommes qui grossiront de beaucoup son trésor. Le ministère des finances a publié un communiqué donnant un aperçu de la situation financière et économique. Comme il renferme plusieurs informations sur les obligations 6% du gouvernement français d'un intérêt particulier pour les spéculateurs canadiens, nous en avons fait le sommaire suivant:

Le gouvernement sera bientôt en mesure d'augmenter ses remboursements à la Banque de France, ce qui fera disparaître la menace d'inflation, tout en aidant à stabiliser la valeur du franc par rapport aux devises étrangères. Comme résultat, le franc augmentera de valeur et conséquemment, le coût de la vie baissera.

La situation budgétaire accuse une amélioration constante. En 1919 les dépenses de la nation étaient de près de 24 billions de francs plus fortes que les revenus; en 1923, le budget général, comprenant les dépenses de tous les ministères du gouvernement s'équilibrait; en 1924, le budget général accusa un excédent de revenu que l'on employa à diminuer les dépenses du Budget Spécial pour la construction des régions dévastées; en 1925, pour la première fois en onze ans, suivant les estimations officielles actuelles, toutes les dépenses seront payées à même le revenu normal.

La statistique économique générale s'améliore également. Le développement ininterrompu du commerce étranger de la France, l'augmentation constante du revenu provenant des taxes, la reconstruction des régions dévastées et la nouvelle richesse apportée au pays par le retour de l'Alsace-Lorraine constituent des facteurs importants du bilan économique de la nation.

En 1920 les importations de la France l'emportaient sur les exportations par 24 billions de francs, aujourd'hui c'est le contraire, les ventes à l'étranger sont plus fortes que les achats. En nous basant sur les statistiques des premiers six mois de l'année 1923, la balance commerciale, pour 1924 accusa un montant favorable de 3 billions de francs.

Soixante-quinze pour cent des ravages causés par les armées allemandes dans les régions du nord de la France ont été réparées par la France seule. Les provinces du nord ont recouvré toute leur population d'avant-guerre, 4,278,000 habitants, et il n'y aura bientôt aucune trace des dévastations de la guerre.

En terminant cet aperçu de la situation financière et économique de la France, le ministre des finances dit que la chose la plus importante de toutes est la promesse de l'Allemagne de faire les paiements dus au chapitre des réparations et dont 52% seront versés à la France comme le veut le plan Dawes. Ces sommes aideront beaucoup au gouvernement français à hâter l'exécution de son programme financier qui renferme des clauses relatives à l'amortissement de la dette publique.

Superficie et population. La superficie de la France, y compris l'Alsace-Lorraine, est de 212,659 milles carrés. La population en 1911 en était de 39,601,509, et celle de l'Alsace-Lorraine, en 1910, était de 1,874,014. En 1921, la France avec ses nouvelles frontières avait une population de 39,209,766 habitants. La population totale de la République d'après les dernières statistiques, est de 184 habitants par mille carré. En 1921, il y avait 1,550,449 étrangers en France. Paris, la capitale, a 2,906,472 habitants, et Marseille, Lyon, Bordeaux et Lille ont chacune plus de 200,000 de population.

Richesses et ressources nationales.—La richesse nationale de la France était évaluée en 1922 à environ 770,000,000,000 de francs comparée à 300,000,000,000 de francs en 1913 et 190,000,000,000 de francs avant la guerre franco-prussienne. Le revenu national est estimé à 82,000,000,000 de francs comparé à 37,000,000,000 de francs en 1914 tandis que la valeur des placements étrangers (grandement réduits depuis la guerre) est évaluée à 17,500,000,000 de francs à 21,000,000,000 de francs (or). En 1914 elle était estimée à 42,000,000,000. Le capital français avant la guerre était considérablement placé dans ses colonies, mais en plus gros montants dans des pays étrangers plus considérables et plus anciens. Les placements français aux Etats-Unis, au Canada, en Amérique du Sud, dans le Proche-Orient et dans l'Extrême Orient étaient des facteurs importants et le revenu de ces valeurs à l'étranger était d'environ $400,000,000 par année. La dette totale du gouvernement russe au gouvernement français au 1er janvier 1923 était estimée à 6,040,000,000 de francs (or) y compris les 995,000,000 de francs (or) chargés par la Banque de France pour des obligations du gouvernement russe. Les avances aux autres pays se chiffraient au 1er janvier 1923 à 9,278,500,000 francs distribués comme suit: Roumanie, 1,131,000,000 de francs; Jougo-Slavie, 1,795,000,000 de francs; Grèce, 861,000,000 de francs; Pologne, 1,056,000,000 de francs; Tchéco-Slovaquie, 574,000,000 de francs; Belgique, 3,684,000,000 de francs; Italie, 49,000,000 de francs à part des 800,000,000 de francs (or) de matériaux fournis devant être couverts pour une période indéfinie par la valeur de matériaux italiens à être fournis; Esthonie, 10,500,000 francs; Montenegro, 13,000,000 de francs; Lithuanie, 6,000,000 de francs; Hongrie, 1,000,000 de francs; Autriche, 500,000 francs et la Letvie, 11,000,000 de francs.

Le transport. — La France possède 25,766 milles de chemins de fer, dont les principaux sont le chemin de fer du Nord, celui de l'Est, le Paris-Lyon-Méditerranée, le Paris-Orléans, le chemin de fer du Sud (Midi) et celui de l'Etat. Le surplus réuni de toutes les lignes se chiffra à 403,300,000 francs en 1922 comparé à un déficit de 2,084,000,000 de francs en 1921, et 3,012,000,000 de francs en 1920. En 1923 les chemins de fer ont fait beaucoup mieux qu'en 1922. Les recettes brutes du 1er janvier au 11 novembre 1923 se chiffrèrent à 6,166,804,900 francs comparées à 5,438,784,810 francs pour la période correspondante de 1922.

Les rivières navigables forment un total de 4,512 milles et les canaux 3,031 milles. En 1914 il y avait 25,918 milles de chemins nationaux.

La marine marchande française comprend 1400 vapeurs et bateaux-automobiles formant un tonnage brut total de 2,963,229 tonnes; 358 bateaux à voiles avec un tonnage brut total de 281,965 tonnes; donc un total de 1758 vaisseaux donnant un tonnage de 3,245,194 tonnes. Le plan actuel de construction de bateaux pourvoit à 1,255,000 tonnes additionnelles.

Le Commerce Extérieur. — La France commande un grand marché d'exportations qui sont destinées en grande partie à la Grande-Bretagne, Belgique-Luxembourg, Etats-Unis, Suisse, Italie, Allemagne, Argentine. Elles consistent surtout en soie, cotons, vêtements, produits chimiques, vins, dentelles, automobiles, bois coupé. Les importations françaises consistent en charbon et coke, céréales, coton brut, fonte et acier, laine et machinerie, et viennent en grande partie des Etats-Unis, Grande-Bretagne, Belgique, Argentine, Italie et Allemagne. Les exportations se sont élevées à 19,187,000 tonnes pour les dix premiers mois de l'année dernière, comparées à 18,212,000 tonnes en 1922 et 17,846,000 tonnes en 1913.

"Le monde doit savoir que le franc s'améliorera lentement mais sûrement, comme les vins de notre pays"

—M. HERRIOT, Premier ministre de France

"La France industrieuse a devant elle un magnifique avenir qui prouvera au monde qu'il n'a pas eu tort d'avoir confiance en elle."

—M. CLEMENTEL, Ministre des Finances de France

Pour les spéculateurs judicieux il y a des profits exceptionnels dans les

OBLIGATIONS 6% DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Le prix actuel rapporte environ 7¾%

Et le revenu augmentera à mesure que le franc montera

NOUS croyons qu'aujourd'hui l'achat d'obligations 6% du gouvernement français (emprunt autorisé le 16 décembre 1920, remboursables au pair le ou après le 1er janvier 1931) offre une occasion exceptionnelle de faire des profits sur toute hausse sensible de la valeur du numéraire français (franc).

Vu la dépréciation du franc français, une obligation 6% du gouvernement français peut être achetée maintenant pour environ $38.00; si le change français était normal (19.3 le franc) ces mêmes obligations auraient une valeur de $193.00 chacune.

Les banquiers internationaux sont persuadés que le franc français se vendra au-dessus de 10c avant longtemps. Songez à ce que cela veut dire par rapport aux valeurs du gouvernement français; quand le franc touchera 10c, chaque obligation de 1,000 francs aura une valeur de $100 — soit une augmentation de plus de 125%, ou un profit de $62.00 pour chaque montant de $38.00 placé. Quand le franc se vendra 15c, soit $150.00 pour 1,000 francs, votre profit sera $112.00 pour chaque obligation de 1,000 francs ou pour chaque placement de $38.00.

Nous avons fait une enquête approfondie afin de découvrir la meilleure valeur à acheter pour faire le maximum des profits sur le franc français, et nous avons constaté que les obligations 6% du gouvernement français, échéance après 1931, sont ce qu'il y a de mieux. Constituant en France des placements légaux pour les banques d'épargne, les institutions de fidéicommis et autres, elles représentent pour les citoyens de ce pays précisément ce que les "Consols" de premier ordre du gouvernement anglais et les obligations de la Victoire du gouvernement canadien représentent pour nous. Ce sont absolument d'excellentes valeurs gouvernementales, des placements de tout repos. Comme elles sont inscrites à la Bourse de Paris, on peut les vendre en tout temps. Les coupons d'intérêt ont toujours été payés promptement et l'on peut les encaisser à Montréal, New-York, Londres et dans les principaux centres financiers du monde, au taux courant du franc.

Les obligations du gouvernement français reviendront incontestablement à la normale ($193 pour 1,000 francs). Les Etats-Unis étaient en faillite après la guerre civile. Leurs obligations se vendaient pour une chanson, et, cependant, quelques années après, les Américains se remettaient sur pied et ils sont aujourd'hui considérés comme le peuple le plus riche au monde.

L'Angleterre eut aussi à envisager ce qui paraissait un désastre financier. Au moment où Napoléon était pour ainsi dire à ses portes, ses obligations vinrent presque à rien, mais la victoire de Waterloo les fit monter aux nues. La famille Rothshild accumula la plus grande partie de sa fortune en achetant des obligations anglaises qu'elle revendit lors de la victoire de Wellington.

L'expérience de la France, ruinée par Bismark est un fait de mémoire d'homme. Après la guerre franco-prussienne, ses obligations descendirent à 7% de leur valeur normale, et deux ans plus tard elles reprenaient 95% de cette valeur, réalisant des fortunes pour ceux qui avaient eu le courage d'en acheter. Quand des millions d'hommes et une foule de nations collaborent à une tâche, rien n'est impossible. Le franc français reviendra indubitablement à la normale.

Une étude de l'histoire nous convainc que la chose la plus difficile au monde est de détruire une nation. Or, l'histoire se répète. Nous croyons que nos clients ont une occasion de faire des profits remarquables en achetant ces obligations gouvernementales de grande valeur. Ce sont les meilleures valeurs gouvernementales françaises, car elles constituent virtuellement une première hypothèque sur tout l'actif et les ressources de la République de France. Elles sont valides pour trente ans après échéance, et les coupons d'intérêt le sont pour cinq ans après la date de rachat, ce qui vous permet de les encaisser quand le taux est le plus avantageux.

La France se range parmi les premières puissances navales, militaires et commerciales. Les industries françaises sont prospères et travaillent au maximum. La France exporte dans tous les pays du monde, ses bateaux couvrent les mers, et elle manifeste tous les signes de progrès industriels et économiques. Les remises effectuées par l'Allemagne, sous forme de réparations, contribuent encore à gonfler son trésor. Toutes ces circonstances devraient provoquer une hausse rapide du franc et partant des obligations du gouvernement français. C'est pourquoi nous vous pressons d'en acheter tandis qu'elles se vendent bon marché.

A mesure que le franc montera, la valeur de ces obligations augmentera comme suit:

FRANCS		Prix actuel	Avec le franc à 10 cents	Avec le franc à 15 cents	Avec le franc au pair (19.3c)
1,000	obligations 6% du gouvernement français	$38	$100	$150	$193
2,000	obligations 6% du gouvernement français	76	200	300	386
5,000	obligations 6% du gouvernement français	140	500	750	965
10,000	obligations 6% du gouvernement français	380	1000	1500	1930
25,000	obligations 6% du gouvernement français	950	2500	3750	4825
50,000	obligations 6% du gouvernement français	1900	5000	7500	9650
100,000	obligations 6% du gouvernement français	3800	10000	15000	19300

Nous vendons bon nombre de ces obligations au prix ci-dessus, qui couvre toutes les dépenses. Sur réception de mandat-poste ou chèque accepté, nous vous confirmons immédiatement la vente par lettre recommandée, mais la commande devra être reçue par le retour du courrier si l'on veut s'assurer ces prix, vu que la cote change tous les jours.

Nous vendons toutes sortes d'obligations de municipalités et de gouvernements étrangers et il est d'importance vitale pour nous de faire choisir par nos clients celles qui leur rapporteront le plus d'argent et le plus promptement possible. Notre intérêt ne cesse pas après une vente, car nous tâchons toujours de nous tenir en relations avec nos clients, de leur rendre service, de les informer quand les obligations montent sur le marché, et de les conseiller selon que nous jugeons à propos ou non de vendre. Ce service nous revient cher, mais il est d'une valeur incalculable pour nos clients. Servez-vous du blanc de commande ci-dessous.

J. Pierpont Morgan, probablement le plus grand financier que le monde ait jamais connu, disait récemment:

"Nous avons une confiance absolue non seulement dans les ressources de la France, mais encore plus dans sa population intelligente et laborieuse...

La France sera bientôt invincible dans le domaine économique. En tous cas, nous serons toujours à ses côtés, prêts à lui aider quand cela sera nécessaire...

"Avant deux ans la France aura reconquis au point de vue économique, la place prépondérante qu'elle occupait avant la guerre".

Après avoir considéré à fond le solide état financier de la France, nous croyons que l'achat des obligations de premier ordre de son gouvernement aux prix actuels constitue une occasion qu'on ne devrait pas manquer, étant donné que les bénéfices seront considérables et très rapides.

Les obligations du gouvernement français à 6%, telles que décrites dans ces colonnes, sont achetées par des citoyens français, non seulement parce qu'elles protègent le capital, mais aussi parce que l'intérêt a toujours été payé et sont exemptes de taxes et de l'intérêt sur le revenu. En achetant ces obligations aux prix actuels du marché, le client fait un placement à prix très avantageux.

Nous sommes d'opinion que le taux actuel de l'échange du franc français est incompatible avec les ressources financières et naturelles de la République de France.

Nous entrevoyons momentanément un vif mouvement de hausse du franc. Nous croyons en effet, que le franc se vendra 10c l'unité, ou $100.00 par 1,000 francs avant longtemps. Nous sommes convaincus que nos clients doubleront, s'ils ne triplent pas leur argent, en un espace de temps remarquablement court.

Le capital augmente non seulement en valeur à mesure que le franc monte, mais l'intérêt augmente automatiquement. Par exemple, chaque obligation de 10,000 francs donne un revenu de 600 francs par année. Au taux actuel du franc, les détenteurs d'obligations 6% du gouvernement français reçoivent un intérêt au taux de plus de 7¾%.

Avec le franc coté seulement à 8 cents, le détenteur de ces obligations recevrait $48.00 en argent canadien, représentant l'intérêt annuel de 600 francs. C'est un bon profit sur un placement original de $380.00 représentant un taux d'intérêt d'environ 12 pour cent au lieu de 6%. Avec le franc se vendant à 10c l'unité, ou $100.00 par 1,000 francs, l'intérêt annuel converti en argent canadien s'élèverait à $60.00 soit un rendement de plus de 15% sur le placement original.

Quand le franc est coté à 15c ou $150.00 par 1,000 francs, l'intérêt de chaque 600 francs s'élèverait à $90.00 en argent canadien, ce gain représente un rendement de plus de 23 pour cent sur un placement de $380.00. Quand le franc redeviendra normal, l'intérêt annuel de notre argent sera $115.80 pour 600 francs. Un tel profit représente un rendement de plus de 30 pour cent sur $380.00.

Comme nous l'avons fait remarquer ailleurs, vous n'êtes pas obligé d'escompter vos coupons d'intérêt à mesure qu'ils deviennent dus. Vous pouvez conserver chaque coupon d'intérêt cinq ans après la date de rachat. Ceci vous permettra d'en disposer à des taux plus élevés qu'à ceux en vigueur aujourd'hui.

La chose importante à vous rappeler cependant, c'est que votre capital augmente de valeur à mesure que le franc monte.

Rarement a-t-il été offert au public un placement qui donne un aussi beau rendement, accompagné de toutes les garanties voulues et quant au principal et quant à l'intérêt.

Plusieurs capitalistes, qui s'étaient contentés jusqu'ici d'un intérêt de 3 et 4% sur leur capital, ont liquidé leurs mises premières et ont acheté des obligations 6% du gouvernement français.

Il en est résulté que ces obligations sont en grande demande, et il n'est pas du tout improbable que la diminution de la quantité sur le marché en fera monter la valeur. Nous croyons que ceux qui en achètent présentement recevront de jolis profits durant 1925. Les obligations 6% du gouvernement français vont rapidement prendre de la valeur.

Des milliers de nos clients au Canada et aux Etats-Unis ont acheté de ces excellentes et saines obligations du gouvernement français. Ils ont placé leur argent là où il leur rapportera un joli revenu, en même temps qu'il leur offre une occasion unique d'obtenir un profit libéral.

Comme la sécurité est sans égale—et le placement tout à fait sûr, nous conseillons à nos clients d'acheter de ces obligations autant qu'il leur en est possible. Il faut agir immédiatement si l'on veut faire de bons profits.

Notre maison étant la plus importante au Canada de celles qui s'occupent exclusivement des obligations municipales et gouvernementales étrangères, ce n'est qu'après être certain de la valeur d'un placement que nous le recommandons à nos clients. Etant constamment en contact avec les marchés étrangers dans tout l'univers, nous offrons à nos clients tous les avantages d'un bon service et d'une organisation efficace.

Notre record passé témoigne de notre habileté à faire faire de l'argent à ceux qui font affaires avec nous. En novembre 1923, nous conseillions d'acheter immédiatement le plus possible d'obligations 5% du gouvernement allemand. Nous avons vendu ces obligations à $39.00 le million de marks. Neuf mois plus tard ces mêmes obligations montaient à $2,800, un profit d'environ cinq mille pour cent en moins de neuf mois pour chaque $39.00 placé. Un de nos clients qui en avait acheté pour $1,140.00 en novembre 1923, reçut une offre de $230,000 pour les mêmes obligations le 18 septembre 1924.

Le 2 août de l'année dernière nous vendions à quelques-uns de nos clients des obligations à 4½% de la ville de Hambourg, émission de 1919, au prix de $245.00 par obligation d'un million de marks. Le 10 septembre — moins d'un mois après — nous rachetions les mêmes obligations au prix de $1,150.00, ce qui faisait un profit de $905.00 pour chaque $245.00 placé.

Tous les jours des sommes colossales sont gagnées par des personnes perspicaces qui achètent les obligations municipales et gouvernementales étrangères que nous recommandons.

COMMANDES EXECUTEES A TOUR DE ROLE

Vu la grande demande pour ces obligations et leur rareté présente, notre personnel est surmené. Bien que nous accordions à chaque capitaliste la même attention et le même service, et que nous apportions du soin aux exigences individuelles, en justice pour tous, nous sommes forcés d'exécuter les commandes dans l'ordre de réception.

M. GUSTAVE BRAULT, GÉRANT DU DÉPARTEMENT FRANÇAIS

LA MAISON DE PLACEMENTS DE C.M. CORDASCO & COMPAGNIE

Spécialise Exclusivement en Obligations Etrangères Municipales et Gouvernementales

Edifice Marcil Trust - 290, Rue St. Jacques MONTREAL, CANADA

—BLANC DE COMMANDE—

La Maison de placements de C. M. CORDASCO & COMPAGNIE, Date. . . . .

Immeuble Marcil Trust, 290, rue St-Jacques, MONTREAL, Canada.

Vous trouverez ci-inclus { chèque accepté / remise pour $ . . . . . . / mandat-poste }

En plein paiement pour l'achat de . . . . francs d'obligations 6% du gouvernement français.

NOM . . . .

M., Mme ou Mlle.

ADRESSE. . . . . (La Presse).

TROIS GRANDES PARTIES DE HOCKEY SAMEDI---LE VICTORIA TRIOMPHE DES SONS OF IRELAND

LE MONDE DU HOCKEY EST DANS L'ATTENTE

Le Canadien a une dure tâche pour samedi soir et lundi, alors qu'il rencontrera le Montréal et le Hamilton à l'Arena.

LE TORONTO A OTTAWA, DEMAIN

Les fervents de hockey sont dans l'attente.

Le championnat de la ligue professionnelle se décidera ces jours-ci et, à l'heure actuelle, quatre clubs ont des chances plus ou moins bonnes de remporter les honneurs.

Le Hamilton est assuré de prendre part à la série finale et le Toronto de participer à la semi finale. Quel sera l'adversaire de ce dernier? Sera-ce le Canadien ou l'Ottawa?

Le Canadien qui a été fort malchanceux, n'a plus que deux parties régulières à jouer et il se promet bien de les gagner toutes deux.

La première qui aura lieu demain soir à l'Arena, sera avec le Montréal. Le Bleu Blanc Rouge et le Montréal se sont livrés plusieurs luttes sensationnelles cette saison, mais il est certain que demain soir, les hommes de Léo Dandurand feront un effort suprême. De plus, la partie sera jouée sur la glace du Canadien, ce qui lui donnera un léger avantage. Réellement, le Canadien devrait triompher demain par une marge décisive. Seulement, il ne faut pas s'imaginer que la partie est gagnée d'avance. Le Canadien devra se mettre à l'oeuvre dès le début, de façon à prendre l'avantage.

Lundi, le Canadien fera face à un adversaire encore beaucoup plus redoutable, à l'Arena Mont-Royal également. Il recevra la visite du Hamilton qui est en tête de la ligue. Il importe également que le Canadien gagne aussi cette partie, s'il veut se qualifier pour la série semi finale. Comme on le voit, les hommes de Léo Dandurand ont une dure besogne sur les bras. Ce n'est cependant pas une tâche impossible à remplir. Les amis du Canadien comptent bien le voir triompher dans ses deux parties de samedi soir et de lundi à l'Arena, et ils ont aussi confiance qu'il battra le Toronto dans la série semi finale.

Pendant que le Montréal et le Canadien joueront samedi soir à l'Arena, le Toronto fera la lutte au club Ottawa dans la capitale. Il n'y a aucun doute que le club Ottawa fera un grand effort pour triompher. Il est certain que si les gens de la capitale jouent demain comme ils ont joué mercredi contre le Montréal, ils vaincront le Toronto.

Le même soir, le Hamilton jouera chez lui avec le Boston.

CHAMPIONNAT DE LA LIGUE DES BANQUES

La partie de ce soir entre la Banque Canadienne Nationale et la Banque Royale promet d'être l'une des plus intéressantes de la saison entre clubs amateurs. Léo Dandurand, gérant du Canadien, aura charge de l'équipe de la banque canadienne-française, tandis que Eddie Gerard dirigera l'équipe de la banque Royale. L'arbitre sera Cooper Smeaton et l'on devrait voir soixante minutes de vrai hockey. Une victoire pour la Banque Canadienne Nationale ce soir lui donnerait le titre de champion de la Ligue des Banques. Pednault, qui a compté neuf points cette saison, jouera au centre et se surpassera pour donner la victoire à son club. La joute commencera à 8.30. Equipes:

Banque Canadienne Nationale		Royale	
1 Lafrenière	Buts	Penny	1
3 Leduc	Défenses	Barnes	7
8 Mondou	Défenses	Anderson	3
6 Lamarre	Avants	Robinson	9
11 Pednault	Avants	Arnold	6
12 Gaudreault	Avants	Scriven	10
7 Cormier	Substituts	Jupp	4
9 Pesant	Substituts	Davins	5
10 Maillé	Substituts	Sullivan	8
	Substitut	Gervais	12

Arbitre: Cooper Smeaton.

LE CLUB VICTORIA EST CHAMPION DE LA PROVINCE

Il a battu hier soir les Sons of Ireland par 2 à 1 devant près de dix mille personnes au Forum.

BEL EXPLOIT DE KING

Le Victoria a remporté hier soir le titre de champion amateur de la province de Québec en battant les Sons of Ireland par 2 à 1 devant 9,300 spectateurs au Forum. Par suite de ce glorieux succès, le Victoria se rencontrera maintenant avec les vainqueurs de la série entre le Niagara et le Grimsby.

Comme le Victoria et les Sons avaient fait match nul de 2 à 2 dans leur première partie, il se trouve à gagner la série par 4 à 3.

La lutte a été ardente et acharnée, et le point décisif a été fait deux minutes seulement avant la fin de la joute. Les Sons avaient enregistré le premier point de la soirée en 6 minutes, dans la première période, grâce à Laroche, et Slater, du Victoria, avait égalé les chances sept minutes après le commencement de la deuxième période. Celle-ci se termina avec un score de 1 à 1. Pendant 17 minutes et demie, les deux équipes bataillèrent ferme dans la période finale sans pouvoir réussir à compter. Alors qu'il ne restait plus qu'une couple de minutes à jouer, West King qui a été le héros de maintes parties, s'affirma une fois de plus et, d'un coup de bâton, envoya la rondelle dans les buts de Turgeon, comptant le point décisif et donnant la victoire à son club.

L'excitation a été intense toute la soirée, mais particulièrement dans la période finale et, lorsque King compta le point décisif, la foule qui se composait en grande partie de partisans du Victoria se livra à une délirante démonstration d'enthousiasme.

Le jeu a été rapide et fécond en beaux exploits. De plus, de part et d'autre, l'on a checké ferme. Somme toute, la rencontre a été un spectacle enlevant, une partie mémorable.

Les Sons ont fait une très belle lutte à leurs adversaires et Turgeon dans les buts a joué une grande partie.

Composition des équipes:

Sons of Ireland.		Victoria.
Turgeon	buts	Scott
Lonergan	défense	Mallinson
Prowse	défense	Shibley
Morrison	centres	Anderson
Laroche	ailes	King
Dinan	ailes	Slater
Brisebois	substituts	Slater
Carlin	substituts	Bowles
Beck	substituts	Dunne

Arbitre, Dr O'Leary, Ottawa

Première période.

1—Sons, Laroche . . . 6.10

Deuxième période.

2—Victoria, Slater . . . 7.12

Troisième période.

3—Victoria, King . . . 17.30

WILLIAM LEBER qui remplira la charge d'arbitre lors du concours de tours de force entre Anthone Matysek et Arthur Giroux, le 16 mars au Monument National.

DEMAIN, FETE DES SPORTSMEN AU MT-ROYAL

Tout est maintenant prêt pour le grand euchre-bal des Sportsmen demain soir, à l'hôtel Mont-Royal. Tous attendent avec impatience ce grand événement. Partout, on entend parler de la chose; dans les tramways, au théâtre, sur la rue, à la maison. On se demande surtout qui gagnera la coupe de Paul Marois, présentée au joueur le plus utile du Canadien. Le choix final du joueur sera fait cet après-midi par les rédacteurs sportifs des journaux de Montréal. Mais personne ne le saura avant demain soir, alors que l'honorable Athanase David, secrétaire provincial et président du Canadien, présentera lui-même la coupe au joueur qui l'aura méritée.

Son Honneur le maire Charles Duquette, M. Paul Mercier, député de Westmount et M. Léo Dandurand, gérant du Canadien, présideront la fête. On verra ce soir là Leo Kid Roy et Ted Cossette, comme directeurs de la danse dans la salle de bal. Deux des meilleurs orchestres ont été engagés spécialement pour la circonstance. M. Authier dirigera le euchre dans la Salle Dorée. Plus de deux cents prix seront donnés. Qu'on n'oublie pas le hockey signé par tous les joueurs du Canadien et les actes de vaudeville qui seront donnés. Tous les sportsmen sont invités. L'habit n'est pas de rigueur.

PARTIE ENTRE L'EUREKA ET LE POINTE CLAIRE, DIMANCHE

Une partie de hockey qui soulève un très vif intérêt et qui promet des émotions, est celle qui aura lieu dimanche après-midi à l'Arena Mont-Royal entre le Beaurivage qui a gagné ses six parties dans la Ligue de la Cité et du District, et l'Eureka, champion de la Ligue Mont-Royal. La joute sera pour le titre de champion intermédiaire de la province.

La lutte promet d'être passionnante car elle mettra deux puissantes équipes en présence. Le Pointe Claire a joué six parties de ligue cette saison et les a toutes gagnées. Le Longueuil s'est classé deuxième avec quatre parties gagnées et deux défaites. Pendant toute la saison, le Pointe Claire a joué en champion et a été absolument invincible. De son côté, l'Eureka a eu une saison très brillante et l'a couronnée en triomphant du Saint-François-Xavier dans la partie finale pour le titre. La partie de dimanche après-midi devrait attirer tous les partisans de la Ligue Mont-Royal et de la Ligue de la Cité et du District.

LE VAINQUEUR IRA EN EUROPE RENCONTRER CADINE

Anthone Matysek et Arthur Giroux se préparent ferme à leur concours de tours de force du 16 mars au Monument National. Ce sera là à n'en pas douter, un évènement sportif fort remarquable. Matysek qui se prépare sous la direction de Wilfrid Cabana, promoteur du match, accomplit des tours qui tiennent réellement du prodige et tout fait prévoir que Giroux sera l'homme le plus surpris du monde le 16 mars.

William Leber, l'homme le mieux qualifié à Montréal, remplira la charge d'arbitre, tandis que le capitaine Arthur Maranda sera le peseur officiel.

Cabana nous a annoncé qu'il fera un voyage en Europe avec le vainqueur pour rencontrer Ernest Cadine. On peut donc prévoir que les deux hercules se surpasseront pour vaincre.

CIRCUIT DES EXPOSITIONS DU S.-LAURENT

L'assemblée annuelle des représentants des différentes expositions qui font partie du circuit du Saint-Laurent a eu lieu ces jours derniers à l'hôtel Windsor à Montréal.

Les différentes associations ont été représentées comme suit:

MM. J.-H. Vigneau et J.-S. Rivard, de Trois-Rivières; John Brant, d'Ottawa; M. Copeland et H.-W. Snettinger, de Cornwall, S.-W. Laroche, Jacques Malouin et J.-L.-S. Sauvé, de Valleyfield; Félix Saint-Vincent, de Montréal, représentant l'exposition de Kingston; Sydney-E. Francis et H.-H. Hingram, de Sherbrooke; J.-O. Guilbault et J.-E. Chaput, de Joliette, et Raoul Potvin, de Québec.

Un nombre considérable de représentants de maisons d'amusements se sont rendus à l'assemblée qui a été fort intéressante.

Le Circuit s'ouvrira à Cornwall les 14 et 15 août, pour se continuer à Valleyfield du 18 au 21 août; Sherbrooke, du 1er au 5 septembre; Québec, du 7 au 12 septembre, Il se terminera à Joliette, les 17, 18 et 19 septembre. Les bourses qui seront offertes dans tout le Circuit seront les suivantes:

2.20 trot.

2.20 amble et free for all, amble.

A cette assemblée furent aussi présents des représentants de Marieville, Saint-Hilaire, Beloeil, Saint-Jean, Napierreville, Saint-Hyacinthe et Saint-Henri de Mascouche qui semblent désireux de se joindre au Circuit pour assurer le succès de leurs réunions respectives.

Comme les applications de ces différentes associations n'étaient pas arrivées en temps, elles devront faire leur application séparément du Circuit, cette année, et pourront ensuite être admises comme membres pour 1926, et à cet effet des représentants de ces différents clubs se réuniront jeudi prochain, le 12 mars à 8 heures du soir chez M. Félix Saint-Vincent, à 22 McGill College Avenue, Montréal, pour discuter définitivement cette organisation et s'assurer le succès dès cette année.

M. W.-H. Gosher, représentant de la National Trotting Association des Etats-Unis a fait des remarques intéressantes aux membres présents, et les élections ont donné le résultat suivant:

Président: Sydney-E. Francis, Sherbrooke; vice-président, J.-O. Guilbault, Joliette; secrétaire-trésorier, Joseph Fortier, Saint-Jérôme.

Les programmes seront imprimés et distribués à tous ceux qui voudront bien en faire la demande au secrétaire.

ATHLETES DU NATIONAL AU PROGRAMME

Le National aura un bon groupe d'athlètes pour le représenter dans le tournoi pour les championnats de boxe amateurs de la ville de Montréal qui aura lieu sous ses auspices, mardi et mercredi prochains. Seront sûrement au programme, les trois frères Diano, Vercheure, Arthur Giroux, Georges Chabot, Gus. Morin, Gérard Beaudin, Couture et Ash. Ce sont tous des boxeurs qui ont fait leurs marques dans les rangs amateurs et qui ont de bonnes chances de décrocher les championnats de leurs différentes classes. Sous la direction d'Eugène Brosseau, ces athlètes sont actuellement à l'entraînement et dès mardi soir prochain, ils seront prêts à faire leur entrée dans l'arène.

Dans les autres associations on se prépare de la même façon aux deux séances de la semaine prochaine et nul doute que les amateurs seront servis à souhaits.

Les deux séances auront lieu dans la salle du gymnase du National qui est certainement l'une des plus propices pour ce genre de spectacle. De tous les coins de la salle on a une vue parfaite de l'arène et aucun des spectateurs ne se trouve très éloigné du centre.

Les billets pour les deux séances seront déposés au contrôle de la palestre.

CONSEIL LAFONTAINE

Des membres du Conseil Lafontaine de Montréal ont rendu visite aux Chevaliers de Colomb de Québec, dernièrement. Les visiteurs sont revenus enchantés de leur voyage, après avoir été banquetés au Café Bertani.

Des parties de billard et de quilles ont été jouées. Voici le classement pour le billard: Allard, de Montréal, a joué une très belle partie contre Roy, de Québec, mais il a été défait par ce dernier. Le Dr Boutin, de Montréal, a défait dans deux rencontres le vétéran Talbot, de Québec. Reed, de Montréal, a défait Boivin et Gagnon, de Québec. Charron, de Montréal, et Belcourt, de Québec, se sont divisés deux parties. Bouthillier, de Montréal, a battu Caron, de Québec. Le Dr Julien, de Montréal, a battu Lortie, de Québec.

Pour les quilles: Les joueurs de Québec ont gagné deux parties sur trois, et les Montréalais en ont gagné une. Quilleurs:

Montréal — Lanouette, Boyer, Charron, Dussault, Boulard, Brunelle, Gauvin, Couillard.

Québec — Brousseau, Talbot, Belcourt, Fortin, Létourneau, Fecteau, Flamondon, Bergeron.

CINQ JOUEURS DU CANADIEN IRONT A VALLEYFIELD, LE 8

Le club de hockey Saint-Zotique ira jouer dimanche à Valleyfield. Pas moins de cinq joueurs du Canadien figureront sur l'alignement des visiteurs. Ce sont Morenz, Billy Boucher, Mantha, Headley et Matz. Ce sera là une occasion unique pour la population de Valleyfield de voir quelques-uns des champions à l'oeuvre. On peut s'attendre à ce que tous les amateurs de sport d Valleyfield aillent voir les deux clubs aux prises.

Le Saint-Zotique partira de Westmount dimanche matin à 9.40.

LIGUE INDEPENDANTE

Une assemblée de la Ligue de baseball Indépendante organisée par Gaston Nolet aura lieu dimanche après-midi à 2 heures au bureau du secrétaire. Tous les directeurs de la ligue sont priés d'être présents.

LIGUE DES HOTELS

Le Ritz Carlton a battu l'Hôtel Mont Royal par 3 à 0 et le Kennedy Taxis a vaincu le Windsor par 2 à 1 dans les parties de la Ligue de hockey des Hôtels jouées hier soir au Victoria. Composition des équipes:

Ritz-Carlton 3		Mont-oRyal 0
Haynes	buts	Roach
Ott	défense	Shink
Guilbault	défense	Simpson
Ward	centres	Vallière
McCarron	ailes	Roy
Blake	ailes	Thibault
Hall	subs.	Hennessy
Langis	subs.	Fleury

Première période

1—Ritz-Carlton Ward . . . 8.00

2—Ritz-Carlton Guilbault . . . 13.30

Deuxième période

3—Ritz-Carlton McCarron . . . 1.00

Kennedy Taxis 2		Windsor 1
Larose	buts	Holliday
Evans	défense	McCarthy
Howard	défense	Reeves
Pollack	centers	McCarthy
Meredith	ailes	Harrison
Alexander	ailes	Cullen
Caron	subs.	Kane
Finn	subs.	Walsh
Mills	sub.	

Arbitre—Billy Boucher.

FETE DE RAQUETTEURS

Drummondville, 6.—Dimanche dernier, Les Pieds Légers de Drummondville, faisaient en une grande fête, la bénédiction de leur drapeau. Un train spécial avait été organisé de Montréal, et avait amené dans notre petite ville au-delà de 250 raquetteurs, en costumes, et bien décidés à se réjouir avec les raquetteurs locaux.

La température idéale que nous avions, permit à l'arrivée du train de faire une grande parade à travers les rues de la ville, parade à laquelle prirent part les clubs suivants: de Montréal, le Canadien, le Boucanier, le National, le S.-Joseph, le Molière, la Feuille d'Erable, le S.-Brigite, l'Infatigable de S.-Hyacinthe, la Tuque Rouge et le Franc Rieur de Sherbrooke, le Camarade, de Joliette, le Voltigeur, de Lévis, le Montagnard, de Lewiston, Me., et les Pieds Légers, de Drummondville.

Après la parade tous se réunirent à l'église paroissiale où une messe spéciale fut dite à 11 heures. La bénédiction du drapeau fut faite par le chanoine Georges Melançon, curé de la paroisse. Un magnifique sermon de circonstance fut prononcé par l'abbé Th. Paquette de Montréal. Le thème du sermon fut le patriotisme dans les sports, et les sports au service de Dieu. Ce fut un magnifique morceau d'éloquence donné avec un superbe débit en une phrase très châtiée.

La cérémonie religieuse fut suivie de la réception officielle au théâtre Archambault, par le maire et les échevins de la ville.

Le maire, M. W.-A. Moisan sut trouver des expressions heureuses pour souhaiter la bienvenue aux raquetteurs, et leur remit les clefs de la ville portées par les mascottes des différents clubs.

Un goûter aux fèves fut donné aux visiteurs à la salle des Chevaliers de Colomb, où le meilleur mets fut l'entrain, la franche camaraderie de tous les convives. Dans l'après-midi, il y eut courses en raquettes, que la foule suivit avec beaucoup d'intérêt.

A six heures, l'hôtel Poliquin réunissait les officiers des différents clubs en un somptueux banquet sous la présidence de M. C.-H. Lalonde, le président du club Les Pieds Légers, de Drummondville. Y assistaient, le maire de la ville et quelques échevins, C.-E. Paquette, président de l'Union Canadienne des Raquetteurs, J.-A. Massicotte, le vice-président, J.-P. Marion, agent de District du C. N. R., les présidents E. Hogue, J. Lachapelle, D. Dupré, J.-L. Racine, Jos. Gagné, J.-O. Babineau, R.-E. Rhault, A. Lacroix, E Gagné.

Après la traditionnelle parade aux flambeaux du soir les visiteurs retournèrent à leur train spécial aux acclamations de la foule, emportant avec eux le regret de voir finir si tôt une journée si bien remplie.

LA RAQUETTE A LEVIS

Lévis, 5. — Le club de raquette Le Voltigeur a donné, hier soir, après une parade dans les rues de la ville avec des officiers et membres des clubs de Québec, un lunch à ses membres honoraires. Ce lunch a été servi dans la belle et spacieuse salle de M. Alphonse Dion, rue Saint-Louis. Cette salle était décorée de banderoles et de drapeaux. C'était l'oeuvre d'un comité chargé par Le Voltigeur d'organiser cette démonstration. Le travail a été parfait et le succès a été complet.

Le Voltigeur est allé à la rencontre des Québecois à 8.30 à la traverse de Lévis. Tous, Lévisiens et raquetteurs de Québec, au nombre de 150 environ, se sont mis en marche en portant des flambeaux. Ils se sont dirigés par la rue Commerciale, se rendant jusqu'à la correspondance du tramway et là, à la rue Saint-Louis, en passant par les rues Fraser, Saint-Jean, Wolfe, Notre-Dame, Guénette, Eden, Côte du Passage et Saint-Louis.

Ce cortège était des plus imposants. Le corps de clairons du Voltigeur exécuta de beaux airs sous la direction de M. Roméo Lainé, capitaine du corps de clairons. Tous les raquetteurs portaient des torches.

La foule s'est réunie aux abords des rues pour saluer nos raquetteurs et les québécois.

A l'arrivée à la salle, les membres du Voltigeur formèrent une double haie, laissant passer les visiteurs, accompagnés des officiers du club lévisien.

Au fond de la salle, sur une estrade, on voyait un soulier mou d'une longueur de huit pieds. Ce soulier était décoré de lampes électriques de couleur, ce qui avait pour objet de donner un beau coup d'oeil. Dans un coin de la salle se trouvait placé en honneur, le drap du club Le Voltigeur. Ce drapeau conservé avec soin par les membres du club apparaissait dans toute sa splendeur. La nouvelle organisation du Voltigeur lui a fait faire une toilette neuve.

Des tables avaient été dressées et plus de deux cent cinquante couverts avaient été placés.

A la table d'honneur, M. E. Lasnier occupait le fauteuil présidentiel ayant à ses côtés M. le maire Demers, M. Des Baillets, directeur des sports d'hiver au Château Frontenac, M. le Dr A.-V. Roy, M.P.P., M. Alex. Morency, M. Réal Giguère, M. Charland, président de l'Union Canadienne des Raquetteurs, M. Audet, président de l'Union des Raquetteurs de Québec et de Lévis, le Colonel Martineau; en face du président et des visiteurs, se trouvaient les plus vieux membres du club Le Voltigeur, M. O. Octeau, M. Charles Moisan, M. Alfred Dorval, M. Laval, Ed. Fortier, M. P. Samson, M. Charles Couchy, M. A. Bernier et autres. Tous les officiers, président, vice-président, secrétaire, trésoriers occupaient des postes d'honneur.

Le Président du Club Le Voltigeur, M. Eud. Lasnier, souhaita la bienvenue aux visiteurs et les remercia d'avoir répondu si généreusement à l'invitation de son club. Il remercia le maire, les échevins, le député au provincial, M. des Baillets d'avoir honoré Le Voltigeur de leur présence.

Les orateurs furent présentés aux assistants par M. J.-A. Gagnon, vice-président du Club qui assuma cette charge.

Nous n'entreprendrons pas de relater tous les discours faits, mais il nous fait plaisir de faire remarquer que tous les orateurs attaquèrent des sujets nouveaux.

Donnons cependant la liste des noms des orateurs:

MM. Eudore Lasnier, le maire E. Demers, le Dr A.-V. Roy, M. des Baillets, le lieutenant-col. J.-O. Martineau, M. Charland, président de L'Union Canadienne des Raquetteurs de Québec et de Lévis, M. Laval, Ed. Fortier, M. Myrand, A. Morency, J.-G. Francoeur, M. Croteau, secrétaire de l'Union des Raquetteurs de Québec et de Lévis, M. Paquet, président du Club Union Commerciale, M. Pelletier, ex-président du Montcalm, M. Boulanger, membre de la société des Postes de Québec, M. J.-B. Carrier, M. Alf. Dorval.

M. L.-E. Fortier termina la soirée en présentant au nom des membres du Club Le Voltigeur des remerciements aux organisateurs de cette belle fête.

Nous ne doutons pas que tous ceux qui étaient de la fête, hier soir, garderont un impérissable souvenir de cette belle réunion.

NURMI ETABLIT UN RECORD CANADIEN POUR 1½ MILLE A HAMILTON

Hamilton, 6—Paavo Nurmi a fait sa première apparition au Canada hier soir. Le grand champion a établi un nouveau record canadien pour un mille et demi, couvrant la distance en 6.55⅕ secondes. Nurmi a donné un avantage de 135 verges à ses adversaires et les a ensuite battus par deux tours.

LE S.-MADELEINE D'OUTREMONT JOUERA A L'ARENA, CE SOIR

Le Sainte-Madeleine d'Outremont jouera sa dernière partie de la saison ce soir à 10 heures avec le Hyman's Tobacco, à l'Arena Mont-Royal. L'arbitre sera Billy Boucher. L'admission est gratuite. Les joueurs du Sainte-Madeleine seront Michaud, Gorman, Palin, Peteile, Hogan, Cornellier, et Yates. Les amis sont invités.

QUILLES A TROIS-RIVIERES

Du correspondant de la PRESSE!

Trois-Rivières, 4. — Le S.-Maurice a causé la première surprise de la saison des petites quilles quand il a blanchi, hier soir, le Trifluvien, considéré à peu près imbattable. Le S.-Maurice Paper l'a emporté par une assez bonne majorité dans les deux premières parties, mais il ne put prendre la dernière que par huit points. Les honneurs de la soirée pour le plus gros total reviennent à Normandin, du Trifluvien, qui joua 374. Il fut suivi de près par Marco avec 372, Miron avec 367 et Lamothe avec 365. Gauthier, un jeune, qui faisait ses débuts avec le Trifluvien joua 353. Le S.-Maurice Paper a joué 1744 tandis que le Trifluvien ne put jouer que 1688. Miron a joué la plus forte partie individuelle avec 145. Laviolette a débuté en gagnant deux parties contre le C. P. R.

Voici le résultat détaillé de ces parties:

LE TRIFLUVIEN

Gauthier	132	100	121— 353
Gélinas L.	92	106	108— 306
Gélinas J.	108	101	110— 319
Normandin	126	125	123— 374
Héroux O.	115	108	113— 336
	573	540	575—1688

S.-MAURICE PAPER

Arsenault	98	112	104— 314
Lamothe	142	105	118— 365
Chrétien L.	125	90	111— 326
Miron	105	145	117— 367
Marco	124	115	133— 372
	594	567	583—1744

LE LAVIOLETTE

D. Blais	116	91	110— 317
L. Lajoie	101	139	...— 240
F. Poliquin	...	...	105— 105
A. Blais	96	91	86— 273
Monet	123	101	99— 323
Picard	130	132	89— 351
	566	554	489—1609

LE C. P. R.

Bonenfant	103	101	109— 313
Lacerte	104	108	86— 298
Balleux	86	102	99— 287
Fontaine	106	102	126— 334
Roy	116	115	82— 313
	515	528	502—1546

Trois-Rivières, 4.—La saison des petites quilles est très active ici et le St-Maurice Paper vient d'ajouter trois autres victoires à son crédit en blanchissant le North Shore. Le St-Maurice Paper a joué le gros total de 1791, dont deux parties de 600 et plus. Voici les résultats détaillés des dernières parties:

Le North Shore

Z. Cloutier	93	82	75— 250
A. Cloutier	105	89	84— 278
Du Sault	88	87	101— 276
Ar. Cloutier	90	131	124— 345
Goneau	99	104	93— 296
	495	493	477—1465

Le St-Maurice Paper

Aresenault	136	133	116— 385
Lamothe	135	102	88— 325
L. Chrétien	118	130	133— 381
Marco	108	120	141— 369
A. Chrétien	91	118	112— 321
	558	603	600—1791

Le St-Maurice Paper gagne trois parties.

Le Saint-Philippe

Bell	87	82	...— 169
Millette	..	..	87— 87
W. Robert	92	96	130— 318
Birtz	104	105	112— 321
E. Robert	117	105	104— 326
Ouellette	97	99	115— 311
	497	487	547—1532

Les Elans

Comtois	111	99	90— 300
Bergeron	97	91	106— 294
Marchand	97	116	86— 299
Bettez	106	97	103— 306
Larivière	97	108	112— 319
	509	521	497—1527

Les Elans gagnent deux parties.

Les Employés Civils

Lamy	86	113	101— 300
Descoteaux	79	75	115— 269
Delisle	93	103	97— 293
Jourdain	116	105	90— 311
Boucher	83	108	114— 305
	457	504	517—1478

Les Elans

Comtois	100	105	86— 291
Bergeron	124	82	106— 312
Marchand	118	77	136— 331
Bettez	106	117	112— 335
Larivière	120	95	153— 368
	568	476	593—1637

Les Elans gagnent deux parties.

Le Nouvelliste

Bergeron	105	96	96— 294
Paradis	88	..	..— 88
Héroux H.	..	98	..— 98
Champagne	..	..	88— 88
Robert E.	76	77	74— 227
Gélinas	96	87	82— 267
Côté	91	97	118— 306
	456	453	458—1366

Le Doilard

Hasty	92	93	112— 297
Panneton	83	77	91— 251
Laurin	92	93	89— 274
Kempt	86	86	86— 256
Berlinguette	88	94	106— 288
	441	443	484—1368

Le Nouvelliste gagne deux parties.

CHAMPIONNAT DE LA LIGUE COMMERCIALE

Le Laporte-Martin et le Congoleum se rencontreront ce soir à 8 heures, au Victoria dans la première partie de la série pour le championnat de la Ligue Commerciale. La semaine prochaine, le Laporte-Martin jouera avec le Kraft-McLaren. Si le Laporte-Martin gagne les deux parties, il sera de nouveau champion. L'an dernier, il a gagné la coupe sans perdre une seule partie.

COURSES EN SKIS

Norman Farrell a gagné la course de deux milles junior, en skis, disputée sous les auspices du Club Mont-Royal d'Amérique. Richard Crooks a gagné la course juvénile. Classement des coureurs et liste des officiers:

Course Junior

	Temps
1—Norman Farrel	13.10
2—Norman Gagné	13.30
3—Philip Fixman	17.55
4—Ralph Zwivel	17.60

Course Juvénile

1—Richard Crooks	13.55
2—Leonard Burpe	15.40
3—Leonard Sayer	15.45
4—D. Fogg	16.25

Officiers: Starter, Champlain Provencher; arbitre Lester Sayer; chronométreurs, Gordon Spriggings et George Tilley. Juges du parcours, Henri Beaulieu, Léon Bachand, Paul Duhamel. Juges, Champlain Provencher, Joseph Beaubien, jr., Stanford MacKerrow.

Le championnat senior du club Mont-Royal sera disputé samedi et dimanche à Ivry Nord.

M. REAL GOULET, maitre de cérémonies à la fête des sportsmen, demain soir, à l'Hôtel Mont-Royal.

NIAGARA FALLS DEFAIT GRIMSBY

Toronto, 6.—Le club Niagara Falls a battu le Grimsby par 4 à 2 dans la première partie de leur série éliminatoire pour la coupe Allan. La partie finale de la série sera jouée samedi. L'expérience a été pour beaucoup dans la victoire du Niagara.

Le Niagara n'était pas trop confiant au début. La défaite du Sault Sainte-Marie aux mains de Grimsby avait été un sévère avertissement.

Composition des équipes:

Grimsby		Niagara Falls
Fisher	buts	Mayo
McVicar	défense	Fraser
Carson	défense	Kitchen
Reid	centres	Rice
Horne	ailes	Keiterbourne
Clarke	ailes	Harrington
Burnside	substituts	Molson
Hayhoe	substituts	Seibert

Arbitre—Marsh, Toronto.

MATCH DE POOL

Ce soir match de pool à la salle de billard Arena, coin Clarke et Mont-Royal entre Armand Saint-Jean qui a fait la plus grosse série, 62, dans le récent tournoi de Montréal et Roméo Saint-Jean qui vient de faire une série de 131 dans une partie d'exhibition. L'admission est gratuite. Inf. Dave Major. Bélair 2746.

NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Le N. D. des Victoires a reçu la visite de la Terrasse Vinet. Ce dernier a abandonné à la deuxième période.

Les PETITES annonces dans la "Presse" rapportent de GRANDS bénéfices. Servez-vous-en!

DEUX VICTOIRES POUR LOUGHLIN

Lawrence, Mass., 6—Le tournoi de boxe amateur disputé ici hier soir a fourni une série de combats fort contestés et intéressants. Quatre villes étaient représentées: Montréal, Lawrence, Boston et Bridgeport.

James Loughlin, de Montréal, a remporté deux brillantes victoires, battant Bobby Jarsie, de Boston, et Joe Donohue, de Lawrence, Mass., dans la classe de 147 livres.

George Ash, du National, de Montréal, a été battu par Morgan, de Lawrence, dans les 160 livres. Giroux, du National, a aussi été défait, mais lui et Ash ont fait une très belle lutte. Eugène Brosseau, instructeur de boxe au National, accompagnait les boxeurs de Montréal.

BEAURIVAGE vs MONTREAL-EST

Les amateurs de hockey de l'Est de Montréal attendent avec impatience la rencontre entre le Beaurivage et le Montréal-Est, champions respectifs des deux ligues. Il sera intéressant de voir ce que pourront faire les Desy, les Valois, les Gratton et les Mathieu contre des joueurs tels que Paulhus, Lord et Roger. Les deux gérants se disent certains de la victoire. C'est dire que les amateurs seront servis à souhait. Il est entendu que la Philharmonique de Montréal-Est fera les frais de la musique. La partie qui aura lieu dimanche soir à l'Arena Mont-Royal commencera à 8.30. Des tramways spéciaux partiront de la Pointe aux Trembles pour se rendre directement à l'Arena Mont-Royal à 7.15 p.m.

WILSON'S "Le Cigare National"

BACHELOR

Encore le Meilleur pour le Prix 10c.

ANDREW WILSON & Co Montréal et Toronto.

SOIREE DE LUTTE ET DE BOXE

Une séance de lutte et boxe aura lieu vendredi soir ce soir au club Joffre. Voici le programme:

BOXE

Thomas vs Jackson.
Noël vs Vandelac.
Dechard vs Dorval.

LUTTE

Lucien Paul vs Albert Bernard.
G. Langlois vs C. P. Pomminville.
T. Guérin vs Moreau.
P. Paolucci vs J. Paolucci.

New-York, 6.—Charley Phil Rosenberg, de New-York, a pratiquement mis Nat Pincus, de Brooklyn, hors de combat en 11 rondes, hier soir.

Baltimore, 6.—Joe Dundee, poids léger, de Baltimore, et Sid Barbarian, de Detroit, se rencontreront ici le 16 mars dans un combat de 12 rondes.

Los Angeles, 6. — Jack Kearns, gérant de Jack Dempsey a annoncé qu'il est à considérer une offre de A. E. Santweir, promoteur de Hollywood, pour un combat entre Dempsey et Tommy Gibbons, le 9 juin, pour une bourse de $500,000.

SERGE
BLEU MARINE
2 PANTALONS
$25

Modèle anglais à devant croisé, pantalon large, veston à 3 boutons, fermé en arrière.

Le meilleur complet en serge bleue jamais offert à Montréal à ce bas prix. Et dans le même style que les herringbones à $34.50. Meilleure serge à $39.50. Vigogne à $37.50.

J.-H. Blumenthal Sons LIMITED
Ste-Catherine et Bleury

LIGUE DE CRAPAUD DU NORD

Le S.-Denis a défait le S.-Stanislas par 19,520 et le Marquette a été défait par 19,020. Ont fait 7000 et plus: J. Thibert, 12,660; V. Pouliot, 11,410; A. Tardy, 11,340; L. Tardy, 10,890; S. Sanschagrin, 10,830; R. Tardy, 10,820; A. Stevenson, 10,790; W. Joly, 10,550; W. Tardy, 10,150; C. Silvestre, 10,060; H. Charbonneau, 9,880; J. Sarrazin, 9,620; B. Beaupré, 9,500; A. Charbonneau, 9,330; E. Charbonneau, 9,220; J. Lachapelle, 9,120; A. Thivierge, 9,000; G. Desjardins, 8,980; M. Sanschagrin, 8,930; R. Fournelle, 8,810; P. Décelles, 8,770; R. Legaré, 8,720; E. Lelièvre, 8,550; O. S.-Denis, 8,070; O. Clément, 8,000; A. Demers, 7,820; T. Beaupré, 7,760; H. Leroux, 7,630; A. Léveillé, 7,620; A. Dertto, 7,510; R. David, 7,390; A. Courtois, 7,080; P. Joly, 7,060; A. Desnoyers, 7,030.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.
Saint-Denis	11	3
Molson	10	4
Saint-Stanislas	5	9
Marquette	2	12

Lundi, 9 mars, la Ligue tiendra son assemblée régulière au local du club Saint-Stanislas, 714 Mont-Royal Est.

LIGUE DES TELEGRAPHISTES

M. G.-H. Bedford de l'équipe des Chefs a remporté les doubles honneurs dans les joutes de petites quilles disputées aux allées Windsor mardi soir, obtenant un grand total de 372 avec une partie simple de 148, gagnant par ce total la cuillère de la classe "A". Celle de la classe "B" fut gagnée par M. F. Prior avec 357. Le Bureau Général a maintenant le record de la Ligue pour parties à cinq hommes en roulant un total de 606, record qui était autrefois détenu par la Comptabilité avec 596. Scores détaillés:

MORSE BLEU

Groulx	83	98	96— 277
Lawrence	87	78	84— 249
Bédard	86	104	79— 269
Baker	98	94	123— 315
Labranche	120	116	103— 339
	474	490	485—1449

BUREAU GENERAL

Baker	100	108	111— 319
Prior	120	102	135— 357
Levine	85	95	105— 285
St-Vincent	102	89	113— 304
YeEun	101	99	142— 342
	508	493	606—1607

COMPTABILITE

Foisot	99	95	97— 291
Lebel	108	87	101— 296
Booth	89	89	94— 272
Maillé	119	92	113— 324
Cenni	94	111	84— 289
	509	474	489—1472

CHEFS

Dressing	103	93	88— 284
Bedford	148	110	114— 372
G. Sallaway	94	71	78— 243
Montgomery	121	116	90— 327
W. Sallaway	97	98	123— 318
	573	488	493—1554

CLUB SAINT-JEAN IND.

Le Saint-Jean Ind. qui a 14 victoires, deux parties nulles et aucune défaite, a ajouté une autre victoire à son crédit en battant par défaut le Saint-Jean.

Le Saint-Jean Indépendant lance un défi à tout club de 12 à 14 ans pour dimanche et jeudi, Laurier préféré. Inf. Léon Rousseau, 1096 Bordeaux, Est 3872J.

HOCKEY A DRUMMONDVILLE

Drummondville, 6—Le club des Industries de la ligue de hockey de Drummondville vient d'ajouter une autre victoire à son crédit en battant le club de Saint-Cyrille de Wendover, devant un grand nombre d'amateurs. Cette victoire lui donne maintenant une grande chance de détailler pour la coupe et le championnat. Les quatre dernières parties vont certainement être des plus intéressantes vu que la saison achève et que les clubs se trouvent à peu près égaux. On verra encore les mêmes clubs aux prises et une victoire pour les Industries les mettraient sur un pied d'égalité avec le Saint-Cyrille Wendover et celui de la ville.

Première période

	Min.
1. S.-Cyrille Wendover—A. Lavoie	12

Deuxième période

2. Industries—C. Poirier	9

Troisième période

3. Industries—F. Scharmel	4
4. S.-Cyrille de W.—P. Guèvremont	3
5. Industries—F. Scharmel	5
6. Industries—F. Scharmel	6

Arbitres: R. Cardin, S. René et N. Lemaire. Chronométreur, J.-D. Wilson.

CHAMPIONS DE 16 A 18 ANS

Le N. D. des Victoires a reçu la visite du S. Jean Berchmans et l'a défait par 6 à 2. Le gardien de buts des perdants s'est distingué.

Le N. D. des Victoires a remporté sa treizième victoire en battant le Terrasse Vinet par 2 à 0.

Dimanche, le C. P. Saint-Laurent ira rencontrer le N. D. des Victoires au rond Dickson. Inf. Henri Corbeil, Clairval 1803w.

ETOILE DU SAULT

L'Etoile du Sault étant libre dimanche aimerait à rencontrer un bon club de 16 à 18 ans pour jouer en dehors. Le premier mars l'Etoile du Sault a fait partie nulle de 2 à 2 avec le Cercle Saint-Paul de la Croix. Inf. Octave Paradis, tél. Calumet 4531 sonnez 3.

GRAVE MALADIE QUI MENACE NOS TROUPEAUX LAITIERS ET QU'IL IMPORTE D'EXTIRPER

Suite de la page 11

lose, et il serait donc peu sage de nous relâcher le moindrement dans nos mesuers de lutte.

FACILE A EXTIRPER

L'expérience a démontré que cette maladie peut fort bien être extirpée sur ce continent sans que l'industrie animale en souffre, comme elle le ferait dans les pays européens. C'est pourquoi beaucoup de recherches entreprises ont sagement porté sur l'amélioration de la tuberculine, le meilleur agent de diagnostic que l'on connaisse, ainsi que sur l'étude comparative des différents types d'infections tuberculeuses qui attaquent les êtres humains, les bovins, les bisons, les porcs, les volailles et les autres animaux sur la relation entre ces différents types et sur la transformation possible d'un type en un autre.

D'autres recherches entreprises ont pour but de déterminer les relations qui existent et les facteurs qui interviennent entre l'infection, la résistance et la tuberculose active. Lorsque l'on sera mieux renseigné sur la nature de la réaction à la tuberculine, et sur la façon dont les bêtes réagissent à cet agent dans les différentes phases de l'infection, il est fort possible que l'on découvre un moyen d'établir la différence entre les animaux qui sont infectés au point d'être dangereux et ceux chez lesquels la maladie est si bénigne qu'ils peuvent être conservés pour la reproduction ou pour d'autres fins. En ces cinq dernières années, un troupeau de vaches tuberculeuses maintenu à notre station de recherches a été l'objet d'études dans cette voie.

DECOUVERTE PRECIEUSE

Notre station de recherches de Hull, Qué., a développé un moyen précieux et entièrement nouveau pour la standardisation de la tuberculine. Ce nouveau moyen permet au Ministère de manufacturer de la tuberculine d'un titre connu et précis. Cette découverte présente, comme on le verra facilement, de nombreux avantages.

Tout en faisant des recherches pour améliorer les méthodes qui conviennent spécialement pour les conditions que l'on rencontre au pays, le Ministère s'est tenu constamment au courant des progrès que les autres pays ont effectués dans leurs voies spéciales de recherches. Nous avons toujours promptement mis à profit toutes les découvertes acceptées, mais l'application de ces découvertes a été limitée à nos propres animaux, dans nos propres stations de recherches, tant qu'elles n'ont pas été confirmées par des organisations scientifiques reconnues.

LOYAUX ESSAIS

La tuberculose de l'homme ou des animaux est, sans aucun doute, le plus grave des facteurs économiques qui réclament notre attention au point de vue de la santé. C'est une question universelle, à laquelle travaillent déjà plusieurs générations d'ouvriers scientifiques. En ces quarante dernières années, depuis la découverte du bacille de Koch, bien des "découvertes" ou de "nouveaux remèdes" pour la tuberculose, bien des sérums et des vaccins qui devaient protéger contre la tuberculose ou conférer l'immunité à la maladie ont paru à intervalles. A maintes reprises ces découvertes ont suscité de grands espoirs qui se sont évanouis presqu'aussitôt. Il est vrai que des découvertes ont été faites et qu'il s'en fait encore par les savants qui consacrent leur vie à ce problème; elles enrichissent beaucoup nos connaissances sur la tuberculose et nous conduisent lentement mais sûrement à l'idéal de nos rêves. Il est vrai que les savants eux-mêmes, et même le grand maître Robert Koch, ont présenté des conclusions erronées, mais les vrais savants ont toujours annoncé leurs découvertes sans émettre de prétentions exagérées. Ils se contentent en général de demander que leurs méthodes et leurs travaux soient soumis à une étude et à des essais loyaux, dans des conditions expérimentales bien contrôlées.

EXAGERATIONS A EVITER

Malheureusement, lorsque la presse non scientifique s'empare des avis de ce genre, elle les altère et les exagère souvent à tel point, et certaines personnes irresponsables émettent des prétentions si extravagantes, que le public en général est induit en erreur, pour être tristement désillusionné et désappointé plus tard.

En ces derniers temps, il a paru dans la presse, scientifique et autre, beaucoup d'articles au sujet de l'emploi de la vaccination pour prévenir la tuberculose, spécialement en ce qui concerne les expériences faites par le professeur Calmette et ses aides en France.

LA VACCINATION ANTI-TUBERCULEUSE

Le professeur Calmette s'est fait une très haute réputation par ses magnifiques études sur la tuberculose, et il n'y a pas de doute que la méthode de vaccination antituberculose qu'il propose mérite d'être considérée avec le plus grand soin. Il faut nécessairement la soumettre à l'épreuve la plus complète, sur un grand nombre d'animaux, dans des conditions rigoureusement contrôlées, sous les soins d'investigateurs nombreux et qui ont fait leurs preuves. Ce n'est qu'alors que l'on pourra se prononcer sur la validité et la sûreté de ce mode de vaccination et en connaître la vraie valeur.

ETUDE EXPERIMENTALE

Nos investigateurs ont suivi de près les travaux du professeur Calmette et nous avons reçu, à Ottawa, l'automne dernier, une culture de son vaccin. Dès que des nouvelles cultures ont pu être faites, nous avons entrepris des expériences en vue de déterminer le bien fondé des avantages dont ce vaccin se réclame. Ces expériences, qui portent sur un organisme encore relativement non éprouvé, sont naturellement limitées à nos propres animaux, sur nos stations de recherches. Il a été décidé de construire un nouveau bâtiment pour développed ce travail, et ce bâtiment est presque terminé.

A mesure que ces travaux se développent, il sera nécessaire, bien entendu, d'augmenter largement nos facilités, afin que nos investigateurs puissent avoir toutes les occasions possibles pour faire les recherches les plus larges et les plus complètes, dans le plus court délai possible et dans les conditions les plus favorables possibles.

Même en France, ces investigations n'ont encore porté que sur des animaux d'expérience; on s'est bien gardé d'aller plus loin, et aucun pays n'a encore eu l'audace d'appliquer ce traitement d'une façon générale. En raison d ela nature même de la tuberculose bovine, il faudra des années d'efforts intelligents pour que les organisations scientifiques soient en mesure d'accepter ou de réfuter les avantages dont se réclame ce vaccin.

MAL INSIDIEUX

N'oublions pas que cette maladie déjoue depuis des générations les efforts des savants, et que ceux-ci, dans leurs essais d'immunisation, se sont trouvés aux prises avec des difficultés toutes spéciales parce que la tuberculose diffère, dans les conditions ordinaires, des autres maladies contagieuses; elle n'a pas de tendance à conférer l'immunité à l'animal chez lequel elle produit des lésions, c'est-à-dire des modifications dans la structure de certains tissus du corps.

Le Dr Calmette a poursuivi ses recherches pendant plus de vingt ans; il y a un an environ il a annoncé qu'il avait réussi à conférer à des animaux jeunes et non infectés une vraie immunité à l'infection, naturelle ou artificielle. Pour obtenir un organisme susceptible de survivre lorsqu'il est injecté dans un animal sain, tout en étant incapable de provoquer la tuberculose, il lui a fallu cultiver et maintenir deux cent trente (230) cultures successives de l'organisme pendant une période de treize ans.

Il prétend que ce vaccin protège un animal pendant une période de douze à dix-huit mois, mais il ne peut employé en toute sûreté qeu sur des animaux n'ayant aucune trace de tuberculose.

Disons en effet que si ce vaccin, au dire de son inventeur, ne peut infecter un animal sain, il cause au contraire un progrès marqué de la maladie lorsqu'il est injecté à un animal tuberculeux.

PROPRIETES DU VACCIN

Les propriétés que possède ce vaccin, au dire de son inventeur, seraient extraordinaires, et si cette découverte n'émanait pas d'un savant qui s'est fait une réputation universelle, il est probable que l'on n'y aurait fait aucune attention. Voici ses propriétés:—

1. Le vaccin contient l'organisme vivant, qui peut se multiplier dans le corps de l'animal.
2. Il ne peut produire la tuberculose dans un animal sain, quoiqu'il puisse se multiplier dans son corps.
3. Il provoque un progrès sensible de la maladie lorsqu'il est injecté à un animal déjà tuberculeux.
4. Les animaux qui sont inoculés de ce vaccin réagissent à l'épreuve de la tuberculine.

Comme il est toujours possible qu'on organisme vivant, dont la virulence a été atténuée par la culture dans un milieu artificiel, puisse reprendre sa virulence originale et produire la maladie sous forme virulente chez les animaux auxquels il est injecté sous forme de vaccin, il est essentiel, dans l'intérêt de notre industrie animale, que nous prenions les plus grandes précautions, car le temps seul et des essais innombrables d'immunisation peuvent démontrer au-delà de tout doute que cet accident ne se produira pas.

PAS DE HATE AVEUGLE

Ce serait le comble de la folie que de se hâter aveuglément d'appliquer d'une façon générale une découverte insuffisamment essayée dans un pays où la maladie n'existe que sur une échelle limitée. Du reste, même s'il devait être démontré que les avantages dont ce vaccin se réclame sont bien fondés, il y aurait encore à dire que ce vaccin ne peut être appliqué aux animaux infectés, et en raison des conditions qui existent dans ce pays il semble qu'un système d'extirpation rendrait encore plus de services à notre industrie animale;

l'immunisation de nos animaux jeunes et non infectés sera sans doute un appoint des plus importants lorsque les recherches locales, entreprises par nos investigateurs fédéraux et les organisations scientifiques, seront, avec le temps, en mesure d'en confirmer la possibilité.

N'oublions pas non plus que ce vaccin n'est encore que dans la phase expérimentale et qu'il n'a pas été soumis à un essai général ; enfin, rappelons-nous qu'il est possible que d'autres découvertes, d'une nature à peu près semblable, soient confirmées, parmi celles que l'on annonce de temps à autre.

Il faut en général des années pour confirmer une découverte d'une nature scientifique ; il ne semble pas qu'il serait sage, dans le cas qui nous occupe de condamner, d'approuver ou d'adopter précipitamment. Nous pouvons cependant entretenir l'espoir que, grâce aux efforts incessants des nombreux laboratoires de pathologie, et du nôtre en particulier, qui sont éparpillés sur tous les points du globe, un vaccin sera bientôt découvert qui permettra d'immuniser, d'une façon complète et permanente, contre la tuberculose, dans toutes les circonstances.

LUTTONS TOUJOURS

A tout événement, et pour conclure, tandis que ce grand problème de la découverte d'un sérum utile d'immunisation occupe l'attention de nos investigateurs, notre ligne d'action à nous, Canadiens, est toute tracée : c'est de continuer à lutter contre la tuberculose de la même façon que nous l'avons fait jusqu'ici, tant que l'on n'aura pas trouvé quelque chose de mieux.

L'ART DE VENDRE L'ASSURANCE-VIE

Le professeur Griffin-M. Lovelace, directeur de la faculté de vente d'assurance-vie, de l'Université de New-York, était le conférencier au lunch de la Life Underwriters' Association, hier, à l'hôtel Queen's. M. L.-N. L'Espérance, le nouveau président de l'association, occupait le fauteuil présidentiel. Au cours de sa causerie, le professeur Lovelace énuméra les vieux principes fondamentaux qui régissent l'assurance-vie, et dit que celle-ci est d'une grande aide à un homme qui a le bon sens de se faire un plan de vie; vendre de l'assurance, dit-il, c'est accomplir un service social de la plus haute portée.

M. George-H. Harris, de la Sun Life Assurance Company, fit aussi une allocution sur les nécessités de l'assurance et l'art de la vendre. On présenta à M. W.-J. Brown, ex-président de l'association, une très belle horloge que M. W.-O'H.Percy avait été chargé de lui offrir.

FEU M. J. JACQUES

(Spécial à la PRESSE)

S.-Hyacinthe, 6.—Les funérailles de M. Joseph Jacques, décédé à l'âge de 80 ans et 4 mois, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps a été faite par Mgr Adélard Fontaine, vicaire général et le service a été célébré par le supérieur du séminaire de S.-Hyacinthe, assisté des abbés B. Benoit et H. Mongeau, comme diacre et sous-diacre. Assistaient au chœur, les abbés L. Raymond, P. Auger, R. Vadnais, J. Guertin, tous du séminaire, E. Saint-Pierre et G. Lalime, de la cathédrale. On remarquait aussi une délégation de religieuses et d'élèves de l'Académie Notre-Dame de Lorette; les religieuses de la maison-mère de la Présentation de Marie ainsi que des Sœurs Grises de l'Hôtel-Dieu.

Le défunt laisse son épouse, née Henriette Bachand, un fils, le Dr Elphège Jacques, de Farnham, dix filles, sœur S.-François de Borgia, des sœurs Grises, de Lewiston, Me., Mmes A. Leboeuf,, P. Lafiamme, E. Quintin, toutes de New Bedford Mass., L. Leduc, de Montréal, E. Gosselin, de Paris, Ont., C. Fournier, de S.-Hyacinthe, Ernestine, Eveline et Marie-Aida, de S.-Hyacinthe, 25 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

Conduisait le deuil, le fils du défunt, le Dr Elphège Jacques, ses gendres, MM. A. Leboeuf, L. Leduc, C. Fournier, P.-D. Lessard, ses petits-fils, Jean Leduc et Hermel Fournier.

Dans le cortège on remarquait MM. Alexis Piché, Clément Hébert, A. Meunier, A. Loiselle, F. Demers, O. Demers, C. Létourneau, A. Henry, U. Côté, E. Benoît, A. Tétrault, A.-S. Many, etc.

Offrandes de fleurs, de messes et de bouquets spirituels: M. et Mme L. Leduc, de Montréal, Mlle Andrée Jacques, de Farnham, la Fraternité du Tiers-Ordre, l'abbé Paul Durocher, de Knowlton, le Dr et Mme E. Jacques, de Farnham, MM. et Mmes E. Quintin, A. Leboeuf, de New Bedford, Mass., Miles E. et G. Many, M. A.-S. Many, l'académie Notre-Dame de Lorette, MM. Delvoye, M. Prévost, A. Meunier, E. Benoît, Dr J.-A. Viger, Miles E. Bonin, B. Choquette, M. O. Demers, Mme F. Bernard, M. P.-D. Lessard, MM. et Mmes A. Bélanger, de Montréal, E. Fournier, de Lévis, l'Orphelinat des Sœurs Grises, de Lewiston, Me., MM. P. Demers, J.-B. Tétrault, R. Tétrault, Miles Dolorès, Henriette et Fernande Fournier, MM. A. Remi et A. Pion.

Les PETITES annonces dans la "Presse" rapportent de GRANDS bénéfices. Servez-vous-en!

Londres, 6. — Le ministre de l'agriculture demande au peuple d'élever plus de porcs. C'est une industrie qui paie.

Londres, 6. — La rage des mots croisés qui sévit en Amérique depuis des mois, s'est déchaînée sur l'Angleterre.

Tremblements de terre

La plupart des gens ne désirent pas en ressentir plus d'un durant leur vie. Il en est de même pour le savon; maintes femmes n'emploient qu'un savon pour toutes les fins—"TOUT", le savon pour la soie et la laine—et le trouvent excellent pour tous les genres de blanchissage. 3 paquets 25c chez votre épicier.

RHUMATISME

Pendant mon séjour en France avec l'armée américaine, j'obtins une ordonnance française pour le traitement du rhumatisme et de la névrite. Je l'ai donnée à des milliers avec de merveilleux résultats. L'ordonnance ne me coûte rien. Je n'en demande rien. Je l'enverrai par la poste si vous m'envoyez votre adresse. Une carte postale vous la procurera. Ecrivez aujourd'hui.

PAUL CASE, 1230, BROCKTON, MASS.

UNE FEMME DE QUARANTE ANS VICTIME DE LA CONSTIPATION

Mme Fannie White, demeurant au No 678 avenue Marcy, Brooklyn, N.-Y., écrit:—

"Depuis cinq ans, je souffrais de migraine presque tous les matins. J'attribuais cela à la nervosité, étant loin de me douter qu'une mauvaise élimination intestinale était la cause de mes souffrances. Je me sentais misérable et n'avais plus d'appétit. Je n'éprouvais aucun plaisir à la préparation de mes repas et n'avais pas de plaisir à vivre. Un traitement de quelques jours avec les Petites Pilules Carter pour le Foie a accompli des merveilles. Elles sont petites, faciles à prendre, ne causent pas de coliques et n'ont aucun mauvais effet.

CARTER LITTLE LIVER PILLS, 45 rue Murray, New-York

"Old Mull" -Established 1823- SCOTCH WHISKY

$4.00 LA BOUTEILLE DE 26 ONCES

Propriétaires: JOHN HOPKINS & CO. LTD.

Distillerie Tobermory, Ile de Mull, Ecosse.

Carpettes Nettoyées parfaitement par DECHAUX

Toute saleté enlevée—couleurs rafraîchies—poil relevé—prix LE MEME!

EST 5000 Dechaux FRERES LIMITEE

628, RUE BEAUDRY, MONTREAL

SUCCURSALES DE RECEPTION

699-710 RUE STE.CATHERINE EST

Mesdames, vous n'avez pas vu les dernières créations du printemps si vous n'avez pas vu nos nouveaux chapeaux et confections.

Votre visite est sollicitée

Darwin's

487 rue Sainte-Catherine Ouest

(Angle Peel)

Succursales : 276 et 610 rue Ste-Catherine Ouest

Les Maladies de la Peau

AVEZ-VOUS la peau rude et irritable en ce temps de l'année? Avez-vous des boutons, des taches et des irruptions irritantes? Avez-vous l'eczéma ou d'autres affections cutanées chroniques qui défient les traitements ordinaires? Si oui, un traitement quotidien au Zam-Buk remédierait à cet état de choses.

Ce fameux baume herbal vivifie promptement les tissus cutanés et les débarrasse de toutes impuretés. Quand l'eczéma met la peau au vif ou que celle-ci est rongée par les ulcères, Zam-Buk est le puissant médicament qu'il faut pour triompher de ces maux et développer une nouvelle peau saine.

Zam-Buk doit son pouvoir curatif magique à certaines rares essences herbales. Il est indispensable pour toute affection de la peau.

Zam-Buk

50c la boîte. 3 pour $1.25 dans toutes les pharmacies.

RETABLIT PROMPTEMENT LA PEAU

Dominion Linoleum

Un Plancher que vos Amis Admirent

Il y a quelque chose réellement attrayant dans les planchers en Linoléum Dominion. Ils sont ni brillants et conviennent si bien à l'ameublement et aux garnitures. Ils transforment n'importe quelle pièce, rendent la maison toute entière gaie, confortable, et désirable.

Vous pouvez vous donner tout ce confort, à un coût si minime que vous en serez surpris. Décidez quelle pièce nécessite une amélioration, et choisissez le dessin approprié dans la série de patrons en Linoléum Dominion qui vous est offerte. Alors, vous aurez non seulement des planchers attrayants, mais aussi des planchers pratiques.

Vous ne pouvez vous faire aucune idée de la facilité du nettoyage des Linoléums Dominion. Pas de battage ni de balayage fatigants. Quelques coups de vadrouille et votre plancher est aussi frais et brillant que jamais. Le Linoléum Dominion est solide, uni et antiabsorbant. Les liquides renversés ou la graisse ne peuvent le détériorer; il ne recèle aucunement la poussière et est entièrement microbicide — qualités particulièrement appréciées là où les enfants jouent.

Le Linoléum Dominion est de prix modique et se pose facilement. Il dure et paraît bien pendant des années et des années.

Carpettes en Linoléum Dominion

Vous aimerez aussi les Carpettes en Linoléum Dominion. Elles possèdent toutes la beauté et les mêmes avantages que le Linoléum Dominion. Elles adhèrent bien au plancher sans qu'il soit nécessaire de les clouer. Fait en plusieurs grandeurs populaires.

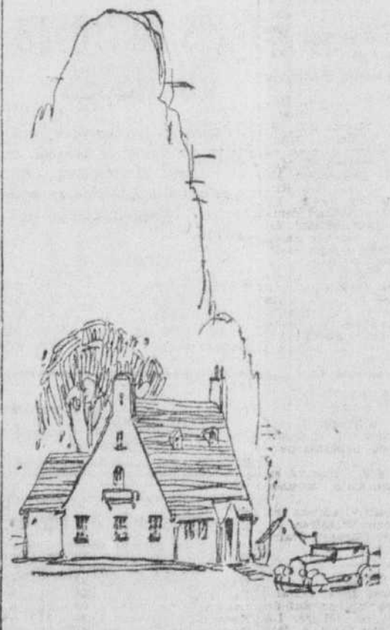

Tournez toujours le bout d'une carpette lorsque vous achetez et assurez-vous de l'envers en fort canevas. C'est votre garantie de durée et de satisfaction.

Fait en Canada par les Manufacturiers du Fameux Linoléum Battleship Dominion

Dans les Magasins d'Ameublements, à Rayons et Généraux

LE RADIO DE LA PRESSE

Une comédie en trois actes, par la Société des Concerts de Longueuil, et deux émissions de l'hôtel Windsor, demain soir, par le poste de la "Presse".

LES POSTES AMERICAINS

En plus du programme spécialement dédié aux enfants, lequel commence à 7 heures précises, demain soir, le poste C.K.A.C. donnera trois émissions distinctes.

A 7 h. 30, le programme de musique exécuté par le trio de l'hôtel Windsor, sous la direction de M. Harry Salter, sera transmis directement de la salle à dîner de l'hôtel. Il comprend les morceaux suivants:

1.—Extraits: "Bohemian Girl", Balfe
2.—"Deep River", Fischer
3.—(a) "SoGreys Song",
(b) "To Spring", Grieg
4.—Solo de violoncelle, Au choix
M. Raoul Duquette
5.—"Romance", Urenlauski
6.—(a) "Mother Machree", Ball
(b) "Narcissus", Nevin
7.—Solo de violon, Au choix
par Harry Salter.
8.—Morceaux choisis, sur demande

Les membres de la "Société des Concerts", de Longueuil, seront les hôtes du studio de la "Presse", à 8 h. 30. Ils y donneront la représentation d'une comédie de Molière "Le médecin malgré lui", en trois actes, sous la direction de M. P.-E. Sénay.

Les personnages de cette comédie sont les suivants: Sganarelle, mari de Martine, P.-E. Senay; Géronte, père de Lucinde, J.-D. Bousquet; Léandre, amant de Lucinde, R. Desnoyers; Valère, domestique de Géronte, P. Carrière; Lucas, mari de Jacqueline, A. Bédard; M. Robert, voisin de Sganarelle, M. Mongeau; Martine, femme de Sganarelle, Mme M. Brais; Lucinde, fille de Géronte, Mlle L. Falardeau et Jacqueline, servante chez Géronte et femme de Lucas, Mlle F. Falardeau.

Le premier acte se passe dans une forêt, tandis que les deux autres se déroulent dans une chambre, chez Géronte.

Premier acte: — Sganarelle, faiseur de fagots, ivrogne, bat sa femme; celle-ci prend la résolution de "se venger de son pendard". Juste à ce moment passent Valère et Lucas qui cherchent "quelque habile homme, quelque médecin particulier qui pût guérir la fille de leur maître, Géronte, attaquée d'une maladie qui lui a ôté tout à coup l'usage de la langue". Martine leur apprend qu'elle sait où trouver l'homme extraordinaire qu'ils cherchent, et leur indique Sganarelle qui a déjà fait, prétend-elle, des "cures merveilleuses"; mais c'est un homme bizarre qui ne voudra avouer qu'il est médecin que si on l'en convainc à coups de bâton. Le conseil est fidèlement suivi, et Sganarelle, enfin convaincu de ses capacités, se rend chez Géronte.

Second acte: — Entrée solennelle, en robe de médecin et chapeau pointu, chez Géronte. Son attention est immédiatement attirée vers Jacqueline, la garde d'un petit enfant; il lui fait force compliments en présence même de Lucas, son mari.

Mais on amène la malade, Lucinde. Sganarelle reprend gravement son rôle de médecin, et nous assistons à l'examen de la patiente, ainsi qu'à une consultation où il explique à sa manière pourquoi Lucinde est muette, et prescrit un remède. Géronte veut le payer, mais Sganarelle refuse avec une indignation simulée, disant qu'il n'est pas un médecin mercenaire, que ce n'est pas l'intérêt qui le fait agir; mais en même temps, il sait tendre la main de façon à recevoir la bourse que Géronte lui donne. A peine celui-ci est-il sorti, que Léandre vient prier Sganarelle de le servir

M. P.-EMILE SENAY, qui jouera le rôle de Sganarelle, demain soir, au poste C.K.A.C.—(Cliché Albert Dumas.)

dans son amour, lui expliquant que cette maladie de Lucinde est une feinte maladie ayant pour but d'amener Géronte à permettre leur mariage. Sganarelle repousse avec indignation l'idée de "ravaler la dignité de médecin à des emplois de cette nature", mais cette indignation fait vite place à un grand empressement lorsque Léandre lui met dans la main une bourse bien remplie. Ils s'éloignent pour préparer leur complot.

Troisième acte: — Sganarelle revient suivi de Léandre, déguisé en apothicaire. Celui-ci apprend que Sganarelle n'est pas médecin, mais la conversation est interrompue par l'arrivée de Jacqueline à qui Sganarelle déclare son amour en présence même de Lucas, qui vient d'entrer sans faire de bruit et entend toute la conversation. Lucas devient furieux et les menace tous deux pendant qu'ils prennent la fuite chacun de son côté. Géronte arrive et l'apaise. Sganarelle apparaît suivi de Léandre, toujours en costume d'apothicaire, ce qui lui permet d'avoir une longue conversation avec Lucinde et de préparer leur fuite. Cependant, le complot est Sganarelle occupe l'attention de Géronte. Mais Lucinde recouvre la parole pour dire à son père avec emportement qu'elle n'aura pas d'autre époux que Léandre, qu'elle épousera plutôt la mort. Géronte se fâche mais Sganarelle arrange les choses à sa façon en favorisant leur fuit. Cependant, le complot est bientôt découvert et Sganarelle menacé d'être pendu. Heureusement, Léandre revient pour annoncer que son oncle est mort, lui laissant sa fortune. Ceci change tout à fait l'attitude de Géronte qui a maintenant beaucoup de considération pour Léandre et lui donne la main de sa fille. Sganarelle est sauvé, et pardonne à Martine les coups de bâtons qu'il a reçu "en faveur de la dignité où elle l'a élevé".

A cette occasion, un radio sera installée, par M. Edgar Day, dans le nouveau théâtre de Longueuil, rue Saint-Charles, près de la rue Labonté. Tout le monde est invité à aller entendre là le concert.

Enfin, à 10 h. 30, la "Presse" transmettra, directement de la salle de bal de l'hôtel Windsor, le programme de musique de danse exécuté par les "Red Jackets" d'Harold Leonard.

VENDREDI, 6 MARS

W.E.A.F., New-York, 491.5
6, 7, 8, 8.30 et 11 p.m.—Orchestre Waldorf, Sylvia Buchman, pianiste; Charles Marten, baryton; Adèle Pankhurst, soprano; Edna Indermaur, soprano; les Happiness Boys, Jasha Gurevich, saxophone; Eleanore Starkey, soprano; et l'orchestre Meyer-Davis.

W.N.Y.C., New-York, 526.
7.35, 9, 10.10 p.m.—Musique de danse, une heure de musique allemande et récital de chant.

W.J.Y., New-York, 405.2
7.30, 8.15, 9.45 et 10 p.m.—Orchestre Victorine; le quatuor Kendall, le prince Mirski, baryton; les Virginians, de Monte-Carlo.

W.J.Z., New-York, 454.3
7, 8.40 et 10.45 p.m.—Orchestre Commodore, Marguerite Warnoke, contralto et l'orchestre des Beaux Arts.

W.G.B.S., New-York, 315.6
6 p.m.—Orchestre.

W.A.H.G, Richmond Hill, 315.6
8, 8.30, 9.15, 10 et 10.45 p.m.—Ensemble de violons; solistes, Michael Lamberti, violoncelle; musicale et programme de musique de danse.

W.I.P., Philadelphie, 508.2
6.05 p.m.—Chant et la musique en dinant.

W.F.I., Philadelphie, 394.5
6.30 p.m.—L'orchestre Meyer-Davis.

W.L.I.T., Philadelphie, 394.5
8 et 10 p.m.—Récital du studio et le Morning Glory Club.

W.O.O., Philadelphie, 508.2
7.30, 8.15, 10.03 et 10.30 p.m.—Orchestre Candoloni, concert, récital d'orgue et orchestre Rizzo.

W.F.B.G., Altoona, 277.8.
6.15, 8.30 et 11.15 p.m.—La musique en dinant, programme de l'école Patton et L'Heure de galeté.

W.C.A.E., Pittsburg, 461.3
6.30, 8.30 et 9.30 p.m.—Orchestre William Penn, le quatuor Apollo et H. Luderstadt, baryton.

K.D.K.A., E.-Pittsburg, 309.1
6.15, 8, 8.30 et 9.30 p.m. — Orchestre Gaylord, programme de la American Legion, concert.

W.C.A.P., Washington, 468.5
7.30 et 10 p.m.—Programme de musique et l'orchestre Wardman Park.

W.G.Y., Schenectady, 379.5
7, 7.35 et 10.30 p.m.—Programme du Strand, programme Gounod, orcheatre W.G.Y., Marion Brewer, soprano, et piano, duos et soli.

W.G.R., Buffalo, 319
6.30, 9 et 10 p.m.—La musique en dinant, programme de musique et l'orchestre Larkin.

W.J.A.R., Providence, 305.9
8 et 11 p.m.—Concert du studio, et l'orchestre Biltmore.

W.N.A.C., Boston, 280.3
6.30 et 8 p.m.—La musique de W. N. A. C., concert spécial.

W.E.E.I., Boston, 475.9
6.30, 7.15, 8, 8.30 et 9 p.m. — Le Big Brother Club, la fanfare de l'armée des Etats-Unis, programme de musique, le quatuor Gilchrist et l'orchestre Grindell.

W.W.J., Détroit, 352.7
6 et 8 p.m.—La musique en dinant et programme de W.E.A.F.

W.C.X., Détroit, 516.9
6 et 8.30 p.m.—L'ensemble Goldkette et programme de musique.

W.T.A.M., Cleveland, 389.4
6 p.m.—La musique en dinant.

W.E.A.R., Cleveland, 389.4
7 et 8 p.m.—Orchestre Wylie et concert.

C.N.R.T., Toronto, 350
6.30, 8.30 et 10.30 p.m—Orchestre Romanelli, concert spécial et orchestre. (TEMPS CENTRAL OFFICIEL)

W.C.C.O., Minneapolis, 416.4
6.30, 8 et 11 p.m.—Orchestre Minneapolis, Thelma Halcorsen, soprano, les musiciens Millard et l'orchestre Dick Long

W.H.A., Madison, 535.4
7.45 p.m.—La fanfare du High School Wisconsin.

K.Y.W., Chicago, 535.4
7, 9 et 11 p.m. et 1 a.m.—La musique en dinant, la revue de minuit en deux parties et le club Insomnia.

W.M.A.Q., Chicago, 447.5
6, 8 et 9.15 p.m.—Orgue, orchestre, le club Wide-awake et récital par Mae-G. Atkins.

W.Q.J., Chicago, 447.5
7 et 10 p.m. et 1 a.m.—La musique en dinant, les Skylarks de Williams et l'heure Hotsy Totsy.

W.L.S., Chicago, 344.6
6.30, 8 et 9 p.m.—Orgue, programme R.F.D., et programme de musique et chant.

W.G.N., Chicago, 370.2
6, 8 et 10 p.m.—Orgue et orchestre, l'heure classique de W.G.N., et l'orchestre de Don Bester.

W.C.E.E., Elgin, 275
7 et 11 p.m.—Orchestre de danse et programme de danse de nuit.

W.T.A.S., Elgin, 302.8
8 p.m.—Programme de danse.

W.H.A.S., Louisville, 399.3
7.30 p.m.—Orchestre Rapp.

W.O.C., Davenport, 483.6
8 p.m.—Programme suédois, chant, violon et piano.

W.H.O., Des Moines, 526
7.30 p.m.—Bessie Wolf, pianiste; Ada Jones, ornet; Hugh Irwin, pianiste; le club de banjo du Argonne Post; May Watson, violoniste; Myrtle Williams, soprano; Earl Williams, violoniste, et Helen Birmingham, accompagnatrice.

W.O.A.W., Omaha, 526
9 et 10.30 p.m.—Programme de musique et l'orchestre Brandeis.

K.F.A.B. Lincoln, 240
7.30, 8 et 9.30 p.m.—Orchestre Belshaw, le Treble Clef Club et l'orchestre Serenaders.

W.O.S., Jefferson City, 440.9
8 p.m.—Programme de musique.

W.D.A.F., Kansas City, 365.6
8 et 11.45 p.m—Programme de deux heures de musique populaire et programme des Nightnawks

W.S.B., Atlanta, 428.3
8 t 10.45 p.m.—Musique et programme de nuit.

W.M.C., Memphis, 499.7
8.30 et 11 p.m.—Programme de musique et vaudeville de nuit.

K.T.H.S., Hot Springs, 374.8
8.30 et 9.15 p.m.—Lawson Reid, organiste et l'orchestre New Arlington.

W.F.A.A., Dallas, 475.9
6.30 et 8.30 p.m. — Orchestre Honey Boys, et fanfare et artistes de la Chambre de Commerce de Farmersville.

W.B.A.P., Fort Worth, 475.9
7.30 et 9.30 p.m.—La Fanfare Breckenridge M.S., les artistes de la colonie Waxahachie
(TEMPS OFFICIEL DES MONTAGNES)

K.O.A., Denver, 322.4
8 et 8.10 p.m.—Orchestre Rialto, opéra comique "Patience" par le Tuesday Musical Club.
(TEMPS OFFICIEL DES COTES DU PACIFIQUE)

K.L.X., Oakland, 508.2
6, 8 et 9.45 p.m.—Récital d'orgue, solistes et fanfare Cabiri, les Californians de Wolohan.

K.F.I., Los Angeles, 467
6.45, 8, 9 et 10 p.m.—L'heure du Examiner, récital d'orgue, programme du studio du Herald, et le quatuor Hollywood Girls.

K.H.J., Los Angeles, 404.1
6, 8, 9 et 10 p.m.—Orchestre Hickman, les Pigly Wigly Girls, quatuor du club Cauldron, programme du Lac Vegas Rotary Club et orchestre.

K.P.O., San Francisco, 422.3
8 et 10 p.m.—Orchestre Cleveland Six, orchestre Gene James.

K.G.W., Portland, 491.5
10.30 p.m.—Programme par les Hoot Owls.

SAMEDI, 7 MARS

WEAF—New-York, 491.5
6, 8 h. 15 et 11 h. 30 p.m.—Orchestre Waldorf, orchestre Vincent Lopez.

WNYC—New-York, 526
6 h. 30, 8 h. 30 et 9 h. 15 p.m.—Orchestre Woodling, quatuor de la police, orchestre Benson.

WJZ—New-York, 454.3
7, 8, 8 h. 30, 9 h. 30, 10, 10 h. 30 p.m.—Orchestre de l'hôtel Astor, chants, fanfare de la marine, Dari Bethman, (baryton), Dorothy Duckwitz, (pianiste), orchestre Jos. Knecht.

WGBS—New-York, 315.6
6, 7 h. 30, 8 h. 30, 9, 11 h. p.m.—Orchestre, quatuor russe, orchestre Bensen.

WOR—Newark, 405.2
6 h. 15, 8, 10 h. 30 p.m.—Concerts.

WIP—Philadelphie, 508.2
6, 10 h. 5, 11 h. 5 p.m.—Musique, orchestre Lanin, Karl Bonawitz (organiste).

WFI—Philadelphie, 394.5
6 h. 30 et 8 h. p.m.—Orchestre Meyer Davis, concert.

WFBG—Altoona, 277.8
6 h. 15 et 10 h. 30 p.m.—Quintette de jeunes filles, musique.

WCAE—Pittsburgh, 461.3
6 h. 30 et 8 h. 30 p.m.—Orchester William Penn, artistes Le Sueur.

KDKA—East Pittsburgh, 309.1
6 et 8 h. 30 p.m.—Fanfare Westinghouse.

WRC—Washington, 468.5
7 h., 8 h. 30, 10 h. 30 et 11 h. 15 p.m.—Orchestre Boernstein, fanfare de la marine, orchestre Waldorf, Otta Beck (organiste).

WKY—Schenectady, 379.5
9 h. 30 p.m.—Orchestre Romano.

WJAR—Providence, 305.9
7 h. 5 p.m.—Concert.

WBZ—Nouvelle-Angleterre, 333.1
6, 7 h. 30, 8 et 10 h. p.m.—Ensemble Reisman, trio Kimball, William Murphy (baryton), John Cassato (violoniste), quatuor Imperial, orchestre Brunswick.

WWJ—Détroit, 352.7
8 h. 30 p.m.—Concert.

WTAM—Cleveland, 389.4
6, 8 et 9 h. p.m.—Orchestre Statler, concert, orchestre Ev. Jones.

WHK—Cleveland, 273
9 h. p.m.—Karnival Club.

CNRO Ottawa, 435
8 h. p.m.—Orchestre, solistes.
(Heure centrale)

6 et 8 h. 30 p.m.—Quintette Selinsky, orchestre Lange.

WCCO Minneapolis, 416.4
8 h. 30 et 10 h. p.m.—Concert, orchestre Minneapolis, quatuor Lowry.

KYW Chicago, 535.4
7, 8, minuit et 1 h.—Concert, Congress Carnival, club Insomnia.

WMAQ Chicago, 447.5
6 et 9 h. p.m.—Orchestre Lane, revue Balaban-Katz.

WLS Chicago, 344.6
7 h. 20 p.m.—Musique.

WHAS Louisville, 400
7 h. 30 p.m.—Artistes Kindling.

WOC Davenport, 483.6
9 et 11 h. p.m.—Jeanette Drewbaker (soprano), Robert MacGregor (baryton), orchestre Connor.

WOAW Omaha, 526
6 h. 45, 9, 11 et 11 h. 30 p.m.—Concert, Hodek's Nightingales, Arthur Hays (organiste).

KSD Saint-Louis, 545.1
8 h. p.m.—Symphonie Saint-Louis.

WDAF Kansas City, 365.6
11 h. 45 p.m.—Nighthawk Frolic.

WMC—Memphis, 499.7
8 h. 30 p.m.—Concert.

KTHS Hot Springs, 374.8
8 h. 30 et 10 h. p.m.—Orchestre Elliott, orchestre New Arlington.

WFAA Dallas, 475.9
8 h. 30 et 11 h. p.m.—Boys Scouts, fanfare DeMolay.

KOA Denver, 322.4
10 h. p.m.—Orchestre Joe Mann.
(Heure de la côte du Pacifique)

KGO Oakland, 360.8
8 et 10 h. p.m.—Concert, orchestre Halstead.

KFI Los Angeles, 467
7 et 9 h. p.m.—Orchestre Lake Arrowhead, trio.

KHJ Los Angeles, 404.1
6, 8, 10 et 11 p.m.—Orchestre Hickman, club de flute Los Angeles.

KGW Portland, 495.5
10 h. p.m.—Colburn's Melody.

Les PETITES annonces dans la "Presse" rapportent de GRANDS bénéfices. Servez-vous-en!

LA FANFARE DE HULL EST LA HUITIEME A S'INSCRIRE AU CONCOURS DU POSTE C.K.A.C.

L'intéressant programme que les musiciens qui la composent exécuteront, dimanche après-midi, au studio de la "Presse". — Discours du maire Louis Cousineau.

DES NOTES HISTORIQUES

La fanfare de la ville de Hull est la prochaine à donner un concert au studio de la "Presse", prenant ainsi part au concours de popularité organisé par le poste C. K. A. C., et dont le premier prix est une superbe coupe en argent, don de notre journal. Ce corps de musique, qui jouera ici dimanche après-midi, à 4 h. 30, est le huitième à s'inscrire au concours.

LE PROGRAMME

Le maire Louis Cousineau accompagnera les musiciens et parlera, au microphone, dans les deux langues.

Voici l'intéressant programme qui sera exécuté par les musiciens de Hull, dimanche après-midi:

1—"Le Père la Victoire", marche, L. Gaune.
2—"Si j'étais roi", ouverture.—A. Adam.
3—"Les deux Grenadiers", solo de baryton.—Schumann.
4—"Nash", marche.
5—Solo de cornet, "Colombia". Soliste, E. Boudreault.
6—"Les bords du Saint-Laurent", fantaisie. Soliste, Ed. Massé. Allocution par le maire Louis Cousineau.
7—"Les Cloches de Corneville", ouverture.—Planquette.
8—"Le Rosaire". Soliste, T. Lanctôt.—Nevin.
9—Airs américains, fantaisie.—F. Losey.
10—"Le Secret", Intermezzo. — Gauthier.
11—Marche.
12—"La Belle France", "Réminiscences de France" — Laurendeau.
13—"O Canada" et "Dieu sauve le Roi".

LE CORPS DE MUSIQUE

La fanfare de la Cité de Hull est une organisation déjà vieille, dont l'existence et la valeur font l'orgueil de cette municipalité. Elle est une des plus anciennes institutions musicales de la province de Québec, puisqu'elle comptera, en mai prochain, 55 ans d'existence.

SA FONDATION

Au mois d'avril 1870, un groupe de musiciens courageux de Hull se réunissaient à la boutique de forge de M. Honoré Dumontier et discutaient le projet, déjà à l'étude depuis quelque temps, d'organiser une fanfare. Les désirs de tous ces amis furent tellement unanimes que l'organisation fut décidée. Chaque membre devait fournir son instrument et contribuer $1.25 par mois pour défrayer les dépenses de la nouvelle fanfare.

Le premier président fut M. Honoré Dumontier, chez qui l'organisation avait pris corps. Les services qu'il rendit à la fanfare furent très marquants. Comme il est toujours précieux de retenir les noms des fondateurs d'une organisation qui a vécu de belles années et qui veut vivre longtemps encore, nous donnons la liste complète des fondateurs:

MM. J. Sutherland, directeur; Honoré Dumontier, président et P.-H. Durocher, Jos. Lecompte, John Larose, Magloire Dumontier, Antoine Charette, Alfred Dumontier, J. Bessette, Gehus Massé, Antoine Pelletier, W. Fréchette, Théodule Dulude, Cyrille Monette et Francis Ranger.

Les exercices eurent lieu pendant longtemps dans la boutique du premier président.

SYMPATHIE PUBLIQUE

Cette fanfare ne fut pas lente à se gagner les sympathies de la population qui se montra toujours généreuse à son égard. Pour se maintenir elle eut recours à des piqueniques et à d'autres organisations, surtout à une collecte faite à domicile le premier de l'An, chaque année. Toujours ces collectes rapportèrent de jolies sommes.

DES CELEBRITES

Toujours soucieuse de donner de la belle musique et de l'exécuter à perfection, la fanfare de Hull se procura les services de musiciens de marque. Au nombre de ces maîtres de la musique il y en a qui ont eu une renommée presque mondiale, entre autres, MM. Leberati, Art. Powell, Eug. Marier, J. Delaney, T. Bryant, P. Villeneuve, U. Viau, R. Wimperis.

Une preuve que les succès avaient répondu aux efforts des membres, c'est que dès 1883, la fanfare comptait 43 instruments et prenait place à côté des meilleures du pays.

SES DIRECTEURS

Elle compte neuf directeurs qui surent toujours maintenir à un haut degré l'amour de la belle musique. Le premier fut M. Sutherland, un Ecossais, qui prêta un cours précieux pendant les premières années assurément difficiles. Il fut suivi par MM. S. Cowen et K.-M. Fehr, ce dernier un Allemand, musicien de grand mérite. Vinrent ensuite MM. Corozzi et Gujianni, deux Italiens, qui surent donner un bon élan à la fanfare. A la démission du dernier, le notaire O. Beaudoin prit pendant quelques mois la direction de ces musiciens, pour être ensuite remplacé par M. P.-H. Durocher, en 1876.

Pendant la direction de M. Durocher on remarqua que la fanfare a fait des progrès très sensibles. M. Durocher donnait sa démission en 1882 et M. Honoré Brenot lui succédait. M. Brenot fit des changeemnts importants et sut augmenter le nombre des musiciens de 22 à 43. Il acheta de nouveaux instruments et de nouveaux uniformes, et la fanfare, ainsi à neuf, sortit rajeunie et plus puissante que jamais.

En 1888, M. P.-H. Durocher reprit la direction et la garda de longues années encore. Il fut remplacé par M. Louis Durocher.

SERVICES RENDUS

Le corps de musique de Hull fut de toutes les fêtes, de toutes les célébrations religieuses et nationales locales. Toujours on le trouva disposé à prêter son précieux concours pour donner de l'éclat à une fête.

Il ne fut pas seulement des fêtes de Hull, mais sa renommée le fit inviter un peu partout et on le vit se rendre à Saint-Jean, Montréal, Pembroke, Papineauville, Montebello, Renfrew, Maniwaki, Bryson, L'Orignal, Malone, Ogdensburg, Valleyfield, Farnham, Tupper-Lake et à Brockville, en compagnie de la Garde du Gouverneur.

Il a donc contribué pour sa large part à répandre au loin le nom de notre ville qui lui en conserve une grande reconnaissance.

DURE EPREUVE

La grande conflagration de 1900 ne l'épargna pas plus que les autres et, en une journée, elle perdit tout: salle, instruments, musique, costumes, archives et autres. C'était une perte considérable capable d'en décourager plusieurs. On ne se découragea pas. Tout était perdu, on recommença et au lendemain de ce triste événement on le retrouve avec 24 instruments.

JUBILE D'ARGENT

Le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la fanfare fut célébré avec éclat en 1895, par un concert et un banquet. Les fêtes furent présidées par M. J.-B. Bessette, un des fondateurs encore aujourd'hui membre de la fanfare.

Ce qui n'est pas sans intérêt à noter c'est que la fanfare n'a jamais eu de subventions, excepté en ces dernières années, où le conseil de ville lui a voté quelques centaines de piastres.

LE CINQUANTENAIRE

La célébration de cette fête prit la forme d'une kermesse tenue durant 15 jours dans la cour du collège Notre-Dame. L'affluence des citoyens ne cessa pas un instant. Chaque soir, avec son nouveau programme exécuté par nos meilleurs artistes locaux, ces fêtes furent un vrai succès tant musical que financier. Le but n'était pas seulement de s'attirer la sympathie et l'approbation de la population, mais aussi de se créer des fonds pour lui assurer encore de vivre un autre demi siècle.

LES OFFICIERS

La fanfare de Hull continue à être de toutes les fêtes nationales et religieuses locales. Elle compte au delà de 30 musiciens. Ses officiers sont MM. Oscar Caron, président; Josephat Myre, vice-président; Lucien Caron, secrétaire; Henri Giroux, trésorier et L. Durocher, directeur.

Elle compte encore au nombre de ses membres les plus actifs et dévoués un seul de ses fondateurs, M. J.-B. Bessette, âgé de 75 ans, lequel, espérons, sera présent au poste C. K. A. C.

Elle compte vivre encore longtemps avec le concours de plusieurs jeunes membres qui vont lui assurer sa longévité et sa renommée. Trois de ses membres sont des fils de fondateurs: MM. Edmond Massé, Arthur Durocher et Oswald May.

VIF INTERET

L'entrée de la fanfare au concours de la "Presse" a soulevé un si vif intérêt à Hull et Ottawa, qu'à la demande des citoyens possesseurs d'appareils peu puissants, avec le consentement du poste C. K. A. C., la station radiotéléphonique C. N. R. O., retransmettra le concert qui sera donné au studio de la "Presse", dimanche après-midi.

RECEPTIONS D'HIER

Voici le rapport des ingénieurs de la compagnie Marconi sur la réception des concerts radiotéléphoniques donnés hier:

Réception satisfaisante, avec quelques ennuis causés par la statique. Les postes suivants ont été entendus: WHO, WJZ, WSAI, WBZ, KSD, WQJ, KDKA, WTAS, WEAF, WREO, WCX, WGY et KYW.

C. N. R. A., MONCTON, 313

Ce soir, le poste du Chemin de fer National du Canada, à Moncton, N.-B., à 7 h. 30 (temps de l'Atlantique), donnera le programme suivant:

Histoires pour les enfants; rapports sur le marché, par le service d'agriculture du Dominion; quatuor: "Robin Adair" (Scotch); chant: "My Own Canadian Home", Mme G.-O. Spencer, soprano; solo de piano: "Troisième Méditation" (Feail), Mme W. Conway; "Tears" (F. Abt), par le quatuor; solo de violon: "Gypsy Dance" (H. Ernst), Mme J.-H. McGinnis; chant: "Best of All" (Geo. Ross), Mme H.-N. Price; "Old Black Joe", par le quatuor; discours; "The Hills of Home" (Wooler), par le quatuor; solo de violon: "Cavatina" (Raff), Mme J.-H. McInnis; "The Glow Worm", le quatuor; solo de piano: "Ouverture de Rigoletto" (Verdi), Mme W. Conway; chant: (a) "Love in a Bubble" (Allitsen); (b) "Charity Speaks", Mme Geo.-O. Spencer; "Neily was a Lady", par le quatuor. Musique populaire par les Rainbow Melody Boys" de Moncton, N.-B.

La constipation cause le teint hâve—soulagez-vous avec le SON PUR de KELLOGG

Soulagement permanent et meilleure mine apportés à des milliers de gens.

La constipation est une maladie sérieuse, sournoise. Au-delà de quarante maladies dangereuses peuvent lui être attribuées. Et aussi, bien des maladies moindres telles que mauvaise haleine, maux de têtes, teint hâve, etc.

Ne laissez pas la constipation répandre ses poisons dans votre corps, ne fut-ce que pour une journée. Obtenez le soulagement permanent grâce au SON PUR de Kellogg. Il a rendu la santé à des milliers de gens qui souffraient depuis des années sans rien trouver qui les aidât. Il vous donnera le soulagement sûr. Le Kellogg's est le SON PUR TOUT ENTIER. C'est pourquoi les médecins le recommandent. C'est pourquoi si vous le prenez régulièrement, vous avez la garantie d'effets permanents si non, votre épicier vous remettra votre argent. Il n'y a que le SON PUR Préparé qui puisse amener soulagement sûr dans les cas les plus chroniques.

Mangez-en au moins deux cuillérées à soupe par jour — dans les cas chroniques, aux trois repas. Délicieux avec fruits. Essayez-le cuit en galettes. Autres recettes sur chaque boîte.

Le SON PUR Préparé de Kellogg est l'outil de la nature elle-même pour bien nettoyer l'intestin. Il est fait à London, Canada, et servi dans les principaux hôtels et restaurants partout. Votre épicier le vend.

LE SON PUR DE

Kellogg's

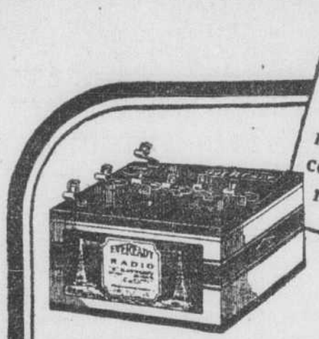

Les batteries sèches "B" sont une source économique, sûre et commode de courant.

La Batterie "B" 45 Volts convient quand des Branchements Variables sont nécessaires

La batterie EVEREADY "B", 45 volts, No 767, convient à tous les appareils n'ayant pas plus de 4 lampes fonctionnant à 90 volts. Ses grandes et puissantes piles lui permettent de donner un service économique. Elle convient spécialement aux appareils récepteurs ayant des lampes à détecteur doux. Elle a sept pincettes à ressorts Fahnestock et donne un voltage variant de 16½ à 22½ et 45 volts. Il existe des batteries de radio Eveready pour tous les usages de radio. Achetez-les chez votre marchand.

Manufacturées et Garanties par la
CANADIAN NATIONAL CARBON CO.
Limited
Centre d'informations pour les batteries de Radio
Montréal TORONTO Winnipeg

Les Batteries de Radio
EVEREADY
R.M.S. —*durent plus longtemps*

CUMMINGS & CUMMINGS

Fourrures aux plus Bas Prix

Offre spéciale de manteaux de seal français—récemment arrivés de la fabrique — 45 pouces de long. Prix du détail $225. Prix de vente **$125**

Malgré que les fourrures soient à la hausse nous avons réduit nos prix d'une façon on ne peut plus radicale — prix ordinairement bas à cause de l'immense production de notre manufacture.

"La fabrique est l'endroit pour acheter des fourrures"

Comme la saison est fort avancée nous accorderons des facilités de paiement si on le désire.

Moyennant un petit acompte, nous garderons n'importe quel manteau jusqu'à la saison prochaine, emmagasiné et assuré gratis.

MANTEAUX DE SEAL DE L'HUDSON
"La plus merveilleuse occasion de la saison"
45 pcs de long, collet et manchettes en pareil, en martre d'Alaska et en écureuil — manches bouffantes et larges. Les uns unis, les autres avec effet de seal inverse. Prix du détail $375. Prix de vente. **$225**

TOURS DE COU
Vous pouvez acheter vos fourrures de printemps maintenant à bon compte.

Vison	$14
Renard bleu	$16
Renard cacao	$35
Martre Baume	$45
Martre de Russie	$85
Renard argenté	$95

MANTEAUX DE SEAL FRANÇAIS, 45 pouces de long, garnis en pareil, collet champignon. Prix du détail $200. Prix de vente ... **$99**

MANTEAUX DE SEAL FRANÇAIS, 45 pouces de long, garnis en pareil, en écureuil, martre et taupe. Prix du détail jusqu'à $250. Prix de vente ... **$145**

MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE, 42 pouces de long, collet châle en martre ou en pareil. Prix du détail $200. Prix de vente ... **$125**

MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE, une série spéciale retardée à la manufacture et qui vient d'arriver. 45 pouces de long. Garnis en martre ou en écureuil. Prix du détail $450. Prix de vente ... **$295**

CUMMINGS & CUMMINGS
LIMITED
Rue Saint-Paul Ouest — angle Saint-Sulpice
Juste en arrière de l'église Notre-Dame. Ouvert le samedi après-midi.

LES autres s'amusent à jouer aux cartes, mais Grand-père, lui, s'installe au radio.

Ses excellents écouteurs Brandes éliminent tout babil. Grâce au *Matched Tone* chaque son lui arrive distinctement — chaque oreille percevant avec un même degré de son et de volume.

Grand-père est dans son élément — et la partie se continue comme si de rien n'était. Tout le monde est heureux!

Brandes

Le nom qu'il faut connaître en radio

Teinturiers Diplômés — *Nettoyeurs Médaille d'Or*

TAPIS NETTOYES OU TEINTS

Nous sommes parfaitement outillés pour faire ce travail à votre entière satisfaction — du plus petit tapis à la plus grande carpette. Téléphonez-nous aujourd'hui.

DEPOTS:

Dupuis Frères	Est 0087
660 Ste-Catherine O.	*Up. 1999
4161 Ste-Catherine O.	West. 6269
737 Notre-Dame O.	Main 3313
Bureau-chef	*Vic. 0470

British Dyeing — *American Company*

Tremblements de terre

La plupart des gens ne désirent pas en ressentir plus d'un durant leur vie. Il en est de même pour le savon; maintes femmes n'emploient qu'un savon pour toutes les fins—"TOUT". *Le savon pour la soie et la laine*—et le trouvent excellent pour tous les genres de blanchissage. 2 paquets 25c chez votre épicier.

L'HON. M. MEIGHEN CROIT L'HON. M. BELAND COUPABLE D'UN ABUS DE CONFIANCE

Le chef conservateur reproche au gouvernement de s'être approprié un montant du fonds des cantines qui ne lui appartenait pas. — Les explications du ministre.

VIF DEBAT AUX COMMUNES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6. — A l'ouverture de la séance, M. W.-C. Good, progressiste de Brant, a lu un télégramme des mineurs de Sydney exposant la triste situation dans laquelle les sans-travail se trouvent au Cap Breton et demandant l'assistance du gouvernement. Le député a demandé au ministre du travail s'il avait quelque information à fournir à ce sujet et s'il ne serait pas possible aux gouvernements de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick d'aider aux victimes du chômage dans les mines.

L'hon. James Murdock a annoncé qu'il a pris connaissance des disputes qui existent entre la British Empire Steel Corporation et ses employés ainsi que d'un communiqué des mineurs au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse. Il est entendu que cette province fait tout en son pouvoir pour amener la fin de la grève et pour porter secours aux mineurs. L'autorité fédérale n'interviendra pas dans une question qui relève des provinces, et dont elles s'occupent du reste.

Un député progressiste a demandé si le gouvernement présenterait au cours de la session d'autres projets d'embranchements sur le Canadien National. Le ministre des chemins de fer a annoncé que telle est bien l'intention du gouvernement et que deux bills sont en préparation pour les lignes à construire dans la Saskatchewan. L'hon. M. Graham ne s'est pas prononcé sur ses projets dans les autres provinces.

LES RAFLES ET LES LOTERIES

Le député libéral de Hants, M. U.-H. Martell, a présenté un bill pour prohiber les râfles et les loteries tenues dans les églises, en amendement au code pénal. Le bill a été adopté en première lecture. M. Martell a expliqué que d'après le code pénal il est permis aux églises et aux organisations de charité de tenir des râfles dont les lots ne dépassent pas $50, mais, prétend le député de Hants, ce qui s'applique à l'individu doit aussi s'appliquer aux églises.

Le Dr Murray McLaren, conservateur, de Saint-Jean, a demandé au gouvernement s'il est vrai que la Royal Mail Steam Packet Co. ne renouvellera pas son contrat avec le Canada cette année pour le transport des courriers. En l'absence de l'hon. T.-A. Low, l'hon. M. Charles Stewart a déclaré que les négociations sont maintenant en cours et qu'il n'existe aucune raison de croire que le contrat ne sera pas signé.

LES FONDS DE CANTINES

L'hon. Dr H.-S. Béland, ministre du rétablissement civil des soldats, a ensuite présenté son projet de distribution de fonds de cantines, qui se lit comme suit:

"Résolu qu'il est expédient de soumettre une proposition pourvoyant à la distribution du fonds des cantines, en les répartissant comme suit:

"Une somme de $20,000 à retenir pour le paiement des comptes courants.

"Une somme de $100,000, à payer à un bureau central de trois syndics nommés sans émoluments par le gouverneur en conseil, et devant servir selon les sommes et la manière jugées meilleures, à l'entretien et l'assistance d'un service de règlements, au bénéfice des vétérans et de leur famille.

"La somme de $50,000, à payer au fonds des services unis de Grande-Bretagne, et la somme de $50,000, à payer à la Croix-Rouge américaine, qu'ils utiliseront respectivement de la manière qu'ils jugeront opportune pour aider à des sujets d'un mérite particulier parmi les vétérans des troupes expéditionnaires canadiennes qui ont été en exercice en France ou en Angleterre, ou parmi les familiers domiciliés en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis selon le cas, et qui sont vraiment dans le besoin.

"Le reliquat du fonds des cantines sera divisé entre les neuf provinces dans la proportion ci-dessous:

	Pour cent
Alberta	7.752
Colombie Britannique et Yukon	11.213
Manitoba	10.654
Nouveau-Brunswick	4.072
Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince Edouard	6.288
Ontario	41.237
Québec	11.622
Saskatchewan	7.162
	100.000

"Des allocations, à payer à un bureau provincial de syndics nommés sans émoluments par le lieutenant-gouverneur en conseil, avec pouvoir de recevoir et de détenir l'allocation provinciale et de pressentir le voeu des intéressés qui habitent la province, au sujet de la répartition des allocations susdites, de déterminer le but auquel l'allocation sera attribuée, d'administrer le fonds dans ce but ou d'en confier l'administration à des tiers, et de faire tout ce qu'indiquera l'arrêté ministériel qui les nommera. Les frais de la fiducie seront à charge de l'allocation.

"Une somme de 5,000 livres reçue du conseil administratif du fonds des services unis, à allouer et payer au bureau central des syndics, lequel au besoin la dépensera de la façon qu'il jugera meilleure pour venir en aide à des sujets de mérite exceptionnel chez les vétérans des troupes impériales ou leurs familiers domiciliés au Canada ou aux Etats-Unis selon le cas."

Le Dr Béland explique qu'une grande partie de ces allocations a été obtenue grâce à l'intervention du gouverneur général, dont le zèle en faveur des soldats ne s'est jamais démenti.

Le pourcentage des allocations du reste des fonds de cantine a été basé sur le pourcentage des enrôlements, des licenciements et des pensionnés, ce qui paraît la façon la plus rationnelle de plaire à tout le monde.

L'hon. Hugh Guthrie, conservateur, demande au ministre s'il est vrai qu'une partie des fonds a été prélevée par le gouvernement par arrêté ministériel. Le ministre lui répond que tel n'est pas le cas. L'interrupteur revient à la charge pour demander si le ministère n'a pas par décret prélevé certaine somme d'un autre fond et le ministre répond dans l'affirmative. Cette somme a été prise sur le fonds consacré aux invalides et non pas aux cantines.

PRETS AUX VETERANS

Sir Henry Drayton, député conservateur d'York-Ouest, est certain que trois prêts ont été avancés à la Dominion Veterans Alliance, représentant une somme de $25,000 et couverts par un arrêté ministériel. Cet argent aurait été pris à même le fonds Carruthers.

L'hon. Arthur Meighen, chef de l'opposition, déclare que cet arrêté ministériel a été adopté le 16 septembre 1924 convrant trois prêts, un de $5,000 et deux de $10,000 soutirés du fonds des invalides souscrit par des citoyens patriotes. Il y a donc eu détournement de fonds et abus de confiance. Que diraient les déposants de la Home Bank d'un tel abus de confiance de la part des fidéi-commissaires?

Aussitôt le ministre du rétablissement des soldats intervient pour rappeler que le principe de procurer de l'aide aux associations qui s'occupent des soldats a déjà été adopté par le gouvernement. Il n'y a que deux fonds pour les soldats et celui des cantines. L'argent ne pouvait être mieux dépensé qu'à la fondation d'un bureau de réclamation pour les vétérans.

Seul un fonctionnaire est en possession des fonds, dit M. Meighen, et ce personnage était l'assistant sous-ministre. Le gouvernement n'avait pas le droit de lui enlever une partie de la somme confiée à ses soins pour la donner à qui que ce fut. Le gouvernement a mis la main dans l'escarcelle d'un groupe de personnes et il n'avait pas ce droit.

M. W.-F. Carroll, libéral du Cap Breton, dit que ce fonds était formé pour aider aux soldats et que le gouvernement ne pouvait mieux agir que de le distribuer aux soldats. Il n'y voit aucune fausse attribution de fonds, car le gouvernement a pris de l'argent des soldats pour le donner aux soldats. D'ailleurs cet argent sera retourné si on l'exige.

Le colonel Arthurs demande: "Pourquoi l'hon. député dit-il "si on l'exige" ?

Le chef de l'opposition déclare alors que jamais le texte de l'arrêté ministériel n'a paru dans la Gazette officielle, et il a reçu l'information dans une enveloppe marquée "SECRETE". Il n'y avait absolument rien pour déterminer la provenance de cette missive. M. Hanson, député conservateur de York-Sudbury, demande au ministre de déposer sur la table du greffier le contrat de fiducie correspondant au prêt de $25,000.

ORDRE VENU DU MINISTRE

L'hon. Dr Béland dit qu'il a prié son sous-ministre de prêter cet argent et qu'il agira de même à l'avenir dans une situation semblable. Même si l'argent n'est pas retourné au fonds, il aura encore été dépensé pour les soldats. "L'on m'informe, dit le Dr Manion, que la Dominion Veterans Alliance n'a rien eu à voir au sujet de cet argent. D'après les informations que je possède, la somme a été remise à M. Grant MacNeil, l'un des officiers de cette association, mais elle n'a pas été donnée à l'ALLIANCE. Il suggère au ministre de déposer les bordereaux des chèques émis pour savoir qui a touché la somme.

L'hon. Arthur Meighen dit que le gouvernement n'avait aucun contrôle sur cette somme et qu'elle était placée sous la garde d'un individu qui se trouvait être un des fonctionnaires du gouvernement. Le cabinet n'avait aucun droit d'ordonner à l'un de ses serviteurs de commettre un abus de confiance. Le Parlement a rejeté l'an dernier le projet du ministre d'instituer des bureaux de réclamation et le ministre n'avait pas le droit d'anticiper sur la volonté du parlement cette année, en fondant un tel comité. Le gouvernement ne pouvait pas obtenir l'autorisation de l'auditeur général pour tirer un chèque sur le fonds de cantine et il avait eu recours à ce subterfuge pour passer à travers les mailles de la loi.

Quel est le fiduciaire de ce fonds? demande l'hon. Crerar, progressiste de Marquette.

M. Scammell, déclare l'hon. Dr Béland.

A-t-on demandé à l'auditeur général de prendre cette somme ou une partie de cette somme à même les fonds de cantine? demande le général Clark.

L'hon. Dr Béland répond: "Le gouvernement n'a jamais demandé à l'auditeur général de tirer cette somme ou une somme quelconque du fonds des cantines.

Le général vient à la rescousse et trouve étrange que le gouvernement se pense justifié en prélevant certaines sommes de fonds particuliers avec l'espoir qu'il pourra remettre ces prêts sur la somme de $100,000 que le ministre veut faire voter à même les fonds de cantine à la Dominion Veterans Alliance. Ce fonds de $100,000 doit être administré par trois commissaires, mais ces commissaires ne seront en définitive que les agents du gouvernement. L'hon. Dr Béland déclare alors au général Clark que la somme prêtée devra être remise si les commissaires ne jugent pas opportun d'approuver son allocation.

S'il agissaient ainsi, dit le général Clark, ils reconnaîtraient qu'il y a eu fausse attribution de fonds.

MOT PEU PARLEMENTAIRE

L'orateur suppléant, M. G.-N. Gordon, déclare, après avoir consulté les auteurs de procédure parlementaire, que le terme fausse attribution de fonds ne peut pas être employé contre un ministre.

M. L. Humphrey, progressiste de Kootenay-Ouest, approuve entièrement le ministre et il déclare que la Chambre semble avoir oublié que le parlement en 1921 a adopté plusieurs arrêtés ministériels pour autoriser l'allocation de fonds aux soldats.

Le chef de l'opposition fait remarquer que le gouvernement était fiduciaire de ces sommes, tandis qu'il n'en est pas de même du gouvernement actuel qui s'empare d'un montant qui ne lui appartient pas.

"C'EST UN ABUS DE CONFIANCE PUR ET SIMPLE", dit M. Meighen.

Le Dr Manion demande au gouvernement où il prendra l'argent voulu pour payer un salaire aux commissaires nommés afin d'administrer le fonds alloué à l'Alliance des Vétérans. Il suggère que M. Scammel, l'assistant sous-ministre, soit tenu personnellement responsable du prêt. Il affirme de nouveau que l'Alliance n'a jamais reçu l'argent et le ministre reprend que M. Grant MacNeill a reçu la somme au nom des membres de l'association.

SIR ARTHUR CURRIE

Le nom d'un autre personnage est mêlé à la discussion et ce n'est nul autre que sir Arthur Currie, général en chef de nos troupes au front, que l'hon. E.-N. Macdonald, ministre de la défense nationale, cite comme approuvant le prêt des $25,000. Le général Ross, de Kingston, demande immédiatement si l'opinion de sir Arthur Currie est donnée par écrit et l'hon. Béland lui demande en retour s'il conviendra de l'opportunité du prêt au cas où il produirait la lettre de sir Arthur Currie.

Le général Ross: —"Non, je n'en conviendrai pas".

M. George Black, du Yukon, veut savoir pourquoi le gouvernement se propose de prendre la somme dans le fonds de cantine si l'esprit du fonds des invalides n'a pas été violé. Le Dr Béland dit ensuite que l'opinion de sir Arthur Currie a été donnée par écrit, mais il ne peut produire tout le document qui traite aussi d'autres questions.

M. James A. Arthurs, conservateur de Parry Sound, doute de l'authenticité des informations fournies par le gouvernement et il demande quelle somme a été versée et dans quel but.

Le débat est ajourné après que le Dr Béland eut promis de produire en Chambre divers documents, y compris la lettre de sir Arthur Currie et qu'il eut rappelé certaines appropriations faites dans le passé pour les soldats par arrêtés ministériels.

Avant de passer à l'étude des crédits, le ministre des chemins de fer annonce, en réponse à une question de M. T.-L. Church, député de Toronto, que la somme de $5,452,758 a été allouée à la province d'Ontario par le gouvernement fédéral, en vertu de l'acte des bonnes routes de 1920-1925.

A. M. D.-J. Robichaud, le gouvernement déclare que le montant des subsides versés par l'Etat au chemin de fer Caraquet et Gulf Shore s'élève à $277,699.

Pour l'achat de la ligne, le gouvernement a déboursé $296,399, et de 1921 à 1924 il a dépensé un demi-million pour sa reconstruction.

LE VOTE DES CREDITS

Lorsque la Chambre reprend l'étude des crédits, une somme de $1,440,000 est demandée pour l'administration des fermes expérimentales. Ce montant représente une augmentation de $40,000 sur le chiffre de l'an dernier, mais cette allocation est nécessaire pour l'établissement d'une ferme modèle à Windermere. L'intention du gouvernement est d'ouvrir une nouvelle ferme pour la culture du tabac à Saint-Jacques L'Achigan, comté de Montcalm.

M. W.-J. Bird, progressiste, demande au ministre de favoriser l'établissement d'une ferme modèle sur la ligne de la Baie d'Hudson, où plus de 200 milles sont en culture. L'hon. M. Motherwell trouve l'idée excellente et il exprime en même temps le regret que les spécialistes du département de l'agriculture ne soient pas aussi bien rémunérés que les spécialistes des autres départements.

M. A.-J. Doucet, député de Kent, déclare au ministre que le département devrait accorder plus d'attention au travail de traduction des pamphlets sur les bestiaux. Si ces publications étaient plus traduites, la population française des districts ruraux pourrait s'en servir avec fruit.

Après une discussion prolongée à laquelle participent la plupart des députés progressistes, la somme de $1,440,000 allouée aux fermes d'expérimentation est votée à minuit et vingt, alors que la séance est levée.

Les PETITES annonces dans la "Presse" rapportent de GRANDS bénéfices. Servez-vous-en!

MUNICIPALITE DONT LES POUVOIRS SONT RECONNUS

La Montreal Light, Heat and Power Consolidated devra payer des taxes scolaires et municipales à la ville de Westmount, sur la valeur établie de ses poteaux, fils, transformateurs et tous autres appareils pour la transmission du gaz et de l'électricité. C'est ce qui a été décidé par la Cour d'appel qui se trouve à avoir confirmé par là même une décision de cette nature rendue par l'hon. juge de Lorimier. La compagnie plaidait que les appareils en question ne pouvait être taxés pour plusieurs raisons, mais principalement parce qu'ils ne constituaient pas des immeubles. La cour a fait remarquer qu'ils étaient bien des immeubles par leur nature, en vertu du code civil, et pouvaient être taxés pour fins municipales et scolaires.

Washington, 6. — Le projet d'un second voyage du "Los Angeles" aux Bermudes a été abandonné provisoirement, car le dirigeable est en ce moment remis en état à Lakehurst.

L E CHATOUILLEMENT DE LA GORGE

est toujours un ennui; surtout quand il vous empêche de dormir la nuit. Vous pouvez y remédier promptement avec le

REMEDE CONTRE LA TOUX

CHAMBERLAIN

qui adoucit, soulage la gorge sèche, enflammée et enraie le mucus irritant, cause de ce chatouillement. Ayez-en toujours une bouteille à la maison.

Pas de narcotique—Vendu partout

Gin de Kuyper

(Le Traditionnel)

Portant l'étiquette en coeur

SOUMIS À UNE TRIPLE DISTILLATION ET À UNE RECTIFICATION COMPLÈTE

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs

MAISON FONDEE EN 1695

Rotterdam • Hollande

Pharmacies Leduc

Carré Chabolliez Main 0176	308 rue Gleury Plateau 1352	Sherbrooke et St-Denis Est 1499
Ave du Parc et Prince-Arthur Plateau 2951	Ave du Parc et St-Viateur Bélair 5135	465 rue St-Jacques Main 8448
660 Ontario Est Est 1125	Ste-Catherine et Desery Clairval 0366	Ste-Catherine et Delorimier Est 4653

PRESCRIPTIONS

NOTRE SPECIALITE

LIVRAISON IMMEDIATE

Produits Français

Sirop Famel	1.35
Boldine Houdé	.65
Capsules Arhéol	1.19
Nevrosthénine Freysinge	.95
Sirop Hémostyl	1.35
Gouttes de fer Robin.	1.10
Sedlitz Chanteaud	.69
Lusaldol	.29, .59, .79
Ampoules Nuclearsitol,	1.25
Kola Astier	.95
Histogénol naline	1.65
Carnine Lefrancq	2.98
Pulmo Serum Bailly	1.39
Grains de Santé Franck	.29
Sirop Roche	1.35
Gastricine	1.19
Pepto-Fer Jaillet	1.25
Elixir Ducro	1.15
Lin Tarin	.49
Vichy Célestin	.35
Jubol pour	.39
Piperazine Midy	1.19
Baume Bengué	.75
Sirop Deschiens	1.19
Eau Contrexéville	.35

REMEDES BREVETES

Vichy purgative Merveilleuse	.35
Fruitatives	.35
Orge Robinson	.43
Lait magnésie Leduc	.35
Glyco Thymoline	.89
Pilules Rouges	.33
Sal Hepatica	.29
Freezone	.29
Vin Boeuf et Fer	.75
Pilules Gin	.32
Nourritures Allenbury	.98
Pertussin	1.10
Pilules Carter	.15
Cascarets	.18
Onguent Chase	.45
Bovril .23, .35, .65,	1.15
Heroma	.89
Sirop Fellow	1.19

REMEDES D'ACTUALITE A PRIX REDUITS

POUR GUERIR UNE GRIPPE

QUINOLINE

Mieux que la Quinine .25

SIROP BOULAY

Le meilleur des Sirops 1.00

Pastilles du Dr Pierre

Merveilleuses pour la toux et le mal de gorge .25

Onguent Moutarde

Infiniment supérieur aux emplâtres .25

POUR vos RHUMATISMES

Douleurs Névralgiques Mal de Dos

Pilules Raphaël

Pour les Reins. .35

Liniment Blakes

Très recommandé comme remède externe .75

SAL URICA

Nouvelle découverte efficacité merveilleuse .75

URODONAL

Très populaire. .65

IMPORTANT

Tout ménage devrait avoir—

Thermomètre clinique	.98
Sac à eau chaude	.98
Ouate Thermogène —Le Dragon	.39
Peroxide d'Hydrogène	.19
Teinture d'iode	.25
Glycerine pure	.30
Acide Borique, la lb	.25
Gazoline et Benzine	.19
Bicarbonate de soude, lb	.15
Borax en poudre, lb	.15
Coton absorbant, lb	.59
Huile camphrée	.29
Huile de ricin	.25
Onguent boriqué	.25

Articles de Toilette

Pauline, le restaurateur parisien de la chevelure	.50
Crème Radium Ramey pour les rides	.50
Crème Raphael pour les mains	.25
Crème pour la barbe Palm Olive	.25
Poudre Beauty Pompeian	.49
Poudre Coty	.79
Pâte à dent Minty	.25
Pâte à dent Colgate	.25
Crème citron pour figure	.50
Baby Talcum Johnson 3 pour	.50
Crème Vanishing Merry Widow	.50
Cold Cream Crème de neige	.25

La HOOVER

Elle BAT — tout en BALAYANT — tout en NETTOYANT

La Saleté

est maîtresse dans une maison sans HOOVER

Rentrée profondément dans le poil souple des tapis, elle ne peut pas être enlevée par les procédés ordinaires de nettoyage comme le balai, la balayeuse de tapis et les nettoyeuses à succion.

Car il faut le battage pour l'enlever.

C'est pour cela que la Hoover BAT ontre qu'elle balaye et nettoie. Pas étonnant qu'elle se vende plus que toutes les autres nettoyeuses.

SEULEMENT COMPTANT $6.25

pour la meilleure nettoyeuse au monde.

Procurez-vous votre Hoover aujourd'hui — 10 paiements mensuels faciles pour le reste.

Montreal Light, Heat & Power CONSOLIDATED

Immeuble Power, 83 rue Craig ouest. Main 4040.
605 rue Ste-Catherine ouest, angle Mountain. Uptown 6000-6001.
447 rue Ste-Catherine est, chez Dupuis Frères. Est 2935.
2575 rue Ste-Catherine est, près Lasalle. Clairval 1850.
1857 avenue Papineau, près Mont-Royal. Amherst 6863.
4062 rue St-Denis, près Duluth. Bélair 7378.
5145 avenue du Parc, près Laurier. Bélair 7359.
5622 rue Sherbrooke ouest, N.-D. G. Walnut 0100.
1328-C, rue Wellington, Verdun. York 1550.
AVIS :—Notre succursale à 447 rue Ste-Catherine est sera transportée au No 1407 rue Saint-Denis (juste au nord de Ste-Catherine) vers le 1er avril.

Contre Mal de Tête

BAYER ASPIRINE

Reconnue sûre par des millions et prescrite par des médecins contre

Rhumes	Mal de tête
Douleur	Névralgie
Mal de dents	Lumbago
Névrite	Rhumatisme

Sûre! N'ACCEPTEZ QUE LE PAQUET "BAYER" qui contient le mode d'emploi correct. Boites commodes de "Bayer" de 12 pastilles. Aussi bouteilles de 24 et 100 — Chez les pharmaciens.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monoaceticacidester de Salicylicacid (Acetyl Salicylic Acid, "A.S.A."). Bien qu'il soit bien connu qu'Aspirine signifie manufacture Bayer, afin de protéger le public contre les imitations, les Pastilles de la compagnie Bayer portent étampée la marque de fabrique générale la "Croix Bayer".

Comme quoi les Meubles Gibbard ne sont pas dispendieux

BIEN des gens pensent qu'un mobilier Gibbard en acajou ou noyer massif est d'un prix inabordable, qu'on peut l'admirer platoniquement sans jamais songer à en faire l'acquisition, parce que le prix en est exorbitant.

Pour permettre aux nombreux admirateurs de ces superbes pièces d'ébénisterie de contenter leur envie, nous nous sommes entendus avec un certain nombre de dépositaires pour vendre ce mobilier de chambre à coucher Louis XVI à un prix dont la modicité vous causera une délicieuse surprise.

Prix au Comptant $229

(Léger supplément pour du crédit)

Tous les dépositaires des provinces de Québec et d'Ontario ayant ce mobilier en vente ont consenti à le vendre au prix extraordinairement modique de $229 au comptant. L'ameublement comprend: un grand lit, une commode, un chiffonrobe et une coiffeuse. Le banc, les chaises, la table de nuit et la toilette sont en plus. En dehors de Québec et d'Ontario il faudra nécessairement payer le transport.

Un Prix modique

Bien que ce prix soit d'une modicité étonnante — beaucoup moindre que l'ordinaire — nous ne pouvons trop insister sur sa qualité vraiment supérieure. Il n'est pas en bois médiocre teint pour imiter le noyer. On ne doit pas le confondre avec les mobiliers faits de bois mélangés. Il est en véritable noyer massif — le bois idéal.

Les poteaux sont en noyer massif, de même que le bâti; tout est en noyer massif.

Nous avons pris toutes les mesures voulues pour fabriquer et finir ce mobilier à la perfection. Non seulement il est en noyer massif, mais son grain est aussi beau que celui de nos mobiliers plus grands et plus massifs de prix deux fois plus élevés. C'est un ameublement que vous apprécierez également pour votre chambre et pour la chambre d'hôtes.

L'Etiquette Cramoisie

Dans les tiroirs de ce mobilier Louis XVI, comme de tous les mobiliers Gibbard, se trouve une plaque portant le nom Gibbard. Il porte aussi l'étiquette de garantie Gibbard, une étiquette de prix circulaire à bordure cramoisie, sur laquelle le prix — $229 — est écrit en gros chiffres.

Voyez le mobilier—voyez l'étiquette. C'est là une trop belle occasion pour la manquer. C'est la première fois au Canada que les marchands consentent à vendre ces meubles à UN SEUL prix — et à un prix MODIQUE.

Ne Tardez Pas

Comme le nombre de ce mobilier Louis XVI est restreint, nous vous conseillons de vous hâter. Les dépositaires de meubles Gibbard énumérés ci-bas l'exposent présentement dans leurs établissements.

Si vous ne pouvez vous le procurer dans votre localité, faites-nous parvenir le nom de votre meublier et nous verrons à vous le fournir.

Gibbard Furniture Shops Limited Napanee — Ontario.

Voyez aussi le mobilier de salle à manger Gibbard en vente au prix UNIQUE de $229 au comptant. Une autre sensation dans l'histoire du meuble.

Particularités

Toutes les particularités des meubles massifs Gibbard existent dans ce modèle particulier, y compris la division à l'épreuve de la poussière en-dessous de chaque tiroir.

Choix du lit à pied arrondi ou à 4 pilliers.

La coiffeuse est très attrayante. Sa grande surface laisse beaucoup d'espace pour les articles de toilette. Le miroir central est pivotant et permet à Madame de se bien voir. Les miroirs latéraux sont à bascule.

Le modèle Louis XVI, avec ses pattes cannelées, ses panneaux à décor deux tons et son charmant fini, est un admirable spécimen de l'ébénisterie Gibbard.

Choix de l'acajou ou du noyer massif.

Gibbard

Noyer Massif

Acajou Massif

et Chêne Massif

123

Noms des marchands qui vendent ce mobilier:

Arnprior—G. W. Boyce.
Belleville—Geo. Thompson.
Brockville—C. E. Johnston.
Cornicook—J. H. Knapp.
Granby—Phoenix & Girard.
Kingston—Jos. Abramsky & Sons Ltd.
Perth—Alex. Blair.
St-Hyacinthe—Conrad Sicotte.
Shawinigan Falls—Jos. Drolet.
St. Lambert—R. Boissy.
Three Rivers—Lud. Madore & Fils
Valleyfield—Marchand Frères.
Waterloo—E. J. McKenna.
Waterville—C. O. Swanson.

Et tous les autres marchands de meubles en vue de London, Windsor, Hamilton, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec et des Provinces Maritimes.

LES ASPIRATIONS DES DOMINIONS

Le ministre des affaires étrangères de la Russie parle de la situation mondiale.— La suprématie de la Grande-Bretagne. — Accord voulu.

LES DIVERSES POLITIQUES

Tiflis, 6. — M. Tchitcherine, ministre des affaires étrangères, a prononcé un discours devant la commission exécutrice de contrôle des Soviets, à Tiflis. Il a parlé de la situation mondiale et il a déclaré que la Grande-Bretagne était encore la plus influente puissance, militairement et financièrement, mais qu'un nouveau facteur était créé par les aspirations grandissantes des Dominions britanniques, aspirations concernant le droit de prendre des décisions. M. Tchitcherine a dit que les Dominions britanniques ne voulaient pas être compris dans des questions qui ne les intéressaient pas et qu'ils paraissaient hostiles à la politique soviétique d'égalité des nationalités et des races. Il a dit aussi qu'il y avait une certaine brèche dans les relations anglo-américaines, brèche occasionnée notamment par la nouvelle direction de la politique des Etats-Unis, en Chine. M. Tchitchérine a affirmé que cette politique se distinguait de celle des autres puissances par le fait qu'elle a pour but de gagner les sympathies du peuple chinois. Il a affirmé également que les Français étaient ennuyés par le développement des nations soviétiques avec la Turquie et l'Orient. La France, a-t-il ajouté, s'arme et des surprises sont possibles dans l'avenir. M. Tchitcherine a expliqué la politique vaillante du Japon en disant qu'elle était due à la situation à double face de ce pays et à sa puissance impérialiste. Le traité russo-japonais, a assuré le ministre des affaires étrandères, a démontré que le Japon voulait fortement protéger ses arrières-gardes. M. Tchitchérine considère l'Italie comme un membre lésé de l'Entente. Il a déclaré que ce pays voulait une expansion nationale dans la Méditerranée où elle rencontre l'impérialisme de la Grande-Bretagne et de la France. A propos de la Grande-Bretagne, M. Tchitchérine a assuré qu'aucun Etat n'était sur autant de points que ce pays en conflit avec le gouvernement soviétique. Il a dit qu'on devait tenter fortement de conclure une entente avec la Grande-Bretagne; car les discussion interminables doivent conduire à la guerre ou à un accord et le gouvernement soviétique désire la paix et une entente. Le ministre des affaires étrangères a affirmé que la Russie était encore prête à négocier.

LA FRANCE EN AMERIQUE

M. E. DAESCHNER, ambassadeur de France à Washington, revêtu de son costume officiel.—(Cliché de "L'Illustration", de Paris.)

HECATOMBE A LENINGRAD

Leningrad, Russie, 6. — Vingt-six personnes ont été tuées et plusieurs autres ont été blessées, aujourd'hui, par une explosion de réservoirs d'oxygène, dans un bâtiment du centre de Leningrad.

L'explosion a causé une panique. Des débris et des parties de corps humains ont été lancés dans toutes les directions. La majorité des victimes sont des femmes et des enfants.

LE PROBLEME ANGLO-FRANÇAIS

Des négociations décisives sur la question de la sécurité seront-elles possibles ?

CONDITIONS DE PARIS

Paris, 6. — Le premier ministre Herriot a conféré longuement avec les fonctionnaires du ministère des affaires étrangères et les membres de la délégation française à la Société des nations pour préparer les négociations décisives (c'est du moins ce que tout monde prévoit) sur la question dela sécurité. M. Herriot a étudié toute la question avec M. Laroche, directeur politique du ministère des affaires étrangères, et a discuté avec MM. Briand et Boncour la possibilité de modifier le protocole de Genève de façon que toute la question soit transmise à la Société des nations. Le projet de sécurité de la Société peut-il être changé de façon à faire disparaître les objections britanniques ? Voilà une question qui fera probablement un des sujets de l'entretien de M. Herriot, samedi, avec M. Austin Chamberlain, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne. Naturellement, cet entretien mettra en vedette la question de l'admission de l'Allemagne dans la Société des nations. Une personne qui est en relations étroites avec le premier ministre, a dit que l'adhésion du Reich à un pacte de sécurité hors de la Société des nations serait vue avec indifférence par le gouvernement français. Dans un pacte entre l'Allemagne et les puissances alliées, tout dépendrait de ce que ferait la Grande-Bretagne pour donner à la France la tranquillité qu'elle demande comme une condition de l'évacuation de la zone de Cologne. Il est dit que le gouvernement allemand demandera, comme compensation, s'il participe au pacte, que les frontières franco-belges soient garanties. Il est supposé, dans les milieux officiels, que le Reich exigera l'évacuation immédiate de la Rhénanie et le droit de réserver la question de ses frontières de l'est pour le tribunal d'arbitrage de La Haye. Les Français seront heureux de se débarrasser du fardeau de l'occupation, s'ils reçoivent d'amples garanties. Mais si l'Allemagne n'en vient pas à une entente avec la Pologne, la France ne pourra pas consentir à des réserves concernant la frontière orientale de l'Allemagne, telle qu'elle a été fixée par le traité de Versailles.

LES MANQUEMENTS

Le secrétaire des Affaires Etrangères a déclaré, hier, à la Chambre, que les Alliés n'avaient pas encore peser les manquements de l'Allemagne, mais qu'ils avaient eu le temps de constater que l'Allemagne n'avait pas le droit de réclamer l'évacuation de la zone de Cologne le 16 janvier.

Il affirma que l'intention du gouvernement britannique était d'obtenir au plus tôt du peuple allemand l'accomplissement des choses que l'on peut à juste titre demander de lui en vertu du traité afin que la réduction des quinze années d'occupation puisse être accordée au plus tôt.

M. Chamberlain mit sur le tapis la question des propositions de sécurité faites par l'Allemagne. Le gouvernement, dit-il, accueille avec joie cette nouvelle initiative de la part de l'Allemagne.

Il est trop tôt, dit-il, pour savoir si ces propositions porteront des fruits, mais il n'est pas trop tôt pour dire que le gouvernement britannique attache la plus haute importance à ces ouvertures et qu'il a l'intention de leur consacrer la plus sérieuse considération.

M. Chamberlain déclara qu'au cours de ses prochaines conversations avec M. Herriot, il n'entamerait pas de négociations en vue d'un accord particulier, mais qu'il ne ferait qu'échanger des vues et recueillir des informations.

METTRE EN VOGUE LES PRODUITS CANADIENS EN GRANDE-BRETAGNE

Londres, 6. — L'Empire Trade Committee, qui doit se réunir dans un jour ou deux, va s'occuper spécialement de trouver les méthodes les plus efficaces et les plus économiques pour la manipulation des produits canadiens. On accordera une attention toute spéciale aux fruits, en raison des nombreuses plaintes formulées, ces dernières années, contre le présent système de mise sur le marché et de distribution. On étudiera la question d'annoncer les produits canadiens sur une grande échelle et l'organisation d'une semaine d'expédition dans tout le pays, afin de faire goûter au public les produits du Dominion et de les lui faire préférer aux produits des pays étrangers.

LES VEUVES DE GUERRE ET LE CAS DE PIRIE

Elles ne paraissent pas toutes sympathiques à l'assassin de Caroline Freeland.

LES ALIENISTES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6. — "Où Mme McKinney prend-elle son autorisation pour dire qu'elle représente les veuves de guerre en demandant la commutation de la sentence de Pirie? Je désire déclarer à la population d'Ottawa et au pays que des centaines de veuves de guerre n'apposeront jamais leur signature à la pétition que l'on fait circuler en faveur de Pirie". C'est en ces termes que s'est exprimée Mme Styles, 388 rue Rideau, Ottawa, veuve du soldat James Styles, tué sur la Somme en 1916, lorsqu'on l'approcha pour obtenir sa signature en faveur de Pirie, assassin de Caroline Freeland et de ses deux enfants. Elle ajoute qu'elle peut obtenir tout autant de signatures de veuves de guerre contre Pirie que Mme McKinney en a obtenu pour le condamné. Environ 3,500 personnes ont jusqu'à date signé le document favorable au meurtrier.

L'association des vétérans de la Grande Guerre vient de communiquer au ministre de la justice des témoignages qui n'ont pu être déposés au cours du procès de Pirie et elle demande en même temps à l'hon. Ernest Lapointe d'user de clémence à l'égard de l'assassin de Caroline Freeland. On apprend que les aliénistes du département du rétablissement civil des soldats n'ont pas pu témoigner, par suite d'un règlement du ministère. Ces déclarations d'aliénistes ont été remises au ministre de la justice.

Madame McKinney, répondant à Mme Styles, dit que le condamné à mort devrait être rendu à l'asile plutôt que d'être sur la route de l'échafaud. Elle est convaincue que si Pirie avait eu de l'argent et s'il avait pu retenir les services d'aliénistes éminents, il aurait été déclaré fou.

ON DISCUTERA PLUS TARD LE CAUTIONNEMENT

Un agent de manufacturiers est arrêté sous une grave accusation.

LES NARCOTIQUES

Le chef de la division des stupéfiants du département fédéral d'hygiène, M. F.-W. Cowan a arrêté un agent de manufactures de Montréal, nommé E. Freyvogel, sous l'accusation d'avoir importé des narcotiques ou d'avoir fait importer des drogués, sans être muni d'un permis à cet effet, du gouvernement fédéral.

Cette arrestation a été opérée à la suite de la découverte de narcotiques évalués à $50,000, prix de détail, dit-on, dans un envoi de rubans de soie dans l'entrepôt d'une maison de nouveautés locale.

Freyvogel, qui représente des maisons de nouveautés européennes, a son bureau place Victoria. Il a été arrêté à l'hôtel King Edward, Toronto, mardi après-midi, et a été ramené à Montréal pendant la nuit.

Cette arrestation marque la fin d'une longue enquête entreprise par M. Cowans.

La drogue saisie comprend cent onces que l'on croit être de la morphine et de l'héroïne, déclare M. Cowans. L'analyse n'en a pas encore été faite.

Dernièrement, on a décidé d'inspecter tous les colis que l'on croyait adressés à des noms fictifs, mais selon M. Cowans les gens qui font le trafic illicite des stupéfiants devinrent prudents et ils changèrent leurs manières d'agir. Il y a quelque temps, l'agent fédéral en Europe crut qu'une consignation de stupéfiants avait été envoyée dans un colis de rubans de soie, et avis en fut donné aux agents locaux. On surveilla de près à partir de l'Europe, d'Anvers plus spécialement, et la consignation fut suivie jusqu'à Montréal où elle fut livrée à un important marchand de la métropole.

Les gens à qui le colis était envoyé en apprenant qu'il y avait un autre colis à l'intérieur du leur, et que ce dernier contenait ce que l'on croyait être des stupéfiants, déclarèrent qu'un agent leur avait demandé, il y a quelque temps, s'il pourrait recevoir un petit colis dans le grand que la compagnie allait recevoir. On acquiesça à la demande de l'agent, et c'est après la découverte des stupéfiants, que l'agent fut arrêté à Toronto.

Freyvogel a comparu, cet avant-midi, devant le juge Enright. Le prévenu qui a protesté de son innocence aura son enquête le 13 du courant. L'on ne discutera qu'à cette date la question du cautionnement, parce que l'un des avocats de la poursuite était absent, ce matin.

LES ACTIVITES DU BUREAU D'EMPLOI DU GOUVERNEMENT

Le bureau d'emploi du gouvernement provincial, à Montréal, fait le rapport suivant de ses activités durant les mois de janvier et de février, de la présente année; d'après ce rapport, 1,188 hommes ont demandé de l'emploi durant le mois de janvier, et 1,549, en février. Le rapport fait constater que les demandes d'emploi furent, cette année, moins nombreuses que l'an dernier, à la même période. D'autre part, le bureau n'a reçu, de la part des employeurs, que 117 demandes d'employés en janvier, et 115 en février. Pour remplir ces positions, le bureau a placé 143 hommes en janvier, et 90 en février.

Pour la section des femmes, le bureau a enregistré 395 demandes d'emploi en janvier, et 422 en février. Le bureau a réussi à placer 279 femmes en janvier, et 293 en février.

LE DERNIER HOMMAGE A L'HON. M. PUGSLEY

Saint-Jean, N.B., 6. — Des centaines de personnes représentant toutes les classes de la société se sont réunies, cet après-midi, en la Stone Church de Saint-Jean pour rendre leurs derniers hommages à l'hon. Dr William Pugsley, ancien lieutenant gouverneur et ancien ministre des travaux publics dans le cabinet d'Ottawa.

Les autorités fédérales, provinciales et municipales étaient représentées. Les restes de l'hon. M. Pugsley sont arrivés de Toronto ce matin. Les services funèbres ont été dirigés par le Rév. A.-L. Fleming, pasteur de la Stone Church. Le gouverneur général était représenté par le lieut.-col. Alex. McMillan, D.S.O.

DINERS INTIMES

Sofia, Bulgarie, 6. — Le roi Boris aime à donner des dîners en l'honneur des ministres bulgares et des diplomates étrangers. Le caractère officiel est supprimé et le roi peut parler librement.

PIANOS USAGÉS

Un bon piano usagé d'une marque distinguée, bien préservé et entretenu, a toujours de la valeur; il vaut bien mieux, surtout s'il doit servir à une pratique intense, acheter un piano usagé de bonne marque que d'acheter de ces médiocrités qui inondent le marché.

Nous offrons à une fraction de leur prix coûtant, un certain nombre de pianos de premier ordre légèrement usagés, afin de faire de la place.

Ce sont des pianos pris en échange contre des pianos Knabe, Chickering et Willis Ampico reproducteurs; ils sont en excellent état, plusieurs sont presque neufs.

En Voici Quelques-uns:

1 piano Willis, modèle Cabinet Grand, magnifique caisse en acajou, style Colonial parfaitement uni, sept octaves et un tiers, en parfait état	$345.00
1 piano Dominion, modèle droit grand format, magnifique caisse en acajou foncé, complètement refait, paraît comme un neuf, caisse unie	$345.00
1 piano Heintzman, style Sheraton, magnifique acajou fini mat, en parfait état	$460.00
1 piano Knabe, style V, magnifique caisse en noyer nuancé, lignes unies; un piano pour un musicien ou pianiste	$550.00
1 piano automatique Hardman, New-York, magnifique caisse en acajou, sept octaves et un tiers, mécanisme d'expression breveté, 65 notes, joue maintenant la musique de 88 notes	$415.00
1 Autopiano, New-York, modèle de studio, caisse en acajou, touches d'ivoire, sept octaves et un tiers, 65 notes, joue 88	$440.00
1 piano automatique Lindsay, dernier modèle, 88 notes, magnifique caisse en acajou, ne peut être distingué d'un neuf	$485.00

Nous vous invitons à venir les voir.

En vente pour quelques jours seulement

WILLIS & Co. Limited

MANUFACTURIERS de PIANOS

580 rue STE-CATHERINE Ouest

LA LEGISLATURE A SIEGE, CE MATIN

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6. — Au début de la séance de ce matin, à l'Assemblée Législative, séance commencée à midi seulement, l'hon. L.-A. Taschereau a fait passé un bill et des résolutions par lesquelles le gouvernement a accordé à une nouvelle compagnie de traverse de l'Ile d'Orléans à Québec, une somme de $4,000, pendant vingt ans.

L'hon. M. A. Patenaude fait remarquer qu'il veut bien consentir à ce cadeau de fête au premier ministre. Il s'étonne que le gouvernement croit devoir venir au secours d'une simple compagnie privée.

La Chambre a étudié ensuite les résolutions concernant la loi modifiant les statuts refondus 1909, concernant la taxe sur les transferts, de valeurs mobilières.

Ce n'est pas une nouvelle taxe, explique l'hon. M. Nicol Il s'agit de prélever la taxe sur les transferts des valeurs mobilières sur les compagnies qui vendent dans la province des obligations par l'entremise d'agents.

Cette mesure donne l'occasion à M. Patenaude de faire une violente sortie contre les taxes qu'impose subrepticement le gouvernement.

"La taxe, dit-il, est maintenant générale. On taxe partout, en tout temps, en tout lieux. On taxe tout et il n'y a pas de pitié devant qui ou quoi que ce soit. On taxe et, ensuite, l'on vient crier au surplus".

L'hon. M. Nicol réitère que la taxe sur les valeurs mobilières existe depuis dix ans pour les émissions dans la province. Il est donc juste que la même taxe soit imposée aux émissions qui se font à l'étranger.

La séance se continue.

LA DEMISSION DE L'AGENT C. TRUDEAU

Le constable Conrad Trudeau qui faisait depuis plus de 13 ans partie du corps constabulaire, vient d'envoyer sa démission au comité exécutif. Le constable Trudeau était employé à un service spécial, celui de surveiller les marchands de charbon, concernant la pesée du combustible.

DE L'EXPORTATION DE DROGUES SANS PERMIS

Les détectives Churchman et Courtois, de la Sûreté fédérale, ont arrêté un nommé Harvey Leclair, sous l'accusation d'avoir exporté des drogues, du Canada, sans avoir, au préalable, obtenu de permis du gouvernement.

L'agent Churchman a déclaré au tribunal que Leclair se servait des malles pour faire son négoce. L'inculpé qui proteste de son innocence, aura son procès le 11 du courant. En attendant, il pourra jouir de sa liberté en fournissant $2,000 de garantie.

LE CANADA A BESOIN DE L'UNION DE TOUS

Toorno, 6. — Le lieutenant-gouverneur Cockshutt parlant, hier, au banquet offert par le Board of Trade au Conseil canadien d'agriculture, a déclaré qu'un esprit optimiste de canadianisme doit prédominer dans l'édification des diverses parties du pays et qu'il ne faut pas oublier que les intérêts généraux et les intérêts particuliers dépendent les uns des autres.

M. Massey a condamné l'esprit régionaliste comme funeste à la prospérité du pays et a déclaré que celui qui soulève des animosités entre deux parties du Canada doit être considéré comme un traître.

ON NE MANGE PAS UNE POMME PAR JOUR

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6 . — Au lieu de manger une pomme par jour ainsi que le prescrivent les hygiénistes pour éviter la visite du médecin, le peuple canadien ne se garde qu'une ration de quatre pommes par semaine, d'après les rapports déposés, hier, au congrès des horticulteurs canadiens. En ouvrant le congrès, le Dr J.-H. Grisdale, président de l'association, a déclaré que les nouveaux taux de transport sur les pommes de terre, qui seront en vigueur du 9 mars prochain jusqu'à la fin de mai, sont d'une grande importance pour le Nouveau-Brunswick.

Les officiers suivants ont été élus hier: président, M. L. E. Taylor, de Kelowna, Colombie Anglaise; premier vice-président, E. B. Like, de Montréal; second vice-président, J.-E. Carter, de Guelph, Ont.; directeurs, MM. W.-A. Fraser, de Trenton; W.-J. Biggar, de Hamilton; Mutrie, de Vernon, Colombie; le capitaine Burrows, d'Ottawa.

LES PREVENUS N'ONT PU DONNER D'EXPLICATIONS

Le constables Loiselle et Leroux ont arrêté deux individus qui ont dit se nommer Rosaire Bellevalle et L.-D. Chartrand, sous soupçon de vol. Lors de leur arrestation, les inculpés portaient des valises dans lesquelles les policiers ont trouvé des fourrures, des revolvers, des montres et des chaînes, le tout valant à peu près $300, dont les prévenus n'ont pu dire la provenance. Un peu plus tard, les agents apprenaient que ces articles prevenaient d'un magasin de regrattier, tenu par Sam Alexander, rue Saint-Antoine, qui avait été enfoncé au cours de la nuit. Bellevalle et Chartrand protestent de leur innocence.

LE SERVICE AERIEN

Madrid, 6. — Un décret royal a créé une ligne aérienne pour le transport de la correspondance entre Séville, Las Palmas et Santa-Cruz de Ténériffe.

EMPLOI DES RADIATIONS INVISIBLES

Conférence que donne le docteur L.-E. Pariseau à l'Engineering Institute.

LA SCIENCE MODERNE

Le docteur L.-E. Pariseau donnait, hier soir, aux membres de l'Engineering Institute of Canada, une des plus intéressantes conférences qu'ils aient encore eues.

L'an dernier, les ingénieurs avaient eu la bonne fortune de l'entendre parler des couleurs. Cette année, il avait pris pour texte: "Les radiations invisibles et leur invasion dans le domaine de l'ingénieur". C'est dire qu'il oublia complètement le côté médical de la question pour l'envisager au point de vue technique.

Le Dr Pariseau fit d'abord un court historique des expériences de Newton, qui décomposa la lumière solaire en sept couleurs : rouge, orange, jaune, verte, bleue, indigo et violette. Il appuya sur le fait que ces couleurs sont réellement des vibrations et qu'elles sont perceptibles parce que leur fréquence et leur amplitude sont telles qu'elles arrivent en dedans des limites d'accommodation de notre oeil. En promenant un thermomètre au delà de la région des ondes rouges, Maxwell remarqua qu'il continuait à monter. Ceci l'encouragea, ainsi que d'autres, à faire des recherches qui permirent de constater la présence d'autres ondes, avec leurs caractéristiques bien définies, auxquelles on donna le nom d'infra-rouges. Plus tard, Hertz décela la présence d'autres ondes au delà des infra-rouges, dites ondes hertziennes. Ces dernières furent les précurseurs des ondes télégraphiques qui ont illustré les Branly et les Marconi. Le phénomène de fluorescence servit pour explorer le domaine au delà des ondes violettes, puis les rayons X, grâce aux recherches au savant allemand Roentgen, et, enfin, les rayons radioactifs, qui immortaliseront les travaux de Mme Curie.

La lumière solaire contient 80 pour cent de rayons infra-rouges, 13 pour cent de rayons visibles et 7 pour cent de rayons ultra-violets. La suite des sept couleurs du spectre des ondes visibles constitue une octave. L'on constata combien sont hors de la perception de notre oeil lorsque le conférencier dit qu'à partir des ondes gamma jusqu'aux ondes télégraphiques, il y a soixante-trois octaves!

Le Dr Pariseau, dans un langage clair et imagé, parla des applications de ces recherches au domaine de l'ingénieur. La photographie transmise à distance, avec tous les appareils merveilleux pour "filtrer" les ondes, la radiographie des pièces de structure métallique n'en sont que des exemples isolés. Il fit, en outre, nombre d'expériences pour illustrer son exposé.

L'assemblée était sous la présidence de M. A. Frigon, D.S., directeur de l'Ecole Polytechnique, qui a transmis au conférencier les remerciements des auditeurs.

AUTONOMIE DU COLLEGE DE L'EGLISE ANGLICANE

(Dépêche spéciale à la PRESSE)

Québec, 6. — Au cours de la séance d'hier soir, le Conseil législatif a décidé d'autoriser le Collège de l'Eglise Anglicane à Montréal à accorder des degrés théologiques, au lieu de les solliciter de l'université de Lennoxville.

Attendu que les collèges méthodiste, presbytérien et baptiste de Montréal jouissent déjà d'un privilège identique, le Conseil législatif a cru devoir se rendre à la requête du Collège anglican, tout en sauvegardant le principe qu'en général l'octroi de tels degrés ne devrait pouvoir être fait que par des universités.

NOUVELLES INFIRMIERES

Sherbrooke, 6 — Trois infirmières ont reçu leurs diplômes à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, hier après-midi, soeur S.-Augustin de Jésus, soeur Marie du Saint-Sacrement et Mlle Graziella Borduas, de Farnham. Le Dr J.-A.-C. Ethier présidait la cérémonie et les diplômes furent présentés par Mgr Gagnon auxiliaire de Sherbrooke.

RHUME de CERVEAU, CATARRHE
NAZALINE
du Dr CHRÉTIEN ZAUGG
PRESCRITE DEPUIS 20 ANS
Le meilleur antiseptique des voies respiratoires
97-m,v

Les jeunes mariées ont besoin des conseils de leur mère

MME PEARL STEELE
HOLDEN, MISSOURI

UN grand nombre de femmes se lèvent trop tôt après la naissance de leur bébé et, trop faibles pour soigner le bébé et exécuter leurs devoirs domestiques, il s'ensuit des dérangements graves.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un tonique excellent pour cette période; c'est un bon vivifiant, ne contient pas de drogues nuisibles, et la mère qui allaite peut le prendre sans craindre. Des milliers de mères recommandent ce magnifique remède de racines et herbages à leurs filles dans ces cas, se basant sur leur favorable expérience.

Nous publions ici une lettre intéressante de Mme Steele de Warrensburg, qui devrait intéresser toutes les mères du pays:

Warrensburg, Mo.—"Je me suis levée trop tôt après la naissance de mon deuxième bébé, ma mère ne pouvant rien faire pour moi. Je ne pouvais rester debout sans devenir étourdie avec douleurs si fortes dans le dos que, parfois durant le jour, il me fallait me coucher. Ma mère avait pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et en avait alors; elle me pria d'en prendre, et je ne saurais vous dire tout le mieux que j'ai éprouvé après en avoir pris. Un an après, mon mari revint de la guerre et nous avons pris maison seuls; de nouveau je devins épuisée. Je ne pouvais travailler longtemps sans m'asseoir et me reposer. Mon mari me suppliait de reprendre le Composé Végétal, et j'en ai repris. Je le recommande quand je peux, car je sais qu'il est bon pour les maladies féminines, et j'ai pensé que vous aimeriez à savoir le bien qu'il m'a fait."—Mme Pearl M. Steele, 203 rue Main, Warrensburg, Mo.

Cas intéressant d'une femme d'Ontario

Mount Forest, Ont.—"Je suis fière d'avoir un beau gros bébé qui se porte comme un charme, et moi, je ne me suis jamais si bien portée. Avant de prendre votre remède, je me sentais faible, avec douleurs partout. Après avoir pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, j'ai commencé à devenir plus forte et ces douleurs cessèrent. Je suis fière d'avoir connu votre remède. Je crois qu'il est sans égal pour les femmes qui souffrent de cette façon. Je ne puis trop louer le Composé Végétal pour le bien qu'il m'a fait. Dès que je connais une femme qui souffre, je suis fière de lui en parler."—Mme Wm. Ridsdale, R.R. No. 1, Mount Forest, Ontario.

Plusieurs lettres de ce genre prouvent l'efficacité du

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., LYNN, MASS.

D'abord — arrêtez la douleur

Ne souffrez pas durant une heure

Quand la douleur se fait sentir, débarrassez-vous-en. Soyez toujours prêt à la faire disparaître, le jour ou la nuit. Ne souffrez plus quand un frictionnement d'un instant peut chasser la douleur.

Ceci s'applique aux douleurs rhumatismales et autres, aux rhumes de poitrine, etc. Vous pouvez vous en débarrasser instantanément. Depuis 65 ans les gens les font disparaître au moyen de l'Huile St Jacobs.

Quant à la guérison de la cause du mal, la Nature s'en occupe. Ne souffrez pas cependant en attendant la délivrance. L'Huile St. Jacobs cause une contre-irritation. Elle attire le sang à la surface et soulage la congestion. Au bout d'une ou deux minutes vous sentez que la douleur diminue. Le soulagement vous réjouira.

Il existe peut-être d'autres moyens de vous en débarrasser, mais cette méthode est celle employée avec beaucoup de succès par des millions de personnes depuis 65 ans. Vous pouvez avoir confiance en elle. Votre pharmacien vous la garantit. Pourquoi courir des risques quand vous savez qu'il n'y a rien de meilleur.

N'attendez pas en cas d'urgence. Vous souffrirez peut-être durant toute une nuit. Ayez de l'Huile St. Jacobs à votre portée. Appliquez-la dès que vous sentez une douleur ou souffrez de rhume de poitrine. Soyez prêt à calmer la douleur, à l'enrayer instantanément. Il n'existera jamais de meilleure méthode. Procurez-vous-en maintenant, soyez prêt en cas d'urgence. Ceci vous évitera des heures de souffrances indicibles.

Rhumatisme Mal de dos Claudication Lumbago Sensibilité Rhumes de poitrine

L'Huile St Jacobs

Chasse la DOULEUR. 35 centins seulement.

Soignez les Muscles Estropiés

Ce traitement qui ne fait jamais défaut enlève rapidement toute raideur et sensibilité

Traitez les muscles raidis et endoloris au Liniment Sloan.

Appliquez-en gentiment. Pas besoin de frotter. Le liniment fait cela pour vous. Ses ingrédients stimulants font circuler du sang fraîchement purifié dans toutes les parties sensibles, refaisant ainsi les tissus affaiblis par trop d'exercices — faisant disparaître les poisons causés par la trop grande fatigue.

Les muscles tendus se relâchent. La sensibilité disparaît. Vous vous sentez bientôt aussi souple que jamais. Achetez-en une bouteille aujourd'hui—35c chez tous les pharmaciens.

Liniment Sloan *tue la douleur*

POUR AIDER A PERCEVOIR LES DROITS SUR LES SUCCESSIONS

Le trésorier provincial a déposé un projet de loi à cet effet. — $15,000 de plus pour les écoles d'enseignement agricole.—Le sanatorium du lac Edouard.

SOUHAITS A L'HON. M. TASCHEREAU

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6. — La séance d'hier après-midi a été, à la vérité, plutôt ennuyeuse mais elle s'est terminés très agréablement par un touchant incident. En effet, après que l'on eut discuté la mesure de l'hon. M. David concernant le Sanatorium du lac Edouard, celle de l'hon. J. Nicol au sujet d'un amendement aux droits sur les successions, quelques crédits à l'agriculture et divers petits bills sans importance, et au moment où l'Orateur allait ajourner la séance à 8 heures, un page apporta sur le bureau du premier ministre, l'hon. L.-A. Taschereau, une magnifique gerbe d'"American Beauties" pendant que toute la Chambre, des deux côtés, applaudissait à tout rompre. On célébrait ainsi le 58e anniversaire de naissance du premier ministre de la province.

Aussitôt, l'hon. J.-Ed. Caron se leva et, au nom de la Chambre, en une jolie improvisation, exprima les souhaits de bonne fête à son collègue. Le ministre de l'agriculture souhaita longue vie au premier ministre, disant que pendant de longues années encore il serait en mesure de travailler pour son pays. Il fait l'éloge de la famille distinguée à laquelle il appartient et qui a fourni tant de citoyens distingués à notre pays. Puis il associe son épouse aux voeux de la Chambre.

Le chef de l'Opposition seconda le ministre de l'agriculture dans l'expression de ces voeux. "Les minutes se suivent" dit-il, "et ne se ressemblent pas". Il est heureux de se joindre en cette circonstance au ministre de l'agriculture pour souhaiter au chef du gouvernement longue vie, bonne santé et bonheur.

L'hon. M. Taschereau remercia chaleureusement la Chambre et, en particulier, son collègue de l'agriculture et le chef de l'opposition. Me voilà dans la vie publique depuis vingt-cinq ans, dit le premier ministre: hélas! les années passent bien vite. Et l'on me dit que je suis encore jeune...

Depuis donc vingt-cinq ans, continue le premier ministre, je m'occupe de la chose publique... Je serais presque tenté de passer de l'autre côté, fait-il en riant...

"Bienvenue", dit M. Sauvé.

Un bon argument pour empêcher les femmes d'entrer à la Législature, ajoute l'hon. M. Taschereau, c'est de leur apprendre que l'on compte, ici, les années des ministres et des députés. Il remercie en particulier l'hon. M. Caron des voeux qu'il a formulés à l'adresse de son épouse. Je nomme, dit-il, chez moi, ma compagne "chef de l'opposition" et comme nous faisons bon ménage, cela démontre que l'on peut s'entendre avec un chef de l'opposition.

Des applaudissements prolongés saluent la jolie allocution du premier ministre et l'orateur annonça aussitôt que la séance était suspendue jusqu'à huit heures et demie. Aussitôt, tous les ministres et députés allèrent saluer le héros de la fête du jour.

Au cours de la séance du soir pendant laquelle l'on a surtout discuté une nouvelle mesure de l'hon. J. Nicol concernant les taxes sur les corporations en dehors de la province, l'on voyait sur le parquet de la Chambre M. R.-T. Hayes, député de Saint-Jean, N.-B., orateur suppléant de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

En comité des subsides, la Chambre a étudié un crédit de $55,000 en faveur de l'horticulture. On a discuté surtout de l'établissement des vergers de démonstration et c'est M. Langlais qui a mené la discussion du côté de l'Opposition.

La Chambre s'est ajournée à onze heures ce matin.

AU LAC EDOUARD

La principale discussion au cours de la séance de l'après-midi a été soulevée par les résolution et le bill que l'hon. M. L.-A. David a présenté pour la ratification d'un contrat passé entre le gouvernement de la province de Québec et l'aide au sanatorium du lac Edouard relativement à l'administration de cette institution. L'hon. M. David a expliqué que ce contrat a été passé le 20 février 1925, et qu'il s'agit simplement d'une question de meilleure administration. Il a été passé devant le notaire Adolphe Labrecque, de Québec. L'Aide au Sanatorium du lac Edouard est un corps politique incorporé ayant sa place d'affaires à Québec et est la propriété du gouvernement de la province. D'après ce contrat, le gouvenement s'engage à entretenir et à aménager tous les immeubles comprenant le Sanatorium de façon que cette institution puises recevoir un maximum de 135 malades tuberculeux. De son côté, la corporation de l'Aide au Sanatorium du lac Edouard, s'engage à recevoir dans cette institution ces 135 malades, à leur procurer tous les soins requis en se faisant payer la valeur de la pension et les soins médicaux par ceux de ses malades qui sont en position de le faire; à pouvoir à tous les frais d'administration de l'hôpital; à tenir une comptabilité distincte et à faire rapport au gouvernement, chaque année. A toutes ces fins, le gouvernement paiera à la corporation la somme de $1,500 par mois à partir du jour où elle prendra charge du sanatorium et aussi longtemps que le gouvernement croira cette allocation justifiée et nécessaire. Ce contrat est fait pour vingt ans et pourra être renouvelé mais le gouvernement, sur avis, aura le droit de l'annuler.

La discussion sur ce sujet se résume dans les questions et les demandes de renseignements sur la tenue des sanatoria en général. Ce sont des questions de régie interne concernant ces institutions. L'hon. M. David, entre autres choses, déclare que l'ancienne administration par les Soeurs Grises, a cessé parce que les religieuses ont été rappelées par nécessité à la maison-mère et que l'administrateur du diocèse a fait savoir au gouvernement que pour faire diriger cette institution par des religieuses, il fallait trouver un autre Ordre, les Soeurs Grises n'étant plus capables de s'en occuper.

Le Dr Pellerin a fait remarquer que l'on avait porté souvent des plaintes au sujet de l'hôpital des émigrés où des tuberculeux sont placés durant l'hiver. A cela M. David a répliqué que, comme cet hôpital est sous le contrôle des autorités fédérales, il serait difficile pour les autorités provinciales d'y faire des améliorations. D'ailleurs, le gouvernement n'a jamais reçu aucune plainte à ce sujet.

LES SUCCESSIONS

La Chambre a ensuite adopté un projet de loi présenté par l'hon. J. Nico' concernant les droits sur les successions. Le trésorier provincial a expliqué que des amendements qui avaient été passés, précédemment, avaient fait surgir certaines ambiguïtés dans la perception des droits et dans les tribunaux. Un de ces amendements porte certains avocats à croire que les droits sur les successions sont imposés seulement sur la part qui revient à chaque héritier d'une succession tandis qu'il est bien dans l'intention du gouvernement de percevoir les droits sur la totalité de telle succession. Le nouveau bill de l'hon. M. Nicol donne cette interprétation à la loi sans cependant affecter les causes pendantes. Les membres de l'Opposition craignent que cette loi ait un effet rétroactif. Et le bill fut adopté sans plus.

L'AGRICULTURE

La Chambre, de nouveau en comité des subsides, a voté quelques crédits au ministère de l'agriculture mais non sans discussion. La Chambre a attaqué tout d'abord un crédit de $85,000 pour les écoles d'agriculture, ce qui représente une augmentation de $15,000 sur les années précédentes. L'hon. M. Caron a expliqué que maintenant dans ces écoles on donnait des cours de sciences pratiques ce qui servait aux fils de cultivateurs. M. Sauvé revient à la question qu'il avait déjà posée précédemment, lors d'un récent débat, et demande au ministre de l'agriculture s'il n'y aurait pas moyen de tenir une liste de tous les jeunes gens qui passent pas les écoles d'agriculture et qui, ensuite, s'établissent sur des terres en culture en qualité de cultivateurs. A cela l'hon. M. Caron répond que les écoles d'agriculture ont amplement démontré leur utilité et que comme il l'a déjà démontré, maints jeunes gens sortis de ces écoles s'étaient établis sur des terres et étaient aujourd'hui d'excellents cultivateurs. Mais M. Sauvé voudrait savoir le nombre exact de ces jeunes élèves des écoles d'agriculture qui sont devenus des cultivateurs. Il déclare qu'il serait très important que la presque totalité de ces élèves s'établissent sur des terres qui seraient cultivées par eux et qui démontreraient la valeur de l'enseignement qu'ils ont reçu. Il voudrait aussi que ces écoles d'agriculture soient mieux outillées, ce à quoi le ministre répond que le gouvernement cherche à procurer, chaque année, à ces écoles tout l'outillage le plus moderne; il consacre, chaque année, des sommes considérables à des améliorations. A une suggestion de l'opposition, déjà faite, du reste, précédemment, le ministre répond qu'il serait peu pratique et difficile d'acheter des terres pour y établir les élèves qui sortent des écoles d'agriculture. Cela, tout d'abord, entraînerait la province dans une dépense considérable. D'un autre côté, nous avons déjà les fermes de démonstration qui remplissent actuellement le rôle des fermes tenues par les élèves des écoles d'agriculture.

SEANCE DU SOIR

Au début de la séance du soir, la Chambre étudie les résolutions et le bill concernant la transmission des actions de corporations ayant des bureaux de transfert hors de la province. C'est une loi nouvelle, explique le trésorier. Nous la voulons afin de pourvoir aux besoins du service public de façon que toute corporation constituée par une loi spéciale ou sous l'autorité d'une loi générale de cette province ou de la puissance du Canada ayant en dehors de la province un ou des bureaux ou agences où se fait l'enregistrement ou le transfert de ses actions par elle-même ou par des agents, devra payer annuellement au gouvernement provincial une taxe tout comme paient les mêmes bureaux établis dans les limites de la province de Québec.

A cette fin, explique encore l'hon. M. Nicol, toute corporation de cette nature devra faire un rapport ou une déclaration, chaque année, avant le premier mars. Les taxes annuelles que devront payer ces corporations porteront sur la valeur réelle de leurs actions ainsi transmises et enregistrées:

Si la transmission est en ligne directe, descendante ou ascendante, entre époux, entre beau-père et belle-mère et gendre et bru, 3%; si la transmisison est en ligne collatérale, au degré successible, 9%; si la transmission n'est ni en ligne directe ni en ligne collatérale, 15%. Ces taxes seront dues le 1er mai de chaque année et les corporations qui ne s'y conformeront pas seront passibles d'une amende de mille dollars, en sus du paiement des frais de sactions qui seront intentées contre elles.

Les résolutions sont passées de même que le bill qui est adopté en deuxième lecture sur division.

AVIS D'INTERPELLATIONS

Les membres de l'opposition ont donné, hier soir, avis des interpellations suivantes:

M. Houde—La ville de Saint-Jérôme et les municipalités du comté de Terrebonne sont-elles obligées de payer une part pour l'établissement du chef-lieu du district de Terrebonne à Saint-Jérôme?

M. L'Archevêque—Des camions ou voitures de M. Pierre Tremblay, gérant un dépôt de bière sous la raison sociale "Pierreville Beer Depot F.B., Ltd", ont-ils été saisis au cours de l'année 1924 dans les comtés d'Yamaska et de Nicolet?

—M. Faucher—Les divers montants qui paraissent avoir été payés au "Soleil" ou à la Cie de Publication "Le Soleil", Ltée, pendant le dernier exercice 1923-24, qui sont mentionnés en soixante-huit endroits différents des comptes publics et qui s'élèvent à la somme totale de $111,629.72, sont-ils les seuls que le gouvernement lui ait payés durant le dernier exercice?

—M. Pellerin—Des $10,000 qui, d'après la page 194 des comptes publics 1923-24 ont été dépensés pendant le dernier exercice pour "livres pour prix, reliure, etc.", une partie a-t-elle été payée au "Soleil" ou à la Cie de Publication "Le Soleil", Ltée?

—M. Lortie—A qui ont été payés les $4,000 de reliure qui apparaissent à la page 194 des comptes publics 1923-24?

—M. Dufresne — D'après plusieurs pages des comptes publics 1923-24, il apparaît que le gouvernement aurait payé au Bulletin de la Ferme, pendant le dernier exercice, la somme de $14,217.00, dont $4,646.09 pour impressions. Ces chiffres sont-ils exacts? D'autres sommes ont-elles été payées au Bulletin de la Ferme?

—M. Renaud—D'après plusieurs pages des comptes publics 1923-24, il apparaît que le gouvernement aurait payé à l'Abeille enregistrée, pendant le dernier exercice, la somme de $3,372.51, dont $3,179.01, pour impressions. Ces chiffres sont-ils exacts? Le gouvernement a-t-il payé d'autres sommes?

—M. Beaudoin—Sur les $33,500 qui, d'après la page 194 des comptes publics 1923-24, ont été payés pour l'impression et la distribution de "Mon Premier Livre", combien l'ont été pour l'impression? Qui a fait cette impression?

M. JULES LANGLAIS

M. Jules Langlais, de Témiscouata, qui a fait la guerre, hier matin, au bill de la commission des pouvoirs électriques du Nouveau-Brunswick, va revenir à la charge lorsque cette mesure sera présentée à la Chambre. Il proposera, en effet, l'amendement suivant:

"Les dommages et compensations qui devront être estimés dans l'évaluation ou l'expropriation comprendront toutes améliorations, servitudes de grève, droit d'occupation, de culture ou autres des riverains quand même le fonds sur lequel ces dommages existent ferait partie du domaine public et n'aurait été occupé qu'à titre précaire, par simple tolérance ou autrement.

"La compagnie aura le droit et elle devra, dans les deux ans de la construction, établir une ligne de transmission de pouvoir électrique jusqu'à y compris S.-Louis-du-Ha-Ha et offrir le pouvoir à l'industrie locale et l'éclairage public et privé, au prix de vente établi à Edmunston pour le gros, et ce dans la Vallée du lac Témiscouata et tributaires.

"La compagnie devra faire tous travaux requis pour maintenir à leur état d'actualité actuelle les quais et autres améliorations nécessaires pour maintenir les traverses publiques en hiver ou en été sur le lac Témiscouata."

LES FUNERAILLES DE Mme E. TROTTIER

Les funérailles de Mme Trottier, femme du Dr E. Trottier, née (Jeanne) Larocque, décédée à l'âge de 33 ans et 10 mois, ont eu lieu, samedi dernier, à l'église Saint-Louis de France. Le service fut chanté par l'abbé A. Larocque, curé de Wrightville et cousin de la défunte, assisté du R.P. G. Bruneau, C. S. C., et de l'abbé Dagenais.

Le deuil était conduit par le mari de la défunte, ses frères: Dr J.-B. Larocque, Dr Edmond Larocque, Ulric et James Larocque; ses beaux-frères: Jos. Castonguay, Jos. Trottier, Henri Trottier, Elie S.-Denis, son beau-père: S. Trottier; son neveu, Louis-Jos. Larocque.

Feu Mme E. TROTTIER

Dans le cortège: MM. Percy Villeneuve, Albini Trottier, Philéas Mainville, Nap. Trottier, Alf. Trottier, J.-B. Dubois, Donat Larocque, Aug. Dubois, F. Lawlor, W. Lawlor, Victor Larocque, Alderic Larocque, Geo. Trottier, Ed. Trottier, Aurèle Lavigne, Pierre Mercier, Léonidas Langlois, Aristide Primeau, Adrien Mainville, Avila Mainville, Eucide Pilon, Jos. Pilon, Jos. Legault, A. Brunet, Henri Berthiaume, S. Bloomberg, Agna Hébert, Urgel Legault, E.-N. Caisse, Geo. Chevrier, Edm. Chevrier, Alex. Castonguay, V. Dansereau; les Drs E. Dubé, J.-L. Lemay, Chs. Langlois, Chs. Larocque, A. Comtois, J.-R. Fepin, P. Robichaud, R. Plouffe, A. Lamarche, E. Racicot, E. Gagnon, A. Lawlor, E. Legault, E. Langlois, O. Laberge, E. Prud'homme, J. Laberge, Edmond Dubé, E. Grenier, L.-P. Senegal, A. Labelle.

Offrandes de fleurs: Dr Ernest Trottier, Mme B. Larocque et sa famille, M. et Mme S. Trottier, Dr Ed. Larocque, M. Jos. Castonguay, le Bureau Médical de l'Hôtel-Dieu, MM. et Mmes Percy Villeneuve, Alderic Larocque; maison Trottier et Mainville, la famille Philias Mainville; MM. et Mmes Donat Deniers, Aristide Pruneau, Dr Paré, Dr Loyola Perras, Dr A.-L. Lamy; Dr Ernest Prud'homme, M. Henri Berthiaume, Dr Roméo Plouffe; Mlle A. Malouin, Dr et Mme A. Lamarche, Dr Langlois, M. S. Bloomberg; la famille L.-M. Caisse, Dr Edmond Dubé.

Offrandes de messes: M. et Mme Percy Villeneuve, le bureau médical de l'Hôtel-Dieu; MM. et Mmes J.-B. Dubois, V.-G. Dansereau, Alex. Castonguay, F. Lawlor, J.-L. Lamy, la direction des gardes-malades de l'Hôtel-Dieu, Dr P.-P. Gauthier, RR. SS. de la Providence, la famille Charbonneau, les internes de l'Hôtel-Dieu, Mme Wilfrid Lawlor, Dr et Mme P. Rhéaume, Mme J. Lemay, Dr J.-A. Mignault, Dr E.-P. Grenier, Dr Oscar Laberge, M. et Mme Henri Trottier, M. et Mme Elie S.-Denis, M. Georges Chevrier, M. et Mme E.-Pierre Trottier, Mme Thériault.

Bouquets spirituels: M. et Mme Auguste Dufois, les religieuses Hospitalières de S.-Joseph, de l'Hôtel-Dieu, les Soeurs de la Providence, Mlles Rosa et Yvonne Fournier, Mmes A. Trottier et Anne Chenier, M. Joseph Trottier, Mlles Marguerite Trottier et Annette Mainville, M. et Mme J.-U. Larocque.

Télégrammes de sympathie: M. Léo. Caisse, MM. et Mmes Ad. Chevrier et V. Boisvert, Dr C.-N. Argin.

Témoignages de sympathie: Drs J.-E. Racicot, A.-M. Gagnon, Ls. de J. Joubert, H.-A. Hingston, MM. Jos. Giboault, Mlle Prud'homme, M. et Mme A. Evanturel, Dr L.-E. Fortier, Mme C. Thériault, Dr et Mme A. Lawlor, Mme D. Longpré, Mlle L. Clément, M. et Mme V. Dansereau, MM. et Mmes Alex. et Wilfrid Castonguay, W. et A. Brunet, M. V. Legault, M. et Mme E. Pilon, MM. Nap. et A. Trottier, Avila Mainville, Lussier, Dr A. Labelle; Mlles Rollande et Juliette Larocque, Dr Armand Dérome, M. Geo. Roy, Dr L.-E. Fortier, l'"Action-Médicale", M. et Mme Eug. Courtemanche.

La défunte laisse aussi dans le deuil un fils, Gérard, sa mère, Mme B. Larocque, d'Alfred Ont., ses frères, le Dr Edmond Larocque, M. Ulric Larocque, M. James Larocque; ses soeurs: Mmes W. Presseault, Jos. Castonguay et Mlle Béatrice Larocque.

UNE SUCCURSALE DE LA SOCIETE DES NATIONS

A une assemblée tenue, hier, à la faculté de physique de l'université McGill, on a décidé d'établir une succursale active de la Société des nations à Montréal. Un comité a été nommé pour voir à l'organisation de cette société, qui aura pour but d'obtenir et de communiquer tous les renseignements possibles sur les activités de la Société des nations, d'accorder l'appui moral à son oeuvre et d'encourager la discussion des relations et des problèmes internationaux.

Les PETITES annonces dans la "Presse" rapportent de GRANDS bénéfices. Servez-vous-en!

TOUT UN CHAR DE "SEL DE FRUITS" ENO pour la Saskatchewan

Tout Canadien, où qu'il demeure, apprendra avec la plus vive satisfaction que l'Ouest Canadien accuse un accroissement de son pouvoir d'achat. J. C. Eno, Limited, de Londres, Angleterre, dont les représentants sont Harold F. Ritchie & Company Limited, annonce que le paquebot "BAWTRY" a quitté Londres pour Saint-Jean en février dernier, ayant dans sa cargaison un char complet de "Sel de fruits" ENO consigné à la Saskatchewan. Bien que l'ENO se vende au char en Canada depuis plusieurs années, c'est le premier char complet qui ait été expédié dans la Saskatchewan. On peut considérer ce fait comme un indice rassurant que les conditions économiques s'améliorent rapidement dans ce territoire. (r)

RASSURER LES DEPOSANTS DE LA HOME BANK

Les ouvriers demandent au gouvernement de faire connaître ses intentions.

CONSEIL DU TRAVAIL

La promesse faite, il y a quelques jours, par l'honorable W.-L. MacKenzie King, premier ministre du Canada, que le gouvernement fédéral verrait à faire rembourser les déposants de la "Home Bank", a été rappelée, à l'assemblée du Conseil des métiers et du travail, hier soir, et a fait l'objet d'une longue et intéressante discussion. Il a été révélé, au cours de cette discussion qu'un certain nombre d'unions ouvrières, de Montréal, avaient dans cette banque, des dépôts assez considérables, dont quelques-uns dépassaient même $16,000.

Le délégué H.-A. Spence, de l'Association Internationale des machinistes, qui souleva la question, rappela la promesse formelle du premier ministre, et déclara que personne ne mettait en doute la parole de l'hon. W.-L. Mackenzie King. "Mais, ajouta M. Spence, il y a le Sénat, qui n'a rien promis, et qui pourrait bien tuer le "bill" qui sera soumis à la chambre des Communes par le gouvernement, et très probablement adopté. En conséquence, il proposa l'adoption d'un projet de résolution aux termes duquel "le Conseil des métiers et du travail de Montréal, dans le but de rassurer pleinement les déposants de la "Home Bank", prie le premier ministre de vouloir bien faire connaître les intentions du gouvernement fédéral, à ce sujet, dans le plus bref délai possible. De plus, ce Conseil a chargé son secrétaire, M. Gustave Franeq d'écrire au président du Sénat, pour "demander aux membres du Sénat de vouloir bien appuyer le gouvernement dans toute mesure législative qui leur sera soumise, pour faire rembourser les déposants malheureux de la défunte banque". Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Le Conseil des métiers et du travail a décidé de distribuer, sur ses fonds, comme il le fait chaque année, la somme de $100 entre ces quatre institutions de charité de Montréal: l'Assistance Publique, l'Institut Bruchési, la "Protestant House Industrial and Refuge" et la "Royal Edward Institute".

LE MORT DE ROGER OUIMET A IBERVILLE FUT ACCIDENTELLE

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Jean, 6. — L'enquête du coroner sur la mort de Roger qui, été tué accidentellement, lundi, à

ROGER OUIMET, qui a été tué à Iberville accidentellement en expliquant le mécanisme d'une arme à feu à un ami.

Iberville, a eu lieu hier. Le coroner E.-N. Chevalier n'a pas jugé à propos de convoquer un jury et a déclaré que le mort était accidentelle.

Roger Ouimet, qui était âgé de 18 ans, avait vendu une carabine calibre 22 à un ami, Rodolphe Ménard, et il lui en expliquait le mécanisme, quand le coup partit. La balle alla se loger dans le côté gauche de la victime qui mourut une vingtaine de minutes après l'accident. Le docteur Oscar Laberge, d'Iberville, fut mandé d'urgence, mais ses soins ne purent sauver le jeune homme.

CONTRE LA CRUAUTE ENVERS LES ANIMAUX

Le comité exécutif de la société pour la prévention de la cruauté envers les animaux a tenu une réunion hier. La présidente de la section des femmes a annoncé qu'une exposition de petits chiens aura lieu au cours du présent mois.

Le rapport présenté donne les statistiques suivantes pour le mois de février: condamnations, 10; plaintes, 96; avertissements, 47; animaux tués, 675; défense de faire travailler certains animaux, 10; chevaux examinés au Tattersall, 426; sortie de la voiture d'ambulance, 343; poulets mis en liberté, 100; placements d'animaux, 20. Durant le mois, les inspecteurs ont visité, en dehors de la ville, Lachine, Phillipsburg, Longueuil, Saint-Lambert, Mansonville, Trout River et Bromé-Ouest, et y ont obtenu des condamnations ou ont donné des avertissements. Etaient présents à la réunion d'hier: le lieut.-col. G.-R. Hooper, le brigadier général W.-O.-H. Dodds, M. J.-G. Wilson, Mme Simpson, Mlle Dorothy Heneker et Mlle McEachran.

Buenos-Ayres, 6. — La radio est extrêmement populaire, en Argentine. On voit des antennes sur presque toute les maisons.

EP CERIE
1710 PAPINEAU

10 lbs sucre blanc	.72
1 qrt patates Montagnes Vertes	.20
80 lbs pour	1.10
6 lbs oignons rouges	.25
2 lbs fèves blanches No 1	.15
2 lbs pois à soupe	.15
4 savons P. G., Gold, Comfort, Barsalon	.25
4 paq. Rinso	.25
3 paq. Lux	.27
2 lbs savon haché	.25
¼ lb bleu	.05
Beurre de choix	.34
Graisse de panne	.21
1 qrt pommes à cuire	.50
2 lbs raisin Sunmaid	.25
2 lbs gros pruneau	.25
1 lb coccanut sucré	.25
2 boîtes tomates	.25
3 boîtes blé-d'Inde Royal Rose	.50
2 boîtes pois Royal Rose	.50
1 lb maraconi et spagheitti	.10
4 sacs sel fin	.25
2 boîtes pois Soleil	.35
1 doux Charcoal	1.40

Pour être servi promptement appelez chez
J. O. MALO
1710 PAPINEAU
Tél. Bélair 1439

pour MURS

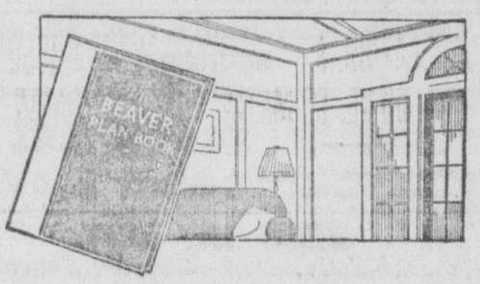

De Meilleurs Intérieurs
Avec ce livre gratuit

CHAQUE page de notre livre de plans Beaver abonde en idées utiles au propriétaire et au constructeur de maisons. Il devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui désirent obtenir de façon économique de meilleurs, de plus beaux intérieurs.

Aussi bien vous apprendrez à vous servir de la véritable planche murale Beaver pour obtenir de véritables résultats Beaver. Car la Beaver est la seule planche murale entièrement faite de nouvelles, longues et fortes fibrs d'épinette, laminées à une énorme pression. Complètement à l'épreuve de l'humidité. Le seul matériel que vous puissiez appliquer en plein par-dessus les vieux enduits tout crevassés.

Faites venir un échantillon gratuit de cet économique matériel de construction aux cent usages et plus, ainsi qu'un exemplaire du magnifique livre de plans Beaver.

Votre menuisier ou celui qui vous fournit de matériaux de construction peut vous dire combien cela coûtera.

Renseignez-vous sur la toiture vulcanite

Les bardeaux d'asphalte Vulcanite, fabriqués par la compagnie Beaver, possèdent des caractéristiques exclusives brevetées, qu'on ne trouve dans aucun autre bardeau. Font des toits meilleurs, plus beaux, plus durables. Envoyez le coupon pour en avoir un échantillon et la description.

BEAVER
WALL BOARD
Look for the Red Beaver Border

GRATIS—Ce splendide LIVRE DE PLANS "BEAVER"
The Beaver Co. Limited, 23 Beaver Road, Thorold, Ont.
Veuillez envoyer des échantillons gratuits de la planche murale Beaver, pesanteurs régulières et extraordinaires. Aussi un exemplaire gratuit du nouveau livre de plans "Beaver".
☐ Indiquez ici si vous désirez un échantillon de planche ville Beaver.
Nom . . . . . .
Adresse
☐ Indiquez ici si vous désirez des renseignements sur les fameuses toitures Beaver Vulcanite.

L'INACTIVITE DU FOIE EST LA CAUSE DE LA CONSTIPATION

Quand votre foie devient inactif et indolent, votre santé en souffre.

Vos intestins se constipent; vous faites de la bile, vous avez mal à la tête; votre langue devient épaisse et veule; votre haleine, fétide; des nuettes passent devant vos yeux et souvent vous êtes sur le point de défaillir, surtout dans les endroits encombrés, où il y a peu ou point de ventilation.

Quand vous êtes dans cet état, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de recourir aux

Pilules Laxa-Liver de MILBURN

Elles stimuleront la torpeur de votre foie de façon à régulariser le cours de la bile qui exercera l'action voulue sur vos intestins, les débarrassant des matières toxiques qui sont la cause de toutes vos affections du foie.

En vente dans toutes les pharmacies et chez les marchands. Fabriquées exclusivement par

THE T. MILBURN CO., LIMITED, TORONTO, ONT.

Holt Renfrew & Co. Limited

Anticipation du Printemps

Jolis Nouveaux Modèles et Valeurs Exceptionnelles

CHERCHEZ où vous voudrez, comparez l'élégance des modèles, la délicieuse qualité et les bas prix qui prévalent ici et plus vous comparerez plus vous serez enchantées des marchandises de choix de Holt Renfrew.

L'Ensemble

LANCE à Paris, accepté à New-York, l'ensemble, qui promet de faire fureur à Montréal, retiendra immédiatement votre attention, par ses effets charmants et la modicité de son prix.

CHARMENES
Croisés Poiret
Crêpes Patou

en marine, noir et dans toutes les nouvelles et jolies couleurs en vogue ce printemps.

Avec de belles robes en crêpe plat montrant la nouvelle jupe flottante pour convenir à la doublure de crêpe du manteau.

L'Ensemble est véritablement économique en ce que vous avez tout à la fois une robe, un manteau séparé et un coquet costume.

$47.50 $49.50 $52.50

399 à 405 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

LORSQUE VOUS DOUTEZ, ESSAYEZ
ANTICOR REDDY
(10 minutes). Garanti par tous les pharmaciens, 50c. Par la poste, 223 rue St-Germain, Montréal. 115-n

MAISONS D'EDUCATION

L'ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE
Méthode entièrement nouvelle.
Compilée avec soin, avec prononciation correcte. Basée sur 14 ans d'expérience dans l'enseignement. Résultats surprenants en très peu de temps. Prix, 25c par leçon. Ecrire pour renseignements à
Mlle BLANCHE FISHER
Dépt. 60,
1264, Lexington Ave., Nek-York City. 293-n A

MARS VEUT DIRE Nettoyage Dechaux

pour vos costumes, robes et manteaux. ENVOYEZ-LES AUJOURD'HUI. Appelez

EST 5000
Dechaux
FRERES LIMITEE
628, RUE BEAUDRY, MONTREAL
SUCCURSALES DE RECEPTION
199-710 RUE STE. CATHERINE EST

Offres Spéciales de Fin de Semaine

Nous offrons une liste exceptionnelle de pianos défraîchis en magasin et usagés. Les prix varient depuis un magnifique Steinway à $425.00 jusqu'à un piano droit de commençant peu coûteux à $79.00
Steinway 425.00
Heintzman & Co. . . . 395.00
Sherlock-Manning . . . 375.00
Mozart. 345.00
Miltor, N. Y. 345.00
Bach. 335.00
Mason & Risch. . . . 295.00
Hardman, N. Y. . . . 250.00
Everstaffe. 185.00
Rozenkranz. 135.00
Droit pour commençant 79.00
Et plusieurs autres.

Conditions — Depuis $1.00 par semaine.

Tout instrument est en parfait état et garanti pour cinq ans.

LAYTON BROS
LIMITED
Le principal magasin de pianos et phonographes de Montréal.
550-552, rue S.-Catherine Ouest (Angle rue Stanley)
Magasin ouvert le vendredi et le samedi soir.

Planches Murales "BEAVER" (BEAVER WALL BOARD)
J. P. DUPUIS Limitée
Manufacturiers de Portes et Châssis.—Bois de Construction de toutes sortes.
Téléphone Victoria 928. 592 Ave Church, Verdun.

Planche Murale "Beaver"
(BEAVER WALL BOARD)
Portes et Finition en Pin de la Colombie. Bois de Construction.
MERISIER POUR PLANCHER
NANTEL & REMILLARD
Coin PAPINEAU et DEMONTIGNY, Montréal. Est 8863.

Distributeur — Planche Murale Beaver Board
J. P. ABEL FORTIN LIMITEE
Manufacturiers de Portes, Châssis, B. C. Fir, Moulures, Plancher Bois Dur
Spécialité : Toiture d'Amiante
Clairval 5205. 379 Desjardins, Montréal

A L'INAUGURATION DE LA NOUVELLE AILE DE CETTE BIBLIOTHEQUE

Le maire P.-W. McLagan, de Westmount, a présidé, hier soir, l'inauguration officielle de la nouvelle aile de la bibliothèque municipale de Westmount. Les membres du conseil, les administrateurs de la bobliothèque, des représentants de la Société des auteurs canadiens, sections française et anglaise, et un grand nombre de citoyens en vue de Westmount y assistaient. La nouvelle aile a coûté $40,000 qui ont été payés au moyen du surplus accumulé par le maniement de fonds spéciaux, de sorte qu'elle n'a pas entraîné de dette ni de fardeau pour les finances de la cité.

Les principaux orateurs ont été MM. McLagan, Victor Morin, W.-D. Lighthall et John Anderson.

DES CHINOIS GAGNENT LEUR POINT EN APPEL

Confirmant une décision de l'hon. juge Coderre, la Cour d'appel vient de déclarer que l'emprisonnement par suite du défaut de payer une amende imposée pour infraction à la loi des narcotiques n'en est pas un pouvant justifier la déportation subséquente du prisonnier. Il s'agissait de brefs d'habeas corpus émis en faveur de trois Chinois, Chong Chow, Ying Duck et Moy Yeo. Ces derniers avaient été condamnés à $600 d'amende ou, à défaut de payer cette amende, à six mois de prison chacun pour avoir été illégalement trouvés en possession d'opium. Ils ne payèrent pas l'amende et furent emprisonnés. Pendant leur détention, A. Regimbal, l'agent d'immigration à Montréal, obtint un mandat pour les déporter à leur sortie de prison. Lorsque vint le temps d'exécuter les mandats, des brefs d'habeas corpus furent maintenus par la Cour supérieure. Le département de l'immigration en appela alors de cette décision.

En rendant le jugement unanime de la Cour d'appel, l'hon. juge Greenshields a fait remarquer que si les intimés avaient été condamnés à l'emprisonnement sans option d'amende, il auraient été sujets à être déportés après leur détention, en vertu de la loi des narcotiques. Le juge a ajouté qu'une sentence imposant une amende avec l'alternative d'un emprisonnement à défaut de paiement n'est pas, au sens de la loi des narcotiques, une sentence d'emprisonnement et que la tentative faite pour déporter les intimés était contraire à la loi.

HERITIERE QUI RECEVRA UNE SOMME CONSIDERABLE

La Cour d'appel a confirmé un jugement par lequel l'hon. juge Rinfret, maintenant de la Cour suprême, ordonnait à la Société d'administration générale de payer $109,000 à Mlle Magdeleine Hébert comme lui revenant en fonds accrus, à sa majorité, en vertu d'une clause du testament de son père.

Le litige prit naissance lorsque la Société d'administration, qui avait été nommée exécutrice testamentaire de la succession Hébert, contesta la réclamation de Mlle Hébert au sujet des revenus accrus pendant sa minorité. La compagnie prétendait que selon l'interprétation du testament de feu J.-H. Hébert, les revenus accrus devaient être capitalisés.

Le tribunal a décidé qu'il était impossible d'interpréter cette clause de cette manière et en est venu à la conclusion que l'héritière avait droit de toucher les revenus accrus au moment où elle atteindrait sa majorité.

UNE FILLETTE TUEE A COUPS DE HACHE

Moose-Jaw, Sask., 6. — Avant de mettre fin à sa vie dans son bungalow de Moose Jaw, mercredi après-midi, Ellen Chambers a écrit une note. Elle admet avoir tué sa fille Joan, âgée de 14 ans, dont le cadavre a été trouvé dans la cave. Ellen Chambers dit: "Je comprends ce que j'ai fait et ce que je suis sur le point de faire. Je prends toutes les responsabilités".

Le jury du coroner a appris hier les détails de la tragédie et a rendu un verdict justifié par les faits. "Mme Chambers s'est suicidée au moyen d'une corde et Joan Chambers est morte d'une fracture du crâne faite par une hache, les coups ayant été portés par une personne que l'on croit sa mère, d'après les versions entendues. Le chef de police Johnson et Chambers ont dit au coroner que Mme Chambers était follement jalouse d'une autre femme. Le mari a admis que sa femme avait menacé de se noyer, en maintes occasions.

NOCES D'ARGENT DE M. ET Mme J. HEBERT

Le vingt-cinquième anniversaire de mariage de M. et Mme Josaphat Hébert a donné lieu à une très jolie fête, le 21 février dernier. Une adresse fut lue par l'échevin J.-M. Gablas et une bourse présentée par l'échevin Frank Hogan. Mlle Yvette Poitras, fillette de M. et Mme Douglas Poitras, présenta une

M. et Mme JOSAPHAT HEBERT, qui ont fêté le 25e anniversaire de leur mariage.

gerbe de fleurs aux héros de la fête. Il y eut discours, chant, danse et musique.

Parmi les invités, on remarquait: M. et Mme Eug. Hébert, M. Ed. Hébert, Mlle L. Hébert, M. et Mme Em. Hébert, Mme Alf. Mercier, M. R. Théoret, Mlle F. Hébert, M. et Mme J.-O. Cardinal, M. et Mme A. Dumouchel, M. et Mme D. Cardinal, M. et Mme A. Pitre, M. et Mme W. Lauzon, M. et Mme Nap. Fournier, M. et Mme Elz. Fournier, M. Eug. Fournier, M. Luc Fournier, Mlle L. Fournier, M. A. Dumouchel, M. et Mme D. Poitras, M. et Mme J.-E. Nantel, M. I. Pilon, M. et Mme F.-X. Rouleau, M. et Mme E. Delcourt, M. et Mme F. Paquette, M. et Mme H. Bonin, M. et Mme A. Marcil, M. et Mme J. Bélanger, M. et Mme G. Lalonde, M. et Mme W. Lacaille, M. et Mme L. Giard, M. et Mme A. Fournier, M. et Mme P. Mullin, M. et Mme J. Kirouac, M. et Mme J.-C. Plumb, M. et Mme C. Plumb, Mlle M. Plumb, M. Plumb, M. J. Legault, Mlle H. Legault, M. O. Gendron, Mlle V. Duquette, Mlle A. Duquette, M. et Mme D. Mathieu, M. et Mme A. Raymond, Mlle M. Raymond, M. et Mme A. Trottier, M. et Mme J. Daigneault, M. R. Cannon, M. et Mme V. Deschamps, Mme veuve L. Lacroix, Mme veuve N. L'Ecuyer, M. A. L'Ecuyer, M. Ald. L'Ecuyer, M. et Mme W. Latour, M. Ars. L'Ecuyer, M. A. Cadieux, M. E. Cloutier, M. et Mme A. Hébert, M. et Mme J. Messier, Mlle G. essier, Mlle A. Messier, M. et me G. Brault, . et Mme E. Bombardier, M. et Mme V. Deschamps, père, M. et Mme J. Fabre, Mlle L. Poitras, M. Léo Poitras, M. Ar. Poitras.

FEU M. W. FAUCHER

Feu M. William FAUCHER

Ces jours derniers ont eu lieu à l'église St.-Vincent de Paul, de Montréal, les funérailles de M. William Faucher, décédé à l'âge de 65 ans et 7 mois. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Caron, qui a aussi chanté le service, assisté des abbés Beauregard et Campeau, comme diacre et sous-diacre.

Conduisaient le deuil: le fils du défunt, Albéric; son gendre, C. Tessier; son beau-frère, O.-L.-E. Charest; sa belle-sœur, Mme Martineau, de Holyoke; son cousin, O. Vadeboncoeur.

Dans le cortège: MM. Anfoux, A. Leloup, M. Hentchel, M. Martel, M. Benoit, M. Tessier, M. Bernier, M. Ouellette, M. Lebeau, M. Kieffer, M. Rioux, M. Massé, M. Girardin, M. Thibault, M. Groleau, M. Racine, M. Boyer, M. Charest, M. Balley, M. Charland, et plusieurs autres.

Offrandes de fleurs: la famille Faucher, M. Thibault, Mme et Mlle Ségar, M. Dufresne, M. Masse, M. Boyer, M. Anfoux.

Offrandes de messes et bouquets spirituels: M. Girardin, M. Ouellette, Mlle Ullat, E. Boyer, H. Boyer, M. N. Dufresne, M. Moreau, M. Douville, M. Cossette, M. Vadeboncoeur.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, sa femme, née (Emilie) Charest, son fils, deux filles, Rachel et Mme Cléophas Tessier.

Les PETITES annonces dans la "Presse" rapportent de GRANDS bénéfices. Servez-vous-en!

LES FUNERAILLES DE Mme E.-LUCIEN LE BEL

Tout récemment ont eu lieu, à l'église du Saint-Enfant-Jésus, les funérailles de Mme LeBel, née Albertine Gervais, femme de M. E.-Lucien LeBel, de la maison Regent Knitting Co.

Le service fut chanté par M. l'abbé P. Perrier, assisté de MM. Le Bonnel et R. Préville, comme diacre et sous-diacre. Le chœur de chant a exécuté la messe de Perosi.

Conduisaient le deuil: MM. E.-Lucien LeBel, son mari, Eug. LeBel et L.-N. Gariépy, ses beaux-frères, C. LeBel, son oncle.

Dans le cortège on remarquait: M. Ernest Bertrand, M. C.-G. de Tonnancour, J.-F. Lemieux, L. Marcoux, J.-E. Talbot, E.-D Colleret, J. Vézina, P. Vézina, P. de Tonnancourt, H. Gagnon, B. Sénécal, J.-P. Lamarre, W.-E. Hayes, J. Marchand, J. Poivert, O. Asselin, le colonel Ls LeDuc, J. Paul, E. Vallières, P. LeBel, L. Phillips, I. Bald, A. Guay, B. Silverman, M. Demers, W. Ampleman, B. Benoît, J.-B. Laplante, A. Auger, B. Bonnell, A. Elle, B. Adam, L. Parenteau, A. Gohler, F. Lemoyne, MM. Meunier, de S.-Jean, C. Bald et plusieurs autres.

Offrandes de fleurs: Sa mère, Mme C. Dupont; ses sœurs, Mme L.-N. Gariépy, Mlles Blanche et Berthe Gervais; M. J.-F. Lemieux, C.-G. de Tonnancourt, L. Marcoux, P.-G. de Tonnancourt, le personnel de la Regent Knitting Mills, M. et Mme L.-S. Desautels, famille E.-D. Colleret, Dr et Mme T. Bissonnette, M. C.-E. Bédard, E. Vallières, M. et Mme J.-E. Talbot, M. L.-H. Gagnon, J.-A. Vermette, J.-B. Sénécal, J.-P. Lamarre, Geo. Dupuis, W.-E. Hayes.

Offrandes de messes: MM. E.-Lucien LeBel, A.-W. LeBel, Québec; Dr Albert Lassalle, Mme C. Dupont, Mlles Blanche et Berthe Gervais, M. et Mme L.-N. Gariépy, M. et Mme J.-O. Marchand, M. et Mme J. Poivert, le col. et Mme Louis LeDuc, M. et Mme Ernest Bertrand, Mme C. LeBoutillier, Mme Arsenault, Mme G. Clément, M. et Mme R. Vézina, Mme O. Asselin, Mme F. Lemieux, M. et Mme Blanchette, famille F. Paul, M. et Mme Ern. Vallières, Mme Ern. Morin, Mme Paul Saucier, M. et Mme C. LeBel, l'abbé P. Perrier, Mme E.-E. Cummings, Mme L.-P. LeBel, le R. P. Henri Gervais, O. M. I., Mme Forget.

Bouquets spirituels: Mlle L. Dupuis, Mme et Mlles Masson, famille F.-J. Pelletier, M. et Mme W. Ampleman, famille Lucien Gervais, M. et Mme M. McAuley, M. et Mme R. Benoit, Mme Larocque, M. et Mme J.-B. Laplante, Mlle Laplante, M. C. Marchand, Mlle Verge, M. et Mme T. Bald, M. C. Bald.

Témoignages de sympathie: M. H. Kavanaugh, L. Phillips, M. F. Stewart, M. et Mme J. Savard, Québec; M. et Mme R. Gauvin, Québec; Mlle Gagné, Mme Charrette, Mme Forget, Mlle C. Cousineau, Mme Paul Lambert, Mme J. Lavigne, M. et Mme E.-A. Gauthier, M. et Mme J.-A. Guay, B. Silverman, M. Geo. Malouin, Québec; Mme J.-T. Locanger, Mlle Sanscartier, M. M. Martineau, M. et Mme E. Demers, M. F.-E. LeBel, Mlles Keenan, M. J.-T. Lotsel, Dr et Mme Gaston Lapierre, M. et Mme M. Aubin, M. A. Auger, R. Beaudoin, K. Bonnell, E. Elle, R. Parent, W. Delorme, W. Michaud, J.-A. Dagenais, notaire J.-A. O'Gleman, R. Duchesneau, Dr L. Lamy, M. M. Dagenais, G. Bédard, Québec; Mlles G. Forrest, Y. Bourdon, A. Forrest, R. Labaie, C. Laurin, G. Laurin, Mme Geo. Desève, Mlle G. Moreau, Mme E. Gervais, Mlle A. Gervais, Mme A. Richard, Mme A. Vincent, M. et Mme E. Gagnon, Jean-B. Lemieux, Québec; M. et Mme Y. Laforest, de New-York; Mlle Jeanne Pelletier, Mlle C. Fuchif, Mlle Phelan.

ELECTION D'OFFICIERS

(Du correspondant de la PRESSE)

Nicolet, 6. — Les membres de la "Philharmonique" ont tenu leur assemblée annuelle, ces jours derniers sous la présidence de M. Edouard Beauchemin.

L'hon. juge Arthur Trahan a été nommé président honoraire. Les officiers élus sont: président actif, M. H.-R. Dufresne; vice-présidents-conjoints, MM. Hilaire Massicotte et Onésime Cloutier; secrétaire trésorier, M. Henri René, assistant, M. Hubert Dubuc; directeur du corps musical, M. H.-R. Dufresne, organisateurs, MM. Léger Crochetière, Engelbert René, et Edgar O'Shaughnessy; comité de régie, le chanoine Hébert, M. L.-J. Caron, vicaire, et les officiers ci-dessus nommés.

EAST FARNHAM

—M. Henry Hill est décédé à l'hôpital Alexandra de Montréal, où il avait été transporté. La dépouille mortelle a été ramenée ici où les funérailles ont eu lieu. Le défunt était âgé de 72 ans et était célibataire. Il laisse une sœur, Mme Wm. Daniels, de Nashua, N.H.

—Mlle Anna M. Douglas, institutrice à Valleyfield, a passé quelques jours ici chez ses parents, M. et Mme Douglas.

—Mme Stevens se rétablit.

—M. Hermel Daigle est allé à Springfield, Mass.

Tremblements de terre

La plupart des gens ne désirent pas en ressentir plus d'un durant leur vie. Il en est de même pour le savon; maintes femmes n'emploient qu'un savon pour toutes les fins—"TOTO", *le savon pour la soie et la laine*—et le trouvent excellent pour tous les genres de blanchissage. 3 paquets 25c chez votre épicier.

Grandeur de $1.25 et $2.00

Vadrouille à Polir O-Cedar

VADROUILLES À POUR POUR PLANCHERS PEINTURÉS OU RECOUVERTS DE LINOLÉUM—VADROUILLES À ÉPOUSSETER POUR SURFACES CIRÉES

PASTILLES S.B. CONTRE LA TOUX

Il n'y a jamais rien eu d'aussi efficace pour soulager de la toux ou du mal de gorge que les véritables Pastilles SMITH BROTHERS' S.B. contre la toux. Ce sont les plus célèbres pastilles contre toux du continent nord-américain. Agréables au goût, elles sont bienfaisantes à la gorge. Absolument pures.

72 F

"Mettez-vous-en une dans la bouche en vous couchant"

DEUX REMEDES DANS UN

Vous qui avez le rhume ou la grippe, rappelez-vous que l'extrait de foie de morue contenu dans ce remède fortifie le système et les organes malades, et que le goudron et les autres ingrédients sont ce qu'il y a de mieux pour adoucir l'irritation et enrayer la toux.

Gros flacons — En vente partout

Fabricant aussi des POUDRES NERVINES de MATHIEU, le meilleur remède contre les Maux de Tête, la Névralgie et les Rhumes fiévreux.

SIROP MATHIEU

J.L. MATHIEU PROP. SHERBROOKE QUEBEC

Nouvelles de Fin de Semaine au Marché Martin

Qu'est-ce qu'il y a de mieux à acheter?

GIGOTS DE DEVANT DE BEL AGNEAU

Nous en avons environ 1,500 et ils seront tendres et délicieux.

Gigot d'agneau . . . . 34½c Devant d'agneau 18½c

POIS VERTS POUR ALLER AVEC L'AGNEAU — 1,200 douz. des plus beaux pois verts, la boîte. . 15c

Les Ventes Prouvent que le Public aime notre BEURRE

et nous vendrons encore le meilleur beurre aux prix du gros cette fin de semaine.

Crémerie strictement No 1, marque Meadowvale. 34c la lb 3 lbs pour $1.00

Crémerie spécial pasteurisé, marque Woodside. . . . 35c la lb 2 lbs pour 69c

VEAU DE LAIT

L'ALIMENT LE PLUS ECONOMIQUE CETTE SEMAINE.

1,200 longes et cuisseaux de veau de lait spécial seront vendus à nos clients aux prix suivants:

Cuisseau de veau, entier ou moitié 15½c — Longe de veau 14½c — Côtelettes de veau dans la longe 18c

TOMATES EXTRA

1,000 douz. de grosses boîtes des meilleures tomates. . . . . 2 pour 29c

(Pas plus de 6 boîtes à la même personne)

OEUFS FRAIS

Bons pour tout le monde — bons pour vos bébés, bons pour vos invalides, bons pour vous-même. De véritables oeufs frais venant directement de la ferme.

Nous pourrions les appeler: Oeufs de bébés ou Oeufs d'invalides, et les vendre 10c plus cher par douzaine, mais cela ne les rendrait pas meilleurs. Nous vendons ces oeufs pour ce qu'ils sont — "Premiers" strictement frais et nous sommes sûrs que vous les aimerez. Seulement, la douzaine 45c

Prenez-en deux douzaines pour 89c

LES MEILLEURES PATATES

2000 sacs de patates des Montagnes Vertes cueillies à la main — blanches et farineuses. 10 livres pour 18c

NOTRE BOEUF

à cause de sa succulence a une renommée enviable et très étendue

Nous nous enorgueillissons de la qualité de notre boeuf et nous acceptons avec enthousiasme les commandes d'essai.

Nous appréciions ces commandes d'essai peut-être plus que toutes les autres faveurs. Notre boeuf est toujours délicieux et tendre. Steaks et rôtis, à partir de, la livre . . . 15c

Des Tonnes de Jeune Porc Frais aux Plus Bas Prix

THE DAN-JAN

Un thé d'une saveur automnale qui jouit d'une popularité universelle; la lb 68c

1000 douzaines de boîtes du meilleur blé d'Inde à la crème . . . . . 2 boîtes 33c

En vente à tous les magasins Martin, y Compris le Grand Palais des comestibles de l'Ouest de la ville, 365, rue Ste-Catherine Ouest (près McGill College).

A. MARTIN, Limited

MAGASIN DE GROS — 159 rue McGILL

FAMILLES FOURNIES AUX PRIX DU GROS

Si vous perdez du poids, êtes maigre, pâle et épuisé, *vous êtes en danger.* Father John's Medicine vous donnera des chairs et de la force. C'est un reconstituant de l'organisme et un producteur de forces.

Il est sûr également pour les enfants, parce qu'il ne contient ni alcool ni drogue dangereuse.

Father John's Medicine est ce qu'il y a de mieux contre rhumes et maux de gorge. En usage depuis 69 ans.

Malades de l'estomac

Lisez ce que dit M. G.-F. Maitland, et vous vous convaincrez que vos souffrances sont inutiles.

311 immeuble du C.P.R. Toronto, Ont.

"Il y a quelques mois j'ai acheté deux boîtes de vos pastilles "Double-Pepsin".

Depuis des années je souffrais terriblement de flatuosité et d'indigestion, et j'étais bien malade quand j'ai acheté les deux boîtes en question; en réalité je n'avais pas grand confiance aux remèdes pour me soulager.

Dans l'espace de trois jours j'étais complètement débarrassé de toute douleur, l'appétit me revint, et ma nourriture me faisait du bien, grâce au bon fonctionnement des organes digestifs. Je n'hésite pas à dire que si je me porte si bien je le dois entièrement à votre splendide remède.

Il n'y a que ceux qui connaissent par expérience les misères de l'indigestion qui savent ce qu'on en souffre. Aujourd'hui je me sens un être tout différent."

(Signé) G. F. MAITLAND.

N'acceptez rien de "tout aussi bon" mais exigez la véritable

"DOUBLE-PEPSIN"

et vous serez certain d'obtenir le même soulagement rapide que M. Maitland.

25c — à votre pharmacie — 25c

4.6

ENCAN

Stock de $75000.00 de Meubles Neufs

Mobiliers de salle à manger, de chambre à coucher, mobiliers Chesterfields et de boudoir, buffets désassortis, tables, chaises, poêles, divanettes, voitures de bébés, tapis et literie.

Tout doit être vendu au plus haut enchérisseur, sans réserve.

Profitez de cette Occasion Unique de Meubler votre Maison à votre Propre Prix

La VENTE commence VENDREDI le 6 MARS à 2 P.M. — 7.30 P.M.

pour se continuer les jours suivants

NOTRE-DAME FURNITURE CO.

1561 NOTRE-DAME Ouest

Entre les rues Atwater et Green. MONTREAL.

117-2

LE FEUILLETON DE LA "PRESSE"

LA GRANDE RUÉE

Grand roman tragique

PAR

PAUL SEGONZAC

REPRODUCTION de LA PRESSE-ASSOCIÉE

36 (Suite)

—Je partage la conviction de mon neveu; le cambriolage que vous avez à instruire est une manifestation caractéristique de la manière allemande. L'apache de l'Europe — c'est l'Allemagne que j'appelle ainsi — ne connait plus d'obstacles, ne permet pas qu'on lui résiste: ce qu'on ne veut pas lui donner de bon gré il le décroche violemment. Quant aux suites de son geste, il s'en moque, il se sait de force à les étouffer. Et c'est pourquoi j'ai voulu vous mettre en garde contre les manoeuvres d'étouffement qui ne manqueront pas de se produire; il faut que cette affaire soit tirée au clair et vienne au grand jour de l'audience, il faut que le pays sache ce que font en France ces étrangers qui s'intitulent financiers ou autre chose, et ne sont au fond que des agents de la gloutonnerie teutonne. Il le faut, monsieur le juge.

Très froid d'ordinaire, comme il convient à un magistrat qui ne voit plus les choses que du haut de son siège, le conseiller de Gurgy s'était peu à peu dégelé à la fin, il parlait avec une véhémence où l'on eût pu reconnaitre l'ardeur patriotique du capitaine, son neveu: c'était le même sang qui coulait dans les veines de l'oncle et celles de l'absent.

Son visiteur parti, le juge rappela Grasset:

—Vous avez raison, mon cher inspecteur: le scandale éclatera quoi que je fasse pour l'empêcher. Il est impossible que l'avocat de Léontine Mouroux passe sous silence les accusations portées par sa cliente contre le secrétaire de la banque.

—Pardon, monsieur le juge, je ne vois pas la nécessité de faire entendre l'avocat...

—Comment! vous voudriez interdire au défenseur:

—Je me serai mal exprimé, monsieur le juge; je veux dire qu'il n'est pas indispensable que Léontine Mouroux ait un défenseur; si vous la reconnaissez innocente vous la remettrez en liberté et l'affaire sera close par un non-lieu.

—C'est juste, consentit le juge; mais le scandale ne sera pas enterré pour cela; n'oubliez pas qu'il y a une autre affaire, celle du cambriolage, et que c'est justement là que doit éclater le scandale; je viens de recevoir une visite qui ne m'a laissé aucun doute là-dessus.

Et tout-à-coup, se redressant:

—Mais au fait, pourquoi l'étoufferait-on ce scandale? Pourquoi notre pays serait-il tenu dans l'ignorance de ce qui se passe chez lui, de l'usage que font de son hospitalité les étrangers qu'on héberge? Pourquoi ne pas laisser crier une bonne fois: "Prenez garde aux Allemands! Si vous vous laissez faire, vous vous réveillerez dépouillés!"

Grasset écoutait gravement:

—Evidemment, murmura-t-il, évidemment..., mais on ne laissera pas crier ce que vous dites, l'affaire n'ira même pas jusqu'au tribunal.

—Ah! si je vous en réponds, moi!...

—Bien, monsieur le juge... D'avance, je bois du lait et je vous demande de me faire appeler comme témoin de moralité. Je vous promets une belle lessive du linge Micaldis... Mais il y a un mais, reprit-il au moment de quitter le cabinet.

—Achevez!

—Je maintiens que l'affaire sera étouffée... étouffée malgré vous, monsieur le juge!

Et saluant profondément, il partit.

Le lendemain, le juge attendit en vain Léontine qu'il avait donné l'ordre d'amener à son cabinet.

Ce fut Grasset qui se présenta à la place de la pauvre fille, et il annonça:

—Votre cliente est malade monsieur le juge... très malade même, paraît-il. On a découvert qu'elle était atteinte de troubles cérébraux, et on l'a expédié à la Salpétrière.

Et Grasset acheva:

—Et le tour est joué monsieur le juge, le témoin a disparu, et permettez-moi de relever l'hommage rendu à la droiture de votre conscience: on ne vous a même pas demandé votre avis!

Le juge s'était assombri.

—C'est donc vrai, fronda-t-il, que nous sommes à ce point gangrenés, que l'étranger puisse chez nous commettre impunément des infamies et des crimes et paralyser ou fausser l'action de la justice en supprimant les témoins qui vont se dresser contre lui! Et bien! non! non! l'affaire du cambriolage ne sera pas étouffée, elle ne disparaîtra pas avec cette malheureuse fille, j'irai jusqu'au bout de mon instruction...

—Pardon, glissa doucement Grasset, je vous ferai respectueusement observer que les cambrioleurs ont disparu eux aussi, et n'ont pu être retrouvés.

—Qu'importe! Ces cambrioleurs n'étaient que de misérables instruments; c'est à la tête que je frapperai: Sergius a quitté Paris, je convoquerai M. Micaldis lui-même, M. Micaldis et sa fille, je les mettrai en face des accusations formelles lancées par Léontine Mouroux...

—Oh! une folie, monsieur le juge! Une pauvre fille enfermée à la Salpétrière! Tout le monde se demandera si vous-même...

Ce fut le juge qui acheva:

Oui, on me traitera de fou, moi aussi! Eh bien, je...

—Eh bien! interrompit Grasset, il n'y a qu'à laisser passer le flot de boue, monsieur le juge...L'heure de la justice viendra... elle vient toujours, quoi qu'on fasse pour la retarder. Il n'est pas possible que cela continue ainsi; nous n'aurions plus qu'à nous résigner à cesser d'être Français; les Allemands, avant deux ans, seraient les maîtres de la France, sans avoir tiré un coup de fusil, et cette monstruosité est impossible; quelque chose se produira, un sursaut, une explosion de révolte qui nous sauvera, nous refera les maîtres chez nous.

—La guerre! précisa le juge... la guerre qu'il nous faudra accepter au moment où nous nous y attendrons le moins, et alors ce sera la lutte pour l'existence, la victoire ou la mort!

—La victoire! monsieur le juge, ce sera la victoire! répondit ardemment Grasset... Mais, jusque-là, que de crapauds à avaler encore!... Ah! tenez, je m'en vais, je finirais par dire de grosses bêtises.

Grasset prenait la fuite, le juge l'arrêta:

—Un mot!... Occupez-vous de Léontine Mouroux; je vais moi-même la réclamer, demander qu'elle soit soumise à un nouvel examen de nos médecins-légistes. Je ne m'incline pas, je ne me rends pas!

—Bravo, monsieur le juge, mais pour ce que vous y gagnerez!... Ce n'est pas encore l'heure de la justice, il n'y a que la guerre pour tout régler.

Grasset s'en alla; sur le boulevard, il acheta le "Temps". Il y lut ceci:

"Encore une fois, les choses se gâtent en Orient. L'assassinat de Sarajevo a fourni à l'Autriche le prétexte attendu pour procéder à l'écrasement de la Serbie. Tout est à craindre, si les efforts combinés de la Russie, de la France et de l'Angleterre ne parviennent pas à faire triompher la raison et la justice.

"Un nuage est particulièrement inquiétant: c'est le silence de l'Allemagne."

—Ah! ah! ricana Grasset, le silence de l'Allemagne!... Je vous crois qu'il est inquiétant, mais très clair,par exemple; l'apache de l'Europe, comme dit le conseiller de Gurgy, prépare son surin et sa pince-monseigneur... c'est la guerre! La guerre, l'heure de la justice! acheva-t-il très grave, en se tournant vers le Palais, comme si le juge qu'il venait de quitter eût pu l'entendre.

. . . . . .

Sergius était remonté sur le pont, dans l'intention bien arrêtée de supprimer lui-même le capitaine de Gurgy.

Le capitaine avait disparu. Tandis que sous des soins empressés, Ali revenait peu à peu à lui, son chef avait, avec le commandant Kléber, gagné la cabine de ce dernier pour y examiner à l'aise les papiers que le grand diable noir avait arrachés à la mer.

C'était à la pensée de cet examen et de ce qu'il devait fatalement donner, que Sergius s'était vu perdu:

—En ce moment, mon homme tombe en arrêt devant la page des annotations, de ces réflexions qui suffiraient à dénoncer, et que j'ai par surcroit, bêtement, vaniteusement, signées de mon vrai nom.

Sergius avait tort de s'épouvanter; une chance effroyable le protégeait.

Les papiers déroulés, étalés devant lui, Maurice de Gurgy reconnaissait bien les documents qui lui avaient été volés, mais il constatait que ces documents n'étaient pas au complet; le paquet, lancé à la mer, s'était ouvert au vent, qui en avait éparpillé quelques pages.

Un complice avait surgi là pour sauver Sergius, et ce complice aveugle, c'était le vent; parmi les pages disparues, se trouvait celle qui devait dénoncer l'agent allemand.

Aussi bien tout n'était pas dit: Ali n'avait pas encore parlé.

En ce moment, il recouvrait complètement ses sens, ce brave Ali, et il affirmait son retour à la vie par cet appel:

—Ma capitaine! Ma capitaine!

Et Maurice de Gurgy ne se montrant pas, il se faisait conduire à son chef, dans la cabine du commandant du paquebot, et là, en présence du vieux loup de mer, il parlait:

Il parlait et dénonçait l'homme qui avait jeté les papiers à la mer: Ali avait été le témoin du geste, il avait vu le bras qui, pour faire ce geste, s'était détendu hors du bâteau par l'ouverture du hublot, et il avait reconnu le propriétaire de ce bras à la manchette ultra-élégante de l'individu. Ali avait si bien épié le secrétaire du faux naturaliste, qu'il portait, gravé dans sa tête, tous les détails de la toilette, d'ailleurs très voyante, que s'était offerte Fou-d'Amour.

Et ayant ainsi reconnu son homme du petit café de la rue Saint-Honoré, il n'avait eu qu'à voir ce que Fou-d'Amour lançait à la mer pour y deviner les papiers volés à son capitaine, et, sans hésiter une seconde, il avait piqué une tête dans la grande mare.

—Et voilà, ma capitaine! Ali vouloir retrouver papiers et Ali pas mourir. Ali vouloir encore coupe-coupe cabèche, voleur... Barka!

Pas si vite, mon brave, pas si vite, répondait Gurgy.

Il regardait le commandant du bâteau.

Le vieux loup de mer, lui, n'avait d'yeux que pour Ali; il le buvait, et finissait par lui tendre brusquement deux mains:

—Il me faut pardonner, mon ami; je ne vous connaissais pas encore...

Il n'oubliait pas, lui — la chose lui restait sur le coeur—qu'il avait tout d'abord soupçonné Ali d'être le cambrioleur de la nuit dernière et vu une tentative de suicide dans l'acte de dévouement du grand diable noir.

—Mais je vous connais, maintenant, et vous pouvez me demander ce que vous voudrez; c'est accordé d'avance.

Ali, qui n'avait, d'ailleurs, pas compris pourquoi le vieux loup de mer lui disait: Il faut me pardonner! Ali eut son rire de grand enfant qui découvrait ses trente-deux dents, et il répéta:

—Ali vouloir coupe-coupe cabèche voleur...

Il ne sortait pas de là: la meilleure récompense à lui offrir, c'était de le désigner pour l'exécution de son homme.

Gurgy eut toutes les peines du monde à lui faire entendre que les choses ne pouvaient pas se passer ainsi, et encore Ali ne se résigna à attendre que sur cette promesse formelle:

—Si ton homme est condamné, c'est toi qui l'exécuteras.

Il enregistra la promesse et consentit à prendre le repos que commandait l'épreuve où il avait failli rester.

Seuls, en tête à tête, le vieux loup et le jeune capitaine se regardèrent:

(A suivre)

IMPOSANTES OBSEQUES DE M. T. BASTIEN

Les funérailles de M. Treffié Bastien, ancien échevin du quartier Ahuntsic, ont eu lieu ce matin, à l'église Saint-Nicolas d'Ahuntsic. Un grand nombre de citoyens y assistaient.

La levée du corps fut faite par le chanoine Donat Binette. Le service fut chanté par M. l'abbé Albert Benoit, curé de Saint-Nicolas d'Ahuntsic, assisté du R. P. Cadieux, C.S.V., et du R. P. Vanier, S.C., comme diacre et sous-diacre.

Au choeur nous avons remarqué: le chanoine D. Binette, le R. P. G. Dumas, supérieur provincial des Clercs de Saint-Viateur; l'abbé Conrad Chaumont, principal de l'école normale de Saint-Jérôme; l'abbé Joseph Geoffroy, du séminaire des Missions Etrangères; les Frères Jalbert, Daoust, Morisseau et Bérard, de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur.

La chorale de la paroisse, sous la direction de M. J. Filiatrault, a chanté la messe de Pérosi. M. Alfred Mignault touchait l'orgue.

Les solistes furent le Dr L. Verschelden, MM. Germain Lefebvre, Victor Desautels, Adélard Ducharme, V. Descoteaux, J.-M. Magnan.

Conduisaient le deuil: MM. J.-A.-E. Gravel, Théo. Lanctôt, R. De Grandpré, Philippe Corbeau, H.-J. Lebeau, Antoine Limoges, Léo Blondin, gendres du défunt; Philippe Bastien, son frère; Hector Quevillon, son beau-frère; Paul Bastien et Hector Quevillon, jr., ses neveux; Marcel Gravel, Paul Gravel, Maurice Gravel, ses petits-fils.

Dans le cortège, nous avons remarqué: MM. Jules De Grandpré, Bertrand Lelièvre, Léon Gélinas, J.-R. Samson, Dr M. Daignault, Arthur Ecrément, A. Sanguinet, Napoléon Geoffroy, C.-A. Lavigne, A. Charbonneau, E.-N. Bauclair, J.-A. Plouffe, Odilon Papineau, Alfred Bouillon, Jean Dutrell, A.-E. Gagnon, J. Sauvageau, Delphis Cadieux, Damien Lalonde, J.-S. Bock, Arthur P.-E. Laverdure, Arthur Weight, Georges Labello, Alfred Saint-Cyr, jr., J.-A. Choquette, J.-E. Blanchard, Roméo Turcot, R.-H. Dufresne, Eugène Dubois, Maxime Provost, A. McKenzie, W. Larivière, Arthur Limoge, Wilfrid Auclair, Ubald Chartrand, A. Bergeron, J. Bergeron, H. Bergeron, Emile Rouleau, Roméo Paradis, L.-H. Painchaud, A. Martin, Maurice Langlois, C. Desjardins, Dr A. Valiquette, A. Valiquette, Irénée Handfield, F.-X. DeGranpré, H. Blouin, Raymond, Léopold et Armand Limoges, Antonio Prévost, Gordien Ménard, J.-A. Gagnon, Louis Latendresse, Francis Jubinville, Emile et Henri Lebeau, P. Chalon, H. Racine, Edmond eBauchamp, T. Saint-Arnaud, F.-Auguste Lacasse, Avila Beaulieu, H.-A. Gauthier, Eugène Brissette, Jos. et Roméo Bessette, Alphonse Piché, Omer Brunet, Albert Jetté, J.-E. Drouin, J.-A. Bonneau, A. Guilbault, Aldéric Racine, J.-N. Primeau, Gaston Gervais, Pierre Latour, Oscar Lanctôt, F.-J. Brousseau, A. Champagne, A. Charette, F.-A. Grothé, J.-A. Christin, J. Boyer, J.-L.-S. Gagnon, Pierre Richard, J.-V. Boudrias, Arthur Rolland, G. Desserres, O. Jarry, Paul Boudrias, A. Gravel, T. Gingras, J. Lacombe, J. Labelle, C. Norman, J.-F. Follurst, Nap. Hotte, B. Bourgeois, V. Arcand, Ovila Lafontaine, J.-V. Laurin, James Laurin, Clair Leich, John McKay, A. Ménard, Jules Tanguay, Aimé Rolland, Victor Desautels, Rosaire Ducharme, Paul Demers, F.-X. Perras, J.-T.-R. Laurendeau, Paul Laurendeau, Paul Roch, Arthur Corbin, J.-B. Deslauriers, Edgar Deslauriers, O. Corbeil, S. Laperle, Armand Lapierre, F.-X. Roy, Walter Coffin, Edmond Phaneuf, Dr Jarry, L.-D. Gagnon, J. Emile Vanier, Joseph Marquette, R. Ménard, A. Brunelle, Geo. Mignault, L. Rolland, S. Collves, J. Munro, A. Paré, H. R. Ibbotson, Georges Mayrand, Henri Talbot-Gouin, l'échevin Georges Vandelac, J.-Alphonse Lamarche, Jean Blondin, A.-D. Poitras, J.-E. Blanchard, J.-H. Laframboise, J.-A. Lefebvre, S. Meilleur, Alex. Charette, A. Champagne, H. Paiement, Odessa Paquette, L.-A. Bériau, Eugène Dagenais, J.-E. Lacasse, Gérard Rolland, Clovis Gagnon, François Brunelle, Alphonse Laroche, Emile Proulx, J. Sauriol, Félix Fortier, Emile Dubois, L. Lemoyne, N. Barrette, Jos. Bourque, L.-M. Racine, Ernest Paquette, J.-A. Shenick, le chef D.-D. Lorrain, Napoléon Séguin, Rodrigue Langlois, J.-B. Péloquin, Alphonse Vermette, M. Lapointe, Roch Forest, J.-B.-L. Alarie, R. Weiss, Campbell Graham, J.-A. Charbonneau, A.-D. Poitras, J.-D. Camirand, Arthur Yon, S.-D. Vallières, l'échevin N. Turcot, J.-E. Blanchard, Napoléon Geoffroy, Edmond Beauchamp, J.-O. Provost, P.-E. Laverdure, Gustave Brière, Major Théo. Grothé, J.-A. Christin, Allan Bray, M. P.P., Joseph Boyer, J.-V. Boudrias, l'échevin Alfred Legault, J. Lacerte, O. Lanctôt, Damien Lalonde, F.-A. Grothé, l'abbé A. Leduc, Emile Dépocas, l'échevin J.-V. Desauliers, R. Pipon, l'échevin R.-V. Tassé, A.-C. O'Donoghue, J. Cusack, Eugène Therien, Alfred Leduc, et un grand nombre d'autres.

M. Treffié Bastien naquit à Montréal, le 26 avril 1857, du mariage de Benoit Bastien avec Martine Lacasse.

Il était universellement connu tant dans le monde financier que professionnel. Nombre d'écoles, d'hôpitaux et de maisons religieuses le comptaient parmi leurs principaux fondateurs et bienfaiteurs. Il fit ses études commerciales au collège Saint-Laurent.

M. Bastien était depuis trente-cinq ans entrepreneur de travaux publics. Les gouvernements de Québec et d'Ottawa, les grandes compagnies, les conseillers municipaux et plus spécialement des municipalités de la banlieue lui ont confié d'importants travaux.

Après avoir débuté seul, M. Treffié Bastien formait avec M. Alphonse Valiquette, la compagnie dite "Bastien et Valiquette". Depuis plusieurs années M. Treffié Bastien faisait partie de la compagnie "Laurin et Leitch". En dépit de ses nombreuses occupations, il ne se désintéressait pas des affaires publiques. Il a été échevin d'Ahuntsic qu'il a représenté au conseil pendant plusieurs années, de même que le quartier Saint-Jacques.

Le défunt fut trésorier de l'Assistance Publique, de l'Institut Bruchési. Il était membre du bureau de direction de l'école Technique, de l'école Ménagère, vice-président de l'hôpital Notre-Dame.

Outre sa femme, il laisse pour déplorer sa perte: Mme J.-A.-E. Gravel (Berthe), Mme Théo. Lanctôt (Alice), Mme R. de Grandpré (Aurore), Mme L.-P. Corbeau (Hortense), Mme Hector J. Lelièvre (Alma), Mme Antoine Limoges (Juliette), Mme Léo Blondin (Germaine).

Offrandes de fleurs: Mme Treffié Bastien; M. J.-A. Christin; Mme A.-A. Swan; M. A. Deery; famille Arthur Bastien; M. et Mme Antoine Limoges; Greater Montreal Land Co.; M. L.-R.-A. McKenzie, M. et Mme Emile Lalonde, M. et Mme R. Picard, Hull; l'échevin et Mme G. Vandelac, M. et Mme Armand Brunel, M. et Mme F. Bouillon, M. et Mme Alf. Leduc, la famille J.-A.-E. Gravel, la famille Léo Blondin, M. et Mme Oscar Lanctôt, le notaire L.-A. Bériau, la famille R. D. deGrandpré, Millen et Frère, Mlle M. Poulin, Laurin & Leitch & Cie Ltée, C.-H. Catelli Ltée, la famille L.-P. Corbeau, M. et Mme H. Quevillon, sr., M. et Mme J.-V. Boudrias, M. et Mme C.-A. Simon, Hull; M. et Mme A. Valiquette, Mme P.-E. Normandeau, la famille J.-E. Vanier, la famille Théo. Lanctôt, Mme J.-O. Pelland, M. et Mme H. Maillé, Mme Z. Limoges, la famille H. Lelièvre, M. et Mme R. Leblond de Brumath, Dr C.-A. Décary, M. et Mme H. Quevillon, jr., M. et Mme H. Laverdure, Mlle Wayland, Mlles Foisy, M. Elbert Soper, (Ottawa), M. et Mme Léo. Limoges, M. et Mme J.-D. Camirand, Mme J. Courteau, M. L.-P. Bastien et ses enfants, M. F.-N. de Grandpré, la famille E. Themens, M. et Mme Armand Limoges, la maison Z. Limoges Ltée, M. L. Farnet, membres du club "L'Aris-S", M. et Mme F.-N. Roy, "Can. Window Display Co.", l'échevin Turcot, M. et Mme S. Laperle, M. et Mme J. A. Shinnick, M. et Mme Aug. D'Amour, M. et Mme W. D'Amour, la famille Bray, directeurs l'Assistance Publique, M. Léandre Fauteux, Mme Léontine Fauteux, M. et Mme H.-A. Gauthier.

Offrandes de messes et bouquets spirituels: Mme Z. Senécal, Mme et Mlle F.-X. de Grandpré, Mme Taillon-Bastien, M. et Mme J. H. Quevillon jr., M. H. Dupuis (Hull), Mlle L. Dupuis (Hull), Joseph Michaud, M. L. H. Painchaud,

C. F. C. F., MONTREAL, 412

Ce soir le poste radiotéléphonique de la Compagnie Marconi, donne les émissions suivantes:

7 h. 15—Programme pour les enfants.

7 h. 30—Musique de danse populaire.

8 h. 30—Chant et musique.

10 h. 30—Musique de danse populaire.

M. et Mme A. Lapierre, M. C. Leitch, Mlle Paré, M. et Mme L. Latendresse, Mlles Morache, M. et Mme O. Foucault, M. et Mme J. Bourque, Mlle D. Watson, Mme E. Phaneuf, Les enfants de M. I. Lanctôt, Mlle E. Blondin, M. F.-A. Fauteux, M. A. Sanguinet, M. et Mme R. Latour, M. et Mme P. A. Boisclair, M. Wm. Lyman, M. H. Bisson (Hull), Sir Hormisdas Laporte M. et Mme J.-L.-R. Laurendeau, M. et Mme E. Latendresse, l'abbé Albert Benoit, M. et Mme Dr Boivin, Hull; M. et Mme Dr J. Côté, Mlle M.-R. Blanc, Mme Vve G. Guilbault, M. et Mme J.-C. Wright, Mlle F. Brosseau, Dr G.-E. Mignault, les élèves de l'école Saint-Nicholas, Mme J.-E. Vanier, les élèves du cours gradué pensionnat de Saint-Basile, M. et Mme Léon Gravel, M. et Mme A. Rolland, Mlle A. Trottier, M. et Mme J. Brissette, les élèves du cours complimentaire de l'académie Sainte-Marguerite-Marie, M. A. Jetté M. Arth. Rolland, l'Institution des Sourds Muets, M. et Mme J.-E. Lafond, M. Wm Lyman, M. et Mme James Laurin, M. et Mme J.-A. Choquette, les Clercs de Saint-Viateur, de l'école Saint-Nicholas, M. et Mme G. Scott, M. et Mme J. Forget, M. et Mme E. Racine, M. et Mme P. Wayland, la famille O. Lefebvre, les employés à l'hôtel de ville, de Hull, Mme J. Portugais, soeur Marie du Rédempteur, M. et Mme A. Charette, les enfants de M. J.-A.-E. Gravel, M. et Mme, E. Latour, les élèves du cours sous-gradué du pensionnat Saint-Basile, Mme J. Lapierre, Dr et Mme J.-E. Champagne (Hull), les internes de l'Assistance Publique, Mlles Morache et Chamberland, Dr et Mme Durant, Mme W.-C. Leitch, M. et Mme Jacques-Laurin, Mlle J. Bessette, Mlles Allard, les soeurs de la Miséricorde.

Sympathies: M. et Mme M. Cadieux, M. R. Deslauriers, les Soeurs des Saints Noms de Jésus Marie (Couvent Hochelaga), M. J.-E. Carrières, de Hull, M. et Mme R. Gratton, de Hull, Frère Robustien, M. et Mme A. Labrecque, M. et Mme J.-A. Lacombe, Mlle Langlois, M. et Mme J.-W. Lévesque, M. R. Desaulniers, M. Alb. Jetté, le président et les administrateurs de l'hpital Notre-Dame, M. et Mme J. Gagnon, M. et Mme P. Chaloux, Mlle Morache, M. et Mme R.-H. Meunier, le juge et Mme G. Désaulniers, Fred C. Larivière, Mme Y. Lupien, M. et Mme J. Bourque, famille B. Bourgeois, M. et Mme F. Meilleur, Mme J. Desjardins, Mlle Granger, M. J.-E. Desjardins, Mme F.-N. DeGrandpré, Dr et Mme A. Perron, Mme veuve G. Lefebvre, Mme et Mlle Bissonnette, Mme I. Côté, M. A. Yon, Chanoine Binette, l'abbé Mongeau, l'abbé Chabot, le Frère André, les Révds. Soeurs de la Miséricorde, les Révds. Soeurs de la Providence, le major Alban Laferrière, de Hull, M. Stuart Grant, d'Ottawa, Mme E. Carrière, de Hull, M. Lucien Latraverse, de Hull, M. Mendoza Langlois, de Québec, la ville de Saint-Jean, G. des Troimaisons, M. et Mme Honoré Blouin, Alfred Saint-Cyr, Mme Louis Roux, L. de G. Daignault, N.P., Armand Latour, de Hull, Mme A. Bélair, M. et Mme Anselme Léger, M. l'abbé C.-A. Lamarche, P.-H. Tanguay, le notaire G. Trempe et Mme Trempe.

LA DEFENSE N'OFFRIRA PAS DE PLAIDOYER EN FAVEUR DE WATKINS

Suite de la première page

demanda la protection de la Cour.

—Encore un chevalier du nouvel Ordre de l'Immunité, fit remarquer Me Germain.

Baker est le troisième qui rapporte des aveux directs de Watkins s'accusant du meurtre de Beauvais. Il était aussi le premier témoin à impliquer Deschambault dans l'affaire. Il donne force détails sur toutes sortes de vols d'automobiles et de projets d'attentats tramés par la jeune bande, et dit les circonstances du meurtre.

IL VOLA L'AUTOMOBILE

Le témoin raconta que c'est lui qui vola l'automobile Oldsmobile dont on se servit pour aller à Verdun. C'est la deuxième ou troisième voiture qu'il volait. Du 5 au 7 septembre, il le laissa à divers endroits de l'avenue Prud'homme, à Notre-Dame-de-Grâce. Le soir du 7 septembre, comme il se sentait fatigué, il ne voulait pas marcher de l'avenue Prud'homme et laissa l'auto dans le chemin de la Côte-des-Neiges. Deschambeault et Pearce étaient avec lui quand il vola cet auto, dans une petite ruelle de l'avenue Brooke. Le soir du meurtre, à 7 heures 30, Deschambault, Pearce et Baker se rencontrèrent au coin des rues S.-Antoine et Atwater. L'un des trois téléphona à Watkins de venir faire une promenade en auto. Harrison et Currie furent aussi prévenus, et tous les six se rencontrèrent.

—Dans quel but? demande Me Walsh.—Pour faire une promenade.

—Dans aucun autre but?—Rien autre chose.

—On ne parla pas de faire autre chose?—Je n'entendis pas parler d'attentat.

—Vous êtes sûr que vous n'entendites pas parler d'autre chose? —Ils le voulaient, mais je n'y consentis pas.

—Qui le voulaient, et que voulaient-ils? insiste le juge.—Ils voulaient un attentat à main armée, mais je ne sais pas exactement qui.

—Qui étaient là quand cette discussion eut lieu?—Nous étions tous ensemble sauf Watkins qui était retourné chez lui vers 8 heures 30.

CET ATTENTAT

—Revenons à la questions, dit le juge. Qui voulait faire cet attentat?—Watkins.

—Que disaient les autres?—Ils ne disaient rien, et je crois qu'ils ne voulaient pas.

—Où Watkins disait-il qu'il voulait commettre cet attentat?—Je ne me souviens pas.

—Vous ne me direz pas qu'étant cinq jeunes gens réunis, on parla de l'attentat et vous ne vous souvenez pas de plus que cela?—Bien, j'étais au volant, et les autres étaient sur le siège d'arrière.

—Qui étaient derrière vous? — Watkins, Deschambault et Harrison.

—Et ils parlaient de commettre un attentat?—Quelqu'en en parla, mais je n'y portais pas grande attention.

—Où vous a-t-on dit de conduire? —A Verdun.

—Où, à Verdun? — N'importe où.

—Aucune maison ou aucun endroit fut-il mentionné?—Non.

DESCHAMBAULT S'OPPOSE

—Et vous avez obéi aux ordres? — Oui.

Le juge revint au départ, à la Côte des Neiges, voulant savoir pourquoi tous n'étaient pas monté en voiture en même temps. "On ne voulait pas qu'il paraisse que l'auto avait été volé".

—Vous dites que, pendant que vous conduisiez, quelqu'un parla d'attentat? — Oui.

—Mais en fut-il question avant d'arriver au chemin Lasalle? — Oui, pendant que nous y allions.

—Mais avant cela? — Non, pas en ma présence.

—Cela ne vous fit pas peur, entendre parler d'un attentat? — Je m'en préoccupais nullement, car je n'y serais pas allé.

—Et cela devait se faire au chemin Lasalle? — Nous ne fimes qu'y passer.

—Mais on vous avait dit de conduire à cet endroit pour un attentat? — Oui.

—Qu'avez-vous fait? — Je dis que je my opposais. Je ne pensais pas qu'il y aurait des coups de feu ou quelque chose comme ça. Et...

—Un autre s'est-il opposé en même temps que vous? — Oui, Deschambault, je crois.

ARME DE WATKINS

—Et ensuite? — Nous sommes allés à Verdun.

—Avez-vous vu un revolver! — Oui Watkins en avait un.

—Dans sa main? — Oui.

—Dans sa main avant d'entrer dans l'épicerie? — Oui.

—Qui entra dans l'épicerie? — Harrison, Deschambault, Pearce et Watkins.

—Où Watkins prit-il son revolver? — Il l'avait dans sa main en descendant de la voiture.

—Il l'avait dans la voiture? — Oui, et Pearce lui dit de le rentrer.

—Qui entra le premier dans l'épicerie? — Je ne sais pas exactement. Dès qu'ils furent descendus, j'allai tourner l'auto, et quand je revenais devant l'épicerie, ils sortaient rapidement du magasin pour venir sauter dans la voiture.

—Où êtes-vous resté, pendant ce temps? — Dans l'auto. Je tenais le moteur en mouvement. J'avais les ordres d'attendre et de démarrer aussitôt qu'ils seraient remontés dans l'auto. Il me dit qu'il pouvait me tirer aussi vite que je pourrais me sauver.

—Qui vous a dit cela? — Watkins.

—Et les autres étaient là, quand il vous dit cela? —Oui.

—Pourquoi vous avaient-ils demander de rester dans l'auto? — Pour pouvoir se sauver plus vite.

BEAUVAIS S'ECRASE

—Ils vous avaient donné ces ordres avant d'entrer? —Oui.

—Avez-vous entendu les coups de feu? —Oui. A peine comme je regardais dans le magasin, j'entendis des coups de feu et je vis Beauvais s'écraser derrière le comptoir.

—Où était Deschambault? —Les quatre se tenaient ensemble, l'un à côté de l'autre. Ils étaient dans le milieu du magasin.

—Ils sortirent? —Oui, Pearce parut le premier.

—Pourquoi étaient-ils entrés dans le magasin? —Pour commettre l'attentat.

—Parce qu'ils n'avaient pas d'argent? —Oui.

—Pas un sou pour tous les cinq? —Non.

—Et rapportèrent-ils aucun butin? —Non, rien.

—Quelle fut la conversation, après la sortie du magasin? —Aucune, sinon de conduire l'auto très rapidement.

—Mais leur avez-vous posé des questions? —Je lui ai demandé s'il avait tiré. Il me dit qu'il l'avait tiré pour la sécurité des autres copains.

—Comment cela? —Il me dit que si Beauvais avait pu saisir en temps son révolver, l'épicier l'aurait eu, ainsi que le reste de la bande.

Et Baker raconta la fuite précipitée vers le chemin de la Côte-des-Neiges. Chemin faisant, on se tamponna contre un autre automobile qu'on voulait éviter, croyant que c'était un auto de la police. Puis la bande se sépara, après avoir abandonné l'auto dans l'avenue Prud'homme.

C'EST WATKINS QUI TIRA

—Avez-vous vu Wtkins tirer du révolver, dans le magasin? —Oui, c'est lui qui tira.

—Le lendemain, vous avez revu Watkins? —Oui. Il me dit qu'il était peiné, à cause de Mme Beauvais. Et il me demanda si je voulais faire un autre attentat avec lui, afin de donner quelque chose à Mme Beauvais.

—Puis? —Je lui dis que la meilleure chose qu'il avait à faire était de quitter la ville, mais il me dit qu'il était en sécurité.

Après cette réponse, le juge lève la séance et ajourna à ce matin.

SUR DIX DELINQUANTS.....

Suite de la page 11

nations pour ivresse a été de 6,260, tandis qu'il avait été de 7,103 en 1922, dans la province de Québec. Dans la province d'Ontario, le chiffre de ces condamnations était de 10,063 en 1922, et en 1923, de 11,270, soit une augmentation de 1,307, contre une diminution de 843 dans la province de Québec. Cet accroissement s'applique aussi au Manitoba et à la Saskatchewan.

Dans toutes les provinces sans exception, les condamnations pour infractions aux lois sur les drogues narcotiques ont subi une diminution.

Les tenanciers, pensionnaires et clients des lupanars ont subi le plus grand nombre de condamnations en 1918, mais depuis les quatre dernières années elle se maintiennent à un niveau inférieur d'environ 40 p.c. à celui de 1918.

CRIMINALITE JUVENILE

6,571 enfants et jeunes gens ont été trouvés coupables de différents délits en 1923, comparativement à 6,298 en 1922, soit une augmentation de 273 ou 4-2 p.c. Ces condamnations sont divisées en délits graves et délits simples, lesquels correspondent approximativement aux crimes et délits graves d'une part, et aux menus délits et contraventions d'autre part, division appliquée aux adultes.

Pour les délits imputés aux jeunes délinquants on constate que 65.6 p.c. des délits graves de 1923 sont des vols sous différentes formes et 17.7 p.c. des cambriolages, soit un peu plus de 83 p.c. de l'ensemble. En 1922, les mêmes délits représentaient 82.2 p.c., soit 62.2 p.c. pour les vols et 20.0 pour les cambriolages. Les deux années ne diffèrent donc guère l'une de l'autre, non plus d'ailleurs que les années précédentes.

Parmi les 4,165 jeunes délinquants de 1923, il s'en trouvait 488, soit environ un sur neuf qui étaient à leur seconde offense; 282 à leur troisième, 168 à leur quatrième et 164 étaient plus avancés dans leur carrière criminelle, soit un total de 1,101 récidivistes endurcis ou environ un sur quatre; c'étaient 1,070 garçons et 31 filles.

Si l'on considère l'origine de ces 4,165 délinquants, on voit que 1,275 étaient nés au Canada de parents qui eux-mêmes y étaient nés; 342 étaient nés au Canada de parents nés dans d'autres parties de l'empire britannique et 689 étaient nés au Canada de parents nés à l'étranger. En outre, il y avait 975 enfants nés au Canada dont le lieu de naissance des parents était inconnu.

Poursuivant cette analyse, on trouve aussi 138 jeunes gens nés au Canada, dont l'un des ascendants était né au Canada et l'autre dans un autre pays de l'empire et 92 dont l'un des parents était né au Canada et l'autre à l'étranger.

Les délinquants nés dans les autres parties de l'empire britannique étaient au nombre de 309 et ceux nés à l'étranger de 339.

En présumant que les parents dont le lieu de naissance n'est pas indiqué sont dans la même proportion que ceux dont le lieu de naissance est connu, nous avons donc 1,764 jeunes délinquants ou 42 p.c. nés au Canada, de parents canadiens; 473 ou 11 p.c. nés au Canada de parents britanniques; 954 ou 23 p.c. nés au Canada de parents nés à l'étranger; 326 ou 8 p.c. nés au Canada de parents dont l'un né au Canada et l'autre ailleurs. Finalement 648 ou 16 p.c. jeunes délinquants étaient nés au Canada.

DELITS SIMPLES

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, les délits simples ayant conduit leurs auteurs devant le tribunal pour enfants, se sont élevés au nombre de 2,233 en 1922 et de 2,406 en 1923. On en trouvera la classification par sexes et par provinces, dans le tableau 24.

Sur les 2,406 enfants et jeunes gens trouvés coupables en 1923, 635 avaient violé les règlements municipaux; les autres délits commis le plus souvent étaient: conduite désordonnée 183, perturbation de la paix 194, incorrigibilité 195, violation de la propriété 302, école buissonnière 263 et vagabondage 195; enfin 633 autres délits plus ou moins bénins.

STATISTIQUES POLICIERES

Les activités de la police municipale au Canada font l'objet du tableau XVI. En 1923 sur 141 cités ou villes de 4,000 âmes et plus, 133 ont fait parvenir leur rapport, huit petites villes seulement, ayant négligé de faire parvenir le leur. La population de ces 133 agglomérations urbaines est de 3,293,711 âmes, possédant 4,074 policiers de tous rangs, soit un par 808 personnes. Il a été procédé à 72,523 arrestations et, de plus, 88,816 individus ont été cités à comparaître devant la justice. Le nombre des délits de toutes catégories, connus de la police, s'est élevé à 196,446 et les poursuites dont ils ont fait l'objet furent au nombre de 143,899, soit 73 p.c., des délits connus. Les condamnations prononcées se dénombrent par 112,815, soit 78 p.c., des poursuites et 57 p.c., des délits connus.

Les plaintes de vol d'automobiles ont atteint le nombre de 4,326 et 3,984 de ces véhicules ont été retrouvés; quant aux bicyclettes, 5,902 ont été volées et 3,486 retrouvées. En outre, les autres objets dont le vol a été signalé avaient une valeur de $2,035,520 et environ 60 p.c., ont été retrouvés par la police.

La police a établi l'identité de 3,920 malfaiteurs, au moyen soit de photographies, soit d'empreintes digitales. La police a constaté 899 accidents mortels et de 22,151 autres. Au cours de l'année, les agents de police ont fermé 33,118 portes négligemment restées ouvertes le soir; les postes de police ont donné abri à 29,010 malheureux; enfin, 5,707 enfants égarés ont été reconduits chez leurs parents.

GRACES ET COMMUTATIONS

Au cours de l'année, 1,579 condamnés ont été l'objet de mesures de grâce, 1,154 d'entre eux ayant bénéficié de la libération conditionnelle et 425 autres ayant été relâchés sans condition; de plus, 61 condamnés, précédemment mis en liberté sous le régime de la libération conditionnelle, ont été définitivement libérés; enfin, 6 condamnés à mort ont vu leur peine commuée en un emprisonnement à perpétuité.

LE CHEF DE POLICE GUAY

Suite de la page 3

prendre Pelletier sous ses soins, immédiatement à son arrivée, parce que le cas était très sérieux.

DES BLESSURES MORTELLES

"Mon opinion était purement et simplement que Pelletier devait mourir de ses blessures. Il avait 99 chances sur cent de succomber.

—Ne croyez-vous pas qu'il aurait été plus sage de conduire immédiatement Pelletier à l'hôpital, maintenant que vous savez qu'il n'est mort que quinze jours après avoir été blessé?

"Non, je ne change pas d'opinion, j'étais convaincu que Pelletier devait mourir de ses blessures et, humainement, rien ne pouvait le sauver. En arrivant chez Félix Antaya, j'ai minutieusement examiné les blessures de Pelletier et je les ai pansées.

"J'ai désinfecté sommairement les plaies, en ai fait le lavage, la suture et le pansement général, utilisant du linge blanc bien propre. Je n'ai employé que de l'eau bouillie.

"J'ai revu Pelletier, chez lui, le 4 décembre, à la demande du Dr Desjardins, qui m'avait appelé en consultation auprès du malade.

"A la suite de cette consultation, nous avons décidé de l'expédier à Montréal. J'étais convaincu que Pelletier en reviendrait mort."

Toujours à la demande de Me Chassé, le Dr Sylvestre dit comment la méningite peut se produire à la suite d'une blessure à la tête. Des saletés dans la blessure peuvent en être la cause.

DUFAULT NE RIT PAS

"Voulez-vous me dire ce que c'est qu'un micro-organisme? Je n'en ai jamais vu". Des éclats de rire éclatent dans la salle et Messier et Millette sourient, mais Dufault reste sombre et pensif.

M. Paul Mandeville est ensuite appelé. Il dit que le 22 novembre, deux jeunes gens sont allés chez-lui, et lui ont demandé de leur aider à sortir leur auto qui était embourbé. Il n'y est pas allé et ne peut reconnaître aucun des accusés dans la boite comme étant ceux qui sont allés chez-lui ce soir-là.

La Cour s'ajourne ensuite à 2 heures, cet après-midi.

Ce matin, l'hon. juge Joseph Demers, qui préside au procès, a déclaré que la Cour siégera, demain matin, jusqu'à midi, et s'ajournera alors jusqu'à lundi après-midi, à 2 heures.

TEXTE OFFICIEL

On pouvait lire, hier, dans l'extra de la "Presse", la décision rendue par l'hon. juge Joseph Demers, sur une objection faite, dans la matinée, par Me Allard, conseil de la défense au procès de Henri Messier, Herménégilde Dufault et David Millette. Voici le texte de cette décision:

"La Cour a maintenant à rendre sa décision sur l'objection faite par le savant avocat de la défense, Me Adolphe Allard, à savoir si les aveux ou déclarations faites par les accusés Messier et Dufault doivent être admises par la Cour après la façon avec laquelle ils ont été mis sur leurs gardes. Sur l'objection du savant conseil des accusés, à la preuve des aveux que les accusés auraient pu faire au témoin Germain, la Cour maintient l'objection pour le motif que Germain était une personne en autorité, que les accusés étaient sous arrêt et que la mise en garde donnée par Germain, telle que rapportée par lui, est insuffisante et ne mentionne pas les conditions et exigences déterminées par la jurisprudence non plus que l'esprit de notre loi, et, la mise en garde serait-elle suffisante, que les déclarations ou aveux auraient été faits trop longtemps après la mise en garde ou avertissement".

DEPOSITION ANTE MORTEM

L'honorable juge Joseph Demers a fait quelques commentaires, puis, aussitôt après Me Bertrand a fait venir à la barre M. Joseph Maurice Boissonnault, commis et sténographe officiel aux fins de lui faire lire une déposition ante mortem d'Emile Pelletier, qu'il a prise et de la verser au dossier.

Me Adolphe Allard s'oppose à la production de cette déposition. Il invoque que la Couronne doit démontrer, tout d'abord, que la personne qui a déposé savait qu'elle allait mourir. Me Bertrand dit que la chose est écrite en toutes lettres dans la déposition ante mortem. Me Allard réserve en droit son objection.

Me Bertrand demande à la Cour que lecture soit faite de la déposition ante mortem d'Emile Pelletier.

Emile Pelletier déclare, entre autres choses, que c'est le 22 novembre, dans la soirée, qu'il a été attaqué par deux personnes, dont l'une l'avait frappé avec une barre de fer. Il déclare aussi qu'il s'est fait voler son argent et il raconte ses allées et venues, de 4 à 7 heures, à Sorel, jusqu'au moment où il quittait ce dernier endroit.

Les assaillants parlaient français et l'un lui a dit: "Donne-moi ton argent".

Il en a frappé un et il fut ensuite assommé.

Pelletier avait pris un verre de bière chez l'hôtelier Minteau, et il donne les noms de personnes qui étaient présentes. Le soir de l'attentat, il avait $400.

LE CHEF ALBERT GUAY

La lecture de cette déposition finie, le chef Albert Guay, grand connétable, monte dans la boite aux témoins, Me Bertrand l'interroge.

Le témoin déclare qu'il connait les accusés Messier et Dufault depuis le 6 décembre, jour où il les a arrêtés, mais pas sur l'accusation de meurtre. Il était avec Elphège Desrosiers. Il a vu Messier le premier, qui a rebroussé chemin en courant. Il l'a arrêté quelques instants plus tard, lui disant que c'était à propos de l'affaire Pelletier. Il a ensuite arrêté Dufault, qui lui a déclaré qu'il se préparait à aller à la chasse.

Il lui a également dit qu'il l'arrêtait au sujet de l'affaire Pelletier. Dufault, dit-il, lui a demandé si Pelletier était mort, et il lui a répondu non.

Le témoin ajoute qu'il a ensuite amené les prisonniers à commencer de parler de l'affaire Pelletier, mais il leur a dit d'arrêter de parler et qu'il leur fournirait l'occasion de le faire plus tard. Ils ont néanmoins continué de parler.

Qu'est-ce qu'ils ont dit, demande Me Bertrand.

OBJECTIONS DE LA DEFENSE

Me Allard s'oppose à cette question.

Me Bertrand rétorque que les accusés ont fait des déclarations librement et volontairement, seule condition exigée par la loi. Non seulement ils ne furent pas questionnés, allègue-t-il, mais on leur avait dit de ne pas parler, sous prétexte que l'occasion leur en serait fournie.

Il y a une énorme différence entre une personne à qui on peut faire des déclarations et une personne en autorité, rétorque Me Allard. Or, comme le chef Guay était une personne en autorité, je dois dire que la loi exige, en pareil cas, une mise en garde régulière, complète et légale. La jurisprudence est claire et formelle à ce sujet. Il cite deux jugements à l'appui de sa thèse.

La Cour fait remarquer que les faits diffèrent énormément dans le présent procès En ce qui concerne les accusés, non seulement on n'a pas cherché à obtenir des aveux, mais on a tenté de les empêcher de parler. La question, pour nous, dit le juge, est de savoir si les accusés ont parlé librement et volontairement.

Me Allard revient à la charge. Une déclaration faite à une personne en autorité suivant lui, doit être non seulement libre et volontaire, mais avoir été précédée d'une mise en garde conforme à l'esprit de la loi.

Le devoir de la Couronne est donc de demander au témoin si les accusés furent mis en garde, conclut Me Allard.

Me Bertrand, parlant des autorités invoquées par la défense, déclare qu'il y est spécifié qu'une personne en autorité doit faire une mise en garde quand elle questionne.

Si elle ne questionne pas, le cas est donc différent.

Le chef Guay, après une longue discussion légale des avocats, reprend son témoignage. C'est à S.-Elie d'Haiford qu'il a arrêté Messier et Dufault pour les amener à Sherbrooke en voiture.

Il n'a pas mis les prisonpiers en garde, le long de la route ni à la prison de Sherbrooke. C'est dans le train les conduisant à Montréal qu'il a mis les accusés en garde. Il a posé des questions aux accusés, mais ceux-ci ont parlé avant. Me Allard demande que la défense interroge le témoin sur voir-dire.

Me Chassé demande au témoin s'il a posé des questions aux accusés avant la mise en garde. Le témoin jure que non.

Me Courchesne lui demande à son tour s'il est le même chef Guay qui fut interrogé à l'enquête préliminaire. Oui, répond le chef Guay.

A Me Courchesne qui lui demande si à l'enquête préliminaire, il n'a pas admis avoir mis les accusés en garde dans la voiture et dans le train, il répond non.

Me Allard: Vous avez dit que vous n'aviez posé aucune question avant la mise en garde?

Oui, en ce qui concerne l'affaire Pelletier, répond le témoin.

Me Allard invoque le témoignage du chef Guay à l'enquête préliminaire afin de savoir s'il n'y a pas contradiction. Toute une nouvelle discussion s'élève, mais, finalement, la Couronne est autorisée à continuer d'interroger le chef Guay.

Me P.-N. Fontbriand fait alors motion, demandant que les déclarations faites au sujet de Millette alors qu'il n'était pas présent soient considérées comme illégales.

La Cour accorde cette motion.

LES DIRES DE DUFAULT

Le témoin commence son récit. Dufault, dit-il, me raconta qu'ils étaient partis de la maison de Millette avec Messier pour aller en machine et qu'à la Côte de Sable, Messier était descendu de l'auto, un Ford, pour se rendre à la voiture de Pelletier qu'il a battu. Messier, à ce sujet, a dit: "Oui, je l'ai frappé d'aplomb; il doit avoir bien des coups."

Le témoin continue de relater ce que Messier lui a dit dans le train venant de Sherbrooke à Montréal, après avoir été mis sur ses gardes en même temps que Dufault, le 18 décembre 1924. Messier a dit: "J'ai eu $40, Dufault a eu $40 et une tierce personne a eu la balance." Il ne l'a pas interrogé tout de suite à la lecture du mandat d'arrestation et sans qu'aucune question lui fut posée. Millette a dit: "Ça doit être cet écoeurant de Messier qui a dit ça."

Millette n'a jamais rien dit quant à sa participation au crime. Le chef admet avoir saisi un Ford au poste de police et qu'il n'y avait rien d'anormal à l'auto.

Le témoin identifie ensuite une casquette et un paquet de clefs, dont une, déclare-t-il, appartenait à Dufault. Elle est produite comme exhibit P6. C'est une clef de Ford. Les autres clefs appartenaient à Dufault et à Messier.

"C'est votre témoin", déclare enfin Me Bertrand en s'adressant à la défense.

Me Courchesne parle de l'enquête préliminaire et cite une série de questions et de réponses que le témoin déclare être vraies.

Me Aimé Chassé fait ensuite remarquer à la Cour qu'il est cinq heures moins le quart. Il demande qu'on ajourne à dix heures demain matin, attendu qu'il a un long contre-interrogatoire à faire subir au témoin. La Cour se rend de bonne grâce à sa demande.

CE PLOMBIER DOIT LA VIE A UN POLICIER

Pris à l'étroit sous une maison en construction, un plombier, qui travaillait à l'installation du gaz, serait mort, hier après-midi, sans le dévouement et l'habileté d'un policier.

Comme nous le racontions dans notre "extra" d'hier, Odilon Ran-

ODILON RANCOURT qui serait mort asphyxié, sans le dévouement du lieutenant Arsenault.

court, 28 ans, 25, rue Delinelle, était à installer le gaz au No 202, rue Cardinal, quand il fut asphyxié, avant d'avoir réussi à raccorder le conduit venant de l'extérieur à l'installation de la maison.

Un jeune homme, qui aidait Rancourt, apercevant ce dernier inconscient, appela au secours. Le lieutenant J.-A. Arsenault, du poste No 25, répondit immédiatement

Le lieutenant J.-A. ARSENAULT, qui a sauvé la vie au plombier Odilon Rancourt. — (Cliché du photographe de la "Presse".)

à l'appel. Ayant constaté qu'il était impossible de secourir le plombier par l'étroite ouverture où ce dernier avait passé pour aller exécuter son travail ,le policier courut chez un voisin,emprunter un pic dont il se servit pour enfoncer le plancher. Il réussit, alors, avec grande peine, à retirer Rancourt, qui était inconscient depuis plus d'une demie heure. Le lieutenant Arsenault dut pratiquer la respiration artificielle, pendant environ 35 minutes, avant que Rancourt commençât à respirer. Le malade fut transporté à l'hôpital Notre-Dame, où l'on nous apprend, ce matin, que son état s'améliore rapidement.

Les PETITES annonces dans la "Presse" rapportent de GRANDS bénéfices. Servez-vous-en!

AVIS—Pour tarif des annonces de naissances, décès, et autres, voir la première page des petites annonces.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce. Toute annonce de fiançailles ou de mariage prochain ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue dont la signature puisse être attestée comme authentique. Les annonces de décès reçues le samedi matin seront publiées dans notre édition extra seulement.

NAISSANCES

BALTHAZAR—A Montréal, le 28 fév. 1925, à M. et Mme Rosario Balthazar, née Gabrielle Leroux, une fille décédée le même jour. 117-2

COUSINEAU—A Montréal, le 2 mars 1925, à M. et Mme Albert Cousineau, née Charlotte Bellerose, une fille, baptisée Marie-Rosanna-Rita-Regina. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Bellerose, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Cécile Monette.

PRUD'HOMME — A Montréal, le 2 mars 1925, au No 2404 Christophe-Colomb, l'épouse de M. W. Prud'homme, pharmacien, née Laura Constantin, une fille baptisée Rolande. Parrain et marraine, M. Arthur Constantin et Mlle Blanche Constantin. Porteuse, Mme A. Boisvert, grand'mère de l'enfant.

PREVOST — A Montréal, le 5 mars 1925, à M. et Mme Aldéric Prevost, née Ida Hébert, 64 Bérard, une fille, Marie-Madeleine-Mariette. Parrain et marraine, M. J.-Alfred Robillard et son épouse, de Lachine, grand-oncle et grand'tante de l'enfant. Porteuse, Mme Léonard.

RONDEAU—A Lanorale, 1er mars 1925, à M. et Mme Dr Alphonse Rondeau, née Estelle Hétu, un fils, baptisé Joseph-Hector-Guy. Parrain, M. Siméon Hétu, marraine, Mme Joseph Sanregrals. Porteuse, Mlle Hermine Peltier.

DECES

ARIAL—A Montréal, 5 mars 1925, décédé à 31 ans, 2 mois, Alphonse Arial, époux de feu Eglantine Provost, 203 Saint-Christophe. Avis des funérailles plus tard.

BAILLY—A Montréal, le 4 mars 1925 à 48 ans, est décédé Louis Philippe Bailly, ingénieur mécanicien. Funérailles samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira du No 1616 (ancien No 148) rue Sicard à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où le service sera célébré à 8.30. Parents et amis sont priés d'y assister. 117-2

BOURGOIN—A Mascouche, le 5 mars 1925, à 86 ans, 4 mois et 5 jours, est décédé Jean-Baptiste (John) Bourgoin. Funérailles à Mascouche, le 7 courant, samedi matin après l'arrivée du premier train venant de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUSQUET—A Montréal, le 6 mars 1925, décédée à 78 ans, Mme Luce Bousquet, née Lucie Robert dit Lamouche, exposée à la demeure de sa fille, Mme Joseph Rochon. Le convoi funèbre partira du No 147 rue Sherbrooke Est. Avis des funérailles demain.

BROUSSEAU—A Rosemont, le 5 mars 1925 décédée à 1 an 15 jours, Denise, enfant de Donat Brousseau et d'Anna Daigle, No 5430, 10ième avenue. Funérailles samedi dans l'après-midi.

CADIEUX—A Montréal, le 5 mars 1925, à l'âge de 73 ans, est décédé Olivier Cadieux, époux de Hélène Boursier. Les funérailles auront lieu le 7 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1722 rue Châteaubriand, à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église Saint-Edouard où le service sera célébré à 7 hrs 45 et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE—A Montréal, le 5 mars 1925 décédée à 18 ans 4 mois, Jeanne Charette, enfant bien-aimée de M. et Mme Adélard Charette. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira du No 1812 Boyer pour se rendre à l'église St-Edouard, et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était Enfant de Marie.

CLEMENT — A Lachine, le 5 mars 1925, à l'âge de 67 ans et 4 mois, est décédé M. Louis Clément, époux de Léa Sauvé. Les funérailles auront lieu à l'église de Lachine, lundi, 9 mars, à 9.30 a.m. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt 342 St-Joseph. 118-2

DEMERS—A Montréal, le 5 mars 1925, à 76 ans, est décédé Fred.-J. Demers, M.D., époux en 1ères noces de Sarah Fréchette et 2èmes noces de Rita Beaudry. Funérailles lundi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 309A rue S.-Denis à 8 h. ¼ pour se rendre à l'église S.-Jacques où le service sera célébré à 8 ½ hrs. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 118-2

GAULIN—A Montréal, le 4 mars 1925 est décédé à 41 ans, 4 mois, M. Ovila Gaulin, pâtissier, époux de Marie-Louise Sawyer. Funérailles samedi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 2922 Drolet, à 8 hrs moins quart, pour se rendre à l'église Sainte-Cécile où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont invitée sans autre invitation.

GAULIN—A Montréal, le 4 mars 1925, décédé à 41 ans, 5 mois, Ovila Gaulin, époux de Marie-Louise Sawyer. Funérailles samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure 2922 rue Drolet, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture.

GIROUX — A Montréal, le 5 mars 1925, décédé à 68 ans, M. Gilbert Giroux, époux de Méthildé Latour. Funérailles samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 1552 rue Notre-Dame ouest à 8 hrs a.m. pour se rendre à l'église St-Irenée où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 117-2

GOYETTE—A Montréal, le 5 mars 1925, à 31 ans, 4 mois, est décédé à l'hôpital Lasalle, Alice Goyette, fille de Siméon Goyette, de St-Lambert, autrefois de Chambly. Funérailles samedi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira du No 627 Notre-Dame, Saint-Lambert, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré et de là au cimetière de Saint-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE—A Montréal, le 5 mars 1925 décédée à 74 ans, Délima Caron, épouse de Euclide Houle. Funérailles samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira du No 249 rue Drolet à 7 hrs 30 a.m. pour se rendre à l'église St-Louis de France où le service sera célébré.

LAMARRE—A Longueuil, le 5 mars 1925, à 79 ans, est décédé Pierre Lamarre, époux de Dorimène Achim. Funérailles lundi le 9 courant à 9 hrs à l'église paroissiale. 118-2

LEBLANC—A Montréal, le 4 mars 1925, décédé à 43 ans Thomas Leblanc. Funérailles samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire No 2928 ancien numéro rue St-Denis à 8 hrs 15 a.m. pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré. Et de là le corps sera transporté à Farnham lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 117-2

LEPROHON — A Joliette, le 5 mars 1925, décédée à 50 ans, 7 mois, Rachel Leprohon, fille de feu Charles B.-H. Leprohon, magistrat. Funérailles samedi, le 7 courant, à 10 hrs 30 a.m., pour se rendre à la Cathédrale de Joliette où le service sera célébré après l'arrivée du train de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 117-2

Température

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM . . 40
AUJOURD'HUI MINIMUM . . 30

Baromètre: 8 h. a.m., 30.14; 11 h. a.m., 30.11; 1 h. p.m., 30.09.

Même date l'an dernier:

Maximum: 42 — Minimum: 32

Chiffres fournis par R. de Meslé, opticien, 300A, rue Saint-Denis.

Grands lacs et baie Georgienne, vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent — Beau et doux aujourd'hui. Demain, vents du nord, graduellement un peu plus froid.

Bas Saint-Laurent, golfe et rive nord—Vents de l'est, nuageux et un peu neigeux ou pluvieux aujourd'hui et demain.

Provinces maritimes — Vents de l'est, nuageux aujourd'hui et demain, avec neige ou pluie locale.

Lac Supérieur — Vents du nord, beau, plus froid ce soir et demain.

Provinces de l'Ouest — Vents frais du nord et du nord-est, partiellement nuageux aujourd'hui et demain.

SAINTE DU JOUR

Sainte Colette, touchée de l'affliction que sa petite taille causait à son père, demanda à la Sainte Vierge de la faire grandir. La Mère de Dieu exauça sa naïve prière. Elle dépassa bientôt la taille moyenne des personnes de son sexe. Après la mort de ses parents, elle entra dans l'Ordre de Sainte Claire, qu'elle réforma. Ses austérités étaient extraordinaires, sa dévotion envers le Saint-Sacrement, admirable. Jésus-Christ et sa sainte Mère l'honorèrent souvent de leurs visites. Elle eut le bonheur de recevoir la communion de la main de Jésus-Christ lui-même. Elle avait une dévotion particulière à sa Passion; elle souffrait des douleurs très cruelles quand elle pensait aux tourments que Jésus a endurés. Elle mourut à Gand, en 1447.

EPHEMERIDES

M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, est élu président de l'Association du tourisme de la province de Québec.

DECES

LEVASSEUR—A Montréal, le 5 mars 1925, décédée à 1 an, Cécile Levasseur, enfant bien-aimée d'Ernest Levasseur. Funérailles samedi le 7 du courant.

LOISELLE — A Montréal, le 5 mars 1925, décédée à 70 ans, 6 mois, à l'hospice Morin, Mlle Flore Loiselle. Funérailles samedi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, No 2562, rue Christophe Colomb, à 9 heures pour se rendre à l'église S.-Edouard où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MANSEAU — A Montréal, le 5 mars 1925, à l'âge de 81 ans, est décédé Louis Manseau, autrefois cordonnier de Yamaska, époux de feu Louise Grenier, 1364 De S.-Valier. Avis des funérailles plus tard.

MARCIL—A Montréal, le 4 mars 1925, décédée à 77 ans, Marie Lefebvre, épouse de Pierre Marcil. Funérailles samedi le 7 courant,à 8 h. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1641 rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOREL—A Montréal, le 4 mars 1925, décédée à 49 ans, 8 mois, Alma Martin, épouse de feu Elie Morel. Funérailles samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira du No 537 rue Panet à 7 hrs 45 a.m. pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de sépulture.

PROULX—Est décédé le 4 mars 1925, Joseph Edmond Proulx, époux de feu Marie Provencher, 407 Brébeuf, à l'âge de 64 ans. Le service aura lieu samedi à 8 hrs. en l'église de St-Stanislas de Kostka.

ROY—A St-Polycarpe, le 5 mars 1925, décédé à 48 ans, H. Roy, époux de Marie Giroux. Funérailles samedi le 7 courant à l'église de St-Polycarpe, après l'arrivée du train de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-AMAND—A Montréal, le 5 mars 1925, décédé à 2 ans, 6 mois, Adrien St-Amand, enfant de Joseph St-Amand, 707 Jollette.

STE-MARIE—A l'hôpital Notre-Dame, le 4 mars 1925, décédé à 67 ans, Siméon Ste-Marie, époux de feu Martine Teffier. Funérailles samedi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira du No 193 rue Eadie à 7 hrs 30 a.m. pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCHRYER—A Montréal, le 6 mars 1925 est décédée à 4 ans et 1 mois, Jacqueline Schryer, enfant bien-aimée d'Oscar Schryer et d'Anna Aubin. Funérailles le 7 courant. Départ du No 3 Turcot à 3 heures et 20. Parents et amis sont invités.

THIBAULT — A Montmagny, le 1er mars 1925, décédée à 81 ans, Mme Vve Etienne Thibault. Funérailles ont eu lieu le 4 mars, à Montmagny.

TRUDEAU — A Longueuil, le 5 mars 1925, à 85 ans, 6 mois, est décédé Adolphe Trudeau, autrefois ingénieur du Palais de Justice. Funérailles samedi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, O. Richard, No 140, rue Saint-Jacques, Longueuil, à 8 hres 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSES ANNIVERSAIRES

SAUVE—Samedi le 7 mars et lundi le 9, à 7.30 heures, à l'église Nativité d'Hochelaga, sera chantée une grand'messe ler anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Noé Sauvé, recommandée par son époux.

REMERCIEMENTS

GARNEAU — La famille Garneau remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur père, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

LETOURNEAU — La famille Achille Letourneau remercie ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur père, soit par offrandes de messes, fleurs, prières, visites ou assistances aux funérailles.

LETOURNEAU — La famille Achille Letourneau remercie ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur père, soit par offrandes de messes, fleurs, prières, visites ou assistances aux funérailles.

PERREAULT — Mme Arthur Perreault remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son époux, Arthur Perreault, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistances aux funérailles.

CHEVALIERS DE COLOMB

CONSEIL LAFONTAINE No 1356

LEBLANC — A Montréal, le 4 mars 1925, est décédé Thomas LeBlanc, à l'âge de 43 ans, membre de notre conseil.

Les funérailles auront lieu samedi matin, le 7 courant. Le convoi funèbre quittera sa demeure, No 2928, rue S.-Denis, à 8.15, pour se rendre à l'église S.-Edouard, où le service sera célébré.

Tous les membres Chevaliers de Colomb sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

LE SECRETAIRE.

McKenna Limited
FLEURS
Ste-Catherine et Guy. Up. 7078
Laurier et Parc. Atlantic 3300
Serres—Chemin de la Côte-des-Neiges.
*41-l.M.v.n

DUPUIS FRERES. Limitée — DUPUIS FRERES. Limitée — DUPUIS FRERES. Limitée — DUPUIS FRERES. Limitée

Tabliers de Fantaisie

en caoutchouc de qualité supérieure; tous garantis en parfaite condition; grand choix de modèles et de nuances; quelques-uns avec poche et ornements; jolies combinaisons de couleurs; régulier 1.25 à 1.75 chacun pour

.95

DUPUIS FRERES — Rayon des menus articles — au rez-de-chaussée.

COUVERTURES en Flanellette Blanche .79

pour lits d'enfants; filets bleus ou roses; la paire . . . . . .

DUPUIS FRERES — Rayon des couvertures de lit — au premier.

Col et Manchettes

empesés; grande variété de nuances unies et de dessins quadrillés; la série **1.00**

DUPUIS FRERES — Rayon des cols de fantaisie — au rez-de-chaussée.

Mouchoirs

en linon de bonne qualité; jolis petits motifs brodés dans un coin; choix de modèles en couleur ou blanc; chacun . . . . . **.10**

DUPUIS FRERES — Rayon des mouchoirs pour dames — au rez-de-chaussée.

Sacoches

en cuir de bonne qualité; beau choix de modèles nouveaux en couleur et noir. **3.95**

DUPUIS FRERES — Rayon des sacoches pour dames — au rez-de-chaussée.

Pour la 1ère Communion

Choix d'articles de haute nouveauté appropriés pour souvenirs de 1ère communion, à notre rayon d'articles de piété.

SPECIAL!

CHAPELETS en simili-nacre; chaîne dorée

.39

DUPUIS FRERES — Rayon des objets de piété — au premier.

Les tapis garantis BARRYMORE, Wilton et Axminster sont visibles au rayon des tapis chez Dupuis Frères, au troisième.

Nouveautés originales en Chaussures pour Dames

Escarpins, marque "Duprex", spécialement fabriqués pour Dupuis Frères et garantis par notre maison. Modèles exclusifs pour la nuovelle saison; prix spécial . . **7.00**

Escarpins, marque "Dura"; une autre spécialité de Dupuis Frères; une chaussure élégante et confortable **5.00**

DUPUIS FRERES — Rayon des chaussures pour dames — au premier.

Grande Vente de Bas pour Dames

BAS en soie Monarch "Green Strip", *BAS* en soie Monarch avec hausse élastique et *BAS* en soie Mercury, finis ajourés; nuances: perle, suède, sable, beige, bleu ciel, grive, liège, mite, atmosphère, noir, chair, blanc, etc.; pointures: 8½ à 10; qualité de 1.50 pour . . . . **.98**

DUPUIS FRERES — Rayon des bas — au rez-de-chaussée.

Grande Vente de Chapeaux de Printemps pour Dames

Grâce à la bienveillante coopération d'un grand manufacturier, nous sommes en mesure de vous offrir les plus nouveaux et les plus jolis chapeaux à beaucoup moins que le prix régulier; effet relevé et genre poke à arrière court, seyant très bien pour cheveux coupés; aussi plusieurs modèles pour dames plus âgées. Paille Milan combinée de taffetas, de soie faille et de ruban gros grain. Garniture d'ornements de fantaisie, de fleurs et de ruban. Valeurs jusqu'à 7.00 pour **3.98**

DUPUIS FRERES — Rayon des Modes — au premier.

Pour la St-Patrice

Décorations de toutes sortes; abat-jour, cartes à placer, cartes d'invitation, "tally" pour parties de cartes; avec dessins de circonstance.

Au rayon de la papeterie—au rez-de-chaussée.

Printemps 1925 "Pour Madame, Pour Mademoiselle"

Le plus grand assortiment de nouveaux Costumes et Manteaux— aux Prix les plus modérés

Costumes Tailleur

à effet des plus nouveaux et des plus attrayants; croisé Poiret et Charmeene; riche garniture en pareil; magnifique doublure en soie ou crêpe Canton, toute la longueur; nuances: noir, marine et coco.

24.98 29.98 34.98 et 39.50

Costumes ensemble

Splendide variété des plus jolis modèles en croisé Poiret et Charmeene; les robes sont en crêpe Canton et soie de fantaisie donnant un effet contrastant des plus charmants; choix de nuances.

39.50 59.50 75.00 98.00 et 137.50

Manteaux de Promenade

Modèles appropriés pour l'après-midi, la rue et l'auto.

TISSUS

Duvetyne — Suedyne — Charmeene — Poiret — Drap velours et drap polo.

NUANCES

Sable — Rouille — Caramel — Vert — Amande — Mocassin, etc.

Main-d'oeuvre et fini irréprochables. Prix spéciaux pour samedi . . . **11.98 17.98 23.50 24.98 et 34.98**

Venez examiner nos MANTEAUX et ROBES de modèles exclusifs provenant des meilleurs manufacturiers

Plusieurs sont garnis de fourrure au bas et sur le col. **55.00 à 145.00**

DUPUIS FRERES — Rayon de la confection pour dames — au premier.

Gants en Soie

Marque Kayser "5 étoiles"; bout des doigts double; 2 fermoirs; tous parfaits.

Nuances: blanc 5½ à 7½; beige 5½ à 6; gris 5½ à 6; brun 6 à 7½; blanc 6 à 7½; noir 6 à 7½

Régulier 1.50 la paire; extra spécial . . . . . **.89**

DUPUIS FRERES — Rayon des gants — au rez-de-chaussée.

Articles pour Dames

SPECIAL DU MATIN

BRASSIERES genre bandeau; attachant en arrière; coutil blanc ou rose; buste: 36 à 44 dans le lot; rég. jusqu'à .59 pour . . . . **.09**

CAMISOLES D'ETE A .29

Tricot fin par côtes; encolure basse avec dentelle crochetée et passe-ruban; avec ou sans manche.

BOUFFANTS D'ETE "HARVEY" A .39

Jersey rose; coupe ample; gousset; élastique à la taille et aux genoux; taille: 30, 32 et 34.

CORSETS A 1.59

Coutil rose ou blanc; buste bas avec ou sans ceinture élastique; baleines souples inoxydables; quatre jarretelles; taille: 20 à 30.

JUPONS-COMBINAISONS .98

Satinette anglaise bleu marine; modèle tailleur avec plissé sur les hanches; confection soignée avec couture à point d'ourlet ajouré; buste: 36 à 44.

DUPUIS FRERES — Rayon de la lingerie pour dames — au premier.

Complets à 2 Culottes

pour garçons de 9 à 16 ans; modèle Norfolk; cheviote bleu marine et tweed croisé gris ou brun foncé .

8.95

COMPLETS à 2 culottes pour garçons de 9 à 17 ans; tweed homespun uni ou de fantaisie tout laine; nouvelles nuances.

12.95

DUPUIS FRERES — Rayon de la confection pour garçons — au premier.

Coiffures de Printemps pour Garçons

CHAPEAUX en peluche; doublure en soie; bande en cuir à l'intérieur; nuances: noir, brun et gris; toutes les pointures **2.35**

CHAPEAUX en peluche noire d'une moindre qualité. **1.49**

BERETS en drap bleu marine; calotte étroite (9 pces); doublure en soie; pointures: 6 à 7. . . . . **1.75**

DUPUIS FRERES — Rayon des articles pour garçons — au rez-de-chaussée.

Nouveaux Complets pour le Printemps... 35.00

Un pantalon supplémentaire avec chaque complet. Tweed tout laine; choix de nuances pâles; modèle anglais ou ordinaire; coupe élégante; confection des plus soignées.

Complets à 2 Pantalons 19.50

Herringbone bleu marine ou brun tout laine, ou tweed bleu à rayures; modèle pour hommes ou jeunes gens; bonne confection et bonne doublure; une véritable occasion à ce prix.

DUPUIS FRERES — Rayon de la confection pour hommes — au rez-de-chaussée.

800 Paires de Gants Perrin non doublés pour Hommes

Echantillons de Voyageurs

Qualités de 2.50 à 5.00 pour

1.49

Cape brun ou gris, suède gris ou castor, cape et suède gris combinés, et quelques paires en renne du Mexique. Tous ces gants sont en parfaite condition, quelques-uns sont doublés en soie; pointures: 7½ à 9.

DUPUIS FRERES — Rayon des articles pour hommes — au rez-de-chaussée.

Bottines et Souliers pour Hommes

Veau noir ou brun; chevreau vici noir et cuir verni; toutes les pointures dans la plupart des séries; qualités de 6.00 à 10.00 pour. . . **4.95**

Bottines pour Garçons

Bon cuir; pointures: 4 et 5; 60 paires seulement à **1.98**

DUPUIS FRERES — Rayon des chaussures pour hommes — au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères LIMITÉE

LE MAGASIN DU PEUPLE

rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président. Albert Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

Cigares Montcalm

Boîte de 50; régulier 2.50 pour . . . **1.69**

Cigares La Bohême

"White Owl"; la boîte de 10 pour . . . **.79**

Blagues à Tabac

Ceylon, en pur caoutchouc transparent; chacune. . . . . **.35**

DUPUIS FRERES — Rayon des articles pour fumeurs — au rez-de-chaussée.

9 Jours Seulement Avant notre 57e Vente Anniversaire

DUPUIS FRERES. Limitée — DUPUIS FRERES. Limitée — DUPUIS FRERES. Limitée — DUPUIS FRERES. Limitée